

François Bernard, Louis Bouët,
Maurice Dommanget et Gilbert Serret

(1968-1969)

Le syndicalisme dans l'enseignement.

*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III

Une ascension brutalement interrompue.

Par **Maurice Dommanget**

Le second avant-guerre et la fin de la Fédération

Par **Gilbert Serret**

Présentations et notes de Pierre Broué

Un document produit en version numérique par Claude Ovtcharenko, bénévole,
Journaliste à la retraite près de Bordeaux, à 40 km de Périgueux
[Page web personnelle](#). Courriel: ovtcha@orange.fr

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Claude Ovtcharenko, bénévole, journaliste à la retraite près de Bordeaux, à 40 km de Périgueux.

Courriel: Claude Ovtcharenko : ovtcha@orange.fr

à partir de :

François BERNARD, Louis Bouët, Maurice Dommaget et Gilbert Serret (1968-69)

**Le syndicalisme dans l'enseignement.
Histoire de la Fédération de l'enseignement des origines à
l'unification de 1935.**

Tome III. Une ascension brutalement interrompue.

Par Maurice Dommaget

Le second avant-guerre et la fin de la Fédération.

Par Gilbert Serret

Présentations et notes de Pierre Broué.

Toulouse : Centre régional de documentation pédagogique, 1968-1969. Collection : Documents de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 8 septembre 2016 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Louis Bouët

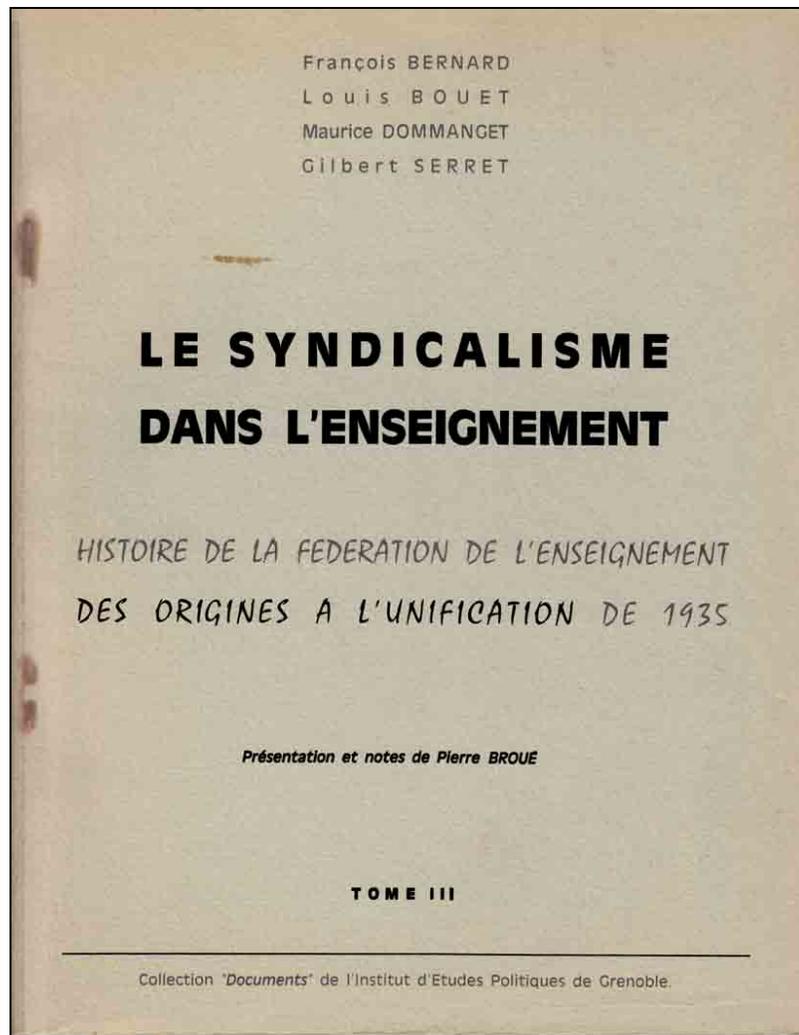
Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Une ascension brutalement interrompue.

Par Maurice Dommaget

Le second avant-guerre et la fin de la Fédération.

Par Gilbert Serret



Toulouse : Centre régional de documentation pédagogique, 1968-1969. Col-
lection : Documents de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Une ascension brutalement interrompue.

Par Maurice Dommanget

Le second avant-guerre et la fin de la Fédération.

Par Gilbert Serret

Table des matières

Troisième partie.

Une ascension brutalement interrompue

par Maurice DOMMANGET

Chapitre XXVII. Progrès de la Fédération malgré la répression

Portée et orientation du congrès de Grenoble

Les travaux utiles du congrès

Le bloc fédéral se reforme

La campagne laïque

Le S. N. refuse le front unique et torpille la campagne

Suite de la campagne laïque

Position de la Fédération sur le plan laïque

Épilogue des affaires Gaonach, G. et L. Bouët

La lutte pour le traitement unique et les revendications corporatives

Création de la commission pédagogique

L'édition du Manuel d'Histoire

Campagne des minoritaires sur la violation des statuts et la censure à l'École
émancipée

Les approches du Congrès fédéral

L'exposition fédérale : la Fédération grandit.

Chapitre XVIII. Efforts corporatifs et pédagogiques

Le congrès fédéral de Tours (5-7 août 1927)

La presse et le congrès de Tours

Le congrès confédéral de Bordeaux : controverses

Le sens du congrès de Bordeaux

Le mouvement d'abstention aux conférences pédagogiques (octobre 1927)

La lutte contre les manuels chauvins, le lancement du Manuel d'Histoire

[Les poursuites contre Marie Guillot et Henriette Alquier](#)
[Nouvelles vagues de répression](#)
[La campagne laïque reprend](#)
[L'acquittement d'Henriette Alquier. L'effort corporatif et pédagogique.](#)
[Le traitement unique devant la commission Martin et le personnel](#)
[Réalisation pédagogique : l'enseignement vivant](#)
[Nouvelles menaces du pouvoir](#)
[Commémoration du 25^e anniversaire de la Fédération](#)
[La Fédération en pleine ascension](#)
[Les élections législatives de mai 1928 et la Fédération](#)
[Offensive minoritaire à propos de la Révolution russe](#)
[Autres heurts de tendance au congrès de Paris](#)
[Les travaux du congrès de Paris](#)
[Le S. N. refuse encore le front unique : la grève des examens](#)
[La lutte contre la direction de l'école](#)
[Avance fédérale aux élections aux conseils départementaux](#)
[Le problème de la responsabilité des maîtres et des postes déshérités](#)
[La lutte pour l'inscription du Manuel d'Histoire.](#)

Chapitre XXIX. Le Parti communiste contre la direction de la Fédération

[Le P.C. divise la majorité fédérale.](#) Message de l'Internationale communiste.
[Le Congrès fédéral de Besançon \(5-7 août 1929\)](#)
[Conseil de guerre à Bruxelles](#)
[Polémiques avant le congrès confédéral](#)
[Le 5^e congrès confédéral](#)
[La première "Plateforme fédérale" \(octobre 1929\)](#)
[Révocation de Doron : démission des conseillers départementaux](#)
[Situation catastrophique du P. C. et de la C.G.T.U.](#)
[La deuxième "Plateforme fédérale" \(27 avril 1930\)](#)
[Le retentissement du Manifeste](#)
[Fondation et rapide développement de l'opposition unitaire](#)
[Manœuvres à l'occasion du 5^e congrès de l'I.S.R.](#)
[La M.O.R. déchaînée : victoire de la majorité fédérale à Marseille et à Nîmes.](#)

Quatrième partie
LE SECOND AVANT-GUERRE
ET LA FIN DE LA FÉDÉRATION
par Gilbert Serret

Chapitre XXX. La majorité fédérale tient tête au P.C.

La Fédération ne sombrera pas
L'I. T. E. mise au pas
Les Groupes de Jeunes et le traitement unique à 20 000 Frs
L'U.G.E.E. et les affaires de normaliens
L'indiscipline du comité des professeurs
La vie intérieure de la Fédération
L'activité corporative et pédagogique
Un débat de doctrine sur l'école laïque
Traitements et retraites : l'histoire d'une bataille perdue
L'unité syndicale et le front unique
Le congrès de Limoges

Chapitre XXXI. Entre deux feux

Un voyage à Moscou qui se termine... à Berlin
Le congrès confédéral unitaire
Scission confédérale et scission fédérale
La M.O.R. persévère
Les organisations "annexes"
Aperçu de l'activité fédérale
Avancement, traitement et retraites
Le congrès de Bordeaux

Chapitre XXXII. Problèmes politiques : le fascisme et la guerre

La lutte contre la guerre
La lutte contre le fascisme
L'action corporative
Des suppressions de postes au projet de Monzie
20 février 1933
Nouveaux remous dans la Fédération
Le congrès de Reims (aout 1933)

Chapitre XXXIII. Pour l'unité... mais laquelle ?

[Le congrès confédéral de septembre 1933](#)

[Le sectarisme sévit encore à la Fédération](#)

[Nouvelles défaites sur la question de traitements](#)

[Alerte au fascisme](#)

[Le grand tournant des communistes sur le front unique et l'unité](#)

[L'instituteur, l'École et la guerre](#)

[Problèmes corporatifs](#)

[Le congrès de Montpellier](#) (août 1934)

Chapitre XXXIV. Unité syndicale, antifascisme et Union sacrée

[En route vers l'unité](#)

[La dernière année d'activité fédérale](#)

[De la déclaration de Staline au congrès de Saint-Denis contre la guerre et l'Union sacrée](#)

[Le dernier congrès confédéral Angers](#) (août 1935).

Chapitre XXXV. Les derniers mois de la Fédération unitaire

ANNEXES

[Annexe I.](#) Charte d'Amiens (1906)

[Annexe II.](#) Clongrès de Lille (25 juillet 1921)

[Annexe III.](#) Congrès de Bourges de la C.G.T.U. (1923)

[Annexe IV.](#) Congrès de réunification de Toulouse (C.G.T. et C.G.T.U) 1936

CHRONOLOGIE

BIBLIOGRAPHIE

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III.

Troisième partie

*Une ascension
brutalement interrompue.*

Par Maurice Dommaget

[Retour à la table des matières](#)

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Troisième partie
Une ascension brutalement interrompue.
Par Maurice Dommaget

Chapitre XXVII

PROGRÈS DE LA FÉDÉRATION MALGRÉ LA RÉPRESSION

Portée et orientation du Congrès de Grenoble

[Retour à la table des matières](#)

Le Congrès de Grenoble (6, 7, 8 août 1926), 21^e Congrès Fédéral, se tint salle du Gymnase municipal devant 300 délégués et auditeurs, attentifs et vibrants. 48 syndicats, d'après le compte rendu officiel, y étaient régulièrement représentés. Mais ce que ce compte rendu ne dit pas et qu'il importe de savoir pour donner au Congrès tout son sens, pour lui restituer sa physionomie complète, c'est que bien des syndicats fort éloignés de Grenoble s'y trouvaient représentés en fait par 7, 8, 10, camarades, c'est que la plupart des départements dépourvus de syndicat de l'Enseignement étaient représentés bénévolement par des auditeurs. Tel département du Midi, qui ne possédait qu'une section du S.N., avait au Congrès jusqu'à cinq représentants ! Jamais non plus on n'avait vu tant de secondaires dans un Congrès Fédéral et la présence, un moment, de Raffin-Dugens vint rappeler le passé héroïque aux jeunes, particulièrement nombreux. On peut donc dire que ce

Congrès démontra et la ferveur et la puissance de rayonnement de la Fédération.

R. Calas (Hérault), secrétaire du Congrès, écrivit : « Il comptera dans les annales de la Fédération comme l'un des plus mémorables. « Dommaget, le nouveau secrétaire fédéral, dans ses impressions, dit que ce fut « un très beau Congrès digne en tous points de notre digne Fédération ». Ballereau, le lieutenant de Thomas, qu'on ne saurait suspecter d'optimisme, écrivait de son côté, dans l'*Action Syndicaliste* :

« À la fin du Congrès de Grenoble, le président de séance, félicitant les congressistes de la belle tenue des débats et de la qualité de l'œuvre accomplie au cours de ces trois années de travail, déclarait que ce congrès compterait parmi les meilleurs qu'ait tenus la Fédération. Nous n'avons rien à reprendre à ce jugement ».

Il ajoutait : « Pour nous aussi, minoritaires, le Congrès de Grenoble fut un bon, un reconfortant Congrès »

Le Congrès était surtout reconfortant parce qu'il dissipait les inquiétudes que la question des tendances avait fait naître. Le rapport moral du Bureau Fédéral sortant, après avoir rappelé les vaines tentatives faites ramener les syndicats autonomes dans la Fédération, déclarait : « La Fédération ne pourrait sans de graves incidents, traverser de nouvelles crises ». Cette affirmation des plus troublantes, faisait allusion aux vellétés de départ de l'Indre et du Finistère. Effectivement, à l'époque où Rollo rédigeait son rapport moral, la question du refuge dans l'autonomie se posait formellement dans l'Indre et il ne faisait aucun doute que le Finistère suivrait, quelle que soit la décision prise. Mais aux approches du Congrès Fédéral, la situation prit une tournure plus favorable, G. Thomas ayant empêché la majorité de son Syndicat de quitter la Fédération. Cependant, l'éventualité de plusieurs départs n'était pas exclue, un nouveau mouvement d'autonomie pouvait se dessiner.

En fait, en cours d'année, il n'y avait pas eu d'accrochages vraiment sérieux entre les deux tendances rivales ni dans l'*É. É.*, ni dans les deux conseils fédéraux. C'est Thomas qui avait rédigé le programme de la Fédération pour les élections au C.D. et ce projet avait

été approuvé unanimement. Au sujet de la réorganisation confédérale une discussion avait eu lieu au C.F. de la Noël 1925. Thomas et Cornec s'étaient élevés contre la suppression des U.D. et l'intervention des Congrès.

Rollo s'était affirmé au nom de la majorité pour les Unions régionales ¹ y voyant, comme nous le voyions tous, non une préoccupation centraliste mais une meilleure adaptation de la vie syndicale à la vie économique. Sur le second point Rollo s'était prononcé pour une combinaison des méthodes centralistes et fédéralistes : consultation préalable des centrales, nationales, qui envoient des délégués mandatés au Congrès international, puis après les assises mondiales, Congrès des organisations du sommet à la base pour examiner les modalités d'application des décisions prises.

Ce point de vue, qui n'était pas celui que préconisait le Parti Communiste montrait une fois de plus que la Fédération était loin d'être subordonnée au Parti. Sans satisfaire les deux représentants de l'opposition qui avait voté contre, il ne les avait pas heurtés complètement.

Mais à la veille du Congrès, deux faits étaient venus réveiller les luttes de tendances. D'une part, la « Direction Unique » ², brusquement réalisée entre le bureau politique du P.C. et le bureau confédéral unitaire, en même temps qu'elle plaçait en fâcheuse posture les militants de tête de la Fédération, jouait le rôle d'aiguillon dans la réunion de la minorité.

Des autonomistes du Rhône et de la Loire, entre autres Baldacci, y étaient venus. Sans doute voulaient-ils, comme l'écrivait spirituelle-

¹ La C.G.T.U. venait de décider de se donner une structure horizontale supplémentaire avec la création d'Unions régionales situées au-dessus des Unions locales et départementales.

² Afin de mieux contrôler la C.G.T.U. dont la résistance à la bureaucratisation devait être en définitive plus longue que celle du parti lui-même, le P.C. venait de décider, au nom de la « direction unique » l'entrée de dirigeants de la C.G.T.U. membres du parti dans ses propres organismes dirigeants, comité central et bureau politique. C'est ainsi que Monmousseau, Racamond et Dudilieux, secrétaires de la C.G.T.U., devenaient membres du C.C. du P.C. décision que les tenants de l'indépendance du syndicalisme considéraient comme une véritable provocation.

ment Bernard, « détacher de notre bloc fédéré des rochers comme le Finistère ou détourner des cours d'eau têtus comme l'Indre ».

De plus, au cours du Congrès, deux autres questions avaient donné à l'opposition l'occasion de s'affirmer. La première était d'ordre fédéral. Il s'agissait de la présence des deux syndiqués députés communistes, Delourme et Baroux, que Rollo avait officiellement invités comme étant les deux porte-parole de la Fédération au Parlement.

Delourme était un vieux militant de la Fédération, estimé de tous, qui avait été Conseiller départemental syndiqué du Nord avec Carrin avant d'être député. S'il n'y avait eu que lui, Cornec n'aurait rien dit. Mais il se trouva qu'au cours des débats, Baroux – dont on n'avait jamais entendu parler syndicalement – reconnu avoir défendu à la tribune de la Chambre des indemnités de résidence et de direction contre lesquelles la Fédération se dressera toujours. En outre, Baroux avait déclaré qu'il ne pouvait accepter de se conformer à l'avenir aux directives fédérales comme le lui demandait L. Bouët, le point de vue du P. C. pouvant différer. On pense si Cornec, Marie Guillot et Giaufret avaient utilisé cette réponse.

Au vote, la motion du Finistère demandant qu'aucun parlementaire ne fut invité au Congrès recueillit *34 voix* contre 137 à une motion du Cher. La minorité passait de *27 suffrages* sur la question des syndicats autonomes à 34 mandats. Elle gagnait 7 mandats.

Ceci s'était passé au cours de la séance du 7 août au matin, présidé par Dommaget. L'après-midi, nouvelle offensive avec Thomas. Cette fois, la question des tendances se trouva ramenée par la grande porte. Thomas fit l'historique des rapports entre le P. C. et la C.G.T.U. pour établir que depuis le Congrès confédéral de Bourges la centrale unitaire était sous la tutelle du P. C. Il s'éleva contre cette emprise au nom des principes anarcho-syndicalistes et condamna énergiquement l'entrée de trois secrétaires confédéraux au comité central du P. C. Dommaget, en réponse à Thomas, s'attacha à expliquer ce dernier point. Il trouva que le terme de « Direction unique » employé à grand tapage par l'*Humanité* et repris par Thomas pour désigner l'entrée de quelques militants responsables de la C.G.T.U. dans le C. C. ou le B. P. du P. C. était un « abus des mots ». Suivant lui, le terme de « Direction Unique ne pouvait s'entendre que d'une même direction au P. C. et à la C.G.T.U. Puis, se plaçant sur le terrain de la liberté

d'opinion, il affirma que Monmousseau, Dutilleux et Racamond, mis en cause, avaient parfaitement le droit de jouer un rôle au sein du P. C., comme au sein des coopératives, du P. S., de la Libre-Pensée. Ripostant à Thomas qui tirait argument, en faveur de la subordination, des décisions identiques prises par le P. C. et la C.G.T.U., Dommanget soutint non seulement qu'il y avait des problèmes ne comportant qu'une solution de classe mais que cette attitude commune prouvait tout simplement une même interprétation des mêmes aspirations révolutionnaires du prolétariat.

Josette Cornec, Rollo, Giauffret, Moszkowsky intervinrent ensuite brièvement, après quoi Monmousseau aborda la tribune. On attendait son discours avec d'autant plus d'impatience que Thomas avait terminé son exposé en demandant de quel droit la formule reconnaissant la dictature du prolétariat avait été introduite dans les statuts des Unions Régionales et surtout de la C.G.T.U.

Il n'est pas exagéré de dire que cette simple question, posée par Thomas avec gravité, la voix tremblante d'émotion et de colère contenue, fut le « clou » du Congrès. La gêne de Monmousseau était apparue tout de suite aux yeux mêmes de ses amis³. Ils pensaient que son intervention apaiserait les consciences troublées. Mais il fallu bien se rendre à l'évidence : la partie du discours de Monmousseau répondant à la question précise et inattendue posée par Thomas ne dissipa point

³ Gaston Monmousseau (1883 – 1960) était cheminot. Il était venu au syndicalisme révolutionnaire, comme au syndicalisme tout court pendant la guerre et avait été, au lendemain de celle-ci l'un des lieutenants de Monatte en même temps qu'un éphémère secrétaire général de la Fédération des Cheminots. C'est à lui que Monatte avait laissé la direction de la *Vie Ouvrière*. Monatte a écrit à ce sujet : À la réunion de militants, au début de 1922, où je fis part de ma décision, je conclus mon exposé en déclarant qu'il fallait choisir entre deux équipes de remplacement : l'une, formée par Rosmer qui avait, après moi, le plus de droits sur la *Vie Ouvrière*, l'autre formée par Monmousseau et Sémard. Mais Rosmer s'étant prononcé pour la liaison organique, je croyais que l'autre équipe maintiendrait mieux la *Vie Ouvrière* dans sa ligne traditionnelle, celle du syndicalisme révolutionnaire. J'étais loin de supposer que cette équipe aurait bientôt fait de s'asseoir sur nos principes, tandis que Rosmer, en désaccord sur un mode d'organisation, resterait fidèle à nos principes révolutionnaires ». Le fait est que la *V. O.* entre les mains de Monmousseau fut un instrument de la domination du P. C. sur la C.G.T.U... (*Trois scissions syndicales*, pp. 247-248.)

l'équivoque. Aussi, au vote d'orientation, la minorité put gagner 15 mandats cependant que la Majorité Fédérale tombait de 136 à 116 mandats et que 7 mandats évitaient de se prononcer. Habilement, du reste, la minorité avait retiré sa motion pour se rallier à une motion du Doubs-Cher, moins agressive qui disait :

« Le Congrès reconnaît à tout syndiqué le droit d'adhérer au parti politique de son choix. »

Il ne considère pas comme une violation des statuts confédéraux l'adhésion des membres du bureau de la C.G.T.U. au parti communiste.

Mais envisageant les répercussions possibles de leur participation à la direction de ce parti sur le recrutement et sur la poursuite de l'unité syndicale, constatant que l'affirmation « une direction unique du mouvement ouvrier et réalisée à la tête » nous éloigne d'une syndicalisme de masse et nous conduit à celle d'un syndicalisme de secte, il regrette la participation des membres du bureau confédéral à la direction du parti communiste et passe à l'ordre du jour ».

La motion Dommanget était ainsi conçue :

« Le Congrès,

Considère que de même que les Congrès de Paris (1924 et 1925) n'ait pas cherché à savoir quelles étaient les fonctions occupées dans les organisations extérieures au mouvement syndical par les membres du bureau fédéral, il n'a pas à connaître les fonctions dont sont investis les membres du bureau fédéral ou de la C.E. de la C.G.T.U. en tant que membres d'une organisation politique, économique ou philosophique.

En conséquence, le Congrès déclare que rien ne s'oppose à ce que les membres du bureau confédéral occupent des postes responsables dans la coopération ou dans les formations politiques diverses.

Il estime que les seuls comptes qu'on soit en droit de demander aux titulaires de fonctions syndicales sont exclusivement d'ordre syndical et que l'autonomie du syndicalisme n'est nullement atteinte du fait que les fonctionnaires syndicaux, en dehors du mouvement syndical et à un autre titre que ceux des syndiqués, militent et acceptent telle ou telle fonction.

Considérant que la preuve n'a pas été apportée d'un manquement quelconque des membres confédéral actuel à leurs obligations confédérales et de la moindre portée à l'autonomie du syndicalisme. Le Congrès maintient sa confiance au bureau confédéral et passe à l'ordre du jour ».

Les travaux utiles du Congrès

[Retour à la table des matières](#)

Ce vote acquis le 7 août à la fin de l'après-midi, on discuta du rapport Roncière (Sarthe) sur le recrutement du personnel ⁽¹⁾. Ce fut un large débat qui se termina par le vote à l'unanimité du rapport Roncière, avec quelques amendements.

Le Congrès se prononçait pour l'unité d'origine des maîtres, le recrutement national des É.N., la titularisation par promotion dès la sortie de l'É.N., l'intérieur et les suppléances exercées par les normaliens sous réserve des droits acquis et autant que possible hors des écoles à classe unique.

La question des traitements fut traitée ensuite de la façon la plus ample sur la base du rapport Guyot (Morbihan) dont l'ensemble fut adopté par le congrès. Seul le Syndicat du Nord qui avait un mandat ferme en faveur de l'indemnité mobile départementale et non nationale vota contre.

Les conclusions sur les traitements disaient :

1° – « Le Congrès s'élève énergiquement contre la ridicule augmentation de 12 % que le Parlement vient d'accorder aux fonctionnaires pour faire face au coût de la vie, toujours plus élevé. Cette indemnité dérisoire est loin de combler la dévalorisation de nos salaires établis sur l'indice 340 alors que cet indice est aujourd'hui (8 août 1926) aux environs de 600 ou 650. Il demande en outre la répartition égalitaire des crédits votés ».

^{1.} Au cours de la séance de nuit et d'une partie de la séance du lendemain matin intervinrent Villon (Rhône), Ballon (Indre-et-Loire), Moszkowsky (Marne), Mandin (Maine-et-Loire), Labrunie (Lot-et-Garonne), Costentin (Seine-Inférieure), Labesque (Gironde), Renée Papaud (Charente-Inférieure), Josette Cornec (Finistère), R. Garmy (Ariège), Baroux (Seine), Coffin (Cher).

2° – « *Demande que tant que ne seront pas établies la revalorisation et la péréquation des salaires une indemnité mobile révisable périodiquement soit allouée aux fonctionnaires d'après les indices du coût de la vie et que cette indemnité calculée sur les crédits globaux affectés aux fonctionnaires soit égale pour tous* ».

3° – « *Estime indispensable une classification logique et rationnelle des différentes fonctions de l'administration qui réduirait à 30 ou 40 catégories les 1 765 ou 1 775 catégories actuelles et demande que pour effectuer ce travail on se base sur les diplômes, les titres exigés pour occuper une fonction* ».

4° – « *Se prononce pour le traitement unique pour chaque catégorie du personnel enseignant et félicite la Fédération de l'Enseignement d'en avoir concrétisé l'idée dans un projet qu'elle a fait défendre à la commission des traitements.*

Regrette que les autres organisations de fonctionnaires ne l'aient pas accepté.

Envisageant l'éventualité plus que probable où le projet fédéral ne serait pas retenu.

Demande qu'il soit tenu compte dans cette opération des maîtres ayant connu les mauvais salaires. Mandate le bureau fédéral pour étudier les modalités de cette répartition afin qu'elle s'applique à la première révision des traitements ».

5° – « *Se prononce pour la suppression de l'indemnité de direction et de cours complémentaires, des promotions au choix, des directeurs déchargés de classe.*

Pour la suppression de l'indemnité de logement dans les conditions établies au Congrès de 1925 et de l'indemnité de résidence.

Réclame : a) Des indemnités pour charges de famille égales pour tous les fonctionnaires et pour chaque enfant, et correspondant à 30 % du traitement de base.

b) Des indemnités pour couvrir les frais de déplacement du personnel appelé par l'administration aux conférences pédagogiques et aux commissions d'examen, des indemnités semblables existant depuis longtemps pour les militaires et d'autres catégories de fonctionnaires ».

6° – « *Préconise, une fois les traitements fixés d'après un indice de coût de la vie déterminé ; l'établissement de l'échelle mobile de la façon suivante : les traitements de chaque catégorie sont majorés périodiquement suivant l'indice du coût de la vie, et après chaque augmentation de 30 points, l'indemnité est incorporée au traitement.*

Demande que chaque augmentation des traitements entraîne automatiquement une révision des retraites »

Les deux paragraphes suivants touchant les moyens d'action rappelaient que « les salariés de l'État ne doivent compter que sur leur propre force liée intimement à celle du prolétariat tout entier » et « qu'ils doivent réaliser l'union nécessaire » en faisant « taire leurs petites rivalités et les égoïsmes de catégories ». Le Congrès s'affirmant une fois de plus prêt à réaliser le Front Unique avec tous les autres groupes de salariés de l'État et demandait à chaque syndicat d'indiquer « les possibilités d'action directe » à soumettre aux autres fonctionnaires pour agir en commun et assurer une pression efficace sur l'État-Patron.

D'autres conclusions furent unanimement en faveur des vieux stagiaires, des mesures réparatrices pour les normaliens sans emploi, du régime des É.N., des congés de longue durée, des ex-intérimaires, du personnel des pays de protectorat.

Le bloc fédéral se reforme

[Retour à la table des matières](#)

Ce travail positif sur le plan corporatif ainsi que les rapports divers et ordres du jour de solidarité votés unanimement faisaient oublier l'âpreté remarquée des Cornec critiquant Vernochet après son exposé sur l'I.T.E. et harcelant le B. F. tout le long du débat sur le Rapport Moral.

Au demeurant le Bloc fédéral s'était reformé solidement à d'autres reprises au cours du Congrès, par exemple quand L. Boutreux avait donné lecture de pages suggestives du Manuel d'histoire et quand G. Bouët, au milieu d'un calme profond et grave, fit faire un nouveau pas, sur le terrain pratique cette fois, à la question de l'éducation morale des enfants du prolétariat.

De même l'unité fédérale se consolida, lors de l'élection du nouveau bureau fédéral à la fin de l'avant-dernière séance.

Ce dernier épisode fut pathétique. Bernard présidait, Rollo déclara que les syndicats de la XX^e U.R. Seine-et-Oise, Seine, Seine-et-Marne, Oise, posaient leur candidature.

À la vérité c'est le Syndicat de la Seine, en accord étroit avec le Syndicat de Seine-et-Oise, qui avait pris l'initiative de ce geste, un peu avant le congrès. Ces deux syndicats avaient reçu un mandat formel pour l'application de la résolution sur le permanent votée au Congrès précédent. D'un autre côté, le B. F. sortant avait terminé son rapport moral sur ces mots :

« Le B. F. pense que le Congrès de 1925 a été sage en prévoyant que le secrétaire fédéral pourrait être permanent et résider à Paris. Notre expérience nous conduit à souhaiter que cette clause de nos statuts devienne réalité le plus tôt qu'il sera possible ».

De nombreux congressistes étaient troublés par l'insistance de Lajault et Barne, délégués de la Seine et de Seine-et-Oise, réclamant un secrétaire fédéral permanent à Paris. Ils craignaient que la Seine prît à nouveau la barre et menât une action particulariste. Quant aux minoritaires, ils voyaient d'un mauvais œil un permanent à Paris, plus près du soleil communiste. Le malaise était grand. On se doutait ou on savait plus ou moins vaguement que Dommanget avait été pressenti et c'était lui qu'on désirait en tête du nouveau Bureau fédéral. Il avait la confiance de la fédération. Sur demande de Durand, Dommanget se leva. En quelques mots, il dissipa la redoutable équivoque qui planait sur le Congrès. Il déclara nettement que s'il était choisi comme secrétaire fédéral, il ne serait pas permanent et continuerait à mener de front dans le petit village où il enseigne ses tâches professionnelles et corporatives. La situation commençait à se clarifier. Les majoritaires cherchaient à investir le nouveau Bureau du maximum d'autorité. Ils sentaient confusément que Dommanget, quoique l'un des porte-parole de la majorité, pouvait faire l'unanimité sur son nom. Du reste, dans sa déclaration – et c'était sa conviction intime – Dommanget avait fait sentir qu'il tenait à l'apaisement des luttes intestines, à l'union de tous derrière le nouveau Bureau Fédéral. Malgré l'insistance de Cornec qui déclarait s'abstenir, laissant à la majorité le soin et la responsabilité de son choix, Ballon et Thomas firent des déclarations qui permirent au Bloc de se souder fortement. Le Congrès eut la grande joie

d'enregistrer un vote unanime à mains levées. L'émotion fut à son comble quand Dommanget, au pied de la tribune, se leva le visage en larmes pour remercier le Congrès.

Alors le Congrès debout entonna l'*Internationale*. Dommanget qui, sous des dehors durs, cache une forte émotivité, avoua par la suite à des camarades qui ne s'expliquaient pas son émotion, qu'il avait été particulièrement sensible à la confiance que lui accordaient ceux-là même qu'il avait combattus dans la Fédération.

Cette scène touchante fut favorablement commentée dans les syndicats.

On peut considérer comme représentant l'opinion moyenne l'affirmation de M^{me} Bajard, déléguée de Saône-et-Loire, dans l'*Émancipation* d'octobre, bulletin de ce Syndicat : « *L'élection du nouveau Bureau Fédéral et du secrétaire Dommanget, qu'on sent plein de maîtrise de soi, de profonde conviction, de largeur d'esprit, ce choix qui satisfait l'unanimité du Congrès fera disparaître les inquiétudes et nous unira tous solidement pour les luttes et les résistances possibles* ».

Bernard alla jusqu'à écrire dans *Le Syndicat*, organe mensuel du Rhône, que l'atmosphère du Congrès de Brest était retrouvée » et que peut-être les minoritaires de Grenoble ramèneraient « les brebis égarées de la Loire et du Rhône ». C'était demander trop.

Hors du Congrès aussi, le bloc fédéral s'était retrouvé ou se retrouve lors du meeting de 2 000 auditeurs où retentit le tonnerre de Monmousseau ; à la manifestation de rue qui suivit, à minuit, derrière l'écharpe rouge d'une congressiste nouée à un alpenstock et jusque dans les excursions où le rire et la fraternité se donnèrent libre cours. En général, c'est par affinité idéologique que se groupaient auditeurs et délégués dans les cars qui roulaient vers la Meije et le Lautaret. Mais on remarqua la présence du nouveau secrétaire général dans le car même où figuraient Marie Guillot et Cornec et c'est à la demande de ceux-ci qu'il y était. Enfin au Lautaret, sur le terre-plein de l'hôtel, une manifestation improvisée et pittoresque, dominée par l'écharpe rouge de Louise Langlois (Eure), la future camarade Cazaubon, se déroula au chant de l'hymne de Pottier, et au grand scandale des touristes bourgeois présents, sans qu'il fût possible de distinguer minoritaires et majoritaires.

La campagne laïque

[Retour à la table des matières](#)

Le nouveau Bureau Fédéral comprenait, avec Dommanget, les camarades Barne, Carlier, Yvonne Clavel-Orlianges, Molinier, Thevenaut, P. Vaquez. Le Syndicat de l'Oise fournissait avec le secrétaire fédéral, les secrétaires à la pédagogie (Vaquez) et à la propagande (Carlier). Le Syndicat de la Seine fournissait les secrétaires corporatifs : au premier degré (Barne) au second et au troisième degrés (Molinier). Le Syndicat de Seine-et-Marne, représenté par Yvonne Orlianges, s'occupait du secrétariat aux relations internationales et de la gestion de la caisse de solidarité. Le Syndicat de Seine-et-Oise, en la personne de Thenevaut, assumait les tâches financières.

La dernière séance du Congrès était du 8 août. Le 10 septembre Gaonach était incarcéré scandaleusement à la prison de Quimper ; le 15 Gabrielle et Louis Bouët étaient déplacés d'office et la réintégration du normalien Cuenne se posait toujours.

Ainsi, au lendemain du Congrès de Grenoble, le Bureau Fédéral se trouvait à pied d'œuvre dans la lutte contre la répression gouvernementale. Il avait le devoir de protester, d'intervenir, d'apporter une aide efficace aux camarades frappés et de poser publiquement, en soulevant leur cas, les problèmes du respect de la liberté d'opinion des fonctionnaires et de la défense de l'école laïque. Et comme le Congrès avait décidé l'élargissement de la souscription Gaonach en une souscription dite de Défense laïque en faveur de tous les camarades frappés, comme en même temps l'action commune pouvait s'obtenir sur cette plateforme, le Bureau Fédéral, au cours de sa première réunion à Paris, avenue Mathurin-Moreau, décida, sur l'initiative de Dommanget, que la Fédération devait entreprendre d'urgence une vaste agitation.

Dans l'esprit de son promoteur, cette campagne devait revêtir des formes multiples : incessants communiqués de presse, diffusion de nombreux tracts, tenue de meetings, effort massif en faveur de la souscription de solidarité, front unique proposé aux organisations centrales ou locales se réclamant de la laïcité, du prolétariat ou admettant

le principe du droit d'opinion des fonctionnaires. En même temps, le Bureau Fédéral devait intervenir par délégations aux ministères de l'Instruction Publique et de la Justice et pressentir des parlementaires en vue de mettre gouvernement et parlement en face de leurs responsabilités. Tout donc devait être mis en œuvre pour défendre aux attaques cléricales et gouvernementales. Afin de donner un premier avertissement aux pouvoirs publics aussi bien que pour presser et coordonner l'action des syndicats en leur fixant un objectif immédiat et commun à atteindre, il fut décidé que les efforts se bloquaient tout d'abord sur une journée de protestation dont la date fut fixée au dimanche 24 octobre.

40 000 tracts furent lancés immédiatement qui se trouvèrent vite épuisés et 1 000 affiches passe-partout pour l'organisation des réunions publiques furent mises à disposition des syndicats, en deux tirages. On y ajouta 30 000 tracts de propagande sur l'origine, le caractère et les objectifs de la Fédération, le tout sortant de l'imprimerie de la Maison des Syndicats.

Ce dernier tract, de 2 page in-4, prouvait, par un ensemble de faits indéniables et patents, que la Fédération était à la fois « la plus ancienne », « la plus vigoureuse » et « la plus réaliste » des organisations syndicalistes universitaires. C'était une belle et décisive réponse à Glay et aux autres détracteurs qui voilaient les origines peu reluisantes du Syndicat National et affirmaient que notre groupement, perdu « dans les brouillards idéalistes » s'avérait « incapable de réalisations ». Dans sa partie finale, ce tract solidement charpenté reliait les cas concrets de Gaonach, G. et L. Bouët aux mots d'ordre fédéraux de l'heure.

Le tract, de 2 pages in-4, prouvait, par un ensemble de faits indéniables et patents, que la Fédération était à la fois « la plus ancienne » « la plus vigoureuse » et « la plus réaliste » des organisations syndicalistes universitaires. C'était une belle et décisive réponse à Glay et aux autres détracteurs qui voilaient les origines peu reluisantes du Syndicat National et affirmaient que notre groupement, perdu « dans les brouillards idéalistes » s'avérait « incapable de réalisations ». Dans sa partie finale, ce tract solidement charpenté reliait le cas concrets de Gaonach, G. et L. Bouët aux mots fédéraux de l'heure.

Le tract sur la défense de l'École laïque et des camarades frappés reprenait ces cas typiques et en tirait le sens profond :

« Il faut barrer la route au cléricalisme insolent ! Il faut défendre l'École laïque menacée ! Il faut riposter à la politique de répression gouvernementale. Il faut soutenir les maîtres mouchardés, salis, condamnés, sacrifiés.

Dans son encyclique du 11 décembre, le pape Pie XI qualifie la laïcité et le laïcisme de « peste de notre époque qui a corrompu la société humaine ». En bas comme en haut de la hiérarchie ecclésiastique, dans les groupements puissants qui gravitent autour de l'Église comme la Fédération Nationale Catholique, dans la presse réactionnaire de Paris et de province se mène une lutte vigoureuse, tenace, souple, tantôt sourde contre l'École laïque et ses maîtres. L'objectif ultime à atteindre fixé dans des ordres du jour, dans de multiples articles, dans des lettres pastorales et des ordonnances épiscopales est « l'abolition des lois dites de laïcité qui ont fait tant de mal à l'Église et à la France ». L'objectif immédiat est, sous prétextes d'économies, la suppression d'un grand nombre d'écoles laïques concurrentes et sous prétexte de neutralité violée, la perte des instituteurs les plus laïcs.

Les cléricaux, en exploitant la situation politique et financière actuelle, espèrent réaliser leurs desseins. Ils s'en vantent parfois avec un cynisme déconcertant et les résultats qu'ils peuvent porter à leur actif, au cours des dernières années, sont en effet des plus encourageants.

Est-ce qu'ils n'ont pas obtenu le maintien du régime confessionnel dans les départements de l'Alsace-Lorraine ? Des îlots complètement sous la coupe de l'Église n'ont-ils pas été créés dans les régions où le haut patronat a fait appel à une main d'œuvre étrangère abondante ? Est-ce que des religieux ne rentrent pas sous l'œil complaisant du pouvoir ? Est-ce que le gouvernement ne subventionne pas des missions qui établissent des écoles confessionnelles en Syrie et ailleurs ? Est-ce que la liberté des pères de famille n'est pas fréquemment et impunément violée par des propriétaires par des prêtres, surtout dans nos départements de l'Ouest ? Est-ce que la liberté des pères de famille n'est pas fréquemment et impunément violée par des propriétaires et par des prêtres, surtout dans nos départements de l'Ouest ? Est-ce que la fréquentation scolaire des écoles publiques n'est pas sabotée par de nombreux prêtres d'un bout à l'autre de l'année sous les prétextes les plus futiles et sans que l'instituteur puisse opposer une résistance sérieuse ? Est-ce que le droit commun est appliqué aux maîtres de l'enseignement privé en matière de titres de capacité ? Est-ce que des maîtresses publiques d'esprit clérical ne font pas faire des

prières à l'École au su et au vu des inspecteurs, en violation formelle du règlement ?...

De tels faits et cent autres que nous pourrions citer doivent faire réfléchir. »

Ce tract vigoureux fournissait un excellent bouillon de culture pour préparer et alimenter la campagne fédérale.

Il faut bien le dire et le rapport moral fourni au Congrès de Tours d'août 1927 le souligne :

« Plus d'un camarade, dans la Fédération même, restait sceptique quant au succès d'une telle campagne. On trouvait que nos Syndicats ne pourraient organiser des réunions publiques, que nous étions téméraires, que la Fédération ne pouvait se permettre une action de cette ampleur, que les orateurs faisaient défaut, que nous partions trop tôt... »

Mais, tendu vers le but, le secrétaire fédéral ne se laissa arrêter ni par les obstacles réels ni par mes fondrières supposées. Il voyait dans cette pression vigoureuse non pas seulement la meilleure façon de défendre les camarades frappés et de réaliser ce front unique depuis longtemps réclamé en vain, mais le meilleur moyen de faire reculer les luttes intérieures de tendance et de faire progresser d'un bond les effectifs fédéraux.

Le résultat dépassa en étendue, en profondeur et en clarté toutes les espérances fondées sur la campagne.

L'agitation commença le 17 octobre par le meeting d'Angers. Il groupa 200 personnes, principalement des fonctionnaires et des petits bourgeois, sous la présidence de E. Bazot. Michel Piquemal (Indirectes), L. Boutreux et L. Bouët y prirent la parole. La conduite des dirigeants locaux du Syndicat National, torpillant le meeting par une note de dernière heure encartée dans leur bulletin, fut sévère jugée.

L'agitation continua le 22 octobre par les meetings de Lyon et de Brest.

À la Bourse du Travail de Lyon, devant plus de 3 000 auditeurs, huit orateurs furent frénétiquement applaudis : Pillet pour l'A.R.A.C. (Association Républicaine des Anciens Combattants), Richard pour la

Libre-Pensée, Bontemps pour la Ligue des Droits de l'Homme, Piquemal au nom du Cartel des Services Publics, Vernochet au nom de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement, Bernard et Baroux pour la Fédération. L'ordre du jour fut voté par acclamation. Ce fut un magnifique succès. M. Herriot, maire et ministre de l'Instruction Publique, invité par lettre recommandée que Moulin lui avait fait parvenir, était absent.

Le même jour, à Brest, un millier d'assistants, nombre qu'on n'y atteignait que très rarement, applaudissaient Martin des S. A., Le Gall du S. R., Barenton du P. C. et Delourme au nom de la Fédération. Drapier président avec un unitaire et un confédéré comme assesseurs.

Le 23 octobre à quimper, à Carhaix, à Morlaix, des salles combles adoptèrent un ordre du jour qui fut envoyé au préfet du Finistère.

Le même jour, à Paris, dans la grande salle de la Grange-aux-Belles, plus de six mille travailleurs des services furent atteints et à Dijon, au grand cirque Tivoli, par suite d'un accord entre l'U. R. unitaire et le syndicat de la Côte d'Or, la répression universitaire fut évoquée. Ainsi, avant même la journée du 24 octobre qui devait polariser en une vaste démonstration nationale la protestation du corps enseignant et de la classe ouvrière, des meetings importants s'étaient déjà tenus dans le pays.

Le 24 octobre, l'opinion fut saisie au cours de quatorze meetings à Perpignan. Compiègne, Nantes, Saumur, Le Mans, Bauvais, Besançon, Mâcon, Montceau-les-Mines, Chalon-sur-Saône, Hennebont, Avignon, Nice. Ce fut une réussite. À noter qu'en Vaucluse, grâce à Mussigmann et Denante, la Fédération sans syndicat organisait le meeting et le secrétaire de la section du Syndicat National, Cluchier, un peu surpris, dut apporter l'appui de son groupement aux orateurs et organisateurs. À Nantes, Malgré le torpillage du *Populaire* et de l'Union Locale confédérée, il y eut plus de 200 personnes et à Nice, de l'aveu de la *France* et du *Sud-Est*, l'auditoire fut « extrêmement attentif et sympathique ». Tout se passa dans le plus grand calme, en dépit des prophéties du folliculaire Jean Le Mée dans le *Journal des Débats* sur l'organisation du désordre » par les instituteurs syndicalistes.

Ces réunions continuèrent le 27 à Seloncourt et Sète, le 29 à Marseille (1 000 auditeurs), le 30 à Saint-Étienne, le 3 novembre à Agen,

le 4 à Marmande. Le 7 novembre, en accord prévu pour ce jour à Angoulême, Audincourt, Autun, Besançon, Châteauroux, Douarnenez. Dans un article de l'*É.É.* (31 octobre), spécialement consacré à la démonstration de masse décidée par le dernier Comité Confédéral National en faveur de l'augmentation des salaires, de l'échelle mobile, de la journée de 6 heures et contre les 11 milliards d'impôts nouveaux, le secrétaire fédéral avait écrit que c'est en accomplissant « leur devoir de classe » que les éducateurs syndiqués feraient le mieux respecter leurs droits.

Le Syndicat National refuse le front unique et torpille la campagne

[Retour à la table des matières](#)

Que faisaient Glay et le bureau du Syndicat National pendant ce temps ?

Par lettre en date du 11 octobre, le Bureau Fédéral avait proposé l'action commune au Syndicat National en joignant à la plateforme de la liberté d'opinion et de la défense laïque la question de l'indemnité mobile et de la revalorisation des traitements.

Le Bureau Fédéral n'ignorait pas que les dirigeants du Syndicat National, grands partisans de la collaboration avec les chefs, étaient hostiles à toute collaboration avec les syndicalistes de la Fédération. Mais il pensait qu'étant données les circonstances, la force des choses, à défaut de la bonne volonté, contraindrait les responsables du Syndicat National à opérer, ou plutôt à subir, ce rapprochement. Il le pensait d'autant plus qu'il venait d'entrer en fonction et que par un hasard heureux de ses membres n'avait directement polémique avec les dirigeants du Syndicat National

Cette offre de front unique, reconnue « courtoise » par les chefs du Syndicat National et qui était assez souple pour permettre l'établissement en commun d'un plan général d'action resta sans réponse directe. Mais Glay, sans avoir sollicité des membres de la C.A.P. du Syndicat national, mit tout de suite en garde les sections

départementales. On ne s'expliquerait pas sans cette intervention rapide plusieurs rejets d'action commune et surtout les motifs invoqués.

C'est ainsi que le Conseil Syndical du S.N. de l'Hérault, réuni le 14 octobre en vue de statuer sur sa participation au meeting proposé par notre Syndicat, décidait de répondre négativement, se réservant, disait-il, « d'intervenir à son heure en faveur des *camarades cités* » *et arguant « que le meeting projeté semble faire partie d'une campagne d'agitation entreprise par un parti politique »*. Ce sont à peu de chose près les termes mêmes dont Glay se servit pour repousser publiquement les offres d'unité d'action le 17 octobre. N'écrivit-il pas que ces propositions de front unique étaient « faites pour des buts politiques à peine masqués » ? Il revint à la charge la veille du 24 octobre dans *Le Peuple* et dans *La Montagne*, quotidien socialiste d'Auvergne dirigé par Alexandre Varenne, précisant dans cette dernière feuille :

« Les U.D. de la C.G.T. sont sollicitées en ce moment pour participer à une campagne de la Fédération de l'Enseignement en faveur de l'école publique. Le motif en serait noble, si sous ce vocable de défense laïque on ne visait pas surtout l'entrée de quelques éléments nouveaux dans le tourbillon communiste... »

Et plu loin, il écrivit qu'« on cherchait une occasion de *propagande en faveur des thèses communistes* ».

Il est donc clair que Glay rejetait la proposition fédérale en enfourchant le dada anticommuniste. Bientôt, Lebaillif, secrétaire de la Commission Sociale du S.N., lui emboîta le pas. En un article extrêmement violent, il affirma que la Défense laïque n'était pour la Fédération qu'un « filon à exploiter ». Il laissa croire que nous propositions l'action commune sur « l'ordre de Moscou ». Il poussa l'effronterie au-delà des limites permises en nous présentant « le rameau d'olivier de la main gauche » tandis que nous dissimulions « la matraque » de la main droite. Mais en reconnaissant que l'action fédérale entreprise n'était pas « sans péril » pour le S.N. il dévoilait par cela même la position fautive par Glay, il indiquait aux moins prévenus que le S. N. était touché.

À la Commission Administrative Permanente de la Noël (27-28 décembre 1926) il ne se trouva que deux membres, Lapierre et Marthe Pichorel, pour estimer que la lettre de la Fédération méritait une réponse. M^{elle} Rousseau et Carré abondèrent dans le sens de Labaillif qui considérait la lettre comme « nulle et non avenue » et y répondit, prétend-on, par le mot de Cambronne. Labaillif ajouta que la proposition de la Fédération était une « manœuvre » des unitaires :

« Ils ne se font, dit-il, aucune illusion sur le sort de leur lettre mais savent que tout en nous faisant perdre notre temps, ils se créent ainsi une tribune ».

« Ensuite, la C.A.P., sur la proposition de Roussel, décida de passer à l'ordre du jour. C'est ce que Glay, dans L'Œuvre, déformant les faits, comme à l'habitude, enregistra en écrivant que « l'essai de noyautage tenté avec persévérance sur la C.P. elle-même avait pitoyablement échoué ».

Ainsi le S.N. se plaçait au-dessous de la Ligue de l'enseignement qui le 9 novembre avait fait parvenir deux lettres au secrétaire fédéral l'informant qu'elle demandait une audience au ministre de l'Instruction Publique pour les Bouët et qu'elle appuierait auprès du ministre de la justice la demande de grâce pour Gaonach formulée par la Ligue des Droits de l'Homme.

Non seulement le S.N., par la plume et la parole de ses leaders, repoussait grossièrement ou dédaigneusement la campagne fédérale ; il s'efforçait de la torpillait. Glay, dans *La Montagne*, la présentait comme une « aventure » et les « feuilles d'information » à ses sections étaient des mises en garde en règle. La souscription même devenait un « tapage persévérant ». De concert avec la Ligue des Droits de l'Homme dont il était membre du Comité Central et avec la Fédération des Fonctionnaires dont il était membre du Bureau, il faisait croire que G. et L. Bouët avaient obtenu satisfaction, que Barthou allait gracier Gaonach et même il ajoutait que si cette grâce était retardée, la faute était imputable à la Fédération.

« Ceux-là mêmes, écrivait-il cyniquement, qui nous décochent leurs flèches empoisonnés (!) ne font rien pour hâter la libération de Gaonach ». (*La Tribune des Fonctionnaires*).

À la vérité, le Bureau Fédéral, tout en sollicitant l'avis de Gaonach, premier intéressé, s'en tenait comme c'était son devoir à la justice et à la réintégration mais reconnaissait volontiers qu'une grâce obtenue sous la pression de l'opinion n'a pas le caractère humiliant d'une grâce sollicitée par l'intéressé.

Dans un article du *Peuple* « Le dégonflage des instituteurs unitaires », Glay reconnut toutes ses manœuvres en écrivant :

« Nous avons contribué pour beaucoup à empêcher la confusion répandue par les unitaires dans nos sections syndicales... »

Il allait plus loin. Après avoir traité impudemment les syndiqués unitaires de « néophytes de la laïcité », il concluait :

« Notre position est nette au syndicat : nous nous posons en adversaires résolus de ceux qui galvaudent l'idée laïque pour satisfaire leurs petites combinaisons et nous ne leur pardonnons pas d'exploiter la fonction d'instituteur pour des fins purement politiciennes ».

Des « fins purement politiciennes » : une souscription de solidarité, l'action en faveur de l'École laïque, la défense de camarades frappés dont l'un était en prison ! Glay dépassait la mesure.

Mais malgré tous ses efforts pour brouiller les cartes, Glay n'empêche ni le succès de la campagne, ni la réalisation du front unique à la base dans un grand nombre de départements. Au moment même où paraissait cet article du *Peuple*, la Fédération enregistrait avec la plus grande satisfaction la réalisation du plus large front unique obtenue jusque-là. À Lyon, 21 organisations, à Marseille, 40, dans l'Anjou et le Finistère, 7 avaient participé à nos meetings.

Au Bureau Fédéral du 4 septembre, Dommaget annonçait déjà que le front unique à la base avait été réalisé avec le Syndicat National dans cinq départements et, ce qui n'était pas moins réconfortant, avec les syndicats autonomes de la Loire et du Rhône. On avait même vu à Saint-Étienne – rapprochement symbolique – Baldacci du syndicat autonome, Testut du Syndicat National et Bernard du Syndicat uni-

taire, prendre successivement la parole comme au temps où ils étaient tous les trois de la Fédération.

La campagne fédérale avait continué le 14 novembre le meeting de Saintes, où Renée Papaud prit la parole ; le 17 avec le meeting de Clermont-Ferrand, où Boyer, Giron et Rayat intervinrent ; le 28 avec celui de Tarare, ville où il était jusque-là difficile de réunir plus de 250 personnes et où Bernard et Moulin parlèrent devant 400 auditeurs.

L'effronterie de Glay parlant d'« échec » de la campagne laïque apparaît mieux à la lueur des meetings réussis de Pontarlier, Melun, Lorient, Belfort, Foix qui se tinrent dans le première quinzaine de décembre. À Belfort, où il n'y avait pas de syndicat unitaire, le meeting fit l'effet d'un pavé dans la mare aux grenouilles de la section du S. N. qui, « forte » de 280 membres, dormait d'un profond sommeil. Elle se réveilla en sursaut, ne sachant plus où elle en était. À l'offre d'action commune, elle répondit oui, puis non, puis oui, puis non, ainsi du reste que les autres syndicats confédérés. Finalement, on ne sait pas si elle participa au meeting : en tout cas son secrétaire parla au nom de la Ligue des Droits de l'Homme qui, avec le Parti Socialiste et après bien des hésitations, avait accepté l'action commune.

À Foix, le front unique fut réalisé sur toute la ligne : 18 organisations locales firent bloc. Jamais manifestation n'avait réuni dans cette ville un tel nombre de groupements malgré la violente campagne du quotidien régional réactionnaire *L'Express du Midi* et il faudra arriver aux jours sombres de la montée fasciste pour voir se constituer un front unique de cette envergure.

Suite de la campagne laïque

[Retour à la table des matières](#)

Au cours de la seconde quinzaine de décembre 1926 et dans le mois de janvier 1927 la campagne continua en Seine-et-Marne (Montereau), dans les Côtes-du-Nord (Loudéac, Roastreten, Lannion), dans le Rhône (Villefranche, Monplaisir), dans la Mayenne (Laval). Elle devait se poursuivre les mois suivants à Guingamp (13 février), à Aire-sur-Adour (27 février), à Montmorency (6 mars), Givors et VII^e arrondissement de Lyon (11 mars), La Roche-sur-Yon (27 mars), Épi-

nal (8 mai), Quimper (18 mai), avec 700 personnes, rennes (22 mai). On ne saurait trop souligner que dans les Landes, la Vendée, les Vosges, la Fédération n'ayant pas de syndicat prenait l'initiative de la lutte publique au lieu et place du syndicat national défaillant. Ainsi, une poignée de syndiqué unitaires isolés montraient plus de cran que 700, 800 ou 900 membres d'une section départementale du S. N. Parmi les syndiqués isolés des Vosges figurait avec Lhuilier le professeur Pierre Laurent, alors en butte aux manœuvres tortueuses du trust Lederlin et qui, après avoir démissionné de l'enseignement, devait devenir rédacteur à l'*Humanité* sous le nom de Darnar ⁴. À Aire-sur-Adour, c'est une courageuse syndiquée du S.N., M^{elle} Martin, qui organisa le meeting où Antoine et Marcelle Richard ainsi que Robert Lacoste prirent la parole ⁵.

Au moment où il rédigeait son rapport moral annuel, le secrétaire fédéral dénombrait soixante-six meetings, nombre impressionnant et qui – on le sut par la suite – ne fut pas sans donner de l'humeur au P.C. et au Secours Rouge. Dommaget notait également que toutes les régions du pays, sauf le Nord et la Lorraine, avaient été touchées par les réunions fédérales, et il signalait les syndicats qui s'étaient particulièrement distingués : le Rhône, le Finistère, le Doubs, Les Côtes-du-Nord. Il annonçait que onze sections du S.N. avaient officiellement participé aux meetings et terminait la relation de cette campagne retentissante sur cette conclusion reproduite dans l'*Émancipation* du 10 juillet 1927 :

⁴ Pierre Laurent, passé à l'*Humanité* où il signait Pierre-Laurent Darnar, était en 1939 rédacteur en chef adjoint du quotidien du P. C. Arrêté en 1939, puis interné, il devait attendre d'être libéré pour se séparer sans publicité du parti, et rejoindre la Résistance. Il est actuellement directeur politique du quotidien grenoblois le *Dauphiné Libéré*.

⁵ Robert Lacoste (né en 1898), ancien rédacteur à la Caisse des Dépôts, futur secrétaire de la Fédération des Fonctionnaires et membre de la S.F.I.O. Il devait être plus tard l'un des organisateurs de la Résistance d'inspiration socialiste, député à partir de 1945, et plusieurs fois ministre. Il ne devait cependant connaître une véritable notoriété que comme ministre de l'Algérie à l'époque de la guerre et son nom est resté lié au souvenir d'une certaine forme de répression.

« Malgré bien des manœuvres, malgré la défection de diverses sections du S.N. qu'appuya parfois la presse « de gauche », nos meetings ont obtenu, dans l'ensemble, un indéniable succès. Partout nos ordres du jour de protestation ont été adoptés, souvent envoyés aux autorités supérieures ou déposés dans les Académies et les préfectures. Partout dans la presse locale, bon gré mal gré, a été tenue de relater nos manifestations. Partout les organisations locales mises au pied du mur ont été contraintes de prendre position. Nous avons pu grouper autour de notre plateforme de protestation aux quatre coins du pays, des centaines d'organisations : syndicats unitaires, syndicats autonomes, syndicats confédérés, libre-pensée, amicales laïques, loges maçonniques, sections de la Fédération des Fonctionnaires, sections socialistes, cellules communistes, sections des Droits de l'Homme, Bourses du travail, etc...

Cette vaste campagne nous a permis, non seulement de défendre l'École laïque et les camarades frappés en suscitant une pression populaire énergique, mais de secouer la torpeur des groupements voisins et d'administrer au personnel une preuve éclatante de ressort et de vigueur ».

Les réunions, si nombreuses et si importantes qu'elles aient été, ainsi du reste que la réalisation de l'action commune, ne représentaient qu'un des aspects de cette vaste campagne.

La fédération administrera encore au personnel et à l'opinion une autre preuve de dynamisme en organisant des manifestations contre René Benjamin, insulteur de l'École publique et des maîtres, en assurant ainsi le succès de la souscription en cours.

Dans l'É.É. du 3 octobre, Dommaget, sous le pseudonyme de Jean Prolo, dénonçait les ordures de l'auteur de Gaspard, et le 24 octobre, les syndicats étaient informés que le sieur Benjamin allait faire une tournée de conférences en province. On les engageait à rappeler à la pudeur l'écrivain réactionnaire. Grâce à la Fédération, Benjamin fut reçu comme il convenait à Épinal, Dôle, Saint-Étienne et Lyon. À la suite des incidents de Saint-Étienne (7 février) Quonten et Doron furent poursuivis. À Lyon (18 mai), le Syndicat de l'Enseignement universitaire fut la seule organisation professionnelle qui osa passer outre à l'interdiction de la manifestation par arrêté du maire Herriot. Nos camarades affrontèrent un déploiement militaire et policier comme on en avait vu rarement dans cette ville.

La souscription de solidarité atteignit une trentaine de mille francs en quatre mois. Mais en vertu de la force acquise, des milliers de francs parvinrent encore à la trésorerie adjointe, Yvonne Orlianges, après la clôture officielle de la souscription fixée par le Bureau Fédéral à la date du 31 janvier.

Le relevé récapitulatif par département montre les syndicats qui ont fournis le plus d'efforts pour « alimenter la caisse en sollicitant dons et aumônes sous le prétexte fallacieux de laïciser l'école » suivant les amabilités de Glay (*Le Peuple*, 2 décembre 1926). L'Indre arrive en tête avec 2 453 fr. 30 ; le Finistère ensuite (1 875 fr. 50). Viennent après : le Maine-et-Loire (1 724 fr. 50) la Loire (1 591 fr. 25), l'Oise (1 550), le Rhône (1 444 fr. 40). La C.G.T.U. avait versé 1 000 francs et le S. N. avait tout de même daigné verser la même somme qu'il fit remettre directement à Gaonach.

Positions de la Fédération sur le plan laïque

[Retour à la table des matières](#)

Chose importante, cette lutte pour la défense de l'école et des maîtres revêtait un autre aspect, des plus original, du fait même qu'elle était menée par une organisation essentiellement révolutionnaire. Autant par la force des choses que pour riposter aux perfidies de Glay et des autres chefs du S.N., la Fédération fût amenée, en effet, à clarifier sa position idéologique par rapport à l'École Laïque.

Dès le 21 octobre, dans un communiqué aux journaux, le Bureau Fédéral précisait que la Défense laïque « doit être autre chose qu'un thème « électoral » et le 26 décembre, dans l'*É.É.*, Dommanget applaudissait à l'heureuse initiative du syndicat du Doubs qui, sous le titre suggestif : *Laiques, défendons-nous !* et par la plume de Lucien Hérard éditait une brochure dont le tirage s'éleva à 2 000 exemplaires.

Mais c'est dans l'*É.É.* Du 2 janvier, par la voix de son secrétaire général, que la Fédération dissipa vraiment toute équivoque. Dommanget rappela tout d'abord que la Fédération avait toujours été à la pointe du combat pour la défense de l'École publique ; après quoi il souligna la différence entre la position laïque du Syndicat National et la position laïque de la Fédération.

« D'abord nous défendons effectivement, publiquement, vigoureusement l'École Laïque. C'est là un fait patent, tangible, incontestable contre lequel les insinuations les plus malveillantes et les plus mesquines ne peuvent rien ».

Et Dommanget cite à l'appui l'exemple le plus récent :

« Depuis la rentrée, nous avons saisi l'opinion, nous avons alerté toutes les organisations se réclamant de la laïcité, nous avons provoqué selon l'expression d'un plumitif bourgeois toute une levée de boucliers. C'est ce que Glay, très aimablement, qualifie « exploiter un filon » et « satisfaire des petite combinaisons ». Le personnel appréciera cette étrange façon d'interpréter les faits.

Depuis Octobre, le bureau du Syndicat National s'est endormi au point de vue laïque sur le mol oreiller des décisions du congrès de Strasbourg pendant que nous prenions la tête de manifestations de Défense laïque dans toute la France... il a fait pis :... Il s'est ingénié à enrayer la poussée d'en bas qui, des quatre coins du pays répondait à notre appel. Si c'est ainsi que se manifeste la « supériorité des méthodes » des dirigeants du Syndicat National, nous avouons préférer de beaucoup les nôtres car l'action, quelles qu'en soient les modalités, vaut toujours mieux que l'inertie et que le défaitisme corporatif ».

Mais ce n'est pas tout :

« Au cours de leur exposé, écrit Dommanget, nos orateurs se sont toujours écartés du laïcisme vulgaire ».

Et il précise sa pensée en ces termes :

« Oui, nous défendons l'École laïque contre les cléricaux arrogants, contre les démocrates défailants, mais nous l'attaquons du point de vue syndicaliste, du point de vue de classe, je veux dire que nous ne manquons jamais de faire à son sujet les réserves qui s'imposent. Nous ne serions pas des instituteurs et professeurs syndicalistes, c'est-à-dire des éducateurs attachés à leur profession et pénétrés de l'importance de leur mission, si nous n'étions pas les premiers à reconnaître et à proclamer les la-

cunes, leurs faiblesses et les erreurs de l'École laïque. Nous ne serions pas des instituteurs, des professeurs révolutionnaires si nous ne dénoncions le caractère de classe de l'École publique de ce pays.

Elle n'est pas autre chose, comme l'écrivait l'héroïque Blanqui, qu'une « manufacture de pénombre » au service de la classe dirigeante. Hier, entre les mains des prêtres, l'école servait la classe nobiliaire aujourd'hui elle est l'instrument de la bourgeoisie capitaliste. Et bien que sortant pour la plupart des rangs de la classe ouvrière, les maîtres de toutes catégories ne sont dans leur généralité – selon le mot de Pécaut – que des « mécaniques savantes » remontée par la bourgeoisie, à son gré et dans son intérêt. Nos programmes ont été manifestement établis par des bourgeois, pour des bourgeois. Autrement on ne s'expliquerait pas cette insistance, même en arithmétique, à faire résoudre aux petits enfants des travailleurs tant de problèmes de rentes les intérêts, les alliage de métaux précieux, les lingots d'or... Il n'y aura d'école réellement laïque – c'est-à-dire débarrassée de tout enseignement dogmatique – que dans une société sans classe. Et c'est pourquoi nous ne comprenons pas la laïcité à la façon des bourgeois platement anticléricaux et à la façon de leurs alliés qui s'efforcent de faire pénétrer l'idéologie bourgeoise dans les organisations ouvrières.

À notre époque de crise, l'État-bourgeois considère qu'il est plus urgent de renforcer sa police matérielle (armée, gendarmerie, etc.) que sa police spirituelle dont l'école est le plus bel instrument.

Il considère aussi qu'en sacrifiant aux rancunes cléricales les maîtres les plus ardemment laïcs – c'est-à-dire les unitaires et les communistes – il contribue à préserver son École de toute infiltration prolétarienne. Chercher ailleurs l'explication de la carence du pouvoir bourgeois dans le domaine scolaire, c'est perdre son temps.

Voilà ce que nous avons dit en substance au cours de nos meetings, car notre rôle consiste justement à dénoncer la carence de l'État-bourgeois et à mettre en relief la distance énorme qui existe entre la théorie démocratique et la pratique de classe.

Épilogue de affaires Gaonach, G. et L. Bouët

[Retour à la table des matières](#)

Qu'advint-il de Gaonach ? La pression vigoureuse de la Fédération aboutit à sa mise au régime politique dans la mesure, évidemment, où ce régime est applicable en province, dans des prisons sans quartier spécial. Gaonach put lire, correspondre, prendre les repas que lui apportait sa jeune femme, recevoir des visiteurs au poste de garde transformé en parloir. Seul, Jean Cornec, qui assurait, en l'absence de Gaonach, le service fédéral de libraire, se vit refuser toute autorisation de visite par la préfecture.

Malgré tous les efforts de la Fédération, la libération de Gaonach ne put être arrachée, et c'est seulement à l'expiration de sa peine que l'emprisonné sortit. Il avait été largement desservi par les mensonges et les calomnies venant, soit du Syndicat National, soit de la Fédération des fonctionnaires, à l'instigation de Glay et de Huguen, secrétaire de la section finistérienne des fonctionnaires. On avait vu à Paris la *Tribune* et la *Revue*, à Brest, le journal réactionnaire *La Dépêche* et le journal de Goude, *Le Cri du peuple*, rechercher les paroles de Gaonach pour mieux l'accabler, parler de son « imprudence », de ses « outrances de langage ». Puis après avoir bien dénaturé les faits, ces feuilles avaient refusé d'insérer les rectifications émanant de la Fédération ou du Syndicat du Finistère.

L'É.É. Du 10 avril 1927, un mois avant l'élargissement de Gaonach, donnait encore en un article des Cornec, un échantillon des mensonges de Glay, touchant l'emprisonné. Le secrétaire général du Syndicat National n'allait-il pas jusqu'à accuser Gaonach d'avoir fait le « jeu de la réaction » en « vidant » sa classe, ce qui fut reconnu absolument faux ?

En ce qui concerne G. et L. Bouët, les forces administratives et les forces cléricales furent tenues en échec deux mois durant. Rappelons les grandes lignes de cette affaire.

Dès le 9 septembre 1926, l'Inspecteur d'Académie Signoret informait les Bouët que leur maintien à Lézigné n'était plus possible à la suite du double acquittement du curé du lieu, ce qui représentait, paraît-il – « dans l'esprit des populations, une véritable condamnation morale » En conséquence, il les invitait, soit à accepter le poste de Bourg-l'Évêque, dans la région la plus éloignée des centres et la plus inféodée au cléricisme, soit à demander un poste double dans un autre département. C'était la reculade de l'administration devant l'Église en plein Anjou réactionnaire, et cela d'accord avec Herriot probablement. L'Inspecteur d'Académie n'ignorait pas, en effet, que depuis plus de dix-huit mois, G. et L. Bouët, quoique irréprochables sur le terrain professionnel, avaient été le point de mire des attaques cléricales angevines. Au surplus, dans une lettre au ministère, il avait reconnu que nos camarades représentaient « à tort ou à raison dans cette affaire la cause laïque ».

Par lettre du 12 septembre, G. et L. Bouët n'acceptèrent aucun changement de résidence « dans des manœuvres nouvelles du curé. Le déplacement fut prononcé le 23 septembre. Il est visible que le Préfet précipitait les choses en vue de la rentrée. Cependant, un certain nombre de pièces essentielles manquant au dossier, G. et L. Bouët avaient refusé toutes explications quand au fond de l'affaire. Un recours au ministre fut adressé (27 septembre). De la sorte nos camarades purent, en gagnant du temps, administrer la preuve que la rentrée à Lézigné s'effectuait dans de bonnes conditions en dépit d'une nouvelle campagne cléricale épaulée cette fois par *Le Matin*.

Le 25 octobre, la fédération enregistrait un succès : l'arrêté préfectoral du 23 septembre était annulé. Mais quelques jours plus tard, une procédure de déplacement d'office était entamée et nos amis étaient nommés à Contigné, à 10 kilomètres d'une gare et aux antipodes de Saumur. Le coup était dur, car il atteignait à la fois G. et L. Bouët et l'É.É. Mais il fut paré grâce au jeu d'une permutation que le préfet accueillit volontiers. G. et L. Bouët purent être nommés à Méron, à 4 kilomètres de la gare et du bureau de poste de Montreuil-Bellay, et à 18 kilomètres de Saumur. Ainsi, d'une part, un autre ménage unitaire s'installait à Lézigné, ce qui assurait la continuité du travail de pénétration laïque, et d'autre part, nos camarades, non seulement n'étaient pas brisés – comme on le craignait un moment – mais se rapprochaient du siège de l'É.É.

Les affaires Gaonach et Bouët trouvèrent leur écho à la Chambre. Elles furent évoquées par les communiste Baroux et André Berthon, par le clérical Guérin, les 19 et 20 novembre 1926. C'est au cours de sa réponse que le ministre Herriot, faisant allusion au recours légal dont usèrent G. et L. Bouët, se tailla un petit succès de rire en s'écriant :

« Les personnes dont il est question sont des personnes très convaincues de leurs idées mais, en même temps, extrêmement procédurières (?). Il n'est pas rare que l'on trouve chez la même personne, un mélange de mysticisme et de procédure. On peut avoir, à la fois, une âme de martyr et de clerc d'huissier. »

Il est à peine besoin d'ajouter qu'en plus de ces deux affaires préoccupant spécialement la Fédération, celle-ci ne manquait pas de défendre et soutenir Aviolle, Beuzelin, Heyder, Julliot, P. Laurent, Pons, Thibault, Jean Cornec, qui, à des degrés divers, se trouvaient inquiétés. Sans doute ils n'obtinrent pas toujours satisfaction, mais on ne saurait oublier que le ministère d'Union Nationale alors au pouvoir, rappelait à bien des égards les ministères de répression du Bloc National.

Quant au normalien Cuenne, la Fédération le secourut jusqu'à son admission au concours des P.T.T. et sa nomination comme tel à Toulouse, le 1^{er} décembre.

La lutte pour le traitement unique et les revendications corporatives

[Retour à la table des matières](#)

Parallèlement à la campagne publique de défense et de lutte contre la répression la Fédération poursuivait ses efforts corporatifs et pédagogiques.

Grâce à Barne et Blaise, sur place à Paris, et qui avaient participé de près jusque-là à l'action du Cartel des Fonctionnaires groupant plus de 200 000 membres, une liaison sérieuse s'établit entre cet organisme

et le Bureau Fédéral. Ces deux camarades siégèrent du reste à la Commission Exécutive du Cartel.

À la conférence nationale du Cartel, qui se tint à Paris le 3 avril et dont l'une des deux séances fut présidée par le secrétaire de la Fédération, 9 camarades étaient présents, dont 3 du B. F. Ils développèrent le point de vue fédéral sur le traitement unique et la répartition des crédits dont disposait la Commission Martin et demandèrent que la revalorisation fût liée au problème du Traitement unique. La Conférence admit unanimement le principe du Traitement unique. C'était un résultat, mais en ce qui concerne la suppression des indemnités de résidence, la Fédération se heurta, une fois de plus, à la conception des autres groupements.

Sans doute la conception intime des militants de tête de la Fédération était de doter du même traitement la plus humble institutrice d'école maternelle et le plus savant professeur de Faculté ! Il fallait bien pourtant composer avec la hiérarchie bourgeoise et établir des traitements en rapport avec la « valeur » des maîtres et la période plus ou moins longue nécessitée pour conquérir des titres. Aussi bien les travailleurs de l'Enseignement, étaient-ils divisés en 4 grandes catégories : enseignement supérieur, enseignement secondaire, enseignement Primaire Supérieur, enseignement primaire. Chaque catégorie était pourvue d'un indice : 300 au maximum pour les professeurs d'Université de Paris et 100 au maximum pour les instituteurs. La progression était assurée d'une façon normale et logique : d'une part, dans chaque catégorie et d'autre part, d'une catégorie à l'autre du fait que l'indice supérieur de la deuxième catégorie par exemple, était sensiblement le même que l'indice inférieur de la première catégorie. Naturellement, en vertu du principe : « À travail égal, salaire égal », l'égalité de traitement entre hommes et femmes déjà réalisée dans l'enseignement primaire et primaire supérieur était étendue à l'enseignement secondaire. Enfin, tant pour assurer le recrutement compromis que pour diminuer l'écart entre le socle et le sommet pour chaque catégorie et, par conséquent, s'acheminer vers le Traitement unique intégral, un traitement plus équitable était donné aux débutants. Il était pour un instituteur stagiaire des trois quarts du traitement d'un instituteur titulaire.

La revalorisation liée étroitement au système du Traitement unique par catégorie était assurée du fait que les chiffres de traitement dans

une catégorie quelconque correspondaient à l'indice 500 de cherté de vie.

Le projet indiquait comment le Traitement unique moyen pouvait être obtenu sans qu'il en coûtât un centime au budget et chaque fonctionnaire touchant exactement les mêmes sommes revalorisées qu'avec le système des échelles.

Il suffisait de faire le total des sommes gagnées pendant toute la carrière de la titularisation à la retraite et de diviser par le nombre d'années de service. Le traitement moyen obtenu était le Traitement unique. Il ressortait à 18 600 francs pour un instituteur titulaire, ce qui, contrairement au système actuel, évitait aux jeunes de 20 à 30 ans de restreindre leurs besoins, à l'âge précisément où le mariage, les enfants, les sorties plus fréquentes exigent une capacité d'achat maximum.

Afin de maintenir le taux du Traitement unique par catégorie en rapport avec le coût de la vie, l'échelle mobile se trouvait appliquée dès que l'indice dépassait 500 et après chaque augmentation de 30 points Le traitement se trouvait ainsi augmenté uniformément pour tous les fonctionnaires d'une même catégorie et la pyramide des traitements demeurait intacte. Comme on ne se faisait pas d'illusions sur la proche réalisation du projet, la répartition égalitaire était envisagée pour l'indemnité mobile en tant qu'indemnité d'attente. Mais cette fois, le souci du maintien de la pyramide disparaissant, l'indemnité était répartie uniformément entre tous les fonctionnaires sans distinction de catégorie. La répartition se faisait par une simple division après augmentation du coût de la vie. Par exemple, si la cherté de la vie montait de 10 % le crédit global augmentait de $1/10^e$ et c'est de $1/10^e$ qui était réparti également. Ainsi, chose curieuse et plutôt paradoxale par le jeu de l'échelle mobile avec répartition uniforme, l'application intégrale du projet, cristallisait les traitements par catégorie tandis que le rejet du projet, grâce à l'échelle mobile et à la répartition égalitaire, tendait au nivellement entre les catégories, c'est-à-dire à un acheminement vers le T. U. intégral.

Le projet supprimait les indemnités de direction, de C. C., de résidence et de logement ce qui, en réduisant les divisions dans le personnel détruisait aussi le grand argument des adversaires de l'assimilation des instituteurs aux fonctionnaires de même culture. Des dispositions

fixées en détail sauvegardaient sur le plan du logement les droits acquis du personnel.

Par contre, les indemnités de charge de famille (enfants et vieillards à charge) communes à tous les fonctionnaires étaient maintenues. Dans le même but d'unification, l'indemnité de déplacement était réclamée pour les instituteurs comme pour les militaires et d'autres fonctionnaires.

Le projet réclamait l'indemnité pour les postes déshérités dont la liste serait dressée par une Commission paritaire départementale. L'État devait la payer. Bien que le projet ne l'énonce pas formellement, il était entendu que cette indemnité devait être étendue aux autres fonctionnaires. La Fédération ne réclamait aucun privilège pour les membres du corps enseignant.

Telles étaient les grandes lignes de ce projet qui faisait sortir le Traitement Unique des brumes de l'abstraction. Mais ses chances de réussite étaient évidemment des plus minces. Ne sommes-nous pas loin, aujourd'hui encore, d'une solution s'en rapprochant ? C'est pourquoi le Bureau Fédéral, en accord complet du reste avec les décisions de Grenoble, crut bon d'adopter une position de repli.

À chaque révision des traitements, le plus jeunes se trouvaient lésés par suite de l'accroissement du traitement maximum et l'écart augmentait toujours entre les extrêmes de chaque catégorie. Pour obvier à ce défaut, la Fédération adopta le principe de l'augmentation fortement dégressive de la base au sommet, ce qui représentait en même temps un acheminement très sérieux vers le Traitement Unique.

La position fédérale sur les Traitements, répandue à 20 000 exemplaires par un tract spécial, fut portée à la connaissance des diverses catégories de fonctionnaires. La presse en parla. Au cours d'une audience, M. Herriot fut mis au courant et, au début de juin 1927, une proposition d'action commune fut faite au Syndicat National sur la plateforme de repli.

Telle était la force de courant créé par la Fédération que le Syndicat National, talonné par ses membres, dut prendre position. C'est ainsi qu'au moment où notre Conseil Fédéral de Noël discutait et adoptait le projet Barne, le secrétaire général du Syndicat National au congrès de la Fédération des Fonctionnaires, déposait une motion deman-

dant la mise à l'étude du Traitement Unique dans chacun des groupements affiliés. Cette motion fut adoptée.

D'autre part, soit avant, soit après ce vote, on vit le Syndicat National des Indirectes, adhérent à la Fédération Autonome des Fonctionnaires, l'Union des Fonctionnaires ouvriers et employés auxiliaires de l'État, victimes de la guerre et le Syndicat National des Maîtres d'internat se décider à faire une propagande en faveur du Traitement Unique.

Ainsi, sur cette revendication légitime et juste, la Fédération pouvait être fière des résultats acquis. Que de chemin parcouru depuis le lancement de l'idée avant-guerre ! Naturellement, en plus de la question primordiale des traitements, la Fédération ne négligeait aucune des revendications corporatives d'ordre secondaire.

Il suffit de parcourir la longue liste de ces revendications dans le paragraphe 6 du rapport moral fourni au congrès de Tours (*L'Émancipation* n° 249, 10 juillet 1927) pour s'en rendre compte. C'est la Fédération notamment qui prit l'initiative de la proposition de loi faisant obligation aux communes d'installer l'eau potable dans les écoles. Cette proposition rédigée par Pagneux (Saône-et-Loire), fut déposée le 27 mai 1927 à la Chambre sous le n° 4 463.

Ce qui manquait à la Fédération sur le plan corporatif, c'est une Commission susceptible, en étudiant chacune des questions pendantes, de décharger le secrétaire corporatif d'une tâche au-dessus de ses seules forces et d'intéresser les syndicats à ces questions. Des camarades furent bien désignés, notamment au congrès de Tours, pour s'occuper de telle ou telle question comme d'autres, à la base, furent nommés secrétaires corporatifs. Mais jamais une Commission corporative n'arriva à fonctionner.

Création de la Commission pédagogique

[Retour à la table des matières](#)

Il n'en fut pas de même de la Commission pédagogique.

Depuis longtemps, la constitution d'une telle Commission s'était posée. Pour en jeter les bases on s'était adressé à plusieurs reprises

aux syndiqués connus comme spécialistes en la matière. Des plans bien charpentés en avaient été le résultat théorique, mais pratiquement rien n'en était sorti.

Au Bureau Fédéral du 9 décembre, la question vint en discussion. Dommanget exposa ses vues sur la méthode à employer et sur la structure de la Commission. Ces vues prévalurent et la Commission pédagogique fut créée au Conseil Fédéral des 26-27 décembre. Il s'agissait, en faisant litière de toutes les ambitions théoriques démesurées et en se gardant de vouloir tout embrasser, de partir empiriquement des études en cours dans la Fédération, des questions qui passionnaient un syndicat ou un groupe de camarades. Des sous-commissions devaient ainsi surgir. Mais, d'autre part, il importait de se servir des sections pédagogiques qui fonctionnaient dans un certain nombre de Syndicats, d'en créer ailleurs, de leur donner un aliment, de leur permettre de voir plus loin et plus haut que chacune des questions étudiées dans les sous-commissions. Ainsi, en répondant à l'impulsion d'en bas et en coordonnant les efforts, on était près d'aboutir.

On envisageait la Commission non plus abstraitement, mais concrètement. Elle se constituait sur la double base des sous-commissions d'études spécifiques et des sections pédagogiques départementales. Cette structure souple qui n'était pas sans quelque analogie avec la structure confédérale, s'avéra viable et donna des résultats positifs grâce aux efforts de Pierre Vaquez.

Dès le Conseil Fédéral de Noël, où un certain nombre de syndiqués avaient été convoqués au titre pédagogique, six sous-commissions furent mises debout et au congrès de Tours, on en comptait dix. Quelques-unes avaient déjà fourni un travail remarquable, entre autres celle du Certificat d'Études, qui était parvenue à trouver des collaborateurs dans de nombreux syndicats. Sa secrétaire active était M^{elle} Beauford (Loiret).

La sous-commission du Cinéma Scolaire et de l'Enseignement vivant, d'(où devaient sortir la Cinémathèque coopérative avec Boyau (Gironde) comme responsable et le mouvement de l'Imprimerie à l'école, avait comme secrétaire Freinet, alors secrétaire du Syndicat des Alpes-Maritimes. Elle s'occupait de centraliser, de classer par départements et par centres d'intérêt les collections de cartes grand for-

mat, panoramas, cartes postales ordinaires avec ou sans notices, constituées par les Syndicats de la Dordogne, du Finistère, des Alpes-Maritimes, de l'Isère, de la Mayenne, l'Ariège, la Seine-et-Oise, le Doubs, la Seine-Inférieure, la Saône-et-Loire, le Maine-et-Loire, etc... Le camarade Beau (Isère), qui s'est occupé si assidûment des collections de *l'Enseignement vivant*, devait avoir naturellement la place d'honneur dans cette liste.

En même temps que Vaquez avait mis sur pied les sous-commissions pédagogiques, il avait poussé au développement des sections de même nature dans les syndicats. On en comptait une trentaine en pleine activité lors du congrès. Ainsi tout un courant pédagogique parcourait la Fédération et ce courant rejoignait l'activité pédagogique des pays voisins, le secrétaire pédagogique de la Fédération étant en liaison non seulement avec le secrétaire pédagogique de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement, mais directement avec les secrétaires des organisations adhérentes d'Angleterre, Belgique, Luxembourg et Russie.

Vaquez qui avait été secrétaire de la Fédération de l'Oise de l'A.R.A.C., prenait à cœur la lutte contre les livres chauvins. Sous son impulsion, l'action fédérale, à ce sujet, redoubla aux conférences pédagogiques. D'autre part, 18 éditeurs furent saisis de nos protestations, l'A.R.A.C., la F.O.P. et l'Internationale des Anciens Combattants furent touchées. Cette dernière porta même à l'ordre du jour de son congrès de Bruxelles, la question des manuels chauvins. Nos camarades des groupements d'anciens combattants pacifiques s'engagèrent en outre à faire connaître notre manuel d'histoire, dont l'édition éventuelle allait marquer le passage de la lutte contre le chauvinisme à l'école du plan négatif au plan positif.

L'édition du manuel d'histoire

[Retour à la table des matières](#)

C'est qu'au plus fort des batailles de l'année, le Bureau Fédéral n'oubliait pas cette édition. Comment ferait-il pour sortir, à la rentrée d'octobre, en vue des conférences pédagogiques, le manuel tant attendu ? Et la Fédération, pauvre, entourée d'ennemis, sans même un bu-

reau permanent, sans capacité juridique, et sans expérience dans l'édition classique, pourrait-elle accomplir ce tour de force de rivaliser avec les gratte-ciel capitalistes du livre scolaire ? Questions angoissantes !

L'effort commença. D'abord la rédaction et la mise au point de l'ouvrage. L. Boutreux, en lisant des pages de manuel au congrès de Grenoble avait dit : « ce livre est achevé. Il ne reste plus qu'à le faire imprimer ». Il avait ajouté que l'édition avait été retardée à cause de la mauvaise santé d'Antoine Richard, concluant sur ces mots : « Peut-être pourra-t-il être prêt à Pâques ».

L'impression des congressistes, comme l'a écrit R. Calas dans son compte rendu, était que le manuel « allait bientôt voir le jour » et des chaleureuses félicitations furent adressées aux auteurs comme sanction du travail accompli.

La réalité était bien différente. Le manuscrit n'était pas achevé. Au C.F. de l'an, Boutreux indiquait encore les parties à revoir. Il fallut presser les rédacteurs. Grâce à l'effort persévérant de Richard, au tri de gravures par Bazot et Boutreux, aux nouveaux dessins faits par Gilbert et Boutreux, le manuscrit du manuel fut enfin prêt.

Le problème juridique posé par l'édition fédérale se posait, d'autre part ; car notre organisation sans statut légal et comprenant des fonctionnaires n'avait pas le droit de se livrer au commerce. Les grosses maisons d'édition nous guettaient. Un avocat fut consulté. On tourna la difficulté en portant la librairie Gaonach, 9, rue du Pont-Firmin, à Quimper, comme éditeur.

Il fallut aussi trouver une imprimerie. Des démarches à Saumur et à Angers n'aboutirent pas. L'impression fut confiée finalement à la coopérative de production *La Typo-Litho* de Malakoff.

La grosse question était le récollement des fonds. Le trésorier fédéral Thenevaut les trouva en suscitant des prêts de camarades et en lançant carnets de souscription et tracts avec bulletins de souscription parmi nos syndicats et dans les autres groupements. Le secrétaire fédéral, de son côté, par des communiqués de presse et des placards incessants dans l'*É.É.* Et l'*Émancipation*, tenait en haleine syndiqués et pacifistes. 110 000 tracts relatifs au manuel, 80 000 d'une sorte et 30 000 d'une autre, furent diffusés en cours d'année.

Comme ces tracts, en engageant la responsabilité du Bureau Fédéral, définissent le but poursuivi, il n'est pas inutile d'en faire connaître brièvement la teneur.

Le tract imprimé à Paris et rédigé par Dommanget explique que si la Fédération « s'est imposé la tâche très lourde » d'une telle édition, « ce n'est point une vaine satisfaction d'amour-propre » c'est pour compléter d'une façon particulièrement tangible le travail critique et le combat vigoureux mené chaque année contre « les manuels de crime et de sottise qui visent à entraîner les petits enfants dans un nouveau tourbillon infernal ». Comme on ne détruit bien que ce que l'on remplace, l'élaboration et l'édition d'un manuel d'histoire « enfin débarrassé de tout chauvinisme » s'imposait. Ici le tract spécifie :

« Cela ne veut pas dire toutefois que la guerre soit extirpée de notre manuel. Restant objectifs, nous avons montré l'État français et l'esprit national en formation, mais ce n'est nullement pour prêcher la religion de la Patrie, c'est seulement pour nous conformer à la vérité historique. Aussi bien, nous croyons être utiles à des enfants en les prévenant pour plus tard que les guerres ont des causes économiques et, d'un autre point de vue, qu'il existe une lutte, parfois violente des classes. Mais on nous saura gré de ne donner à l'histoire bataille et à l'histoire diplomatique que la place stricte qui leur revient.

L'essentiel, le permanent de la vie des hommes n'est pas là. Nous constatons avec plaisir que de plus en plus la part donnée dans l'histoire au travail, à la vie des travailleurs et des autres classes sociales prend une importance croissante. Mais nous ne voulons pas qu'on s'arrête à mi-chemin. L'histoire politique conservée comme survivance et sur laquelle on superpose ou juxtapose prudemment l'histoire de la civilisation, quelle erreur encore !

Pour nous, toute l'histoire est l'histoire de la civilisation. Nous avons voulu, en donnant au travail et à l'étude de la vie matérielle et morale leur place de premier plan, non seulement jeter un regard sympathique sur la condition des travailleurs, mais éclairer l'histoire qui ne rend tout son sens qu'en la concevant d'un point de vue matérialiste.

Délibérément, nous avons abordé chaque période historique par l'étude du travail ; vient ensuite un regard sur la vie matérielle conditionnée par la manière de travailler. Les événements politiques, les guerres viennent enfin à leur vraie place. Simplement, modestement, nous avons noté dans la politique le jeu des classes antagonistes et le reflet de l'économie. Ce faisant, nous avons pris l'histoire par son biais le plus accessible à l'enfant, celui qui permet avec la vie journalière de notre temps

de fréquentes comparaisons. Certes, nous sommes sans illusion sur les facultés d'un enfant de 10 à 12 ans, mais, du moins, rêvons-nous pour lui un enseignement de l'histoire qui l'initierait vraiment à la vie du passé, qui en lui montrant le rôle créateur et souverain du Travail le préparerait à prendre place un jour utilement dans les rangs du prolétariat des villes et des champs ».

Un autre tract rédigé par A. Richard et qui forme un numéro spécial de l'*Émancipation fédérale* insiste sur le fait que les auteurs du livre ont voulu surtout faire une histoire à la fois vraie, méthodique, originale, dans une forme simple et concrète. Elle est vraie parce que toutes les affirmations ont été pesées scrupuleusement et parce que sur toutes les grandes questions, le résumé qui implique nécessairement une déformation a été non seulement confronté avec les formules les moins discutables des ouvrages de première main, mais soumis à des membres de l'enseignement supérieur, spécialistes réputés de telle ou telle question. Le tract fait par ailleurs remarquer qu'in cherchera vainement dans le livre « une expression tendancieuse, un souci mesquin de voiler un fait, un parti-pris, et même, nous osons l'affirmer, une erreur d'importance ».

Mais en quoi l'histoire est-elle méthodique et originale ?

« Pour la première fois peut-être un plan rigoureux préside à l'ordonnance des chapitres dans un manuel d'histoire à l'usage des écoliers primaires. C'est que cette idée de placer le travail à la base est une idée neuve, et aussi féconde que neuve. Tous les maîtres ont été frappés par cette observation : l'enfant retient avec une étonnante facilité tout ce qu'on lui apprend sur les mœurs, le vêtement, l'habitation, les inventions, les plaisirs d'une époque. Il n'y a peut-être pas 10 % des élèves d'un cours moyen qui soient capables de réciter imperturbablement les guerres de Louis XIV : mais il n'y a pas 2 %, c'est certain, qui ne sachent pas l'essentiel de la leçon sur les Gaule, laquelle ne comporte généralement aucun événement historique ».

« Notre « Nouvelle Histoire de France » est basée sur cette caractérisation préalable d'une époque ; quand l'élève aborde le complexe trame des faits politiques et des guerres, il n'entre plus dans un maquis de noms propres, aride et sèche nomenclature de noms des rois, de ministres, de généraux et de lieux géographiques. Il connaît l'époque, ses conditions de vie, l'état des chemins, des ports et des navires, l'état des esprits, les causes économiques et morales des rivalités sociales ou politiques. Com-

ment ne retiendrait-il pas mieux l'histoire classique, les questions d'examen » ?

À Tours, les premières épreuves purent circuler parmi les congressistes et dans son rapport moral, le Bureau Fédéral se déclarait « fier d'avoir abouti dans cette œuvre constructive » qui représentait vraiment un effort collectif. Le manuel, ajoutait-il – et ici on sent que c'est Dommanget qui tient la plume :

« Apporte à la Fédération, au personnel, un outil précieux pour la rénovation de l'enseignement historique. Il dote la classe prolétarienne, en pleine démocratie bourgeoise, d'un manuel débarrassé des immondices du chauvinisme et de la Réaction. Il montre, une fois de plus – selon le mot de Lénine – qu'il n'y a que des révolutionnaires pour être réellement et positivement réformistes ».

Campagne des Minoritaires sur la violation des statuts confédéraux et la censure à l'École Émancipée

[Retour à la table des matières](#)

Comme l'avait pensé le secrétaire fédéral, la campagne fédérale, la campagne laïque, l'action corporative et pédagogique renforcée, le travail pour la réalisation du manuel d'histoire et l'effort spécifique de recrutement contribuèrent grandement à réduire au minimum les querelles de tendances en cours d'année.

Ces querelles ne revêtirent une forme violente et permanente que dans la Seine. Il y avait là tout un noyau d'exclus ou démissionnaires du Parti Communiste qui chargeaient la Fédération de tous les péchés d'Israël : F. Lorient ⁶, R. Hagnauer, H. Fulconis, Marthe Bigot, A. Jouvesshomme.

⁶ Fernand Lorient, qui avait été l'un des pionniers du communisme en France, s'était tenu à l'écart de l'activité militante entre 1922 et 1925 pour raisons de santé. Il reparait en 1925 comme porte-parole d'une nouvelle opposition aux méthodes bureaucratiques de la « bolchevisation », puis refusait de

Le jeune Jean Bruhat, élève à l'École Normale Supérieure, alors syndicaliste-révolutionnaire, avant d'être trotskyste cent pour cent⁷, se joignait à ces adversaires intraitables qui furent desservis par leur violence outrancière puisque la majorité fédérale l'emporta à l'Assemblée Générale du 18 novembre.

Ailleurs, comme dans le Rhône, les querelles n'eurent qu'un caractère sporadique ou se limitèrent à des discussions entre quelques camarades. Pourtant, l'*Action Syndicaliste*, le *Point de Vue* des Mayoux, la *Révolution Prolétarienne* (R. P.), trouvaient une large audience dans la Fédération.

La création dans l'*Humanité* d'une rubrique de l'Enseignement, tenue principalement par des membres du Bureau Fédéral ne provoqua point que le caractère ombrageux de certains minoritaires laissait escompter.

Et pourtant, cette rubrique parut, tout au moins au commencement, sous l'égide du secrétaire fédéral, par suite d'une désignation plutôt cavalière du secrétariat de rédaction de l'*Humanité*. Une lettre de P. Vaillant-Couturier, en date du 26 janvier 1927, avait informé brusquement Dommanget de cette décision, en le priant de se « mettre en rapport avec les camarades des différents échelons de l'Enseignement ». Il était précisé qu'on voulait « toucher les différents degrés avec une prépondérance donnée à l'enseignement primaire ». L'abstention de toute critique de la part des minoritaires s'explique non seulement par l'ignorance des conditions dans lesquelles la rubrique avait pris naissance, mais par le fait que cette rubrique, par la volonté de son « responsable », se maintint en dehors et au-dessus des conflits de tendances. C'est ainsi que Pierrette Rouquet, à la demande de Dommanget, y put écrire son article sur « L'action des Groupes Féministes ». Avec des informations et protestations diverses, paru-

prendre sa carte et militait dans un groupe d'opposition qui éditait *Contre le Courant*. Dès 1926, dans une série d'articles intitulés *Les problèmes de la révolution prolétarienne*, il rompait idéologiquement avec le bolchevisme pour revenir au syndicalisme révolutionnaire et rejoignit la Ligue syndicaliste

⁷ Il s'agit de l'historien Jean Bruhat qui allait être pendant quelque temps à Paris le secrétaire du vieux bolchevik et oppositionnel Eugène Préobrajenski. Jean Bruhat devait devenir ultérieurement l'un des porte-paroles de la M.O.R.

rent dans cette rubrique jusqu'au congrès fédéral, des articles de Dommanget, Barne, Vaquez, F. Bernard, Blaise, Jeanne Balanche, Labrunie, Rollo, G. Serret, L. Hérard, B. Meiffret, P. Rousseau.

Au conseil Fédéral de Noël, où Cornec, Quélavoine et Thomas siègèrent comme représentants de la minorité, la question des tendances n'apparut qu'à titre subsidiaire et à la fin de la dernière séance d'une façon inattendue. Aussi bien Dommanget pouvait-il écrire, dans son rapport moral paru dans l'*Émancipation* n° 249 :

« Nous sommes tombés d'accord les uns et les autres sur presque tous les points, et notamment sur ce qui constitue le fond, l'essentiel de l'activité fédérale. La plus franche cordialité n'a cessé de régner entre nous. C'est là un premier fait qu'il faut souligner.

Il en faut souligner un autre. Les militants de la minorité n'interrogent plus le Bureau Fédéral comme jadis, sur ses soi-disant relations spéciales et ténébreuses avec le Parti Communiste ; ils ne parlent plus d'une prétendue dépendance et subordination qui, en faussant le jeu libre de l'activité fédérale au sommet le fausserait par répercussion, à la base. Ils se bornent à parler de « l'indépendance du syndicalisme » en général. Tout au plus se permettent-ils exceptionnellement des hypothèses risquées en rapprochant par l'effet d'une imagination fertile en un habile puzzle des textes de résolutions ou d'articles émanant de la C.G.T.U., de la Fédération, du Parti Communiste, de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne, de la Vie ouvrière, de l'Humanité, etc...

Ces constatations nous amènent à dire qu'il n'y a pas, à proprement parler, d'opposition fédérale mais une opposition confédérale qui cherche à atteindre le Bureau de la C.G.T.U. à travers le Bureau de la Fédération ».

À la vérité, quelques conflits auraient pu, en s'envenimant, jeter à nouveau la pomme de discorde dans la Fédération.

Le principal conflit fut suscité par la Minorité désireuse d'exploiter contre le Bureau Fédéral la question de la falsification des statuts confédéraux posée à Grenoble. C'est Bellereau qui ouvrit le feu par un article paru dans l'*É.É.* Du 17 octobre. Et le même jour, Josette Cornec, en tant que secrétaire du Syndicat du Finistère et comme suite à l'Assemblée Générale de son organisation en date du 14, demandait à Monmousseau de répondre avec précision aux questions suivantes : 1° À quelle date la formule « instauration de la dictature du prolétariat »

a-t-elle été introduite dans les statuts ? ; 2° Par qui l'adoption a-t-elle été faite ?

Monmousseau répondit le 20 octobre, prenant bien soin de souligner qu'il engageait la responsabilité du Bureau Confédéral tout entier.

Il avait affirmé à Grenoble que la formule avait été introduite dans les statuts par le congrès de Saint-Étienne (1922) et confirmée par le congrès de Paris. Devant le démenti de Thomas, il avait ajouté en substance : « Si les militants confédéraux ont, de leur propre initiative, modifié les statuts de la C.G.T.U., ils sont coupables de forfaiture et indignes du mandat qui leur a été confié ». Il affirma cette fois qu'on devait la formule au congrès confédéral de Bourges (1923) et qu'elle avait été incorporée par la Commission des statuts désignée par le congrès de Paris, 1925 « dans le projet des statuts régionaux et dans les statuts confédéraux ». Monmousseau laissait ensuite entendre qu'en février 1926, la C.E. de la C.G.T.U. avait approuvé le Bureau Confédéral en ce qui concerne cette incorporation.

On peut consulter le compte rendu sténographique du congrès de Saint-Étienne, à la page où les statuts sont insérés : la Dictature du prolétariat ne figure pas dans les trois premiers alinéas donnant le but de la C.G.T.U. On peut consulter le compte rendu du congrès de Bourges, on verra qu'à aucun moment il n'a été question d'une modification aux statuts. Du reste, conformément à l'article 29, pour qu'il y ait modification aux statuts, les syndicats auraient dû être saisis trois mois à l'avance et le congrès aurait dû en discuter. Enfin, on peut consulter le compte rendu du congrès de Paris (1925), on verra qu'on n'y fait pas mention de la nécessité d'introduire la formule dans les statuts. Quant à la sanction « par la presque unanimité des syndicats » dont parlait Monmousseau, il n'en a jamais été question. La majorité énorme des syndicats était certes pur la formule, à condition d'y joindre, comme dans les statuts de l'I.S.R. « pendant la période transitoire », mais c'est un fait qu'elle n'a jamais été appelée à se prononcer sur l'introduction dans les statuts. Le moins qu'on puisse dire, dans ces conditions, c'est que les explications contradictoires de Monmousseau s'avéraient troublantes.

Elles offraient aux minoritaires une trop belle occasion de riposte pour qu'ils en restassent là. Aussi, malgré la note du Bureau Fédéral

jointe dans l'É.É. à la correspondance Josette Cornec-Monmousseau, Jean et Josette Cornec firent-ils parvenir une réponse pour insertion dans la revue fédérale. Le Bureau Fédéral consulté refusa l'insertion : « C'est déjà, dit Dommaget, une réponse à une réponse qui pourrait être suivie d'une nouvelle réponse ». Et comme, d'autre part, Fulconis qui, dans un autre article, remettait en question la direction unique tranchée par le congrès, se voyait appliquer l'article 28 du règlement intérieur, la Minorité recommença sa campagne contre « la censure à l'É.É. ». Elle saisit les Syndicats par circulaire leur demandant de protester et de proposer au prochain congrès la modification de l'article 28. Malgré tous ses efforts, elle ne put mordre sérieusement sur la Fédération.

Quant à la question qui était à la base du litige, elle fit l'objet d'un nouvel article de Cornec dans l'Action Syndicaliste, puis Chambelland s'éleva contre « la falsification des statuts de la C.G.T.U ». Ce n'est pas là, disait-il, une question de tendance, « c'est une question d'honnêteté syndicale », ce qui ne l'empêchait pas, un peu plus loin, de protester contre le « syndicalisme de secte », dont l'acte reproché n'était que la manifestation (*Révolution Proletarienne*)

Il n'est pas douteux que si la Fédération n'avait pas été absorbée alors par une activité intense, la Majorité Fédérale eut pu être atteinte par cette campagne sur la « forfaiture » des chefs de la C.G.T.U., car la Fédération a toujours été très sensible aux questions de cet ordre.

On s'étonne par ailleurs que la Minorité fédérale ait si facilement glissé du plan de la lutte importante dont elle avait pris l'initiative au petit combat traditionnel contre la censure. C'est au point qu'au congrès fédéral de Tours elle n'aborda pas la question des statuts confédéraux. Et quand Jean Cornec l'aborda au congrès confédéral de Bordeaux ce fi-ut pour lui consacrer seulement un tiers de son exposé.

Les approches du Congrès fédéral

[Retour à la table des matières](#)

Aux approches du congrès fédéral de Tours (5, 6, 7 août 1927) quelle était la situation politique et sociale ?

L'Union Nationale continuait avec Poincaré à la présidence du Conseil, et Herriot, rue de Grenelle. Le prolétariat en goûtait les fruits amers : chômage étendu, les augmentations accablantes d'impôts, le refus d'une bouchée de pain aux petits fonctionnaires, le projet de loi Painlevé-Boncour militarisant la nation. Presqu'aucune réaction par la grève. Et la répression battait son plein. Pour avoir fraternisé, 1 500 soldats et marins croupissaient dans les bagnes d'Afrique, tandis que Monmousseau, Midol, Costes, Raynaud, Berrar et d'autres communistes unitaires, condamnés pour leur travail révolutionnaire dans le Comité d'Action contre la guerre, étaient toujours sous les verrous à la Santé. C'est qu'il n'y avait qu'une amnistie au compte-goutte, les députés socialistes tenant avant tout à recoller le Cartel en vue des élections législatives.

À Paris venaient de se tenir de nombreux congrès, corporatifs confédérés, les congrès de l'Internationale d'Amsterdam (F.S.I.) et la C.G.T. Ils avaient marqué l'affermissement de l'orientation « paix sociale » de ces groupements. Les propositions d'unité, faites une fois de plus par les syndicats unitaires, avaient été repoussées. Pourtant, le courant en faveur de l'Unité avait grandi depuis le congrès de 1925, puisque 255 syndicats au lieu de 118 s'étaient prononcés en faveur de la résolution des cheminots Paris-État-Rive-Droite (P.E.R.D.) prévoyant la rentrée en bloc des syndiqués unitaires dans les organisations confédérées, ce qui était la consécration des propositions d'Unité faites par le C.C.N. unitaire d'avril. Mais ce résultat était loin de correspondre aux grandes illusions que la perspective d'une unité proche avait fait naître dans les rangs des masses influencées par la C.G.T.U. Il était à craindre que le découragement entraînant une minorité unitaire aux rentrées individuelles et aux fusions partielles, cependant que la majorité se draperait dans une opposition hargneuse.

La mise en garde du Bureau Fédéral parue en juillet dans l'*Humanité* et du Bureau Confédéral de la C.G.T.U., parue dans la *V.O.* du 5 août, le jour où s'ouvrait le congrès fédéral, l'indiquait bien.

D'un autre côté, le congrès confédéré de Bullier, en excluant le syndicat des préparateurs en pharmacie, en votant l'article 36 *bis* et en renforçant les statuts, s'était garanti contre toute possibilité ultérieure de conquête par les tendances de gauche. Et l'annonce de l'entrée de la Fédération des Fonctionnaires dans la C.G.T. montrait encore

mieux le travail de consolidation réformiste qui s'opérait rue Lafayette.

L'ajournement de l'Unité syndicale entraînait pour la C.G.T.U. un changement de tactique qu'on attendait du congrès de Bordeaux en septembre. On sentait que la centrale révolutionnaire, sans abandonner l'idée de l'Unité syndicale, devait s'orienter principalement dans la voie du front unique et de son développement numérique. L'erreur avait été de trop s'hypnotiser sur l'unité.

On aboutissait au piétinement, à la paralysie des syndicats et à une sorte de subordination indirecte aux confédérés. Il fallait revenir à l'action syndicale normale par trop détraquée jusque-là. Il fallait faire de l'Unité Syndicale, un problème de masses et, par conséquent, lier sa solution au développement, à l'action et aux initiatives de la C.G.T.U.

Les 400 militants réunis à Tours discutaient, comme bien on pense, de ces problèmes. Mais c'est surtout l'affaire Sacco-Venzetti qui retenait leur attention. Tous les journaux en parlaient. C'était la question brûlante de l'heure. ⁸.

Depuis six ans, le prolétariat avait soutenu les deux otages de la ploutocratie américaine et maintenant, la sentence de mort était prononcée. On pouvait s'attendre, d'un jour à l'autre, à une exécution. Aussi, pour l'enrayer, les manifestations se multipliaient dans le monde entier. Une vague de mécontentement, qui faisait songer aux événements de 1919, balayait le pays. On sentait qu'il existait, au sein de masses, des possibilités de combat énormes et l'angoisse de tous les militants, confédérés et unitaires, socialistes, communistes et anarchistes, préparait les conditions psychologiques favorables à cette unité d'action rejetée par les assises confédérées. On s'apercevait que les barrages du congrès et les dispositions statutaires les plus perfectionnées ne pouvaient rien contre la force irrésistible des choses !

⁸ C'est en 1921 que Sacco et Venzetti, militants anarchistes, résidant aux Etats-Unis, avaient été accusés d'un crime de droit commun et condamnés à mort. La perspective de leur exécution, six années après, souleva dans le monde une vague d'émotion qui se traduisit en France notamment par la grande manifestation du 23 août 1927.

L'Exposition fédérale : La Fédération grandit

[Retour à la table des matières](#)

Comme prélude au Congrès, il y eut les assemblées des groupements satellites : le Congrès des groupes de jeunes les 3 et 4 août, avec près de 200 délégués et auditeurs représentant 30 groupes ; la réunion d'un Congrès des professeurs ; le premier Congrès des groupes féministes de l'enseignement, représentant 30 groupes ; la réunion du Comité des Professeurs ; le premier Congrès international de l'Imprimerie à l'école ; les réunions de la majorité fédérale et de la minorité. L'ampleur de ces assises préliminaires faisait bien augurer de l'ampleur du Congrès.

En entrant dans la salle du Manège, le 5 août, avant l'ouverture de la première séance on était frappé de l'activité déployée par le certain nombre de camarades. C'est qu'une exposition des œuvres fédérales avait été prévue et les retardataires mettaient la dernière main au rangement des productions apportées.

L'idée de cette exposition venait de Dommanget qui l'avait soutenue au Bureau Fédéral du 29 Mai, afin de montrer l'effort constructif et original de la Fédération dans tous « les domaines ». Il avait suffi de quelques petits appels dans l'*É.É.* pour obtenir, comme l'a reconnu L. Clavel dans l'*Émancipation* « un succès qu'aucun militant de la Fédération n'aurait osé prévoir et espérer ».

Partout, l'Exposition débordait. Des tables disposées autour de la salle, elle gagnait les murs du rez-de-chaussée, l'estrade, l'escalier, le balcon, le premier étage. Les publications de la Fédération, de l'*É.É.*, les Éditions de la jeunesse, de l'I.T.E., les brochures, les tracts publiés par les syndicats, les Groupes de Jeunes, les Groupes féministes, les affiches de la campagne laïque, les collections de vues, les méthodes d'écriture ou de lecture, les tableaux ou diagrammes, les appareils d'enseignement, les recueils de chats et de récitations, les cahiers roulants, les presses d'imprimerie enfantine, les premiers numéros de *La Gerbe*, etc..., tout cela imposait aux plus prévenus contre nous la conclusion tirée par Clavel dans son compte rendu : « Une fédération ca-

pable d'offrir ainsi un bel exemple de réalisations d'une telle valeur pédagogique et sociale peut être fière, et de la capacité de travail et du désintéressement de ses groupements et de ses adhérents, bien que ceux-ci ne soient pas de 70 000 ».

Encore conviendrait-il d'ajouter que toute une partie du travail fédéral dans le domaine des revendications locales et départementales, ne pouvant être traduite par Exposition, échappait à l'appréciation des visiteurs et des congressistes. Par exemple, on ne pouvait montrer les votes de crédits obtenus des conseils généraux dans les Alpes-Maritimes pour les bibliothèques et cinémas ; dans les Pyrénées-Orientales pour les postes déshérités ; on ne pouvait concrétiser la réorganisation des Cours Complémentaires consécutive à l'action du Syndicat concrétiser ma réorganisation des Cours Complémentaires consécutive à l'action du Syndicat des Bouches-du-Rhône et le relèvement de l'indemnité de résidence obtenu dans le Rhône.

Et comment, d'autre part, mettre en relief comme il aurait fallu pour la juste comparaison avec le S. N., cette *É. É.* qui en était à sa 17^e année d'existence, alors que la revue pédagogique du S. N. n'en était qu'à la gestation ? Pour la revue enfantine, pour le manuel d'histoire que le S. N. avait promis de publier, on ne pouvait et pour cause, se livrer à aucun parallèle.

Pour les confédérés présents, qui n'avaient vu jusque-là notre Fédération qu'à travers les lunettes brouillées de Glay, cette exposition fut une révélation. On leur avait tant vanté l'excellence de l'action pratique du S. N. ! On leur avait tant parlé de l'extrémisme impuissant de la Fédération ! Ils avaient la preuve que ceux à qui on déniait tout sens pratique, réalisaient effectivement. Ils s'apercevaient que, sous prétexte de ne pas manquer de modération, le S. N. était aussi immodérément modéré sur le plan pédagogique que sur le plan corporatif. Ils étaient contraints d'avouer que le culte exagéré du relatif n'a pas de moindres inconvénients que le culte exagéré de l'absolu. Car ce n'est pas à la Fédération que Karl Marx eût pu reprocher ce manque de bon sens pratique s'ajoutant au manque de base théorique, défauts à ses yeux du mouvement ouvrier français après la guerre de 1870. La Fédération, assise sur une idéologie peu commune en netteté sur le plan syndical, idéologie qui se précisait d'année en année avec les leçons de l'expérience, marchait toujours vers l'idéal en s'appuyant solide-

ment sur le réel. C'est ce qui faisait sa force en dépit de ses effectifs réduits.

D'un autre côté, l'un des bienfaits de cette expression – et L. Clavel le laissait entendre – était de montrer à nouveau, mais cette fois d'une façon saisissante, que le nombre n'est pas forcément synonyme de force et de réalisation. Au surplus, ce nombre même dont jouait le S. N. au yeux de la masse du personnel pour mépriser la fédération et pour lui nuire, l'année en cours montrait qu'il pouvait être un instrument d'action efficace à condition de se combiner avec les facteurs qualificatifs faisant défaut au S. N.

En effet, les congressistes n'ignoraient pas que les syndiqués unitaires de l'Enseignement étaient bien plus nombreux depuis Grenoble. Ils attribuaient le fait pour une bonne part au redoublement de l'action fédérale et certes, ils n'avaient pas tort. Cependant, les secrétaires de syndicats plus avertis et subissant les pressions personnelles et incessantes du secrétaire de syndicats plus avertis et subissant les pressions personnelles et incessantes du secrétaire fédéral savaient très bien qu'une action spécifique de recrutement avait joué un grand rôle dans la progression des effectifs.

Dès son entrée en fonction, Dommanget, constatant que les effectifs fédéraux n'étaient pas beaucoup plus près de ce qu'ils pouvaient être, avait attiré l'attention des syndicats sur la nécessité d'un sérieux accroissement du nombre des adhérents. À ses yeux, il y avait disproportion flagrante entre l'état numérique de la Fédération et sa puissance de rayonnement, ses réalisations positives, sa pléiade de militants, les suffrages qu'elle obtenait dans les élections au C. D., les abonnés à ses diverses publications, la part d'influence qu'elle exerçait dans le S. N., sur d'autres groupements corporatifs et sur la classe ouvrière.

En vue sinon de faire disparaître, tout au moins d'atténuer cette anomalie, il s'employa, avec une volonté persévérante, à lier le problème de recrutement à l'activité fédérale et à pousser les syndicats à une action spécifique et systématique en ce sens, à la base comme il la menait au sommet.

On ne pouvait espérer obtenir des adhésions massives comme dans le S. N. où le recrutement se faisait d'une façon automatique, machinale, parfois avec la complaisance de l'administration. Ceux qui rejoi-

gnaient nos groupements n'ignoraient pas que nos cotisations étaient élevées, que nous demandions toujours des sacrifices, du travail, qu'on pouvait recevoir des coups. Des adhésions obtenues dans ces conditions signifiaient quelque chose, avaient une portée indéniable. Mais, par leur nature même, il est clair qu'elles ne pouvaient se généraliser outre mesure. Il fallait les obtenir une à une. Le secrétaire fédéral n'ignorait pas les difficultés auxquelles il se heurtait. Mais en assignant à chaque syndicat un objectif en rapport avec ses possibilités et en y tenant la main, il pensait obtenir des résultats très sérieux se traduisant par un véritable « bond » fédéral. L'état qui lui servait de « base de pilonnage » – si l'on peut s'exprimer ainsi – et dans lequel chaque département figurait avec neuf colonnes de renseignements, a été conservé. Il est des plus curieux à consulter. Il montre comment peut s'orienter l'effort méthodique et tenace sur le plan du recrutement en ce qui concerne une organisation nationale. C'est un problème qui dépasse de loin la Fédération.

Au Congrès, les syndicats qui avaient le plus recruté étaient : le Doubs et la Loire, dont les effectifs se doublaient ; l'Oise, qui passait de 60 à 105 membres : le Rhône, le Finistère, l'Ardèche, le Morbihan, qui gagnaient chacun une trentaine de membres ; les Bouches-du-Rhône, qui avaient pris 50 cartes de plus. En outre, le Comité des professeurs doublait ses adhérents. Dans trois départements, nos syndicats arrivaient à un effectif égal ou supérieur à l'effectif de la section du S. N. : le Finistère avec 450 membres, l'Ardèche avec 255, les Alpes-Maritimes, avec 165.

Les effectifs fédéraux qui étaient à Grenoble de 3 298 étaient passés à, 3 597 à la fin de l'année 1926 et s'élevaient à 4 48 d'après les comptes du trésorier, ce qui représentait officiellement un gain de 1 130 cotisants sur le dernier congrès. Mais ce nombre lui-même était inférieur à la réalité, des difficultés de trésorerie empêchant de nombreux syndicats de prendre un nombre de cartes correspondant à leur total d'adhérents. C'est ainsi que l'Indre-et-Loire qui accusait 146 membres avait pris 138 cartes ; le Rhône qui en accusait 160, ne prenait que 146 cartes, etc... D'après l'état du secrétaire fédéral, la Fédération était montée à 4 650 membres au bas mot, ce qui représentait une poussée de plus de 1 352 adhérents.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Troisième partie
Une ascension brutalement interrompue.
Par Maurice Dommaget

Chapitre XXVIII

EFFORTS CORPORATIFS ET PÉDAGOGIQUES

Le congrès fédéral de Tours
(5, 6, 7 août 1927)

[Retour à la table des matières](#)

C'est sous le signe de l'internationalisme que débuta le Congrès. Yvonne Orlianges donna lecture des messages des sections sœurs de l'Union soviétique, d'Angleterre, du Luxembourg et de l'Association des professeurs du Portugal ; puis Peters – qui représentait la Centrale du personnel enseignant socialiste de Belgique avec Berthe Kestemont – prit la parole et ensuite Vernochet, au nom de l'I.T.E. On vota unanimement une motion de solidarité envers Sacco et Vanzetti, qui fut expédiée télégraphiquement à l'ambassade des États-Unis et quand Dommaget annonça que la C.G.T.U. venait de décider la grève générale de 24 heures pour le lundi 8 août, les applaudissements crépitérent.

Le rapport moral donna lieu à une discussion animée, vivante, passionnée même, mais qui se prolongea d'une façon excessive, nuisant à

l'étude plus approfondie des questions figurant à l'ordre du jour. Au cours de cette discussion la Minorité fit un gros effort. Dès la première séance, on la vit « accrocher » sur des points de détails et le Bureau Fédéral et Vernochet.

Au cours de la deuxième séance qui s'occupa de l'unité syndicale et aborda la question des tendances, on acquit la preuve que l'opposition n'était pas homogène et que l'ancienne minorité fédérale n'entendait pas se confondre avec la minorité surgie dans la Seine et représentée au Congrès par Hagnauer et Fulconis. Ce fait n'étonnait nullement les vieux routiers de la Fédération qui savaient que les camarades de la Seine avaient toujours fait bande à part, s'étaient toujours livrés au bout d'un temps à une action particulariste les mettant en conflit avec la Fédération.

Des incidents assez violents éclatèrent à la suite de l'interruption de Fulconis. Hagnauer – qui déjà intervenait dans le S. N. – reproche à la direction fédérale d'avoir trop de polémiques personnelles avec les leaders du S. N. ce qui, prétendait-il, nuisait à l'action de la gauche. Dommanget, répliquant, lui montra au contraire la nécessité pour la Fédération de se disculper des calomnies et des mensonges colportés par les chefs inamovibles du S. N. Il justifia l'édition de la brochure *Les mensonges de Glay*, décidée par le Conseil Fédéral de Pâques, et montra que jamais il n'y avait eu autant de sections du S. N. opposantes et de comités mixtes. « Il est impossible, ajouta-t-il, de créer un courant de gauche au sein du S. N. sans déboulonner les chefs anti-unitaires qui se cramponnent ». Cornec s'affirma, sur ce point, d'accord avec le secrétaire fédéral.

Un incident de grande violence, écho de luttes orageuses du Syndicat de la Seine mit aux prises Hagnauer et Blaise, nouveau secrétaire du Syndicat. À ce sujet encore, Collet (Côtes-du-Nord) et Cornec ne soutinrent pas Hagnauer et Fulconis. Les deux minorités ne se rejoignaient que dans l'anti-communisme systématique, la lutte contre la majorité confédérale et la majorité fédérale n'en étant, somme toute, qu'une transposition.

L'application de l'article 28 du Règlement Intérieur, défendue par Bouët et Dommanget, le cas Lazarevitch soulevé par Marcel Wullens (Oise) qui amena Adrienne Montegudet et Maurice Wullens (Seine) à

prendre la parole et provoqua un incident dramatique entre les deux frères, entraînant de nouvelles frictions.

La question des traitements incluse dans le rapport moral, aboutit par contre, après une ample discussion le samedi tantôt et le dimanche matin, à une résolution unanime confirmant la position fédérale.

C'est seulement le 7 août au matin qu'eut lieu le vote moral. La minorité était visiblement dans le plus grand embarras. Par la voix de Cornec, elle reconnaissait l'énorme travail – Cornec ajouta même « le travail formidable » – accompli par le Bureau Fédéral, mais elle ergo- tait sur quelques points et ne pouvaient se résoudre à voter le rapport sans des disjonctions. Toutes les disjonctions étant repoussées, la mi- norité se décida à voter « avec réserves ». Le rapport moral fut finale- ment adopté par 179 pour, sans réserves, 1 contre (Seine-Inférieure) et 2 abstentions.

L'ordre du jour appelait ensuite la discussion sur la révision de l'article 28, la diffusion et l'amélioration de l'É. É., l'admission des instituteurs libres laïques à la Fédération, la formation des maîtres. Sur cette dernière question, rapportée par Reynier (Ardèche), le débat fut rapporté à l'année suivante. La première et la troisième questions par Reynier (Ardèche), le débat fut reporté à l'année suivante. La pre- mière et la troisième questions avaient comme rapporteurs Durand (Bouches-du-Rhône) et la deuxième Bazot (Maine-et-Loire) et Rollo.

Durand, au nom de la Majorité Fédérale, conclut au maintien de l'article 28. Il fut appuyé vigoureusement par Rollo et L. Bouët, tandis que Allot et Cornec (Finistère), Ballereau et Thomas (Indre), Briard (Seine-Inférieure), Tessier (Bouches-du-Rhône) intervenaient en sens contraire. On voyait bien que la prétendue censure à l'É. É. était tou- jours le grand cheval de Bataille des opposants. Malgré cette offensive en règle, la motion suivante présentée par Rouilloux, au nom du Syn- dicat de la Vienne, fut adoptée.

Un fait remarquable et remarqué à ce congrès fut la liaison plus in- time assurée entre la Fédération et la classe ouvrière. Outre Raca- mond, secrétaire confédéral qui, retour de Chine ; et tout vibrant en- core de ce qu'il avait vu ⁹, prononça sur la situation mondiale un dis-

⁹ Une délégation de l'Internationale syndicale rouge conduite par l'américain Browder, le français Doriot et l'anglais Tom Mann avait visité la Chine à

cours chaleureusement applaudi, trois secrétaires d'Unions Régionales Dubois, Mathieu et Doucet suivirent assidûment les débats, ainsi que Piquemal représentant le S. N. des Indirectes et Pilloud, secrétaire du Cartel des Fonctionnaires et des Services publics. En outre, les congressistes participèrent, avec les prolétaires tourangeaux aux meetings enthousiastes, du Cirque et du Manège et aux deux belles manifestations qui se déroulèrent dans les rues aristocratiques de Tours en faveur de Sacco et Vanzetti.

À l'issue de la vibrante réunion du Cirque, une colonne de trois mille personnes, Racamon, Dommanget, Treint en tête, parcourut la foire et descendit la rue Nationale, à minuit, au grand scandale des bourgeois et de quelques éphèbes du « Roy ». Elle se disloqua devant l'Hôtel de ville qui rappelait aux anciens congrès de Tours le lieu où l'internationalisme de la Fédération s'était déjà affirmé magnifiquement, tant par l'adhésion morale à la III^e Internationale que par le discours retentissant du maître Anatole France.

La presse et le congrès de Tours

[Retour à la table des matières](#)

Ce congrès, comme on l'a écrit, « donnait une impression de force et de confiance » et, dans l'ensemble, malgré « les interventions violentes ressemblant à des provocations » de la minorité de la Seine « haineuse et hargneuse », il fut une manifestation fraternelle et cordiale. On le vit bien lors des repas où se retrouvaient minoritaires et majoritaires, à l'ancienne Maison-mère des Compagnons du Devoir. On le vit encore au cours des excursions si réussies aux châteaux de la Loire, et aux caves de Vouvray, ainsi qu'au concert-bal organisé par le groupement des jeunes des Deux-Sèvres.

partir du mois de mars 1927. Au mois d'avril, Tchang Kai-chek, jusque-là considéré par l'Internationale et les partis communistes comme un allié sûr, s'était retourné contre les communistes chinois qu'il avait attaqués à Shanghai. L'épisode devait faire l'objet d'une grande controverse entre partisans et adversaires de Staline dans le mouvement communiste. Mais, à cette date, les détails en étaient encore mal connus.

Dans le *Bulletin du Syndicat des Côtes-du-Nord* (minoritaire), Gar rivet, rédigeant un compte rendu dans lequel il cherchait à porter au compte de la Majorité fédérale le « sectarisme ridicule » dont il n'était pas exempt, ne pouvait s'empêcher d'exprimer à plusieurs reprises « l'impression reconfortante » qu'il rapportait de Tours. C'est cette impression qu'on retrouve dans tous les bulletins.

Comme à l'habitude, la grande presse fit la conspiration du silence sur le congrès. Le *Rappel* et l'*Humanité* furent les deux seuls quotidiens de Paris qui en parlèrent. À Bruxelles, le *Drapeau Rouge* s'étendit longuement sur nos assises. En conclusion de son article, l'institutrice belge qui tenait la plume écrivait :

« C'est la première fois qu'il m'est donné de prendre contact avec la Fédération française affiliée comme la Centrale belge à l'I.T.E. Je rentre de ce Congrès avec une bonne, très bonne impression. La fédération française, énervée parfois par une lutte de tendance qui rebondit par moments, a en elle de grandes possibilités à aider dans sa lourde tâche un bureau fédéral composé d'hommes énergiques, intelligents, travailleurs, admirables de dévouement et de persévérance. Le désir d'unité ouvrière qui anime l'immense majorité de ses membres et qui ressort de la plupart des discussions est un puissant reconfort et permet d'espérer voir se réaliser dans un avenir assez rapproché l'union étroite de tous les enseignants de France ».

Les débats de tendances du congrès trouvèrent leur écho dans les organes accoutumés et se prolongèrent en polémiques.

Dans l'*Humanité* et la *Vie Ouvrière*, Pierre Lacan et J. Rollo insistèrent sur le fait que la minorité avait été battue et bien battue. Lacan écrivait : « *La majorité a renforcé considérablement ses positions et la minorité sort diminuée du Congrès. Ses interventions répétées sa méthode de discussion l'ont même diminuée moralement* ».

Et Rollo, « le bourreur de crânes de la Fédération pour les lecteurs de la *V.O.* » – comme l'appelait Cornec – terminait ainsi son article :

« Depuis plus de deux ans, la minorité prédit la mort du syndicalisme révolutionnaire dans l'enseignement. Notre Fédération, que l'on disait vouée à une désintégration rapide, est plus forte moralement et numériquement qu'à l'époque où elle avait une direction minoritaire. Les seuls

éléments qui lui aient nui sont ceux qui, au nom même de l'idéologie (!) dont se pare la minorité, ont conduit les syndicats de la Loire et du Rhône, d'abord dans l'autonomie dans les bras de Glay ensuite ».

Les opposants supportèrent difficilement ces appréciations. Ballereau et Cornec, dans l'*Action Syndicaliste* et Hagnauer dans la *Révolution Proletarienne*, affirmèrent, au contraire, que la minorité sortait renforcée du congrès. Pourtant, avouait Ballereau : « *Si l'on s'en rapporte aux seuls chiffres, il faut convenir que le rédacteur de l'Humanité a des raisons de triompher* ». Et Ballereau était contraint de reconnaître que sur le vote le plus net du congrès : l'entérinement pur et simple de la motion P.E.R.D. ou bien l'approbation de la motion de la Seine reprenant les griefs de la minorité contre la C.G.T.U., la majorité fédérale avait gagné un terrain très sérieux. Cornec, de son côté, confirmait : « *Si sa progression (à la minorité) ne se dégage pas des votes, c'est que ces derniers ont été faussés par une manœuvre du Bureau Fédéral* ». Mais contrairement à Ballereau, il contestait la portée du vote sur l'Unité comme n'ayant pas donné une idée exacte de nos forces respectives ».

Comment se manifestait donc la progression de la minorité ? « Elle a fait preuve, écrit Ballereau, de plus de *cohésion* que dans les congrès antérieurs ». C'est aussi l'avis de Cornec qui parle du « bloc minoritaire solide ». C'est aussi l'avis de Cornec qui parle du « Bloc minoritaire solide ». Or, un amalgame, Bloc ou Front suppose des fractions diverses. Et en effet, Cornec, dans son article, fait la distinction entre « *la vieille fraction minoritaire* » et « *la jeune minorité de la Seine* ». Inversement, selon Cornec, s'avérait au congrès « *le peu d'homogénéité de la majorité* ».

Hagnauer, tout en jouant, lui aussi, de la cohésion de la minorité pour chanter victoire, invoqua en outre un vote de Grenoble qu'il compara à un vote de Tours. Mal lui en prit. Dommaget, sous le voile de l'anonymat, lui répondit dans la *Vie Ouvrière*, qu'il ne s'agissait pas de s'en tenir arbitrairement à un vote, mais que « pour avoir une idée juste de la force respective des deux tendances », il convenait – le total des mandats n'étant pas le même dans les deux congrès – de considérer l'écart des voix entre la majorité et la minorité dans les votes par mandats de Grenoble et de Tours. Il précisait : « Plus cet écart grandit, plus la minorité baisse. Plus cet écart diminue, plus les deux

tendances se rapprochent, plus la majorité perd » Il obtenait ainsi le tableau suivant :

Grenoble (1926)

	Voix maj.	Voix min	Ecart
Sur les syndicats autonomes	142	27	115
Sur l'invitation des parlementaires syndiqués	137	34	103
Sur la direction unique	116	49	67

Tours (1927)

	Voix maj.	Voix min	Ecart
Motion Paris-Etat Rive Droite (P.E.R.D.)	161	42	119
Rapport moral	179	27	152
Art. 28	161	39	122
Instituteurs libres	137	33	104

La conclusion s'imposait :

« Ainsi il saute aux yeux qu'à Grenoble, sur la direction unique, la minorité se ralliant à un texte que votaient des syndicats majoritaires (mais ne la chicanons pas) a pu grouper 49 voix ; L'écartement entre les deux tendances tombe à 67 voix. Le plus fort écart s'élève par contre à 115 voix.

Au contraire, à Tours, dans le vote le plus favorable à la minorité l'écart entre les deux tendances est de 104 et, dans le vote le plus favorable à la majorité, l'écart arrive à 152, alors qu'à Grenoble il ne montait qu'à 115 voix...

La minorité fait beaucoup de bruit, il lui faut trois organes... pour critiquer à jet continu le Bureau Confédéral et le Bureau Fédéral de l'enseignement. Mais le tapage qu'elle fait ne doit pas éblouir. Elle est faible numériquement. Elle perd sans cesse du terrain... »

C'est du reste ce que le Congrès confédéral de Bordeaux (19 au 24 septembre 1927) avait montré lumineusement. Là, 4 syndicats de l'Enseignement en tout et pour tout sur 36 représentés au congrès se classèrent dans l'opposition. C'était plutôt maigre.

Le congrès confédéral de Bordeaux : controverses à son sujet

[Retour à la table des matières](#)

C'est au Congrès confédéral de Bordeaux que la fameuse controverse soulevée par Thomas à Grenoble trouva son épilogue. Jean Cornec monta à la tribune le matin de la deuxième journée et dénonça une fois de plus la « violation des statuts confédéraux ».

Ce fut Dudilleux qui lui répondit. Ce militant qui, sans bruit, jouait un rôle administratif vital dans la centrale unitaire, était tout indiqué pour discuter cette question de juridiction syndicale. Il ne s'empêtra pas dans des contradictions, comme l'avait fait Monmousseau. Sobriement, il relata ce qui s'était passé à Saint-Étienne comme à Bourges, Il rappela qu'au congrès confédéral de Paris (1925), le rapport sur la réorganisation dans la partie touchant aux obligations statutaires prévoyait la révision générale des statuts de la C.G.T.U. Il cita un extrait du rapport publié avant la C.C.N. de janvier 1926, ayant reçu les pouvoirs de congrès et dans lequel il était dit : « *la révision générale des statuts confédéraux qui interviendra ultérieurement s'inspirera des décisions prises par les Congrès ainsi que des modifications consacrées par l'usage* ». Il fournit d'autres précisions. On ne peut pas dire, certes, que ses explications furent décisives. Elles amèneront toutefois un apaisement dans les consciences froissées puisqu'aucune minoritaire n'interrompit Dudilleux et ne lui réclama d'informations complémentaires.

Mais le troisième jour du Congrès, coup de théâtre. Racamond donna lecture du message de l'I.S.R. dans lequel tout un passage demandait formellement la suppression de la formule figurant aux statuts :

« ...Loin de nous l'idée de rien objecter contre le fond de ce paragraphe donc forme que, en France, il risque de susciter certains malentendus et frictions intérieures. Il n'y a dans les syndicats unitaires et en dehors d'eux de nombreux prolétaires sincères qui ne sont pas encore débarrassés des préjugés anarcho-syndicalistes. Ils s'en affranchissent lentement. Si cette formule peut exécutif de l'I.S.R. vous conseille de faire cette concession et de retirer cette formule... »

À la suite de quoi Monmousseau exhorta ses amis à refuser tout débat sur la question et à voter la résolution suivante qui fut adoptée à l'unanimité, moins une voix et une abstention, après quelques mots de Chambelland ¹⁰, sidéré à peu près autant que ses adversaires de tendance :

« Le congrès de Bordeaux, après avoir approuvé, par 1 995 voix contre 60 le rapport confirme à nouveau son attachement indéfectible au principe de la Dictature du prolétariat, inclus dans les résolutions et statuts de l'I.S.R.

Considérant qu'aucune arme, quelle qu'elle soit, ne doit être laissée entre les mains d'un ministre ou d'éléments contre-révolutionnaires, toujours prêts à tromper les masses.

Soucieux de dissiper d'une façon absolue toute inquiétude sur le caractère qu'il convient de donner à cette formule ;

Voulant détruire toute possibilité d'utilisation de cette clause statutaire contre la position de la C.G.T.U. sur le problème de l'unité et des syndicats de masse :

Le congrès décide de supprimer ce paragraphe des statuts et passe à l'ordre du jour ».

¹⁰ Maurice Chambelland (1901-1966), correcteur d'imprimerie, était l'un des fidèles lieutenants de Pierre Monatte à la ligue syndicaliste et à *La Révolution prolétarienne*.

Le sens du congrès de Bordeaux ¹¹

[Retour à la table des matières](#)

Puisque nous en sommes au congrès confédéral de Bordeaux, il n'est pas inutile de donner une idée d'ensemble de ce 4^e congrès de la C.G.T.U., car ce serait en diminuer singulièrement la portée que de l'examiner sous l'angle étroit des tendances et spécialement des tendances fédérales.

Le congrès confédéral de Bordeaux représente à la fois le plus haut du mouvement ascensionnel de la C.G.T.U. et un tournant remarquable et conséquent dans le sens de la conquête des masses ouvrières.

La C.G.T.U. groupait alors officiellement 542 000 travailleurs, répartis en 2 440 syndicats. Sur ce nombre, 1 487 syndicats étaient représentés régulièrement ainsi que 28 Unions Régionales, 66 Unions Locales et 24 Fédérations, on comptait plus de six cents délégués.

Quel contraste entre le congrès cégétiste de Bullier et le congrès unitaire de l'Américan Park ! D'un côté, des militants réformistes, fatigués, blasés, sceptiques, attachés au char de l'État-bourgeois par les liens de la collaboration de classe, par la chaîne des combinaisons électorales et des subventions officielles. De l'autre – avec un noyau d'anciens militants de la C.G.T. d'avant-guerre – l'élite des générations ouvrières sorties de la guerre, élite qui contribua, par son esprit de révolte, à redresser le mouvement syndical et le mouvement politique du prolétariat et qui, maintenant, presque guérie de la maladie infantile, commence à examiner avec sang-froid et en tenant compte de la complexité des choses et de la psychologie des masses, les graves problèmes que pose la marche en avant du mouvement révolutionnaire.

Ce contraste dans la composition et l'allure générale des délégués se retrouvait, se transposait dans l'orientation. D'un côté on avait fermé les portes aux syndicats unitaires et aux syndicats de fonctionnaires de l'opposition. On avait limité le recrutement aux seuls sala-

¹¹ Tous ces textes et les chiffres qu'on trouvera plus loin sont puisés – est-il besoin de le dire ? – dans le Compte rendu officiel du congrès.

riés approuvant la politique de collaboration de classe et, par l'organe de Jouhaux, marqué la plus grande défiance envers les larges couches populaires. On avait prouvé, en étouffant la voix de la Minorité, que la Démocratie syndicale était un vain mot. On avait même été plus loin, on avait dressé contre les opposants éventuels la guillotine sèche de l'article 36 *bis*. De l'autre, on ouvrait toutes grandes les portes aux salariés sans poser aucune condition d'admission. On proclamait que tous les travailleurs ont leur place dans le sein de l'organisation syndicale, même ceux qui croient encore au mirage de la collaboration des classes, même ceux qui croient qu'on peut abolir l'exploitation de l'homme par l'homme, sans recourir à la dictature du prolétariat. On restait attaché à l'Unité Syndicale, on s'affirmait pour le front unique. Enfin, par l'extrême attention apportée à l'étude des revendications quotidiennes, des mains-d'œuvre féminine et coloniale, par le souci de gagner, la jeunesse et de la retenir dans les syndicats en s'intéressant aux sports, par l'établissement du « syndicalisme à bases multiples » et de la Caisse Nationale de Solidarité, on montrait à tous la ferme volonté de joindre à une idéologie révolutionnaire élevée, l'action réformatrice la plus terre à terre.

On interpréta la tenue des délégués et les décisions de Bordeaux comme une évolution de la C.G.T.U. vers l'opportunisme et le réformisme. Charles Dulot dans le *Temps* et l'*Information Sociale* pour le grand public et G. Thomas dans l'*Action Syndicaliste*, sur le plan fédéral, exprimèrent cette opinion tandis que le *Bulletin Quotidien du Comité des Forges*, assimilant la C.G.T.U. à une prostituée et usant douteuse métaphore, n'y voyait qu'un procédé pour faire la retape : « *Pour attirer les clients, disait-il, la C.G.T.U. passe un peu de poudre sur son rouge* ».

Charles Dulot écrivit :

« Il y a, semble-t-il, du recueillement chez ces militants révolutionnaires ». Et l'observateur bourgeois ajoutait :

« Changement complet dans l'attitude des délégués qui sont en grande majorité des hommes jeunes. Au lieu de l'agitation, de l'effervescence qui caractérisaient jusqu'à présent les discussions... un calme, un recueillement qui en imposeraient à une assemblée de réformistes ».

Dommanget, qui représentait la Fédération à Bordeaux lui répondit dans l'*É. É.* du 16 octobre 1927 :

« Tout cela est vrai. Mais faut-il déduire comme le fait M. Dulot que les jeunes de la C.G.T.U. qui sont pétris jusqu'aux moelles d'idéologie révolutionnaire et qui attendent le poing fermé « l'heure du berger », tombent dans l'opportunisme et remettent la Révolution au magasin des vieilles ? C'est là une déduction que peut tirer le bon bourgeois, qui, dans les salons ou dans les salles de rédaction, se représente le militant révolutionnaire comme un exalté, un brouillon, un hurluberlu et pour tout dire – qu'on me passe l'expression – « un gueulard ». Mais s'il existe dans le prolétariat un certain nombre d'individus qui répondent par leur façon d'agir à cette idée fausse, les militants sérieux savent que la Révolution est préparée non par des éclats de voix et des gestes inconsidérés, mais par le labeur obscur, acharné, tenace qui vous dévore un homme. La quotidienne marche à l'étoile, le travail systématique des milliers d'animateurs du mouvement prolétarien révolutionnaire ne sauraient sans erreur être confondus avec les braillements éphémères de quelques agités. Que la Bourgeoisie prenne garde ! Le « recueillement » des révolutionnaires est plus dangereux pour elle que leur effervescence d'antan. Il n'y a pas de plus terrible révolutionnaire qu'un révolutionnaire à froid. Au reste, les trépi-nements qui accueillirent Monmousseau à la tribune avant le discours de clôture, les voix graves qui montèrent vers les délégués étrangers quand l'Assemblée debout chantait l'*Internationale* ou *Bandiera Rossa*, les pleurs qui inondèrent tant de visages quand Racamond évoqua la vie de bête de somme des prolétaires chinois, tout cela montre que l'ardeur révolutionnaire des militants de la C.G.T.U. pour s'extérioriser autrement n'est pas moins aussi forte que par le passé ».

Dommanget demandait ensuite à Charles Dulot comment il conciliait cette « sagesse » du congrès, cette soi-disant évolution de la C.G.T.U. avec le fameux thème de la subordination à un parti considéré toujours comme un péril par la Bourgeoisie. Naturellement, aucune réponse ne fut donnée à cette question.

Les représentants de la Minorité unitaire virent dans le tournant de Bordeaux du néo-guesdisme lié à des survivants d'anarcho-syndicalisme, Dommanget leur répondit :

« On peut toujours faire des rapprochements et des comparaisons avec les mouvements du passé et il est bien rare qu'on ne puisse, au moins partiellement, justifier une assimilation quelconque. Mais je ne crois pas trop m'avancer en disant que la C.G.T.U. telle qu'elle sort du Congrès de Bordeaux est aussi éloignée du guesdisme que de l'anarcho-syndicalisme. Elle a sa physionomie propre qui résulte des dures conditions, des luttes de tendances, des actions de masse, des persécutions de l'après-guerre, qui résulte aussi, – il faut le dire, – de l'idéologie ferme, du grand élan, que le Communisme et la Révolution Russe lui ont donné. »

Ces réflexions ne furent pas du goût de Thomas. Après avoir affirmé, par ailleurs, que la C.G.T.U. marchait « à grands pas sur la route du réformisme », il consacra un article étudié de la revue fédérale dans un but de montrer – ce qui n'était pas tout à fait la même chose – qu'« à trop vouloir faire revivre le guesdisme », la C.G.T.U. risquait de « glisser sur la pente du réformisme ». (5 février 1928).

Dommanget répliqua à Thomas. Il distingua historiquement les trois phases du guesdisme, analysa la nature de l'action syndicale selon le guesdisme, isola les points où le guesdisme et le syndicalisme paraissaient se rejoindre et finalement montra l'abîme qui les séparait.

« Il est assurément commode, disait-il en concluant, de revêtir Monmousseau de la défroque de Renard. La malheur est que les vieilles nippes de Renard non seulement ne vont pas à Monmousseau, mais que ce dernier n'en veut pas ».

Cette controverse qui éclairait les positions respectives des deux tendances fédérales à la lueur du Congrès Confédéral Unitaire de Bordeaux fut, dans l'É. É., la seule passe d'armes braiment sérieuse entre minoritaires et majoritaires jusqu'au congrès fédéral.

Le mouvement d'abstention aux conférences pédagogiques (octobre 1927)

[Retour à la table des matières](#)

Il faut dire que depuis Tours et Bordeaux c'est l'activité corporative qui absorbait surtout les militants de la Fédération. En rentrant de vacances, ils avaient trouvé, comme on dit, du pain sur la planche.

Le congrès du S.N. s'était tenu à Paris à peu près en même temps que le congrès fédéral (4 au 6 août). Il avait été dominé par la question de l'unité et surtout par la question des traitements.

Sur le premier point, 21 voix contre 130 s'étaient affirmées pour la motion Paris-État-Rive-Droite, bien que personne ne l'ait défendue à la tribune, et 37 voix contre 101 s'étaient prononcées pour l'affiliation à l'I.T.E.. Malgré trois quarts d'heure d'intervention contraire de G. Lapière, c'est la motion présentée par Hongron au nom de la Régionale de l'Ouest qui l'emporta. Elle appliquait à l'Enseignement les modalités de fusion incluses dans la motion du congrès confédéré de Bullier, c'est-à-dire qu'elle demandait aux syndicats unitaires pour « reconstituer l'unité » de se mettre en rapport avec les sections correspondantes du S.N. C'était l'appel aux fusions partielles, les problèmes de l'unité corporative et de l'unité confédérale restant entiers.

Sur le second point, une discussion passionnée, parfois houleuse, mit aux prises les délégués des sections et des dirigeants syndicaux, principalement Charles Laurent. C'est qu'à la suite des nouveaux réajustements, le décalage des instituteurs par rapport aux commis principaux des Postes et aux vérificateurs des Indirectes se trouvait accru. Ces derniers avaient obtenu une fin de carrière à 17 000, tandis que les instituteurs s'arrêtaient à 15 600. Et comme déjà leur cadence normale d'avancement, leur proportion pour le passage au choix, leurs possibilités de débouché pour de postes plus élevés et leurs avantages accessoires étaient bien supérieurs à ceux des instituteurs le corps enseignant primaire considérait à juste titre qu'il était sacrifié. C'est l'écho

de ce mécontentement qui se fit jour au congrès du S.N. comme il s'était fait jour au congrès de la Fédération.

Le S.N. réagit en décidant, comme mesure de protection, l'abstention aux Conférences Pédagogiques d'automne avec l'obligation de faire classe le jour de la conférence. C'était une espèce de grève à rebours, mais c'était incontestablement un premier pas dans la voie de l'action directe.

Ce mouvement était l'action rêvée pour le S.N. Non seulement on ne troublait pas le fonctionnement du Service public de l'enseignement, mais on l'assurait. L'« appel à l'action » se terminait sur ces mots :

« Vous n'irez pas aux conférences pédagogiques, vous ferez classe ce jour-là apportant votre cœur à votre tâche quotidienne, manifestant à la fois votre juste mécontentement et votre dévouement à vos élèves ».

Les militants du S.N., toujours soucieux de ménager l'administration, avaient trouvé là le genre de manifestation qui, de l'aveu de Glay, « gênerait le moins le service scolaire ». De plus, ils donnaient l'impression que le S.N. était capable de faire quelque chose. Depuis si longtemps qu'on traitait le S.N. d'Amicale, enfin il montrerait qu'il était un syndicat, il dorerait son blason. Et puis, le mouvement s'adaptait si bien au peu de combativité des troupes du S.N. !

Il était sans risque puisqu'il ne s'accompagnait d'aucune manifestation collective, d'aucun geste de militantisme. Il se traduisait même par un peu de zèle puisque les maîtres, bien loin de cesser le travail, refusaient de profiter d'un jour de congé. Enfin, et ce n'était pas négligeable, il mettait la Fédération en posture délicate. Si elle marchait, elle épaulait un mouvement, comme le montrait « l'appel à l'action » qui était dirigé au moins autant contre les postiers et les indirectes que contre les pouvoirs publics. Si la Fédération refusait, au contraire, elle se discréditait, elle passait pour « jaune » ; on rejetait sur elle la responsabilité de l'échec.

La Fédération se tira de cette situation délicate par une attitude correcte et claire, correspondant aux intérêts corporatifs et lui permettant de tirer son épingle du jeu.

Au bureau Fédéral du 26 septembre, il fut reconnu, après consultation des syndicats, que la « grosse majorité de la Fédération », tout en reconnaissant la mesure préconisée par le S. N., comme « geste tardif, puéril et vain », estimait néanmoins que nous devions prendre part au mouvement mais en restant nous-mêmes.

L'abstention aux Conférences Pédagogiques fut donc décidée sur la base des résolutions de Tours. Et, tout de suite, bien que tenue systématiquement et dédaigneusement à l'écart par le centre du S. N., la Fédération, avec son allant admirable, se mit en branle.

Les secrétaires de syndicats proposèrent l'action commune à la base. Un tract à 80 000 exemplaires, fixant la position fédérale, et des lettres-modèles de notification individuelle aux inspecteurs primaires, furent lancés immédiatement. D'autre part, l'abstention au Conférence Pédagogiques n'étant qu'une « forme négative et platonique de montrer le mécontentement du personnel », les syndicats unitaires de l'Enseignement étaient tenus d'organiser des réunions corporatives et intercorporatives. Toute une campagne s'amorçait. Elle devait plus ou moins se confondre avec la campagne publique en faveur de l'École, de la liberté d'opinion et de la liberté syndicale qui reprenait comme en octobre 1926. L'article vibrant du secrétaire fédéral à ce sujet en est la preuve formelle. Le tract précisait d'ailleurs que l'abstention signifiait pour la Fédération non pas uniquement la défense des revendications des salaires, mais la défense des camarades frappés et de l'École laïque « mise en péril, autant par la faiblesse des gouvernements de gauche que par les attaques répétées et incessantes de la droite cléricale ».

Pendant que la direction de la Fédération et ses Syndicats à la base se lançaient dans l'action à corps perdu pour faire prévaloir un mot d'ordre qualifié par eux « abusivement d'action directe », le bureau du S. N. et ses sections départementales habitués aux sacro-saintes tractations se montaient incapables d'agir. Tout se passa comme si les responsables du S. N. s'acquittaient d'une corvée. Et comme leurs troupes n'étaient pas préparées idéologiquement à un mouvement si

anodin soit-il par une littérature appropriée, on aboutit en général au plus lamentable fiasco.

Les coups de sonde donnés par les sections qui s'intéressaient au mouvement son significatifs. Dans l'Eure, la section de Levasseur, l'un des grands chefs du S. N. ; 18 cantons donnaient 139 adhésions. Dans le Doubs, 70 à 80 membres du S. N. se montraient partisans du mouvement. Dans la Mayenne, on en comptait 26 sur plus de 500. Dans l'Ille-et-Vilaine, le Maine-et-Loire, etc... le nombre des « agissants » étaient loin de correspondre au nombre des « cotisants ». Dans la neige au soleil. Dans la Dordogne, sur un peu plus de 1 000 syndiqués atteints d'une « inconcevable apathie », d'après le Bulletin de la section, 60 se montraient favorables à « quelque chose ». Dans l'Ariège, sur 334, 48 – dont les syndiqués unitaires – étaient pour le mouvement ? Dans les Landes, sur 328 votants, 81 avaient répondu et 170 s'étaient affirmés pour un geste à faire. Dans l'Indre, le C.A. de la section dans un tract révélateur, prenait acte « de l'indifférence totale » de la grande majorité des membres de la section » et soulignait « sa faiblesse »... Il n'y avait que dans le Morbihan, le Finistère, le Jura, les Basses-Alpes, les Côtes-du-Nord et quelques départements où le mouvement était assuré du succès grâce à l'appui des syndicats unitaires.

Ne nous étonnons donc pas si les chefs du S.N., pressés d'en finir, cherchèrent un prétexte pour éviter la plus piteuse des déroutes. Aussi, quand le Bureau Fédéral se réunit le 26 septembre, apportant dans la balance le poids d'une Fédération combative, son geste était déjà inutile. La Commission Permanente du S. N., qui s'était réunie deux jours avant dans une atmosphère de défaitisme, avait envoyé une délégation au ministère et, sur une vague promesse, avait renoncé virtuellement au mouvement. Puis le bureau du S.N., par une note du 6 octobre, donna l'extrême-onction à l'action directe moribonde sur la vague affirmation que « M. le Ministre de l'instruction publique a obtenu de M. le Président du Conseil, ministre des Finances, son adhésion ferme à la parité des traitements entre les vérificateurs principaux des contributions indirectes, les commis des P.T.T., les instituteurs et institutrices ». Le second alinéa montrait du reste que les raisons motivant le geste de mécontentement des instituteurs subsistaient. Au surplus, les communiqués des secrétaires de section dans la presse locale, notamment d'Allamercery (Loire) dans la *Tribune de Saint-Étienne* et de

Grande (Corrèze) dans la *France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, montraient que les militants de base n'étaient pas dupes de l'opération.

Ainsi finit ce « dégonflage » du S. N. que Dommaget a relaté dans toute une série d'articles, les uns analytiques, les autres polémiques s'échelonnant du 30 octobre au 25 mars dans l'*É.É.* Une fois de plus, le S.N. s'avérait « un colosse au pied d'argile ». Une fois de plus, le « beau Syndicat » d'une force numérique, impressionnante aux yeux de esprits superficiels, montrait pratiquement « la force de sa faiblesse ».

Quant aux syndicats unitaires qui, au lieu et place des syndiqués nationaux s'étaient donnés de tout cœur à la préparation du mouvement et dont on avait coupé subitement l'élan, on conçoit qu'ils manifestèrent quelque rancœur. Aussi, désormais, chaque nouvelle « action » déclenchée par le S. N. devait trouver ces camarades réticents, circonspects, au grand étonnement des nouveaux syndiqués.

La lutte contre les manuels chauvins, le lancement du manuel d'histoire

[Retour à la table des matières](#)

À quelque chose, malheur est bon. Par suite de la retraite du S. N., la lutte contre les manuels chauvins dans les conférences pédagogiques reprit.

Pierre Vaquez a donné un aperçu des résultats obtenus. Ils ne sont pas négligeables quoique bien des syndicats ne soient pas entrés en lice en raison des événements corporatifs.

Pour la première fois, on vit le S. N. dans quelques départements s'engager dans la voie tracée par la Fédération depuis 1919. Mais on constata, sur ce plan comme sur les autres, la défaillance de ses troupes.

À noter le succès obtenu dans la Seine et dans l'Oise.

Dans la Seine, grâce à l'entente des deux syndicats sous forme de commission mixte, la grosse majorité du personnel se prononça pour les radiations de Mironneau, Baudrillard et Khun, Charrier, Lavisse,

ce qui provoqua des crises d'hystérie dans la presse réactionnaire. Dans l'Oise, sans entente avec le S. N. et même souvent malgré l'hostilité des syndiqués nationaux, la radiation de Mironneau fut obtenue dans tous les cantons où la question fut posée.

Du fait de la demande d'inscription de notre manuel d'histoire, la lutte contre le chauvinisme à l'école prit un nouvel aspect, un aspect positif.

Malheureusement, la parution un peu tardive du manuel empêcha l'action massive envisagée.

L'effort obstiné poursuivi pendant toutes les vacances pour sortir le manuel en temps voulu, eût pu aboutir sans un fâcheux accident de machine à l'imprimerie. Ce premier retard entraîna d'autres dans la reliure et l'expédition. Il fallut, en outre, pour diverses raisons, renoncer à expédier tout l'énorme stock à la Librairie fédérale de Quimper ainsi qu'il était prévu. Des camarades de la Seine durent se répartir le travail pour l'expédition des exemplaires souscrits. Thenevaut fut chargé des livraisons à Quimper, Barne s'occupa de l'expédition aux isolés et aux syndicats des 100 000 spécimens prévus pour la distribution aux Conférences Pédagogiques. Vaquez et Dommanget atteignirent les journaux prolétariens et pacifistes et les organisations diverses par des circulaires et des notes de presse nombreuses. Sans outillage, sans personnel, sans moyens financiers dans les limites juridiques assignées, sans l'aide escomptée de la Librairie fédérale, qu'il fallut songer à liquider, la Fédération se débattait au milieu des difficultés de tous ordres. Un moment, elle fut contrainte de prendre une aide permanente au siège, puis un peu plus tard elle pensa se débarrasser d'une partie du travail matériel nécessité par la diffusion et la vente du manuel de la B.O.P. (Banque Ouvrière et Paysanne). Mais cette solution, adoptée par le Conseil Fédéral du 29 décembre 1927, ne donna pas ce qu'on en attendait. Les Comptoirs, qui s'installaient rue des Petits-Hôtels, ne purent satisfaire immédiatement aux exigences du Bureau Fédéral. Aussi vit-on Thenevaut, Dommanget et sa compagne, passer des journées de vacances au milieu des cycles et objets les plus hétéroclites entreposés aux Comptoirs afin d'expédier des circulaires aux principaux libraires de France au lieu eu place de la firme défail-

Comment fut accueilli le manuel aux Conférences Pédagogiques et dans l'opinion ?

On peut s'en rendre compte en relisant les articles que Vaquez et Boutreux consacrèrent à cette question dans l'*É.É.* N° 26 (Mars-Avril).

Dans un certain nombre de centres, le personnel obéit aux injonctions d'un chef malveillant qui, presque toujours, jugeait dangereux le manuel et se dressait contre lui sans l'avoir lu. Dans d'autres, l'ajournement de toute décision fut décidé afin que chacun puisse prendre connaissance de l'ouvrage. Sept départements se prononcèrent à une majorité de son inscription sur la liste officielle, mais dans deux (Côte-d'Or et Charente), la Commission départementale passa outre à l'avis donné par le personnel.

Il semble bien que l'Administration ne reçut aucune directive venant d'en haut pour s'opposer à l'inscription. Il y eut des chefs – et c'est à leur honneur – qui firent l'éloge du manuel en Conférences Pédagogiques. Quant aux membres du S.N., leur attitude fut composite ; cependant, en général, ils défendirent l'ouvrage. Blutte – il est vrai que c'était aussi un syndiqué unitaire – déclara dans le *Bulletin du S.N. de la Seine* que cet « excellent livre » était « bien supérieur à la plupart des livres similaires ». Et Delhermet, dans le *Bulletin du S.N. de la Haute-Loire*, trouva qu'il marquait « une innovation complète de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire ». C'est en somme l'avis qu'exprima le camarade belge R. Georges dans l'*Étincelle* en souhaitant que la Centrale du Personnel Enseignant Socialiste de Belgique, section-sœur de la Fédération dans l'I.T.E. s'inspire de la réalisation française.

Le malheur fut que les avis favorables d'historiens faisant autorité comme Henri Sée et Albert Mathiez ne parvinrent à la connaissance d'un personnel et de chefs moutonniers que fin mars et début avril 1928, plusieurs mois après la tenue des Conférences. Sans cela un succès très net eût couronné la campagne pour l'inscription, dès 1927, et on n'eût pas eu besoin de recommencer cette campagne l'année suivante.

Henri Sée estimait le plan du manuel « vraiment excellent », « très original » et « très simple aussi ». Il félicitait les auteurs d'avoir fait une large place à l'évolution du régime agraire comme à la vie des

classes sociales. Il les louait d'avoir mis en relief ce « peuple silencieux dont le rôle a été bien plus considérable que celui de ceux qui selon le mot de Miguel de Unamuno ont fait du bruit dans l'histoire » Il terminait son article du *Progrès Civique* en disant :

Ce volume a été écrit certainement par des instituteurs d'opinion « fort avancée ». Et cependant, il nous a semblé presque toujours témoigner de la plus louable impartialité. On ne craint pas de montrer ce qu'il a pu y avoir de bon et de beau dans le passé. Les auteurs croient sans doute à « la lutte des classes ». Et cependant ils n'hésitent pas à marquer ce qu'a fait la Troisième République bourgeoise pour améliorer la condition matérielle et morale des Travailleurs. Ils reconnaissent (p. 312) que les « classes de la société se sont rapprochées » et, au même endroit, nous lisons cette phrase excellente : « Il y a toujours des riches et des pauvres, mais le peuple tient aujourd'hui plus de place qu'autrefois dans la société ».

Une autre réflexion nous est venue. *Nous avons été frappé de voir combien ces maîtres de l'enseignement primaire étaient au courant de la nouvelle orientation des études historiques, ainsi que des résultats les plus nouveaux de ces études.* De la sorte, ils arrivent à faire pénétrer dans le peuple des travailleurs des idées et des *données scientifiques, dont autrefois l'élite intellectuelle se réservait* comme la propriété exclusive.

Albert Mathiez, qui avait été avant-guerre membre de la section syndicale du Doubs et collaborateur à son Bulletin écrivit, dans *la Revue Historique de la Révolution Française*, dont A. Richard et Dommaget étaient collaborateurs :

Enfin, voilà un manuel historique qui met toute l'histoire des métiers, du travail, des inventions, de la vie de tous les jours à la portée des enfants de nos écoles. Ils y trouveront une esquisse claire et vivante de l'évolution économique de la France depuis les origines jusqu'à nos jours. L'entreprise était difficile à réaliser parce qu'elle exigeait des connaissances étendues, des recherches dans les ouvrages d'érudition et en même temps un effort de synthèse pour assimiler ces notions neuves et les faire passer du domaine de l'érudition dans celui de l'enseignement populaire. L'équipe anonyme d'instituteurs qui a entrepris cette tâche avec courage et conscience mérite des félicitations de tous les amis de la science et du progrès. Nous sommes fiers de compter parmi les auteurs de ce manuel,

qui marque une époque, quelques-uns de nos lecteurs et de nos collaborateurs.

On aurait pu craindre que ce manuel ne penchât trop dans son sens, je veux dire qu'il cédât à la tentative de grandir le rôle du peuple dans le passé. Ce défaut a été évité. Ce livre n'a rien d'un catéchisme de classes. Il est foncièrement impartial parce qu'il est foncièrement vrai. J'ai été heureusement surpris, je peux l'avouer, de la modération de ses jugements. Rien ici ne sent la polémique. On s'est efforcé d'être objectif et on y a réussi ».

Il est à peine besoin de dire que de virulents articles, empreints de mauvaise foi et de grossières erreurs, accueillirent, à droite, le manuel. De leur côté, les journaux du centre, représentants de la Réaction camouflée, comme la *Petite Gironde*, virent dans l'ouvrage une preuve de l'« audace croissante » des bolchevistes de l'Enseignement ».

Quant à la grande presse de gauche, elle fit en général le silence.

Au sénat, le manuel troubla la quiétude des pères conscrits par la grâce d'Armand Calmel, élu radical, grand laïque devant l'Éternel et par surcroît dignitaire de la Franc-Maçonnerie. La chose vaut la peine d'être contée.

Le 11 mars 1928, à Marmande, lors d'une imposante manifestation laïque, devant 2 000 démocrates, Calmel magnifia « la Maçonnerie qui veut la liberté pour tous », se dressa contre l'intolérance et termina sur l'impératif. « Ayez l'amour de la liberté et la foi en l'avenir radieux de ses destinées ». Sur ce, encouragé par les applaudissements de l'auditoire, notre « homme de gauche », défenseur patenté des instituteurs laïques et de la liberté, prit le train pour Paris afin, le lendemain même, d'attaquer ouvertement le manuel d'histoire, la Fédération et l'É. É. M. le Ministre de l'Intérieur pour défendre la République contre les révolutionnaires ».

« Cette double attitude à quelques heures de distance, put écrire Dommaget dans l'Humanité permet de saisir sur le vif toute l'hypocrisie démocratique. Sur les tréteaux, on éblouit l'auditoire avec les mots pompeux de liberté et de tolérance. Mais ces mots ne signifient rien du tout. Ils sont vidés de tout contenu réel, la lutte des classes brisant inéluctablement les clichés sortis du domaine des idées pures. C'est qu'il n'y a pas et qu'il ne peut y avoir de liberté, de tolérance, de démocratie, etc... dans une so-

ciété où, les classes s'affrontent. L'une des deux grandes classes rivales a l'hégémonie et par la dictature – décorée du nom que l'on voudra – elle maintient sous le joug sa partenaire. C'est seulement dans une société sans classes qu'on pourra parler de liberté, de démocratie ».

Calmel qualifia de « prétention » l'initiative prise par la Fédération et trouva le manuel entaché « d'un pédantisme ridicule et d'un jésuitisme achevé ». Ce qui l'offusquait surtout, c'est d'y voir figurer intégralement la Carmagnole alors que la Marseillaise n'y était pas. Sur quoi en réplique, le Ministre de l'Intérieur rappela complaisamment la circulaire injurieuse de De Monzie touchant « le débraillé » de certains instituteurs. Et l'ineffable comte de Blois vint ensuite faire sa surenchère habituelle, dénonçant une fois de plus, quoique à mots couverts, les universitaires G. et L. Bouët.

Ce débat prit fin par le vote à mains levées de l'ordre du jour de confiance.

Après en avoir donné le texte, l'*Humanité* écrivit :

« Et ainsi fut conclue dans la joie générale cette mémorable journée dont personne ne troubla l'harmonie et pour cause ». L'Humanité aurait pu tout aussi bien ajouter que l'É.É., la Fédération et le manuel d'histoire ne s'en porteraient pas plus mal. Et la preuve, c'est que le 25 mars, l'É.É. reproduit, d'après l'Officiel, le texte essentiel des interventions et de l'ordre du jour voté afin « d'amuser » ses lecteurs et de leur donner « une idée des divagations des pères conscrits ».

Les poursuites contre Henriette Alquier et Maurice Guillot

[Retour à la table des matières](#)

On pouvait traiter de cette façon cavalière les propos sans conséquence des sénateurs de la Gironde et de Maine-et-Loire. Il n'en était pas de même de l'interpellation du député du Doubs, Georges Pernot, développée à la Chambre le 17 mai 1927.

Celle-ci avait porté Henriette Alquier (Hérault), institutrice et mère de famille à Aniane, était menacée d'un emprisonnement de 6 mois à

3 ans et d'une amende de 100 à 3 000 francs avec révocation par surcroît

Rappelons les faits :

Militante des Groupes féministes (G. F.), Henriette fut chargée au congrès de Paris (1925), de faire une étude sur la *Maternité, fonction sociale*. Ce travail, établi à l'aide de la documentation fournie par l'ensemble des groupes, fit l'objet d'un rapport au Congrès de Grenoble où une vingtaine de groupes étaient représentés.

En l'absence d'Henriette Alquier empêchée, Marguerite Molard (Saône-et-Loire), secrétaire générale des G. F., lut les passages essentiels du rapport qui fut accepté unanimement. La publication en fut décidée et le travail parut sous forme de numéro spécial du *Bulletin des groupes féministes*. N° 36, encarté dans l'*É. É.* du 27 février 1927.

Quelle est la teneur de cette étude ?

Henriette Alquier y examine la situation de la famille dans les différentes classes de la société. Elle y décrit la misère de l'enfance prolétarienne, l'existence des tout-petits, privés d'air et de soleil dans des taudis infects, privés souvent d'une alimentation rationnelle et suffisante. Elle montre, en s'appuyant sur des faits cités par le docteur Pignard ; l'étendue de la mortalité infantile, soulignant que *plus de 100 000 petits êtres meurent chaque année, faute de bonne nourriture et de bonnes conditions de vie matérielle*.

Elle cherche les remèdes à apporter à une telle situation : les secours aux femmes en couches et aux familles nombreuses, les chambres d'allaitement, gouttes de lait, maternités, crèches et centre d'élevage. Tout cela est examiné sans parti-pris. Mais combien tout cela est insuffisant ! Henriette Alquier, et les Groupes féministes avec elle, pensent que la maternité doit être une fonction sociale et que par suite la charge doit en être confiée à la collectivité. Belle et haute idée qui traduit, sous une forme tangible, la sollicitude de la société d'aujourd'hui pour la génération de demain !

Toutes ces considérations n'auraient pas tiré à conséquence si Henriette Alquier n'avait pas eu l'audace, au cours de son exposé, de comparer la famille ouvrière et sa nombreuse nichée à la famille bourgeoise, le plus souvent réduite pour ne pas diviser l'héritage paternel. Pénétrer dans l'alcôve bourgeoise, quelle impudence ! Pour comble de

témérité, Henriette s'affirmait franchement favorable au néo-malthusianisme et au droit à l'avortement, dans tout un passage de son rapport traitant de l'« enseignement sexuel et pré-nuptial ». Elle disait que la jeunesse future plus éduquée, plus consciente que la nôtre, saurait « limiter les proportions de la famille aux moyens d'existence, à l'état de santé de la mère et à son libre consentement ». Elle ajoutait, p. 18 :

« Il ne s'agit pas de se reproduire sur la planète à la façon des lapins en Australie ! Je sais bien que notre organisation sociale d'alors saura développer les moyens de production et opposer au malthusianisme industriel capitaliste une richesse infinie de produits et moyens d'existence. Mais tout de même, il y a, à côté de cette possibilité d'assurer la subsistance d'une nombreuse famille, la santé de la femme qui compte et son consentement. La femme sera libre de s'imposer ou non les souffrances inévitables de la maternité.

L'enseignement des procédés néo-malthusiens pourra se faire au grand jour. Voilà qui déplaît à nos bons bourgeois ! Ils parlent de repopulation, de mesures sévères contre ceux qui répandent ces procédés, « et dont les femmes limitent à loisir leur progéniture dans leur cabinet de toilette ou dans celui des garçonnières ! ». Les procédés anticonceptionnels ne lèsent personne : ils sont inoffensifs quant à la vie physiologique de l'homme ou de la femme ; et il serait puéril de prétendre que détruire un spermatozoïde, une cellule, c'est attanter à une vie humaine !

Le souci de cette liberté de la maternité a poussé nos camarades russes à accepter le principe du droit à l'avortement chirurgical. Beaucoup de braves gens s'en sont indignés.

Mais nous pensons que, chez une génération éduquée on aurait recours à cette pratique rarement et bien plus rarement surtout actuellement, bien qu'elle soit réprimée très sévèrement »

Les réactionnaires, grands repopulateurs en théorie, abandonnant la partie émouvante du rapport, épinglèrent ces lignes et leur firent le sort qu'on devine. Pensez donc ! Une institutrice laïque, chargée d'âmes, tenir un pareil langage !

Un nouvel épisode de la lutte contre l'École laïque et la Fédération commençait.

Avec une orchestration bien montée de toutes les feuilles de sacristie et de coffre-fort, la *Croix du Saint-Gironnais*, la *Défense Catholique du Mans*, le *Nouvelliste de Rennes*, la *Nation* ; etc... – firent l'impossible pour ameuter l'opinion. Le hideux Jean le Mée – que les syndiqués du Bâtiment de Melun, indignés, voulaient jeter à la Seine – tint en haleine toute cette tourbe en distillant, par savants intervalles, ses « documents » puisés dans l'*É.É.* Et le général de Castelnau, président de la Fédération nationale Catholique, brochait sur le tout, en poussant ses bataillons de sacristains contre les institutrices sans Dieu dévoyées. Il n'hésitait pas à reprendre à son compte les infamies du *Trait d'Union*, organe catholique de Vendée qui parlait de la « perversion précoce » à laquelle on exposait garçons et filles dans les classes de coéducation, allant jusqu'à insinuer qu'on leur montrait « des modèles démontables d'anatomie humaine dont certains sont à faire rougir... et qui sont destinés à apprendre par expérience, aux enfants de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire à partir de 13 ans révolus, ce qui peut se passer de plus intime dans la vie conjugale ».

Tous ces gens réclamaient des poursuites judiciaires contre Henriette Alquier, en application de l'odieuse loi de juillet 1920 réprimant la propagande anticonceptionnelle. L'interpellation Pernot n'en fut, en somme, que l'écho.

On vit alors M. Herriot, grand maître de l'Université, approuver publiquement l'orateur attitré des associations de parents cléricaux et de pères de familles nombreuses. Sans avoir lu probablement le Bulletin incriminé, le ministre déclara que c'était une « brochure, de provocation tirée sous forme de tract ». Il y vit, une « bravade », « des provocations à l'immoralité » et, docile aux injonctions réactionnaires, il promit les poursuites demandées. Il alla même jusqu'à dire qu'au cas où Henriette Alquier serait acquittée devant les tribunaux il entendait sévir contre elle administrativement. Comme l'écrivait le secrétaire fédéral, en portant ce fait à la connaissance du public révolutionnaire : « C'est incroyable, mais vrai ».

Aussitôt connue la capitulation de M. Herriot, l'affaire Alquier-Marie Guillot – car cette dernière en qualité de gérante du Bulletin, était menacée des mêmes peines – suscita des protestations dans tous les milieux, au premier rang desquels il convient de placer les organisations féministes et libres-penseuses...

La Grande Réforme, de J. et L. Humbert, tout naturellement, prit à fond la défense d'Henriette Alquier. Elle continua du reste, seule, le sévère et dur combat pour l'abrogation de la loi scélérate de 1920. Victor Margueritte se mit sans réserve tout de suite aux côtés de la Fédération et lança aux éducateurs laïques dans le quotidien *La Volonté* un généreux appel se terminant avec intention par l'épigraphe de Pecaute en tête du bulletin des Groupes Féministes :

« Vous tous qui ne vous gargarisez pas de phrases toutes faites, qui cherchez la vérité, qui voulez justice, vous tous qui avez la plus grande des tâches : façonner dans son âme et dans son corps la jeunesse du peuple, vous tous qui travaillez à préparer, pour la rendre capable d'une vie meilleure où il y aura moins de maladies, moins de misère et plus d'équité, une génération consciente, – votre devoir est de ne pas baisser la tête, de ne pas courber le dos ! Votre devoir est coûte que coûte, de faire front, de vous grouper autour d'Henriette Alquier, ici porte-parole de la Vérité de demain ! Votre devoir est de vous solidariser avec sa noble cause. Hommes, Femmes sans distinction d'intérêts ni de nuances d'opinions, « osez manifester en faveur de la liberté de pensée, Osez être ! »

Le Bureau Fédéral d'accord avec le bureau des groupes Féministes, dont Pierrette Rouquet (Indre) était la dévouée secrétaire, prit dès le début l'affaire en mains. Ses lettres au garde des Sceaux Barthou et au ministre de l'Instruction Publique Herriot, précédant sa protestation motivée du 29 mai 1927, en font foi. Il choisit même immédiatement M^e Lafont – alors député S.F.I.O. de la Loire – comme avocat dans l'hypothèse où les poursuites ne parviendraient pas à être enrayées.

S'il n'avait écouté que son réflexe de défense, la campagne laïque, au cours des mois précédant le Congrès de Tours, se fut axée sur le cas d'Henriette Alquier. Mais Lafont croyait, par la temporisation, à l'abandon des poursuites. Leur ignominie éclatait effectivement quand on se rendait compte que la *Maternité consciente*, de Manuel Devaldès, *Ton corps est toi*, de Victor Margueritte, *Sézame ou la Maternité consentie*, de Michel Corday, pour ne parler que des ouvrages les plus récents et tirés à des milliers d'exemplaires, n'avait donné lieu à aucune poursuite. Encore est-il bon d'ajouter qu'Henriette Alquier n'avait fourni aucune indication pratique même indirecte, touchant les procédés anticonceptionnels. Tel n'était pas le cas de M. Herriot de-

venu subitement si rigoriste, et c'est le plus piquant de l'affaire. Un an avant Henriette Alquier, n'avait-il pas, dans l'un de ses ouvrages, raconté comment s'y prenait (empiriquement !) la célèbre duchesse de Montauban pour faire disparaître le fruit de ses intrigues galantes ?

Nouvelle vague de répression

[Retour à la table des matières](#)

À la rentrée d'octobre 1927, il s'avérait que les chances d'obtenir un non-lieu étaient devenues extrêmement faibles. Et le pis est qu'à ce moment, sur l'affaire Alquier, s'en greffaient d'autres aussi sérieuses. La situation était grave. Jamais peut-être jusque-là, dans l'histoire de la Fédération, autant de camarades ne s'étaient trouvés en butte à des coups aussi brutaux si ce n'est à l'époque du Bloc National.

Raoul Calas (Hérault) et Irène Cadourcy (Pyrénées-Orientales) qui devait sa femme – étaient condamnés respectivement à 5 et 3 mois de prison sans sursis, plus chacun à 200 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Perpignan, « pour provocation de militaires à la désobéissance. « En cas de confirmation du jugement, ils devaient être incarcérés, rayés des cadres et jetés sur le pavé. » En attendant, ils étaient suspendus.

Jean Pons, professeur agrégé au Lycée d'Avignon, était également suspendu – en attendant d'être révoqué – pour avoir « violé la neutralité scolaire au cours de leçons d'histoire ». C'est le journal du multimillionnaire Coty qui avait attaché le grelot. Plus franc, Clément Vautel dans le *Journal*, dénonçait Pons comme appartenant au parti Communiste.

Bally-Maître, instituteur à Villefranche, dans le propre département de M. Herriot, avait été le 19 juillet 1924, sans raison aucune, odieusement maltraité par une bande de gymnastes catholico-fascistes ; Ramassé la jambe fracturée, la rotule cassée, il fut conduit à l'hôpital d'où il sortit estropié pour la vie. Étant donné les articles 106 et 108 de la loi du 5 avril 1884, la responsabilité de la Ville paraissait indéniable. Bailly se pourvut en justice. Non seulement il n'obtint aucune

réparation, mais il fut condamné aux frais par le tribunal correctionnel de Villefranche, alors que le fasciste Petiet, blessé à Saint-Étienne dans des circonstances similaires, obtenait de cette ville 300 000 francs en réparation. En appel, Bailly s'étant vu condamné à nouveau, la Fédération portait le cas devant la Cour de Cassation car il s'agissait de savoir – comme le mettait en relief un tract fédéral – si la peau d'un instituteur ne mérite que les coups, alors que la peau d'un fasciste est estimée 300 000 francs.

Jean Boyer, professeur à l'École Primaire Supérieure de Clermont-Ferrand, comme Pons, était accusé de violation de neutralité pour avoir dit à ses élèves, au cours d'une leçon normale d'histoire où il avait à parler de la Société des Nations, que des opinions diverses se faisaient jour sur les espoirs de paix qu'on peut placer dans cette institution. Traduit par l'I.A. Blanguernon devant le C. D., Boyer, malgré une belle et franche défense, se voyait déplacé d'office et nommé à Rodez, loin de sa femme, institutrice, dont seize kilomètres le séparaient déjà depuis six ans.

Le futur député et directeur de l'*Humanité* Étienne Fajon (Hérault), était menacé de déplacement d'office pour avoir donné « un exemple fâcheux » à ses élèves en chantant l'*Internationale* avec une trentaine de citoyens au moment où l'orchestre local d'Aniane exécutait la *Marseillaise*, le soir du 14 juillet 1927.

À ces cas les plus marquants s'en ajoutaient une série d'autres : Jullot, professeur d'E. P. au collège de Saintes, dont le retrait de délégation équivalait à une révocation ; les époux Dalès (Basses-Pyrénées) maintenus d'office pour la sixième fois ; Antoinette Vernochet (Seine) et Marcel Lallemand (Ardennes), qui ne pouvaient obtenir leur réintégration ; Virgile Barel (Alpes-Maritimes), maintenu d'office à Menton depuis sept à huit ans, sans compter les poursuites contre Josette Cornec ; Hérard et Labrunie pour « rassemblement non autorisé » à Tours, et, un peu plus tard, la révocation de Toulisse, surveillant général au lycée de Casablanca.

La Fédération se trouvait donc en face d'une nouvelle vague de répression, dont pour une large part, M. Herriot assumait la lourde responsabilité

Pourtant, à plusieurs reprises, ce démocrate, qui se piquait de « libéralisme » s'était écrié : « Je ne veux pas frapper des maîtres pour

délit d'opinion ». Plus récemment, à la Rochelle, parlant des institutrices livrées dans certaines contrées aux fureurs cléricales, il avait dit :

« Qu'elles comptent sur nous pour les défendre ! ». À Lyon, faisant allusion aux « excitations dangereuses » qui troublent la République, il s'était écrié :

« En respectant les convictions des autres, nous défendrons la république. Il faut que la République se pénètre de plus en plus de l'esprit social qu'il faudra introduire un jour dans les affaires de l'État. Je n'accepterai jamais un régime qui supprimerait la liberté de pensée ».

Ces belles paroles pouvaient faire illusion à ceux qui se bercent volontiers de promesses ministérielles et de chimères démocratiques. Mais les faits ont leur logique. Ils infligeaient à M. Herriot le plus cinglant des démentis. Car les professeurs et instituteurs poursuivis ou frappés comptaient parmi les meilleurs maîtres. Leurs chefs directs, et parfois M. Herriot lui-même, avaient rendu hommage à leurs qualités professionnelles. Ils étaient imbus d'esprit laïque, mais affiliés pour la plupart au P. C. et tous membres de la Fédération. C'était le vrai et le seul motif des persécutions qui pesaient sur eux.

Le tract fédéral contre la répression, après avoir relié tous ces cas à « l'entreprise générale de violence » contre la classe ouvrière, à la révocation de Gourdeaux et de Jeanne (P.T.T.) Piquemal (Indirectes), Pilloud (Cartel des Fonctionnaire), tirait cette conclusion :

« En fait, nous sommes revenus à l'époque où les De Parieu et les De Fourtou ¹² faisaient la chasse aux ouvriers, aux fonctionnaires et éducateurs républicains ».

Pendant ce temps, couraient impunément les trafiquants de dommages de guerre, les princes escrocs, les falsificateurs de denrées, les

¹² De Parieu avait été ministre de l'Instruction publique de 1849 à 1851 et notamment au moment de l'adoption de la loi Falloux. De Fourtou, bonapartiste rallié aux monarchistes et homme à poigne, avait été ministre dans le gouvernement du duc de Broglie pendant la période de l'« ordre moral ».

spéculateurs à la hausse, les assassins du franc, les démarcheurs pour la guerre et la marine, les vendeurs de décorations, les assommeurs fascistes.

La campagne laïque reprend

[Retour à la table des matières](#)

C'est pour permettre à l'opinion et au personnel de protester contre l'arbitraire administratif et la « justice » à sens unique, que la campagne fédérale, après le temps d'arrêt des vacances, reprit avec vigueur.

La fédération fit flèche de tout bois. Le tract dont il est question ci-dessus fut tiré à 80 000 exemplaires auxquels il convient d'ajouter les 50 000 du tract spécial sur l'affaire Henriette Alquier édité par les Groupes Féministes. Des démarches aux ministères eurent lieu. Des pétitions circulèrent. Le syndiqué Delourme, à la Chambre, le 24 novembre, interpella. Les journaux furent saisis par des articles et des communiqués. Les élections au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique (9 novembre 1927) furent même utilisées.

La Fédération ne se borna pas à protester contre la composition du Conseil Supérieur « véritable défi à l'enseignement primaire puisque sur plus de 50 membres, 6 seulement représentent les 120 000 membres de l'enseignement à tous les degrés et que, de plus, aucun ne fait partie de la section permanente ». Après avoir souligné les « prérogatives illusoires » de cet organisme et fait toutes réserves sur la valeur de ses travaux, la Fédération déclarait : « Soucieuse toutefois de profiter des élections au C.S. pour manifester le mécontentement grandissant de toutes les catégories du personnel et protester tant contre la situation matérielle inférieure qui leur est faite que contre la déchéance morale et civique qui les atteint.

« Demande à tous les électeurs se plaçant sur le terrain de la lutte des classes et du développement de l'instruction réelle des masses par l'émancipation du prolétariat ainsi qu'à ceux qui se réclament de la liberté d'opinion, etc..., de voter pour des ca-marades : H. Alquier, J. Boyer, I. Cadourcy, R. Calas, J. Pons, G. Toulisse... »

Le Bureau Fédéral n'avait aucune illusion, il va sans dire, sur le plan du suffrage restreint où il portait son effort. La Fédération recueillit néanmoins des voix dans les divers collèges électoraux.

La campagne Fédérale entraîna à ses côtés en un vaste front, des centaines de groupements. Son retentissement fut mondial. De Belgique, d'Amérique, on suivait cette action avec sympathie ; on lui apportait des encouragements. Toute la presse parlait des affaires. Des homes éminents, d'opinions diverses, s'offraient à témoigner en faveur d'Henriette Alquier et Marie Guillot.

Le meeting d'Avignon, avec 4 à 500 personnes, inaugura la série des réunions publiques le 9 octobre. Puis se succédèrent les meetings de Toulon le 12, d'Agde (Hérault) le 14, de Marseille le 15. Le 16, six meetings furent tenus : à Aniane (Hérault), Manosque (Basses-Alpes), La Roche-sur-Yon (Vendée), Perpignan (Pyrénées Orientales), Le Teil (Ardèche). Le 18, à Vias où exerçaient Paul et Henriette Alquier, ce fut une belle manifestation. Dans cette localité de 2 000 habitants, 500 personnes vibrantes assistaient à la réunion. Le 19, à Montpellier 1 500 auditeurs se pressaient dans la salle où, près de sept ans plus tard, la Fédération devait tenir son 29^e Congrès. Le 20 à Béziers (Hérault) et à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), deux milliers de personnes furent touchées. Comme on peut s'en rendre compte, le Syndicat de l'Hérault, particulièrement frappé en la personne de trois de ses membres, réagissait énergiquement. Il mit comme le sceau à ses efforts, le 30 octobre à Béziers, en organisant une manifestation contre J-Herriot qui venait inaugurer l'E.P.S. de filles.

En novembre, cette belle campagne continua par les meetings de Villefranche (Rhône) le 4, Calles (Alpes-Maritimes) le 12, Nice le 13, Angoulême le 17, Ruelle (Charente) et le Buisson (Dordogne) le 19, Périgueux et Huelgoast (Finistère) le 19, Lorient et Noyant (Maine-et-Loire) le 20, Saint-Étienne, Morlaix et Quimperlé (Finistère) le 26, Beauvais et Chagny (Saône-et-Loire) le 27.

Mais c'est surtout en décembre que les meetings se multiplièrent : le 3 à Lyon, Biarritz (Basses-Pyrénées), Aubenas (Ardèche) ; le 4 à Compiègne, Poitiers, Châteauroux, Audierne (Finistère) ; le 7 à Bordeaux (1 500 à, 1 800 personnes), Landernau et Rosperde (Finistère) ; le 10 Saumur, Annonay (Ardèche), Lyon ; le 11 à La Rochelle et Épi-

nal ; le 18 à Niort et Thouars (Deux-Sèvres) ; le 31 à Pamiers (Ariège).

En janvier on vote un effort méthodique des syndicats de Saône-et-Loire et du Rhône. Ce dernier fit même éditer 10 000 tracts spéciaux pour la préparation de ses meetings. Il y eut les réunions de Rochefort le 11, de Givers et Villeurbanne (Rhône) le 13, d'Avignon (1 000 auditeurs) le 14, de Bourges le 15, de Montceau-les-Mines le 21, de Francheville-le-Haut (Rhône), Autun et Mâcon (Saône-et-Loire) le 22, de Chalon-sur-Saône le 23, d'Amplepuis (Rhône) le 28, de Tarare, le 29.

Au total, du 9 octobre au 29 janvier, en l'espace de quinze semaines, la fédération avait organisé directement soixante meetings sans compter les réunions où les orateurs intervenaient pour faire entendre leur point de vue. Puis l'étau de la répression se desserrant sur le plan universitaire, les meetings se firent plus rares. Tout de même on en compta encore quatre en février et trois en mars. L'élan fut tel que les élections législatives ne firent que l'interrompre puisque le meeting de Vienne (Isère) se tint encore le 26 mai.

Le succès de cette campagne n'est pas niable malgré la défection de la plupart des sections du S.N., le sabotage de la presse, dite de « gauche », les manœuvres de tous genres. On a même le droit de dire qu'aucune organisation corporative de ce pays ne s'est jamais dressée avec une telle force, un tel ensemble contre la répression qui la frappait.

L'acquittement d'Henriette Alquier. L'effort corporatif et pédagogique

[Retour à la table des matières](#)

Le meeting de Saumur, le 10 décembre, fut tenu à l'occasion du procès d'Henriette Alquier.

Ce procès, qui posait devant l'opinion la question de l'abrogation de la nouvelle loi scélérate de 1920, était au centre des préoccupations fédérales.

Il se déroula devant le tribunal correctionnel de Saumur. L'audience étant présidé par Le Cornec, magistrat sec, nerveux, qui devenait grimaçant dès qu'on prononçait le mot de « cléricisme ». C'est lui qui avait présidé le Tribunal de Bauge lors de l'acquittement du curé diffamateur de Lézigné. Les assesseurs étaient plus placides. Le public, composé en majeure partie d'ouvriers saumurois, était tout à fait sympathique. Au banc des inculpées et flaquées chacune d'un agent de police, Henriette Alquier, vive et toute menue, faisait l'effet d'une grande élève plutôt qu'une institutrice et d'une mère de famille. À côté d'elle, la grande gaillarde de Marie Guillot, avec son flegme habituel, formait un contraste saisissant.

Ernest Lafont fit une excellente et habile plaidoirie en concluant à l'acquittement. Le jugement, mis en délibéré, fut rendu le 17 décembre. À la confusion des adversaires et à la satisfaction des camarades de la Fédération et aussi de l'opinion qui s'était rangée à ses côtés, le tribunal prononçait l'acquittement des deux prévenues.

Cette mesure de justice n'était pas seulement un camouflet pour les ministres Herriot et Barthou, mais pour E. Glay, qui, dépité de n'avoir pu – malgré toutes ses intrigues – témoigner au procès pour se poser ensuite en sauveur, avait osé déclarer qu'en défendant Henriette Alquier, on était « au service des communistes ». Comme si le nom de l'avocat, les tendances de Marie Guillot et de Pierrette Rouquet, le choix des témoins comme Henri Bellamy, du *Progrès Civique*, Marthe Pichorel, Billot, Maire S.F.I.O. de Montpellier, le docteur Seigneur, conseiller municipal radical de Saumur, Sinoret, Inspecteur Primaire de l'Hérault, à côté de G. et L. Bouët, Yvonne Dufour, Dommanget et Cogniot, ne montraient pas l'inanité de cette accusation.

L'acquittement triomphal d'Henriette Alquier et Marie Guillot venait après la nomination de Toulisse en France et la relaxe d'Irène et de Raoul Calas.

Il fut bientôt suivi de la nomination de Boyer à l'E.P.S. de Gannat – dans la région s'où on l'avait fait partir trois mois avant – puis de la réintégration d'Irène et Raoul Calas, de la nomination des Dalès au hameau de Paul. Un seul point noir restait sur le tableau de chasse de la bourgeoisie dominante : la révocation de Pons.

Après cela, Glay pouvait évidemment faire des articles sur « l'agitation bruyante et vaine » de la Fédération unitaire. Ces résultats

marquaient très fortement que la pesée sur l'opinion, l'action directe sur le terrain de la lutte de classes valent bien les seules démarches dans le silence des cabinets ministériels.

Le traitement unique devant la Commission Martin et le personnel

[Retour à la table des matières](#)

On se ferait cependant une idée fausse de la Fédération si on se la représentait uniquement comme une organisation de combat.

Cette « œuvre patiente et efficace », dont le S.N. aurait eu le monopole au dire de Glay, c'est plutôt à la Fédération que le personnel en était redevable. Le S.N. se bornait, en règle générale, à imiter avec un grand retard— et plutôt mal que bien – ce qui avait pris naissance dans la Fédération. Et c'était logique au fond. Une organisation d'avant-garde montrait la voie. Elle représentait les éclaireurs, les entraîneurs. Le S. N. qui constituait le gros de l'armée, était condamné à suivre ses traces. Encore ne les suivait-il pas toujours !

Rien qu'au cours de cette année scolaire 1927-1928 si chargée avec le mouvement des Conférences Pédagogiques, le combat contre les manuels chauvins, le lancement du livre d'histoire et la campagne en faveur des camarades frappés, la fédération posait des revendications et étudiait des problèmes qu'on néglige maintenant ou qui se débattent encore.

Elle eut le mérite de porter l'objectif du Traitement Unique par catégorie devant la Commission Martin (16 novembre 1927). C'est dire qu'au moment où sur le plan des traitements, l'on envisageait que des mesures fragmentaires provoquant ces violences querelles entre catégories dont le « panier de crabes » si souvent évoqué par Michel Piquemal donnait une idée juste, la Fédération, seule, posait la question préalable. Elle faisait passer un peu d'air salubre dans les marais où les catégories s'affrontaient. Partant du Traitement Unique, elle formulait ses revendications.

L'intervention de la délégation fédérale était appuyée d'un long rapport dactylographié. Entre autre chose, ce rapport mettait en relief le fait que la parité avec les Contributions Indirectes et certains commis principaux devait s'entendre aussi bien sur le plan des règles d'avancement que sur le plan des échelles extrêmes.

Un tableau annexe établi sur la base de la même échelle et sans tenir compte des promotions au choix montrait les sommes touchées pendant toute la carrière par un fonctionnaire de chacune des trois catégories assimilées, du fait de la disparité des règles d'avancement. On constatait d'après ce tableau des différences très sensibles. L'instituteur bénéficiait d'un traitement moyen de 12 075 f. : le vérificateur 12 567 f. et le commis 13 389 f. La conclusion, brutale, s'imposait.

La commission Martin ne put faire autrement que la tirer. Après avoir adopté le principe de la parité (9 000 à 16 000) ; elle émit un vœu en faveur de la péréquation des règles d'avancement et des indemnités (25 novembre). Mais ; par ailleurs, elle ne tint pas compte de la réclamation fédérale touchant une place plus équitable à faire aux trois catégories ci-dessus dans la classification des fonctions publiques.

Il ne suffisait pas à la Fédération de demander en haut lieu l'institution du traitement unique, pas plus que de voir le Congrès de la fédération des Fonctionnaires (décembre) discute de la même question. Il lui fallait poursuivre et étendre son effort de propagande pour diffuser vraiment l'idée du T.U. dans les couches profondes du monde des fonctionnaires. C'est pourquoi elle apporta au Comité Central des Groupes de jeunes son aide matérielle pour l'édition d'une brochure sur le T.U.

Cette brochure, rédigée par E. Labrunie et intitulée Pour le Traitement Unique, parut en mars 1928.

Toute une première partie, sous forme d'historique de la question, rend aux « valeureux pionniers » de la Fédération le mérite qui leur revient dans le lancement de l'idée.

La brochure montre ensuite la pénétration de cette idée dans les diverses organisations de fonctionnaires. Elle insiste sur les méfaits de l'échelle des classes, système de rétribution particulier aux fonction-

naires, néfaste aux débutants à plus d'un titre aux gouvernants, mais qui n'est entré en vigueur dans le personnel primaire qu'en 1853. Puis, après avoir montré que dans le prolétariat industriel les salaires ne se différencient nullement par l'âge comme chez les fonctionnaires, elle répond un à un aux arguments invoqués par les partisans des échelles de traitements et rétorque les objections formulées couramment contre le Traitement Unique. La partie finale analyse objectivement les divers projets mis sur pied par la Fédération de l'Enseignement et le Comité Central des Groupes de Jeunes et s'élève contre les mesures dites d'acheminement vers le Traitement Unique, la lutte pour être vraiment efficace devant s'engager nettement entre les deux systèmes opposés de rémunération.

Cette brochure à la fois documentaire et partisane eut assez de succès pour donner lieu rapidement à une seconde édition.

Si elle renforça sur la question du principe la conviction de tous les militants de la Fédération, elle amena toutefois l'un d'eux et non des moindres, J. Rollo, à faire, l'année suivante, des réflexions motivées sur l'inopportunité du mot d'ordre au cours des batailles de traitements. Ces réflexions non extériorisées, soumises pour avis aux seuls militants de tête de la Fédération n'eurent pas l'approbation de ceux-ci.

Baroux, documenté par la Fédération sur chacune des questions put intervenir efficacement au cours de la discussion du budget de l'Instruction publique le 24 novembre. Sur les indemnités aux membres des Commissions d'examen de l'enseignement primaire, sur les indemnités pour frais de déplacement, sur la nourriture des élèves-maîtres et élèves-maîtresses, sur l'organisation d'un cadre départemental de suppléants, sur la date hâtive du Concours des bourses, etc. Baroux prit la parole et proposa des solutions dont plusieurs furent adoptées. Aussi Roussel dans la *Revue de l'Enseignement* fut-il contraint de donner la place d'honneur au porte-parole de la Fédération au cours de sa relation des interventions parlementaires. La preuve était ainsi fournie dans cette même *Revue* où l'on s'employait à dénigrer l'effort corporatif de la Fédération, de la valeur de cet effort.

Réalisations Pédagogiques : L'enseignement vivant. – Quel langage !

[Retour à la table des matières](#)

Au point de vue pédagogique, le travail fédéral pour n'avoir pas eu de répercussion au Parlement n'en était pas moins très sérieux.

En avril 1928 parut en numéro spécial de l'*Émancipation*, le catalogue des vues diverses pour l'enregistrement éditées par les syndicats, les groupe pédagogique et les syndiqués de la Fédération. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'éditions faites dans un but de profit comme il est de règle dans la société bourgeoise, mais d'éditions entreprises pour le bien de l'École et l'amélioration de l'enseignement ou plus précisément pour suppléer à la carence de l'État-bourgeois et de ses servants dociles les firmes capitalistes de la librairie.

C'est Fernande Basset (Saône-et-Loire) qui avait lancé l'idée au 2^e congrès des Groupes de jeunes (août 1922). Depuis, en six ans à peine, le catalogue montrait un ensemble impressionnant de réalisations à porter au compte de la Fédération.

En effet, en géographie, le catalogue donne huit séries sur les aspects généraux et les modes de vie (la montagne, le torrent, le bord de mer, etc.), 33 séries sur les régions de France, 6 séries sur les colonies, le plus grand nombre avec les légendes ou des notices, parfois des études fouillées. En histoire, 11 séries plus 5 en préparation roulent sur la préhistoire, les vestiges de la civilisation romaine, le moyen-âge, les châteaux de la Loire, la Renaissance, des portraits historiques de Charles VII à Louis XIII, etc. Il est fâcheux, par exemple, que l'histoire du travail et des travailleurs, que la période révolutionnaire, l'histoire moderne de 1789 à nos jours, la Révolution de 1848 et spécialement la Commune n'aient suscité aucune initiative en ce genre.

La Fédération pourtant, et c'est un hommage à lui rendre, fut bien loin de sous-estimer l'épopée héroïque des travailleurs parisiens en 1871. Avant la guerre, Maurice Dubois (Seine) avait donné dans l'*É. É.* une excellente mise au point historique sur la Commune. *Les Éditions de Jeunesse* avaient publié dans la galerie des « Belles fi-

gures du prolétariat « un *Eugène Varlin* (avril 1926) et une *Louise Michel* (octobre 1927) de deux de ses syndiqués : Dommaget et Irma Boyer. Chaque année le double anniversaire du 18 mars et de la semaine sanglante faisait l'objet d'une pieuse commémoration dans la revue fédérale, et le Bureau Fédéral, dans l'année en cours, avait même défilé en corps au Père Lachaise lors de la grande manifestation populaire annuelle (3 juin). C'est enfin le secrétaire de la Fédération qui venait de rédiger pour les éditions de l'I.T.E. le premier travail relatant les efforts de la Commune sur le plan de l'instruction publique, des sciences et des arts.

Le catalogue des collections fédérales montre que des séries scientifiques ont été aussi constituées sur les combustibles, la ganterie, le papier, le cuir, le sel marin, le calcaire, les ardoisières, le verre, la cueillette des fleurs sur la Côte d'Azur. Enfin, le Syndicat de l'Aisne annonçait la parution de sa série originale montrant l'horreur et les méfaits de la guerre.

Ce simple catalogue, dressé avec soin par C. Freinet (Alpes-Maritimes) venant après l'Exposition de Tours et la réalisation du manuel d'histoire, en disait long sur le magnifique effort constructif du S. N. à quelques rares exceptions près, ne se livrent à aucune initiative sur le plan de l'*Enseignement vivant*. Quand aux firmes capitalistes d'édition, elles ont su très rapidement tirer parti de l'initiative fédérale sur le plan mercantile.

D'un autre côté, afin de rendre plus collectif le travail de la sous-Commission du Certificat d'Études Primaires, le secrétaire pédagogique lançait dès octobre un questionnaire spécial détaillé. De la sorte M^{elle} Beaufort (Loiret) fut à même d'établir un rapport tout à fait remarquable qu'elle a sut habilement étoffer d'extraits du « Bulletin Spécial » que le Syndicat de l'Oise avait déjà consacré à la question en Juillet 1921. En conclusion, Melle Beaufort se prononçait pour la suppression de l'examen, à tout le moins sa simplification : d'une part en le rendant plus facile dans les épreuves essentielles, d'autre part en éliminant les épreuves accessoires à commencer par la gymnastique « épreuve la plus superflue ». La Fédération, qui devait œuvrer pratiquement tira les conceptions de cette enquête en adoptant la position de repli de programmes limitatifs pour le C.E.P. Ces programmes firent l'objet d'interventions de syndicats dans les Conférences Pédagogiques postérieures.

On s'étonne qu'un travail aussi poussé que celui de M^{elle} Beaufort avec les additions qu'y apportèrent divers camarades n'ait pas été édité. Aujourd'hui encore, on le relirait avec profit car cette question du C.E.P. passionne toujours les maîtres.

Il est vrai que l'*É.É.* préparait à ce moment l'édition de *Quel langage !*, le livre si vivant de l'éducateur allemand P.-G. Munch sur l'enseignement de la composition de l'école du travail par la méthode active. En ajoutant de nouveaux chapitres aux pages qu'il avait données précédemment dans l'*É.É.*, F. Bernard obtint, ce qui peut paraître étrange, une excellente méthode d'enseignement de la composition française. C'est – comme il le remarque – « *qu'au dessus des procédés strictement particuliers à tel ou tel idiome, il est une méthode générale applicable à tous les esprits malgré les divergences des langages et qui a pour objet d'enseigner l'art d'observer, de juger, d'apprécier le beau et d'exprimer finement la pensée* ».

Cette édition était d'importance, rien de positif n'étant sorti jusque-là des nombreuses Conférences Pédagogiques qui avaient étudié le problème si délicat de la composition et du style à l'école primaire. On n'avait pas plus abouti aux dernières conférences d'automne pour lesquelles E. Ballereau, auteur d'un remarquable cours de français de l'*É.É.*, avait consacré une série d'articles étudiés.

Dans ce domaine, il s'avérait donc que la Fédération réalisait aussi. Non seulement, *la Revue de l'Enseignement* reprenait visiblement les procédés de Ballereau, mais les sphères officielles suivaient avec beaucoup d'intérêt la publication de Bernard ? Ne dit-on pas que M. Lapie, directeur de l'Enseignement primaire en entretenait volontiers ses collaborateurs ? La preuve, au surplus, que le travail de scrupuleuse traduction et d'intelligente adaptation de F. Bernard correspondait à une nécessité, c'est qu'en l'espace de quelques mois, sans autre annonce que celles de l'*É.É.*, 600 souscriptions furent recueillies.

On vit un peu plus tard le *Journal des instituteurs*, peu habitué à vanter les publications fédérales, consacrer un article très favorable à ce travail « si plein de conviction et de force persuasive, que les idées maîtresses s'en imposent ; livre aussi si traversé d'humour, de verve un peu lourde mais puissante, si égayé d'anecdotes vivantes et personnelles, qu'il réalise ce tour de force d'être un livre pédagogique attrayant ».

Le rédacteur P.-L. Mazeydat approuvait surtout le désir intense de Munch : « de créer dans sa classe une atmosphère heureuse, de susciter chez chaque élève le « bouillonnement des forces intérieures » et de placer son enseignement sous le double signe « du soleil et de la joie »

Du reste, l'accueil bienveillant fait à ce livre assez vite épuisé engagea l'É.É. à préparer une deuxième édition plus complète et mieux adaptée au génie de la langue française ». Aujourd'hui encore, les éducateurs soucieux de rechercher les meilleures méthodes d'apprentissage de la composition française s'inspirent de l'enseignement de Munch et signalent la traduction de Bernard avec les ouvrages de Marie Fargues et de Porinot comme méritant « tout particulièrement de retenir l'attention des maîtres ».

La question toujours pendante de l'instruction des enfants de la batellerie préoccupait aussi la Fédération. Jusque-là en France, aucune organisation de l'Enseignement n'avait daigné se soucier des 7 500 à 8 000 enfants d'âge scolaire privés par la force des choses et la négligence des hommes de toute possibilité d'instruction : 90 % étaient et sont encore illettrés.

Le dernier congrès de la Fédération des Ports et Docks ayant discuté de la question, le Bureau Fédéral dans sa séance du 27 octobre, décida d'étudier le problème afin, de concert avec les syndiqués unitaires marinières, d'aboutir à des résolutions efficaces. Dès lors une documentation très intéressante fut recueillie. L'É.É. en publia une partie et la preuve d-fut administrée que des pays comme la Hollande, la Suède, la Belgique, l'Angleterre possédaient – et possèdent toujours du reste – une législation spéciale pouvant servir de modèle. Un projet de loi décidant la création d'internats spéciaux fut établi et soumis à la Fédération des Ports et Docks. Mais aujourd'hui encore, on constate que les ouvriers marinières sont contraints de réagir contre la carence parlementaire. Peu de chose a été fait et le S. N. ne s'intéresse pas à la question.

Nous ne pouvons signaler que pour mémoire la participation de la Fédération aux journées pédagogiques de Leipzig (Pâques 1928) organisées par l'I.T.E. peu de syndicats s'y intéressèrent et, d'autre part, les mesures de rigueur prises en haut lieu empêchèrent la plupart des

camarades disposés à s'y rendre de mettre leur projet à exécution. Et comme, à la même date, les délégués du S. N. munis de passeports réguliers et même pourvus d'autorisations d'absence pour congrès durant les jours de classes purent se rendre à Berlin où les conviait la F.I.A.I. (Fédération Internationale des Associations d'Instituteurs), on eut une fois de plus la preuve que « le régime des faveurs syndicales » était substitué au droit syndical de fait. C'est ce que soulignèrent à la fois l'ordre du jour de protestation du Conseil Fédéral le 5 avril 1928, et l'article bourré de faits du secrétaire fédéral dans l'É. É. du 27 mai 1928.

Nouvelles menaces du pouvoir

[Retour à la table des matières](#)

Déjà le congrès de Tours s'était élevé contre une série de faits attestant qu'en dépit des promesses électorales du Cartel des gauches, le 11 mai 1924 le droit syndical se trouvait foulé aux pieds d'un syndicalisme domestiqué et en quelque sorte patenté.

Rien n'était donc changé pratiquement depuis les élections législatives. Pis, théoriquement, on en était revenu dans les sphères officielles à l'idée d'un Statut des Fonctionnaires comme en 1907, 1910 et 1920. Une nouvelle offensive se dessinait.

Sarraut, ministre de l'intérieur, avait proféré des menaces à la suite de l'interpellation Calmel, contre « l'état de chose illégal du moment qui fait que l'on voit vivre des syndicats qui n'ont pas le droit d'exister ». Il avait déclaré que le Statut serait « l'œuvre de la prochaine législature ». De son côté, R. Poincaré en tant que chef de gouvernement, à Bordeaux et à Carcassonne, plus récemment au Conseil Général de la Meuse, 17 mars, s'était dressé contre les agents des services publics qui décrient le régime, luttent contre les décisions gouvernementales ou cessaient « de faire prévaloir dans l'éducation de l'Enfance des théories communistes »

Les membres de la Fédération se trouvaient spécialement visés et il était clair en rapprochant les affirmations gouvernementales, de la campagne de presse réactionnaire contre les efforts du pouvoir contre le communisme et les syndicats rouges qu'on allait tenter, sous le cou-

vert du « redressement indispensable à la vitalité française », de compléter la rationalisation des entreprises privées par la rationalisation des administrations publiques. C'est ce que Poincaré appelait « remettre la pyramide sur la base ».

Parmi ceux qui se répandaient plus particulièrement contre la Fédération en cris dépourvus d'aménité figuraient à côté du triomphateur des élections Henri de Kerillis, le nouvel élu de Paris, Scapini, président des aveugles de guerre ¹³. Le premier écrivait dans l'*Écho de Paris* :

« Nous approuvons sans réserves ces paroles d'un chef de gouvernement soucieux de l'autorité et de l'ordre. Nous ne sommes pas les ennemis des fonctionnaires, dont le plus grand nombre d'ailleurs mérite la reconnaissance publique. Mais nous sommes bien obligés de constater les ravages que fait dans leur rang certaine propagande, et nous estimons que le moment est venu d'agir ».

Scapini précisait en ces termes les affirmations plus générales du vidame :

« Il faut procéder dès maintenant à l'exécution impitoyable – j'insiste sur ce mot – des instituteurs communistes. Question de vie ou de mort, car rien n'est plus facile que de pervertir l'esprit malléable des enfants. Je sais bien – et M. Poincaré l'a dit expressément à Bar-le-Duc – que le gouvernement a l'intention de se priver des services des instituteurs moscou-taires, véritables corrupteurs de la jeunesse, et procéder également à un vaste nettoyage dans les autres domaines de l'administration ; mais voilà, j'ai bien peur qu'il ne s'agisse là que de velléités et que, finalement, on recule en présence des réactions parlementaires ».

La situation était sérieuse puisque l'Union Nationale élargie aux radicaux menait la lutte sur deux fronts, s'employant à réduire les syndicats et à exécuter leurs militants. Il importait donc d'armer les

¹³ Henri de Kerillis devait, en 1936, s'efforcer d'organiser la résistance des droites au Front populaire en créant et animant le Centre des Républicains nationaux. Antimunichois, il émigrait en 1940 aux États-Unis. Georges Scapini, lui, devait devenir ministre du gouvernement de Vichy, son ambassadeur auprès des prisonniers, un symbole de la « collaboration » à l'époque.

uns et les autres en vue de la résistance. L'*É.É.* y pourvut. Pour compléter les « Notes corporatives » de Rollo, Dommaget consacra, du 3 juin au 15 juillet, toute une suite d'articles documentés à la question, et Louis Bouët rappela opportunément à la veille du 25^e congrès fédéral, le rôle considérable joué par la Fédération dans la conquête du droit syndical de fait.

Commémoration du 25^e anniversaire de la Fédération

[Retour à la table des matières](#)

Quand s'ouvrit le 5 août 1928 le congrès de Paris, à la Bellevilloise, c'est tout ce glorieux passé qui fut évoqué.

Le Bureau Fédéral avait en effet, décidé qu'à l'occasion du 25^e anniversaire de la Fédération, une séance inaugurale serait consacrée à faire le bilan de l'activité fédérale depuis la fondation des *Émancipations*.

Cette séance solennelle fut présidée par Blaise, secrétaire du syndicat de la Seine et signataire du manifeste de 1912. Près de 500 délégués et auditeurs se pressaient dans la belle salle Jean-Jaurès, en un cadre émouvant qui rappelait les visions d'avenir de Zola dans *Travail*, portraits énormes de Jaurès et Lénine, l'immense tableau du Mur des Fédérés et les imposantes inscriptions prolétariennes.

Ce n'est pas sans émotion qu'on vit prendre place au v-bureau sur l'invitation du secrétaire fédéral, – lui aussi signataire du Manifeste de Chambéry – et au milieu des acclamations, les vieux militants et les anciens secrétaires fédéraux présents au congrès. Il y avait là, à côté de Louis et Gabrielle Bouët et du délégué de la Côte-d'Or, Jarrige, tous trois signataires du Manifeste de 1905, les camarades Marie Guillot, Jean Cornec et Joseph Rollo. Par une délicate attention, le jeune Jean Pons, victime de la répression, avait été convié à se joindre à ces vétérans. Nègre avait envoyé une lettre d'excuse. « Si dans le passé, écrivait-il, la lutte a été âpre pour lancer le mouvement syndical chez les salariés de l'État et en particulier chez les instituteurs, les militants qui y ont pris part – et c'est là leur récompense – peuvent aujourd'hui,

devant le magnifique épanouissement du syndicalisme dans les milieux administratifs, se rendre compte que leurs efforts n'ont pas été stériles ».

Du haut de la tribune, quand on portait ses regards sur le congrès, il était réconfortant de voir en face de ceux qui représentaient les diverses étapes de la Fédération, une foule de jeunes attentifs, prêts à suivre l'exemple des aînés.

En un discours documenté et d'une grande élévation, Dommanget retraça les luttes épique d'un quart de siècle « qui ont abouti à des résultats ne nous donnant pas satisfaction complètement, certes, mais qui n'en constituent pas moins un progrès incontestable par rapport au passé ».

Il salua les pionniers « qui au-dessus des falots étendards *amica-listes ont su dresser l'étendard rouge du syndicalisme révolutionnaire* ».

Il montra l'œuvre construite considérable accomplie par la Fédération en dépit d'une répression impitoyable. Et se tournant vers ses détracteurs « dont la haine, s'écria-t-il, n'est chez beaucoup qu'un ancien amour aigri », il leur dit : « Citez-nous une organisation du personnel enseignant qui puisse présenter de tels états de services ? Montrez-nous en une, hors la nôtre, qui n'ait jamais fléchi devant les événements ? » Il ajoutait : « La Fédération a été, elle est à la fois la force, la lumière et la conscience du personnel. Il serait puéril de vouloir réduire le mouvement corporatif des travailleurs de l'Enseignement de France à l'action fédérale et nous ne tomberons pas dans ce travers. Mais si l'on fait abstraction de la Fédération et même si l'on n'en tient pas suffisamment compte, on sent qu'il manque quelque chose d'essentiel et pour tout dire : on n'entend plus battre le pouls de la corporation ». Puis évoquant les nouvelles menaces du pouvoir ; le secrétaire fédéral montrait qu'elles étaient insensées :

« Le mouvement syndical des travailleurs de l'État comme le mouvement syndical des salariés privés, sort de l'universel remous social. C'est un trait de ce temps que tous les intérêts et toutes les compétences ont tendance à se grouper et à parler en corps. Comment nos gouvernants ont-ils croire que les fonctionnaires échapperaient à la loi commune, que les instituteurs et les professeurs resteraient passifs sur le plan professionnel ?

On peut invoquer le droit, l'expérience, l'intérêt supérieur de la nation, le sens de la hiérarchie, toutes les « grues métaphysiques » qu'on voudra, on ne nous empêchera pas de parler de nos intérêts et de les défendre ».

D'ailleurs, comme le faisait remarquer l'orateur :

Nous ne nous réunissons pas pour des fins purement égoïstes. La solidarité, le soutien mutuel, ne sont pas chez nous des mots vides de sens et nous suppléons à la carence de l'État-Bourgeois par toutes ces belles réalisations pédagogiques qui sont la gloire et l'orgueil de la Fédération ».

Vernochet, avec émotion et véhémence, parla ensuite au nom de cette I.T.E., fille de la Fédération, dont des affiliés chinois mouraient pendus et dont le *Bulletin*, au grand scandale du *Temps*, venait d'être trouvé aux mains d'instituteurs du Dahomey.

Après ces discours, lecture fut donnée de addresses des fédérations sœurs. On remarqua particulièrement la lettre des instituteurs d'Ukraine, rédigée par Zilberfarb. Elle rendait hommage aux créateurs du mouvement syndical universitaire, à ceux qui en vingt-cinq ans de lutte ont inscrit la plus belle page, une page unique, dans l'histoire du mouvement mondial des travailleurs de l'Enseignement.

La Fédération en pleine ascension

[Retour à la table des matières](#)

Une commémoration ainsi conçue constituait une excellente préface à la discussion habituelle sur l'action fédérale en cours d'année.

En fait, et c'était la conclusion du Rapport moral entre les mains des congressistes, la Fédération était en « pleine ascension ». Elle avait pris racine solidement dans la Vendée et dans les Deux-Sèvres. Elle avait procédé à trois lancements successifs de l'É. É. ; ses bulletins tiraient à 25 000 au bas mot ; elle avait lancé l'Université Syndicaliste, organe mensuel spécial au second degré et qui n'avait conquis

d'emblée droit de cité dans un grand nombre d'établissements ¹⁴. Soucieuse de poursuivre l'effort très important accomplis l'année précédente dans le domaine de la propagande imprimée, elle avait édité presque en même temps 260 000 tracts : 80 000 sur la répression, 80 000 sur les Conférences Pédagogiques, 100 000 comme spécimens du Manuel d'Histoire. Enfin, estimant qu'à côté et en dehors des feuilles volantes qui ont surtout un intérêt de circonstance il convenait de donner aux syndiqués un outil solide pour la propagande permanente, le Bureau Fédéral avait édité une brochure d'une facture neuve et d'un caractère collectif dont le tirage se monta à 10 000. Cette brochure, encadrée par un avant-propos vibrant et par les statuts et le règlement Intérieur de la Fédération, relatait « les origines lointaines et les luttes récentes de la Fédération » (Dommanget), son effort corporatif (V. Barne), son œuvre pédagogique (P. Vaquez), l'histoire et les réalisations de l'É.É. et des Éditions de la Jeunesse (G. et L. Bouët). Elle traitait aussi du Manuel d'histoire (A. Richard), des collections de l'Enseignement vivant, de la Cinémathèque et de l'Imprimerie à l'École (C. Freinet), de l'I.T.E. (L. Vernochet), de la Section des Professeurs (G. Gogniot), des Groupes de Jeunes (E. Labrunie), des Groupes Féministes (P. Rouquet).

¹⁴ Le syndicalisme chez les professeurs marquait un net retard sur le syndicalisme instituteur. À partir d'octobre 1925, la Fédération avait multiplié les efforts pour pénétrer dans l'enseignement du second degré. À partir de juin 1926, l'*École émancipée* publiait encarté, un bulletin spécial émanant de la section des professeurs du 2^e et 3^e degrés et assimilés. C'est à partir de janvier 1928 qu'avait paru l'université syndicaliste qui allait compter plusieurs centaines d'abonnés. Sur ce plan, les militants de la C.G.T.U. étaient en retard : Zoretti, en quittant la Fédération, avait créé en la Fédération de l'enseignement du 2^e et 3^e degrés qu'animaient avec lui Maurice Lacroix et Marcel Déat, qui publiait le *Syndicaliste universitaire* et comptait en 1927 540 adhérents. Elle allait se dissoudre pour permettre en 1929 la fondation de la Fédération générale de l'enseignement, affiliée à la C.G.T. Dans l'intervalle, les membres de la Fédération hostiles à la syndicalisation avaient fondé une « fédération non syndiquée des professeurs de lycée » qui publiait la *Quinzaine universitaire*. Ce dernier journal est aujourd'hui l'organe du Syndicat national des Lycées affilié à la confédération générale des cadres, *Syndicalisme universitaire* est le titre de l'organe du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.) affilié à la C.F.D.T. *Quant à l'Université syndicaliste*, sont titre a été repris par le Syndicat national de l'enseignement secondaire (S.N.E.S.) affilié à la F.E.N. autonome.

L'influence grandissante de la Fédération se mesurait au fait que le Syndicat des Maîtres d'Internat collaborait avec elle, que le Syndicat des instituteurs détachés dans les lycées et collèges demandait son affiliation, que les sections du S.N. de la Haute-Loire, de la Drôme, et de la Haute-Savoie étaient en relations régulières avec son bureau. Cette dernière fut même sur le point de la rejoindre et l'on doit dire que sans les efforts de Vernochet dont la théorie de l'unité à tout prix favorisait le S. N., l'adhésion eût été un fait accompli.

La Fédération influençait d'ailleurs une masse toujours accrue du S.N. non seulement par son action générale, mais par la pression spécifique des groupes de jeunes qui étaient parvenus à réunir plus de 7 000 francs à leur souscription pour le Traitement unique, et des groupes féministes dont la souscription en faveur d'Henriette Alquier, quoique close prématurément, atteignit 14 934,55 fr.

La Fédération s'étaient imposée devant le pouvoir comme devant le personnel. Non seulement elle apportait des résultats positifs, mais on l'avait vue partout : dans les élections corporatives, dans les meetings, dans les Commissions officielles, dans les prétoires. Elle avait été à l'ordre du jour dans la presse, au Palais-Bourbon, au Luxembourg. Aussi bien avait-elle gagné environ 500 membres depuis Tours, ce qui représentait près de 2 000 membres depuis Grenoble. Le rythme de progression numérique de la Fédération se trouvait donc quintuplé et même décuplé par rapport aux années antérieures.

Ses effectifs – et c'est le côté amusant de l'affaire – constituaient une sorte de « casse-tête chinois » pour le ennemis et les adversaires de la Fédération. D'un côté les réactionnaires qui agitaient l'épouvantail communiste les gonflaient à plaisir. Charles Maurras donnait 7 000 membres, le comte de Blois et Le Temps 15 000. Dans son discours de Bordeaux, Poincaré généralement mieux informé, avait parlé de 25 000 instituteurs « extrémiste ». Plus prudent, le ministre de l'Intérieur Sarraut ne fournissait aucun chiffre, et le sénateur Calmel s'était borné à dire : « Ils sont peu nombreux ». D'un autre côté, les syndiqués du S.N. croyaient sincèrement que la Fédération ne représentait qu'une poignée. C'est que leurs militants exagéraient en sens contraire. Le bulletin du S. N. n'avait-il pas mis en exergue, en première page, cette formule : « La Fédération de l'Enseignement compte un nombre infime d'adhérents ». Charles Laurent donnait 2 380 membres et Allamercery 2 000, sans doute pour arrondir. Glay

et Lebaillif allaient jusqu'à 3 000. Dumas, dans *La Revue*, avait serré de plus près la vérité en donnant 4 000 adhérents environ après Tours. En réalité, à ce congrès de Paris, les effectifs atteignaient 5 188 syndiqués sur la base des cartes distribuées et 4 813 sur la base des cartes payées. En donnant le chiffre rond de 5 000 on était certainement au-dessous de la vérité.

Ce chiffre peut paraître bien faible eu égard aux effectifs pléthoriques des organisations amorphes et impuissantes d'aujourd'hui, issues de la fusion... et de la confusion ¹⁵. Il n'était pas mauvais du tout quand on songe à la position nette et intransigeante de la Fédération, aux rudes coups qui lui étaient assénés, aux calomnies qui pleuvaient sur elle, à la façon moléculaire dont se faisait son recrutement dans un milieu infesté de plus en plus par l'esprit petit-bourgeois.

Les élections législatives de mai 1928 et la Fédération

[Retour à la table des matières](#)

Les luttes intestines dont elle était le théâtre et qui découlaient inévitablement de son caractère social très prononcé, n'étaient pas non plus sans nuire à son recrutement. En cours d'année, on n'avait, il est vrai, enregistré que la démission d'une dizaine de syndiqués de Seine-Inférieure ayant à leur tête Briard, Vittecoq, Hobey, lesquels avaient fondé un groupe autonome dit « Syndicalisme fédéraliste ». Mais on ne saura assurément jamais le nombre important de camarades qui quittèrent la Fédération ou qui refusèrent d'y entrer parce qu'ils ne la voyaient que sous cet aspect un peu spécial ou qu'ils croyaient, sur la foi des réformistes et des conservateurs, que c'était une « fédération communiste ».

¹⁵ Rappelons que Dommanget écrit ce texte en 1938 : la fédération générale de l'enseignement après l'unification était aussi numériquement importante que le syndicalement impuissante, à la veille du désastre du 30 novembre qui allait frapper durement ses cadres militants. Aujourd'hui, les effectifs de la Fédération de l'éducation nationale se comptent par centaines de milliers.

Pourtant il est normal dans un groupement professionnel réunissant des travailleurs sans distinction d'opinion et de tendance, on avait vu politiquement des syndiqués de la Fédération mener la lutte en faveur de l'abstention électorale et d'autres militer soit en faveur du P.S. soit en faveur du P.C. Il s'était même trouvé des syndiqués de la Fédération candidats du P.C. dans les Alpes-Maritimes, les Pyrénées-Orientales, la Seine et d'autres candidats du P.S. dans le Finistère, l'Oise, le Morbihan. Il s'en fallut de peu du reste que l'Ardèche administrât la preuve patente que nos syndicats groupaient bien les membres du personnel épris de lutte de classe mais en dehors de tout esprit de parti. Deux des syndiqués y furent, en effet, candidats du P.S. et si les camarades pressentis avaient accepté, il y aurait eu également deux syndiqués candidates du P.C.

La Fédération était intervenue, certes, au cours des élections législatives. Maos Fulconis en fit l'aveu au congrès, son attitude avait été « correcte ». Les critiques que les minoritaires formulèrent à la Bellevilloise visaient uniquement le Cartel des Fonctionnaires et la C.G.T.U. Il n'y eut qu'un minoritaire qui ne comprit pas l'attitude fédérale. Ce fut Quelavoine : il la critique au Conseil Fédéral du 6 avril 1928 et dans l'*É. É.* des 15 avril et 20 mai 1928.

Dommanget avait pourtant montré sans ambages dans quel esprit la Fédération entrait en lice. Il ne s'agissait pas, comme l'avait fait le S.N. en 1924, au nom d'un syndicalisme soi-disant apolitique et en fait, inféodé aux formations démocratiques, de verser plus de 120 000 francs à la caisse électorale de la Fédération des Fonctionnaires fin de hisser sur les tréteaux du Palais-Bourbon de nouveaux escroqueurs politiques.

« Nous avons à la Fédération de l'Enseignement une autre conception du syndicalisme. Malgré les ressentiments légitimes que nous avons contre la Chambre du Cartel, nous ne voudrions pour rien au monde consentir à faire du syndicalisme un instrument de racolage électoral.

Certes, il en est parmi nous qui estiment que le syndicalisme ne saurait suffire à la tâche révolutionnaire – dont l'amplitude et la complexité n'échappe à personne – mais quelle que soit leur sympathie pour telle ou telle formation politique qui se dresse contre la Chambre coupable, il croiraient déchoir s'ils entraînaient si peu que ce fût, la Fédération dans l'arène électorale.

Nous avons un rôle à jouer, au point de vue social, en dehors des partis, sur le plan électoral. Et notre position révolutionnaire nous commande de ramener les élections de tous ordres à leur valeur réelle, qui est petite. Dans les élections, le dogue populaire peut gronder et montrer ses crocs ; il ne peut régler son compte avec se maîtres.

Voilà bien des décades que cette comédie dure sans profit pour le prolétariat. Le « gauchers » succèdent aux « droitiers » et travaillent aussi « gauchement » pour la classe ouvrière asservie. Pour abattre la société de mensonge, d'exploitation et de privilèges, il faut autre chose qu'une opération de scrutin livrant nécessairement un pouvoir théorique et purement nominal à une minorité de défenseurs de la Bourgeoisie ».

Après avoir fait ces réserves fondamentales, le secrétaire fédéral montrait que les élections pouvaient être envisagées par les syndicats comme moyen de diffuser les revendications fédérales. En outre, ajoutait-il :

« On peut les considérer comme une occasion de dissiper les malentendus que la presse bourgeoise entretient habilement dans les masses afin d'opposer les fonctionnaires aux autres contribuables.

C'est dans cet esprit et en se maintenant dans ces limites que nos syndicats (par écrit) et nos syndiqués (verbalement) pourraient intervenir en mettant les candidats au pied du mur, en leur soumettant nos desiderata, en leur demandant de prendre position par une promesse écrite qui, à l'occasion, servirait à rafraîchir la mémoire des oublieux et à les stigmatiser devant l'opinion.

Nous pensons qu'il y aurait intérêt à borner les interventions à quelques points précis parce que la multiplicité même des revendications ne pourrait que nuire à la netteté des réponses. Ces points pourraient se réduire à quatre :

1° Amnistie.

2° Droit syndical.

3° Traitements.

4° Locaux scolaires »

Suivait un développement de ces quatre points.

C'est donc sur un terrain strictement syndical que la Fédération était intervenue au cours des élections législatives. Ainsi avaient pu être arrachés un certain nombre d'engagements écrits aux candidats ce qui réservait évidemment, comme l'écrivait le secrétaire fédéral en terminant son article « la possibilité de démasquer par des textes les hâbleurs et les éternels maquignons de l'école laïque ».

Ce n'est point cette question de l'instruction fédérale dans l'arène électorale qui pouvait donc servir de plateforme de combat aux opposants. Du reste, Cornec, s'était prononcé nettement pour l'intervention au Conseil Fédéral du 6 avril, et d'autre part Quelavoine était absent au congrès.

Au Congrès Une offensive minoritaire à propos de la Révolution Russe

[Retour à la table des matières](#)

Ce fut sur la révolution russe ou plutôt sur le Trotskysme ¹⁶ naissant que se déroula la passe d'armes traditionnelle entre les deux tendances.

Le bureau Fédéral avait été saisi de la protestation suivante :

« Émus par l'emprisonnement et l'exil des révolutionnaires russe de l'opposition communiste, les membres soussignés de la Fédération uni-

¹⁶ Exclu le 15 novembre 1927 du parti communiste de l'U.R.S.S., Trotsky venait d'être déporté à Alma-Ata, le 16 janvier 1928. Avec lui, des milliers de vieux-bolcheviks et de jeunes membres de l'opposition de gauche prenaient le chemin de la Sibérie : la plupart d'entre eux devaient y trouver la mort. Dès le mois de septembre, plusieurs militants dont Préobrajenski, avaient été arrêtés pour avoir fait imprimer clandestinement la plateforme de l'opposition. Il y avait en fait cinq ans que la lutte contre le « trotskisme » était menée en U.R.S.S. contre l'opposition. L'ampleur de la répression était le fait nouveau qui expliquait qu'une telle discussion pût avoir lieu au sein d'une fédération adhérente à la C.G.T.U.

taire de l'Enseignement protestent contre cette répression qui n'est nullement nécessaire à la défense et au salut de la Révolution.

Plaçant toujours très haut le simple devoir de gratitude envers tous ceux qui ont bien servi la cause du prolétariat, ils ne sauraient oublier le rôle glorieux de Trotsky et de ses camarades et la part qu'ils ont prise à la lutte pour la Russie révolutionnaire en péril. Membres de cette Fédération de l'Enseignement qui fut avec sa revue, contre la censure et la répression, l'un des premiers amis français de la Russie nouvelle, leur reconnaissance pour ces héros n'en est que plus directe et plus vivante.

Tant que l'on n'aura pas fait la preuve que les nouvelles victimes de la prison et l'exil ont trahi la Révolution, les signataires s'élèveront contre cette atteinte à la liberté de ceux qui l'ont bien servie.

Aussi s'adresseront-ils à leurs organisations syndicales (Fédération de l'Enseignement, C.G.T.U. et I.S.R.) pour qu'elles interviennent en faveur de la libération des emprisonnés et des proscrits. Le geste qui leur est demandé serait un réconfort pour tous ceux qui, atteints au plus profond de leurs sentiments révolutionnaires, désespéraient de la Révolution si le gouvernement russe ne réparait au plus tôt le coup cruel qu'il lui a porté. »

Marthe Bigot, Lucie Colliard, Noélie Drous, Fulconis, Hagnauer, Lotiot, Marcelle et Antoine Richard, L. Hérard.

Cette protestation, que trois autres camarades avaient signée par la suite, le secrétaire fédéral, de le secrétariat de l'É.É. avaient été tout d'abord d'avis de l'insérer, à la condition de la faire suivre d'une note s'en référant à la résolution de Bourges qui invite les syndiqués « à ne pas introduire de querelles de parti au sein des organisations syndicales », ajoutant que « pas plus qu'il n'accepterait une immixtion d'un parti politique ou d'une révolution dans les luttes de tendance de la Fédération, il n'entend s'immiscer dans les luttes intérieures si âpres qu'elles soient du P. C. international et de la Révolution Russe. »

C'était assez piquant de voir les vestales du Syndicalisme pur dans la Fédération se faire rabrouer au nom de leur théorie par ceux-là mêmes auxquels ils reprochaient des faiblesses pour un parti politique.

Mais l'ancien secrétaire fédéral Rollo, consulté, s'étant montré « adversaire de l'insertion » tout en demandant la publication de la note, le Bureau Fédéral après discussion (5 avril) s'était rallié à ce point de vue. Tout l'incident venait de là. La vérité c'est que A. Ri-

chard qui s'était fait le porte-parole des signataires de la protestation, avait parfaitement raison quand il écrivait au secrétaire fédéral :

« Cette protestation n'a rien qui puisse la faire écarter d'un organe syndical qui ne se cache pas d'être révolutionnaire.

« La Révolution russe, en effet, n'est indifférente à aucun de ses lecteurs et personne, je pense, n'a protester contre les pages que l'É.É. a consacrées la fin de 1927 à son anniversaire. Il est des événements qui, au-dessus de nos préoccupations corporatives courantes, surgissent pour s'imposer à nous et nous passionner. Parfois heureux, ils peuvent aussi être pénibles pour le prolétariat. C'est ainsi que nous apparaissent les persécutions dirigées contre les révolutionnaires.

« C'est dans l'intérêt général de ce prolétariat que nous protestions contre elles... Nous nous élevions au-dessus des contingences politiques. Nous ne songions pas à Trotsky mis en minorité dans un parti qui le rejette, nous demandions justice pour un Trotsky soldat d'une révolution qui l'opprime.

Nous avons été, en effet, indignés par les événements de Russie. Nous avons espéré pouvoir éveiller dans l'esprit et le cœur de nos camarades la crainte vigilante que doit montrer tout révolutionnaire à l'égard d'une Révolution menacée. L'on s'était réjoui, l'on se réjouit encore de la Révolution victorieuse. N'avons-nous pas le droit de nous alarmer de la révolution menacée ? Est-ce donc là quelque chose d'extra-syndical ? »

Le secrétaire fédéral et le secrétaire de l'É. É. comprenaient très bien les sentiments élevés qui animaient A. Richard. La preuve, c'est qu'ils s'étaient montrés partisans de l'insertion. Mais devant l'attitude de Rollo, ils ne purent que s'en tenir à l'application d'une résolution antérieure prise d'un commun accord, dès que la lutte au sein du P. C. russe avait pris une tournure aigüe. Cette résolution consistait à écarter systématiquement de l'organe fédéral tout écho de la lutte. Nous ne tenions pas, dira Dommanget au Congrès, à jeter dans la Fédération une pomme de discorde de plus » Le plus curieux, c'est qu'ils s'étaient montrés disposés à faire une exception à cette règle de conduite et il n'est pas indifférent de constater que c'est à propos de Trotsky et de ses amis.

Richard ayant déposé au Congrès une motion regrettant l'attitude du Bureau Fédéral, la discussion s'engagea.

C'est au cours de ce débat que L. Hérard (Doubs) s'affirma pour la première fois comme opposant communiste tout en restant partisan de la Majorité Fédérale, frayant ainsi, sans s'en rendre compte, la voie où devait s'engager un an plus tard le gros de la Majorité Fédérale.

F. Bernard, tout en reconnaissant qu'il y a des fautes dans la Révolution russe, qu'on peut se sentir le désir de « blâmer telles ou telles actions » recommanda aux minoritaires la prudence dans leurs critiques, à cause de l'utilisation que la Réaction pouvait en faire. Ce n'était pas là cette « position mystique et sentimentale sur la Révolution russe » adoptée par la Majorité Fédérale d'après Hérard. De son côté, Rollo, « l'œil » de la *Vie Ouvrière*, le secrétaire de la fraction communiste de l'Enseignement, ne nia pas que les flots de la révolution russe charriaient de l'écume. C'est à peu près ce que dit Dommaget quand, reprenant une expression de Monatte, il reprocha aux minoritaires de « chercher toujours des poux dans la tignasse de la Révolution russe ». On peut en trouver, avoua-t-il, mais devant l'œuvre accomplir, il convient de s'incliner » le mérite du Bureau Fédéral, s'écria-t-il, c'est d'avoir considéré la révolution russe en bloc comme Clemenceau considérait la révolution française sans faire de distinction, sans opter pour un groupe que pour un autre. Nous nous sommes ainsi réservés la possibilité, la considérant en bloc, de réunir en un bloc tous ceux qui, reconnaissant sa grandeur, entendent la soutenir face au monde capitaliste conjuré ».

Naturellement qu'à propos du refus d'insertion de la protestation Richard, les minoritaires parlèrent à nouveau de « censure » à l'*É.É.*

L'action syndicaliste avait écrit : « Il est donc permis dans l'organe de la Fédération de chanter les louanges de Staline... « Dans son exposé, le secrétaire fédéral somma le rédacteur anonyme de ce filet d'apporter la preuve de son affirmation, de montrer en dehors du N° 8, donnant une Bibliothèque sur la Révolution russe, un seul numéro où il trouverait le nom de Staline. Il le pria en outre de relire le numéro spécial consacré au X^e anniversaire de la révolution russe et de dire si une allusion quelconque était faite à Staline.

Aucune réponse ne fut donnée à ces questions, mais leur teneur indique assez que le secrétaire fédéral, comme les autres orateurs de la majorité, parlait en syndicaliste et non en partisan. Cela ne pouvait évidemment satisfaire ceux qui étaient guidés avant tout par l'esprit de

parti. Cela ne satisfaisait pas un membre du Bureau Fédéral comme Yvonne Orlianges, qui s'était prononcée à la rigueur pour l'insertion de la protestation Richard, à condition que le Bureau Fédéral stigmatisât carrément l'attitude des minoritaires et déclare « qu'il se solidarise avec les dirigeants russes contre l'opposition Trotskyste ou gauche » (lettre du 13 mars 1928).

On trouve ici en germe le conflit des deux mentalités, source psychologique de l'éventuelle cassure dans la Majorité Fédérale. Mais ce conflit n'apparut pas au Congrès.

Autres heurts de tendance au Congrès de Paris

[Retour à la table des matières](#)

L'impudence des minoritaires au sujet de la « censure » à l'É.É. se trouvait mise en relief par un propos de Delaunay Repris par Robert (Loire). Il paraît que l'É.É. était l'*École Enchaînée* !

Dommaget releva avec fougue cette insanité en demandant qu'on montre un périodique quelconque pouvant dire comme l'É. É. « tout ce qu'on a envoyé depuis dix mois a été inséré ; deux copies seules ont été écartées ». Et, de fait, on ne pouvait citer aucun organe, qui ait su concilier, avec autant de libéralisme l'intérêt de l'individu et l'intérêt du groupement ; C'est au cours de cette intervention que le secrétaire fédéral, se tournant vers G. et L. Bouët, assis au fond de la salle avec la délégation de Maine-et-Loire, s'écria : « Les voilà ! ceux qui sont enchaînés ! *Et ils le sont depuis sept ans, dans les conditions les plus difficiles ! Il ne s'agit point pour eux d'un enchaînement dans les morts, d'une formule de polémique ! Ils ne sont matériellement, d'une façon patente* ». Alors, et ce fut pathétique ! et l'on vit des larmes aux yeux de bien des congressistes, Dommaget retraça les conditions pénibles dans lesquelles se confectionnait l'É.É.

Ses paroles doivent être rapportées ici, car l'histoire de l'É. É. est intimement liée à l'histoire fédérale.

Dans la brochure éditée en cours d'année sur la Fédération, G. et L., Bouët avaient consacré un chapitre à l'*École Émancipée* et aux *Éditions de la Jeunesse*. Mais ce qu'ils ne disaient pas, ce que leur

modestie les empêchait de dire, le Congrès le sut grâce à Dommaget. Il évoqua les mille problèmes qu'un profane ne soupçonne pas et que posent la gestion et la rédaction d'une revue pédagogique et syndicale hebdomadaire. Durant leur révocation, les Bouët étaient sur place à Saumur. Ils pouvaient plus aisément assurer la gestion de l'*É.É.* et des Éditions de la jeunesse. Mais depuis leur domination à Lézigné, il fallut assumer ces tâches en même temps que faire leur classe. Lézigné est à 60 km de Saumur, à 2 heures ½ de chemin de fer de l'imprimerie. Il leur fallut, durant près de deux ans, non seulement chaque jour et malgré les fureurs cléricales auxquelles il convenait de riposter, assurer la confection de la revue, mais hiver comme été, deux fois la semaine, ils durent faire la navette Lézigné-Saumur, au prix des fatigues que l'on devine. Puis ce fut leur nomination à Méron, plus près de Saumur, certes, mais dans des conditions pires, car Méron est à 4 km du train. Comment s'étonner que dans de telles conditions, nos amis aient vu leur santé s'altérer !...

Les applaudissements nourris qui accueillirent cette évocation du sacrifice et de l'enchaînement à la cause syndicale firent justice des mesquines attaques inspirées par un étroit intérêt de tendance.

Jean Cornec trouva que le secrétaire fédéral « faisait du sentiment pour enlever le vote du rapport moral ». Ce fut la seule riposte qu'apportèrent les minoritaires à ces faits précis et émouvants.

On passa ensuite au vote du Rapport moral.

Il y eut quelque confusion parce que Monmousseau voulait à tout prix le vote préalable d'une motion confirmant l'orientation de la Fédération avec la C.G.T.U. et l'I.S.R. Néanmoins, le rapport moral fut adopté par 202 voix 1/6 plus 1 voix avec réserves, contre 2 voix 5/6.

On notait avec satisfaction que cette fois les divers syndicats minoritaires, sauf le Finistère, qui avait refusé de voter adoptèrent le rapport moral. Quant aux sixièmes de voix qui provenaient de la Loire et qui prouvent avec quel souci d'équité les délégués de ce Syndicat répartissaient leurs mandats, ils provoquèrent les rires de l'auditoire et permirent à Barel (Alpes-Maritimes) de corser d'un couplet supplémentaire sa chanson improvisée en vue du banquet fraternel prévu pour le soir même.

Il est probable que le vote du Rapport moral par la minorité était une question de tactique, le Congrès de Tours ayant montré que si l'opposition voulait marquer un progrès, elle ne devait point se compter sur ce vote.

Les tendances s'affirmèrent sur les motions d'orientation, la motion Richard relative aux persécutions en U.R.S.S., et la motion Fulconis qui, à propos des élections législatives, attaquait le Cartel des Fonctionnaires et les militants de la C.G.T.U. pour leur intervention en faveur des candidats du P.C. tout en déclarant que le Bureau fédéral a sagement décidé qu'il ne patronnerait les candidats d'aucun parti ». On obtenait le tableau suivant :

Motions	M.F.	min.	Abst.	Écart des 2 tendances en négligeant les fractions
Orientation	165 1/6	37 5/6	3	128
Richard	160 1/6	33 5/6	9	127
Fulconis	164 2/3	37 1/3	4	127

Il n'y avait plus, comme à Grenoble et à Tours, des écarts considérables d'un scrutin à l'autre. Les positions se fixaient mieux. Le vote était plus régulier. L'écart moyen entre les tendances qui était à Tours de 124 voix ou plutôt de 115 si l'on fait abstraction du vote sur le Rapport moral, passait entre 127 et 128. L'indication qui en résultait était nette. La minorité diminuait encore. C'est précisément ce qu'elle avait craint. Elle avait même craint beaucoup plus d'après Fulconis, qui se consola en écrivant que la minorité avait perdu seulement un peu de terrain », mais que par ailleurs, à cause des écarts peu sensibles entre les différents votes, elle « a en toute occasion retrouvé son nombre de voix ! » Comme si sur ce dernier point il n'en avait pas été de même de la majorité !

Le premier incident se produisit au cours de l'intervention de Georges Thomas (Indre). Celui-ci ayant fait des bas salaires, de la prostitution, de l'ivrognerie et de la misère en U.R.S.S., Husson dit à

mi-voix : « *L'Ami du peuple*, dix centimes !¹⁷. Thomas interprétant cette interruption comme une insulte sursauta avec sa pétulance des grands jours et le Congrès en fut tout secoué. Il fallut suspendre la séance.

Les autres incidents surgirent au cours du discours de Monmousseau. Il est certain que le secrétaire confédéral, comme l'a noté Barel dans sa chanson, « tel un fauve qui serait en cage », paraissait « en furie ». Son intervention n'était pas faite pour apaiser les passions après les longs débats sur le rapport moral. Dès son exorde, Thomas l'interrompit : « Si Monmousseau continue sur ce ton, il ne parlera pas ». Puis quand « Gaston » fonça avec sa fougue coutumière sur Monatte, ce fut, Hagnauer qui l'interrompit : « tu attaques un absent ! » Sur quoi Dommanget cinglant, cria à l'interrupteur ; « À Rennes ! » pour montrer que sa place était plutôt au Congrès du S.N. Enfin, par la suite, Monmousseau ayant déclaré que la minorité se bornait « à une critique pure », les opposants protestèrent avec véhémence et le secrétaire fédéral fut amené à rendre hommage au travail fourni par la minorité, en particulier par Cornec et Allot, à la librairie fédérale. C'est au cours de cette mise au point que Dommanget montra les militants des deux tendances fédérales tour à tour « face à face » dans la discussion et « côte à côte » dans le travail et le combat commun. L'expression, qui était juste, fit fortune et le nouveau secrétaire fédéral devait la reprendre en ouvrant la série de ses articles dans le numéro de rentrée de l'*É.É.* Mais, il faut bien le dire, elle n'était pas du goût de tout le monde. Monmousseau et Rollo, – ce dernier, il est vrai dans une moindre mesure – ne comprenaient pas les sentiments de fraternité qui unissaient, malgré les frictions, les chefs de la Minorité dans la fédération à un certain nombre de militants de tête de la Majorité Fédérale.

Ce ciment doit pourtant entrer en ligne de compte si l'on veut expliquer pourquoi il se passa plusieurs années entre la fissure du Rhône et le départ de l'Indre et inversement pourquoi la Majorité Fédérale se lézarda l'année qui suivit le Congrès de Paris.

¹⁷ *L'Ami du Peuple* du parfumeur François Coty, était un des hebdomadaires les plus violents à l'égard de l'U.R.S.S. et du communisme.

Les travaux du Congrès de Paris

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'aborder l'étude des débats sur les questions portées à l'ordre du jour du Congrès, il convient de dire quelques mots sur les réunions préliminaires des groupements satellites qui en constituèrent une excellente introduction.

D'abord le 8^e Congrès des groupes de jeunes fut en somme le Congrès de la jeunesse Universitaire. D'autant plus que l'Union Générale des Étudiant de l'Enseignement, avec ses 250 auditeurs, prit figure d'adhérente à l'Union fédérale des étudiants dont le secrétaire aux normaliens, Charlot, annonçait grouper 1 500 normaliens primaires, qui faisaient partie depuis le Congrès de Tours, du Comité Central des Groupes de jeunes. Il s'ensuivit que la question des E.N. (Régime intérieur et cours de Sociologie) fut avec les Postes déshérités question étudiée en cours d'année), et naturellement le Traitement Unique, la grande préoccupation de ce Congrès.

Aux Groupes Féministes, la question des enfants nerveux, posée par Renée Papaud (Charente-Inférieure), traitée bien souvent dans l'*É.É.* et le Bulletin des G.F., fit l'objet d'un rapport très documenté de Jeanne Fanonnel (Seine-et-Marne) alors institutrice à l'*Avenir Social*. En dehors de quelques procédés pratiques très simples, elle constatait à la fois l'impuissance des docteurs et des éducateurs à résoudre le problème dans une société qui consacre toutes ses forces financières, le génie de ses savants ou la jeunesse des écoles à la préparation à la guerre.

La question saisissante du travail des enfants, rapportée par Madeleine Cros (Vienne) permit la publication d'une étude fouillée dans laquelle, en tête des réformes, figurait « l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans », qui ne devait se traduire dans la loi que sept ans plus tard. L'importante question des taudis, rapportée par Alice Chantemesse (Loire), donna lieu à une controverse au sujet de l'idée du Cottage Social. Si l'on tient compte qu'en cours d'année les Groupes Féministes avaient publié les études de Louise Giauffret (Alpes-Maritimes), sur les Centres d'élevage et les Maisons maternelles et de F. Derouret-

Serret (Ardèche) et J. Arnault (Vienne) sur la Criminalité infantile et les Tribunaux d'enfants, on ne sera pas tenté de sous-estimer le travail, très sérieux, fourni par ces groupes.

Le Comité des professeurs et assimilés discuta de son côté du Monopole de l'Enseignement, dont le rapporteur Bruhat (Seine) s'élevait contre le mot d'ordre de nationalisation de l'enseignement cher au S.N. En outre, Reynier y traita de la Formation des maîtres.

À la suite des renouvellements statutaires, le secrétariat général des Groupes de Jeunes passa à Rivière (Vienne), des Groupes Féministes à Marie Burle (Basses-Alpes) et des Professeurs à Lucien Hérard (Doubs).

La journée et la nuit du 7 août furent consacrées aux débats prévus sur la préparation des maîtres, les traitements et indemnités, et à la désignation du nouveau Bureau Fédéral.

Sur le premier point, la fédération était en possession d'un travail nuancé et consciencieux d'E. Reynier, professeur à l'É.N. de Privas, travail étayé sur son expérience personnelle, les rapports fournis par les Syndicats en vue du Congrès de Tours et des opinions émises à ce sujet. Ce travail que complète un article d'A. Richard, forme une série de neuf articles dans l'*É.É.*, le premier à la date du 18 décembre 1927, Reynier reconnaît avec Caruel (Finistère) et le Syndicat du Morbihan, l'évidente insuffisance de toute préparation scolaire des maîtres, la vie, le milieu, agissant beaucoup plus sur la formation des maîtres qu'un enseignement quelconque. Mais la reconnaissance de ce fait n'exclut point le problème de la formation spécifique des maîtres. Dans quel esprit et où doit se faire cette préparation ? Reynier, visiblement inspiré par les fameuses *Lettres à un instituteur rural qui veut être socialiste*, de Charles Guyesse, et aussi par les instructions qui accompagnent les nouveaux programmes des É.N. (1920), estime, en syndicaliste, que l'instituteur doit recevoir une culture générale essentiellement liée à sa culture professionnelle et au milieu dans lequel il enseignera. Il se prononce donc à la fois contre la formation des maîtres au lycée, contre des É.N. régionales ayant leur siège dans les villes de Facultés et contre toute É.N. qui se replierait sur elle-même.

Reynier ne se dissimule pas la difficulté de la tâche avec la surcharge des programmes. Il s'élève contre la substitution du latin aux langues vivantes, réclamée par certains et reprend l'idée originale de

Gyesse : un voyage professionnel d'un an par le normalien avant l'entrée à l'É.N. afin que le stage à l'école annexe ayant une base expérimentale soit vraiment profitable.

Reynier, sans mettre en doute la sincérité des adversaires des É.N. au sein de la Fédération, fait remarquer que, depuis leur fondation, les É.N. ont toujours été le point de mire des réactionnaires et qu'au moment où il parle l'offensive contre elles n'est qu'un aspect de l'offensive contre l'École laïque.

Après les explications complémentaires de Reynier étayées pour la plupart sur de nouveaux rapports, une large discussion se déroula et finalement les vues du rapporteur prévalurent soit à l'unanimité, soit à la majorité. Le Congrès se prononça pour le maintien des É.N. avec leur autonomie administrative professionnelle. Dans la motion votée s'insérèrent tout naturellement un certain nombre des desiderata formulés par les congressistes : coordination des programmes du B.E. et de l'É.N., passage obligatoire à l'É.N., régime intérieur libéral avec, dans les cas disciplinaires graves, contrôle des décisions du Conseil des Professeurs par le C.D., équivalence du B.S. et du Baccalauréat, suppression de la Préparation Militaire Supérieure obligatoire à l'É.N., etc.

Quonten (Loire) avait fourni en vue du Congrès un rapport sur les traitements et les retraites qui constituait une très bonne base de discussion. Il constatait que la bataille des traitements s'était terminée par un échec dont le gouvernement et la Fédération des Fonctionnaires portaient la responsabilité. Il mettait en cause non seulement la politique financière du gouvernement, mais sa tactique habile à créer des Commissions à majorité faite d'avance et votant par ordre dans le but de traîner en longueur les discussions et de diviser le personnel à la fois par l'établissement de péréquations fausses et la suppression de péréquations justes. Pour le surplus, Quonten se plaçait sur les positions précédentes de la Fédération avec un Traitement Unique étendu cette fois à tous les fonctionnaires (projets du Lot-et-Garonne et de la Seine). Au sujet des retraites, le rapporteur réclamait la péréquation totale et le vote du projet de loi Bouyssou.

Après son rapport qui ne laissait aucun point dans l'ombre, Quonten n'avait plus au Congrès qu'à fournir quelques compléments d'information. Au cours du débat, Rollo trouva que ce fut une faute de

se couper de la masse des fonctionnaires en insistant sur la formule idéale comme celle du Traitement Unique. D'après lui, il aurait fallu surtout se passionner pour la péréquation en la liant à la revalorisation. Labrunie, constatant la progression de l'idée du Traitement Unique, estimant qu'on ne s'était point des masses en préconisant cette revendication qui devait, plus que jamais, être liés à la revalorisation.

La motion votée par le Congrès reprend en grande partie les critiques du rapporteur et les revendications posées au Congrès de Tours. En un paragraphe spécial, elle s'affirmait très nettement pour le Traitement Unique.

Le Congrès considérant :

1° Qu'il y a deux systèmes de traitements en opposition : l'un, celui de l'échelle des classes qui tend à une division de plus en plus grande du personnel par une augmentation du nombre des classes et les différences de traitement dans chaque classe ; l'autre, celui du traitement unique, formant de tous les fonctionnaires un seul bloc.

2° Que le second répond à l'idée déjà défendue dans l'enseignement et reprise par de nombreux exploités dans tous les services publics et industries privées : « À travail égal, salaire égal ».

Se prononce pour la réalisation la plus rapide possible du traitement unique ».

Puis la motion donnait mandat au bureau Fédéral :

« De préparer et défendre un projet de Traitement Unique comportant, pour l'ensemble des fonctionnaires :

a) Un salaire unique initial pour la dernière catégorie de fonctionnaire, égal au salaire moyen de cette catégorie, calculé après une revalorisation des salaires en vigueur dans l'échelle des classes ;

b) La classification de tous les fonctionnaires en un nombre, le plus petit possible de catégorie. Chacune d'elle sera pourvue d'un coefficient, 100 étant celui de la catégorie de base. Le salaire unique sera ainsi pour chacune :

salaire initial x coefficient

c) Afin de compenser chez les fonctionnaires déjà ne exerce les années de début, tout en ne les soumettant pas à un régime spécial qui détruirait l'unité corporative du personnel, il leur sera attribué un supplément fixé au jour de l'application du T.U. pour la reste de leur carrière, proportionnel au T.U. de leur catégorie et devant varier avec lui, calculé de telle sorte qu'au jour où il passera de l'échelle des classes au T.U. la situation de l'intéressé quant à la somme à percevoir ne sera pas modifiée ;

d) Une indemnité pour charges de famille égale à 30 % par personne à charge du traitement unique de base ;

e) Une retraite égale au Traitement Unique pour la catégorie de base et à une proportion dégressive du Traitement Unique de chaque catégorie, de façon que les retraites s'échelonnent entre le Traitement intégral à la base et un minimum à fixer pour les catégories supérieures ;

f) L'application du Traitement Unique entraîne la suppression des indemnités de fonction, les difficultés et charges particulières de chaque emploi rentrant en ligne de compte dans le calcul du coefficient de la catégorie ».

Le rapport Moulin (Rhône) sur les indemnités, malgré le travail important qu'il représentait, avait été porté trop tard à la connaissance de la Fédération et était venu trop tardivement en discussion devant le Congrès pour donner lieu à des débats utiles.

Le Congrès, avant de se séparer, adopta par acclamations le nouveau Bureau Fédéral et le nouveau Conseil Fédéral. La gestion fédérale passait au Syndicat de Saône-et-Loire et Jean Aulas devenait secrétaire général. Celui-ci demanda au Congrès que Barne puisse à nouveau faire partie du Bureau Fédéral. Une discussion plutôt confuse s'ensuivit et finalement, grâce à une modification du Règlement intérieur demandée par Lois Bouët, Barne, bien que d'une autre région que le Syndicat gestionnaire, put s'incorporer au nouveau Bureau Fédéral. L'expérience devait montrer que la Fédération commettait une faute en rompant avec ses habitudes.

On ne serait pas complet si l'on ne signalait que la tenue du Congrès à Paris et le concours plus actif qu') l'habitude du Syndicat de la Seine permit de donner à ses à-côtés un caractère social plus prononcé. Il n'y eut pas une représentation spéciale du film Potemkine et purent visiter l'orphelinat ouvrier de la Villette-aux-Aulnes (Seine-et-Marne). En outre, le banquet du 25^e anniversaire montra pour re-

prendre un couplet de la chanson de Barel que dans les locaux de la Bellevilloise des éducateurs révolutionnaires furent vraiment « preuve d'humeur gauloise ».

Le S. N. refuse encore le front unique : la grève des examens

[Retour à la table des matières](#)

Le nouveau Bureau Fédéral comprenait, outre Jean Aulas comme secrétaire fédéral Bourchanin (secrétaire corporatif au 1^{er} degré), Husson (secrétaire corporatif aux 2^e et 3^e degrés), Desvaux (secrétaire pédagogique), Fernande Basset (secrétaire à la propagande et caisse de solidarité), Frétiaux (secrétaire aux relations internationales). Pagneux reprenait la suite de Thénevaux, et Barne, en tant que représentant à Paris du Bureau Fédéral, devait s'occuper spécialement des rapports avec l'administration central, la C.G.T.U. et le Cartel, tout en suivant de près la question des traitements et indemnité. Une mention particulière tout en suivant de près la question des traitements et indemnités. Une mention particulière doit être faite pour Fernande Basset, secrétaire à la Propagande, qui joua un rôle de secrétaire adjointe active, dévouée, précieuse. Elle passa la plupart des jeudis et des dimanches à expédier les affaires courantes et à résoudre les mille difficultés posées par l'action fédérale, en compagnie et au domicile d'Aulas, dans le grand local de la rue aux Fèvres, à Chalon-sur-Saône, qui servait de siège à la Fédération.

Le Conseil fédéral comprenait : François Bernard (Rhône), Clerc (Côte-d'Or), Fabrizi (Doubs), Marie Guillot (Saône-et-Loire), Hérard (Doubs), Lefort (Allier), Masson (Jura). Lui étaient adjoints : Louis Bouët, pour l'É. É., et Élise Avenas pour les C.D. fédérés.

Le Congrès annuel du S.N. à Rennes (4, 5, 6 août) par les questions même qui y furent traitées vint prouver ce rôle d'entraîneur joué par la Fédération que rappelait Dommaget dans son discours anniversaire. Passant outre aux craintes de Ch. Laurent, on y envisagea la création d'une Fédération de l'Enseignement On y discuta le rapport de Bruel sur la défense laïque, alors que la Fédération avait porté cette question à l'ordre du jour de son Congrès de Brest. Enfin, grosse innovation :

pour la première fois le chant de l'Internationale retentit à la fin du Congrès comme à la fin du banquet. C'était là une hardiesse des éléments jeunes assez nombreux. Mais tout bien pesé, elle apparaît assez puérile si l'on songe qu'elle fut à peu près le seul témoignage de leur activité en tant que congressistes. En effet, une assez longue discussion s'établit à l'occasion du rapport moral, mais aucune opposition vraiment sérieuse ne se manifesta et, finalement ; le rapport moral fut adopté à l'unanimité moins deux voix. D'autre part, l'adhésion à l'I.T.E. qu'un délégué essaya de poser et qui avait rallié 37 voix au précédent Congrès fut facilement escamotée. Certes, le principe du Traitement Unique fut adopté par 142 voix contre 59 et 4 abstentions à la suite des interventions de M^{elle} Cavalier et du jeune Delmas ¹⁸ ; rapporteurs malgré l'opposition d'un grand nombre de délégués, mais aucun effort ne fut fait pour traduire le principe sur le terrain pratique. Après ce vœu pieux, le Congrès se prononça pour la revalorisation calculée sur la base 10 800.

C'est ce socle qu'adopta aussi la Fédération des Fonctionnaires à son Congrès. Là, par ailleurs, les choses se passèrent plus franchement en ce qui concerne le Traitement Unique. Bien qu'ayant fait l'objet d'un rapport, il fut malmené par Laurent qui le traita de « grande illusion » « que ne verront même pas vos arrières-petits-enfants » Le Congrès montra en outre, et son impuissance à surmonter les luttes de catégories qui rongeaient le groupement, et son mutisme sur les moyens d'action directe à employer pour obtenir du gouvernement la répartition équitable des 500 millions prévus pour les fonctionnaires en 1929. Et comment en aurait-il pu être autrement après le départ d'éléments agissants comme les Indirectes et les Eaux et Forêts ? Car n'est point l'adhésion à la C.G.T. sans vigueur et qu'elle allait modé-

¹⁸ André Delmas, né le 5 avril 1899, normalien, puis instituteur à Montauban, fut de 1924 à 1931 secrétaire-adjoint de la section départementale de la S.F.I.O. En 1932, il devenait secrétaire général du S. N. et secrétaire de la F.G.E. À ce titre, il jouait un rôle important dans la création du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes puis dans la formation du Rassemblement populaire. À la veille de la deuxième guerre mondiale, il était, dans le C.G.T., le chef de file de la tendance pacifiste dite « munichoise » (Voir ses souvenirs sur cette période dans *À gauche de la barricade*, Paris, 1950). Depuis la deuxième guerre mondiale, exclu de la S.F.I.O., il a dirigé un Parti socialiste démocratique, puis animé le Mouvement Fédéraliste Européen.

rantiser un peu plus qui pouvait donner quelque souffle à la Fédération des Fonctionnaires !

Au moment où le nouveau Bureau Fédéral entra en fonction, la situation générale sur le plan corporatif n'était donc pas des plus brillantes. Des intrigues se nouaient. Chaque catégorie tirait la couverture à elle. La bataille des traitements s'annonçait comme un véritable tohu bohu qui faisait prévoir une répartition des crédits selon le mode classique par l'élargissement de l'accordéon des classes dans chaque catégorie au bénéfice des sommets.

La fédération, en dehors et au-dessus des luttes sordides, dénonça l'égoïsme des catégories qui cadrait si bien avec la tactique de division des pouvoirs publics. Elle prit une part active à la campagne de meetings lancée par le Cartel des fonctionnaires et la Fédération Autonome. Sur le plan parlementaire, elle fit intervenir le député Fraisseix au moment de la discussion du budget de l'Instruction Publique, mais sans résultat. Elle n'obtint pas plus de succès sur la question des 5 classes à 5 ans avec reclassement qui impliquait un crédit supplémentaire de 8 millions.

Les dispositions Cheron sur la répartition de la première tranche de 500 millions établirent le déclassement des instituteurs par rapport aux commis des P.T.T. car à partir du 1^{er} juillet, les instituteurs arrivaient en 1^{re} classe à 18 200 tandis que les commis des P.T.T. gardaient la classe exceptionnelle à 20 000 avec le pourcentage de 1/20 de l'effectif.

Un conseil fédéral extraordinaire fut convoqué le 16 mai 1929, à Chalon-sur-Saône – le jour même où le S.N. se réunissait en petit congrès des secrétaires de sections – dans le but s'examiner la situation et de déterminer la conduite à prendre. Le conseil décida à l'unanimité moins une voix – celle de Barne – l'envoi d'un télégramme au Congrès du S.N. pour lui réitérer l'offre du Front Unique faite déjà en vain en janvier.

La motion votée sur les traitements protestait contre le décalage dont les instituteurs étaient victimes, particulièrement les jeunes, ce qui ne pouvait qu'aggraver la crise de recrutement sévissant dans l'enseignement primaire et favoriser l'infiltration cléricale. La Fédération, tout en maintenant la revendication du Traitement Unique suivant son projet de péréquation interne établi en 1926, reprenait ses

revendications antérieures en spécifiant qu'elle n'admettait « aucun abattement pour le logement, cette indemnité étant compensatrice de diverses indemnités de fonctions touchées pour les autres fonctionnaires ». On s'explique cette dernière clause quand on sait qu'en octobre 1926, les chefs du D.N. avaient admis un abattement de 1/10 au sommet sous prétexte que nous étions logés et que, plus récemment, Roussel à la Commission Exécutive de la Fédération des Fonctionnaires (6 mai 1929) avait admis le décalage de 200 à 1 000 f. qui portait préjudice aux traitements et aux retraites des instituteurs parce qu'il fallait « tenir du logement ». Bien mieux, il apparaissait à la lecture de la *Tribune des Fonctionnaires* que le S. N., en plein accord avec la Fédération des Fonctionnaires avait décidé de laisser sortir les échelles ainsi comprises avant de protester, ce qui était d'une duplicité inqualifiable.

Comme moyen d'action le Conseil Fédéral préconisait outre les réunions et manifestations en accord avec le Cartel des Fonctionnaires : a) la démission des C. D. ; b) l'abstention des membres de l'enseignement à tous les degrés aux commissions d'examen et aux œuvres péri et post-scolaires ; c) des A. G. du personnel une jour de classe ce qui représentait la grève sinon d'un jour au moins d'une demi-journée.

Le S. N. saisi de l'offre d'action commune la repoussa en passant à l'ordre du jour. Quinze voix seulement se prononcèrent pour la proposition de la Haute-Loire demandant qu'il soit fourni au moins une réponse au télégramme du Conseil Fédéral. La vérité est que les chefs du S.N. lançaient le mot d'ordre d'abstention aux commissions d'examen mais avec le secret espoir d'arrêter le mouvement, comme ils avaient fait lors de abstentions aux Conférences Pédagogiques. Le nouveau mot d'ordre était pour eux un moyen purement formel de pression et, dans ces conditions, ils ne sentaient pas le besoin du soutien de la Fédération. La preuve en est que les instituteurs, malgré le mot d'ordre « présenteront des candidats « aux commissions d'examen ce qui indiquait bien que le bureau du S. N. se réservait une sorte de sortie. La même feuille envisageait d'ailleurs le retrait de l'ordre d'abstention « si nous obtenons disait-elle – totalement satisfaction ». On trouve confirmation de cette attitude dans les déclarations de Glay aux journalistes et dans un article du Figaro dont Aulas, secrétaire fédéral, fit état dans l'*É. É.* du 9 juin 1929.

La Fédération cependant, fit tout ce qu'elle put pour que le mouvement réussisse et l'action s'engageait bien dans certains départements. Ainsi dans la Loire, l'Ardèche, le Finistère et l'Ain, l'abstention était effectivement commencée. Dans les Côtes-du-Nord, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, la Seine etc... le front unique à la base se réalisait en vue du mouvement. Mais deux jours après avoir confirmé l'abstention, le bureau du S.N. la décommandait. Il s'en référait aux promesses de Chéron, alors que la parité au sommet n'était pas obtenue, les P.T.T. gardant la classe exceptionnelle, c'est-à-dire réalisant 1 800 F de plus, cependant que l'écart entre les traitements extrêmes était encore aggravé.

Tout en dégageant sa responsabilité, la Fédération dut se résigner à rapporter son mot d'ordre. Une fois de plus le bluff et le sabotage du S. N. s'étaient publiquement. Une fois de plus s'affirmait la volonté systématique de ses chefs à leurs troupes le contact avec les instituteurs unitaires.

La lutte contre la Direction d'École

[Retour à la table des matières](#)

Pourtant, au cours des élections au C.D. (2^e quinzaine d'avril 1929) on avait vu encore trois sections du S.N. : Ain, Bases-Alpes, Loir-et-Cher, Loir-et-Cher, faire liste commune avec le syndicat unitaire et dans la campagne contre la direction d'école, plusieurs sections du S. N. avaient pris position aux côtés de la Fédération : Hérault, Cantal, Morbihan, Drôme.

Commencée en mai 1928 par le syndicat de l'Hérault, cette lutte avait eu son écho au Congrès de la bellevilloise. Une campagne générale y avait été décidée pour la suppression des « prérogatives » directoriales et l'organisation méthodique de l'école par le Conseil des Maîtres.

Il s'agissait surtout, tout en soutenant les camarades de l'Hérault, de mettre la question à l'étude pour le Congrès de 1929. Mais, dès octobre, l'Inspecteur Primaire, Dussuel, voulut donner un grand coup et arrêter le mouvement si bien commencé. Étant un des dirigeants de l'Association des I. P., il se crut tout permis et entra en lutte ouverte

avec l'organisation syndicale en la personne de Gautrand, secrétaire du syndicat.

Attendre le Congrès de 1929, pour préciser par une large discussion, l'attitude fédérale relativement à la direction et au conseil de maîtres, c'était laisser les camarades seuls dans la bataille engagée avec l'administration, c'était courir le risque de les voir battus.

Sur appel pressant du Bureau Fédéral, les syndicats décidèrent de soutenir le mouvement et d'entrer, eux aussi, immédiatement en lutte. Le mot d'ordre fédéral fut : soutenons nos camarades de l'Hérault, ne tolérons pas « les inspections » du directeur même en présence de l'inspecteur, exigeons la transmission directe des rapports, passons partout à l'action directe.

Pour aider les syndicats à faire pénétrer ces mots d'ordre dans la masse du personnel, un tract tiré à 65 000 exemplaires précisa la position fédérale, faisant appel à tous, directeurs et adjoints.

Ce tract vigoureux, net et clair, rappelait les prétentions intolérables de certains directeurs de combat groupés dans la Fédération des Directeurs d'École et dont la plupart, au surplus, étaient membres du S.N. Il dénonçait les droits que s'arrogent certains directeurs au mépris des règlements, les brimades que d'autres font subir à leurs adjoints et par la même occasion, fustigeait les inspecteurs qui se font les soutiens bénévoles des directeurs et les poussent même à renforcer leur autorité. Un paragraphe mettait en relief le but poursuivi : non l'attaque des personnes mais la lutte contre le principe de la Direction.

« Nous savons bien qu'il y a des directeurs – et ils sont nombreux – qui ont su demeurer de bons collègues et des camarades. Ceux-là démontrent même que la direction est inutile puisque, en réalité, dans leur école, elle n'existe pas.

Mais il y a ceux qui veulent un « statut », en « képi », « des galons », pour « mater » leurs adjoints. En luttant contre eux – qui incarnent la direction elle-même – nous luttons contre cette institution injuste, inutile et dangereuse »

Le tract dénonçait ensuite les privilèges attachés à la direction en posant un certain nombre de questions légitimes :

« Pourquoi en effet cette indemnité supplémentaire, qui va de 400 à 2 000 F ?

Les directeurs font-ils un travail si écrasant qu'il corresponde à ce surplus de traitement, volé dans la part du budget de l'Instruction à tous les autres instituteurs ?

En réalité, le directeur choisit le plus souvent la meilleure classe, se « décharge » le plus souvent la meilleure classe, se « décharge » le plus possible d'élèves, quand ce n'est pas l'administration elle-même que le décharge complètement.

Le directeur a aussi un logement à sa mesure. La loi actuelle – profondément injuste n'accorde-t-elle pas 4 et 5 pièces au directeur – même célibataire – alors que l'adjoint chargé de famille, se voit cantonner ans 3 pièces seulement.

À ces privilèges légaux s'en ajoutent d'autres, institués par les directeurs eux-mêmes. Par exemple la « dîme directoriale » qui consiste à prélever un pourcentage sur la vente des fournitures, sur la surveillance des études, etc. Ne leur arrive-t-il, aussi, de se dispenser de la surveillance des récréations ? »

Le paragraphe suivant mettait en cause la Direction elle-même qu'il est impossible de légitimer si ce n'est en faisant appel au principe d'autorité et de « discipline » ? Elle y voyait « une survivance de l'ancienne organisation scolaire confessionnelle et privée » qui ne se justifie ni en fait ni en droit, la circulaire Briand de 1908 prévoyant de la façon la plus catégorique la collaboration constance des maîtres entre eux.

La partie positive du tract indiquait l'objet à atteindre : la suppression de la direction et son remplacement par un conseil des maîtres rendu obligatoire et dont les attributions seraient mieux définies. Elle reprenait et expliquait ensuite les mots d'ordre fédéraux d'action directe et annonçait que les directeurs « sous-off » seraient impitoyablement démasqués dans les bulletins. Le tract terminait par un appel chaleureux aux syndiqués du S. N. pour soutenir la lutte engagée par la Fédération.

Ce trait rappelait en certains de ses passages la fameuse chanson de Nicolas Rapin remise à la mode au banquet de la Bellevilloise et qui fut bientôt véhiculée, par les bulletins, son petit « tour de France ». Quant à la campagne qui rajeunissait de vingt-cinq ans la Fédération, elle eut un gros retentissement.

Si quelques sections du S.N. s'y rallièrent, les chefs confédérés, par contre se placèrent résolument aux côtés de l'administration, pour soutenir déchargés et directeurs.

Les premiers résultats montrèrent l'indécision de l'administration prise entre son désir de renforcement de l'autorité et les textes légaux. Ce n'est qu'au bout de huit mois qu'elle tenta, par des avertissements et des menaces, d'enrayer ce beau mouvement que les directeurs eux – même suivaient (Côtes-du-Nord, Vendée...)

Il convient, à côté de l'Hérault, de signaler particulièrement l'action de la Seine, qui par deux belles réunions, l'édition de deux tracts spéciaux en février et mars et une campagne de presse, appela le personnel parisien à soutenir l'action fédérale. Du reste des adhérents de la Seine, furent menacés de déplacement d'office pour avoir refusé l'inspection en présence du Directeur

La Fédération profita aussi des élections au C.D. pour lier la lutte contre la Direction d'école et la décharge de classe à la lutte pour les traitements. Le tract programme rédigé par Dommanget faisait ressortir que les 32 millions affectés aux Directions d'École représentaient une somme suffisante pour octroyer à tout le personnel les 5 classes à 5 ans, sans augmentation de crédit. Ainsi la lutte contre la Direction d'école n'était pas seulement une réaction saine contre l'autoritarisme, elle s'insérait dans l'action revendicative, elle s'incorporait intimement à l'activité fédérale.

Les élections aux Conseils Départementaux marquent l'avance fédérale

[Retour à la table des matières](#)

Comment se déroulèrent les élections aux Conseils Départementaux ?

À peu près partout la bataille fut portée sur le terrain politique. Pour maintenir ses suffrages, le S. N. ne craignit pas de transporter sur le plan des élections professionnelles la tactique du couteau-entre-les-dents qui avaient si bien réussi à la réaction pour doter le pays de la Chambre bleu-horizon.

Dans le *bulletin spécial* n° 99 du S.N., Glay, en même temps qu'il octroyait généreusement au S.N. le monopole de la défense et de l'action revendicatives lançait le mot d'ordre : « Sus au communisme », tout en désignant la Fédération. Et l'on assistait à ce spectacle paradoxal : le groupement qui nous accusait de « faire de la politique » et qui se targuait de n'en point faire, se lançant à corps perdu dans la politique, tandis que l'appel aux électeurs émanant de la Fédération restait à peu près muet sur ce chapitre.

Il s'ensuivit dans quelques départements, ainsi que l'écrivait Aulas le 24 avril, « un peu de flottement et quelques possibilités de démission » et dans d'autres départements comme le Morbihan ; le Nord et l'Ardèche, un déchet sur les élections de 1926. Mais le Morbihan, la section du S. N. alla jusqu'à dire que les cotisations du Syndicat unitaire alimentaient la caisse du P.C., et dans l'Ardèche elle ne craignit pas d'extérioriser nos querelles corporatives en se servant de la presse locale pour sa besogne de diffamation anti-communiste.

À peu près partout ailleurs, la Fédération progressait sur 1926 et le nombre des suffrages obtenus atteignait dans certains départements jusqu'à huit fois l'effectif. Ainsi nous arrivions à grouper environ 200 voix en Seine-Inférieure pour 24 adhérents, et 300 dans l'Aisne pour 55. Bien mieux, dans les Vosges, département sans syndicat unitaire, Barre, se présentant avec le programme de la Fédération, obtenait 56 voix plus une douzaine de voix d'institutrices. Enfin, dans le Gard où le Groupe des Jeunes menait une lutte active contre le direction du S.N. – au lieu et place d'un syndicat unitaire qui n'a jamais pu être créé de façon durable malgré les efforts persévérants de la Fédération – le ménage Rousson obtenait 332 voix contre 770 aux candidats du S.N. qui avaient agité à plein l'épouvantail communiste.

En Vaucluse, le Syndicat Unitaire constitué en janvier groupait près du quart des voix sur les noms de Denante, Sarda, Mireille Gobelin et M^{elle} Granier, tandis qu'un dissident du S. N. obtenait 66 voix. Dans les Deux-Sèvres, avec un syndicat de moins d'un an d'existence,

la Fédération groupait 23 % des suffrages. En Vendée, le syndicat qui n'avait que dix-huit mois d'existence, recueillait déjà 107 voix, malgré deux candidatures de femmes dissidentes du S.N. Dans le Cantal, où il avait fallu que le précédent Bureau Fédéral bataille dur et ferme pour obtenir la reconstitution de l'ancien Syndicat, Escouroux, Guibert, M^{me} Bizeau, Leymarie trouvaient la récompense de leurs efforts ! Le syndicat obtenait un tiers des suffrages. En Saône-et-Loire, siège de la Fédération, celle-ci rempotait un beau succès puisqu'elle obtenait un déplacement de 264 voix à son profit. Les candidats recueillaient 450 voix contre 860 au S. N. qui s'attribuait 1 250 adhérents. Le tiers des suffrages était obtenu.

Au total, les candidats de la Fédération obtenaient 13 195 suffrages pour 5 départements seulement, ce qui représentait le tiers des voix recueillies par les candidats du S.N. dans ces mêmes départements. L'influence de la Fédération se marquait donc très nettement malgré les attaques violentes du S.N. Cette influence s'avérait plus grande sur les instituteurs seuls, pour lesquels était obtenu près de la moitié, exactement 43,7 % des voix du S.N. Le proportion de 30 % chez les Institutrices n'était pas moins encourageante si l'on tient compte des difficultés d'amener la femme aux sentiments révolutionnaires et de la pénétration graduelle des Davidées ¹⁹ dans le personnel.

Comme il arrive toujours dans les élections à scrutin majoritaire, le nombre des élus fédéraux ne correspondait nullement au nombre des suffrages recueillis. Le S.N. avait 270 élus et la Fédération 17 seulement. Ces élus comprenaient 8 femmes et 9 hommes et se répartis-

¹⁹ Les « davidées » étaient le nom donné aux institutrices publiques catholiques militantes groupées dans l'association du même nom autour du bulletin « Aux davidées ». Il était emprunté à un personnage d'un roman de René Bazin, *Davidée Birot*, institutrice, fille de franc-maçon, devenue catholique, osant soutenir devant son inspecteur primaire le point de vue selon lequel il n'est « point d'éducation sans foi catholique ». Mouvement d'action catholique, le mouvement des davidées, fonctionnant comme un réseau ou une société secrète (admission à plusieurs degrés), s'attachait à recruter parmi les jeunes, notamment au sein des Écoles normales d'Institutrices. Voir à ce sujet la brochure rédigée par Marceau Pivert pour la Ligue de l'enseignement : *Sur les Davidées* (Le noyautage de l'enseignement public), et l'article de Marie Guillot, chargée du rapport sur cette question au congrès fédéral de Besançon, *Les Davidées* (*La Révolution prolétarienne*, N° 112, 5 décembre 1930).

saient comme suit : Ardèche 4 ; Finistère, 4 ; Basses-Alpes, 2 ; Alpes-Maritimes, 2 ; Bouches-du-Rhône, Charente, Côte-d'Or, Loir-et-Cher, 1.

Il est clair que les syndicats ayant formé liste commune avec le S.N. (Ain, Basses-Alpes et Loir-et-Cher) se trouvaient nettement favorisés. Cependant le Bureau Fédéral, qui ne visait pas à la conquête du maximum des Sièges, mais à la tâche d'éducation et d'éclaircissement, avait fait tous ses efforts pour empêcher plusieurs syndicats d'entrer dans cette voie.

Si l'on tient compte que la Fédération n'avait présenté des candidats que dans un peu plus de la moitié des déplacements, que dans 10 une troisième liste était entrée en lice lui enlevant des suffrages d'opposants, et que dans 5 à 6 départements où la section du S.N. était plus ou moins sympathisante, la Fédération n'avait pu et ne pouvait pas intervenir, de tels résultats – comme l'écrivait Aulas dans la *Vie Ouvrière* du 2 Mai, et ce n'était pas une banale clause de style – « démontraient l'influence grandissante de la Fédération unitaire sur l'ensemble du personnel ».

Toute analyse honnête de ces élections venait confirmer l'affirmation courante des propagandistes unitaires, à savoir que ce fameux nombre de 75 000 adhérents qui servait à faire des moulinets au S. N. n'était synonyme ni de force ni de réalisation. La disposition entre l'effectif pléthorique du S. N. et les piètres résultats qu'il obtenait donnait, au contraire, « la preuve patente de l'impuissance de cette organisation ».

La fédération devant les problèmes de la responsabilité des maîtres et des postes déshérités

[Retour à la table des matières](#)

Incontestablement, pur tout membre du personnel un tan soit peu renseigné, la « squelettique » Fédération d'Enseignement « réalisait » beaucoup plus que le gros S. N.

Rien que sur la brûlante question de la responsabilité civile des Instituteurs, le tract édité par la fédération en février avait éclairé bien des

collègues. Aussi, après la publication du rapport Caruel (Finistère) s'élevant contre le texte du projet en discussion au Sénat dit projet Leblanc et soutenu par Marthe Pichorel, le S.N. dut-il, après bien des tergiversations, adopter le point de vue de la Fédération. Et c'est finalement le projet Uhry, précisé, débarrassé par la Fédération de ce qui engageait la responsabilité en cas de faute due la négligence qui devint, sur cette question, la revendication commune des deux groupements.

En ce qui concerne les postes déshérités, il était visible aussi que la Fédération seule s'occupait sérieusement de cette revendication. Et les solutions préconisées depuis par le S. N. et exposées à la radio par Babau au début avec un scepticisme hautain et désabusé.

Dès 1912, en Ardèche, des militants de la Fédération réclamaient déjà une indemnité aux titulaires de ces postes. Mais c'est à Marie Le Fur (Morbihan) que revient le mérite d'avoir vraiment lancé cette revendication dans les syndicats, les groupes Féministes et les Groupes de Jeunes. Elle était d'un département où la question se posait avec acuité et elle sut faire vibrer la corde sentimentale peignant la triste situation de ses compatriotes. Nous savions qu'il y avait en Bretagne des écoles isolées, basses, obscures, humides, au mobilier désuet, au matériel nul, où une jeune institutrice devait enseigner le français à 70, 80, 100 et jusqu'à 120 élèves ne connaissant que le breton ou le patois. Nous savions que l'institutrice, l'étrangère, la « tudchintil » comme on dit, y était souvent victime de la méchanceté et de la sottise des habitants comme de la haine du prêtre. Mais nous ne nous rendions pas toujours compte des souffrances de toutes natures infligées à nos collègues par suite des conditions matérielles. Marie Le Fur cita aussi des faits impressionnants relatifs aux instituteurs des îles. Elle nous apprit qu'à Houat, à Hoédic, il fallait faire venir le pain de Quiberon par le courrier qui n'y va que deux ou trois fois par semaine en été mais qui n'y paraît pas pendant 15 jours ou plus en hiver et qui prend 0,20 F par pain. Quand on est malade, il faut trouver un pêcheur qui consente à aller et à ramener le médecin de Quiberon qui existe des honoraires élevés. D'autres syndiqués de départements montagneux, citèrent à leur tour des faits probants incroyables.

Le principe d'une indemnité départementale variable avec les difficultés rencontrées fut adopté par le Congrès des Groupes de jeunes le 16 août 1922, puis le Bureau Fédéral inscrivit la question à l'ordre du

jour de son Conseil fédéral de Pâques 1923, acceptant à son tour le principe de la prime. À la suite des interventions de Marie Le Fur à Brest tant au Congrès qu'aux réunions des groupes Féministes et des groupes de jeunes, la Fédération passa à l'étude des moyens d'application. Grâce à l'action des syndicats, des résultats positifs furent obtenus des Conseils généraux en Haute-Vienne, dans la Loire, les Pyrénées-Orientales ; le Finistère, le Jura, etc. C'est alors qu'apparut la nécessité d'une indemnité nationale. En effet, des départements à nombreux postes déshérités comme les Basses-Alpes alléguaient le manque de ressources pour ne point satisfaire une revendication qu'ils reconnaissaient légitime. La Fédération avait fait déposer sous le Bureau fédéral de Dommaget un projet de loi demandant une indemnité attachée au poste et payée par l'État.

Ce projet précédé d'un large exposé des motifs était ainsi conçu :

« Article 1^{er}. – Il est dressé dans tous les départements de la métropole une liste des postes dits « déshérités ». Cette liste sera révisée chaque année. L'élaboration et la révision de ces listes sont faites d'après un barème national chiffré, établi sur avis de la Commission paritaire départementales comprenant le Conseil départemental et les délégués des organisations du personnel enseignant. À chaque poste déshérité correspond une note chiffrée obtenue par application du barème.

« Article 2. – Il est attribué dans les conditions à fixer par décret une indemnité annuelle à chaque institutrice ou instituteur occupant un poste déshérité. Cette indemnité indépendante de la durée du séjour, est proportionnelle au nombre de points obtenus par le poste en application du barème national.

« Article 3. – La charge de ces indemnités incombe entièrement à l'État.

« Article 4. – La répartition des crédits est faite entre les départements et, dans chaque département, entre les membres du personnel enseignant occupant les postes déshérités du prorata du nombre des points obtenus par les dits postes déshérités ».

C'est pour permettre au rapporteur du projet Boligand de mieux soutenir ce texte devant la Chambre et de battre en brèche des modifications profondes de l'art. 2 et une disjonction de l'art. 4 proposées par le S.N. et répondant aux vues gouvernementales que le Conseil Fédéral du 29 mars 1929 discuta du barème à ces postes. Cette ques-

tion, bien déblayée précédemment par Fromentin (Ardèche), Marcelle Tardy (Deux-Sèvres) et rapportée devant la Conseil Fédéral par Masson (Jura), fut résolue. La Fédération apportait donc aux Maîtres victimes de l'isolement, – un projet de loi appuyé d'un barème tenant compte de tous les facteurs d'isolement.

La lutte pour l'inscription du manuel d'histoire

[Retour à la table des matières](#)

Sur le plan pédagogique, l'effort réaliste de la Fédération n'était pas reconnu que du personnel. Autrement, les attaques sournoises du bureau du S. N. et la violente offensive gouvernementale ne s'expliqueraient pas.

Prenons la lutte contre les livres chauvins. – Les résultats obtenus – quoique portés indûment au compte du S.N. – étaient consignés dans le rapport Prudhommeaux, secrétaire de la dotation Carnegie. *L'Histoire* Gauthier et Deschamps était refondue, les *Choix de lectures* de Mironneau et *Lisons*, remaniés. *Pour notre France*, de Fournier, avait disparu. *Les lectures des Petits*, du même auteur, étaient entièrement modifiées. D'autres manuels, *Jean et Lucie* de M. Des, *Nos lectures* de Charrier, le *Cours d'Histoire* de Blanchet et Toutain, *les Pages Héroïques de la Grande Guerre*, de Sarthou, étaient en voie de disparition. Il est certain que ces résultats n'eussent pas été atteints si l'on se fût contenté de bannir des classes ; sans esclandre, les livres condamnés, ainsi que l'avaient proposé maintes sections du S. N.

Mais le plus fort, c'est qu'arguant de ces résultats positifs, le S. N. par une circulaire Roussel-Lapierre prétendait que les modifications apportées étaient suffisantes. Et Glay au 44^e Congrès de la Ligue de l'Enseignement avait affirmé « qu'à la vérité des manuels bellicistes n'existent pas en France ». Cela signifiait que la Fédération ne pouvait plus compter dans la lutte contre le chauvinisme à l'école sur l'appui de quelques sections déjà rétives du S. N. Et en effet, au cours des Conférences Pédagogiques, presque toutes les sections du S. N. n'appliquèrent pas les décisions.

Comme à l'ordinaire, l'action tour à tour sournoise ou brutale de nombreux inspecteurs primaires venait contrarier l'intervention de syndiqués unitaires ; il en résulta pour la Fédération des difficultés accrues dans la lutte salubre menée depuis le premier Congrès de Tours.

L'action pour l'inscription du Manuel d'histoire se heurta également à bien des obstacles.

Sans doute, le manuel était mieux connu qu'en 1927 ; mais cette fois on vit tout l'appareil administratif se dresser contre les unitaires : ministre, recteurs d'académies, inspecteurs primaires. Le S. N., en tant qu'organisation, n'osa pas combattre ouvertement le lire ; mais, comme l'année précédente, certains de ses cadres locaux firent chorus avec l'administration. En Saône-et-Loire, où le livre était inscrit sur la liste départementale, on vit même des membres du S. N. proposer sa radiation !

Il y eut cependant des sections telles que la Seine, la Nièvre, la Haute-Loire, qui menèrent l'action pour l'inscription. D'autres, comme la Drôme et le Puy-de-Dôme, en parlèrent favorablement dans leur bulletin.

L'inscription présentée cette fois dans plus de 150 cantons et de circonscriptions et généralement adoptée du personnel fut repoussée partout par les commissions départementales avec souvent l'abstention ou le vote défavorable des C.D. du S.N. Il se trouva toutefois 4 départements où les votes marquèrent une forte sympathie au manuel. Par ailleurs, grâce à un tour de passe-passe bien préparé, l'inscription acquise fut annulée en Dordogne, en Saône-et-Loire et dans les Côtes-du-Nord. Enfin, dans des départements comme l'Oise, l'Ardèche, la Gironde, la Seine-et-Marne, le Loiret et l'Ille-et-Vilaine, l'administration s'attaqua à des camarades ayant l'ouvrage dans leur classe, les menaçant de sanctions s'ils ne se retiraient pas. Il se trouva même dans la Gironde un inspecteur primaire, à l'âme de policier, M. Chambord, qui confisqua le livre, fouillant dans les pupitres et les glacières pendant l'interclasse, ce qui provoqua une protestation unanime des parents. Quant au personnel qui avait décidé l'ajournement de la demande d'inscription à la Conférence Pédagogique de l'année 1927, il infligea un soufflet magistral au pédagogue policier, la Conférence Pédagogique de Bordeaux-Ville s'étant tenue sur ces entrefaites. Par

127 voix contre 42, l'inscription fut votée et c'est M. Chambord qui dut, tout penaud, comme président de séance enregistrer le camouflet à lui donné par son propre personnel.

Au terme de cette offensive gouvernementale, le manuel restait inscrit encore dans Bouches-du-Rhône, le Cantal et la Mayenne.

L'ostracisme du pouvoir se fit jour également à propos des Éditions de la Jeunesse. Par circulaire en date du 27 février 1929, Marraud alors ministre de l'Instruction Publique, signalant aux Inspecteurs d'académie les « brochures mensuelles destinées aux enfants des écoles et éditées par les soins des *Éditions de la Jeunesse* » leur rappelait qu'ils pouvaient refuser l'inscription sur les listes des bibliothèques scolaires. Il ajoutait :

« Certaines de ces brochures seraient nettement contraires à la neutralité scolaire. »

Gabrielle Bouët qui avait tenu, si l'on peut dire, ces brochures sur les fonds baptismaux, ne manqua pas d'apprécier la faveur du conditionnel et la perfidie du ministre, car il est certain qu'armés d'un pareil texte, tous les inspecteurs rétrogrades pouvaient partir en guerre contre les seules brochures enfantines d'esprit vraiment laïque et les écarter des écoles. Cela est si vrai que le syndiqué Couraud (Oise) eut maille à partir avec l'administration à cause des *Édition de la Jeunesse* trouvées entre les mains de ses élèves. Et sans doute d'autres syndiqués unitaires furent-ils inquiétés pour le même objet.

À défaut des sphères gouvernementales, les Éditions de la Jeunesse et surtout le Manuel trouvèrent un accueil favorable dans la classe ouvrière. De nombreuses Unions régionales et Unions locales s'y intéressèrent. La *Librairie de l'Humanité*, la *Librairie du Travail*, le *Bureau d'Éditions*, l'hebdomadaire *Monde* acceptèrent d'en assumer la vente et la diffusion. On vit même, à côté des organes communistes régionaux, quelques journaux radicaux insérer les communiqués fédéraux concernant le manuel.

La grande surprise, et le torpillage inattendu, vinrent de l'attaque des Jeunesses communistes bientôt appuyée par des militants de la Fédération...

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Troisième partie
Une ascension brutalement interrompue.
Par Maurice Dommaget

Chapitre XXIX

LE PARTI COMMUNISTE CONTRE LA DIRECTION DE LA FÉDÉRATION

[Retour à la table des matières](#)

Avec l'attaque des J.C. contre le manuel d'Histoire, nous touchons aux graves discussions qui minèrent la majorité fédérale pendant presque toute la première année de la gestion d'Aulas. Il nous faut revenir en arrière pour bien comprendre la situation fédérale et l'insérer dans le cadre social où elle prend place.

Le P.C. divise la majorité fédérale.
Message de l'Internationale Communiste

À entendre les minoritaires de toutes nuances, la fédération était inféodée au P.C. Les Mayoux disaient que les leaders fédéraux étaient à la solde de Moscou. Cornec et Thomas se bornaient à affirmer ou à laisser entendre que la Fédération était subordonnée au P. C., ce qui signifiait que son Bureau Fédéral – composé toujours en majorité si-

non en totalité de membres du P.C. – Suivant aveuglément les directives de ce parti. Mais quelles directives ?

S'agissait-il de directives spéciales pour la Fédération, donnée de façon occulte par les organismes responsables du P.C., en particulier par la commission syndicale centrale ? Ou bien s'agissait-il simplement d'une transposition plus ou moins mécanique sur le terrain fédéral, grâce aux fractions, de l'orientation et des mots d'ordre du P.C. ? Cornec et Thomas ne précisèrent jamais.

En tout cas, la Fédération était considérée par tous les minoritaires et Hagnauer l'a écrit en toutes lettres, comme « très orthodoxe », ou, si l'on aime mieux, de stricte observance communiste.

Elle avait effectivement de la sympathie pour le P.C., ais elle conservait son franc-parler à son égard

Elle ne partageait pas sa façon de voir, par exemple, sur les groupes d'enfants, et le lui fit savoir. Elle interprétait à sa manière les mesures heureuses que le P.C. croyait devoir prendre vis-à-vis de la C.G.T.U. Elle répudiait tout fétichisme de l'appareil, toute illusion électoraliste, tout monolithisme dans l'organe fédéral. Elle ne vouait pas toujours les libertaires aux gémonies, et Rothen put toujours écrire dans l'É.É. quoi qu'on ait pu dire, son attitude à propos de la Révolution russe fut dans l'ensemble réaliste et parfois critique, exempte en tout cas de tout mysticisme. Au X^e anniversaire de la Révolution d'Octobre, c'est son secrétaire, Dommanget, qui écrivit, évoquant l'œuvre importante accomplie (É.É. 5 nov. 1927).

« Nous n'attendions pas monts et merveilles de la Révolution d'Octobre dans l'ordre de l'édification socialiste. Nous ne croyons ni à la Révolution-Panacée ni à la Révolution-Miracle. S'il faut faire dans l'histoire des hommes comme en biologie générale la part des « mutations brusques », il n'en sera pas moins que la transformation subite d'une société est pure folie. Ceux-là se trompent aussi qui réclament d'un peuple immense les vertus de la liberté avant d'en avoir fait l'apprentissage, qui le voudraient subitement débarrassé de tous les stigmates de l'Ancien Régime et surtout de cette « force de l'habitude » qui est, comme le disait Lénine, l'obstacle le plus redoutable du progrès social. Il faut des dizaines d'années de travail, d'« évolution révolutionnaire » – selon le terme de Jaurès – pour fonder un monde nouveau. À plus forte raison pensions-nous que la tâche était spécialement difficile, au sortir d'une guerre désastreuse, dans un pays où la concentration capitalise n'était

qu'embryonnaire, grand comme un sixième du globe, composé de cet peuples à des degrés d'évolution sociale différents et dont les masses profondes étaient plongées dans l'ignorance, l'idolâtrie et la barbarie ».

Si les minoritaires s'étaient bornés à dire que la Fédération était « entre les mains des communistes », ils eussent eu raison. Mais ils affirmèrent sa subordination au P. C., et là, ils avaient tort.

La Fédération jouissait pleinement non seulement de l'autonomie idéologique mais de l'autonomie administrative. Jusqu'au congrès de la bellevilloise, on peut affirmer que, bien loin d'être à la disposition du P. C., c'est le P. C. qui se mettait à la disposition de la Fédération. Il n'imposa jamais rien à la Fédération. Il s'efforçait de l'aider, de la servir, non de l'asservir. On l'a vu surseoir à des exclusions pour ne pas nuire à la Fédération. Il retirait Baroux et Delourme du tableau de ses réunions quand la Fédération les réclamait en tant que syndiqués pour assurer ses meetings. Tous les secrétaires successifs de la fraction communiste de l'enseignement, d'ailleurs tardivement constituée ; Jouveshomme, Dommanget, Hérard, Rollo ont joui, c'est un fait, de l'initiative la plus complète. Ils faisaient ce que commandait l'intérêt de la majorité fédérale, sans plus, et jamais le parti ne leur en a fait grief. Ils ne perdaient pas de vue dans leur activité fractionnelle l'intérêt de la Fédération. Ils agissaient si peu sur le plan étroit de l'intérêt du P. C. que Dommanget a pu écrire à Gilbert Serret – le futur secrétaire fédéral – dont l'activité juvénile s'accommodait alors d'un certain automatisme :

« Faites de la propagande en faveur de la majorité confédérale et fédérale. Si vous croyez que la création d'une fraction peut nuire, n'en constituez pas. Mais réagissez : jouez votre rôle, faites entendre le son de cloche qui convient, cela sans acrimonie, sans violence. Nous devons, minoritaires et majoritaires, nous estimer assez pour que des divergences ne se traduisent pas en discussion nuisibles. Considérons l'unité fédérale et son maintien comme un point essentiel ».

De même, Dommanget écrivait à la même époque à Suzanne Leffèvre (Calvados) :

« La minorité s'organise. Elle a un organe, un bulletin, des cartes et des timbres. Elle envoie des « papier » partout. Travaillez aussi, camarades, mais sans acrimonie, sans exaspération, sans perdre de vue l'unité et le développement du syndicat »...

Telle était la situation de la fédération par rapport au P.C. et inversement, Aulas, membre du P. C. étant secrétaire fédéral depuis août 1928 quand parvint, en novembre 1928, un message de l'Internationale Communiste. C'était la première fois que l'I.C., par un texte écrit, prenait position sur le problème de la lutte dans l'enseignement et de l'action de la fraction communiste.

Ce message n'était ni daté, ni signé. Il n'engageait la responsabilité de personnes et portait un titre anodin, équivoque et sans prétention : « Situation en France. Conclusions sur le Syndicat National ».

Ce « pensum » était dirigé spécialement contre Bouët, Dommanget et Rollo. Il ménageait visiblement Aulas qu'on espérait séparer de ceux-ci. Rollo, en tant que secrétaire de fraction, l'avait reçu de Bouthonnier, représentant le secrétariat du Parti, à la date du 25 novembre. Mais, dans les premiers jours de décembre, ni Bouët, ni Dommanget n'étaient en possession du papier, bien que Bouthonnier ait annoncé à Rollo l'envoi d'une copie à ces deux camarades. Visiblement, on tenait à les saisir le plus tard possible afin de ne pas favoriser une riposte. D'autant plus que la Commission Syndicale Centrale entendait précipiter les choses puisque le 9 décembre, Rollo recevait d'elle une lettre demandant la convocation de la fraction (250 à 300 membres).

Que disait ce « pensum » ? Qu'il manquait une « ligne juste » à la Fédération ; qu'elle ne faisait aucun effort « sérieux dans le S.N. pour modifier l'orientation de celui-ci : qu'elle ne soutenait pas assez d'attention aux revendications pratiques quotidiennes ; qu'elle ne soutenait pas assez l'action de l'I.T.E. dans le personnel ; quelle manquait de lien avec le mouvement ouvrier en général et le mouvement unitaire en particulier ; que son idéologie telle qu'elle se reflète dans l'É.É. et surtout sur la question de la guerre est plutôt anarcho-syndicaliste que communiste ; qu'enfin la majorité fédérale manque de perspectives.

Tout cela pourquoi ? Parce que le travail de direction repose sur « trois militants qui font les congrès de famille (ce) qui n'est pas ad-

missible ». Ces trois militants – dont on ne donne pas les noms, mais il s'agit de Bouët, Rollo et Dommanget amènent, dit le texte, une hostilité sourde entre jeunes et vieux qui ne tardera pas à se manifester ouvertement.

Profitant des vacances de l'an, la fraction communiste de l'Enseignement se réunit rue Lafayette, au siège du P.C., salle de la Rotonde, dans les premiers jours de l'année 1929. Le texte de l'I.C. était à l'ordre du jour. Il était soutenu par Cogniot, Vernochet, l'I.T.E. et la fraction de la Seine. Les anciens secrétaires fédéraux, spécialement attaqués, protestèrent contre la façon de procéder unilatérale de l'I. C. en passant par dessus la tête et du secrétariat de la fraction et de la Commission Syndicale Centrale. Ils ripostèrent point par point aux différents passages du texte, soulignant spécialement l'absurdité des affirmations sur les « congrès de famille » étant donné les débats violents qui, constamment, à toutes les assises fédérales mirent aux prises majoritaires et minoritaires ! Le fait de classer abusivement et arbitrairement parmi les vieux Dommanget âgé de 40 ans, Rollo devenu secrétaire fédéral à 35 ans ; Vaquez ayant une trentaine d'années, etc. fut également souligné. Et puisqu'il était question de rajeunissement des cadres, les militants visés s'étonnèrent par exemple que Vernochet ne fut pas mis en cause. Ces militants sommèrent à plusieurs reprises Cogniot, revenu depuis peu de Moscou, et dont le texte portait pour ainsi dire la signature, de reconnaître qu'il en était l'auteur. Mais, mis au pied du mur avec insistance, il se déroba constamment n'ayant point le courage de répondre à la question.

À l'issue des débats passionnés, une forte majorité de la fraction se prononça contre le message de l'I.C. La crise restait donc ouverte au sein des communistes de la Fédération, entraînant des procédures d'exclusion contre les rebelles dans nombre de départements. Une lutte à mort se livra désormais entre les anciens communistes toujours à la tête de la Fédération et les partisans de Cogniot qui voulaient imposer un permanent de leur tendance à l'organisation. L'appareil du Parti, toute sa presse et en tête l'*Humanité* foncèrent contre les « gardes blancs » de l'Enseignement, coupables de tous les crimes et rendus responsables de la dislocation de la majorité fédérale. On put craindre un moment même la dislocation de Fédération toute entière. Mais bien au contraire, celle-ci, résistant à tous les assauts, devait consolider ses positions et dresser contre la C.G.T.U. et indirectement

contre le P.C. une force de combat très sérieuse qui prit le nom d'Opposition Unitaire, et dont le secrétaire fut Dommanget. Tout ceci, naturellement, allait s'insérer dans tout un processus d'action mordant sur les masses unitaires.

Mais en attendant que le temps permette une telle évolution, Aulas, restant à la tête de la fédération avec l'opposition Barne comme secrétaire corporatif, était aux prises avec les pires difficultés. Pour l'entraîner, les Cogniotistes lui offrirent un moment la permanence. Il refusa et bientôt, lui, jeune, se rangea ouvertement du côté des « vieux » tant honnis. En tant que secrétaire fédéral sa tâche se trouvait extrêmement compliquée. Il était aux prises avec deux oppositions, car en fait, depuis la réunion nationale de la fraction, la M.O.R. (Minorité Oppositionnelle Révolutionnaire), c'est-à-dire les soutiens de Vernochet-Cogniot, constituait un groupement organisé dans la Fédération. Et le pire est que ce groupement, dans son sectarisme outrancier, poussait les minoritaires de la tendance Cornec à quitter la Fédération. C'est ce qu'ils appelaient le « redressement ».

Les « vieux » étaient obligés d'entretenir toute une correspondance avec leurs anciens amis communistes pour les mettre en garde à ce sujet. L'une de ces lettres, qui vient d'être retrouvée, est édifiante. Il y est dit :

« Si nous voulons coïr les masses avec nous pour les éduquer, nous devons garder les minoritaires. Aussi je ne comprenais guère qu'on ait pris de ménagements à l'égard des Belges et qu'on fasse si bon marché des minoritaires de la Fédération.

Et puis crois-moi, ce n'est pas par simple affirmation et outrage de langage qu'on fera admettre à la Fédération que Cornec est un agent de la bourgeoisie. Au contraire, c'est de cette façon qu'on dressera même pas mal de majoritaires contre le parti.

Vous jouez avec la vie de la fédération. Si c'est cela que vous appelez un « redressement », je suis contre ce redressement ».

Mais ce « redressement » n'était pas lui-même défini. Les jours se succédaient et ne se ressemblaient pas. Le P. C. marchait, il est vrai, à fond derrière la Seine, au risque d'être battu et le sachant. Mais la seine ne savait pas au juste ce qu'elle voulait. Il y avait une plateforme

Vernochet avec la tactique de l'unité au-dessus de tout et une plateforme Barne dite du « redressement fédéral ».

De son côté, la Minorité agitait le cas Mayoux. À une réunion Glay à Marseille, le 21 avril, F. Mayoux avait déclaré : « Dommanget, Bouët, Aulas, Bernard sont appointés par Moscou pour faire marcher la Fédération ». Exclu à ce sujet par le Syndicat des Bouches-du-Rhône, F. Mayoux interjetait appel devant le congrès et revendiquait dans un article plus récent « le droit à l'injure et à la calomnie ». Les minoritaires le soutenaient au nom du principe de la liberté d'opinion. Il était assez plaisant de voir les minoritaires du Finistère qui ne voulaient plus travailler en Conseil Syndical avec Rospars en raison des injures, pour protester contre le Syndicat des Bouches-du-Rhône qui n'entendaient plus tolérer les injures de F. Mayoux !

Le Congrès fédéral de Besançon (5, 6, 7 août 1929)

[Retour à la table des matières](#)

C'est au milieu de cet imbroglio, en pleines discussions intérieures et d'autre part la répression gouvernementale s'affirmant par la révocation de Calas (Hérault) la suspension pour 3 ans du répétiteur Castrec (Côtes-du-Nord), que le congrès de Besançon devait avoir lieu les 5, 6 et 7 août 1929.

Il portait à son ordre du jour, outre la discussion qui s'annonçait passionnée du rapport moral, la question de la direction d'école, la question de l'École unique et la modification aux statuts visant à doter la Fédération d'un secrétaire permanent.

Il était convenu, que la première séance serait consacrée à la commémoration du X^e anniversaire de l'I.T.E. avec les exposés d'aulas et de Vernochet.

Une lutte préalable devait se dérouler à la fraction fédérale et à la réunion de la Majorité Fédérale. Le Syndicat de la Seine, à l'instigation de la fraction du même département, ne votait le rapport moral qu'avec réserves et accusait un « désaccord complet » avec la majorité écrasante de la Fédération. Ce désaccord se manifestait d'une

façon éclatante dans une motion spéciale d'orientation publiée par la V.O. du 26 juillet et qui fut présentée à la fraction comme donnant « la ligne » du Parti. Cette motion tout à fait dans le style et le goût de la « troisième période » entraînait dans de longues considérations pour finalement condamner « les courants de scepticisme et de passivité qui empêchent les Syndicats Unitaires de l'Enseignement de jouer totalement leur rôle d'avant-garde du personnel » à la base et s'élevait formellement contre les proportions de Front Unique à la tête « de chef à chef, de Syndicat à Syndicat ». Elle réclamait la plus large autocritique fédérale. On remarquait particulièrement un passage disant :

« Il (le congrès) tient à préciser que toute action directe revêtant à l'heure présente un profond caractère politique, il se déclare prête à collaborer avec le P. C. qui est la seule organisation politique révolutionnaire qui, fidèle à la lutte des classes, poursuit la libération du prolétariat ».

Ce passage n'était, somme toute, qu'une transposition atténuée sur le plan fédéral d'un des alinéas de la partie finale du rapport d'activité présenté par la C.G.T.U. en vue du V^e congrès confédéral :

« Elle (la C.G.T.U.) doit développer un esprit d'étroite solidarité entre les syndicats unitaires et les organisations du Parti Communiste pour le soutien actif des luttes économiques contre le bloc gouvernemental-patronal-réformiste-socialiste, ses attaques et ses violences répétées ».

La suite des événements allait montrer que cette affirmation ouverte de la collusion entre le pas dans la voie de la reconnaissance du rôle dirigeant du P. C. sur la C.G.T.U.

La vieille garde fédérale, habilement, opposait à cette longue motion la très courte résolution rédigée par Monmousseau au congrès précédant et qui se bornait à confirmer « l'attachement de la Fédération de l'Enseignement à la C.G.T.U. et l'I.S.R. dans leur orientation toujours conforme au syndicalisme de lutte de classe et d'internationalisme prolétarien ».

Battue sur toutes les questions à la fraction, la Seine déclara qu'elle ne s'inclinerait pas, la fraction n'ayant pas à discuter les mots d'ordre

du P.C. mais à les appliquer. De fait, elle joua au congrès le rôle d'opposition d'extrême-gauche et la vieille Majorité Fédérale occupa une position centrale entre la Minorité traditionnelle et la minorité nouvelle. D'où l'appellation de « centrisme » donnée par les stalinien à la Majorité Fédérale peu après ce congrès ²⁰.

On a pu dire que le Congrès de Besançon fut le congrès des normaliens et du Manuel d'histoire. La discussion fut dominée, en effet ; par ces deux questions.

On vit surgir successivement un normalien de Saïgon, puis d'Aix, puis trois du Finistère ²¹ et, pour la première fois à un congrès fédéral, des normaliens abordèrent la tribune. Cela donna lieu d'ailleurs à des scènes pénibles car la Seine, et le Finistère – comme l'écrivait spiri-

²⁰ Les partisans de la M.O.R. n'étaient pas seuls à qualifier de « centristes » les tenants de la majorité fédérale : ils furent imités en cela par la minorité qu'inspirait la Ligue syndicaliste.

²¹ Le mouvement des normaliens de Quimper est lié au mouvement général des normaliens qui, d'Aix et Saïgon gagna plus ou moins toutes les É. N. et fut au moins partiellement animé par l'U.G.E.E. que contrôlait des membres orthodoxes du P.C. À Quimper, il fut en partie provoqué par le refus de la Préparation militaire. En riposte à une aggravation consécutive du régime intérieur des écoles de Quimper. Consignés le dimanche, ils eurent à subir le lundi des interrogatoires dans des conditions que des conditions que les conduisirent à décider la grève des études du soir en signe de protestation. Les interrogatoires consécutifs comprirent toute la gamme des mesures répressives : punitions collectives, menaces et promesses, appels à la délation. Mais, ainsi que l'écrit Jean Cornec, « le directeur et l'inspecteur d'académie se heurtent à la superbe unanimité de 109 jeunes hommes énergiquement et solidairement dressés contre des mesures idiotes et des normale fermée pendant trois semaines. À la reprise, il y avait 14 exclusions ou déplacements, ce qui provoqua un nouveau mouvement de grève de 48 heures. Le syndicat unitaire du Finistère que dirigeait Jean Cornec avait aussitôt pris la défense des normaliens de Quimper tout en se gardant de « politiser » l'affaire. Mais les dirigeants communistes des diverses organisations « annexes », Union fédérale des Étudiants, groupes de jeunes, y virent à la fois une occasion de surenchère visant Cornec et ses amis de la Ligue syndicaliste, et une preuve de la fameuse « radicalisation des masses », et ils tentèrent de lier ce mouvement à la perspective de la journée du 1^{er} août et de la lutte contre la guerre. La majorité fédérale n'approuvait pas sans réserves l'attitude du syndicat du Finistère, mais elle ne pouvait endosser les accusations lancées contre lui : l'affaire des normaliens de Quimper allait devenir un « cheval de bataille » contre elle.

tuellement P. Vaquez (Oise) – s'étaient payé la fantaisie d'amener au congrès « leurs normaliens mascottes » qui se contredisaient et s'invectivaient.

Après les exposés clairs, énergiques et émouvants d'Allot et Cornec, les exposés conformistes de Charlot et Cogniot, Bouët et Aulas parèrent au nom de la Majorité Fédérale. Il ressortit nettement du débat que les mouvements de normaliens, bien que n'étant point nouveaux, avaient pris une certaine ampleur et avaient surpris les Syndicats de la Fédération. Il ressortit nettement du débat que les mouvements de normaliens ; bien que n'étant point nouveaux, avaient pris une certaine ampleur et avaient surpris les Syndicats de la Fédération. Mais la majorité du Congrès se refusa à admettre la simplicité désarmante de Barne : « Nier que le mouvement des normaliens de Quimper était nettement dirigé contre la préparation de la guerre, c'est être en désaccord avec la C.G.T.U., c'est faire acte de réformisme ». La Majorité Fédérale reconnut dans un texte que le syndicat du Finistère « tout en soutenant avec énergie et dévouement les normaliens » avait trop localisé le mouvement et l'avait trop peu lié à l'action du prolétariat. En même temps, elle désapprouvait formellement « les accusations injurieuses » portées contre les militants du Finistère, ce qui constituait un blâme pour Charlot et C^{ie}.

Cette motion recueillit 122 voix et fut adoptée. 49 voix se portèrent sur une motion Rivière-Labrunie et autres votée presque à l'unanimité par le congrès des Groupes de Jeunes et présentée par la Seine. 34 voix s'affirmèrent sur une motion de l'Indre attaquant l'I.T.E. comme s'étant substituée à sa section française dans le mouvement de Quimper, protestant contre les injures et lavant le Finistère de toutes les accusations et critiques. À noter que pas une ligne de ces trois ordres du jour ne visait la Fédération et qu'Aulas après avoir déclaré : « J'estime qu'aucun Syndicat n'aurait pu mieux faire que le syndicat du Finistère », condamna tout aussi nettement que Bouët l'action particulariste menée par les organisations présyndicales : l'Union Générale des Étudiants de l'Enseignement (U.G.E.E.) et Groupes de Jeunes dont les dirigeants s'incorporaient à l'état-major Blaise-Cogniot. Par ce premier vote, le congrès enregistrait la cassure de la majorité et une légère progression de la minorité.

Après la discussion sur les traitements et les revendications corporatives, on aborda la question du manuel d'histoire.

La jeune garde communiste devait essayer sur ce terrain une écrasante défaite. Elle s'y attendait, il faut le croire, car elle ne paraissait pas pressée de monter à la tribune. Guilloré (Seine) prit, certes, la parole pour soutenir « le point de vue intégral des Jeunesses Communistes, en démontrant l'insanité d'un manuel d'histoire conciliateur dans la période d'aggravation bourgeoise et son caractère dangereux pour la classe ouvrière ». Mais ce ne fut qu'à la suite de cette apostrophe cinglante que Dommanget lança d'une voix indignée : « Je m'étonne que ceux qui, toute l'année ont traîné le Manuel dans la boue n'aient pas le courage de venir à la tribune apporter franchement leurs critiques ». L'ancien secrétaire fédéral défendit le manuel dont la rédaction et la publication constituèrent, dans les conditions où elles furent entreprises, un véritable tour de force. Il fit observer qu'on n'aurait pas manqué d'accuser la Fédération de carence si elle n'avait pas sorti le livre. Il nota les quatre petites phrases incriminées par Guilloré et annonça que, pour sa part, il apportait si besoin était, bien d'autres critiques. Puis s'affirmant dialectiquement pour le manuel par rapport à ceux qui existent et contre par rapport à ceux qui suivront, il se réserva le droit, aussi longtemps qu'on n'aura pas apporté aux enfants prolétaires le manuel rêvé, de s'attarder à la réalisation fédérale. Quant à ceux qui entendent adapter à tout prix l'histoire à la politique et appliquer le matérialisme historique là où faute de documentation, on ne peut l'appliquer, Dommanget les rappela à plus de prudence et d'objectivité.

Au vote la motion des communistes « purs » recueillit péniblement 12 voix. La motion Richard soutenue par la minorité et défendant le manuel obtint 29 voix et la motion Dommanget, adoptée par le Bureau Fédéral ralliait 160 voix. Elle disait :

« Le congrès reconnaît que différents passages du manuel d'histoire, principalement vers la fin, sont susceptibles de semer des illusions démocratiques et colonialistes. Il reconnaît également que, dans le corps de l'ouvrage, une place assez grande n'a pas été faite aux révoltes plébiennes et paysannes ainsi qu'au rôle persécuteur de l'Église.

Toutefois, le Congrès estime qu'à côté de ces défauts, le Manuel présente des qualités indéniables. Il est le premier manuel d'Histoire,

a) qui affirme la notion de classe ;

b) qui cherche à expliquer les faits en s'inspirant de la méthode du déterminisme économique ;

c) qui restitue au travail la place à laquelle il a droit ;

d) qui élimine dans une large mesure l'idée patriotique ;

e) qui tienne compte de plus récentes découvertes de la science historique ;

f) qui réhabilite des hommes comme Robespierre et Varlin.

Étant donné la malversation des autres manuels, et la nécessité où nous nous trouvons de donner une forme positive à la lutte antichauvine poursuivie dans les conférences pédagogiques, le Congrès estime poursuivie dans les conférences pédagogiques, le Congrès estime que la Fédération doit continuer à répandre le Manuel compromis qu'elle a édité dans l'esprit des décisions du Congrès de Paris 1925 au prix de sacrifices importants, tout en s'engageant à rectifier dans le sens révolutionnaire les passages défectueux en cas de deuxième édition.

Cette motion fut votée au cours de la dernière séance le 7 août dans la nuit. À ce moment, l'ordre du jour était loin d'être épuisé. Il fallut en toute hâte le liquider. Le rapport Husson (Seine) contre la duperie de l'École Unique en régime bourgeois et le rapport Alquier (Hérault) pour le Conseil des Maîtres, le refus de faire la classe en présence des directeurs et d'admettre la transmission des rapports d'inspection par l'intermédiaire du directeur furent adoptés ensuite unanimement ou presque.

Sur la question de la modification aux statuts, la Seine fut encore battue par 126 voix contre 32 et 44 abstentions. Sur quoi, Desvaux (Saône-et-Loire) donna sa démission de secrétaire pédagogique et Barne s'en remit à la C.G.T.U. du soin de savoir s'il resterait ou non au B. F.

Finalement, après le congrès de Besançon, et pour l'année scolaire 1929-30, le Bureau fédéral devait être le suivant : Jean Aulas (secrétaire général), Bourchanin et François Bernard (secrétaire corporatifs), Jeanne Balanche (secrétaire pédagogique), Fernande Basset (secrétaire à la propagande et caisse de solidarité), Frétiaux (secrétaire à l'Internationale) Pagneux (trésorier). Quant à Barne, il a repris sa démission, mais n'assurait que la liaison avec Paris.

Le conseil fédéral comprend : Clerc (Côte-d'Or), Fabrizi et Hérard (Doubs), Marie Guillot (Saône-et-Loire), Lefort (Allier) Masson (Jura), Germain Simond (Rhône). Avec comme membres adjoints : pour l'É.É., Bouët, pour les C.D. fédérés, Élise Avenas. Délégation à l'orphelinat ouvrier : Yvonne Orlianges et Louis Clavel (Seine-et-Marne).

Le Congrès se termina à quatre heures du matin, au chant de l'*Internationale*.

La minorité nouvelle avait recueilli dans les différents votes 12, 23, 32 et 49 mandats. La minorité ancienne en avait groupé successivement 29, 34 et 49. La majorité fédérale restait solide, avec 122, 126, 133 et même 160 mandats. Aucune rupture de l'unité fédérale n'avait eu lieu ni ne s'annonçait.

Ces résultats ne furent pas du goût du Parti communiste, s l'on en juge par les comptes rendus fantaisistes et audacieux de l'*Humanité*, ni du goût de Cogniot qui ne cacha pas son dépit.

Ans la fédération, nombre de délégués au congrès s'en retournèrent dans leur syndicat passablement désorientés. La lecture des bulletins le montre : ainsi Lopin (Gard), qui se classera plus tard parmi les opposants communistes, se montre indécis, Léna et Salducci (Bouches-du-Rhône) avouent leurs appréhensions et tentent de mettre chacun en face de ses responsabilités. Exprimant l'opinion de ceux des majoritaires qui sont décidés à résister énergiquement à la « néo-minorité super-communiste », ils écrivent :

« Il faut le dire sans détours, nous avons assisté à une tentative ouverte de main-mise sur la Fédération, et, à la lumière des événements (...) notre opinion s'est singulièrement renforcée. Nous comprenons que les tard-venus, ceux qui n'ont pas eu la peine ni de créer les syndicats, ni de les faire prospérer ou simplement de les maintenir aux époques de répression, fassent peu de cas de ces raisons et soient prêts à tenter les aventures les plus désastreuses.

Aussi, avons-nous soutenu le Bureau Fédéral de toutes nos forces, conscients de travailler ainsi à maintenir l'Unité et l'originalité de notre Fédération. Nous demanderons aux camarades qui assisteront à l'Assemblée générale d'octobre, au cours de laquelle nous rendrons compte de notre délégation, d'approuver sans réserve notre attitude et nos votes ; non par vain amour-propre, mais pour bien marquer que le syndi-

cat des Bouches-du-Rhône, un des plus puissants de la fédération, soutient ouvertement les camarades qui veulent conserver à notre syndicalisme son caractère unitaire et sauver la fédération du plus grand péril qu'elle ait jamais connu »

Maurel (Basses-Alpes), tout en soulignant le néant de l'accusation de « subordination » lancée contre le Fédération par les minoritaires, montrait comment il était possible d'utiliser pour la propagande les discussions orageuses du congrès :

« La principale leçon que l'on puisse tirer du Congrès est celle-ci : la Fédération se dirige toute seule elle n'est à la remorque d'aucun parti politique, puisque elle n'a pas voulu suivre ceux qui représentaient la tendance communiste.

Tous les camarades devront se servir de ces faits pour lutter contre ceux qui s'en vont disant : « La fédération de l'Enseignement ? c'est une Fédération communiste ».

Quant aux minoritaires, par la plume de Ballereau (Indre), ils constatèrent, avec satisfaction, le désaccord entre les communistes de la fédération et interprétèrent l'attitude des cadres fédéraux comme une confirmation de leur thèse.

Ballereau, s'adressant à « Dommanget, Bouët, Aulas et leurs amis » terminait sur ces questions posées dans la Révolution Proletarienne du 1^{er} septembre :

« Auront-ils le courage de tirer la conclusion qui s'impose ? ou courberont-ils qu'ils humbles et soumis, sous les coups de cravache de Monmousseau ? Pour nous – et quoi qu'ils fassent – nous continueront sans défaillance à lutter le syndicalisme de secte pour un syndicalisme qui ne doit pas et ne veut pas être tenu en lisières ».

La réponse aux questions posées par Ballereau figure tout au long dans la suite de cette histoire. Les leaders de la Fédération, sans rien renier de leurs conceptions, sans aller à la dérive comme nombre d'autres révolutionnaires qui ont quitté le P. C. ou en ont été exclus, n'ont pas accepté « humbles et soumis » les coups de cravache de

Monmousseau. Ils resteront jusqu'à l'Unité syndicale à peu près les derniers opposants révolutionnaires de la C.G.T.U.

Conseil de guerre de Bruxelles

[Retour à la table des matières](#)

Sauf aux époques de répression gouvernementale accrue comme après le Congrès de Chambéry, la période des vacances marquait d'ordinaire un temps d'arrêt dans l'activité de la Fédération. Il n'en fut pas ainsi après le Congrès de Besançon. La répression communiste, si l'on peut dire, mit la Fédération à la plus rude épreuve. Et la menace de dislocation venait cette fois non plus de l'extérieur comme il était normal, mais de l'intérieur. C'est en effet, du côté des sommets confédéraux et communistes que la direction fédérale avait à parer les coups.

L'exécutif de l'I.T.E. et la réunion qui suivit, le congrès confédéral unitaire et les polémiques qu'en constituent la préface jalonnent cette période qui fut décisive dans la vie et l'orientation fédérales.

Au comité Exécutif de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement qui se tint à Bruxelles, les 10 et 11 août 1929, la fraction voulait obliger Aulas représentant de la section française, à répudier formellement la conclusion du Congrès de Besançon sur l'affaire de Quimper. Elle lui demanda de voter un texte préparé par le secrétariat général de l'I.T.E. blâmant la conduite du bureau du Syndicat Unitaire de l'Enseignement du Finistère et formulant l'espoir « que les masses du personnel enseignant du Finistère feront les déductions qui s'imposent » Aulas fit remarquer que l'Exécutif n'avait pas qualité pour blâmer une section locale par-dessus la tête d'une section nationale et dignement, il refusa de suivre la fraction dans ses prétentions. Au vote, il fut seul à voter contre. Tous les membres de l'Exécutif sauf Clément du Luxembourg, qui s'abstint, suivirent Vernochet et Cogniot pour infliger ainsi un blâme indirect à la Fédération.

Tel fut le seul incident sérieux de cet exécutif. L'essentiel devait se passer après. Sur les ordres de l'I.C., se réunit un Conseil de guerre au grand complet. Il comprenait, outre les communistes du C.E. de l'I.T.E. dont Aplétine, Cogniot et Vernochet, un membre du C.E. du

Comintern. Barbé²² ainsi que Monmousseau et Claveri représentants de la C.G.T.U., arrivés tout spécialement de Paris.

Après avoir exposé les griefs de la Majorité Fédérale, Aulas dut subir cinq ou six discours assommoirs. La position du P.C. et de l'I.C. fut formulés par Oukase : lutte ouverte publique et à fond contre la Majorité Fédérale et ceux qui la dirigent ; obligation pour tous les communistes de la Fédération de se soumettre à la ligne du Parti représentée par la Seine ; rejet de toute objection, tout argument, toute réserve de la part des « liquidateurs de droite » ou « éléments fatigués ». Dût la fédération être liquidée et la fraction être réduite de moitié, comme en Allemagne²³, la ligne devait être appliquée. Ceux qui maniaient la trique affirmaient du reste avec une belle assurance que le départ de « ceux qui ont le fétichisme de leur organisation » serait compensé largement par l'entrée en masse de jeunes.

Après quatre heures de discussion, obligation fut faite à Aulas de prendre position immédiatement, sans aucune réticence et sans un

²² Henri Barbé (1902-1966, tourneur-mécanicien, avait été responsable des Jeunesses socialistes de Saint-Denis avant de devenir un des dirigeants des Jeunesses communistes. Membre du C.C. du P.C. en 1926, plusieurs fois condamné pour « provocation des militaires à la désobéissance », il fut en 1928 délégué par le P.C. auprès de l'exécutif de l'I. C. Élève de l'école léniniste de Moscou, il devint l'homme de confiance de l'Internationale jusqu'à son élimination au profit de Maurice Thorez. Accusé et condamné pour « groupisme » (le « groupe Barbé-Célor ») en 1931, exclu en 1934, il devait rejoindre Jacques Doriot et être secrétaire général du P.P.F. en 1936.

²³ En décembre 1928, sous le signe de la « troisième période », caractérisée à ses yeux par la « radicalisation des masses » et la nécessité de l'offensive révolutionnaire, l'I.C. avait donné le signal de l'exclusion du P.C. allemand de la vieille garde des dirigeants qualifiés de « droitiers », et, parmi eux, de ses cadres syndicaux les plus solides. C'est à partir de juillet 1929 après la répression par les dirigeants social-démocrates de Berlin des manifestations communistes, et après le X^e Plenum élargi de l'exécutif de l'I.C. – que les dirigeants communistes allaient commencer à développer la funeste théorie du « social-fascisme », dont on connaît les conséquences catastrophiques en Allemagne. Selon elle, en effet, la social-démocratie se fascisait et méritait d'être considérée comme un « social-fascisme » : elle était donc l'ennemi n° 1 et le P.C.A. et l'I.C. dénonçaient comme criminelle toute tentative de considérer la social-démocratie comme un mal moindre que le nazisme. En rendant impossible tout front unique ouvrier de défense contre le nazisme, la théorie du « social-fascisme » ouvrira à Hitler la route du succès.

temps quelconque de réflexion. Quel cas de conscience ! Aulas devait s'engager, non seulement à rompre avec ses amis et l'orientation qu'il croyait juste, mais à violer les décisions du Congrès qu'il était chargé en tant que secrétaire fédéral de faire appliquer ! Aulas répondit non à l'ultimatum. Son exclusion du P.C. fut dès lors arrêtée. Cependant, le lendemain, toutes réflexions faites, Aulas se ravisa, déclarant s'incliner devant la discipline du Parti. Apletine envoya un télégramme au P.C. et à l'*Humanité* pour suspendre toutes décisions le concernant. Qu'est-ce qui poussa Aulas à agir ainsi ? il en fournit une explication dans une lettre aux « vieux » (20 août 1929). Sa conviction était qu'à la suite de la lutte acharnée qu'allaient mener l'I.C., le P.C., la C.G.T.U., sans large tribune pour riposter, sans moyen de se faire entendre au sein du P.C. et paralysée dans une lutte ouverte contre un Parti en butte à la répression, la Majorité Fédérale se débanderait. Il avait l'impression qu'en dehors des « vieux », tous mes militants actifs et jeunes du P.C. s'inclineraient.

« Je pense, ajoutait-il, qu'il faut que nous restions au P. C., que nous nous y cramponnions, même au prix d'une abdication relative et passagère ».

Évidemment, ce n'était pas « brillant », ainsi qu'il le reconnaissait. Il cédait, croyant pouvoir concilier son attachement au parti et l'intérêt de la Fédération. Avec les folies de la troisième période, c'était chose devenue impossible !

Mais quelle aubaine pour les néo-opposants ! Ils enfonçaient un coin dans le bloc dirigeant de la Fédération. Ils tenaient ou croyaient tenir le gouvernail de la Fédération rebelle à un moment où les militants s'étaient dispersés et où le congrès confédéral proche donnait l'occasion de forcer la main aux syndicats hésitants. On s'explique l'empressement qu'ils mirent à se contenter d'une déclaration verbale d'Aulas et à expédier les télégrammes.

Polémiques avant le congrès confédéral

[Retour à la table des matières](#)

Mais comment allaient réagir les autres militants de la direction de la Fédération ? Allaient-ils s'incliner, eux aussi, en faisant des restrictions mentales ? C'est-à-dire en répondant jésuitiquement à des procédés de jésuites ? Toute la question était là. La Fédération était à la croisée des chemins.

Bouët et Dommanget jugèrent sévèrement l'attitude d'Aulas lui prédisant que, s'il ne se ressaisissait pas, il lui faudrait aller d'humiliation en humiliation et d'abandon en abandon jusqu'à la liquidation de la Fédération. Et cela d'autant plus vite qu'à la faveur du congrès confédéral, les folies « bolchevisantes » iraient crescendo. Bouët et Dommanget prirent nettement position pour maintenir la Fédération dans son orientation de toujours afin de sauver le mouvement syndical universitaire de la débâcle générale du mouvement révolutionnaire qu'ils pressentaient. Sans se dissimuler les difficultés énormes de la tâche, tout en reconnaissant que le combat contre un parti qui faisait toujours figure de parti révolutionnaire devait être mené avec beaucoup de doigté, ils gardaient confiance dans l'avenir. Quant à Rollo, son attitude restait indécise.

En attendant, la polémique allait bon train. Un retour à Bruxelles, Monmousseau franchit le Rubicon dans un article au titre prometteur : « Les réformistes de chez nous » passant cette fois des insinuations aux affirmations nettes. Après avoir condamné la « forme crue » du réformisme représentée dans la C.G.T.U. par la Ligue syndicaliste, il en stigmatisa « la forme la plus redoutable » représentée par eux, disait-il, qui « jouent à cache-cache avec le mouvement révolutionnaire », masquant sous des artifices de procédure leur fidélité purement formelle à l'I.S.R. et sabotant par leur résistance passive les mesures prévues pour la lutte :

« La forme la plus répandue du réformisme dans la C.G.T.U. est le centrisme, semeur de confusion ; la tendance qui, par tactique, ne veut ni

complètement répudier la Ligue syndicaliste ni par prudence briser, officiellement, avec l'orientation de la C.G.T.U.

Le dernier congrès des cheminots a marqué l'existence d'un tel centre, sous la forme de réserve de l'abstention.

Boville, secrétaire de la fédération de l'Alimentation, est à cheval sur la Ligue syndicaliste et la C.G.T.U.

Le dernier congrès de l'Enseignement vient de nous donner un nouvel exemple de ce mouvement des cadres vers l'abandon de la lutte des classes ».

D'après Monmousseau, les vieux militants « qui restent l'armature de la Fédération et qui ne sont pas tombés de la dernière pluie » – suivant le mot de Monatte – essayent de « jeter le pont » idéologique et tactique » entre la majorité confédérale et la Ligue syndicaliste. Rien de plus faux et la preuve c'est que dix ans après et malgré des événements d'importance cette affirmation se trouve toujours controuvée par les faits. Mais avec son intrépidité coutumière et en bon chef de file Monmousseau entendait coûte que coûte pourvoir d'arguments-massues les nouveaux opposants de la fédération et discréditer auprès des militants unitaires non informés le groupe dirigeant de la Fédération. Il terminait son article ainsi :

« Le rassemblement qui s'opère, officiellement ou non, autour de la Ligue syndicaliste est l'un des phénomènes dont s'accompagne toujours la marée montante.

La mise à jour du réformisme et la retraite de ses cadres va de pair avec la poussée des masses et la répression capitaliste.

Tout comme au congrès des Cheminots et au Congrès de l'Enseignement, les courants d'hésitations, après avoir oscillé, s'orientent vers l'opposition cherchent à gagner du temps à arrondir les angles par peur des masses.

Mais il n'y a pas de milieu possible entre le réformisme et la lutte des classes : toute tendance centriste est l'expression du réformisme honneux ».

On trouve, en somme, rassemblé dans ces lignes l'essentiel de ce que ressassera la Minorité Oppositionnelle Révolutionnaire – la M.O.R. – jusqu'à l'Unité Syndicale.

Rollo répondit au secrétaire de la C.G.T.U. en faisant ressortir qu'à Besançon, pas un instant, la Majorité Fédérale n'étudia les questions débattues sous l'angle corporatif étroit et rappela que les leaders « ne se confondent sur aucun point de principe ou de tactique » avec la minorité syndicaliste dont ils sont les « adversaires les plus redoutables ». Seulement cette Majorité « a rejeté les œillères qui lui étaient offertes et elle a pensé qu'il était dangereux de se tromper soi-même et de voiler la réalité ». « Le révolutionnaire, ajoutait Rollo, doit reconnaître ses erreurs quelque peine qu'il en coûte et ne pas « enfler » les faits au bénéfice d'une thèse ou d'une tactique.

Aulas, de son côté, dénonça l'erreur de ceux qui osaient écrire que, dans l'enseignement, le 1^{er} août ²⁴ les chefs « avaient été dépassés par leurs troupes ». Puis Monmousseau intervint à nouveau, trouvant à redire, entre autre chose, à la résolution présentée par la Majorité à Besançon. Il oubliait qu'il en était l'auteur ! Cogniot entra aussi en lice, reprenant le terme de « centriste » qui devait faire fortune. Enfin Yvonne Orlianges et Louis Clavel, crièrent « casse-cou » à la veille du congrès unitaire, défendant la majorité sur le terrain des résolutions de Besançon et de son action sociale considérable, généralement méconnue dans tout le pays. Chemin faisant, ils raillèrent ces « jeunes de 20 ans... ou de 45 ans » qui crient « à la trahison réformiste contre les chevronnés fatigués ». La fin de leur article reflète l'angoisse et les hésitations des militants réfléchis :

²⁴ La journée du 1^{er} août 1929 était une journée internationale. Dans un *Manifeste* lancé au lendemain du 1^{er} Mai – l'*Humanité*, 7 mai) l'I.C. avait appelé à une journée internationale de manifestation « contre la guerre impérialiste, et, en premier lieu, contre l'agression contre l'Union soviétique, contre la social-démocratie internationale, organisation d'assassins d'ouvriers ». Le bureau politique du P.C. français avait déclaré que « la journée du 1^{er} août devait être dans toute la France un jour de la conquête de la rue par et pour la classe ouvrière » Le gouvernement frappa préventivement : la journée du 1^{er} août fut un échec dramatique, prétexte pour l'I.C. à dénoncer de nouvelles insuffisances et à désigner d'autres boucs émissaires, tout en niant d'ailleurs l'ampleur réelle de l'échec.

« Puisqu'il est encore temps de crier « casse-cou », nous le faisons énergiquement. Nous sommes persuadés, si nous ne sommes pas écoutés, que le Parti en souffrira cruellement en bien des coins de France, que la C.G.T.U. entier subira de terribles dommages par sa nouvelle tactique, que notre Fédération sera ruinée. Douloureuses perspectives. Pourtant nous ne voulons pas quitter le P.C. ; nous ne pouvons lutter contre lui, seul Parti révolutionnaire, malgré ses fautes et ses insuffisances. La situation est tragique ».

La situation était tragique, en effet, car les Clavel ne cachaient pas qu'on allait faire une « grosse bêtise » en liant officiellement et organiquement le P.C. et la C.G.T.U. Comme la plupart des militants ruraux de la Fédération, ils sentaient bien – et ils le disaient – que la propagande syndicale rendue désormais difficile dans les centres urbains deviendrait quasi-impossible dans les campagnes.

Au moment même où ce cri d'alarme était jeté dans l'hebdomadaire confédéral, G. et L. Bouët rédigeaient l'article de rentrée de l'*É.É.* Ce leader rappelait à ceux qui l'oubliaient les origines et les luttes du mouvement unitaire, notamment les efforts faits pour empêcher les libertaires de coller l'étiquette anarchiste sur la C.G.T.U. naissante. S'élevant contre tout syndicalisme de secte, les secrétaires de l'*É. É.* mettaient brutalement les chefs de la C.G.T.U. au pied du mur :

« Il faut être logique. Si l'accord avec le Parti Communiste – seul parti révolutionnaire, nul ne songe à le nier – dans les actions communes utiles au prolétariat ne suffit plus à certains camarades, s'il leur faut encore spécifier que le Parti y jouera un rôle directeur, qu'ils aillent jusqu'au bout de leur pensée, qu'ils proposent la suppression de l'épithète unitaire afin de la remplacer par le mot communiste. Ce sera net. Ils mèneront ainsi à coup sûr au syndicalisme de secte, tariront le recrutement, feront le vide, tout en continuant à crier sur les toits qu'ils veulent un syndicalisme de masse. Ils pourront tout aussi bien supprimer les syndicats, car à quoi bon, dans ces conditions, maintenir plusieurs cotisations, plusieurs organismes ! »

Le V^e congrès confédéral – Gravité de ses résolutions

[Retour à la table des matières](#)

Le V^e congrès confédéral unitaire s'ouvrit à Paris, à la maison des Syndicats, le dimanche 15 septembre 1929.

La répression battait son plein. Une partie des militants de tête de la C.G.T.U. était emprisonnée à la Santé sous l'inculpation de complot en raison de la démonstration du 1^{er} août. D'autres étaient enfermés en province ou contraints à une clandestinité. C'est ainsi que Monmousseau, Dudilleux, Racamond, secrétaire de la C.G.T.U. ; Midol secrétaire des cheminots ; Gourdeaux, secrétaire des Postiers ; Raynaud et Bonnefons, secrétaires de la XX^e U.R., etc... ne pouvaient prendre part aux travaux du congrès. Ce fut Gitton²⁵, un militant du bâtiment pour ainsi dire inconnu, mais qui avait assisté au congrès de Paris (1925) et de Bordeaux (1927) sans y prendre la parole, qui développa à la place de Monmousseau le rapport d'activité.

Les débats durèrent jusqu'au 21 septembre et marquèrent, comme l'avait déclaré Monmousseau au C. E. et de l'I. C. « une nouvelle

²⁵ Marcel Gitton (1903-1941), manœuvre, puis monteur en chauffage central, membre des Jeunesses socialistes de 1919, des Jeunesses communistes et du P. C. en 1921, secrétaire des syndicats du bâtiment de la région parisienne (C.G.T.U.) en 1925, secrétaire de la Fédération du Bâtiment en 1928, avait été promu secrétaire de la C.G.T.U. en 1929, en pleine « troisième période ». Selon sa biographie officielle de 1936, il « participait à la même date aux travaux du B. P. ». En novembre 1932, il devenait secrétaire du P.C. – avec Thorez, Marty et Duclos – chargé de questions d'organisation. Il semble s'être spécialisé dans les attaques violentes contre les déviationnistes, et, en 36-38, contre les « trotskystes ». Il quitte le P.C. en 1939, après le pacte germano-soviétique, fonde sous l'occupation le Parti ouvrier et paysan, légal, et est abattu par un détachement communiste. La thèse du P.C. – reprise par M. Jacques Fauvet dans son histoire du parti communiste est que Gitton, du temps même où il était secrétaire du P.C. chargé de l'organisation, était « aux mains de la police » : affirmation qui donne un piment supplémentaire à la relecture de ses diatribes contre les « provocateurs » trotskystes ou autres, qu'il accuse d'être « au service de la police » !

étape ». Quatre jours sur sept furent, en effet, consacrés à l'établissement de cette « nouvelle étape » et pour le bien montrer – fait unique dans les annales du syndicalisme ouvrier de France – un homme politique, un député, Marcel Cachin, intervint dans les débats en tant que représentant officiel du Parti que l'organisation syndicale venait de proclamer « dirigeant ». À la fin de la résolution sur le rapport d'activité se trouvait effectivement le passage célèbre consacrant la « nouvelle étape » :

« Le Congrès précise enfin sa détermination de travailler sur tous les terrains en accord étroit avec le P.C., seul parti du prolétariat et de la lutte des classes révolutionnaires qui, au travers de toutes les batailles de la période écoulée, a conquis sa place de seule avant-garde prolétarienne dirigeante du mouvement ouvrier ».

Il est vrai que sur la proposition de Claveri, trésorier de la C.G.T.U., une adjonction atténuait le sens du passage affirmant :

« La proclamation de ce rôle dirigeant et sa reconnaissance ne sauraient être interprétées comme la subordination du mouvement syndical, ni une modification quelconque dans les rapports organiques et statutaires entre le Parti Communiste et les organisations de masses que sont les syndicats unitaires ».

Mais cette clause de style attestent que les protagonistes de la « nouvelle formule » – autre terme de Monmousseau – n'étaient pas très rassurés quant à ses conséquences ne pouvait donner le change qu'aux naïfs. À la Commission d'orientation, quand Rollo demanda des précisions sur le sens de la formule « accord étroit sur tous les terrains » ne lui fut-il pas répondu qu'il s'agissait aussi électoral et que sur ce point aucune transaction ne serait admise ?

919 syndicats représentant 1364 voix votèrent le rapport contenant cette suprême hérésie syndicale, et 148 syndicats représentant 214 voix votèrent contre. 17 syndicats comptant 22 voix s'abstinrent.

La Fédération était représentée au congrès par 39 syndicats représentant 64 voix, 15 syndicats votèrent la résolution sans réserve, 8 la

vochèrent avec réserves, 8 s'abstinrent, 7 vochèrent contre, 1 ne prit pas part au vote.

On ne pouvait tirer aucune indication de ces votes. Compte tenu des 20 syndicats absents, tout au plus pouvait-on noter que les 8 réserves et les 8 abstentions auxquelles il convenait d'ajouter la Sarthe ayant voté contre, après avoir accordé ses mandats à la Majorité Fédérale à Besançon, marquaient le maintien de la position prise au congrès fédéral. La plupart des A. G. réunies avant les vacances n'avaient pas eu à connaître la résolution en cause, les leaders de la Fédération présente au Congrès, Aulas et Rollo, n'avaient pas pris part aux débats. Les leaders de la C.G.T.U. et le délégué de l'I.D.R. Losovsky, dans leurs interventions, avaient fait preuve à l'égard de la Fédération d'une extrême prudence touchant à l'opportunisme. Seul, dans son discours tiré ensuite en brochure, Vassart, en énumérant avec raillerie les oppositions : la minorité n° 1 (Chambelland), la minorité n° 2 (Schumacher et Boville) s'était permis de faire plusieurs fois des allusions d'ailleurs très vagues à ce qu'il appelait les « sauvages », sur la « minorité du groupe sauvage » afin de se réserver le droit au moment de la désignation des opposants à la C. E. confédérale de ne point connaître la Majorité Fédérale comme courant minoritaire et, par conséquent, de lui refuser toute représentation.

La vérité est que les responsables de la C.G.T.U., malgré les décisions draconiennes de la fraction communiste de l'Enseignement qui s'était tenue le 20 septembre à l'occasion du congrès communiste, se montraient peu disposés à mab-nier la trique contre les réfractaires. Le cri lancé par les Clavel avait porté. Ceux-ci, du reste, à l'issue du congrès confédéral, avaient touché personnellement Claverie, s'étaient mis d'accord avec lui et en faisaient part aux intéressés. Du moment qu'Aulas, Bouët et Rollo feraient leur soumission écrite au P. C. et d'engageraient à défendre la ligne nouvelle tout s'arrangerait.

Dommanget seul serait astreint à plus, « à cause de son discours sur le manuel d'histoire ». Les Clavel – qui devaient bientôt passer à la M.O.R. – visaient à ce que les leaders fédéraux restassent avant tout au Parti, dut la Fédération « en souffrir ». Mais cet attachement sentimental à un Parti qui s'avérait nuisible ne pouvait faire fléchir ni rendre indignes les « scories » qui étaient à la tête de la Fédération.

Dommanget mettait la deuxième main à la Plateforme fédérale dont la publication, depuis Besançon, était devenue indispensable, Rollo, dont l'article sur le congrès confédéral ne donne qu'une faible idée de l'évolution, avait « sauté le pas ». Il n'en ouvrait en ces termes à Dommanget dans une lettre du 6 octobre :

« Au fur et à mesure que les séances du congrès se déroulaient, je sentais que je me détachais de la majorité aveugle.

Je n'aurais jamais cru que dans le Parti il y eût autant d'automatisme. D'après les nombreuses conversations auxquelles j'ai participé, je puis assurer que la C.E. confédérale eût été battue si les délégués avaient voté librement. Combien m'ont dit qu'ils redoutaient les conséquences de la motion adoptée. Mais ils se sont tus. Discipline ! Mécanisation !...

L'autocritique est d'un jésuitisme achevé : elle permet l'éreintement des fédérations qui ne sont pas dans la ligne et la mise hors de cause de la direction confédérale.

J'ai appris aussi que, partout, les effectifs des syndicats étaient en baisse. Berrar les a évalués à 375 000 adhérents sans en être sûr pourtant. Ils ne dépasseraient pas 300 000. Le Parti est en plus mauvaise posture. Dans beaucoup de départements, il n'y a plus rien. Et dans la Seine... la dégringolade est effrayante »...

La première plateforme fédérale (octobre 1929)

[Retour à la table des matières](#)

La plateforme fédérale rédigée par Dommanget, arrêtée en commun par les trois derniers secrétaires fédéraux et le secrétariat de l'É.É., mise définitivement au point au cours d'une réunion à Saumur à laquelle participèrent G. et L. Bouët, E. et M. Dommanget, Aulas et Bazot, parut dans l'Émancipation du 13 octobre. Elle était revêtue des

signatures de plus de quarante militants des organisations touchées au cours de la dernière semaine de vacances ²⁶.

C'est le texte fédéral le plus important depuis le second manifeste de instituteurs syndiqués. À ce titre, il mériterait ici une assez longue analyse. Mais comme il traite des sujets sur lesquels nous venons de nous étendre, nous nous bornerons à en citer quelques extraits significatifs. Par exemple, celui dans lequel la plateforme demande aux insulteurs :

« Si l'on cesse d'être révolutionnaire après 1), 15, 20 ou 25 ans d'une lutte sans compromission ni reniement, parce qu'on s'efforce d'être juste, parce qu'on ne se laisse pas griser par les déclamations démagogiques, parce qu'on blâme les maladresses et les calomnies d'où qu'elles viennent, parce qu'on a le souci angoissant de l'avenir des organisations prolétariennes ».

Le paragraphe sur les incidents de Quimper n'est pas seulement défensif, comme en témoigne la partie finale :

« Qu'ont donc fait les dirigeants du Syndicat de la Seine, qui se posent en redresseurs de torts et en censeurs impitoyables – ceux qui sont au cœur du mouvement ouvrier le plus puissant du pays pour lier le mouvement de protestation contre la Préparation Militaire – indéniable celui-là – de l'École Normale Supérieure, ne fût-ce que par un meeting, à la lutte du prolétariat de la capitale contre la guerre ? »

²⁶ Parmi eux figuraient Fernande Basset, F. Bernard et Frétiaux, du Bureau fédéral, Clotaire Delourme, ancien député et secrétaire du Syndicat du Nord, G. Serret et J. Salducci, futurs secrétaires fédéraux, Perret (Ain), Moncond'huy (Aisne), Lefort (Allier), Maurel (Basses-Alpes), Lagrange (Creuse), Pasquet (Dordogne), Guyard (Mayenne), Cadun (Morbihan), Rebours (Sarthe) Thénevaut (Seine-et-Oise), Denante (Vaucluse), Péaud (Vendée), Laplaud (Haute-Vienne), Madeleine Prêt (Eure), secrétaires de syndicats et des militants âgés ou connus comme Carrin (Nord), Jarrige, secrétaire du Syndicat de la Côte-d'Or, Élise Avenas, Daygue et Bravey (Ardèche), Fayille et Obligy (Indre-et-Loire) A. et R. Faure ainsi que L. Beau (Isère), Bougeot (Jura), Crimé et Boubou (Loiret), Bazot et L. Boutreux (Maine-et-Loire), Vasquez (Oise), etc...

Sur les Groupes de Jeunes, il est dit :

« On a voulu nous représenter comme étant hostile aux jeunes. Rien de plus faux, ainsi que tous leurs congrès l'ont d'ailleurs proclamé face au S.N. Bien loin d'entraver la nomination de jeunes à des postes dirigeants, la fédération l'a encouragée. Tous les Bureaux Fédéraux ont fait largement participer les jeunes à la gestion fédérale. Chaque fois que des jeunes se mettent au travail dans les syndicats, ils sont poussés, encouragés, sans que toutefois on leur dise pour les flatter : « Vous êtes jeunes, donc vous avez raison a priori ». Ils ont été mis en garde amicalement contre la démagogie avec ses formules entraînantes, particulièrement désastreuses sur le plan syndical et aussi contre la propension à faire de leur groupement une troisième organisation syndicale. Les groupes d'études au sein des syndicats, et non comme organismes d'action. S'ils changeaient cette structure, ils briseraient du même coup l'unité du syndicalisme universitaire de luttes de classe dont ils se sont affirmés toujours de chauds partisans. Nous ne pourrions l'accepter ».

Après la critique des groupes de jeunes pour leur transformation en organes de tendance au sein de la Fédération, vient la critique de l'I.T.E. cette organisation a gêné pendant plusieurs années l'action fédérale « par sa tactique d'unité à tout prix et ses illusions réformistes sur le S.N. ». Aujourd'hui, l'I.T.E. va plus loin : elle ne se livre pas seulement « à des intrusions parfois regrettable dans le domaine de sa section française », elle se mêle aux luttes locales et aux combats fractionnels. Le paragraphe se termine par cet avertissement :

Quelle que soit la rigueur de la répression, nous luttons et nous luttons avec eux face aux chacals de la bourgeoisie, mais nous avouons ne plus les comprendre sur quelques points. Partisans d'un « syndicalisme de masse », ils veulent à tout prix mettre les syndiqués sous la direction du Parti Communiste, ce qui ne peut qu'aboutir à faire le vide dans nos organisations devenues des groupements de secte. On les entend se plaindre du « manque de cadres » et tels les médecins ignorants de Molière, ils ne connaissent que la purge et la saignée quand ils n'empruntent pas à la chirurgie élémentaire : amputons et purgeons. Protagonistes d'une « autocritique, ouverte et permanente », ils traitent de réformistes les syndiqués qui font porter la critique dans un sens et sur des points qu'ils n'avaient pas prévus.

La résolution adoptée au Congrès de Paris et dont l'esprit a été précisé par Lozovski place la C.G.T.U. dans l'obligation de travailler étroite-

ment « sur tous les terrains » avec le Parti Communiste. Elle affirme que le P.C. dirigea désormais les luttes économiques de classe, du fait qu'elles revêtent un caractère politique. Persuadés de la nécessité impérieuse de la liaison du P.C. et de la C.G.T.U. pour l'instauration de la Dictature prolétarienne, nous aurions accepté les deux points si l'on nous avait persuadés par l'examen des faits que le problème de la conquête du pouvoir se pose immédiatement.

On prétend qu'il n'y a pas de position intermédiaire entre la ligne actuelle de la C.G.T.U. et la ligne du groupe de la « Révolution prolétarienne ». Si cela était, ce serait extrêmement grave pour notre Fédération et pour le prolétariat de ce pays, car il faut se rendre à cette évidence qu'il est impossible d'obtenir du mouvement syndical un conformisme communiste absolu qui aboutirait, en fait. Combien était plus réaliste, plus souple et plus solide en même temps, plus favorable au recrutement et à la lutte des masses, plus fidèle aux enseignements de Lénine, la tactique suivie jusqu'ici ? La C.G.T.U. arrivait à imprégner d'esprit communiste un mouvement syndical englobant plusieurs centaines de milliers de travailleurs et de plus, elle œuvrait révolutionnairement avec le P.C. Notre fédération arrivait à progresser numériquement d'une façon très sérieuse tout en se solidarisant à chacun de ces Congrès avec le P.C. La minorité anarcho-réformiste, tant dans la C.G.T.U. que dans la fédération restait à peu près stationnaire. Tout le fruit d'un travail intelligent, adroit, est maintenant compromis ou perdu. Il semble du reste que les dirigeants de la C.G.T.U. se soient rendu compte un peu tard qu'ils allaient trop loin ; autrement, l'adjonction qu'ils ont éprouvé le besoin d'apporter à leur propre résolution et qui contredit le paragraphe précédent ne s'expliquerait point ».

Déoulant de ces prémisses, la position fédérale se trouve précisée comme suit :

« Qu'allons-nous faire !

« Nous sommes des révolutionnaires. Nous considérons le Parti Communiste, malgré ses fautes et ses faiblesses, comme le seul groupement politique révolutionnaire du prolétariat. Beaucoup d'entre nous en sont membres : ils ont contribué à le fonder, ils l'ont servi, le servent encre avec dévouement et dignité sans jamais rien lui demander, sans jamais, quoi qu'on ait pu dire, lui subordonner notre organisation syndicale. Demain, peut-être, ses dirigeants les excluront-ils en redoublant leurs attaques et même les injures. Ils le défendront néanmoins et le soutiendront dans son action révolutionnaire sans plus aliéner leur esprit critique que par le passé, parce qu'ils veulent bannir en eux toute préoccupation de

vain amour-propre personnel, parce qu'ils veulent bannir en eux toute préoccupation de vain amour-propre personnel, parce qu'ils ont le souci de l'intérêt supérieur du prolétariat.

« Nous savons que la situation fédérale est délicate. L'essentiel, pour nous, c'est de réduire au strict minimum les répercussions que la nouvelle orientation confédérale ne manquera pas de produire sur notre recrutement et notre influence.

« Spirituellement, nous ne nous laisserons pas imposer par le psittacisme et la vaine démagogie. Quant aux camarades de la Seine qui veulent s'imposer à la tête des organismes fédéraux non par des qualités réelles et une action loyale et persévérante, mais en essayant de discréditer leurs adversaires par des sarcasmes, en dénaturant leurs faits et gestes au risque de désorganiser le mouvement, nous les prévenons que leurs mauvais procédés ne pourraient réussir chez nous. Ils ont tenté sans succès de « liquider » ainsi la minorité « centriste et confusionniste », comme ils disent. Ils « liquideraient » aussi bien toute la Fédération elle-même, afin de régner sur des ruines, et ils seraient heureux sans doute du résultat atteint dans la certitude d'avoir été « disciplinés », d'avoir suivi « la ligne juste », d'avoir opéré le « redressement » en exécutant aveuglément les mots d'ordre, comme si le fait de démolir une organisation animée, quoi qu'on dise, de l'esprit révolutionnaire, pouvait en quelque manière servir la Révolution.

« Et qu'on ne vienne pas dire que nous nous acheminons fatalement vers la minorité de droite, vers le réformisme. Il nous faut souligner ici les désaccords profonds qui nous séparent des camarades Cornec et Thomas... dans notre fédération et de la Ligue Syndicaliste dans la C.G.T.U.

Ils attaquent sans ménagement la révolution Russe, ils nient parfois les dangers de guerre et arguent des questions de forme pour ne pas participer à des mouvements nécessaires comme celui du 1^{er} août ; ils croient toujours aux possibilités d'unité syndicale avec une C.G.T. domestiquée par le Gouvernement et en sont encore aux propositions vaines de front unique à l'adresse des chefs confédérés. Leur phobie du Parti Communiste et leur théorie de la stabilisation du Capitalisme pour plusieurs décades font qu'ils s'éloignent et éloignent les masses de l'action révolutionnaire. Quels que soient par ailleurs les rapports de courtoisie et les liens de cordialité qui unissent les militants dans la fraternité fédérale, toute assimilation idéologique entre eux et nous n'a donc pas de base sérieuse ».

Cette plateforme fixait d'une façon très nette et très franche la position de la Fédération. Elle constituait un fait nouveau d'importance dans le mouvement syndical unitaire, car pour la première fois une

minorité d'esprit communiste s'affirmait contre la direction confédérale communiste et en même temps contre la Ligue Syndicaliste. Elle parlait un langage pouvant être compris des couches syndicales révolutionnaires issues de la guerre, le seul qui était susceptible de retenir leur attention.

Toutes les prophéties faites par les devins confédéraux à la tribune du V^e congrès sur le glissement rapide et fatal de la Majorité Fédérale vers la Ligue Syndicaliste s'avéraient et devaient, par la suite, s'avérer fausses.

Aussi bien les leaders unitaires et communistes, pour n'avoir pas à démentir leurs prédictions, commencèrent à affirmer et affirmèrent toujours par la suite, avec une évidente mauvaise foi une collision qui n'a jamais existé.

Quant à Monatte, il marqua dans la *Révolution Prolétarienne* son dépit, de ne pouvoir réaliser ce « bloc des minorités » dont les chefs de la C.G.T.U. réclamaient avec impatience la formation ; car ils ne manquaient pas de sens tactique sur le plan des tendances.

La plateforme fut qualifiée de « provocation » par Monmousseau et assimilée à une déclaration de guerre en règle au P.C. et à la Majorité confédérale. Ses signataires furent considérés comme se plaçant hors du P.C. La plupart se trouvèrent déferés devant des Comités de rayon, des bureaux régionaux ou la Commission nationale de contrôle, à des fins d'exclusion. Il y eut, certes, bien souvent du tirage et l'on vit des cellules entières et des rayons se solidariser avec les militants de la Fédération. Bon nombre néanmoins étaient déjà exclus ou démissionnaires en novembre. Et ce mois marque officiellement la transformation de la fraction communiste hétérodoxe en groupe de la Majorité Fédérale et le lancement de la première circulaire vraiment régulière de la nouvelle fraction. Mais c'est seulement en février 1930 que les dernières exclusions furent prononcées.

La plateforme se terminait en demandant aux syndiqués « de ne pas se laisser accaparer durant toute l'année par les querelles de tendance ». Elle leur rappelait « la tâche essentielle », les conviant « au travail positif, seul fécond ». Ces conseils, qui n'étaient pas superflus, semblaient difficiles à suivre. Nécessité oblige : ceux-là mêmes qui les donnaient, contraints tout d'abord à la défensive et qui s'essayaient maintenant à l'offensive, n'étaient pas moins ardents à la lutte de ten-

dance que les opposants de la M.O.R. (Minorité Oppositionnelle Révolutionnaire).

Aussi bien les Assemblées Générales d'Octobre et de Novembre passèrent-elles événements et polémiques au crible de la discussion. Le classement des syndiqués les plus actifs s'y fit dans ne forte proportion et la grosse majorité de la Fédération confirma sa confiance à la Majorité Fédérale. Toutefois un nombre respectable de militants se montra hésitant. Les uns redoutaient les conséquences de leur option pour cause l'avenir de leur syndicat. D'autres trouvaient les questions en cause trop délicates et trop sérieuses pour se permettre de les trancher. D'autres encore craignaient en se prononçant d'accentuer un conflit préjudiciable à la Fédération, d'autant plus qu'ils se rendaient compte que la M.O.R. donnait et donnerait aux moindres faits une signification outrée. D'autres enfin ne pouvaient admettre que la Fédération se payât le luxe d'avoir trois tendances organisées et âprement rivales dans son sein. Il y avait également des partisans très fermes de la majorité qui n'en étaient pas moins de fermes adhérents du P. C. et comme ils ne pouvaient se résoudre à le quitter, ils se trouvaient pour ainsi dire paralysés sur le terrain fédéral. Tout cela explique qu'en dépit de l'effort de clarification représenté par la plateforme et en dehors des syndicats formant un bloc compact pour l'une ou l'autre tendance, il y ait à la base de la confusion, de l'incertitude et parfois et parfois un lourd malaise.

Ce malaise, les minoritaires l'entretenaient en cultivant leurs illusions. G. Thomas commentant la plateforme n'affirmait-il pas que la Majorité Fédérale contrainte de sacrifier encore à certaines conventions, ferait « bientôt » de grands pas vers la Ligue Syndicaliste ? Puis, reprenant le vain appel de Monatte, Thomas ne disait-il pas que les opposants confédéraux devaient « s'unir au plus tôt », « en un seul bloc » ? N'allait-il pas jusqu'à dire que cette réunion était réalisable immédiatement ? On devine que de telles appréciations et invites n'étaient pas de nature à rassurer les hésitants, sur la foi de l'*Humanité* et la *Vie Ouvrière*, avaient peur d'un glissement à droite de la majorité Fédérale.

Révocation de Doron : démission des C.D.

[Retour à la table des matières](#)

Fort heureusement, ce malaise dont la base souffrait, le Bureau Fédéral ne le connut pas, du fait que chacun de ses membres avait une position nette. Cependant, en raison du maintien de Barne, par ordre du Bureau confédéral, pour la liaison à Paris et du passage de Pagneux à la Majorité Confédérale, trop suivant et à propos de menus faits, les séances dégénérent en débats de tendances, préluant ou succédant à des combats plus amples dans la Fédération.

Malgré cela, la Fédération put continuer son action fructueuse. Sur le plan pédagogique, elle ne se contenta pas de porter une fois de plus la lutte antichauvine dans les Conférences Pédagogiques, elle s'intéressa aux Cours Complémentaires et à la fréquentation scolaire et dressa un projet de loi organisant réellement l'inspection médicale dans les écoles, tout en reconnaissant que ce projet n'avait de chance d'aboutir qu'à « la Révolution libératrice ». Jeanne Balanche étudia, en outre, la grosse question du surmenage à l'école primaire.

La révocation de Doron (Loire) malgré l'avis du C. D. et comme suite à une condamnation de 20 jours de prison pour « outrages à agent de la force publique » lors du 1^{er} août, donna l'occasion de dresser le personnel contre la répression et l'arracher au S. N. la démission générale des C.D. Un tract tiré à 100 000 exemplaires fut lancé en décembre. Il exposait en détails le cas Doron et rappelait les révocations de Pons, Calas et Renaudet (Charente), les suspensions de Castrec, Baby, la menace pesant sur Gautrand, le retrait de délégation à Devidal (Loire), les déplacements d'office, les quatorze sanctions frappant les normaliens de Quimper, etc. le tract disait :

« Bien aveugle, et grandement coupable, celui qui voudrait isoler tous ces faits de la situation économique et politique actuelle et n'y voir que ce cas spécial à l'enseignement provenant de quelques chefs incapables ou imbus d'autoritarisme. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de cloison étanche entre le système scolaire et l'organisation sociale »

La répression dans l'enseignement est bien du même caractère que la répression à l'usine, au chantier, à l'atelier, au bureau, à l'armée. Ce n'est pas par hasard que la presque totalité des militants frappés sont membres de la Fédération de l'Enseignement, c'est parce qu'ils font partie de la vigilante phalange des chefs avisés du prolétariat ».

Grâce à son ton ferme et accessible à la masse, le tract ne fut pas sans influence sur le personnel. La pression fédérale sur quelques sections de gauche du S.N. et la démission des C.D. unitaires firent le reste. Le S.N. dut s'émouvoir : Glay et Levasseur tentèrent, il est vrai, d'enrayer la poussée d'en bas en lançant successivement deux référendums. Mais le deuxième référendum donna 69 voix pour la démission collective des C.D. contre 21 voix réfractaires. La démission des élus confédérés fut donc décidée. La Fédération gagnait la première manche.

Elle devait gagner la deuxième puisque c'est en somme sur le terrain où elle portait la lutte que se déroula la bataille, malgré les efforts déployés par Glay et Levasseur pour limiter le geste de protestation sous prétexte de ne pas « faire dévier le débat ». Des votes massifs contraignirent la grande presse à parler de l'affaire Doron. Au cours de cette action l'*Humanité* fut le seul journal qui se permit de déformer les communiqués fédéraux. Quant aux partisans de la M.O.R., ils ne se bornèrent pas à critiquer le sens donné à la protestation fédérale, ils tentèrent dans quelques syndicats de faire un geste particulier sur le nom de Doron, allant ainsi au devant d'un échec piteux et d'une rupture du front uni du personnel. L'organe du P. C. et les syndiqués communistes de la Fédération ne pouvaient mieux desservir Doron, qui était pourtant secrétaire régional du P.C.

Dans le domaine de la lutte contre l'autoritarisme, les bulletins syndicaux se distinguèrent en clouant au pilori de nouveaux « directeurs-adjudants ». Cependant, l'hostilité des sections du S.N. ainsi que la peur des coups ne permirent pas d'entraîner beaucoup de confédérés. Pour l'application des décisions du congrès de Besançon, il y eut malgré un nombre assez élevé de résistances individuelles un grand flottement dans l'ensemble. On s'aperçut que les résolutions de Besançon avaient été prises trop hâtivement et nécessitaient une autocritique sérieuse. Mais là encore l'*Humanité* sabota le mouvement par la méthode bien connue de la démoralisation en parlant de « dégonflage

des centristes, minoritaires », et en rejetant toutes les défaillances sur « la direction centriste de l'Enseignement » comme si des adjoints appartenant à la M.O.R. n'avaient pas refusé d'appliquer les mots d'ordre fédéraux, comme si le secrétaire fédéral n'avait pas fait tout son devoir.

Sur le plan des traitements, la Fédération chercha à profiter de la discussion des lois de finances pour poser devant la Chambre la question du Traitement Unique. Elle protesta par un tract contre le nouveau prélèvement sur les traitements envisagé par le projet Even relatif à la création d'une caisse de solidarité destinée à assurer le traitement suivant certaines modalités, aux titulaires des congés de longue durée.

Toujours adhérente au Cartel et en liaison avec la Fédération Autonome, la Fédération se joignit à leur action. Elle protesta contre la déformation des manifestations de rue de la Fédération Autonome par l'*Humanité*, car la F. A. et son leader Michel Piquemal, aux aussi, étaient devenus « opportunistes » et « flanchards ». Piquemal, membre du P.C., n'avait-il pas écrit : « Nous sommes en désaccord avec le P.C. sur le mouvement syndical et son indépendance » ? Il n'en fallait pas plus pour le vouer aux gémonies et traiter les syndiqués autonomes qui, nombreux, partageaient son point de vue, d'« unitaires honteux » et de « réformistes cachés ». Du reste, Dadot, à une conférence du Cartel, s'était écrié : « La Direction de la Fédération Autonome suit de plus en plus une ligne nettement réformiste » et un jeune des Indirectes, P. Beaujard (Saint-Denis), qui depuis devait bien évoluer, faisant chorus dans l'*Humanité*, réclamait en même temps que « la grève générale des 10 800 », le « coup de balai total à les cadres ».

Situation catastrophique du P.C. et de la C.G.T.U.

[Retour à la table des matières](#)

Le P.C. et son organe central qui rejetaient ainsi stupidement le groupement des fonctionnaires le plus combatif et le plus sympathique à la C.G.T.U., étaient pourtant aux prises, à ce moment, avec les pires difficultés et n'avaient aucun soutien à dédaigner.

C'est que les fanfaronnades du Bureau Politique n'empêchaient pas la descente vertigineuse des effectifs ²⁷, la perte de la municipalité de Clichy, le maintien en prison des inculpés de complot ²⁸, la chute de la Banque Ouvrière et Paysanne B.O.P.) ²⁹, le départ des « Six » et la constitution par eux du Parti Ouvrier Paysan ³⁰ (24 décembre), la fondation du comité pour l'Indépendance du Syndicalisme ³¹ et le lancement du *Cri du Peuple* (4 décembre). On a pu dire que l'*Humanité*, qui cachait de son large manteau tout cet effondrement ³², rendait un moment donné un « son de panique ». N'avoua-t-elle pas, qu'après la disparition des quotidiens communistes du Nord et du Midi, elle pouvait disparaître à son tour sous le poids de ses dettes écrasantes à la B.O.P., estimées le 16 novembre à 1 400 000 francs et qu'elle devait combler par un versement de 200 000 francs pour novembre et de 100 000 francs par mois ensuite ?

²⁷ Selon G. Walter, *Histoire du P.C.F.* (page 214), les effectifs du P.C. étaient tombés de 55 000 en 1928 à 38 000 en 1929.

²⁸ Les inculpés du « complot » étaient les dirigeants communistes et unitaires Maurice Thorez, Benoît Frachon et autres, arrêtés à la veille du 1^{er} août 1929 : ledit complot était une machination policière.

²⁹ La *Banque ouvrière et paysanne*, fondée par le P. C. et dirigée par Georges Marrane, avait dû fermer par suite de difficultés financières. Le gouvernement Tardieu tenta vainement d'utiliser cette fermeture comme « scandale » et une arme politique en la poursuivant pour émission d'actions fictives...

³⁰ Les « Six » étaient des élus parisiens, Louis Sellier, Garchery, Joly, Castellaz, Gélis et Camille Renault. Leur protestation portait entre autres contre l'adoption de la tactique électorale « classe contre classe ». Le 22 novembre 1929, ils fondèrent le parti ouvrier et paysan (P.O.P.) qui devait, par fusion avec d'autres groupes dissidents, constituer ultérieurement le Parti d'unité prolétarienne (P.U.P).

³¹ Le Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme (C.I.S.) avait été lancé en octobre par les dirigeants de ce qu'on appelait, dans la C.G.T.U., la « minorité N° 2 », Schumacher et Boville. Sans se dissoudre dans cette nouvelle formation, les minoritaires groupés jusque-là dans la Ligue syndicaliste, allaient bientôt adhérer individuellement au C.I.S. Ce dernier faisait paraître, à partir du 4 décembre 1929 le *Cri du Peuple*, hebdomadaire révolutionnaire ».

³² Exclusions et démissions se multipliaient, de militants syndicalistes de toutes corporations. Dommaget démissionnait du P.C., mais Rollo, Aulas, les Bouët, Serret, Bernard, étaient exclus. Dans le Nord, une vague d'exclusions frappait des militants de la première heure.

« Nous devons, ajouta-t-elle, absolument tenir cette promesse, faute de quoi nos efforts communs, les effectifs multiples de tant de camarades, les forces dépensées depuis bientôt dix ans peuvent être détruits par une véritable catastrophe pour la classe ouvrière : la mort de l'Humanité ».

Ces lignes sont des plus explicites. Mais ce que *l'Humanité* ne pouvait dire, et pour cause, c'est que – comme le Parti – elle était encombrée de parasites, livrée et trahie par des policiers infiltrés dans sa rédaction³³, qui faisaient le plus de surenchère et poussaient à l'épuration du Parti afin qu'il chasse de son sein, suivant la formule du Bureau Politique, « tous les éléments corrompus et opportunistes ».

Si l'on tient compte que *l'Humanité*, par décision du dernier congrès confédéral nommant trois représentants des syndicats à son Conseil d'Administration, était devenue en quelque sorte le quotidien officiel de la C.G.T.U., on pourra donc saisir à la lueur de ces faits de quelques lourdes responsabilités les dirigeants unitaires avaient allègrement chargé les épaules de leur centrale syndicale comme suite à la proclamation du « rôle dirigeant » du P.C.

Aussi quand le Conseil Fédéral se réunit à la Bourse du Travail de Chalon-sur-Saône, le 18 avril 1930, il constata que la situation confédérale ne faisait qu'empirer

La journée internationale de lutte contre le chômage décrétée par l'I.S.R. pour le 6 mars s'était traduite par un échec. Les meilleurs combattants unitaires étaient démoralisés. Et, par surcroît, de menaces de scission aggravaient le malaise. Non seulement la direction confédérale encourageait la M.O.R. – qui venait de lancer le *Travailleur de l'Enseignement* – dans ses attaques contre la Fédération, mais sans aucune pudeur, elle faisait paraître le *Cri du Docker* pour combattre sa propre Fédération des ports et Dokcs, guidée par les minoritaires En-

³³ Deux noms de membres du P. C. connus pour leur rigueur envers les opposants et finalement démasqués comme indicateurs de police par la direction doivent être mentionnés ici : Joubert démasqués comme indicateurs de police par la direction doivent être mentionnés ici : Joubert, du secrétariat de la commission coloniale, et surtout Paul Jany, chargé à *l'Humanité* de la rubrique antimilitariste qui jouait les procureurs à la rédaction avec, disait-on, l'appui de Frachon et Monmousseau, et qui finalement démasqué à la suite de l'action d'André Marty. Il devait se retrouver quelques mois après la rédaction de la *Victoire* de Gustave Hervé, feuille fascisante.

gler et Bour. Elle violait ouvertement la légalité syndicale en organisant des congrès par-dessus la tête de fédérations régulières.

Vassart ³⁴, à la VI^e session du Comité Central de l'Internationale Syndicale Rouge (18 décembre 1929) avait été contraint de faire des réserves sur le rapport scissionniste de Lozovsky prévoyant l'exclusion des « droitiers et des opportunistes ». Non pas qu'il s'opposât au principe des exclusions, mais il demandait l'observation de « certaines règles tactiques », le cadre syndical du même point de vue que dans le cadre politique ». La traduction par François Bernard cette intervention avait déjà permis au Bureau Fédéral, le 30 janvier, de s'élever avec force contre ces menaces.

À nouveau, le Conseil Fédéral se dressa contre les menées scissionnistes en un ordre du jour fortement motivé. Et, les reliant aux exagérations de la presse inféodée au P.C. et à la C.G.T.U. ainsi qu'au lancement de mots d'ordre inadaptés à la capacité de la classe ouvrière française. Il fit appel « à tous les éléments courageux de la C.G.T.U. pour enrayer ces tentatives de désagrégation du mouvement syndical révolutionnaire. Afin que l'appel aboutisse, le Conseil Fédéral approuva la publication d'un manifeste inspiré de ces vues et donna mandat au B. F. d'aider au rassemblement de toutes les forces décidées au redressement syndical unitaire.

En fait, au moment où Aulas obtenait du C.F., par 8 voix contre 5, 1 abstention et 1 absent (Hérard), l'adoption de cet ordre du jour important, le manifeste était déjà rédigé. Il est bien compréhensible qu'un document de cette importance ne pouvait se rédiger au pied levé.

³⁴ Albert Vassart (1898-1958) ; métallurgiste, entré au P. C. en 1921, était dès 1925, secrétaire de la Fédération des Métaux C.G.T.U. et membre du P.C. Il devait être ultérieurement secrétaire du P. C. et le représenter à Moscou, en 1934-35. Il devait être exclu en 1939. Lors du conseil central de l'I. S. R., Lozovski, secrétaire de l'organisation avait déclaré : « Les efforts pour se débarrasser des éléments réformistes furent jusqu'à présent insuffisants » (*L'Humanité*, 29 décembre 1929). Cette déclaration, faite dans le cadre de la discussion de l'action de la C.G.T.U., fut interprétée comme l'expression d'une volonté de scission. Selon le bulletin allemand de l'I.S.R., traduit par la *Vérité* du 28 mars 1930, Vassart, qui représentait la C.G.T.U. aurait « déclaré impossible une telle manière de voir ».

Il était de la plume de Dommanget sur la base d'un « cahier roulant » qui circula entre Aulas, Bouët, Rollo et le rédacteur.

Ici, ouvrons une parenthèse. Le noyau dirigeant de la Fédération procédait par correspondance et avec la plus complète franchise à un continuel échange de vues et d'informations comme à une mise au point idéologique constante. Cette méthode, qui s'est continuée par la suite au temps des gestions Serret, Salducci et Valière, a fait ses preuves. Elle a permis à la Fédération, au plus fort des attaques qui pleuvaient de toutes parts sur elle, d'éviter les à-coups, de prévenir les fissures, de bétonner son réduit central, de réaliser au commencement ce bloc des volontés par la libre discussion que le P.C. cherchait à réaliser formellement par la discipline mécanique. En même temps, cette collaboration permanente et dévouée de ceux qui avaient tenu la barre et du secrétaire fédéral en exercice assurait une continuité, une pérennité remarquable de l'orientation, malgré le renouvellement statutaire constant des Bureaux fédéraux. Pratiquement, elle faisait profiter les nouveaux investis de l'expérience des aînés et empêchait ces derniers de se cristalliser sur les anciennes positions. Ainsi la tradition fédérale et l'évolution fédérale se trouvaient assurées, sauvegardées. Et, comme tous les deux ans, le secrétaire fédéral changeait, le Bloc fédéral puisait dans la légalité syndicale, que d'aucuns raillaient, des facteurs nouveaux de force et de vie.

Il est probable que sans cette méthode qui s'adaptait à la structure comme à la nature de la Fédération, essentiellement rurale avec son siège, le gros de ses troupes et son armature en province, l'organisation n'eût pu résister aux assauts violents et multiples de ses nombreux et puissants adversaires.

La seconde plateforme fédérale (27 avril 1930)

[Retour à la table des matières](#)

Le manifeste parut dans l'Émancipation du 27 avril avec le sous-titre « Préface au rapport Moral » et le titre « Sauvons la C.G.T.U. ». Un chapeau spécifiait dans quelles conditions il paraissait et indiquait le double objectif interne poursuivi : servir de « préliminaire aux dis-

cussions » du Congrès fédéral, atteindre les militants unitaires. La même pièce tirée en tract et s'adressant spécialement aux cadres de la C.G.T.U., se trouvait amputée de toutes ces mentions et prenait le titre plus général « l'Opposition Unitaire ». Les noms des membres du Bureau Fédéral partisans de la Majorité Fédérale et des anciens secrétaires fédéraux majoritaires y figuraient pour l'Enseignement. À la suite venaient les noms des camarades touchés et signataires du document : Mangematin (Pas-de-Calais) et Paget (Meurthe-et-Moselle) pour les Mineurs, Chabanon, Bloquet, Frank (Région Parisienne), pour les Produits chimiques ; Antoine Gourget, Poussel (Région Parisienne), pour les Métaux ; Doudain (Paris), pour les P.T.T. ; Cornette, secrétaire de l'U.L. d'Halluin, pour le Nord.

En sept pages grand in-8°, le manifeste passait au crible d'une sévère critique toute l'action unitaire.

Il débutait par un cri d'alarme et fixait d'emblée l'orientation adoptée : « Ce qui est en jeu c'est l'avenir de la C.G.T.U. et du syndicalisme révolutionnaire, c'est – pour des années – le sort du prolétariat.

« La situation de plus en plus critique dans laquelle se débat notre centrale syndicale de classe en face de lourdes responsabilités. Bien coupables seraient ceux qui, pour de misérables questions de tendance, par esprit de parti ou de secte, par peur des injures ou pour toute raison continueraient à se réfugier dans la passivité et à gémir en a parte.

« Assez de suivisme ! assez de silence ! assez de récriminations dans les conversations particulières.

Que parlent enfin, que résistent, que réagissent tous ceux – et ils sont nombreux – qui sentent, qui voient vers quel abîme la direction actuelle de la C.G.T.U. mène le mouvement syndical révolutionnaire, qui sentent, qui voient vers quel abîme la direction actuelle de la C.G.T.U. mène le mouvement syndical révolutionnaire, qui sentent, qui voient aussi vers quelle impasse la minorité, groupée autour du Cri du Peuple conduit une bonne partie de l'Opposition confédérale ».

Le manifeste indiquait ensuite brièvement la position de la Fédération :

« La Fédération de l'Enseignement a été l'avant-garde dans la lutte contre les renégats scissionnistes de l'ancienne C.G.T., puis contre les soi-

disant anarchistes qui menaient la nouvelle organisation au syndicalisme de secte anti-communiste. Elle prétend se placer à l'avant-garde encore de la lutte, d'une part, contre les démolisseurs qui discréditent le communisme et précipitent la C.G.T.U. dans l'ornière d syndicalisme de secte prétendu bolchévique, d'autre part contre ceux qui, en réaction, reculent sur des positions trop pochés de la C.G.T. »

Après avoir rappelé la parution de la première plate-forme qui, pour l'époque, représentait « un grand pas de fait dans la voie de la clarification syndicale », le Manifeste déplore que ce texte n'ait été diffusé qu'à l'intérieur de la fédération :

« Aujourd'hui, en considération de la gravité du péril, nous estimons nécessaire de publier cette déclaration qui, par delà notre cadre, précisera la position de tous les opposants révolutionnaires, atténuera le malaise actuel, rassurera et ralliera les communistes inquiets, arrêtera peut-être les syndicalistes sincères qui, désespérés, glissent à droite ou inclinent vers l'autonomie ».

Tout ceci constitue en quelque sorte le préambule du Manifeste. Le paragraphe suivant trace un sobre tableau de la C.G.T.U. depuis le Congrès de Bordeaux. Alors, la Centrale unitaire était forte numériquement et bien plus forte en influence : « Elle commettait, certes, quelques fautes d'ordre secondaire, mais sa politique générale était juste ». Surtout elle « comprenait que pour ne pas mentir à son titre et à son origine, elle devait s'orienter vers le syndicalisme révolutionnaire de masse ». Toutes les décisions prises visaient à cet objectif. Et maintenant, où en est-elle ? Alors que la C.G.T. et la C.F.T.C. voient croître leurs effectifs, la C.G.T.U. suit une voie opposée. Le Bureau confédéral a reconnu avoir perdu 77 000 syndiqués en un an, et, depuis, la chute vertigineuse des cotisants n'a fait que s'accroître.

Il serait bien étrange que l'influence unitaire progressât dans ces conditions. Pourtant, par des méthodes de bluff, en mentionnant et soulignant seulement les succès, en est arrivé à faire croire à un renforcement de l'influence unitaire au cours des élections prud'homales ».

Mais peut-être les choses vont-elles mieux dans le domaine des institutions syndicales ?

« Allons donc ! l'édifice érigé par le Congrès de Bordeaux s'est avéré un château de cartes. Rien n'a été fait. Pas plus en ce qui concerne les assurances sociales, le syndicalisme à base multiple que la stratégie des grèves ».

La C.G.T.U. a fait preuve cependant d'activité sur le plan des grèves. Mais c'est en oubliant tout ce qu'i avait été soigneusement étudié à Bordeaux. Ici, les accusations se succèdent et se précisent.

« Les résultats piteux, lamentables, aussi bien à Halluin ; Guise, Nice, Belfort qu'à Champagnac, n'accusent pas les faiblesses, mis bien l'incapacité d'une direction se mouvant uniquement dans le verbiage, rabâchant sans cesse, les grands mots mis à la mode par tel Congrès ou Plenum.

C'est surtout depuis le dernier congrès que l'influence unitaire n'a fait que décroître.

Les dirigeants confédéraux peuvent chercher maintenant les syndiqués confédérés de base capables comme auparavant de conjuguer leurs efforts aux leurs. La Fédération autonome des fonctionnaires qui tournait la plateforme de l'autonomie du côté de la C.G.T.U. et pratiquait toujours l'action commune avec le Cartel unitaire, se tient maintenant à l'écart. On voit, ce qui est symbolique, mais l'Humanité se garde d'en souffler mot, tel ou tel syndicat unitaire entrer dans l'autonomie ou adhérer à la C.G.T. alors que l'inverse se produit de plus en plus rarement et qu'on saurait nous tromper avec les adhésions sans lendemain opérées par la distribution gratuite de cartes syndicales aux grévistes, qu'aucune prise de timbre ne vient compléter ensuite. Chose autrement grave, des syndicats de la Fédération de l'alimentation sont passés à l'Autonomie. Il y a seulement un an, le syndiqué qui eut prophétisé un tel fait eût été traité de fou ! Nous voulons croire que les camarades placés à la tête des Fédérations minoritaires feront un effort pour enrayer ce courant qui, l'expérience l'a montré, aboutit après un stage plus ou moins long dans l'autonomie à la C.G.T. des chefs intégrés et briseurs de grèves. Mais c'est tout de même un signe des temps qu'une telle question puisse se poser. Il faut vraiment que les camarades considèrent la maison confédérale comme inhabitable pour songer à la quitter. Ils ont tort, nous le leur disons catégoriquement et nous nous élevons très nettement contre tout éventuel abandon de postes. Mais il est clair que la façon dont la direction confédérale actuelle traite les opposants est intolérable ».

Le Manifeste rappelle alors les campagnes ignobles d'injures dont les opposants sont l'objet. Il montre l'inconséquence de la direction confédérale qui, pour répondre à la répression gouvernementale, « préconise un large front unique à la base se porte aux nues les inorganisés » dans le même temps où elle rompt l'unité morale de la C.G.T.U. en « poursuivant » une politique intérieure de vigoureuse répression ».

Autre inconséquence : c'est précisément depuis que les représentants de la C.G.T.U. siègent au Conseil d'Administration de *l'Humanité* que ce journal « déverse à pleins tombereaux inepties, mensonges, injures, calomnies à l'adresse de tous ceux qui sont, qu'on croit ou qu'on soupçonne être opposants ou simplement de faire des réserves sur un point quelconque de l'orientation confédérale actuelle ».

Quant à la *Vie ouvrière*, elle est également devenue une arme à deux tranchants : l'un fortement émoussé dirigé contre la bourgeoisie, l'autre toujours plus aiguisé et empoisonné dirigé contre l'opposition de la C.G.T.U.

Chose incroyable : ce sont les militants les plus chargés de responsabilités, ceux-là mêmes qui devaient se montrer les plus circonspects, qui avec une désinvolture touchant au cynisme, prennent en personne l'initiative de ces campagnes de dégradation.

L'exemple ne vient-il pas de l'I.S.R. ? Suit une énumération des épithètes importées de Moscou « qu'on voudrait infâmes et qui ne sont que risibles ».

La répression confédérale se manifeste du reste sous d'autres formes que les injures. Tout un paragraphe est consacré à la violation de la légalité syndicale par cette même « direction confédérale actuelle qui proteste contre l'éventualité d'une mise hors-la-loi de organisations révolutionnaires ». À l'aide de multiples exemples, le Manifeste étaye son affirmation et il souligne qu'en application de la conférence de Strasbourg et des thèses de la VI^e session du C. C. de l'I.S.R., les syndicats se trouvent même dépossédés du droit de diriger les grèves. Au surplus, ajoute-t-il :

« L'expérience des derniers mois montre qu'aussitôt qu'éclate un mouvement gréviste, des délégués du P.C. interviennent et incontinent en prennent la direction pour semer la discorde au sein du Comité de grève. Ainsi, à l'intérieur de la C.G.T.U., la légalité syndicale est constamment foulée aux pieds ».

Le Manifeste aborde ensuite « la politique d'exclusions ». En fait, dit-il, « c'est déjà mettre des organisations hors des rangs de la C.G.T.U. que de les ignorer systématiquement ou de leur substituer des organismes ou des militants extra-syndicaux. L'exclusion des syndicats opposants est l'aboutissement fatal de telles méthodes de violence, d'une politique aussi dictatoriale ».

Il montre, en citant des déclarations de Gitton en pleine C.E. de la C.G.T.U., de Lozovsky à la VI^e session du C. C. de l'I.S.R., que la volonté d'exclusion est très nette chez les dirigeants syndicaux stali-niens et que les affirmations répétées sur le « sabotage », la « trahison », l'action dissolvante des minoritaires n'a pas d'autre but que de créer « l'atmosphère de pogrom » qui doit permettre d'appliquer les thèses folles de l'I.S.R.

Dans ces conditions, n'est-ce pas une dérision de parler de « démocratie syndicale ». Ici, le Manifeste devient véhément :

« Il n'y a pas et il ne peut y avoir de démocratie quand tous les syndi-qués ne peuvent exprimer et défendre librement leur opinion sans se faire injurier, diffamer, brimer, exclure. Il n'y a pas et il ne peut y avoir de démocratie syndicale quand un bureau confédéral, au lieu de veiller avec un soin jaloux au fonctionnement régulier des organismes syndicaux réguliers, tolère, préconise ou encourage les violations de la légalité syndicale rapportées plus haut.

« Il n'y a pas et il ne peut y avoir de démocratie syndicale quand on voit un secrétaire confédéral menacer d'exclusion du P. C. le secrétaire de la Fédération de l'Enseignement qui se refuse à transgresser les décisions du dernier congrès de son organisation.

« Il n'y a pas et il ne peut y avoir de démocratie syndicale quand, de l'aveu de Monmousseau (intervention au C. E. de l'I.C.) le rapport d'activité de la C.G.T.U. présenté devant le dernier Congrès confédéral, au lieu d'être l'œuvre du Bureau confédéral responsable devant le Congrès, est « l'œuvre » du Parti irresponsable devant le Congrès confédéral ».

La conclusion de ce vigoureux paragraphe roule sur l'indépendance du syndicalisme. Elle est conforme à ce que les leaders de la Majorité Fédérale ont toujours soutenu face aux membres de la Ligue Syndicaliste dans les controverses et les luttes de Congrès. Le passage est à citer en entier puisqu'aussi bien la discussion à ce sujet n'est pas prête d'être close :

« Autant nous estimons que l'indépendance idéologique, l'autonomie spirituelle des syndicats est un mythe et que la poursuite de ce but équivaut à la recherche de la quadrature du cercle sur le terrain syndical, autant nous nous élevons contre la domestication. La colonisation des syndicats par la violation de leur indépendance organique, de leur autonomie matérielle ».

« Il y a sur ce point une distinction très importante à faire et les camarades minoritaires se fourvoient, s'ils croient pouvoir jamais placer le syndicalisme à l'abri des infiltrations idéologiques. D'abord, ce ne serait pas souhaitable parce que c'est dans la mesure où le syndicalisme s'inspire de l'idéologie révolutionnaire qu'il s'élève au-dessus du corporatisme étroit, qu'il élargit son horizon. Ensuite, ce ne serait pas possible. Quand on porte ses regards dans le passé, on constate qu'il n'y a jamais eu de syndicalisme indépendant. À plus forte raison doit-il en être ainsi à une époque comme la nôtre qui, en accentuant les contradictions internes de l'impérialisme accentue par cela même les contradictions internes du prolétariat. Aussi, de quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve nulle part un syndicalisme indépendant.

« Le syndicalisme a l'idéologie qui, tout en tenant compte de la tradition et des particularités concrètes du pays où il se meut, s'est imposé par le bon travail corporatif et révolutionnaire de ceux qu'elle inspire. Le libre jeu des tendances s'abritant en son sein et dont il doit admettre l'organisation compose seul sa figure théorique et tactique.

« S'il n'est pas pour nous d'idéologie spécifiquement syndicaliste, si nous rejetons l'anarcho-syndicalisme dont la double faillite face à la guerre et à la l'indépendance pour l'indépendance que tous les courants même réactionnaires du mouvement ouvrier peuvent adopter, nous affirmons avec force la nécessité de l'indépendance organique administrative de la C.G.T.U. qui doit être défendue contre la direction de l'I.C. et du P.C. que suit servilement la majorité confédérale ».

Le manifeste d'explique ensuite sur la « Direction unique », question débattue, comme on s'en souvient, au congrès de Grenoble. Il se prononce catégoriquement contre :

« Pour la solution des difficultés qui pouvaient surgir entre le P. C. et la C.G.T.U., et pour obtenir un constant parallélisme dans l'action, le P. C. avait cru bon d'instituer, voici quelques années, la direction unique.

« À l'usage, cette formule s'est révélée mauvaise. Elle a entraîné la mécanisation du mouvement syndical. De plus, le fait que les mêmes hommes dirigeaient Parti et C.G.T.U. mouvement syndical a nui à un large recrutement syndical, à la création de véritables syndicats de masses. Elle est donc à rejeter ».

Le manifeste conclut :

« Les rapports entre la C.G.T.U. et les organisations extérieures ne doivent être établies que sous la forme de Comités d'action ».

C'est assez dire qu'il condamne la proclamation par un congrès confédéral du rôle dirigeant du P.C. Au demeurant, il juge que cette proclamation « serait une absurdité même si le P.C. français avait réellement conquis son rôle dirigeant ».

Mais c'est précisément ce qu'il conteste. Ici c'est tout le paragraphe qu'il conviendrait de reproduire. Bornons-nous à découper ce passage :

« Où et quand le P.C. français, depuis qu'il affirme verbalement son rôle dirigeant, a-t-il administré la preuve de sa capacité d'organisation, d'éducation, de combat ? Comment, c'est au moment où ce parti prouve, au contraire et magistralement, son incapacité à jouer l'important rôle révolutionnaire qui lui est dévolu que les dirigeants confédéraux trouvent le moyen de faire proclamer par un Congrès syndical son rôle de dirigeant ! C'est tout de même fort !

« C'est d'autant plus insensé que le P.C. français, dans toutes les thèses qu'il a élaborées à profusion, place toujours son rôle dirigeant dans le futur, ce qui implique, à n'en pas douter, qu'il ne reconnaît pas lui-même son rôle dirigeant dans le présent. Sa direction, en affirmant dans ses publications et dans ses assises, que beaucoup de membres du

P.C. ne connaissent pas l'origine du mouvement communiste, manquent d'idéologie marxiste, sont incapables d'organiser, etc., condamne elle-même son rôle dirigeant. Et cependant, c'est à cette direction qui s'avoue incapable de former les cadres du prolétariat, qu'on remet le soin de diriger la C.G.T.U., de conduire les grèves – combats de classe si délicats à mener, si divers, si ondoyants et qui réclament avec la flemme révolutionnaire tant d'expérience, de doigté, d'esprit d'initiative et de sens pratique. Comment s'étonner, dans ces conditions, que le secrétariat de la région parisienne du Parti reconnaisse en son dernier rapport avec une belle franchise « que les communistes portent la responsabilité des fautes et des faiblesses du mouvement syndical ».

« Entendons-nous bien. Chaque syndiqué peut prétendre pour son parti à la conquête du rôle dirigeant, mais par le canal du travail syndical. C'est son droit. Vouloir imposer ce rôle mécaniquement, c'est pure sottise. Nous estimons au surplus que lors de la prise du pouvoir les masses en effervescence acclameront avec la centrale syndicale révolutionnaire le parti qui se sera affirmé politiquement, en fait et non en paroles, le guide révolutionnaire éclairé et lucide de la classe ouvrière ».

Parlant de « l'accord sur tous les terrains », le Manifeste prouve que cette expression implique le travail sur le terrain électoral. Il s'en réfère pour cela non seulement aux discussions de la Commission des Résolutions du Congrès confédéral, mais à des déclarations de Claverie au congrès de la VI^e Union Régionale (29 décembre 1919) et à l'appel de la C. E. de la C.G.T.U. en faveur de la liste Doriot ³⁵ aux élections municipales de Saint-Denis. La conclusion s'impose :

« Il est évident que les choses ne s'arrêteront pas là. Les syndicats seront entraînés à fond dans l'arène électorale. Mais pense-t-on que les syndiqués non communistes – les plus nombreux – consentiront volontiers à l'affectation des fonds syndicaux pour une propagande contraire à leurs vues politiques ? Pense-t-on même que les communistes qui ne sont pas des tard-venus au syndicat ne regimberont pas ?

³⁵ Jacques Doriot (1898-1945), métallurgiste, était depuis 1924 un des dirigeants du Parti communiste dont il est député. Son étoile pâlisait d'ailleurs et il était fréquemment accusé à cette époque d'inspirer une opposition opportuniste à la ligne. L'appel de la C.G.T.U. à soutenir sa liste aux élections municipales de Saint-Denis était l'expression de la « ligne fédérale » de la « troisième période ».

« Sans jouer aux prophètes, notre expérience de la vie syndicale nous permet d'avancer que l'application de cette clause stupide aux prochaines élections législatives donnera, si nous n'y mettons bon ordre, le coup de grâce à la C.G.T.U. ».

C'est ce qui devait arriver, en effet. En attendant de nouvelles et plus sérieuses incursions dans l'arène électorale, la plateforme constate que « la direction confédérale stérilise l'action ouvrière » par des mobilisations successives suivies d'échec comme le 1^{er} août et le 6 mars. Non pas que les militants de la Fédération rejettent le principe des grandes manifestations internationales de masse. Il importe au contraire, affirment-ils « d'habituer les prolétariats à lier, à coordonner, à concentrer leur action sur des objectifs précis afin de les entraîner un jour sur un vaste front de bataille à la lutte décisive.

« Mais une Internationale qui voudrait être prise au sérieux s'assurerait avant de décider un mouvement que son appel sera entendu. Elle ne se discréditerait pas en se lançant à corps perdu dans les aventures. À tout le moins, elle tiendrait compte de la diversité de situations ».

De même, elle verrait les choses telles qu'elles sont et non pas telles qu'elle les désire. Elle ne se leurrerait pas pour « leurrer les autres ». Elle n'évoquerait pas sans cesse cette « radicalisation des masses », et cet « élan » ou « essor révolutionnaire » qui poserait devant la classe ouvrière française, à entendre Molotov et Lozovsky, la question de la prise du pouvoir et qui amenait Gitton à envisager sans rire l'instauration proche des soviets en France. Le Manifeste s'élève contre ces exagérations et renverse une à une les arguties imaginées par les fanatiques de la troisième période pour cautionner ces formules. Ce paragraphe, étudié, bourré de faits topiques, s'achève sur ces paroles de bon sens :

« Il ne s'agit pas de se gargariser avec de grands mots, de se laisser éblouir par de grands titres. Il faut réfléchir, regarder autour de soi ».

De la « radicalisation des masses à la politisation des grèves », il n'y a qu'un pas :

« La direction actuelle de la C.G.T.U, en dépit de ses rodomontades, sont très bien, du reste, que les masses sont loin d'être « radicalisées ». C'est pourquoi elle éprouve le besoin de « politiser les grèves » fin d'élever par sa propre action le niveau trop faible des conflits ouvriers ».

Ici encore, nos néo-Christophe Colomb du monde social croient découvrir avec un mot nouveau plutôt barbare une chose nouvelle.

Comme ils se trompent ! depuis qu'il y a un mouvement syndical, les révolutionnaires ont toujours cherché, par delà chaque conflit local, à faire découvrir aux travailleurs toute l'ampleur de l'horizon social. Rien de mieux. Mais pour réussir en ce sens, il faut savoir s'inspirer des circonstances, il ne faut pas d'emblée brûler les étapes et jouer au mata-more.

Actuellement, il n'est pas douteux que le meilleur moyen de faire échouer une grève, c'est de la proclamer politique. Au surplus, si l'on s'en rapporte aux thèses de Lozovsky et de Thaelmann, lors du X^e Plenum, la « politisation des grèves » n'a pas pour but de développer la conscience révolutionnaire des grévistes, mais d'assurer dans les conflits économiques l'hégémonie du parti.

Les faits ont leur éloquence. Depuis septembre, c'est un bilan désastreux que représente la liste des grèves déclenchées ou dirigées par le P. C. et la C.G.T.U.

La Manifeste consacre un paragraphe à la répression que les partisans de la Majorité Confédérale ne manquaient pas d'utiliser pour faire taire les critiques. Tout en considérant comme l'une des tâches primordiales la libération des prisonniers de classe, il rétorque l'argument invoqué :

« Ne vit-on pas où mène un tel raisonnement ? Tout droit à la suppression de la plénitude de la discussion au sein du mouvement syndical révolutionnaire, car c'est le propre de ce mouvement d'être toujours sous le coup de la répression.

Après Villeneuve-Saint-Georges, quand le prolétariat fit le bilan tragique de la répression du « Tigre », on compta : 14 mars, 317 blessés, 312 révoqués et 148 ans de prison. Est-ce que cette répression féroce n'empêcha jamais la libre critique dans la C.G.T. révolutionnaire d'alors ? Est-ce qu'elle entrave la lutte de l'opposition confédérale d'alors ? Est-ce que les bolcheviks russes du temps du tsar s'arrêtaient un

seul instant à faire la critique des erreurs, des fautes ou faiblesses des militants déportés en Sibérie ?

Dans l'intérêt du mouvement ouvrier, il ne faut pas permettre que la répression brise les organisations de toute vie intérieure.

Quant à la condition d'une lutte efficace contre la répression, nous la trouvons dans le renforcement du mouvement révolutionnaire et en particulier de la C.G.T.U. Et la condition préliminaire à ce renforcement, c'est la victoire de notre lutte oppositionnelle ».

Nous voici arrivés à la partie finale du Manifeste. Après cette discussion serrée, il est possible de ramasser en quelques alinéas suggestifs les points d'accord et de divergence entre la Majorité Fédérale et la Majorité Confédérale. Ils surgissent lumineux des pages précédentes et l'on peut constater à leur lecture que la Majorité Fédérale est restée sur le terrain de sa première plateforme. Tout au plus l'accent est mis sur la lutte nécessaire « contre la transposition mécanique et bête sur le terrain syndical des méthodes, des pratiques, des mots d'ordre et de la phraséologie creuse des bavards incapables à la direction du P. C. » contre les cris hystériques, le goût de l'aventure qui discréditent et finalement ruinent une grande organisation »

Le texte ajoute fort judicieusement :

« Le prolétariat révolutionnaire de ce pays qui a toute une tradition héroïque de lutte vaut beaucoup mieux que tout cela ».

La Fédération est maintenant située avec précision et netteté. L'appel à la résistance, à l'organisation d'une opposition conséquente, à la formation de l'Opposition Unitaire qu'on lit un peu plus loin aurait pu se placer là. Mais la plateforme a cru bon de répondre par avance aux esprits simplistes enclins à ranger les non-conformistes parmi les droitiers :

« Si l'on veut nous classer à tout prix nous dirons que les ultra-gauchistes de la phrase qui affectent de se placer à l'extrême-gauche ne sont nullement à notre gauche. Ils sont en fait, des auxiliaires de la bourgeoisie, des contre-révolutionnaires puisque toute leur action a pour effet de démolir les organisations de classe ».

Et immédiatement après, le solennel avertissement :

« Nous avons l'impression très nette que si une nouvelle crise survient – comme celle de 1914 – ce ne sont pas les éléments actuels, trop versatiles et trop souples pour avoir le tempérament révolutionnaire, qui représenteraient les centres de cristallisation pour la résistance ».

À l'heure où les anciens chefs de la C.G.T. s'intégraient dans l'Union Sacrée avant même le déclenchement avant même le déclenchement du grand massacre, cet avertissement prenait la valeur d'une remarquable prophétie ³⁶.

Le retentissement du manifeste

[Retour à la table des matières](#)

Ce manifeste eut un grand retentissement dans le prolétariat et surtout dans les rangs de la C.G.T.U. après un 1^{er} mai raté, l'échec du Bâtiment parisien, la scission chez les cheminots unitaires et les approches du V^e Congrès de l'I.S.R.

Raymond Bouyer, dans le Populaire, parla de la « nouvelle levée de boucliers » au sein de la C.G.T.U. et analyse l'« ample et véhément manifeste ». Il trouva que les opposants de l'Enseignement qui tombaient « sur le dos » des dirigeants unitaires « sans crier gare » étaient eux-mêmes « encore sérieusement intoxiqués par l'« esprit bolcheviste » et qu'ils réussiraient pas à créer « un courant centriste » dans la C.G.T.U.

L'information Sociale trouva que les griefs contenus dans le « vigoureux réquisitoire » de la Fédération de l'Enseignement étaient les mêmes fondamentalement, que ceux des minoritaires mais que sur le plan constructif il y avait divergence ! Et c'était là ; à ses yeux, que

³⁶ Au moment où Dommaget écrivait ces lignes, les dirigeants du P. C. condamnaient les « trotskystes » comme saboteurs de la « défense nationale », ce qui allait être leur ligne jusqu'au pacte germano-soviétique.

résidait « l'écueil sérieux » empêchait les diverses oppositions unitaires de se concerter.

Le Cri du Peuple écrivit que les militants de l'Enseignement unitaire venaient de « lancer un maître pavé dans la mare confédérale ». Il salua « avec joie » ce « réquisitoire implacable » d'une « langue tellement forte, d'une précision si sévère » qu'il jugea nécessaire de le reproduire en entier. « Quand les centristes » se mettent à parler minoritaire, ajouta-t-il, ils n'y vont pas par « quatre chemins ». L'article qui engageait le « Comité de rédaction » soulignait fraternellement, les points d'accord et de divergence et souhaitait « Bon courage ! » à l'opposition naissante, tout en regrettant qu'elle ne joignît pas ses efforts à ceux du C.I.S. (Comité pour l'Indépendance Syndicale).

La Révolution Proletarienne tint également à reproduire in-extenso et sans attendre le « réquisitoire vigoureux ». P. Monatte dans son « Carnet du Sauvage », s'élevant au-dessus du « dixième » de Manifeste consacré aux critiques de la Minorité, déclara qu'il en approuvait « les neuf dixièmes » et engagea ses amis à le faire « circuler rapidement et partout ». L'article se terminait en préconisant, une fois de plus la fusion des diverses oppositions unitaires.

C'était ce que soutenaient aussi Arrighi et Robert Darcis dans le *Ça Ira*, l'organe central du Parti Ouvrier Paysan (P.O.P.). Quant à *La Vérité*, que dirigeait alors A. Rosmer et qui était l'organe officiel de la Ligue Communiste – et le groupement trotskyste de France –, elle reproduisait aussi le Manifeste et le commenta favorablement, la position de la Fédération de l'Enseignement, étant, disait-elle « identique » à la sienne. Elle espérait en chaperonnant la Fédération de l'Enseignement et l'Opposition Unitaire trouver la large base syndicale qui lui manquait ³⁷.

³⁷ En fait, Rosmer quittait la Ligue communiste et cessait toute collaboration à la Vérité moins de deux mois après la constitution de l'opposition unitaire. C'est d'ailleurs précisément autour de l'opposition unitaire qu'éclatait à l'intérieur de la Ligue une violente bataille politique qui allait se terminer par la victoire de l'aile Molinier-Frank, soutenue par Trotsky, sur le noyau des militants qui participaient à la direction unitaire, Michel Collinet, Gourget, Patri, Alfred Bernard et autres. Cette crise de la Ligue dont le rôle avait été déterminant lors de la constitution de l'opposition unitaire, fut sans doute déterminante dans l'échec de l'opposition unitaire elle-même. Voir à ce sujet *Le mouvement communiste en France* de L. Trotsky.

Tous ces articles témoignent des espoirs divers suscités par la naissance de la nouvelle opposition.

Du côté des Staliniens, par contre, l'inquiétude perce.

Le 8 mai, la C.E. de la C.G.T.U. discute du Manifeste et le 30, Monmousseau prononce au congrès de la Fédération postale unitaire un important discours pour « démasquer les dirigeants opportunistes de l'Enseignement » qu'il traite de « fou furieux » ayant « peur des masses et des responsabilités » et qui, comme tels, doivent être chassés impitoyablement. Pour illustrer son intervention, le secrétaire confédéral se sert, d'après l'*Humanité* du 1^{er} juin, d'une image saisissante.

« La bourgeoisie, dit-il, a monté contre nous trois mécaniques : les réformistes officiels, mécanique graissée à l'huile gouvernementale ; la vieille bécane du « comité pour l'indépendance » déjà rouillée et bientôt hors d'usage ; enfin, la nouvelle machine améliorée, figolée, nickelée avec des phares un peu gauches aux armes trotskystes, celle de la Fédération de l'Enseignement ! »

Parlant de « cette galéjade » dans « Les dessous d'un discours », R. Darcis écrit dans *Ça Ira* du 7 juin :

« Monmousseau s'est bien gardé de dire qu'en bonne praticienne, la bourgeoisie préfère monter la plus souple et la plus avantageuse à guider, celle de la secte anarcho-communiste ».

Désormais, les Staliniens ne se creuseront pas les méninges. C'est ce thème qui sera repris, délayé, amplifié. On le retrouve notamment dans l'*Humanité* du 8 juin et surtout dans *la Réponse de la Commission confédérale du Manifeste de la direction opportuniste de l'Enseignement* qui fut publiée en supplément de la *V.O.* et largement diffusée par les Unions Régionales. À défaut d'autres faits, la simple parution de ce texte – le seul élaboré en quinze ans par la direction confédérale contre l'une des diverses tendances qui surgirent dans la C.G.T.U. – attesterait que le Manifeste avait porté.

Cette Réponse tranche par sa grandiloquence et sa logomachie sur le contenu clair et concret du Manifeste. C'est un recueil des clichés moscovites du jour. Le procédé employé est tout à fait caractéristique des méthodes du P. C. Sur chaque problème, un axiome exprime la « ligne », seule vraie, seule juste, puis les « déviations » sont condamnées et leurs auteurs voués aux gémonies. En l'occurrence, les militants de tête de la Fédération forment « la Nouvelle fraction dirigeante de l'opportunisme paniquard ». Par leur Manifeste « ultra réformiste » ils « épaulent le pouvoir bourgeois » et « essayent d'apporter un nouveau point d'appui à l'offensive concentrée des forces bourgeoises et réformistes ». C'est une position de « trahison ». Monmousseau, qui avait un faible pour les comparaisons risquées avait d'ailleurs écrit dans la *V.O.* du 13 juin :

« La position « centriste » que, dans leur Manifeste, les dirigeants de la Fédération de l'Enseignement affectent de prendre, renverse toutes les données de la géométrie et de la gravitation, mais elle confirme la réalité politique, à savoir qu'une fraction qui se détache du communisme tombe au réformisme et reste sa prisonnière ».

Il faut croire qu'il est plus facile d'insulter des adversaires de tendance que de répondre avec sérieux à un réquisitoire accablant puisqu'il fallut trois réunions officielles et au moins une réunion officieuse des dirigeants de la C.G.T.U. pour élaborer ce contre-Manifeste qui n'tait pas encore sorti à la mi-juin. Ces faits trahissent l'embarras des responsables de la crise confédérale.

Dans le concert d'imprécations grotesques ou venimeuses montant des permanences de la rue Grange-aux-Belles vers la Fédération rebelle, la palme revient sans conteste à Marcel Gitton. Ce nouveau chef de la C.G.T.U., qui depuis ³⁸, parlait des « petits-bourgeois de l'enseignement qui peu à peu s'installent confortablement dans un régime qu'ils ne veulent plus détruire ». Cette « lumière » traitait de

³⁸ Dommanget, qui écrit ce texte en 1938, ne fait évidemment pas allusion au passage de Gitton au service de la police dont il ne sera question qu'à partir de 1940, mais à la politique d'union sacrée – le « Front français » – dont Marcel Gitton, secrétaire à l'organisation du Parti communiste, est l'un des plus ardents défenseurs, en même temps que pourfendeur de « gauchistes » et autres...

« pauvres ignorants » les leaders de la Majorité Fédérale et les peignait comme des pédagogues qui, étant presque tous aux fins fonds de la campagne vivent le mouvement du prolétariat à grande distance ». Il leur trouvait de la « prétention » et affirmait gravement du haut de sa courte expérience « qu'ils ne connaissent rien du prolétariat, qu'ils ignorent tout du mouvement de masse ». Pour lui, les « scories » de l'Enseignement n'étaient que de « vulgaires réformistes ». Ceci figurait en toutes lettres dans la V.O. du 23 mi.

Mais plus les organes staliniens, plus la direction confédérale attaquaient le Manifeste, plus ils lui assuraient une publicité inespérée, bien que l'objectif poursuivi par eux fût l'isolement de l'opposition nouvelle du gros des troupes unitaires.

Fondation et rapide développement de l'opposition unitaire

[Retour à la table des matières](#)

La naissance formelle de l'Opposition Unitaire (O.U.) est antérieure au lancement du Manifeste. Elle date du 20 avril 1930. Son bureau provisoire fut effectivement constitué à Paris avec Dommanget, Chabanon ; ancien secrétaire fédéral des Produits chimiques et Gourget, des Métaux, ces deux derniers militants de la Ligue Communiste, Gourget écrira le 24 avril :

« Sa tâche (au Bureau provisoire), purement technique consistera à centraliser les adhésions à la plateforme, à organiser la propagande et à préparer ultérieurement une conférence beaucoup plus large que celle du dimanche »

Toutefois, comme il arrive toujours, ces premiers vagissements correspondaient à une origine plus lointaine.

Une lettre de Rosmer à Dommanget (3 mars) montre la grande inquiétude qui se manifeste devant la poussée autonomiste chez un certain nombre de partisans de la Majorité confédérale :

« Ils ne veulent pas aller au Comité d'Indépendance Syndicale (C.I.S.) mais dans l'absence d'autre chose s'offrant à eux, ils sont bien embarrassés... Nous avons vu ces camarades examiner ensemble la situation. Nos échanges de vues nous ont convaincu une fois de plus de la nécessité d'une déclaration autour de laquelle pourraient se rassembler tous les adversaires de la présente politique de la direction confédérale qui entendent combattre cette direction dans la C.G.T.U et en même temps se séparent nettement du Comité pour l'indépendance. Cette déclaration, c'est vous, Bureau Fédéral de l'Enseignement qui devez en prendre l'initiative et le plus rapidement possible. Ainsi les camarades apercevront une issue à leur embarras actuel, et vous autres recevrez l'appoint d'éléments ouvriers, ce qui consolidera sensiblement votre position.

Comment il se trouve que, précisément à cette époque, Dommanget rédigeait le Manifeste de l'Enseignement, ce texte servit tout naturellement de base au nouveau rassemblement. En fait, on peut dire que l'Opposition Unitaire naquit le 9 mars au cours d'une entrevue entre Rosmer et Dommanget, à Morvillers, village de l'Oise à 25 km de Beauvais, où exerçait ce dernier.

La première tâche du bureau provisoire fut d'atteindre tous ceux qui étaient signalés comme sympathisants et de barrer la route aux Staliniens qui prenaient leurs dispositions pour conquérir le Syndicat des Produits chimiques de la région parisienne. Sur ce dernier point, l'O.U. naissante essuya un échec et si H. Raynaud put tout à loisir soutenir la thèse confédérale à l'A.G. de ce syndicat, Dommanget ne put y prendre la parole et les staliniens l'emportèrent bruyamment.

Sur le premier point, en peu de temps, des résultats substantiels furent acquis.

La Vérité du 23 mai insérait déjà un appel l'O.U. de Métaux et donnait une deuxième liste de signataires de la plateforme : J. Teulade, ancien secrétaire fédéral du Bâtiment ; Jacquelard, de la C.E. du syndicat Unitaire des Métaux ; Lefèvre, secrétaire adjoint de la section technique de polisseurs ; Louis Neveu, ancien membre de la C.E. fédérale des Métaux ; Pichon, secrétaire du S.U. du Bijou ; Paul, du Syndicat des Cuirs et Peaux ; Roulet, du C.S. du S.U. des Employés ; Hardouin, de Paris-État R.D. ; Rocher et A. Hardoin du S.U. des Cheminots de Paris-Nord.

Non seulement la région parisienne était sérieusement entamée, mais bientôt l'O.U. manifesta son existence dans l'Est, le Nord, la Touraine, à Lyon, etc.

À Chaligny (Meurthe-et-Moselle), malgré la visite préventive de Gitton et Perrouault, les majoritaires se trouvèrent battus et Paget entra au bureau des Syndicats des Mineurs de fer d'où il devait être porté au secrétariat.

Dans le Nord, l'appel, bourré de fait locaux, pour la constitution de l'O. U. régionale parut le 13 juin. Il confirme « l'adhésion complète » donnée déjà au Manifeste par Albert Cornette et montre la trouée importante faite par l'O. U. dans la région la plus industrielle de France. Aux signatures de Cornette et Mangematin se joignirent celles de : Blanckaert, secrétaire des Mariniers de Dunkerque ; Delattre, secrétaire de l'Enseignement du Nord ; Rondot, délégué-mineur à Sallaumine (pas-de-Calais) ; Gourlet, délégué-mineur ; Lemaire, délégué-mineur à Billy-Montigny ; Carpentier , secrétaire des Mineurs d'Harnes ; Lalart, des Mineurs du Pas-de-Calais ; Devreyere et Van de Geurch, du Bâtiment de Lille ; Delattre, délégué-mineur à Harnes ; Wakart, des Métaux, ancien secrétaire de l'Union Locale de Lille ; Gaudou, secrétaire de l'Alimentation de Lille.

Le 29 mai l'O.U. du Nord était solidement constituée en présence de Gourget, Cornette en devenait le secrétaire et il s'avérait, par la réunion du Secours Rouge d'Halluin tenue deux jours avant, que le P. C. devait surseoir à son exclusion.³⁹ Comme début, l'O.U. du Nord tira à 5 000 exemplaires son Manifeste régional.

Un mois à peine après la réunion de Lille, A. Bernard, ancien secrétaire du P. C. qui avait pris publiquement position pour l'O.U. dans une assemblée d'information du P.C., convoquait un certain nombre de militants syndicaux de la Touraine. Une déclaration était élaborée, un bureau constitué et le Syndicat des cheminots du P.O. – Paris-Orléans (un des 5 anciens réseaux de chemin de fer) le plus puissant

³⁹ Albert Cornette, ancien secrétaire régional des Jeunesses communistes, avait été l'un des dirigeants de la grande grève – sept mois – des ouvriers d'Halluin. Il était membre de l'opposition trotskyste. Fernand Grenier, dans des souvenirs publiés par les *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez* (1966-N° 1) évoque le passage de Cornette au trotskysme et son exclusion du P.C. après trois assemblées générales (pp. 119-121).

de la région, se ralliait à la nouvelle fraction syndicale. Avec Glunaud, Dognon, Gardien, Le Bourdon, Peuple, Le Dail, Goineau François, Vierron, Durand, etc... des jalons importants étaient posés dans les Syndicats des Cheminots de l'État, de Paris-Ouest, du Livre, des Établissements de la Guerre, des Métaux, de l'Habillement, des Employés.

En juillet, les P.T.T. s'organisaient à leur tour avec un vieux militant comme Le Gléo, avec Baron et Taillard, ex-secrétaires fédéraux, ce dernier, futur Conseiller Municipal de Paris. De son côté, Revol, ancien secrétaire régional, s'employait à Lyon, sur un terrain difficile, à regrouper les militants dégoûtés par la disparition de 7 à 8 000 syndiqués de l'U.R. durant le semestre écoulé. Puis, un peu plus tard l'O.U. pénétrera dans la Fédération Autonome où Pierre Boursicot⁴⁰ et Georges Vedel, l'appuieront, et jusque chez les locataires où l'influence néfaste du P.C. se faisait sentir

À la veille du congrès de Marseille, les résultats obtenus par l'Opposition Unitaire étaient donc loin d'être nuls. Sans doute l'O.U. n'était pas encore constituée régulièrement dans la XX^e U.R., au cœur même du pays, et elle n'avait pu conquérir le Syndicat des Cimentiers de la région Parisienne, par suite de la sous-estimation du travail de la fraction communiste de ce Syndicat. Mais, dans le Nord, elle s'était implantée fermement. Grâce à toute une pléiade de militants avertis, trempés dans les combats, elle ne se bornait pas à la critique des dirigeants confédéraux et régionaux, elle participait activement à toutes les luttes ouvrières, ses partisans dirigeaient des grèves et prenaient l'initiative de luttes publiques contre les menées autonomistes que le bureau confédéral ne faisait rien pour enrayer.

Dans la région tourangelle, l'O.U. était en passe de gagner l'Union Locale de Tours et la XXVI^e Union Régionale à l'U.L. de Dôle, grâce à Constantin, une grosse majorité lui était acquise et le bureau du Syndicat des Cheminots de Dôle était composé de ses partisans. À Dijon, l'O.U. comptait sur Buren, du Syndicat des Transports, ancien secrétaire du P. C. et même sur la neutralité bienveillante de Langumier, secrétaire régional syndical.

⁴⁰ Le syndicaliste Pierre Boursicot, des indirectes, devait devenir préfet à la Libération, et ensuite l'un des hauts fonctionnaires de police de la IV^e République.

Ainsi, en trois mois de temps, l'O.U. avait révélé ses facultés d'ordre critique, sa puissance d'encadrement, sa vitalité et son allant, malgré l'extrême faiblesse des moyens matériels dont elle disposait. Seul, un dénigreur systématique comme Barne pouvait se permettre de dire qu'elle comprenait « quelques pauvres types », « quelques pauvres bonshommes » qui « ne représentent qu'eux-mêmes ». Monmousseau, qui avait tout de même une autre connaissance du mouvement ouvrier, ne la sous-estimait et il avouait que c'était « quelque chose ».

Mais ce qui pour l'O.U. était plus remarquable encore que sa pénétration si rapide et les résultats qu'elle avait obtenus dans les diverses régions du pays, c'est qu'elle était parvenue à se pourvoir d'une structure calquée sur la structure confédérale et qui se révélait singulièrement efficace. Même si elle n'avait abouti qu'à ce résultat, elle n'aurait pas perdu son temps car il est des exemples utiles.

Les opposants syndicalistes révolutionnaires de la C.G.T. qui cherchent aujourd'hui encore une structure correspondant à leur objectif de redressement ne pourraient-ils s'inspirer de l'expérience de l'O.U. ? On n'enrayera vraiment les entreprises de colonisation syndicale qu'en opposant au travail de sape des fractions politiques à tous les échelons le groupement tendanciel solide sur la double base des U.D. et des Fédérations.

Est-il besoin de dire que les dirigeants du C.I.S. voyaient avec dépit se constituer ainsi une opposition à côté de la leur ? Ils affirmaient que des malentendus en étaient la source. Par la voix de Boville ils exprimaient leur rancœur, par celle de Chambelland ils se livraient à des avances.

À l'autre pôle, dans les sphères dirigeantes de l'I.S.R. et de la C.G.T.U. où l'on appréciait fort bien la menace que représentait l'O.U., la tactique employée était toute la dissimulation. On feignait de croire que l'O.U. n'existait pas et, par une savante manœuvre, on réduisait l'Opposition Unitaire à la Fédération de l'Enseignement. Ainsi espérait-on à la longue, après avoir séparé arbitrairement l'O.U. de l'Enseignement de l'O.U. tout entière, obtenir une coupure réelle.

Par des déclarations successives de la plus grande netteté, le bureau de l'O.U. mit les choses au point. Il ne se borna pas à dévoiler « la ruse

cousue de fil blanc » des dirigeants confédéraux ; il prit l'offensive contre eux en rendant publics des faits connus de quelques initiés :

« À qui maintenant avons-nous à faire ? Quel bureau confédéral avons-nous ?... N'y a-t-il pas eu depuis la parution de notre Manifeste, une « révolution de palais », rue Grange-aux-Belles ? quelques-uns de ceux que nous avons dénoncés ne sont-ils pas déjà limogés ? Il est tout de même effarant que de tels changements de personnel à la tête de la C.G.T.U. puissent se produire en dehors des congrès sans que le syndiqué de base soit seulement informé ? Serons-nous longtemps encore dans l'ignorance de ceux qui restent momentanément en face de nous ? Se dé-roberont-ils ? »⁴¹.

Un peu plus loin, Dommanget, car c'est lui qui tenait la plume, écrivait (*La Vérité* du 13 juin) :

« Nous savons que notre position gêne énormément ceux qui croient détenir le monopole du communisme et du révolutionnarisme. Mais nous les avertissons qu'ils peuvent dénaturer nos paroles... ils ne nous feront pas dévier d'un pouce ni d'une cheville.

« Nous sommes sur le terrain du large syndicalisme communiste unitaire et nous y resterons. Et de même que nos camarades de l'Enseignement n'ont pas attendu la création du P.C. pour voir une boussole, nous ne nous en irons pas à la dérive parce que pour la plupart nous ne sommes plus P.C. au moment où il ne représente presque rien.

« L'O.U. a l'ambition d'être, dans la C.G.T.U., le point de rencontre des éléments par la folle politique du P.C. et des dirigeants confédéraux, de tous ceux qui, étreints par l'angoisse, son ou vont devenir des opposants, mai qui ne peuvent ou ne veulent pas aller au C.I.S. »

Monmousseau qui demandait des précisions était comblé. Chambelland ne l'était pas moins malgré ses « risettes » et « son allure bonasse ». Après une analyse de divergences séparant l'O.U. du C.I.S., il était dit :

⁴¹ Dommanget fait vraisemblablement allusion ici au départ du trésorier national de la C.G.T.U. et membre du bureau, Claveri, cible des attaques de l'opposition, éliminé de la direction confédérale dans des conditions mal élucidées.

« La minorité forme une cohue, un agglomérat composite, dont il ne eut à notre sens rien sortir de positif. Si elle triomphait, au lieu de ramener la C.G.T.U. sur le plan révolutionnaire, nous sommes persuadés quelle ferait glisser à droite notre organisation, nous sommes persuadés qu'elle ferait glisser à droite notre organisation centrale... »

« Enfin, tactiquement, nous estimons que la minorité mène une partie saine de l'opposition confédérale dans une fausse voie parce que si le P.C est en régression énorme, le communisme est fortement enraciné dans les masses combattives et c'est sur notre base largement unitaire et d'esprit communiste que doit s'opérer la régénération de la C.G.T.U. »

Les manœuvres à l'occasion du V^e Congrès de l'I.S.R.

[Retour à la table des matières](#)

La tactique de dissimulation des leaders confédéraux se fit jour plus spécialement à l'occasion de la désignation d'office de Dommanget ou Rollo pour assister au V^e Congrès de l'I.S.R. qui devait se tenir à partir su 15 août 1930.

La lettre d'invitation, émanant de la C. E confédérale (6 juin), interprète de la C. E. de l'I.S.R., s'adressait au « groupe d'opposition de la Fédération de l'Enseignement ». Il n'était point question de l'O.U.

En lançant à grands fracas cette invitation dans le quotidien du P. C. et de la Majorité Confédérale, la direction confédérale mettait à nu son machiavélisme, dévoilait le piège grossier auquel elle se livrait. Elle faisait aussi d'une pierre plusieurs coups. Non seulement elle donnait l'impression que l'opposition de l'enseignement étaient privée de toute attache ouvrière, non seulement elle pensait tirer profit de ce mépris voulu des opposants ouvriers liés à la Fédération, mais en assimilant Dommanget ou Rollo à Olivier et au franc-maçon Rambaud qu'elle invitait également, elle pensait discréditer aux yeux des masses unitaires deux militants de tête de la Majorité Fédérale. Enfin, elle se posait en champion de la démocratie syndicale et pensait ainsi manœuvrer plus aisément les A. G. de l'Enseignement préparatoires au Congrès de Marseille.

Rollo et Dommanget, choisis arbitrairement par les augures ne répondirent pas, il va de soi, à la lettre personnelle qui leur était adressée. C'est le Bureau Fédéral, seul organisme responsable qui, d'accord avec eux, répondit à la direction confédérale.

De son côté, l'O. U., par une déclaration précise et franche, montra qu'elle n'était pas une quantité négligeable et, tout en se solidarissant avec la Majorité Fédérale « partie de l'O. U. », elle affirma être « disposée à répondre favorablement à une proposition de participation au Congrès de l'I.S.R. ».

Il faudrait pouvoir citer en entier les réponses d'Aulas au nom du B. F. pour montrer comment ces dirigeants unitaires qui pensaient embarrasser leurs adversaires recevaient publiquement une leçon bien méritée.

Passant outre, la direction confédérale (12 juillet) maintint la désignation d'office de Dommanget ou Rollo pour faire partie de la délégation officielle au V^e Congrès et fit paraître dans l'*Humanité* une nouvelle adresse au « groupe d'opposition de la F. E. ». Elle manifestait une fois de plus sa volonté d'ignorer l'O. U. et rappelait sur ce mode étrange, les principes de la démocratie syndicale tels qu'elle l'entendait :

« Les conditions que vous posez, c'est-à-dire le droit pour les oppositions de désigner leurs délégués au V^e Congrès de l'I.S.R. et d'en fixer le nombre, n'est qu'une tentative de violation de la démocratie syndicale. »

« La majorité des syndicats unitaires a déterminé l'orientation et les organismes de direction de la C.G.T.U. au Congrès de septembre dernier ; c'est la majorité des Syndicats qui, selon les principes de la démocratie syndicale, doit déterminer la représentation de la C.G.T.U. au V^e Congrès de l'I.S.R. (L'Humanité, 13 juillet 1930). »

Dans une ultime réponse, (17 juillet), Aulas s'écriait, discutait cette contrefaçon de la démocratie syndicale et parlant des considérations qui l'agrétaient :

« Vous commettez une singulière erreur ; voulue ou non, lorsque vous affirmez qu'à la Fédération de l'Enseignement nous avons soutenu votre toute nouvelle façon de comprendre la démocratie syndicale : en effet,

l'art. 14 de nos statuts fédéraux reconnaît le droit aux oppositions d'être représentées au Conseil fédéral, et nous avons toujours laissé à ces oppositions le soin de désigner elles-mêmes leurs représentants.

« Et je souligne, à ce propos, que vos partisans de la majorité confédérale dans les propositions de modifications aux statuts qu'ils présenteront au Congrès, maintiennent le droit aux oppositions d'être représentées.

« C'est donc bien nous, et non pas vous, qui pouvons nous revendiquer de la démocratie syndicale, et vous ne pourrez esquiver la responsabilité de la « manœuvre politique » que vous voudriez d'avance nous imputer.

« Et cela d'autant mieux que nous sommes obligés de souligner vos contradictions et revirements « opportunistes » puisque après le refus par la C. E. confédérale de faire représenter au V^e Congrès de l'I.S.R. le Comité pour l'Indépendance Syndicale, refus voté à l'unanimité moins une voix, vous désignez dans la délégation deux membres de cette opposition contre un de l'Opposition Unitaire ».

La lettre s'achevait sur un ton sévère :

« Nous ne serons pas dupes de vos manœuvres, que nous dénoncerons comme des comédies politique sous le couvert d'une démocratie syndicale frelatée.

« Quant à votre façon, dans le N. B. de votre lettre, de parler de « notre délégué », elle est plus que risible, puisque ce « délégué » est désigné d'office par vous sans que nous ayons à donner notre appréciation sur son choix.

« Dans ces conditions, et conformément à la décision du Bureau fédéral du 10 juillet, la Fédération de l'Enseignement décline toute responsabilité dans la non participation au Congrès de l'I.S.R. »

Aulas avait le droit de parler sur ce ton car au moment où il écrivait, Monmousseau venait d'accentuer sa manœuvre en accusant odieusement Dommaget « chef doctrinal incontesté du groupe d'opposition trotskiste » de participer avec Rambaud et Olivier, les patrons, les gouvernants et les réformistes, au sabotage du V^e congrès

Dommanget et l'O. U. participaient si peu au sabotage du Congrès que dans une déclaration, ils constataient avec regret qu'à son approche « aucune discussion sérieuse » sur ses objectifs n'avaient lieu,

qu'« aucun rapport » n'avait été fourni par la C. E. et de la C.G.T.U. comme base d'étude des questions à l'ordre du jour, qu'« aucune tribune de discussion » n'avait été ouverte pour permettre aux syndiqués du rang, fussent-ils de la Majorité Confédérale, de s'exprimer librement.

Cette déclaration dénonçait avec force les contradictions, les cabrioles trahissaient l'embarras des dirigeants unitaires et montrant qu'ils songeaient avant tout « à se servir de la soi-disant délégation des minorités ou de l'Enseignement au V^e Congrès pour semer le trouble dans les consciences ouvrières et égarer le maximum de syndiqués de base en les dressant contre des militants accusés de dégonflage. »

La déclaration faisait très justement remarquer qu'il n'appartenait pas aux « étrangleurs de la démocratie syndicale », à « ceux qui veulent par la terreur faire régner dans l'ordre syndical la « ligne » de la direction du P.C. et qui ne daignent pas faire à leurs mandants le plus léger compte rendu des séances de la C.E. « de donner des leçons de démocratie syndicale à la Fédération de l'Enseignement et à l'O.U. » Elle rappelait les attitudes contradictoires de Monmousseau au sujet de la représentation de la minorité et demandait ironiquement en vertu de quel critérium « le Bureau confédéral omniscient » pouvait juger au lieu et place des intéressés ceux qui étaient aptes à représenter Minorité et Opposition au V^e Congrès. Cette déclaration ferme et digne concluait en réclamant une « représentation loyale » au Congrès de l'I.S.R. Elle était signée de 63 militants de l'O.U. investis pour la plupart de fonctions syndicales et ne fut pas sans produire quelque bruit dans la C.G.T.U.

Naturellement, la M.O.R. épaulait à l'intérieur de la Fédération la manœuvre de l'I.S.R. et des chefs unitaires. Le *Travailleur de l'Enseignement*, dans son suivisme, reprenait purement et simplement les titres de l'*Humanité*. Blaise s'était écrié jadis : « Jusqu'où iront-ils ? » Barne posait la question : Iront-ils au V^e Congrès de l'I.S.R. ? » Et au cours d'une diatribe d'un vide incroyable, il rayait d'un trait de plume le beau passé de la Fédération.

« Les meilleures plaisanteries sont les plus courtes, écrivait-il. Celle qui consistait dans le passé, à qualifier la Fédération de l'Enseignement

de révolutionnaire est par trop stupide. Révolutionnaire ! la Fédération le sera demain grâce aux militants de la majorité Confédérale qui, eux, la sauveront de l'enlèvement complet dans la boue réformiste ».

Cela figure à la page 1 de la feuille stalinienne, mais à la page 5, un secrétaire de l'I.T.E., probablement Cogniot, parlant de « la capitulation complète devant la Bourgeoisie » des dirigeants fédéraux, disait :

« Est-ce à un tel but qu'a marché pendant tant d'années à l'avant-garde du mouvement syndical révolutionnaire, la Fédération Unitaire de l'Enseignement ? »

On voit que les chefs de la Minorité Oppositionnelle Révolutionnaire étaient loin d'accorder leurs violons. Cependant la base de leur argumentation pouvait changer de fond en comble, l'objectif poursuivi restait toujours le même.

Barne terminait sa diatribe en prophétisant la « dérobade », le « dégonflage en règle » des « éminents centristes, docteurs du mouvement ouvrier ». Il leur discernait « la médaille en chocolat » et, les voyant « discrédités à jamais », annonçait une progression marquée de la M.O.R. à Marseille.

Heureusement que dans la tribune libre de l'É. É. les articles de discussion préparatoires au Congrès étaient d'un caractère plus élevé ! Aulas avait ouvert le feu pour orienter le débat et tout de suite après, Fulconis dénonçait le bluff de « l'émulation socialiste », Dommaget avait accroché le grelot sur la question de la « radicalisation des masses » par un article massif. Il revint à la charge après les réponses ou interventions de Fabrizi (Doubs), Lenoble (Haute-Vienne), E. Brunat (Charente), Mussigmann (Ardèche), Gauthier (Loiret), Aulas de son côté, que la C.G.T.U. était en plein « syndicalisme de secte » et montra qu'à deux reprises le P.C. avait tenté « la subordination de la Fédération. Bernard, en citant des textes indéniables, établit la volonté de scission des dirigeants de l'I.S.R. et de la C.G.T.U.

G. Serret, en examinant comment la Majorité Fédérale s'était comportée sur le plan corporatif depuis le Congrès de Besançon, démontra que son activité, contrairement aux dires de la M.O.R., était la négation même de l'opportunisme. G. et L. Bouët, après avoir marqué for-

tement les responsabilités écrasantes de l'I.T.E. dans la crise fédérale, rappelèrent que ce groupement n'avait pas été fondé pour préparer « la désorganisation » des Syndicats dont il était issu. Lorne (Hautes-Pyrénées), discuta de la politisation d des grèves, Bravey (Ardèche) condamna les déviations des Groupes de Jeunes que Delanque (Indre-et-Loire) défendit. Dommanget reparla de l'École laïque et du manuel d'histoire. Fulconis, Giauffret, J. et J. Cornec intervinrent en faveur de la vieille minorité fédérale. À propos de la presse fédérale, l'une des questions à l'ordre du jour du Congrès, des articles parurent, émanant du secrétariat de rédaction de l'*É. É.*, de Gabrielle Bouët, L. Roth (Bouches-du-Rhône), F. Derouret-Serret, Husson (Seine) G. et L. Bouët firent justice des procédés calomnieux de la M.O.R. et Dommanget, des mensonges de Monmousseau. Enfin « la voix de la base » donna en quelques mots l'opinion de nombreux militants ». Un dernier article de Dommanget. « Où en sommes-nous ? Coup d'œil d'ensemble ». Clôtura cette très large discussion.

La M.O.R., qui criait à l'étouffement et affirmait que les partisans de la Majorité Fédérale avaient peur d'exposer leurs théories « invertébrées », était servie. Jamais sans doute discussion sur l'orientation ne fut plus poussée dans un organe fédéral et il est bien dommage que la classe ouvrière n'ait pu en profiter. Comme m'écrivait Dommanget, le Bureau Fédéral, eu égard à la situation, « avait cru de son devoir d'ouvrir les écluses à plein ». C'était la seule façon et saine de prélu-der aux débats de Marseille.

Pour bien comprendre la formation de cet ulcère sanieux, il convient de réaliser, si possible, l'ambiance de manœuvres, de mensonges et de calomnies, créées par le P. C., la C.G.T.U. et leur filiale fédérale, la M.O.R., depuis Besançon.

On pourrait faire une forte brochure en réunissant les infamies dont on gratifiait les leaders fédéraux, dont on accablait la Majorité Fédérale devenue le point de mire de toutes les attaques. Elle avait toujours tort. Un vote d'A. G. se tournait-il contre la M.O.R., la Majorité pratiquait « l'arithmétique frauduleuse », escroquait les mandats » ! Si elle parlait, c'était un « escamotage » pour « maintenir » la confusion. Si elle ne disait rien, c'était pour « maintenir l'équivoque » et cacher la pression de la M.O.R. Si elle engageait une action quelconque, c'était avec « passivité », ses chefs étant par principe des « freineurs et liquidateurs ». Tant de mauvaise foi désarme !

Rien que dans un article de l'*Humanité*, sous le titre flamboyant « Les gardes blancs félicitent les centristes de l'Enseignement », Barne traitait les leaders et le secrétaire de la Fédération de « militants indignes », « transfuges ». Jamais les membres de la Ligue Syndicaliste qui furent parfois très vifs à l'égard de Rollo ne s'étaient ainsi dégradés en maniant la boue ! Aucun des militants de la Fédération n'avait traité de la sorte Émile Glay !

On vit Monmousseau à la recherche d'arguments sensationnels pour trouver les bases objectives du réformisme dans l'Enseignement », écrire dans les *Cahiers du Bolchevisme* que :

« Rollo, Bouët, Dommanget, Bernard, représentent toute une génération de plus ou moins parvenus à un certain échelon d'avancement, de confort et de tranquillité, petite bourgeoisie pimentée de dilettantisme révolutionnaire. La Fédération unitaire de l'Enseignement se compose de 30 à 40 % d'éléments plus ou moins « assis » dans la carrière, dont les traitements atteignent 1 200 à 1 500 francs par mois en province, traitements auxquels s'ajoutent en général, des indemnités de secrétariat de mairie et qui se doublent souvent par la jonction de deux traitements par ménage ».

Tout cela était archifaux, et par exemple Bouët, Rollo, Dommanget étaient instituteurs de village, sans secrétariat de mairie, le premier déplacé d'office, le deuxième maintenu d'office, le troisième se maintenant d'office. Quant à Bernard, il n'était parvenu à Lyon que quand le scandale dépassait véritablement la mesure ! Mais Monmousseau tenait à opposer démagogiquement ces rebelles pratiquant le « refus de parvenir » aux jeunes qui « végètent isolés », alors que ces « vieux » se trouvaient dans des postes de jeunes à « végéter » en raison précisément de leur attitude révolutionnaire. Le plus curieux était de voir le leader de la C.G.T.U. étoffer et rajeunir l'argument de éternels adversaires du personnel dans son désir de faire flèche de tout bois contre les « sceptiques », les « individualités embourgeoisées » à la tête de la Fédération.

Les jeunes, dressés contre les « dirigeants fossiles » et qui ignoraient tout de la Fédération prenaient naturellement comme argent comptant les mensonges de Monmousseau. Le but était atteint car c'était sur des gamins embrigadés et transformés pour la circonstance

en « troupes de choc » que comptait la M.O.R. dans sa rage impuissante de conquête pour saboter le Congrès et dégrader la Fédération.

En arrivant à Marseille le 18 août, les délégués eurent un avant-goût du Congrès. Dès la sortie de la gare ils virent les murs tapissés d'affiches confectionnées à Paris, à l'« imprimerie spéciale du P. C. « c'est-à-dire à l'imprimerie de la Maison des Syndicats. La 8^e U. R., l'I.T.E. et la majorité confédérale de l'Enseignement y conviaient les travailleurs à un grand meeting où il était question, entre autre chose, de combattre « les opposants de la C.G.T.U., en particulier ceux de l'Enseignement ». Les noms de Racamond, secrétaire de la C.G.T.U., Vernochet, secrétaire de l'I.T.E. et Creuseveau, secrétaire de la 8^e U. R. figuraient parmi les sept orateurs prévus, ce qui donnait en quelque sorte, un caractère officiel à la C.G.T.U pour parler et agir au nom de la Fédération, qui plus est pour saisir l'opinion ouvrière de leur différend avec celle-ci.

Ce procédé de sabotage sorti du plus bel arsenal de la 3^e période et manié par des militants qui allaient se réclamer durant tout le Congrès de la démocratie syndicale, fut sévèrement jugé. Il avait un triple but : faire condamner la Fédération par le prolétariat marseillais, impressionner les délégués pusillanimes, chauffer à blanc les normaliens amenés à grands frais.

Le coup rata sur les deux premiers points. Dans cette grande ville, comptant alors 750 000 habitants, 200 auditeurs, dont une centaine d'instituteurs, répondirent à l'appel des organisateurs. Les « officiels » eux-mêmes se défilèrent prudemment. Seuls ou à peu près, Cogniot et Husson s'y répandirent en critiques contre les « traîtres ». Heureusement que ceux-ci tenaient à ce moment une réunion de fraction. S'ils avaient été là pour le défendre, après les injures, des coups eussent peut-être été échangés, sous l'œil amusé des ennemis de classe.

C'est dans la soirée du dimanche au lundi que se déroula ce meeting. L'avant-veille avait commencé le I^{er} Congrès de l'Imprimerie à l'École et de la cinémathèque, groupements animés par des militants de la fédération, mais guidés, en fait, par le communiste Freinet, dont l'activité pédagogique cachait mal une hostilité sourde, exploitée par la M.O.R., contre l'É. É., et ses responsables G. et L. Bouët. La veille du meeting, la fraction communiste s'était réunie dès le matin, au « Club du Marin », et, le soir, avait eu lieu la réunion des partisans de

la majorité confédérale. Enfin, le 3 août, il y avait eu lieu la réunion des partisans de la majorité confédérale. Enfin, le 3 août, il y a avait eu toute la journée les Congrès des Groupes Féministes, des Groupes de Jeunes, de la section des professeurs et le soir, durant le meeting, les réunions de la Majorité Fédérale d'une part et de la Minorité d'autre part.

Avec le recul du temps, quand on considère toutes ces réunions préliminaires, plus ou moins envenimées par des querelles de tendances, on est amené à considérer qu'en fait le Congrès s'ouvrit le 2 août. Et comme il dura les trois jours prévus et qu'il empiéta cinq heures durant sur la matinée du quatrième, comme il se compléta, les 7 et 8 août, par deux jours d'excursions, au cours desquelles la lutte ne fit que rebondir dans les conversations, on a le droit d'affirmer qu'une demain durant, sans débrider, auditeurs et congressistes se trouvèrent en haleine.

Le Congrès des Groupes Féministes (C. F.) se tint sous la présidence de Marie Guillot. Le rapport donnait une « note sombre ». Il annonçait une baisse générale de l'activité la défection de quelques groupes et il est clair qu'à part la question des taudis, étudiée par Alice Chantemesse (Lore), rien de bien important n'avait été fait dans l'année. Le rapport ne cachait pas que les groupes avaient subi « le contrecoup des combats livrés à côté » et il faisait remarquer, non sans intention malicieuse, que le Comité Central (C. C.) ne s'était pas départi de son rôle d'étude, qu'il avait tout fait pour éviter la zizanie. Ce rapport fut adopté unanimement. Des discussions eurent lieu sur les écoles maternelles de filles. À et la militarisation dans les É. N. de filles. À deux reprises, la M.O.R. tenta d'entraîner les Groupes Féministes dans son sillon. En vain, Vernochet n'obtint pas l'envoi d'une déléguée au Congrès de l'I.T.E. à Anvers, et Jeanne Fannonel ne fut pas suivie lorsqu'en réplique à Pierrette Rouquet, qui préconisait la lutte intransigeante contre l'emprise militariste sur les normaliennes, elle s'affirma pour le maintien de l'état de choses avec utilisation « au profit d'un éventuel État prolétarien ». Le C.C. renouvelable passa à l'Ardèche minoritaire avec Marcelle Bravey comme secrétaire générale.

On conçoit que l'*Humanité* n'ait pas soufflé mot de ce Congrès. Elle aimait mieux monter en épingle le Congrès des jeunes, dont le Comité Central constituait le principal levier de la M.O.R.

Les groupes de Jeunes, durant l'année, avaient manifesté incontestablement une activité plus grande que les G. F. Mais cette activité étant surtout d'ordre politique et, plus précisément, tendancielle, le mouvement n'en marquait pas moins une régression, malgré les affirmations optimistes sur « l'essor révolutionnaire des jeunes ».

D. Bravey (Ardèche) estimera, quelques mois plus tard, qu'en deux ans, du Congrès de la Belvilloise à Marseille, les groupes étaient passés de 5 000 à 3 000 adhérents. Le tiers était composé de normaux relevant de l'Union Générale des Étudiants de l'Enseignement (U.G.E.E.), il s'ensuit que le nombre d'adhérents instituteurs représentés à Marseille était peut-être de 2 000, dont la majorité membres du S. N. et une forte minorité de « jeunes » dépassant le trentaine. Cette masse composite avait pour porte-parole à Marseille 200 délégués ou auditeurs, qui ne représentaient pour la plupart qu'eux-mêmes. Ils n'en votèrent pas moins par mandats et, sous la présidence de Lopin (Jura), après de nombreuses interventions, notamment celle d'Aulas et de Labrunie, « La ligne de la C.G.T.U. », comme le rapporta l'*Humanité*, y triompha par 72 voix contre 12, 23 abstentions et 6 absents. À défaut d'un meeting réussi marquant que les « chefs centristes » étaient « vomis » par la classe ouvrière de la deuxième ville de France, ce vote permit d'établir, tout au moins sur la papier, « en divorce » de plus en plus grandissant entre les cadres qui vieillissent et la masse des jeunes qui discerne, à la lumière des nombreuses désillusions qu'elle éprouve, la vanité du réformisme ».

La M.O.R. déchaînée – Victoire de la Majorité Fédérale Marseille et Nîmes

[Retour à la table des matières](#)

Le Congrès s'ouvrit le 4 août 1930 à 9 h 30, salle de la bibliothèque municipale, Palais des Beaux-Arts, devant 450 à 500 délégués et auditeurs. Sur 60 syndicats, 57 étaient représentés. Vielmas (Bouches-du-Rhône) présidait. Il avait à peine fini de formuler l'espoir banal que le Congrès serait un des plus beaux de la Fédération qu'à la faveur de la lecture du message des travailleurs de

l'Enseignement d'U.R.S.S. un chahut inouï commença. Il faut dire que ce singulier message de sympathie fonçait sur les « jaunes » et les « contre-révolutionnaires » de la Majorité Fédérale. Il jeta tout de suite la pomme de discorde dans le Congrès, soulevant, cela va de soi, les protestations des insultés, alors que, debout, la M.O.R. le saluait de ses applaudissements et – chose nouvelle dans les luttes de tendances de la Fédération – du chant de l'*Internationale*. Comme les partisans de la Majorité Fédérale et les minoritaires restaient ostensiblement assis, se refusant à faire de l'hymne d'union universelle des opprimés l'instrument d'une tendance étroite et un moyen d'obstruction, le tumulte redoubla et des invectives furent échangées.

Enfin le président s'apprêtait à lire le message de la section allemande de l'I.T.E. C'est alors que se produisit l'incident Vernochet, bientôt suivi de l'incident Clavel. Découpons, pour donner une idée de la tension des esprits, la relation de ces incidents dans le compte rendu officiel, signé D. Bravey :

« Vernochet, secrétaire de l'I.T.E. demande la parole pour « rectifier une erreur matérielle » contenue dans le message qu'Aulas vient de recevoir directement de Russie.

« Vielmas, puis Aulas répondent que la parole est au président pour la lecture des messages. Vernochet parlera lorsque son tour de parole viendra.

« La M.O.R. manifeste alors très violemment et réclame Vernochet sur l'air des Champions. Elle chante l'Internationale.

« Malgré l'opposition du président, Vernochet gagne la tribune sous les applaudissements de la M.O.R. et les protestations de la majorité du Congrès.

« La M.O.R., debout, applaudit Vernochet et chante la Jeune Garde. Malgré le tumulte inouï, le message est lu cependant.

« Le bruit se prolonge. La M.O.R. manifeste l'intention d'empêcher tout débat tant que l'on n'aura pas entendu Vernochet.

« À la reprise des débats, le tumulte recommence : La M.O.R. insulte violemment la majorité fédérale. Celle-ci pense alors à utiliser le tableau noir qui se trouve sur la tribune.

« Aulas inscrit sur le tableau :

« La leçon à tirer est qu'une partie de la salle veut saboter le Congrès sous la direction du secrétaire de l'I.T.E.

« Nous prévenons le Congrès que nous ne nous laisserons pas faire. Nous ne voulons pas de la Dictature de la trique ! *Acclamations de la grosse majorité du Congrès.*

« Vernochet descend alors de la tribune suivi par les applaudissements ironiques de la majorité.

« Aulas affirme alors que toute tentative de sabotage se heurtera à la ferme volonté de la majorité de ne pas se laisser brimer. On passe ensuite à la désignation du secrétariat du Congrès.

« La M.O.R. demande que le secrétaire soit composé d'un camarade de chaque tendance. Le Bureau Fédéral propose le Syndicat de l'Ardèche.

« Garmy demande le vote par mandats sur cette question.

« Aulas fait remarquer qu'il est difficile de voter par mandats puisque la Commission de vérification des mandats n'est même pas désignée. Il maintient la candidature de l'Ardèche. Cependant on pourra voter par mandats sous réserve de rectifications ultérieures.

« Deux propositions sont en présence :

« 1^{re} motion du Bureau Fédéral : secrétariat confié au syndicat de l'Ardèche.

« 2^e Indre-et-Loire : 1 camarade de chaque tendance.

« Clavel (Seine-et-Marne) croit que l'on vote sur trois propositions. Comme Vernochet ; il monte à la tribune et sur la table, malgré l'opposition du président, et provoque un violent incident qui ne prend fin que grâce au sang-froid du bureau et du Bureau Fédéral.

« La proposition du B. F. est acceptée par 133 voix contre 84 et 2 abstentions. À l'énoncé de ce résultat, la M.O.R. chante l'Internationale ».

La bagarre à peine apaisée, une bataille furieuse se livre à propos de la presse. Le Bureau Fédéral demande l'admission de la presse toute entière. C'est un crime de *lèse-Humanité* pour la M.O.R. qui vocifère, hurle et siffle. C'est à ce moment qu'on voit Méty (Rhône) sifflera avec ses doigts et L. Clavel l'imiter bientôt en s'époumonnant dans un sifflet à roulettes. Il n'est plus possible de se faire entendre. On utilise à nouveau le tableau noir. Finalement, la proposition du B. F. est adoptée par 126 voix, contre 69 à une proposition de la M.O.R. n'admettant que l'*Humanité* 17 voix à une proposition du Finistère n'admettant aucun journal et 7 abstentions.

Nouvel accrochage ensuite, à propos de l'audition de Monmousseau, secrétaire de la C.G.T.U. Contrairement à la tradition, la M.O.R. veut que Monmousseau prenne la parole avant le vote du rapport moral. Le secrétaire fédéral s'y refuse. Alors l'obstruction violente reprend. C'est l'incident Spinelli (Alpes-Maritimes). La clôture étant prononcée, Spinelli veut quand même prendre la parole. Il gagne la tribune et en repréailles entend empêcher Aulas de parler. Le tumulte est tel qu'Aulas est contraint, une fois de plus, de recourir au tableau noir. Il y inscrit ses propositions : travail sérié, trois heures de parole à chaque tendance sur l'orientation, audition de Monmousseau après le vote du Rapport Moral. Il ajoute à la craie :

« Tout le temps pris par l'obstruction sera compris dans le temps de parole de la tendance ce qui l'aura provoquée »

La Majorité Fédérale qui est maintenant fixée sur la volonté de sabotage de la M.O.R. accueille cette forme proposition par les plus vifs applaudissements. On vote, mais le bruit est tel que les délégués doivent défiler à la tribune un à un. Les propositions du B. F. réunissent 141 voix contre 34 et 3 abstentions. Ce vote est très encourageant. Au terme de cette matinée d'assauts furieux, de coups de force, de provocations grossières, non seulement la majorité est parvenue par sa froide énergie à régler les débats conformément à ses vues, mais elle est certaine d'avoir très largement la majorité absolue du Congrès.

Désormais la M.O.R. est matée. Elle ne cessera pas, certes, ses criailleries et ses manœuvres, mais la discussion pourra, tant bien que mal, se dérouler. Les principales interventions furent celles de R. Guilloché (Seine) et Labrunie pour la M.O.R., G. Thomas pour la Ligue Syndicale, Bernard, Rollo et Aulas pour la Majorité Fédérale. Bouët et Dommaget, aphones, ne purent prendre la parole. Il convient de mettre spécialement en relief le cran d'Aulas.

« Vingt fois, trente fois, cinquante fois il tient tête, souriant, à la meute déchaînée. Pas de discours, pas de déclamations. Des chiffres, des lettres, des faits... »

« Imperturbable, Aulas perce le bluff de l'U.G.E.E., dénonce la carence du C. C des Groupes de Jeunes, la gabegie de l'I.T.E., les inconséquences et les erreurs de la M.O.R.

« Les criaileries de la meute le rendent aphone, mais la sympathie et l'admiration de la grosse majorité des délégués lui sont acquises.

Entre temps, il y eut quelques scènes hilarantes, notamment quand le professeur Jean Baby (Haute-Garonne), de la M.O.R., qui venait d'être relevé de ses fonctions dans le P. C. pour avoir été trouver le substitut la veille de son procès, s'était permis de donner des leçons aux « capitulars », en répétant sans cesse qu'ils ne comprenaient rien ⁴². Il y eut aussi des scènes pénibles à la lecture des lettres Moulin (Rhône) et surtout que la M.O.R. fit défiler à la tribune toute une série de Normaliens qui venaient réciter la leçon apprise. Parmi eux figurait un élève de Saint-Cloud, si débraillé, au français si douteux, qu'on crut à une mystification. On entendit aussi une normalienne de l'Isère qui, en venant à Marseille, avouait ne pas bien distinguer entre C.G.T. et C.G.T.U. Elle lut quand même et avec application son petit papier contre la Fédération. Le vote du rapport moral impliquant l'orientation se fit seulement le mercredi 6 août, sur les six heures du soir.

La parole fut ensuite donnée à Monmousseau. Le Leader unitaire tint à la tribune trois heures au moins. Rollo avait montré les variantes de l'I. C. de l'ultra-gauche à l'ultra-droite pour aboutir à la théorie de la troisième période modifiée par un tournant récent. Monmousseau entendit prouver que l'I. C. était restée rigoureusement rectiligne et que le dernier tournant dont pas un orateur de la M.O.R. n'avait du reste dit un mot – ne remettait pas en cause les décisions antérieures de l'I. C. Il essaya aussi de mettre en contradiction « le stratège » Rollo avec « l'enfant terrible » Bernard, en expliquant quelques paroles

⁴² Jean Baby, devenu après la guerre un des économistes du P. C., s'est fait connaître depuis par un ouvrage intitulé *Autocritique de base*, inspiré par des sentiments « oppositionnels », qui l'ont ensuite conduit au soutien de la « révolution culturelle » en Chine. Nombre d'anciens leaders de la M.O.R. l'avaient depuis longtemps précédé dans cette voie. Ainsi Léon Vernochet qui, en 1936, présidait le premier meeting public des opposants groupés autour de Ferrat et de la revue *Que faire ?* Ainsi Guilloré, militant actif du Cercle syndicaliste *Lutte de Classes* en 1938, membre du noyau de la *Révolution prolétarienne* depuis.

de ce dernier. Il voyait Bernard et Rollo « à deux étapes différentes de la lutte contre le communisme » Quant à Bouët et Dommaget, en l'absence d'intervention de leur part, il ne les situait pas se bornant à répéter de temps en temps : « Mon vieux Bouët ! Mon vieux Dommaget ! » Ces interpellations apparemment fraternelles paraissaient cocasses après les vilénies entendues !

L'ensemble du discours était piteux. Comme l'a décrit Bernard :

« La farce la plus cruelle qu'on puisse jouer à Monmousseau serait d'imprimer in-extenso le sténogramme de son discours au Congrès de Marseille » Il est de fait que cet orateur, qui prononça de sa voix puissante et bien timbrée plus d'un discours plein d'allant se montra lamentable à Marseille. Il piqua une crise de psittacose aiguë, jonglant avec tous les termes des publications et congrès bolchevistes : lignes, points, angle, perspectives, plans, équilibres, cadres, paliers, rythmes, mouvements, enchaînement... pour qu'on puisse se faire une idée du « genre », voici le passage donnant l'analyse des tendances aux prises :

« La photographie de ce Congrès est intéressante.

« 1°) Une majorité confédérale qui est cimentée par la foi révolutionnaire qui s'est tenue comme un bloc poussé à la défensive.

« 2°) La Ligue syndicaliste, elle aussi, montre l'homogénéité politique, un bloc politique représenté en haut lieu par Chambelland tombé au réformisme noir, un bloc de réformisme noir (rires) cristallisé en un morceau.

« 3°) Un centre qui renverse toutes les notions des centres ordinaires (rires), un centre sur deux axes (rires prolongés), un centre politique sur deux axes (rires) sur Rollo et sur Bernard, un centre tiré par la Ligue Syndicaliste (rires) un centre tiré par le trotskisme (rires), un centre qui ne sait pas ce qu'il est (rires), un centre en désagrégation (rires) un centre instable (rires prolongés, applaudissement ironiques).

La M.O.R. salua Monmousseau d'une ovation enthousiaste à sa descente de la tribune et la séance fut levée à 21 h. 15

Elle reprit à 23 h et se prolongea jusque près de 6 h du matin, dans des débats nécessairement confus, eu égard à la fatigue. Il s'agissait de régler un certain nombre de questions pendantes.

Sur le statut des organisations, groupes et sections annexes, la motion du Bureau Fédéral, qui mettait comme on dit « de l'ordre dans la maison », fut votée par 132 mandats contre 75 et 6 abstentions. Elle précisait leur but d'étude et de propagande, la direction fédérale restant seule « juge de l'action à entreprendre sous le contrôle des congrès et des conseils fédéraux ». Elle déclarait :

« Que les groupes de jeunes et groupes Féministes ne pourront compter sur l'appui de la Fédération que dans la mesure où ils travailleront pour amener leurs adhérents au syndicalisme universitaire de lutte de classe, c'est-à-dire à la Fédération unitaire

Elle rappelait :

« a) Que ces groupes ne peuvent à aucun moment, sans sortir de leurs attributions, cesser d'être des groupes d'études pour les revendications particulières aux jeunes et aux instituteurs ;

« b) Que les groupes de jeunes pour conserver leur caractère ne peuvent comprendre que des « jeunes » (normaliens, intérimaires et suppléants, stagiaires, 6^e classe) ;

« c) Que les syndiqués unitaires travaillant dans ces groupes doivent placer leur travail d'études et de propagande sous le contrôle et la direction des syndicats, lesquels ont pour tâche de faire l'éducation syndicale des jeunes par les bulletins syndicaux, les réunions et par l'action syndicale ».

La motion se terminait ainsi :

« Le Congrès déclare retirer sa confiance au bureau actuel de l'U.G.E.E. qui par ses maladresses et son bluff s'est coupé de la masse des normaliens.

« Il invite les normaliens à entrer à la Fédération Unitaire où ils ont place statutaire, les cartes de pupille leur donnant les mêmes droits et prérogatives dans les A. G. qu'aux autres syndiqués.

« Il les invite à faire de leurs sections d'U.G.E.E. superfétatoires, des sections de jeunes syndiqués, formant nationalement un Comité de catégorie dans le cadre de l'article 7 des statuts fédéraux.

« Il invite les syndicats à porter un effort particulier près des normaliens pour la création de ces sections de syndiqués.

« Le Congrès déclare enfin nettement que toute subvention fédérale ne peut qu'être conditionnée au rapport, par les bénéficiaires, des décisions du Congrès fédéral et à un travail pratique, utile au mouvement syndical, et que la direction fédérale aura la possibilité de contrôler »

Par un autre vote – 135 voix contre 68 et 9 abstentions – le Congrès refusa toute subvention à l'U.G.E.E. En ce qui concerne la révision des statuts, proposée par le Syndicat de la Seine, le *statu quo* fut voté par 113 voix contre 70 et 27 abstentions. Puis le Bureau Fédéral fut confié au Syndicat de l'Ardèche avec Gilbert Serret comme secrétaire général, par 109 voix contre 63 et 37 abstentions.

Fait remarquable, la motion contre la répression put tout de même être votée unanimement. Mais l'additif proposé par G. Thomas, envoyant le salut fraternel « à l'anarchiste italien Ghezzi ⁴³ et aux autres révolutionnaires condamnés aux mépris de la légalité soviétique à la prison ou à l'exil pour l'exercice de leur droit de critique révolutionnaire » fut repoussé par 112 voix contre 45 et 52 abstentions, après qu'Aulas se fût prononcé contre. Ce vote curieux, où l'on vit la M.O.R. bloquer cette fois avec une bonne partie de la Majorité Fédérale, cependant qu'un nombre respectable de Syndicats majoritaires se réfugiaient dans l'abstention, trahit l'embarras de la Majorité fédérale sur la question de l'U.R.S.S. Il apparut clairement, comme le fit ressortir Ciauffret, à sa manière que *« même sur le terrain où a joué si longtemps le plus pur mysticisme », la majorité fédérale se mettait en face des réalités et ne tiendrait pas à faire un sort à cette « défense sans réserves de l'U.R.S.S. » dont il était question dans ses manifestes.*

Il était visible, au cours de cette ultime séance, que la M.O.R., spéculant sur la lassitude des délégués et dans le but de mettre le futur Bureau fédéral en carence, essayant de faire passer ses propositions démagogiques. En outre, elle cherchait par tous les moyens à prolonger

⁴³ Le militant ouvrier italien Francesco Ghezzi un libertaire, s'était réfugié en Union soviétique à la suite de sa condamnation par les tribunaux fascistes. Arrêté, il ne devait jamais reparaitre malgré des protestations provenant de divers milieux de la gauche en Occident.

ger les débats, afin d'accuser le Bureau Fédéral de se défilier et de dire que les « centristes » préféraient les excursions au travail pratique. Mais ces roueries furent déjouées. Le dernier vote l'indique assez. Peu après, le B. F. fit adopter, malgré l'obstruction violente de la M.O.R., la motion suivante :

« À 5 h 30, le Congrès refuse de se laisser manœuvrer par les saboteurs du Congrès. Il ne veut pas prendre des décisions à la légère comme le voudrait la M.O.R. »

« Il demande aux délégués de dénoncer ce sabotage devant l'ensemble des syndiqués et décide de prononcer la clôture du Congrès ».

C'est alors que se produisit la scène la plus ignoble du Congrès. Le compte rendu officiel, dans son laconisme, dit :

« Des éléments de la M.O.R. se placent sur le passage des camarades de la majorité fédérale et de la Ligue syndicaliste, les insultent basement et les provoquent directement ».

La vérité est que, fous de rage, les jeunes stylés par la m-Minorité Oppositionnelle Révolutionnaire (M.O.R.) et qui s'étaient précédemment assis et couchés à plat ventre sur les tables montèrent dessus cette fois et crièrent aux militants de la Fédération, sur l'air des *Lampions* : « Dégonflés ! Dégonflés ! » Ils formèrent avec leurs chefs de file, les Husson, les Moulin, les Charlot, une double haie, par où devait s'écouler la foule des délégués. Ils montraient le poing, sifflaient, hurlaient, chantaient sur l'air du *Ça ira* : « Tous les centristes, on les pendra », et même « il est cocu le chef de gare » !

« Nous vîmes, écrit Giauffret, ce spectacle ignominieux : Rollo, Dommaget, Lucie Colliard, Aulas, les Bouët, défilant sous les huées d'une bande de gamins provoquants. La M.O.R., battue, achevait de se déshonorer ».

« Au cours de cette scène dégoûtante, et peut-être unique en son genre dans l'histoire des congrès syndicaux, on vit Gautrand (Hérault) pleurer d'écœurement en songeant que des camarades de sa tendance s'avalissaient ainsi. On entendit Christofari (Bouches-du-Rhône) – con-

vaincu quelques heures plus tôt d'avoir voté indûment à la place de la Corse – s'écrier : Si l'on en tuait un ? » Enfin il paraît établi que l'un de ces voyous avait un révolver en poche et l'on frémit à la pensée de ce qui eût pu arriver ».

Après cela, comme on dit, on pourrait tirer l'échelle. Non. On sous-estimait encore « la pourriture et la voyoucratie » représentée par la M.O.R. à ce Congrès, et par conséquent on en dénaturerait la vérité si, armé du crochet du chiffonnier, on ne sortait pas de la poubelle quelques-unes des ordures et des turpitudes des chevaliers-servants du P.C.

Bouët, Rollo, Dommanget et leurs compagnons étaient placés juste devant la meute des normaliens chahuteurs et de presque tous les 17 représentants de ce Syndicat de la Seine qui n'aurait pu réunir que 19 membres à sa dernière A. F. Au centre, Cogniot, Vernochet et, un moment, Monmousseau – les trois permanents appointés – menaient la danse. On leur a reproché de ne pas avoir eu le courage de se désolidariser des voyous, mais pourquoi l'auraient-ils fait, puisqu'ils dirigeaient eux-mêmes les provocations ? On a reproché à Dommanget d'avoir riposté aux insultes continuelles par un geste significatif montrant aux stipendiés qu'ils gagnaient leur argent. Ce militant eut pourtant assez de sang-froid pour inscrire sur un carnet, qui demeure comme pièce à conviction, les faits et gestes des redresseurs de tort. Ces notes sont édifiantes.

Quand Aulas enroué s'excusait de ne pouvoir parler, des voyous lui criaient : « Ferme ta g. ! » Quand il se donnait du mal pour hausser la voix deux galopins froissaient exprès du papier pour qu'on l'entendît point. Aulas fut traité, au surplus, de : Mussolini, Chiappe, provocateur », Bernard de « fumier, charognard, cochon, baveux, maquereau, fasciste, gâteux », Dommanget de « salaud ». On cria « Au fou ! » à ce dernier et « la ferme ! » à L. Bouët. Une camarade de Saône-et-Loire, une autre du Rhône furent traitées de « putains », cependant que, dans une autre partie de la salle, le gros de la délégation de l'Oise se faisait traiter par Lefebvre (Ardèche) ¹ de « bande de crapules ». Ce n'est pas tout. On envoya « au sire Bernard », au « défroqué Bernard », durant le Congrès, des cartes de sœur Thérèse, des

¹ Le philosophe Henri Lefebvre était alors professeur à Privas.

dessins injurieux, des Évangiles avec passages soulignés. Il y en eut qui découpèrent des cartes de délégués dans les chemises du Congrès, afin de truquer des votes à mains levées et d'autres qui votèrent, le 5 pour le Syndicat de Tunisie, non représenté au Congrès. Les nausées viennent en évoquant tous ces faits. Comme l'écrivait Dommanget, la M.O.R. pouvait « être fière de son travail de dégradation fédérale ». Et il ajoutait la fameuse formule : « Dans le domaine de la pourriture, elle nous a administré d'une façon magistrale la preuve de sa capacité dirigeante ».

Cependant, par delà cette tendance, si l'on va au fond, ce sont les chefs de l'I.S.R., de la C.G.T.U. et du P. C. qui sont responsables. En soufflant des injures, un an durant, ils déclenchèrent cette tempête de voyoucratie qui déferla sur le Congrès. En introduisant dans la classe ouvrière des méthodes infâmes de combat, ils parvinrent à souiller une organisation dont ils s'étaient montrés jadis très fiers.

Et pour aboutir à quoi ? À être battus, bien battus. Car la motion du Bureau Fédéral et l'approbation du Rapport Moral recueillit 110 mandats et la motion de la Ligue Syndicaliste 42, alors que la M.O.R. eut 67 voix. Il y avait 3 abstentions. Ainsi, la Majorité fédérale obtenait plus de mandats à elle seule que les deux minorités réunies et les voix contre ce que nous appelons aujourd'hui « la colonisation syndicale », représentaient 152 mandats. La M.O.R. ne recueillait pas le tiers des suffrages. Elle subissait donc un échec retentissant. Il eût dû l'être davantage, car elle avait bénéficié, en général, de la faveur accordées aux petits syndicats par le mode de votation, du vide qu'elle avait fait autour de certaines réunions de base par la violence de ses attaques, de l'appoint massif des normaliens, de la violation des décisions d'.A G., de procédés de vote inusités comme le vote par télégramme avec réponse payée (Doubs) etc...

Cette défaite cuisante malgré les moyens formidables et déloyaux mis en œuvre, malgré les conditions statutaires et la structure fédérale plutôt favorables, malgré les exploits déshonorants du Congrès, indiquait que la M.O.R. ne parviendrait pas à conquérir la Fédération.

Il reste néanmoins que le Congrès de Marseille fait tache dans l'histoire fédérale. Il fait même tâche à ce point qu'aujourd'hui encore l'exclamation : « J'ai vu le congrès de Marseille » s'entend d'une as-

semblée en proie aux violences mais à des violences malgré tout inférieures au Congrès de 1930.

À tout prendre, mieux valait de telles assises qui attestaient de part et d'autre la plus grande passion révolutionnaire que les luttes sordides et les oppositions purement personnelles qui se firent jour au Congrès du S. N. à Nîmes.

Ce n'est pas aux militants de tête de la Fédération que J. Baldacci a jamais pu reprocher une parole comme celle de Glay prononça devant lui : « Je vais chercher mes directives chez M. Rosset, directeur de l'Enseignement primaire ». Si le Bureau fédéral unitaire publiait un manifeste, c'était suer le plan idéologique et par mandat. Aulas n'était pas contraint comme Glay d'éditer une brochure personnelle pour se défendre « de toucher de l'argent à la *Radiophonie*, au *Soir*, à l'*Œuvre* ». Il n'y avait pas de permanent à la Fédération, mais on eût pu prendre un à un et jour par jour ses leaders, on le eût trouvé au la-beur tandis que Glay restait trois semaines sans faire le travail syndical pour lequel il était appointé. Il y avait une caisse de solidarité à la Fédération, mais jamais il ne prit fantaisie à un membre du Bureau fédéral d'en distraire – comme le fit Roussel au S. N. – 32 700 francs « pour couvrir un coquin ». On a pu agiter l'or de Moscou pour tenter de déconsidérer les militants de la Fédération. Mais le travail énorme qu'ils s'imposaient était entièrement désintéressé alors que Glay avouait...

« Aucun travail n'est désintéressé au Bureau du S. N. et les militants qui œuvrent pour la collectivité y reçoivent le complément de traitement qu'ils ne peuvent trouver ailleurs en raison de leurs occupations syndicales ; c'est justice pour eux... »

Les militants responsables de la Fédération n'étaient pas francs-maçons comme Glay. Aucun d'eux cependant n'eût osé se compromettre avec des membres du clergé comme le Chanoine Reymond, le Père Lhande et le Père Dausonville au Comité d'émission de Radio-Paris.

Ce syndicalisme d'argent et de compromission – ainsi que les oppositions de personnes qu'il suscita – déçurent profondément avec Charles Dulot, tous ceux qui avaient mis « les plus grands espoirs

dans les éducateurs des enfants du peuple pour la défense et le redressement du régime démocratique » C'est qu'il mettait à nu une crise beaucoup plus grave et surtout beaucoup plus triste que la crise fédérale. À des conceptions différentes s'affrontant violemment, trop violemment, faisaient place des disputes subalternes où se découvrait avec des appétits en souffrance, le manque de probité de certains chefs. Puis les débats houleux se terminaient par des coups d'éponges sur toutes les faiblesses, par une comédie sentimentale bien réglée.

Après Nîmes, le spectacle de Vivès du S. N. s'apitoyant sur le sort de la Fédération était d'un ridicule achevé car si le Congrès de Marseille fut décevant, le Congrès du S. N. à Nîmes, le fut plus encore.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III.

Quatrième partie

*Le second avant-guerre
et la fin de la fédération*

Par Gilbert Serret

[Retour à la table des matières](#)

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.
Par Gilbert SERRET

Chapitre XXX

LA MAJORITÉ FÉDÉRALE TIENT TÊTE AU P.C.

La Fédération ne sombrera pas

[Retour à la table des matières](#)

Le nouveau bureau fédéral élu par 109 voix contre 63 voix de la Minorité Oppositionnelle Révolutionnaire (M.O.R.) et 37 voix d'abstention de la Ligue Syndicaliste (L. S.) est ainsi composé :

Secrétaire général : Gilbert Serret (Ardèche) ;

Secrétaire corporatif : Jean Salducci (Bouches-du-Rhône) ;

Secrétaire corporatif pour les 2^e et 3^e degrés : Fernand Mussigmann (Ardèche) ;

Secrétaire pédagogique : Jeanne Balanche (Rhône) ;

Secrétaire à la propagande et Caisse de solidarité : Élise Avenas (Ardèche) ;

Secrétaire à l'Internationale : Ernest Denante (Vaucluse) ;

Trésorier et Caisse annexes : Auguste Daygues (Ardèche).

Au Conseil fédéral, les tendances sont représentées par les camarades suivants :

Majorité fédérale : Aulas (Saône-et-Loire), Faure (Isère), Bernard (Rhône), Durand (Bouches-du-Rhône) ;

M.O.R. : Gautrand (Hérault), Lefebvre (Ardèche) ;

Ligue Syndicaliste : Vergnes (Ardèche), Giauffret (Alpes-Maritimes)

Au lendemain immédiat d'un Congrès sans précédent dans les annales du syndicalisme universitaire, les militants passionnément attachés à la Fédération voient s'ouvrir la nouvelle année non sans une certaine inquiétude.

Le Congrès de Marseille est présent à la mémoire de tous les militants. Ils y ont vu la M.O.R. dirigée et épaulée par la C.G.T.U. et le P. C., livrer un violent assaut à la Fédération. Ils savent que leurs adversaires de tendance emploieront toutes les armes pour parvenir à leurs fins, l'organisation dût-elle en être réduite en ruines. Ils ont assisté à de tels débordements de fanatisme et de haine qu'ils s'attendent aux campagnes d'injures, aux flots de calomnies, aux manœuvres déloyales, aux brutalités physiques, aux scissions et aux exclusions.

Ils savent, aussi, ces militants, qu'ils n'ont que l'*École Émancipée*, le *Bulletin de la Majorité fédérale* qui n'aura d'ailleurs que sept numéros en quatre ans (Octobre 1930 à Juin 1934), les organes départementaux des syndicats non-M.O.R. et une ou deux feuilles hebdomadaires d'opposition extra-fédérale pour affirmer leurs conceptions et riposter aux attaques de leurs adversaires qui, par contre, disposant de l'*Humanité*, des *Cahiers du Bolchevisme*, des hebdomadaires régionaux du P. C., de la *Vie Ouvrière*, de l'organe mensuel de tendance de la M.O.R., des bulletins de l'I.T.E., des Groupes de Jeunes, de l'U.G.E.E. (Union Générale des Étudiants de l'Enseignement), sans parler des bulletins départementaux et de l'*École Émancipée* dont la tribune leur est ouverte conformément à l'article 28 des Statuts.

Au surplus, les opposants de l'Enseignement sont isolés dans la C.G.T.U. Ils n'ont point de contact et ne veulent d'ailleurs point en

avoir ceux qui sont visiblement fatigués du syndicalisme révolutionnaire et qui ne tarderont point à montrer que leur sympathie va au syndicalisme révolutionnaire et qui ne tarderont point à montrer que leur sympathie va au syndicalisme de Jouhaux. Ils ont bien des liaisons avec quelques militants révolutionnaires de diverses fédérations, mais ceux-ci, outre qu'ils sont de moins en moins nombreux sont eux-mêmes isolés et bâillonnés dans leurs propres organisations.

Pour ainsi dire isolés dans la C.G.T.U., médiocrement munie de moyens de se faire entendre, bassement et violemment attaqués de tous les côtés par les communistes de strictes obédience, la Fédération devra donc mener à fond la dure bataille des tendances tout en poursuivant sans faiblesse sa mission pédagogique, corporative et sociale.

Avant d'examiner dans le détail la lutte des tendances qui va se dérouler dans le cadre fédéral, un rapide coup d'œil s'impose sur l'orientation générale du syndicalisme unitaire.

La crise économique mondiale qui a fait son apparition aux États-Unis en fin 1929 atteint la France en Avril-Mai 1930, chômage partiel ou total, réduction des salaires, menaces de diminution des traitements ; etc.

Avant même que n'apparaisse la crise, les bureaucrates de l'Internationale Communiste, de sa doublure l'Internationale Syndicale Rouge et de leurs sections nationales ont embouché les trompettes pour annoncer à l'Univers que la crise qui s'annonce sera « catastrophique » et que déjà les masses se « radicalisent » et partent à l'assaut du régime en vue de l'« Instauration des soviets ».

Or, au moment même où la crise se développe effectivement en France et pourrait ainsi leur donner une apparence de raison, les augures du P. C. et de la C.G.T.U. laissent tomber leurs prophéties de la veille.

Dan l'*Humanité* du 16 janvier 1931, Gitton parlera de « crise sans issue », et, pour ce motif, se fera rappeler à l'ordre dans les *Cahiers du Bolchevisme* de Février, Thorez, secrétaire du P. C., déclenchera à la conférence nationale de son parti, en Février 1931 :

« Ne parlons donc plus de crise de régime, ni de crise sans issue, ce qui nous mènerait aux aventures ».

Les *Cahiers du Bolchevisme* et les autres publications du P. C. parviennent enfin à une appréciation à peu près juste de la crise. Force leur est de reprendre les idées et l'argumentation émises depuis longtemps déjà par l'Opposition Unitaire, la Fédération et Maurice Dommaget qui a donné, à partir du 7 décembre 1930, dans l'*École Émancipée*, une série d'articles du plus haut intérêt sur ce sujet.

Tout en proclamant bien haut qu'on a vu « juste », que les événements ont vérifié les perspectives », on déclarera désormais que la crise actuelle est une crise cyclique se développant sur la base de la crise générale du Capitalisme.

Mais pour bien marquer qu'on n'a rien de commun avec les ânes bâtés de l'opportunisme » (Monmousseau dixit), on ira répétant que la Fédération a purement et simplement... nié la crise !

En même temps que l'on abandonnait – sur l'ordre de l'I. C. – la thèse de « la crise sans issue », on jetait le voile de l'oubli sur « la radicalisation des masses », « la politisation des grèves », « l'essor révolutionnaire » et un certain nombre d'ordre particulièrement en honneur au cours de la Troisième Période.

Est-ce à dire que les instances supérieures vont modifier de –façon sensible les conceptions, la tactique et les mots d'ordre du P. C. et de la C.G.T.U. ?

Non !

On atténuera les exagérations les plus insensées, on baissera d'un ton les vociférations les plus folles, et l'on... continuera, comme par le passé, à pratiquer la colonisation du syndicalisme au profit du P. C. et la politique d'injures et de menaces à l'égard de tous ceux qui résisteront aux fantaisies des bureaucrates ! La social-démocratie, c'est toujours « le frère jumeau du fascisme », le chien sanglant du Capital » qu'il faut combattre sans merci ; « le principal soutien social de la Bourgeoisie ». La Minorité, politique ou syndicale, ne vaut mieux, vaut peut-être moins ! L'Unité syndicale ne se conçoit que sur la plateforme de la C.G.T.U. et sous la direction du P. C. Quant au front unique d'organisation préconisé et pratiqué au temps de Lénine, il n'en est pas question ; on lance à grand fracas, mais sans grand succès, les « Comités de Lutte » formés à la base, sous les auspices du

P. C., entre unitaires, confédérés, chrétiens et inorganisés et dirigés à la fois contre le patronat, l'État, les social-fascistes, les réformistes et les minoritaires !

La chasse aux opposants continuera au détriment de l'action pour les revendications immédiates. Dans cette besogne l'*Humanité*, la *Vie Ouvrière*, et toute la presse communiste joueront un rôle particulièrement odieux.

Les vieux militants, sur la brèche depuis quinze, vingt, trente ou trente-cinq ans, seront insultés par de jeunes prétentieux, ignorants et bavards répétant péniblement la dernière leçon fabriquée dans les bureaux du 120 rue Lafayette par les soins des lumières de la section « Agit-Prop » ! Les hommes les plus probes, les plus désintéressés et les plus droits seront traînés dans la boue par des permanents – véritables domestiques appointés – dont quelques-uns passeront, comme des météores, dans le ciel confédéral et disparaîtront pour des raisons pas toujours bien claires. Bref, pour reprendre l'expression féroce mais juste de l'un des nôtres, « la pompe à purin » ne chômera jamais au cours de cette période d'asservissement du mouvement syndical par le mouvement communiste.

Il n'est peut-être pas inutile de noter ici que c'est précisément à la faveur de ce climat fait de sectarisme et de violence que se forge dans le P.C. et ses filiales, cette surprenante mentalité de religieux et de fanatiques acceptant tout, croyant tout, justifiant tout, et pour qui, hors de l'Église stalinienne ; il n'est point de salut.

La persécution des « hérétiques » n'a qu'un but : assurer l'hégémonie totale du P.C. sur la C.G.T.U. Dans les Unions régionales, les Unions locales, les Fédérations et les Syndicats dont les militants sont dans l'opposition, une lutte, orchestrée par la direction confédérale et le P.C., est menée selon des méthodes de provocation et de déloyauté jusqu'ici inconnues. On accule des militants à des propos ou à des gestes qu'on exploitera aussitôt contre eux. On fait l'impossible pour les pousser à la C.G.T. On lance des mots d'ordre en opposition à ceux qui sont élaborés et lancés par la Fédération ou le Syndicat non-orthodoxe. On suscite des mouvements et des grèves ou bien on leur donne une tournure particulière pour provoquer des fautes de la part des dirigeants que l'on veut dis-

créditer. On falsifie même des documents pour compromettre tel militant dont on veut se débarrasser. On fonde des syndicats fictifs ou squelettiques dans l'espoir de battre un bureau fédéral hostile à la dictature stalinienne. On mobilise des équipes de fanatiques pour provoquer des bagarres dans les assemblées syndicales, faire le vide, s'emparer du bureau et triompher ainsi de l'opposition. On viole les mandats reçus pour renverser une majorité dans un congrès ou pour obtempérer aux ordres venus, en dernière heure, de Paris ou de Moscou. On impose à la direction des Unions régionales des secrétaires agréés par le P.C. et l'on brise ceux qui ne sont pas assez serviles, ou qui ont cessé de plaire ; dans l'un et l'autre cas, bien entendu, on ne s'embarrasse point de l'opinion de la base : c'est le Centre qui seul décide. Ces méthodes seront en honneur dans l'Alimentation, le Livre, les Cheminots, les Ports et Docks, l'Enseignement, bref partout où il faudra épurer, car selon la parole de l'un des représentants de la M.O.R. au Conseil Fédéral de la Fédération de l'Enseignement :

« C'est une question de vie ou de mort pour la C.G.T.U. et son avenir que d'en finir avec vous (les oppositionnels). Vous êtes autrement dangereux pour le C.G.T.U. que la bourgeoisie puisque vous êtes dans l'enceinte même ».

Conséquences ?

La chute verticale des effectifs unitaires continue. Germanetto, dans le bulletin officiel de l'I.S.R. du 15 avril 1931, chiffre à 80 ou 100 000 adhérents la perte subie en un an par la C.G.T.U. C'est la débâcle. Les syndicats se vident et disparaissent, les Unions régionales sont squelettiques. Pour masquer et enrayer ce désastre, la C.G.T.U. lance « la campagne d'Octobre » 1930 : échec complet : elle lance en Avril suivant une autre « vaste campagne » qui sera encore un fiasco total.

Non seulement les adhérents fuient les rangs de la C.G.T.U. mais les masses inorganisées lui sont de plus en plus hostiles, se tournent vers la C.G.T. et les syndicats chrétiens, ou se replient sur elles-mêmes.

Malgré une situation objectivement favorable, le mouvement révolutionnaire est partout en régression de façon alarmante. Les mêmes

causes ayant les mêmes effets, le désastre s'étend à tous les pays ayant des organisations syndicales de lutte de classes. L'I.S.R. qui fut un grand espoir n'est plus qu'une ombre, elle est tout juste capable de moudre du vent : conséquence fatale du syndicalisme de secte tournant le dos au syndicalisme de masse.

C'est dans une telle atmosphère et de telles conditions que la Fédération de l'Enseignement va déployer durant cette année une inlassable activité sur tous les terrains.

Son mérite essentiel sera de demeurer fermement fidèle à elle-même, de résister victorieusement à l'assujettissement stalinien sans tomber dans la C.G.T., de maintenir son action à égale des pratiques timorées du réformisme et des excentricités pseudo-révolutionnaires.

L'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement (I.T.E.) mise au pas

[Retour à la table des matières](#)

Le VI^e Congrès de l'I.T.E. se tient à Anvers, du au 12 août, eu lendemain du Congrès de Marseille.

En signe de protestation contre l'attitude de l'I.T.E. à l'égard de la Fédération, celle-ci ne participera pas aux débats d'Anvers. Telle est la décision du Congrès de Marseille qu'Aulas transmet par télégramme, dès le 6 août, aux organisateurs du VI^e Congrès. En date du même jour, le secrétaire général précise les griefs que la Fédération adresse à l'I.T.E.

« 1^o – Le vote du blâme au syndicat du Finistère en passant par-dessus la Fédération ;

« 2^o – Les attaques du secrétariat de l'I.T.E. contre la Fédération, dans la presse ouvrière ;

« 3^o – L'approbation sans réserve à la lutte menée par la direction confédérale contre la direction fédérale depuis le Congrès de Paris de la C.G.T.U. ;

« 4^o – La mise de l'appareil de l'I.T.E. au service d'une minorité à l'intérieur de la Fédération, et en particulier la communication des cli-

chés d'adresses de nos syndiqués à cette minorité, malgré les engagements pris par le secrétariat à ce sujet ;

« 5° – Le refus de publier dans le bulletin de l'I.T.E. la déclaration du secrétariat lue au Conseil fédéral de décembre 1929 ;

6° – Le sabotage systématique de notre liaison avec les sections sœurs de l'I.T.E. par : La non-transmission à la section russe de notre invitation au Congrès de Marseille,

La convocation de Vernochet, à la tribune du Congrès, entraînant ses amis de tendance à couvrir de leurs cris la lecture des messages anglais, allemands et norvégiens ;

« 7° – Enfin, la véritable provocation que constitue la tenue, à Marseille la veille de notre Congrès, d'un meeting organisé en dehors de la Fédération et directement contre elle, en collaboration avec les partisans d'une minorité fédérale ».

De ce Congrès d'Anvers dont les thèses, perspectives et mots d'ordre, sont identiques aux mots d'ordre, perspectives et thèses de tous les congrès d'organisations communistes strictement dans la ligne du jour, nous ne dirons rien, sauf toutefois que la section française et ses « Chefs opportunistes » y furent abondamment « démasqués et dénoncés ce qui, sans être à l'ordre du jour, était inévitable !

À la rentrée d'Octobre, le secrétariat de l'I.T.E. continuera, comme par le passé, à mettre toutes ses forces au service de la M.O.R. en vue d'abattre la Fédération. Si de Juillet à Décembre, il ne fait même pas paraître un bulletin pour rendre compte du Congrès d'Anvers, il trouvera moyen par contre de prêter à la M.O.R. les clichés d'adresses des syndiqués pour faire à ceux-ci le service de son organe de tendance : le Travailleur de l'Enseignement.

En novembre, Cogniot participe à l'attaque violente menée par la M.O.R. contre le bureau fédéral au sujet de l'article 5 du règlement Intérieur (catégories admissibles à la Fédération) et de la modification proposée à l'article 8 du même règlement (mode de votation dans les congrès). En Décembre, Vernochet devient gérant de l'organe de tendance de M.O.R. et apporte ainsi à celle-ci l'appui officiel de l'I.T.E. Ces faits, s'ajoutant à bien d'autres et notamment à la nomination au Comité exécutif de l'I.T.E. de quatre M.O.R. : Cogniot, Vernochet, Barne et Delanoue, d'un seul M. F. : G. Serret, et d'aucun L. S., font

que le Conseil fédéral de Noël, après un âpre débat, vote une résolution énergique dont voici un extrait :

« ... le C.F.,

Constatant d'autres part, « a) que plus de quatre mois et demi après le Congrès d'Anvers et malgré l'appareil dont il dispose, le secrétariat de l'I.T.E. n'a pas encore donné le compte rendu de ce congrès ; b) qu'aucun numéro du bulletin « mensuel » de l'I.T.E. n'a paru depuis juillet.

« Souligne que le secrétariat de l'I.T.E. ne manifeste guère son activité que dans la mesure où il s'emploie à combattre sa section française et à nuire à son développement sous prétexte de la « redresser », et que l'I.T.E. manque ainsi totalement à son but.

« Le C.F. s'élève contre de telles déviations qui ne peuvent que servir la bourgeoisie et contre-révolution, en portant gravement atteinte au syndicalisme de lutte de classe et d'internationalisation, auquel la Fédération reste irréductiblement attachée ;

« Fidèle à l'esprit des décisions de Marseille, il estime qu'il n'est point possible dans de telles conditions que la section française accepte une représentation au C.R. de l'I.T.E.

« Et, à titre de nouvel avertissement, invite en conséquence le secrétaire fédéral à ne point accepter la nomination de membre du C.E. qui lui a été notifiée.

« Il propose aux syndicats que cette question soit mise à l'ordre du jour du prochain congrès ».

Le débat va aussitôt rebondir dans la presse syndicale.

La M.O.R. accuse le Bureau Fédéral de ne pas vouloir verser à l'I.T.E. les cotisations de l'année 1930 et d'empêcher ainsi la parution du Bulletin ; elle parle même de retrait de l'I.T.E., de politique de scission. Le B.F. réplique en déclarant qu'il payera l'I.T.E. quand les syndicats auront payé la Fédération et que, ce faisant, il se comporte comme on s'est toujours comporté dans le passé.

Aulas, dans le Bulletin de la Majorité ripostera aussi en rappelant quelques chiffres d'autant moins contestables qu'ils furent fournis par le secrétariat de l'I.T.E. et publiés dans l'*Étincelle* (numéro du 20 novembre 1928), organe de l'ancienne section belge. Sur 500 000 membres, l'I.T.E. compte, en dehors de la section russe, 5 000

membres de la section française et 1 000 membre pour r-toutes les autres sections réunies. Le budget annuel de l'I.T.E. est de 400 000 francs dont 180 000 pour l'édition des bulletins et 180 000 francs pour les salaires des secrétaires ou employés et pour les frais de bureau et de réunion. À ces recettes, les Russes participent pour plus de neuf dixièmes, les Français pour 25 000 francs et le reste de l'I.T.E. pour 4 000 francs. La cotisation individuelle des Russes est inférieure à vingt sous, celle des Français égale à cinq francs, et celle des autres – quand ils payent... – est de quatre francs.

Contrairement aux affirmations de la M.O.R., s'il y a paralysie de l'I.T.E. ce n'est donc pas la fait de la section française qui ne doit que quelques milliers de francs sur son budget fort respectable de 400 000.

Le secrétariat de l'I.T.E. qui a trouvé enfin de l'argent fait repa-raître son bulletin et subventionne... l'U.G.E.E. par le moyen détourné de la Caisse de Solidarité de l'I.T.E. confiés à Barne. Mais comme cette subvention est anti)statutaire, même sous le prétexte d'aide aux normaliens exclus d'ont la fédération seule à la charge), le Bureau Fé-déral proteste et prend une décision ferme : la Caisse de Solidarité étant alimentée par les timbres

Ferrer, et le B.F. ayant le droit de garder 25 % du montant de ces timbres, il ne sera versé à l'I.T.E. que 75 %, alors que jusqu'ici c'était la totalité de la vente que le B.F. versait ; au surplus, cette décision s'appliquera rétroactivement à l'année 1930.

Le secrétariat de l'I.T.E. réagit en persistant dans son refus de faire connaître à la section française don rapport financier présenté au Con-grès d'Anvers ; ce refus est d'autant plus inadmissible que la section française vient de payer en totalité, début Avril 1931, sa quote-part à l'I.T.E., alors que certains syndicats M.O.R. n'ont pas encore payé leur arriéré à la Caisse fédérale.

Cependant le problème de l'I.T.E. et à l'ordre du prochain Congrès fédéral, et le rapporteur Jean Aulas publie son rapport dans l'*École Émancipée*.

Après avoir établi que l'I.T.E. est devenue une quelconque succur-sale de l'Internationale Communiste depuis 1928, J. Aulas écrit :

« Le problème se pose en effet nettement ainsi :

1° – L'I.T.E. doit-elle rester ce qu'elle a été jusqu'à 1929, c'est-à-dire l'Internationale Unitaire, que nous avons, de toutes nos forces, aidé à réaliser, devant grouper sur le terrain de la lutte de classe, de la lutte contre l'impérialisme, des dangers de guerre et le fascisme mondial, les larges masses des travailleurs de l'Enseignement à travers le monde, qu'ils se réclament d'Amsterdam, de Moscou ou de l'autonomie ?

2° – Ou bien l'I.T.E. doit-elle être ce qu'elle est devenue depuis 1929, c'est-à-dire une Internationale de secte, simple Comité International de propagande de l'I.S.R. opposé au Secrétariat professionnel international d'Amsterdam et où ne peuvent point avoir leur place les « opportunistes de tout acabit », c'est-à-dire tous ceux qui n'approuvent point intégralement les thèses de la fraction dirigeante de l'I.S.R. »

Puis il formule diverses propositions dont les plus importantes sont les suivantes :

« – La section française ne paiera ses cotisations à l'I.T.E. pour 1931 qu'après réception du compte rendu financier de l'I.T.E. compte rendu aussi détaillé que celui que la section française donne chaque année à ses syndicats.

– Les congrès de Limoges décide de ramener la cotisation de la section française à l'I.T.E. de 1 franc-or à 0,50-or, à compter du 1^{er} janvier 1931.

« – Les instances supérieure de l'I.T.E. ne peuvent être choisies en dehors de la volonté des sections nationales. Nul représentant de celles-ci ne peut être désigné sans leur assentiment ».

En son Congrès de Limoges, ces propositions énergiques et sages, la Fédération les fera siennes ; nous verrons plus loin après quels incidents violents provoqués par la M.O.R. et le secrétariat de l'I.T.E.

Les groupes de jeunes et le traitement unique à 20 000 F.

[Retour à la table des matières](#)

De groupes d'étude constitués sous l'égide de la Fédération les groupes de Jeunes étaient devenus des groupes « se plaçant à la pointe même de l'action » et attaquant violemment la Fédération en vue de la « redresser ».

Malgré les avertissements qui leur sont prodigués, ils vont persister dans les errements antérieurs.

Dès le lendemain du Congrès de Marseille, Masson, nouveau secrétaire du Comité central adresse au B.F. une demande de subvention. Celui-ci, s'appuyant sur un vote du dernier congrès refuse catégoriquement ce qui fera dire à la M.O.R. que la direction fédérale pratique « La Dictature de la Caisse ». En Novembre, nouvelle demande adressée au B.F. et à l'*École Émancipée* (le Comité central des Groupes de Jeunes avoue une dette d'imprimerie de 3 300 F.) : nouveau refus.

Le Conseil fédéral de Noël approuve ces décisions. Il fait même mieux : les groupes s'insurgent avec une telle violence, sabotent de telle façon les décisions de congrès, affirment avec une telle audace qu'ils sont « majeurs » et sont si évidemment des instruments aux mains de la M.O.R. que le Conseil fédéral émet le vœu qu'ils tiennent leur congrès après le congrès fédéral et non plus avant.

Cette mesure, pourtant en honneur à la C.G.T.U. ne plaira pas au Comité central qui refusera de s'incliner

Bientôt l'*École Émancipée* cessera d'encarter l'organe des Groupes de Jeunes ; Puis le B. F. assènera quelques coups très durs aux Groupes qui lancent des mots d'ordre concernant la Direction d'école et le Cinquantenaire de l'École laïque, qui défendent une conception de l'Unité en tous points identique à celle du P. C., qui interviennent même directement auprès des parlementaires pour que soient défendues leurs revendications.

Certains groupes se rebellent contre le Comité Central ; d'autres disparaissent ; tous ceux qui restent sont sans influence dirigés par des anciens et non des jeunes, réduits à l'état de squelettes, incapables d'un travail sérieux et soutenu. Les effectifs qui étaient de 3 800 adhérents environ en 1928-1929 et de 2 736 en 1929-1930, tombent à 1 903 en 1930-1931. La culbute qui continuera l'année suivante, est en raison directe de « La justesse des mots d'ordre » clamée si haut par le Comité Central !...

C'est surtout sur la question du Traitement unique que l'histoire des Groupes des jeunes montre à quel point furent néfastes la « subordination » et le « rôle dirigeant », d'une part, et les thèses insensées de la Troisième période, d'autre part. Cette page illustre de façon éclatante la phase de dégénérescence des Groupes de Jeunes.

Pour les raisons que l'on sait, le Congrès fédéral de Marseille n'avait pas résolu la question des traitements. Le nouveau B.F., dès Septembre, avait pris une position de principe qu'il confirmera sans un texte (voir plus loin, au chapitre Traitements) dans lequel les trois points suivants sont mis en relief :

– Nous sommes partisans du Traitement unique.

– Mais en attendant sa réalisation à laquelle nous entendons travailler, nous sommes pour toutes les mesures qui nous rapprochent du Traitement unique (suppression de la 6^e classe, de l'avancement au choix, etc.)

– Enfin, nous réclamons la revalorisation intégrale sur la base de 1 800 francs d'avant-guerre reconnus comme minimum vital par la Commission Hébrard de Villeneuve ;

– Quoi qu'il fût ; le Bureau Fédéral ne pouvait pas avoir l'approbation des Groupes de Jeunes. Dans un article intitulé : « *Réformistes, Minoritaires et Centristes en marche vers la liquidation des revendications des jeunes* », paru dans le Travailleur de l'Enseignement de Décembre 1930, Labrunie va nous dire pourquoi :

« Nos prédictions étaient exactes ; du moment que les centristes rompaient avec le seul parti révolutionnaire : le Parti Communiste, ils devaient rouler jusqu'au réformisme le plus plat et délaisser les batailles qui, telles celles concernant les jeunes, sont des luttes opposant classe à classe. Revalorisation, traitement de début, touchant tout le système capi-

taliste par le coup que de telles revendications portent à la politique des prix et à la politique de la hiérarchie pratiquée par nos dirigeants. Le problème se pose de lui-même sur le terrain de classe, les centristes le délaissent à cause précisément de cela. Mais derrière ces chefs honteux, il y a toute la masse qui, à la lumière de leurs reculades, viendra rejoindre la minorité d'opposition révolutionnaire et en fera, au prochain congrès la majorité de la Fédération.

En attendant, nous n'abandonnerons pas les revendications que laissent tomber nos centristes et, en accord avec le Parti communiste et la C.G.T.U., nous mèneront le bon combat »

Donc, parce qu'ils ont rompu avec le Parti communiste et ses grands stratèges, la Majorité Fédérale et le Bureau Fédéral ne peuvent que rejeter la revalorisation intégrale, abandonner le traitement unique, trahir les intérêts des jeunes ! Par contre, les groupes de jeunes, la M.O.R. et leur tuteur le P.C. vont démontrer par les faits qu'ils sont les seuls vrais défenseurs des petits fonctionnaires et des débutants !...

Ils lancent donc la formule du « *Traitement unique, revendication immédiate* » et, précision supplémentaire, « *immédiatement réalisable* » ! De plus, pour bien montrer que les jeunes n'oublient pas les vieux et qu'à l'école stalinienne, ils ont appris à pousser la logique jusqu'au bout, ils réclament « *la retraite égale au traitement* » et – ce qui est mieux encore – obtenue « sans aucun versement » !

Mais comme, au fond, ils ont un faible pour les jeunes, ils vont les gâter tout spécialement en élaborant un projet chiffré de Traitement unique.

Au surplus, avec la sévérité qui s'impose – c'est-à-dire avec l'habituelle série d'injures – ils condamnent toute l'action revendicative désignée par cette formule du Bureau Fédéral :

« Pour tout ce qui nous rapproche du Traitement unique : contre tout ce qui nous en éloigne »

Il ne faut pas, en effet, viser autre chose que « Nos 20 000 » ; toute revendication autre que celle-ci est entachée d'opportunisme et recèle

une évidente volonté de capitulation devant la Bourgeoisie et de trahison du personnel...

La Fédération unanime – M.O.R. exceptée – s'élève avec force contre cette folie bien digne de la troisième période.

Le Traitement unique à 20 000 ? Mais l'actuelle première classe n'est que de 19 000 F. auxquels il faut retrancher les 6 % pour la retraite ; de plus ce traitement n'est atteint qu'au bout de 32 ans de service !

Ce chiffre de 20 000 est d'ailleurs fixé par des calculs mathématiquement faux. Gilbert Serret, le nouveau secrétaire fédéral, n'a pas de peine à le prouver. Il rappelle d'abord le « raisonnement » qui a conduit à un tel chiffre.

« L'instituteur a un traitement moyen de 14 800 francs. Celui du Commis des Postes est de 16 500 francs. L'instituteur devrait donc gagner déjà 16 500 francs. Ces 16 500 correspondent à l'indice 5 ; il s'agit de revaloriser ce traitement moyen sur l'indice du coût de la vie. Prenons 600 (indice bien inférieur à l'indice syndical, un peu inférieur à l'indice officiel de 649).

$$\frac{16500 \times 6}{5} = 19800$$

mettons 20 000 puisque nous avons pris un indice trop faible. L'instituteur a droit à un traitement moyen de 20 000 F. Nous disons qu'il lui faut un traitement unique de 20 000 F »

(Messeau, « LES JEUNES, n° 2)

Puis il écrit :

« L'indice de la cherté de vie n'est pas 5 mais 7. Le Comité Central le reconnaît implicitement, puisqu'il nous reproche d'avoir abandonné les 12 600 (1 800 F or $\times 7 = 12 600$). Par conséquent, en toute logique, la M.O.R. et le C. C. devraient demander le T.U. de

$$\frac{16\,500 \times 7}{5} = 23\,100$$

et encore faut-il souligner que le chiffre de 16 500 F de traitement moyen du commis des P.T.T. est nettement au-dessous de la vérité puisque

1/10 d'entre eux atteint 22 500 F. et que 85 % des commis, soit après concours, soit même sans examen, fournissent les échelons supérieurs atteignant 30 000, 42 000 et même 64 000 F. Il résulte de ceci que c'est par des calculs falsifiés que le C. C. et la M.O.R. sont arrivés à chiffrer le T. U. !

Nous le répétons : on n'a pas osé sortir le chiffre de 23 100 comme T. U. « revendication immédiate » par crainte du ridicule. On s'est rabattu – en fraudant les calculs – sur le chiffre un peu moins démagogique des 20 000 ».

(École Émancipée, 3 mai 1931)

Ce chiffre est tellement fantaisiste qu'un membre du Comité Central des Groupes se livrant à d'autres calculs arrivera au chiffre de 20 600 francs (*École Émancipée*, 7 juin 1931).

Mais qu'importe ! les Groupes de Jeunes de la M.O.R. s'obstinent à défendre « nos 20 000 », mot d'ordre qui possède un extraordinaire « dynamisme » et pour lequel les « jeunes marchent » selon Masson.

Cependant la vigoureuse offensive du Bureau Fédéral porte ses fruits : des syndicats M.O.R. adoptent – sans le reconnaître loyalement, bien sûr – la formule sur l'acheminement vers le Traitement unique. Au Parlement, les députés communistes s'abstiennent prudemment de défendre la revendication de la M.O.R. ; ils vont même jusqu'à soutenir de leurs votes, à quatre reprises, le projet des 6 classes à 3 et 4 ans que le Syndicat National fait défendre !

Sur ce entrefaites, survient un événement important : Staline, prononce son fameux discours du 23 juin 1931, dans lequel il annonce l'aggravation de l'écart des salaires et déclare qu'« Il faut supprimer le nivellement »

Certes les russes n'étaient, jusqu'ici, guère favorables au Traitement unique. Mais à partir du 23 juin, plus de doute : le traitement unique devient une abominable hérésie, en France pour autant qu'en U.R.S.S. Mais, de Moscou à Paris, la distance est grande et les ordres du Kremlin cheminent parfois lentement. Le Comité central des groupes de jeunes et la M.O.R. n'ayant pas été invités à « rectifier la position », continuent à prôner les 20 000, la retraite égale au traitement, le tout immédiatement réalisable.

Mais voici le Congrès de Limoges. À ce congrès, le Comité central des Groupes de Jeunes et les leaders de la M.O.R. arrivent, les serviettes bourrées d'arguments irrésistibles en faveur de « Nos 20 000 », mandatés fermement par leurs groupes et leurs syndicats, bien décidés à écraser le B.F. qui « roule au-dessous du S.N. lui-même » et se vautre dans une trahison des plus honteuses. La fraction communiste se réunit l'avant-veille du Congrès fédéral et la veille du Congrès des groupes de Jeunes. Le P.C. a délégué Bouthonnier pour apporter la « ligne » à ses coreligionnaires et la défendre à la tribune du Congrès fédéral au titre de délégué du Syndicat de la Seine. Nul ne sut exactement ce qui s'est passé à la réunion de la fraction communiste ; mais les camarades de la Haute-Vienne ; organisateurs du Congrès eurent vent d'un nouveau « tournant » et en informèrent la direction fédérale. Le surlendemain, au Congrès, la nouvelle « ligne » fut apportée par Bouthonnier.

Bouthonnier n'avait jusqu'ici jamais milité à la Fédération où il comptait fort peu de sympathies. Il apparut aux congressistes comme le porte-parole et le domestique du P.C.

De plus, son air revêche et ses insolences débitées à froid eurent le don d'accroître l'antipathie qui l'entourait. Ce fut sous les rires méprisants du Congrès qu'il déclara, au nom de la M.O.R. :

- « 1° – Que le Traitement unique était une « vieille lune ».
- « 2° – Qu'il fallait abandonner non seulement les 20 000 mais le principe même du T. U.
- « 3° – Que le salaire minimum dans l'enseignement ne devait être que de 12 000 francs, ce qui signifie qu'il faut abandonner la revalorisation.
- « 4° – Que les objectifs à atteindre étaient seulement la suppression de la 6^e, la suppression du choix, etc.

Ce programme, nettement au-dessous de celui du S. N. dut frapper de stupéfaction ceux qui avaient tenu les 20 000 sur les fonds baptismaux ; mais ils se remirent sans doute vite puisque, avec une déconcertante facilité, ils adoptèrent le nouveau Credo.

Allaient-ils donc se rallier à la position du Bureau Fédéral qui devenait ainsi sensiblement plus à gauche que la leur ? C'eût été mal les connaître ! Ils se dressèrent en effet contre le B. F. aussi durement qu'à l'ordinaire, mais pour des raisons contraires ; ils lui reprochèrent notamment sa fidélité au Traitement unique.

Mieux encore : mandatés pour soutenir le Traitement unique et les 20 000, ils abandonnèrent sur-le-champ les 20 000 et votèrent contre le Traitement unique.

Ce tête-à-queue, comme dira le spirituel Denante, achèvera d'éclairer les camarades sur les funestes effets de la subordination et du rôle dirigeant.

À quelque temps de là, G. Serret eut en mains une lettre adressée, après le Congrès de Limoges, par Masson, secrétaire du Comité central des groupes de Jeunes, au Bureau politique du P.C. Ce document, publié et commenté dans l'*École Émancipée* du 21 mai 1933, mérite d'être connu.

En voici l'essentiel, à titre de conclusion de ce chapitre sur les ravages du stalinisme dans les groupes de Jeunes :

« C.C. des Groupes de jeunes

Plasne, le 24 septembre 1931.

La fraction communiste du Comité Central des groupes de Jeunes au Bureau Politique du Parti Communiste.

Suite à nos communications téléphoniques d'hier, voici le rapport promis sur les questions corporatives, sur lesquelles le Comité Central des Groupes de Jeunes de trouve en désaccord avec le Bureau élargi de la fraction nationale de l'Enseignement qui s'est réuni à Paris le 21 septembre, et particulièrement avec le camarade Bouthonnier, retour de Moscou...

I – Ce mot d'ordre : le traitement Unique, est très populaire dans l'enseignement et parmi la masse des fonctionnaires. Il figure au programme u Syndicat National réformiste et dans celui de la Fédération Unitaire, comme but à atteindre ; mais pas comme revendication immédiate telle que nous les concevions l'année scolaire écoulée (voir à ce sujet l'ordre du jour sur les traitements, adopté par les réformistes de la Fédération).

Quant aux groupes de jeunes instituteurs où notre influence est prépondérante, il faut savoir qu'ils ont été fondés et se sont développés sur cette revendication et qu'elle a toujours été au centre de leur travail, comme « revendication immédiatement réalisable ». À Limoges, quand nous avons voulu réaliser les directives du camarade Bouthonnier, nous avons tué toute discussion dans le Congrès et nous nous sommes heurtés sur la question de l'abandon du traitement unique à l'unanimité des délégués.

Vouloir, dans ces conditions, nous faire lancer un manifeste aux jeunes, comme nous le demande le Bureau de fraction et Bouthonnier, sans y parler du T. U., c'est nous couper des jeunes, c'est remettre la direction des groupes aux centristes, c'est nous ridiculiser et avec nous tous les militants et tous les communistes aux yeux du personnel enseignant, c'est nous écarter de ce fait de la direction des luttes qui s'annoncent.

Il ne faudrait cependant pas voir dans notre attitude un parti pris systématique, non, camarades ; qu'on fournisse des arguments probants et nous sommes prêts ; s'ils sont justes, à nous y rallier.

Cependant, il nous resterait à convaincre les camarades qui nous suivent, et nous ne pourrions, non, camarades, dans les conjonctures présentes, faire de déclaration brutale qui nous couperait à coup sûr de la masse.

II – Nous estimons aussi que dans notre programme, il faut introduire la « revalorisation du traitement de base » du petit-fonctionnaire.

Nous n'allons pas poser cette revendication comme immédiatement réalisable ; Non ; mais là encore, elle s'impose par la popularité dont elle jouit chez la mal payés et les jeunes.

Son abandon aurait, pour la majorité confédérale, les mêmes conséquences que l'abandon brusqué du T. U.

III – Enfin, nous demandons au Bureau politique de décider de notre tactique de lutte contre les centristes.

Devons-nous opposer notre programme à celui adopté par le Congrès fédéral devant le personnel, c'est-à-dire faire preuve d'indiscipline ? et lutter pour ce programme, contre celui de la Fédération ?

Ces trois questions sont d'une importance primordiale pour le redressement fédéral ; ce court rapport ne peut vous donner qu'un aperçu des questions, il faut que nous discutons ensemble pour les trancher au mieux.

Ayez l'obligeance de nous convoquer individuellement aux adresses suivantes :

Masson, Plasne, par Pologny.

Lopin, rue de la Verne, Dôle

Rassinier, 15 rue du manège, Belfort.

Suz, Henriot, 25 rue de Mulhouse, Belfort.

Messeau, 36 rue de la Lande, Monceau-les-Mines.

Salutations révolutionnaires (Pour la fraction du C.C. et par ordre) –
Masson.

L'U.G.E.E. et les affaires des Normaliens

[Retour à la table des matières](#)

De sa fondation relativement récente à 1928-29, l'« Union Générale des Étudiants pour l'Enseignement » avait été une « organisation présyndicale » luttant « au-dessus de partis », indépendante de la Fédération de l'Enseignement qu'elle mettait sur le même pied que le Syndicat National.

Mais à partir de l'avènement de la troisième période et de la proclamation du rôle dirigeant, l'U.G.E.E. devint un instrument au service exclusif du P.C. et de la M.O.R.

Elle annonce donc la radicalisation de la jeunesse estudiantine et en particulier des élèves-maîtres des É.N. ; elle lie son sort à celui des jeunesses communistes dont elle devient le rabatteur parmi les normaliens ; elle clame bien haut qu'il faut, de toute nécessité, abattre les contre-révolutionnaires de la Fédération qui poussent l'infamie jusqu'à trahir les normaliens dans leurs intérêts matériels, les abandonner aux coups de la répression, et même les dénoncer à l'Administration.

Une lutte très vive va donc s'engager entre la Fédération et l'U.G.E.E. Mais cette lutte revêtra un aspect spécial du fait que l'U.G.E.E. utilisera contre la Fédération de pauvres jeunes gens préa-

lablement trompés. Ce sera triste et parfois écœurant. Ces jeunes gens et jeunes filles ignorent à peu près tout des questions sociales. Bonne occasion pour leur bourrer le crâne, leur mettre l'injure à la bouche et les dresser contre les « vieux bonzes » de la Fédération ! Ils risquent, du fait de leur ignorance et de l'insécurité de leur situation administrative, de se lancer dans quelque affaire au bout de laquelle il y a l'exclusion. La bonne aubaine puisque, ainsi, on démontrera aux « opportunistes fédéraux » à la fois la « fascisation des É.N. » et la « radicalisation des normaliens. »

À Marseille, J. Aulas avait prononcé un réquisitoire très dur contre l'U.G.E.E., ses mensonges, son bluff, ses manœuvres, sa légèreté et sa gestion insensée. Après Marseille, le nouveau Bureau Fédéral sera dans l'obligation d'adopter une attitude également énergique.

Des exclusions ou des transferts de normaliens eurent lieu à partir de la rentrée d'Octobre dans divers départements : Pas-de-Calais, Oise, Loiret, Puy-de-Dôme. Chaque fois, le Bureau fédéral fit diligence pour être informé complètement afin d'agir en pleine connaissance de cause et avec le maximum d'efficacité. Soit directement ou avec l'aide d'un camarade dévoué dans les départements sans syndicat unitaire, soit en liaison avec le syndicat départemental, il fit tout ce qu'il était possible de faire : conseils judicieux aux intéressés, interventions directes auprès de l'administration, campagnes de presse et meetings, documentation de députés (Fraissex et Piquemal) en vue d'interventions parlementaires, appui matériel (subventions, paiement par correspondance avec l'aide bénévole de professeurs syndiqués, etc.), rien ne fut négligé par la direction fédérale.

De son côté, l'U.G.E.E., dirigée par Delanoue, remplaçant Charlot depuis Août, ne négligera rien pour entraver l'action du B.F. afin de le mieux calomnier ensuite, pour envenimer les « affaires » quand il y avait possibilité de les aplanir, pour tirer en fin de compte la couverture à elle.

L'U.G.E.E. refuse de renseigner le secrétaire fédéral : elle refuse même de lui donner les adresses des exclus de l'É.N. d'Arras. L'*Humanité* et la *Vie Ouvrière* jettent au panier tous les communiqués du Bureau Fédéral défendant les exclus. L'U.G.E.E. accuse les militants fédéraux de « délation », de « complicité avec le Ministre » et persuade les malheureux normaliens frappés par l'Administration que

les Bouët, Rollo, Dommanget, Aulas et Serret sont des pourvoyeurs de répression. Elle lance une souscription pour venir en aide aux normaliens et boycotte la souscription fédérale, alors que les normaliens frappés sont entièrement et exclusivement soutenus par la fédération. Elle trompe les élèves-maîtres et les étudiants et tente de tromper la Fédération sur la prétendue « fascisation des É.N. » et l'« essor révolutionnaire des normaliens ». Elle bluffe grossièrement sur ses effectifs qui passent de 2 000 adhérents (étudiants de tous ordres) en 1928, à 600 – chiffre avoué par l'U.G.E.E. elle-même – en 1930, pour continuer leur chute verticale l'année suivante.

Notons ici que la M.O.R. et l'U.G.E.E. exploitaient systématiquement tout ce qui, de près ou de loin, pouvait donner une apparence de justification aux thèses insensées du P.C. L'une et l'autre défendirent (?) à grand vacarme et sans le consulter un normalien qui avait rompu toute relation avec l'U.G.E.E. et qui regretta le bruit fait autour de son nom. L'une et l'autre se solidariserent avec des jeunes gens exclus d'un collège du Pas-de-Calais et sommèrent le Bureau Fédéral d'en faire autant ; mis le B.F. fit une enquête, s'aperçut qu'il s'agissait de polissonneries, refusa de s'engager dans une ridicule aventure et laissa à l'U.G.E.E. et à la M.O.R. le soin d'exploiter ce cas de... « fascisation » des collègues. L'une et l'autre, avant de rien connaître, n'hésitaient pas à annoncer par la presse communiste des meetings de protestations qui n'eurent jamais lieu (Arras, Clermont-Ferrand).

La Fédération réagit avec sévérité contre la besogne de l'U.G.E.E. Elle lui refusa toute subvention, tout appui matériel et moral. Dans un numéro spécial de *l'Émancipation* (22 février 1931), elle dénonça, avec une brutalité devenue indispensable, les mensonges le bluff, la démagogie grossière et les imprudences coupables des dirigeants de l'U.G.E.E. et de la M.O.R. Elle refusa d'entendre le représentant de l'U.G.E.E. au Conseil Fédéral de Pâques.

Au Congrès fédéral, une vive discussion eut lieu. Un porte-parole de l'U.G.E.E. vint affirmer que son organisation a renforcé le prestige et la force de la Fédération, qu'elle a bien défendu les normaliens, et que, dans ces conditions, elle a droit à l'appui fédéral et à une subvention ! Le secrétaire fédéral répliqua durement, preuves en mains, et fut appuyé par 280 demi-mandats contre 150 et 10 abstentions.

L'indiscipline du comité des Professeurs

[Retour à la table des matières](#)

Depuis 1929, la majorité des professeurs dont beaucoup avaient passé par l'UG.E.E. était acquise à la M.O.R. et suivant docilement les directives de Cogniot, membre du secrétariat de l'I.T.E. et du bureau du Comité des Professeurs.

Le Comité entendait être indépendant à l'égard de la Fédération dont il combattait violemment l'orientation et l'action, et à laquelle il réclamait néanmoins... un appui financier.

Cette situation déplorable à tous points de vue, avait amené le Congrès de Marseille à prendre une résolution vigoureuse : le Comité des professeurs devra, sous peine d'être combattu, se soumettre à la Fédération et ne jamais sortir de son rôle fixé par les statuts.

Au lendemain de Marseille, l'indiscipline des professeurs M.O.R. ne pouvait pas ne pas continuer et s'aggraver. De son côté, le Bureau Fédéral ne pouvait moins faire que de réagir avec fermeté et prendre à l'égard du Comité un certain nombre de mesures qui, en fin de compte, l'amènèrent à capituler.

Le premier incident surgit à propos du choix du camarade Mus-sigmann comme secrétaire corporatif aux 2^e et 3^e degrés dans le Bureau fédéral. Le Comité dirigé par Cogniot et Boyer, entendait imposer Lefebvre, professeur de collège, membre de la M.O.R., à cette fonction du B.F. : au nom de la démocratie syndicale qui veut que les professeurs désignant eux-mêmes leur représentant, affirmait le Comité, non sans astuce. Le B.F. riposta en rappelant que le Comité des professeurs est un simple groupement d'études au sein de la Fédération et sous contrôle de celle-ci ; que c'est seulement le Congrès fédéral, dans lequel les catégories sont confondues, qui désigne la direction fédérale ; que les professeurs ne peuvent prétendre avoir des droits supérieurs à ceux des autres membres de la Fédération quant à la désignation du B.F. Ces arguments ne pouvaient modifier l'attitude de la M.O.R. pour la simple raison qu'ils étaient connus d'elle depuis

longtemps ; Cogniot lui-même n'écrivait-il pas dans la brochure : « La Fédération unitaire de l'Enseignement (1927) » ;

« ...Le congrès fédéral élit au sein du Bureau fédéral un secrétaire corporatif pour les 2^e et 3^e degrés »

Au surplus, cette désignation avait toujours été faite par le Congrès et jamais par le Comité lui-même.

Le Comité des professeurs refusa donc durant toute l'année de reconnaître Mussigmann comme son secrétaire corporatif et le tint systématiquement à l'écart de son travail.

Persévérant dans l'indiscipline, il donna à son organe de propagande l'*Université syndicaliste* un contenu et une orientation en désaccord avec les résolutions du Congrès fédéral et des organismes dirigeants de la Fédération. À l'insu de ces derniers, il entreprend une action auprès des syndicats confédérés de l'Enseignement.

Au Conseil fédéral de Noël, la M.O.R. tente de se justifier en prétendant qu'une véritable fédération d'industrie doit être une fédération de comités autonomes ! Cette thèse étrange autant qu'antisindicaliste, exclusivement valable pour la Fédération, fut écartée sans ménagement. Et pour obliger le Comité à s'incliner, le Conseil fédéral, dans cette même séance, décida de reporter au lendemain du prochain congrès fédéral de la Conférence nationale des professeurs, qui d'ordinaire, se tenait la veille ; enfin il lui refuse toute subvention.

L'article 7 des Statuts fédéraux prévoyait la création de comités de catégorie à l'intérieur de la Fédération, ces comités ayant pour but l'étude des intérêts particuliers de leurs membres. Un seul comité fut créé, celui des professeurs et assimilés : un règlement intérieur provisoire fut élaboré pour en fixer le fonctionnement ; mais jamais ce projet de règlement ne fut soumis à l'approbation du congrès.

Tant que régna l'union au sein de la fédération, la nécessité de ce règlement intérieur ne se fit jamais sentir ; mais quand vinrent les désaccords de 1929-1930, le Comité des Professeurs inféodé à la M.O.R.

s'abrita derrière le vieux projet de règlement intérieur pour s'insurger contre la Fédération ⁴⁴.

Le Bureau Fédéral élaborait donc un Règlement-type pour tous les comités de catégorie prévus à l'article 7 des Statuts. Ce règlement précisait que les Comités de catégorie sont simplement des comités d'étude et non d'action, qu'ils sont sous le contrôle et la direction de la Fédération, qu'entre deux congrès, le Conseil Fédéral et le B.F. sont qualifiés pour prendre à leur égard toutes décisions utiles.

Mussigmann calqua sur ce Règlement-type un Règlement intérieur pour le Comité des Professeurs. Ces deux textes furent soumis au Congrès fédéral de Limoges, après discussion dans les syndicats et adoptés malgré la résistance de la M.O.R.

Toute l'année, Mussigmann eut donc à lutter contre l'indiscipline et les manœuvres de la majorité M.O.R. du Comité.

À force de ténacité et d'énergie, malgré un deuil douloureux et une santé chancelante, il tint tête à ses adversaires. Il rassembla ensuite tous les professeurs susceptibles d'apporter un appui utile à la Fédération : Bernard, M. et A. Richard, Reunier, Barrué, Daudin, Roth, Collinet, Patri, Hérard, etc. Il continua à faire paraître, malgré le refus de collaboration de la M.O.R., le Bulletin des 2^e et 3^e degrés encarté dans l'*École Émancipée* et il parvint à en faire un organe copieux, combatif et vivant, cependant que le journal des staliniens l'*Université syndicaliste* allait s'endettant et périssant.

Cette besogne fut accomplie sans négliger l'action corporative propre aux 2^e et 3^e degrés, ainsi que nous le verrons plus loin.

⁴⁴ La bataille interne de la Fédération et le rôle de « cheval de Troie » contre la majorité fédérale dévolue au Comité des Professeurs par la M.O.R. devaient semble-t-il gravement hypothéquer le développement de l'influence de la Fédération unitaire parmi les professeurs : en 1930, le comité de rédaction de l'*Université syndicaliste* avouait une baisse de 25 % du nombre des abonnés.

La vie intérieure de la Fédération

[Retour à la table des matières](#)

Sur un chiffre de plus de quatre mille adhérents que comptait la Fédération, l'effectif total de la M.O.R. était à peine d'un douzième. Cette minorité, malgré la faiblesse numérique, ses erreurs de tactique et de doctrine et ses procédés écœurants, constituaient une réelle force risquant de menacer sérieusement la Fédération. Elle disposait en effet d'importants appuis extérieurs dont nous avons parlé. De plus, son culte fanatique du P.C., son mysticisme ardent, son esprit de soumission aveugle lui conféraient un dynamisme peu commun. La M.O.R., sans cesse alertée par ses chefs, était toujours au complet dans toutes les assemblées ; elle intervenait sur toutes les questions, observait avec discipline les ordres de la fraction, adoptait partout la même attitude, ne se laissait jamais aller au découragement. Par sa brutalité et sa déloyauté, elle faisait le vide dans les assemblées syndicales et s'emparait des positions que lui abandonnaient les camarades de la Majorité fédérale ou de la Ligue Syndicaliste dégoûtés et excédés.

La réalisation du désir de la M.O.R. risquait d'être accélérée par l'entrée à la Fédération d'un certain nombre de... non-syndicables et par un accroissement ... fictif des effectifs des syndicats M.O.R., toutes choses qui se produisaient déjà dans certains départements et qui auraient donné, en fin de compte, la majorité à la M.O.R.

Dès la rentrée d'Octobre, le nouveau Bureau Fédéral réagit. Il rappelle d'abord que certains étudiants (qui seront un jour avocats, médecins, magistrats, etc., et n'auront rien à voir avec l'Enseignement) ne peuvent adhérer à la Fédération. La M.O.R. pousse aussitôt les hauts-cris. Dans *l'Humanité*, la *Vie Ouvrière* et ses bulletins, elle accuse le B.F. de « vouloir exclure de la Fédération les catégories les plus exploitées » et d'avoir l'intention de « chasser les normaliens de Saint-Cloud, Fontenay et Normal Supérieure »

Le B.F. propose ensuite une modification, par voie de référendum, à l'article 8 du Règlement Intérieur. L'essentiel de cette proposition consiste en l'obligation pour tous les syndicats de fournir la liste de tous leurs adhérents avec les adresses, afin qu'un contrôle sérieux des

effectifs syndicaux soit possible. Ce fut aussitôt un violent concert d'imprécations dans les rangs de la M.O.R. : violation des Statuts, suspicion policière, besogne de délateurs, mouchardage en vue de livrer les normaliens !... Toutes ces infamies proférées par les Cogniot, Barne, Lefebvre, et Bouchet n'arrêtent point le Bureau Fédéral. Le référendum eut lieu en décembre 1930 et donna la majorité au B.F. La M.O.R., battue, invita les syndicats qu'elle dirigeait à ne pas se soumettre au nouvel article du Règlement intérieur, à refuser l'envoi des listes d'adhérents. Mais la fermeté de la direction fédérale eut raison de son entêtement : les syndicats M.O.R. s'inclinèrent sans bruit !

D'ordinaire, c'était le syndicat de la Seine qui donnait le signal et le ton des attaques contre la Fédération. Le syndicat des Deux-Sèvres relayait parfois le syndicat de la Seine. Après le Congrès de Marseille, c'est le Rhône qui ouvre le feu. Il s'en prend à l'*École Émancipée*. Dans son numéro du 30 septembre 1930, le *Syndicaliste de l'Enseignement du Rhône* écrit en première page, en gros caractères :

« Aux lecteurs de l'*École Émancipée* ! Dès aujourd'hui refusez tout abonnement à l'*École Émancipée* »

La revue fédérale est traitée d'organe « de mensonge et de calomnie », « faisant le jeu de la répression », « insultant les camarades victimes du Pouvoir », etc. etc. À l'obligation morale répondant par un geste qu'on n'avait encore jamais vu. La M.O.R. dans son ensemble n'osa quand même pas se solidariser ouvertement avec le syndicat du Rhône ; elle se borna à accomplir le même sabotage, mais avec plus de discrétion.

À la fin de la même année scolaire, le même syndicat, sous des prétextes divers, refuse l'adhésion de six camarades dont Jaquet et en exclut neuf autres dont la secrétaire pédagogique Jeanne Blanche et F. Bernard ! Ces diverses mesures, tendant à assurer la majorité du Syndicat à la M.O.R. furent, bien entendu, condamnées et annulées par le Congrès de Limoges. Et en Octobre 1931, G. Serret dirigea les débats de l'assemblée générale qui réintégra les neuf exclus, admit les six camarades précédemment refusés, renverse la majorité M.O.R. et désigna Odin comme secrétaire du syndicat.

Ces quelques faits ne donnent qu'un faible aperçu de l'atmosphère de luttes fratricides particulièrement féroces dont les syndicats furent le champ clos. Injures grossières, déloyautés, sabotage des réunions, disparition de toute cordialité et de toute camaraderie, intimidations brutales, etc... donnaient aux assemblées une tournure extrêmement pénible et démoralisante. Les partisans de base de la M.F. et de la L.S. venaient aux réunions syndicales avec appréhension ou s'abstenaient de venir – ce qui contribuait largement au triomphe ou tout au moins au renforcement de la M.O.R.

Le Syndicat National et ses sections s'emparaient de tous ces incidents et les exploitaient avec habileté à leur profit.

Le recrutement fédéral était difficile ; quelques syndicats progressaient pourtant ; mais leurs gains étaient compensés par les pertes que subissaient les syndicats « radicalisés ». La situation fédérale, sans être brillante, était cependant infiniment supérieure à la situation des autres fédérations unitaires dont les effectifs baissaient à une allure inquiétante.

C'est en vue d'accentuer la propagande et le recrutement que la Fédération reprit la publication de la « partie commune » que les syndicats incorporaient dans leur bulletin. Elle fut confiée à Jean Aulas qui sut la rendre vivante, variée, combattive, éducative et qui la maintint toujours au-dessus des tendances, ce qui n'empêcha point la M.O.R. de la boycotter. Cette « partie commune » visait au rayonnement plus grand de la Fédération et rendait d'excellents services aux syndicats

De son côté, l'*École Émancipée*, avec un acharnement inlassable, poursuivait le perfectionnement professionnel de ses lecteurs, défendait les revendications du corps enseignant, lançait les idées qui devaient par la suite recueillir la faveur générale, demeurait plus fermement que jamais dans la tradition du syndicalisme révolutionnaire. Rédigée par des professionnels et des militants avertis, vivant du dévouement absolu de ses administrateurs et de ses rédacteurs, l'*École Émancipée* constituait une tribune dont les échos dépassaient singulièrement le cercle de ses abonnés. Elle influençait une importante minorité du personnel. Elle montrait aux Pouvoirs publics que la Fédération se dressait contre l'arbitraire et affirmait fièrement sa conception du syndicalisme de lutte de classes. Elle dénonçait le réformisme de la

C.G.T. et le syndicalisme monnayé du S.N., d'une part, et le syndicalisme domestiqué de la C.G.T.U. d'autre part. Son attitude lui valait la conspiration du silence des réformistes, l'agression haineuse des staliniens, les campagnes acharnées des Jean de Mée, Jules Laurent et autres rédacteurs de cent feuilles réactionnaires qui, entre autres choses, attaquaient violemment les militants fédéraux et demandaient leur révocation.

Jusqu'à ces derniers mois, la Ligue syndicaliste qui dirigeait les syndicats du Finistère, des Côtes-du-Nord, de l'Indre, de la Charente et qui avait des partisans dans une quinzaine d'autres syndicats, était en opposition ouverte avec la direction fédérale qu'elle accusait de vouloir subordonner la Fédération au P.C., et la position de la Fédération à l'égard de la C.G.T.U. prouvèrent à la Ligue Syndicaliste que ses craintes de jadis, étaient exagérées, sinon se confondre avec elle. À maintes reprises, elle marqua même sa défiance à l'égard du nouveau Bureau Fédéral sur la désignation duquel elle s'était abstenue à Marseille. Elle reprochait à la Majorité Fédérale sa conception « politique » du syndicalisme. De plus, le souvenir des luttes de tendances de jadis était encore présent à l'esprit de tous et il en restait fatalement quelque chose dans les écrits et les gestes des camarades de la Ligue Syndicaliste.

De son côté, la Majorité Fédérale, tout en abandonnant progressivement son hostilité à l'égard de la Ligue Syndicaliste, « gardait ses distances » quand il s'agissait des problèmes de doctrine : elle ne transigeait pas sur sa conception du syndicalisme qui se suffit à lui-même, certes, mais qui ne saurait suffire à tout dans l'œuvre immense de la révolution.

Mais ces désaccords disparaissaient quand on abordait le terrain corporatif ou pédagogique et quand il fallait résister aux assauts de la M.O.R. Là, l'entente était complète. Cependant que le rapprochement des points de vue s'opérait sur un certain nombre de questions importantes, une grave divergence se faisait jour en ce qui touchait au mouvement d'unité que venait de lancer le Comité des 22.

L'activité corporative et Pédagogique

[Retour à la table des matières](#)

On se souvient que le Congrès de Besançon avait lancé les deux mots d'ordre suivants de lutte contre la direction d'école :

- refus de recevoir les rapports d'inspection par l'intermédiaire du directeur,
- refus de faire classe en présence du directeur.

Toutes les tendances et tous les syndicats furent d'accord à Marseille pour reconnaître que ces mots d'ordre, et en particulier le dernier, conduisaient à une action anarchique et strictement individuelle, et non à une action de masse. La Fédération, composée en grande partie de ruraux et de titulaires d'écoles à classes unique ne pouvait appliquer le mot d'ordre de refus de faire classe devant le directeur et ainsi ne pouvait apporter une solidarité effective aux camarades qui, au nombre d'une dizaine, venaient d'être déplacés d'office pour cette action.

Mais si toutes les tendances étaient d'accord pour opérer une prudente retraite sur ce point, quitte à reprendre le mot d'ordre à un moment plus opportun, la M.O.R. entendait saisir l'occasion pour atteindre la direction fédérale en lui faisant porter la responsabilité de cette retraite.

Au Congrès de Marseille, la proposition Guilloché (M.O.R.) ne se différencie de la motion Claire Gautrand, Salducci, Lagain (M.F. et L.S.) que sur quelques points : la M.O.R. voulait porter la lutte devant les... enfants ; elle estimait que cette lutte devait être menée par des « comités de lutte » ; enfin elle réclamait le versement intégral de l'indemnité de direction dans la caisse des syndicats.

L'accord ne pouvant se faire, le Congrès laissa au nouveau Bureau Fédéral, le soin de régler la question en attendant le Conseil fédéral de Noël.

Avant la rentrée d'Octobre, le B.F. se réunit et décide de prendre, dans les deux propositions de Marseille, ce qu'elles ont de commun, d'écarter les paragraphes relatifs aux enfants et aux Comités de lutte, et enfin de soumettre la question du versement intégral de l'indemnité de direction à une consultation dans les syndicats, les réponses devant éclairer le Conseil fédéral de Noël.

En date du 24 septembre 1930, le secrétaire fédéral adresse aux syndicats une importante circulaire où il est dit :

« Le B.F. entend que tous les syndicats fassent le maximum pour que l'action entreprise soit élargie immédiatement.

L'objectif de la campagne à mener est triple :

1°) Obliger les Pouvoirs publics à lever les sanctions des camarades frappés avant d'appliquer le mot d'ordre de refus de faire classe en présence du directeur.

2°) Discréditer, aux yeux du personnel, la Direction d'école, en vue de sa suppression.

3°) Faire comprendre, au personnel et aux travailleurs qu'il sera possible de toucher, la signification profonde de notre action contre l'autoritarisme.

Le mot d'ordre relatif à la transmission directe des rapports d'inspection est maintenu intégralement (refus pour le directeur de transmettre ; refus de l'adjoint de recevoir).

Partout où sera possible l'action de masse du personnel, les syndicats lanceront les mots d'ordre les plus énergiques (refus de l'inspection en présence du directeur, etc.) et, en s'appuyant sur la classe ouvrière, ils organiseront sous de multiples formes des manifestations contre les faits de répression et contre la direction d'école, en liant notre bataille à la défense des revendications matérielles du personnel ».

La circulaire précise ensuite un ensemble de moyens de lutte contre la Direction.

Avec sa déloyauté coutumière, la M.O.R. prétendit aussitôt que, ce faisant, le Bureau Fédéral capitulait « honteusement » et obligeait les syndicats M.O.R. à reculer.

Le Conseil fédéral de Noël devait prendre position sur la question du versement intégral de l'indemnité de direction que réclamait à grands cris la M.O.R. Quelle ne fut pas la stupéfaction ses membres du Conseil fédéral quand le secrétaire fédéral, rendant compte de la consultation des syndicats, déclara que huit syndicats M.O.R., dont ceux de la Seine et du Rhône, n'avaient même pas pris la peine de répondre, que quatre syndicats M.O.R. ; dont ceux des Deux-Sèvres et de la Loire, se prononçaient pour le versement partiel seulement, qu'un seul syndicat M.O.R. était pour le versement intégral : celui de l'Ariège qui ne comptait pas vingt-cinq membres et, sans doute, pas un seul directeur !

En ensuivant pas la M.O.R. dans sa démagogie et sa surenchère, le B.F. avait donc été bien inspiré !...

Durant toute l'année, la Fédération et ses syndicats défendirent les déplacés d'office : Barne, Baudot, Blaise, J. Ethève, Claire Gautrand, Gautrand, Guilloché, Krob, Laplace, Masson (Saine), A. Vernochet, Tretout. Un tract contre la Direction fut tiré à quarante mille exemplaires et diffusé. Une ardente campagne, nourrie de faits précis et actuels, fut menée contre la Direction et les privilèges directoriaux, pour le fonctionnement du Conseil des maîtres souverains. Le député communiste Fraisseix, mandaté par la Fédération, intervint même à la tribune de la Chambre.

Enfin, au Congrès de Limoges, la motion suivante fut adoptée à l'unanimité, rendant ainsi hommage à l'action du Bureau Fédéral ; l'additif de la M.O.R. demandant la constitution de comités de lutte locaux pour mener l'action fut repoussé à mains levées.

« La Fédération de l'Enseignement rappelle son opposition irréductible à la direction d'école et confirme sa volonté de lutte inlassable jusqu'à la totale disparition de cette institution. »

La Fédération constate que le renforcement des prérogatives des directeurs d'école, le doublement des indemnités de direction, la ténacité du Gouvernement et de l'Administration dans leur lutte contre les adjoints qui ont suivi les mots d'ordre fédéraux, montrent, une fois de plus, le lien

étroit entre son action et l'action de la classe ouvrière contre l'accentuation des prérogatives du personnel de maîtrise.

La Fédération, soucieuse d'élargir cette lutte contre la direction d'école, appelle l'ensemble du personnel à la lutte sans répit avec les syndicats de l'Enseignement :

Pour la suppression des indemnités de direction et des avantages accordés aux directeurs ;

Pour la disparition de la fonction de déchargé de classe ; les économies ainsi réalisées permettant la suppression immédiate de la 6^e classe et le reclassement de ceux qui l'ont subie ;

Pour la dénonciation vigoureuse dans l'École Émancipée et la presse syndicale des faits d'autoritarisme dont les directeurs se rendent coupables avec la complicité de l'Administration ; des avantages et faveurs accordés aux directeurs, des prérogatives qu'ils s'attribuent au détriment des autres maîtres ;

Contre les inspections des directeurs ;

Contre les compositions de contrôle faites par les directeurs dans les classes des adjoints ;

Pour la transmission directe des rapports d'inspection ;

Pour la levée complète des sanctions prises contre les camarades ayant appliqué les mots d'ordre fédéraux ;

Pour le remplacement de la direction d'école par le Conseil des Maîtres souverain.

La Fédération demande à tous les syndicats de mener une campagne d'agitation tenace afin d'amener la masse du personnel à entrer en lutte sur nos mots d'ordre et à pratiquer l'action directe vigoureusement et sur une vaste échelle.

Le Congrès invite les Syndicats, pour bien marquer leur opposition à la direction, à instituer le versement statutaire de l'indemnité de direction à la caisse syndicale dans une proportion qui ne pourra pas être inférieure à 25 %.

La lutte contre la répression a toujours tenu une large place dans l'activité fédérale. Qu'il s'agisse de répression internationale ou nationale, de membres de notre corporation ou de travailleurs appartenant à l'industrie privée ou à d'autres corps de fonctionnaires, de victimes du délit syndical ou du délit politique, toujours la Fédération a

élevé la voix, apporté son soutien moral et sa solidarité matérielle. La cause des victimes fut toujours sa cause.

Nous avons déjà dit ce qu'elle fit pour les normaliens exclus ou transférés et pour les camarades frappés pour refus de faire en présence du directeur. Elle reprit en mains la cause des « maintenus d'office » et défendit nombre de camarades inquiétés ou frappés par le gouvernement, l'administration ou quelques tyranneaux de village. Mentionnons les affaires Caillet, Darce, Fagayet, Miquel, E. Freinet, Barel, Spinelli, Briard Mety, Laferrière, Lenain-Devernay, Bec, Bourguignon, Boissel-Blanc, Labesque, Guerin, Sportisse, J. Calas, Fajon, Costentin, Escouroux, les ménages Bony, et Simon, Boyer, P. et I. Moulin, G. L. Bouët, Paya, et d'autres encore.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la lutte de tendances n'absorbait point outre mesure l'activité des syndicats et de la Fédération. Les problèmes corporatifs et pédagogiques n'étaient en aucune façon délaissés ; la simple énumération suivante, malgré son extrême sécheresse, dira combien fut importante l'œuvre fédérale dans le domaine corporatif, sous la direction du secrétaire corporatif Jean Salducci : revendication pour les maîtres de la liberté d'utilisation des locaux scolaires pour l'organisation des œuvres post et périscolaires ; étude de tous les cas de retards de carrière et reclassement des intéressés ; reclassement des anciens intérimaires ; action en faveur des normaliens malades ; défense du personnel indigène des colonies ; lutte contre la proposition de loi Théret⁴⁵ ; défense des intérêts des révoqués-réintégrés ; action en faveur de l'attribution d'un traitement aux normaliens dès leur sortie de l'École Normale ; revendication du balayage de toutes les classes quel que soit le chiffre de la population par les soins des municipalités ; responsabilités civile ; titularisation par promotions ; congés de longue durée accordés avant 1921 ; postes

⁴⁵ La proposition de loi Théret permettait, pendant cinq ans, la titularisation des instituteurs pourvus du seul brevet élémentaire, à condition qu'ils aient rempli pendant trois années consécutives les fonctions de suppléant, intérimaire ou stagiaire, et aient été au cours de ces trois années l'objet de deux avis favorables à la titularisation formulés à la suite d'inspections. La F.U. lui opposait l'augmentation du nombre des élèves-maîtres. Elle mettait en garde contre cette création d'un cadre parallèle, formé et payé au rabais, soumis de plus, à un régime renforcé de « bon plaisir » du fait de l'obligation de deux avis favorables.

déshérités ; refus de toute quête à l'école ; revendication du demi-traitement et non du tiers de traitement pendant les congés de maladie ; traitement de vacances pour les suppléants ; droit au cumul des pensions d'orphelins ; lutte contre toutes les indemnités sauf de poste déshérité et de charges de famille, etc.

Sans se faire de grandes illusions sur les possibilités d'émancipation du prolétariat par l'école, la Fédération estime qu'il est néanmoins possible ; dès maintenant, de poursuivre un certain nombre d'améliorations scolaires, d'atténuer le caractère de classe des programmes et des manuels, et de neutraliser l'esprit de résignation et de soumission sociale de l'Enseignement officiel.

Sous l'impulsion de la secrétaire pédagogique, Jeanne Balanche, la fédération dénonce la carence des Pouvoirs publics en ce qui concerne l'inspection médicale scolaire, les bibliothèques, l'éducation des anormaux, l'état matériel de l'école. La coéducation et la gémiation font l'objet d'études sérieuses ; la proposition de loi Brenier ⁴⁶, œuvre du S.N., votée au Sénat, est combattue à cause des dangers qu'elle comporte et de ses insuffisances. L'action en faveur de l'inscription de la « Nouvelle Histoire de France » est poursuivie, malgré la résistance de la M.O.R.

L'École Émancipée s'efforce de tenir ses lecteurs au courant des tentatives de rénovation de l'enseignement, et les *Éditions de la jeunesse* connaissent un succès croissant parmi les enfants et les éducateurs.

Le Comité central des Groupes féministes de l'Enseignement élu à Marseille était ainsi composé :

Secrétaire générale : Marcelle Bravey (Ardèche) ;

Secrétaire aux relations internationales : Marthe Vezant (Ardèche) ;

⁴⁶ La proposition de loi Brebier tendait à rendre possible la gémiation des deux écoles spéciales existant dans les communes de plus de 500 habitants. Mais, d'une part, la gémiation n'était accordée qu'à titre provisoire : le ministre ne cachait pas son intention d'utiliser ce nouveau texte, pour féminiser davantage encore le personnel. D'autre part, la proposition Brenier, soutenue par le S.N.I., permettait la transformation des écoles de garçons et de filles en une école mixte unique, ce qui permettait les suppressions de postes.

Secrétaire à la propagande : Jeanne Roche (Ardèche) ;
Trésorière : Violette Roux (Ardèche) ;
Bibliothécaire : Simone Fraisse (Ardèche)

Le nouveau Comité central, comme son prédécesseur d'ailleurs, se cantonna strictement dans son rôle, ne prétendit point « redresser » la Fédération, et fit une excellente besogne de propagande et d'éducation durant toute l'année. Les Groupes féministes fournirent en effet des études sérieuses qui parurent dans leur Bulletin encarté dans l'*École Émancipée*, Marie Guillot donna la matière d'un numéro spécial sur les Davidées. Un autre numéro spécial fut consacré à un « Appel aux Jeunes de l'Enseignement, aux Normaliennes et Normaliens » pour les mettre en garde contre la propagande catholique. Enfin, tout en traitant des problèmes sexuels en liaison avec l'éducation de l'enfance et de la Jeunesse, les groupes féministes ne cessèrent de s'élever contre la loi de 1920 réprimant féroce­ment la propagande anticonceptionnelle.

En plus de cette activité sociale, les Groupes s'occupèrent des indemnités pour charges de famille et des pensions d'orphelins, de la réversibilité de la retraite au profit du veuf, de la nomination dans les écoles maternelles, de la féminisation de l'Enseignement, de la militarisation des Écoles normales de filles ⁴⁷.

À leur Congrès de Limoges qui se tint après le Congrès fédéral, quinze groupes sur trente-quatre étaient présents. La M.O.R., battue sur une question secondaire dès le début, ne manifesta par la suite aucune velléité de sabotage. Après un examen et une discussion des questions débattues au cours de l'année, Pierrette Rouquet fut adopter un ordre du jour s'élevant contre « la loi scélérate du 31 Juillet 1920 ». Puis le Comité ventral sortant dut réélu pour l'année suivante.

⁴⁷ À la suite de la loi du 16 février 1932 qui tendait à rendre la Préparation militaire supérieure obligatoire dans les É.N. de garçons, il y eut une tentative d'organiser des cours d'infirmières dans les É.N. de filles.

Un débat de doctrine sur l'École Laïque

[Retour à la table des matières](#)

C'est en 1931 que doivent se dérouler les fêtes en l'honneur du Cinquantenaire de la création de l'École laïque et du centenaire de la naissance de Jules Ferry. Ces fêtes seront organisées par la Ligue de l'Enseignement avec le concours du Gouvernement, et du Syndicat National.

Le 9 octobre 1930, le Conseil général de la Ligue de l'Enseignement se réunit et fixe, sur proposition d'Émile Glay notamment, le caractère que doivent revêtir ces fêtes qui auront lieu les 6 et 7 juin 1931, en province, et le 21 juin, à Paris. Il s'agit de magnifier l'école laïque et de chanter les mérites de ses fondateurs. En fait, ces manifestations serviront au Gouvernement à masquer sa carence en matière de laïcité et d'enseignement ; les politiciens de gauche pour qui l'école laïque est un excellent tremplin électoral, à cette occasion, redoreront à bon compte leur blason terni ; en mal d'avancement, saisiront l'aubaine pour faire du zèle aux dépens de leur personnel.

Le Bureau Fédéral dès Octobre, se préoccupe de prendre une position nette et conforme à ses conceptions sociales.

En Janvier, il précise sa position en ces termes, dans une circulaire aux syndicats :

« ...III – Notre attitude :

Déjà dans la circulaire n° 7 du 23 octobre dernier, dans une circulaire aux syndicats : d'amorcer la campagne contre les effets du Cinquantenaire

Le B.F. dans sa réunion du 29 janvier, a précisé notre attitude.

Il estime que nous devons catégoriquement refuser de nous prêter aux manifestations tapageuses que l'on organise. Nous ne pouvons en aucune

façon, sous aucun prétexte, participer à ces exhibitions par lesquelles les Pouvoirs publics espèrent faire oublier leur impardonnable carence.

Le B.F. invite donc les syndicats :

1° – À s'abstenir de participer aux manifestations,

2° – À obtenir la même attitude de la part des syndiqués et du personnel,

3° – À dénoncer la carence de la Bourgeoisie dans son œuvre scolaire.

Il estime que nous devons catégoriquement refuser de nous prêter aux manifestations tapageuses que l'on organise. Nous ne pouvons en aucune façon, sous aucun prétexte, participer à es exhibitions par lesquelles les Pouvoirs publics espèrent faire oublier leur impardonnable carence.

Partout où cela sera possible, les syndicats pourront aussi organiser une sorte de contre-manifestation avec meeting et exposition. Au meeting serait dressé le bilan négatif de la bourgeoisie sur le terrain pédagogique et corporatif. À l'exposition serait dressé le bilan positif réalisé par les instituteurs d'avant-garde...

Il adopte ensuite un Ordre du Jour que reproduiront l'École Émancipée et les bulletins syndicaux.

« Le B.F.,

– considérant que l'École ne peut qu'être l'expression du régime et que, par conséquent, l'école laïque française est une école de classe bourgeoise ;

– considérant cependant que cette École laïque marque à tous points de vue un réel progrès sur l'école confessionnelle, et que, dans une certaine mesure, elle peut même permettre une action dans le sens de la libération du Prolétariat ;

– considérant la carence des Pouvoirs publics en tout ce qui touche aux intérêts matériels de l'École et du Personnel Enseignant ;

– considérant que l'École laïque est de plus en plus abandonnée aux coups de la réaction cléricale ;

– considérant enfin les inqualifiables mesures de répression frappant les normaliens, les instituteurs et les professeurs ;

– *dénonce le caractère démagogique des tapageuses manifestations qui vont se dérouler, sous les auspices du Gouvernement, de la Ligue de l'Enseignement et du S. N., à l'occasion du cinquantenaire de l'École laïque.*

– *appelle le corps enseignant à l'action contre la carence des Pouvoirs publics en matière scolaire, contre le renforcèrent de l'autoritarisme à l'école, contre la répression frappant nos militants syndicalistes, contre l'emprise cléricale tolérée et même favorisée par le Gouvernement.*

– *invite le personnel à s'abstenir de participer aux fêtes du cinquantenaire et de prêter son concours à l'organisation de toute exposition et de toute manifestation ».*

En mars 1931, il décide de lancer un tract destiné aux familles et aux militants laïques auxquels la Fédération tient à faire connaître sa position. Ce tract, tiré à 20 000 exemplaires, sera diffusé (Ardèche), pour faire déplacer d'office notre camarade Paya.

Signalons en passant que sa diffusion servira de prétexte au général Mangin, maire réactionnaire d'User (Ardèche), pour faire déplacer d'office notre camarade Paya.

Ce tract, dans une première partie, marque la supériorité de l'école laïque sur l'école confessionnelle sans toutefois laisser croire que l'école laïque est exempte de critique ; l'école prolétarienne du travail lui sera incontestablement supérieure. Dans sa deuxième partie, il montre que le Gouvernement veut glorifier en l'école certains principes d'enseignement bourgeois. Enfin, le tract dénonce les pouvoirs publics qui espèrent masquer leur carence à l'égard de l'école du peuple. Le document se termine par cette conclusion catégorique :

« Nous ne participerons pas aux manifestations du Cinquantenaire de l'École et du centenaire de Jules Ferry.

« Nous vous demandons d'imiter notre geste, de vous solidariser avec nous, pour les raisons ci-dessus exposées. Enfin, nous vous demandons de participer aux contre-manifestations que nous organiserons et au cours desquelles nous préciserons une fois de plus les raisons de notre attitude et nous montrerons ce que nous avons fait pour l'école de vos enfants et ce que sera l'école de demain, l'école du prolétariat libéré de ses chaînes »

La Fédération de l'Enseignement

Les Syndicats refusent de participer aux fêtes officielles auxquelles s'empressent les sections et les militants du S.N. ; ils organisent contre-manifestations et meetings, se conformant aux directives fédérales. La « partie commune » tire à 7 000 exemplaires un copieux numéro consacré au Cinquantenaire.

L'École Émancipée, de son côté, donne aux deux numéros spéciaux contre le Cinquantenaire de l'École et le Centenaire de Jules Ferry, l'un le 1^{er} mars, l'autre le 31 mai.

Au numéro du 1^{er} mars, collaborent Jean Salducci (bilan négatif), Freinet (la France, à l'Honneur), Rollo (l'École laïque en Bretagne), M. et A. Jutier (Les locaux scolaires au service des Cléricaux), L. Bouët, Baudot, Vaquez, Jeanne Blanche et le secrétaire fédéral. Ce dernier, dans son article « Nous ne marcherons pas ! » rappelle une fois de plus les raisons de l'abstention de la Fédération et termine en marquant le caractère impérialiste du Centenaire de Jules Ferry :

« Lorsqu'elle vota par 387 voix contre 161 le texte relatif à Jules Ferry, la Chambre marqua son intention de fêter l'homme d'une politique coloniale nettement impérialiste et d'une politique intérieure résolument bourgeoise.

Jules Ferry fut beaucoup moins irréligieux qu'on ne le dit, et, dans le domaine scolaire, son rôle fut moins important qu'on ne le croit. Il se borna, avec bien d'autres, d'ailleurs, à concrétiser dans la loi les aspirations de la masse et les volontés de la Bourgeoisie voltairienne. C'est donc essentiellement l'homme politique qu'il faut voir en Jules Ferry. Après avoir été Jules Ferry la Famine en 1870, il devint Ferry-fusilleur en 1871. Il était, en effet, de ceux qui disaient, en parlant des communards, « on n'en fusillera jamais assez ». En 1881, il fut Ferry-Kroumir lors de la conquête de la Tunisie. Plus tard, en 1883-1885, pendant la meurtrière et féroce expédition militaire du Tonkin, il devint Ferry le Tonkinois.

Bien que cet étrange syndicaliste qu'on nomme Glay ait appelé le peuple de Paris à participer à « l'apothéose du fondateur de l'école laïque » et la France entière à rendre à rendre « au tribun, au philosophe, à l'homme d'État l'hommage qui lui est dû »⁴⁸ nous ne marcherons pas ! Fidèle à notre idéal révolutionnaire, nous saisirons l'occasion ainsi offerte pour dénoncer non seulement la politique scolaire de la Bourgeoisie mais encore les brigandages impérialistes aux colonies en général et, en

⁴⁸ Conférence faite par Glay à Radio L. L., le 2 novembre 1930.

particulier, les odieux massacres actuels des population jadis conquises par Ferry le Tonkinois ».

Gilbert Serret

Le deuxième numéro, paru la veille des fêtes officielles, contient, en plus d'un bulletin fédéral consacré en entier à la propagande catholique à l'école, des articles d'A. Richard (l'École de la Bourgeoisie conservatrice), de Louis Bouët (La Fédération de l'Enseignement devant le problème de l'École laïque), de G. Serret (L'École au service de la Bourgeoisie), de L. Hérard (« Il y avait des Chrétiens jusque dans le palais de Néron »), du Syndicat unitaire du Maroc (En marge du cinquantenaire) et de P. Vaquez (Le Cinquantenaire à l'école laïque).

Parallèlement à son action contre le Cinquantenaire de l'École et le Centenaire de Jules Ferry, la Fédération prend position sur le grave problème inscrit à l'ordre du jour du prochain congrès : École laïque et Prolétariat. P. Vaquez, le rapporteur fédéral choisi par le bureau Fédéral, publie en juillet un copieux et excellent rapport. Il reprend et développe la pensée de Jules Guesde, qui en 1884, écrivait :

« La prétendue laïcisation de l'école dont se targue la République bourgeoise n'est que la substitution d'une religion à une autre. C'est la foi capitaliste qu'il s'agit de mettre en lieu et place de la foi chrétienne, pour la plus grande sécurité et le plus grand profit de nos exploités économiques et politiques ».

Considérant l'école laïque actuelle, il la situe dans le milieu social et pense avec raison qu'elle doit être dans son propre mouvement. P. Vaquez rejoint ainsi Dommanget qui écrivait :

« Conformément à la demande dialectique, nous devons prendre l'école laïque dans son mouvement et la remplacer dans le milieu où elle évolue, entre l'école cléricale, reliquat de la société nobiliaire et sacerdotale et l'école unique du travail, école de classe prolétarienne correspondant à l'étape de la dictature révolutionnaire du prolétariat.

Alors, nous sommes tenus à la fois de la défendre par rapport à l'école privée cléricale et de l'attaquer par rapport à l'école du travail, de la dé-

fendre contre l'aile droite de la bourgeoisie et de l'attaquer contre l'aile gauche de la bourgeoisie. C'est ce qu'a fait jusqu'ici la Fédération, sans avoir aucune illusion sur la valeur émancipatrice de l'école bourgeoise, sans tomber pour cela « dans les bras de la bourgeoisie ».

En passant, P. Vaquez fustige la M.O.R. pour sa position sur l'École laïque. Jusqu'à l'avènement de la « troisième période » l'Internationale communiste et en particulier sa section française se sont affirmées pour l'école laïque, pour l'élévation du degré de culture des masses. Or que disent aujourd'hui le P.C., la C.G.T.U., la M.O.R. et ses suiveurs ? Une brochure, qui est le développement de la motion que la M.O.R. avait élaborée pour le Congrès de Marseille, nie, en termes formels, l'utilité de l'instruction :

« Il est faux que par le seul fait d'instruire les hommes on les libère. L'une des raisons pour lesquelles le prolétariat russe a pu se libérer le premier de l'exploitation bourgeoise est sans nul doute l'ignorance où il se trouvait ».

Après avoir comparé l'école laïque et l'école confessionnelle, la brochure proclame que l'une ne vaut pas mieux que l'autre.

« L'école laïque bourgeoise et l'école congréganiste bourrent également le crâne, sont au même titre des instruments de domination du capital ».

« Il faudra au contraire ne négliger aucune occasion de marquer que l'une et l'autre (l'école laïque et l'école confessionnelle) sont également nuisibles pour le prolétariat, de les mettre toutes les deux dans le même sac ».

Il résulte de ce qui précède que « le maître révolutionnaire lui-même est donc contraint, par l'engrenage administratif et pédagogique où il est engagé, à faire malgré lui un enseignement bourgeois... Le maître révolutionnaire ne peut point, au sein de l'école laïque bourgeoise, travailler à l'émancipation prolétarienne ».

Contre cette doctrine, si absurde en son fond et si défaitiste en ses conclusions, la Majorité Fédérale et la Ligue syndicaliste s'élèvent avec force.

La M.O.R. accuse alors la Fédération de ne voir le problème scolaire et social qu'au travers des verres fumés du petit-bourgeois, l'accable de sarcasmes et la dénonce pour crime de complicité avec la bourgeoisie. Cogniot, qui devait devenir quelques années plus tard rapporteur du budget de l'Éducation Nationale à la Chambre et qui devait demander au Gouvernement que la lecture commentée de *Mein Kampf* fût faite dans toutes les écoles de France, écrit dans *les Cahiers du Bolchevisme*.

De tels « adversaires », le capitalisme n'a rien à craindre »

Au Congrès fédéral de Limoges, la M.O.R. délègue à la tribune Boyer pour justifier sa position ; il y fera cette ahurissante déclaration au nom de sa tendance :

« Nous n'avons pas à choisir entre le tigre et le lion » (le tigre, c'est l'école laïque et le lion, c'est l'école confessionnelle).

Antoine Richard, Collinet, Gabrielle Bouët, Boyau, Barrué et Pierre Vaquez démolissent la pitoyable « thèse » de la M.O.R. et défendent la motion suivante que présente le rapporteur et qui sera votée par 307 demi-mandats contre 132 à une motion M.O.R. du syndicat des Deux-Sèvres, et 4 abstentions.

« L'École laïque est une école de classe, ses méthodes et programmes constituent un plan d'asservissement des masses.

Le prolétariat étant dans l'incapacité d'avoir des écoles correspondant à ses aspirations et à ses conceptions, il convient, en se plaçant sur le terrain de la réalité, de défendre l'école laïque par rapport à l'école confessionnelle qui, en plus du bourrage de classe, est une vaste entreprise d'obscurantisme et de résignation.

La lutte pour la défense de l'École laïque, violemment attaquée et dont le minimum de laïcité est de plus en plus menacé est un moment de la lutte révolutionnaire.

L'École laïque doit être considérée comme un instrument d'affranchissement car le prolétariat a besoin d'avoir un minimum

d'instruction pour gérer ses organisations et assurer ses tâches révolutionnaires.

L'École laïque permet à l'instituteur syndicaliste, dont le devoir est d'employer l'action directe sur le terrain scolaire, en développant l'esprit critique, l'esprit collectif, en combattant le chauvinisme, etc., d'orienter dans la mesure compatible avec la société bourgeoise, le sens de classe des enfants.

Nous devons donc lutter pour améliorer l'école sur le terrain matériel, pédagogique et corporatif, mais dans cette lutte revendicative, nous ne devons conserver aucune illusion sur la possibilité de faire la paix par l'école et nous devons dénoncer la duperie du réformisme qui veut faire croire que l'école peut transformer la société.

Nous considérons que seule la révolution nous permettra d'établir la véritable école prolétarienne : l'école du travail, susceptible de développer sans entrave et sans contrainte la personnalité de l'enfant et permettre l'épanouissement complet de l'individu en vue de son rôle dans la lutte et la vie sociale ».

Traitements et retraites ou l'Histoire d'une bataille perdue

[Retour à la table des matières](#)

La question des traitements et Retraites n'ayant pu être examinée et résolue à Marseille, le Bureau Fédéral adopta après la rentrée la résolution suivante qui contient à la fois l'affirmation de sa doctrine propre, la critique de celle du S.N. et l'énumération de divers mots d'ordre d'action :

« Le traitement unique que nous n'avons cessé de revendiquer reste le but à atteindre.

Par une propagande inlassable, la Fédération doit en faire connaître tous les avantages, elle doit en faire pénétrer l'idée non seulement dans la masse du personnel, mais encore dans la masse des fonctionnaires.

La situation présente fait ressortir la justesse de l'idée du T.U. La médiocrité des traitements de début, l'extrême lenteur de l'avancement, l'écart croissant entre les échelons extrêmes, l'augmentation des indemnités sont autant de mesures injustes qui nous éloignent du T.U. et qui provoquent le mécontentement croissant du personnel.

Jusqu'ici, tous les avantages obtenus l'ont été en faveur des premières classes, au détriment des jeunes. La déception grandit chez les débutants trop longtemps leurrés, dans leur ensemble, par le C.N. Les dirigeants de celui-ci, cédant à la pression de la base, ont déclaré avant le Congrès de Nîmes : « Tout pour les jeunes désormais » et ont accepté un projet comportant notamment la suppression de la 6^e classe et la modification de l'avancement. Depuis ils se sont ressaisis et, dans leur petit Congrès de la Toussaint, ils revendiquent les 6 classes avec l'avancement au choix tous les 3 ans et à l'ancienneté tous les 4 ans.

Tant dans ses objectifs que dans ses moyens d'action, le programme fédéral n'a pas changé.

Le B.F. se prononce pour toutes les mesures qui nous rapprochent du T.U. et contre toutes celles qui nous en éloignent.

Il se prononce pour la suppression immédiate de la 6^e classe, pour le relèvement du traitement de début, pour l'accélération de la cadence d'avancement (retour aux 5 classes notamment), pour la répartition dégressive de la base au sommet des crédits nouveaux, pour la suppression de toutes les indemnités à l'exception de celles de Poste déshérité et de charges de famille pour la disparition de l'avancement au choix pour la péréquation complète (péréquation des traitements moyens) avec les Commis des P.T.T. et les agents des C.I. de même culture, contre la proposition Théret

Il se prononce aussi en faveur d'une action générale, menée en accord avec les autres fonctionnaires, en vue d'obtenir la revalorisation sur la base de 1 800 francs-or d'avant-guerre et selon l'indice réel du coût de la vie, ainsi que le respect de la loi de 1924 sur les traitements.

Le B.F. déclare que seule l'action directe, préparée avec soin, menée résolument, appliquée par la masse, nous permettra d'obtenir des avantages appréciables. Le B.F. constate que la question des traitements et de toute évidence une question de classe et qu'elle ne peut être résolue que par des méthodes d'action directe propres à la lutte des classes.

Le B.F. estime indispensable une campagne immédiate, de grande envergure, ayant pour objet :

1° – De dénoncer la position du S.N. sur la question des traitements et l'insuffisance de ses moyens d'action.

2° – De redonner confiance au personnel que les dégonflages du S.N. en 1927 et 1929 ont démoralisé et rendu sceptique.

3° – De faire connaître par tous les moyens (articles, tracts, assemblées du personnel, etc.)

Le S.N. en son Congrès de Nîmes et sous la pression du mécontentement général du personnel avait adopté une plate-forme revendicative énergique :

- Revalorisation des traitements,
- Les 22 500 francs à la 1^{re} classe,
- Relèvement du traitement de base de telle façon que le rapport du traitement de première classe au traitement de début, soit 1,5,
- Péréquation effective avec les P.T.T.,
- Retour immédiat au système d'avancement d'avant 1919,
- Attribution d'une indemnité aux maîtres à classe unique,
- Suppression de l'avancement au choix,
- Suppression de l'indemnité pour charges de famille,
- Respect de la loi des retraites de 1924.

Mentionnons aussi que le S.N. s'affirmait pour le principe du Traitement unique.

Ce beau programme, ce trop beau programme, les chefs du S.N. vont le torpiller dès le lendemain du Congrès. Le Congrès des secrétaires de sections, réuni à Paris le 1^{er} novembre 1930, lui substitue en effet les « objectifs » suivants, volontairement vagues et insuffisants :

- 1°) question de l'avancement,
- 2°) rétablissement des parités rompues,
- 3°) relèvement du traitement de base,
- 4°) maintien du régime actuel de retraites

La grossière démagogie de la plate-forme revendicative de Nîmes apparaît ainsi dans toute sa nudité

Les mots d'ordre d'action que le « petit congrès » du 1^{er} novembre retient sont à la mesure des « objectifs » envisagés :

- *campagne de presse et meetings ;*
- *pétitions ;*
- *lettres envoyées le même jour par tout le personnel au député de la circonscription ;*
- *ordre du jour présenté aux conférences pédagogiques ;*
- *grèves des distributions des prix ;*
- *abstention aux conférences pédagogiques de 1931 ;*
- *refus de participer aux Commissions d'examens en 1931 ;*
- *campagne d'action civique.*

Le Congrès de la Fédération générale de l'Enseignement, qui se tient le lendemain, adopte les « objectifs » du S.N. et, 156 voix contre 8 et 25 abstentions, le principe de l'abstention à tous les jurys d'examens pour 1931.

Enfin, de son côté, la Fédération des Fonctionnaires, réunie en congrès les 10 et 11 novembre s'engage dans la même voie de capitulation que le S.N. et la F.G.E. L'un de ses secrétaires ne propose-t-il pas de :

« ...substituer à la notion sèche de rémunération du personnel, la notion plus étendue de la fonction publique et poser, par là les jalons d'une politique administrative » ?

Le congrès accepte comme moyen... d'action, l'organisation d'une large campagne d'action syndicaliste dont le but unique sera, en vérité de préparer de bonnes élections en 1932 qui amèneront au pouvoir une équipe ministérielle » favorable aux fonctionnaires !

La Fédération unitaire de l'Enseignement souligne la double insuffisance du programme et de l'action des réformistes ; elle combat avec vigueur cette erreur des confédérés qui consiste à miser exclusivement sur les parlementaires. Par la presse et les réunions syndicales elle fait

le plus grand effort possible pour diffuser le programme fédéral et faire accepter la grève de 24 heures.

Elle édite à 45 000 exemplaires un tract sur les traitements. Et pour que nul ne l'accuse d'entraver l'action du S.N. et de la Fédération Générale de l'Enseignement (F.G.E.), le Conseil fédéral de Noël décide de pratiquer l'abstention aux Commissions d'examens, quelles que soient les réserves qu'il puisse formuler quant à l'objectif à atteindre et à l'efficacité d'un tel geste.

Tout en poursuivant cette action sur le plan national, le Bureau Fédéral est dans la nécessité de combattre la M.O.R. qui dans les rangs de la Fédération s'insurge contre le programme fédéral, revendique le traitement unique à 20 000 francs « immédiatement réalisable » et se tait sur la grève de 24 heures pour ne préconiser que la seule prolongation d'une heure d'une récréation !

Le B.F. s'efforce d'autre part de réveiller le Cartel unitaire des fonctionnaires qui, depuis six mois, ne dit rien, ne fait rien, ne donne aucun signe de vie et qui paraîtra tout à fait inexistant au cours de cette période d'agitation des fonctionnaires. Cette carence totale est heureusement compensée par l'action de la Fédération autonome des Fonctionnaires qui mène le bon combat en plein accord avec notre Fédération.

Cependant les menaces qui planent sur les fonctionnaires se précisent ; on parle de réduction massive du nombre des fonctionnaires, de diminution des traitements, de recul de l'âge de la retraite.

Enfin le parlement, sous la pression du sénateur Jossot et du président du Conseil Laval a pris l'engagement de voter, avant le premier Janvier 1932, un texte de loi stipulant que dans l'Enseignement, l'accès à la 1^{re} classe aura lieu uniquement au choix.

L'inquiétude et le mécontentement vont croissant parmi le personnel enseignant.

Mais voici que l'heure de l'action approche ; avec le mois de Mai 1931, les examens des Bourses sont là. La F.G.E. maintient son mot d'ordre d'abstention formulé en Novembre passé. C'est la première fois que l'ensemble des universitaires est appelé à faire un pas, un timide pas, sur le chemin de l'action directe.

Que va-t-il se passer ?

Les syndicats des directeurs D'É.N., des professeurs d'É.P.S., des professeurs d'É.N. et de nombreux syndiqués confédérés se dérobent ; l'administration trouve des « jaunes » en nombre largement suffisant, et les examens ont lieu sans difficulté.

La F.G.E., colosse aux pieds d'argile, malgré ses 24 syndicats nationaux groupant 85 000 syndiqués capitule. Elle lève le mot d'ordre d'abstention aux jurys d'examens pour toutes les organisations autres que le S.N. des Instituteurs.

La Fédération dénonce avec force ce « dégonflage » et appelle le personnel de toutes les catégories à ne pas suivre la F.G.E., à continuer la lutte pour tous les autres examens : B.S., B.E., C.E.P.E.

Le S.N., ébranlé par la débâcle de la F.G.E., éprouve de difficultés sérieuses dans ses rangs. De son côté, l'Administration lance ses Inspecteurs primaires à la recherche des « jaunes » en vue des prochains C.E.P.E.

La Fédération se dépense sans ménagement pour que le mouvement d'abstention soit un succès, pour que les « jaunes » soient l'objet de la réprobation unanime, pour que ses propres mots d'ordre pénètrent dans le personnel

Avec Juin, les examens du C.E.P.E. arrivent. Ils ont lieu partout sans difficulté : l'Administration avait recruté des « jaunes » en nombre largement suffisant, et même des gendarmes et des policiers pour les protéger dans certains centres !

C'est l'échec, l'échec prévu par la Fédération et dû non seulement en lâchage de la F.G.E. mais encore et surtout à la facilité qu'avait l'Administration de trouver les quelques examinateurs dont elle avait besoin. Cependant le mouvement n'avait pas été tout à fait vain en ce sens que le personnel venait de s'acheminer vers l'action directe et la grève effective.

Au Congrès de Limoges, après l'examen de l'activité fédérale en matière de traitements et de retraites, après le « tournant » réalisé par la M.O.R. sur la revalorisation et le traitement unique, la motion ci-

dessous du B.F. est adoptée par 294 demi-mandats contre 1300 (M.O.R.) et 17 abstentions.

Motion sur les traitements

Le congrès de la Fédération de l'enseignement ;

Considérant l'insuffisance notoire du salaire des petits fonctionnaires fixé à 9 000 fr. alors que :

1°) Les hauts fonctionnaires gagnent 125 000 fr sans compter d'importantes indemnités des fonctions ;

2°) La loi du 30 avril 1921 sur la révision des traitements « en conformité du mouvement général des prix » n'a jamais été appliquée ;

3°) La commission Hébrard de Villeneuve avait fixé à 1 800 fr. or le salaire minimum du fonctionnaire, ce qui donnerait à l'heure actuelle un traitement minimum voisin de 12 600 francs. (1 800 x 7 = 12 600) ;

Considérant la médiocrité des traitements de début dans les diverses catégories du Corps enseignant, l'extrême lenteur de la cadence d'avancement, l'écart croissant entre les traitements de début et les traitements de fin de carrière, l'augmentation des indemnités de direction C.C., de résidence, etc., l'existence de certaines indemnités locales que rien ne justifie, l'avancement au choix ;

Considérant que la politique anti-prolétarienne du Gouvernement en ce qui concerne les traitement des fonctionnaires se manifeste par :

- la fédération systématiquement du personnel ;
- le recrutement d'une « main-d'œuvre » docile et bon marché par la mise en application de la loi Théret ;
- la menace du prélèvement prévu par la proposition Even ⁴⁹ ;

⁴⁹ La proposition de Loi Even organisait une Caisse de solidarité financée par le prélèvement obligatoire de 0,25 % sur les traitements des membres de l'enseignement en congé de longue durée pour tuberculose l'intégralité de

- le doublement de l'indemnité de direction ;
- la menace de recul de l'âge de la retraite ;
- le refus de la péréquation des retraites ;
- La menace de diminution du taux des retraites ;
- l'application de la circulaire tendant à réduire les congés de maladie ;
- le maintien des 6 classes ;
- le projet d'avancement exclusif au choix de la 2^e à la 1^{re}
- la menace de diminution des traitements.

Se prononce :

1. Pour la revalorisation intégrale sur la base de 1 800 francs-or d'avant-guerre et selon l'indice réel du coût de la vie ;

2. Pour le traitement unique qui est le seul système équitable de rémunération et qui possède une incontestable valeur d'agitation révolutionnaire ;

3. Pour toutes les revendications immédiates qui nous rapprochent du Traitement Unique et contre toutes les mesures qui nous en éloignent (pour la suppression immédiate de la 6^e classe avec reclassement, pour les 5 classes à 5 ans, pour la suppression du choix, pour la suppression de toutes les indemnités, sauf celle des postes déshérités et celle des charges de famille portée pour chaque enfant à 30 % du traitement de base des fonctionnaires, pour la répartition fortement dégressive de la base au sommet des crédits destinés à l'enseignement, etc., etc...) ;

4. Pour la péréquation complète (péréquation des traitements moyens) avec les commis des P.T.T. et les agents des C.I. de même culture.

5. Pour le respect de la loi sur les retraites de 1924 ;

6. Contre toutes les mesures prises ou envisagées par le Gouvernement qui tendent à réduire notre standard de vie et, par voie de consé-

leur traitement pendant 10 ans,- et un minimum de pension aux enseignants non guéris à l'expiration de cette période. La F.U., tout en étant d'accord sur l'objectif qu'elle qualifiait de « juste et louable », combattait les moyens préconisés : acceptation et résignation devant la carence de l'État, gestion des fonds par d'autres organismes que les syndicats.

quence, à provoquer une croire de recrutement, laquelle a pour effet d'accroître le nombre des illettrés et de défavoriser l'école confessionnelle ;

En ce qui concerne l'action à mener, la fédération de l'Enseignement :

– Considérant que la question des traitements est de toute évidence une question de classe, et qu'elle ne eut être résolue que par des méthodes d'action directe propre à la lutte de classes ;

S'engage à faire tous les efforts utiles en vue de la préparation des esprits à la nécessité et à la possibilité de la grève d'un jour, grève d'un jour de classe avec réunions régionales pour le personnel enseignant ;

Grève d'un jour de tous les salariés de l'État ;

Se prononce catégoriquement contre toute campagne qui, sous le couvert de l'action syndicale, n'est en vérité qu'un prélude à la foire électorale ;

Déclare qu'il soutiendra sans réserve toute action (semblable par exemple à la dernière grève des examens) lancée en dehors d'elle, à condition que cette action consiste un pas sur le chemin de l'action directe ;

Demande à tous les Syndicats de dénoncer la récente capitulation de la F.G.E. et de redonner confiance au personnel en vue des luttes futures ;

Fait appel à l'esprit de discipline de tous les syndicats pour que les seuls mots d'ordre revendicatifs et les seules méthodes préconisées par la Fédération soient propagés dans la masse »

L'Unité Syndicale et le Front Unique

[Retour à la table des matières](#)

La C.G.T. entend que l'unité se réalise chez elle, par la rentrée des unitaires et des autonomes dans ses organisations de base, sans autres garanties que celles dont jouissent les syndiqués confédérés. En ce qui concerne le front unique, la C.G.T. n'en veut à aucun prix parce que, dit-elle, le front unique perpétue l'état de scission

La C.G.T.U., de son côté, n'est pas moins hostile à l'unité et au front unique. Elle ne veut l'unité que sur sa propre doctrine, sous son propre drapeau, contre les chefs de la C.G.T. et les minoritaires. L'unité, précisera-t-elle peu après, ne se réalisera que par le moyen

des Comités d'unité bâtie à l'image des Comités de lutte. Enfin, la C.G.T. n'admet le front unique qu'à la base, dans ces Comités de lutte dirigée contre les patrons, l'État, les réformistes et les minoritaires ; bien entendu, elle repousse avec force la conception du front unique d'organisation à organisation.

Telles étaient les positions respectives des deux Centrales quand, le 9 novembre 1930, paraît la Déclaration dite des « 22 » :

« Pour la Reconstitution de l'Unité syndicale ⁵⁰ ».

Ce texte, appelé à un certain retentissement, déclare en ses paragraphes essentiels que les signataires,

« ... se sont mis d'accord pour lancer l'idée de la reconstitution de l'unité syndicale dans une Centrale syndicale unique, sur les bases de la Charte d'Amiens. La réalisation de cette idée ne se conçoit, à leur avis, que dans la pratique de la lutte des classes et dans l'indépendance du mouvement syndical, en dehors de toute ingérence des partis politiques, des fractions et des sectes, ainsi que des gouvernements.

Ils précisent que chacun devra rester fermement attaché à son organisation syndicale propre, sans arrière-pensée comme sans manœuvre, tout en y poursuivant sa propagande en faveur de l'unité ».

Car appel sera sans écho dans le prolétariat non syndiqué qui, pour l'instant du moins, se désintéresse de l'unité. Il ne sera entendu, dans la C.G.T., que par une minorité composée surtout de membres de l'Enseignement. À la Fédération autonome des Fonctionnaires, il sera assez bien accueilli du fait que Michel Piquemal, le vaillant militant des Indirectes, est parmi les « 22 »

⁵⁰ Les 22 étaient : Marthe Pichorel, L. Digat, P. Monatte, FG. Dumoulin, C. Delsol ; R. Hagnauer, pour les confédérés ; R. Francq, M. Piquemal, R. Laplagne, J. Métayer, P. Martzloff, R. Mathonnet, C. Guilbot, pour les autonomes ; A. Rambaud, V. Engler, L. Colliard, H. Boville, R. Deveaux, P. Cadeau, B. Bour et M. Chambelland pour les unitaires. On trouvera une solide analyse de l'histoire de 22 dans un article récent de Daniel Guérin intitulé « Une tentative de réunification syndicale 1930-1931 (*Revue d'Histoire économique et sociale*, XLIV^e vol. année 1966, n°1, pp. 107-121).

Par contre, un courant très puissant va agiter les fédérations unitaires de l'Alimentation, des Ports et Docks, du Livre, des Transports, des Cheminots, dans lesquelles l'influence des minoritaires est prépondérante ou tout au moins importante. L'atmosphère de la C.G.T.U. est tellement irrespirable pour les non-conformistes que certains cherchent sincèrement à bâtir une Centrale où les tendances se tolèreront mutuellement. D'autres, par contre, cherchent avant tout un bon prétexte pour passer à la C.G.T., fatigués qu'ils sont du syndicalisme de lutte de classes.

La C.G.T.U., qui trouve là je bonne occasion de se débarrasser des « scories » et de « contre-révolutionnaires », va redoubler de violence contre les minoritaires groupés autour de la *Révolution prolétarienne* et du *Cri du Peuple*.

Claveri – cet étrange trésorier de la C.G.T.U. qui fut éliminé du Bureau confédéral dans des conditions mystérieuses – ne prétend-il pas qu'il y a lieu de répondre aux « 22 » par le mot de Cambronne ? Et Monmousseau, avant d'écrire son retentissant article « C.G.T. unique C.G.T. de trahison », affirmait dans l'*Humanité* du 22 novembre que l'unité en perspective n'était et ne pouvait être autre chose qu'une « unité de renégats », une « unité de trahison ».

Au Conseil fédéral de Noël 1930, un bref débat a lieu au cours duquel les trois tendances formulèrent leur pensée

Gautrand, au nom de la M.O.R., déclare :

« Nous voulons l'unité sur la plateforme de la C.G.T.U. et sous la direction du Parti communiste » ;

Giauffret et Vergnes, au nom de la Ligue Syndicaliste, déposent un texte qui dit notamment :

« *Le Conseil fédéral...*

Estime nécessaire de mettre fin à la division des forces ouvrières par la reconstitution de l'unité syndicale dans une centrale syndicale unique, dans la pratique de la lutte des classes et dans l'indépendance du mouvement syndical ».

Enfin, la Majorité Fédérale prend à son compte la motion que vient de voter l'Opposition Unitaire réunie à Paris le 28 décembre 1930 et dont voici le texte :

« Le Conseil Fédéral :

En présence du fait nouveau que représente la déclaration des 22 posant une fois de plus devant la classe ouvrière la question de l'unité syndicale ;

Rejette comme une erreur profonde toute conception de l'unité syndicale qui fait de cette dernière un but en soi et comme un talisman capable de sortir la classe ouvrière du marasme actuel ;

Estime qu'en fixant la Charte d'Amiens comme base d'unité syndicale, c'est-à-dire en retranchant de l'unité tout le tronçon révolutionnaire de la classe ouvrière, les signataires, contrairement à leur prétention, ne sauraient être considérés comme de véritables partisans de l'unité.

Dans la Centrale syndicale unique doivent trouver place les divers éléments de la classe ouvrière à quelque parti qu'ils appartiennent, quelque idéologie qu'il professent. À elle seule, doit incomber le soin de fixer son orientation, de définir sa tactique, de choisir ses organismes de direction.

La conférence considère qu'il est puéril et dangereux de vouloir préserver le syndicalisme des influences extérieures, l'expérience du passé et du présent montrant qu'il subit fatalement l'attraction des mouvements politiques qui se meuvent à ses côtés et qu'il ne peut s'en protéger que par l'adoption de mesures qui rompent son unité. L'indépendance du syndicalisme ne peut avoir d'autre signification que la liberté de choisir suivant les règles de la démocratie, entre les solutions qui lui sont soumises, quelle qu'en soit l'origine.

L'O.U. considère plutôt comme seules vraiment unitaires les propositions antérieures de la C.G.T.U. portant la convention d'un congrès de fusion sur la reconnaissance préalable des trois points fondamentaux suivants : 1° Pratique de la lutte des classes ; 2° Démocratie syndicale par la souveraineté des assemblées syndicales à tous les degrés ; 3° Liberté d'opinion.

Elle pense que l'action commune ou front unique est un moyen pratique excellent pour rassembler les syndiqués de toutes nuances et pour créer cette unité de volonté et de lutte supérieure à toutes les abstractions, comme condition préalable à l'unité d'organisation ;

Et préconise le renforcement de la C.G.T.U. par une vigoureuse de l'O.U. afin de ramener notre Centrale syndicale sur la large base primi-

tive permettant le regroupement du maximum de syndiqués se réclamant de la lutte de classe ».

La M.O.R. accusera la M.F. d'être au fond, d'accord avec les « 22 ». De fait, les termes de la motion Opposition unitaire – Fédération de l'Enseignement rappellent les formules mêmes de l'Appel des « 22 » et surtout du « manifeste des 500 » : congrès de fusion hors des centrales existantes, liberté d'opinion, démocratie syndicale et pratique de la lutte des classes.

Cependant sous la similitude de formules, deux pensées s'opposent. La M.F. se refuse à voir en l'unité un talisman sauveur, un remède souverain aux maux dont souffre le prolétariat. Pas de fanatisme de l'unité ! L'unité est un moyen, mais non une fin... Et elle met l'accent non sur l'unité, mais sur la combattivité ouvrière et l'esprit de classe des travailleurs. De plus, la M.F. n'a pas confiance en certains protagonistes de l'unité, membres du Comité des « 22 » ; elle ne croit pas à la sincérité des Dumoulin et des Rambaud en qui elle voit des manœuvriers opérant pour le compte de la C.G.T. Force est bien, aujourd'hui, de reconnaître que cette crainte n'était pas sans fondement ⁵¹.

⁵¹ Effectivement, l'appel des 22 constitua la première étape du ralliement à la C.G.T. d'un certain nombre de syndiqués et de syndicats (voir plus loin, p. 181 de CETTE copie). Daniel Guérin explique plus dialectiquement cette évolution. Il pense que le chaînon le plus faible du comité des « 22 » était effectivement le groupe des minoritaires de la C.G.T.U. Il écrit : « L'air de la C.G.T.U. était devenu pour eux irrespirable. Après huit ans de stériles luttes internes, leur espoir d'un redressement de la centrale bolchevisée avait irrémédiablement sombré. Par la faute des communistes, certains d'entre eux, de l'aveu, de l'aveu même de Charbit, glissaient vers le réformisme. Les majoritaires, fort astucieusement, les avaient poussés à un degré de dégoût tel qu'ils finiraient par partir d'eux-mêmes ». On peut relever également dans cet article l'affirmation selon laquelle le « tiers autonome » du comité des 22, le militants de la Fédération des Fonctionnaire, étaient des « crypto-communistes » – une affirmation que les auteurs de cette histoire ne semblent pas prendre à leur compte.

Enfin, étant donnée l'hostilité de la C.G.T. et de la C.G.T.U. à l'égard de l'unité, la M.F. ne croit pas à la possibilité proche de l'unification syndicale.

Cette psychose d'unité va créer une irritation dangereuse parmi les militants.

Au Conseil fédéral du 3 avril 1931, le secrétaire fédéral pense que « ce mouvement sentimental d'Unité peut conduire à franchir les portes de la C.G.T. », ce qui serait un désastre pour la cause même de l'Unité. Là encore, les faits devaient, huit mois plus tard, vérifier le bien-fondé des craintes de la M.F...

Si dans les autres fédérations unitaires, la discussion prend très vite un tour injurieux, il n'en est pas de même à la Fédération de l'Enseignement malgré l'ardeur des camarades de tendances et va se poursuivre jusqu'au Congrès de Limoges sans déterminer la moindre scission dans le rangs fédéraux

Au congrès, la conception du Bureau Fédéral l'emportera par 182 demi-mandats contre 145 en faveur de la conception de la C.G.T.U. et 105 à la motion du Comité pour l'Unité.

Le Congrès de Limoges (août 1931)

[Retour à la table des matières](#)

Durant toute l'année la bataille des tendances a été très dure ; les réunions des Conseils fédéraux de Noël et de Pâques furent passionnées ; les Assemblées syndicales de Juillet qui viennent de prendre position sur les motions en présence et sur le rapport moral ont revêtu un aspect âpre et violent.

Que sera le Congrès de Limoges ?...

Telle est la question que se posent avec un peu d'inquiétude, en songeant à Marseille, beaucoup de camarades délégués de syndicats ou simples auditeurs.

Le Congrès a lieu les 4, 5 et 6 août 1931 dans une vaste salle de Manège. Les groupes de Jeunes et les Professeurs dissidents, passant

outre au vœu exprimé par le Conseil fédéral, tiennent leurs réunions respectives le 3 août.

Le Congrès fédéral s'ouvre sous la présidence de Laplaud. Sans plus attendre, la M.O.R. provoque un vote par mandat sur l'admission de la presse, afin de connaître le rapport exact des forces en présence. La M.O.R. veut que l'*Humanité* seule soit admise au Congrès ; la M.F. et la L.S. se prononcent pour l'admission de toute la presse, comme il est de coutume dans tous les congrès de la C.G.T.U. La M.O.R. est battue par près de 140 demi-mandats de majorité : désormais, il est certain que le rêve de domination du P.C. et de la M.O.R. ne se réalisera pas cette année !

Après avoir créé la Commission des Conflits qui devra examiner les non-admissions et les exclusions du Rhône, l'exclusion des Mayoux (Bouches-du-Rhône) et diverses autres affaires, le Congrès entend Bouthonnier. Celui-ci n'a jamais daigné jusqu'ici s'intéresser à la Fédération ; il a appartenu jadis au Syndicat de la Dordogne et y a joué un rôle fort peu reluisant. Baylet le lui rappellera sans aucun ménagement. Pour l'instant, sous le couvert de membres de la délégation de la Seine il porte la « ligne du Parti ». Il combat la Fédération, encense la C.G.T.U., chante la gloire du P.C., admire l'U.R.S.S., affirme la radicalisation des masses, blâme les « 22 » et l'Opposition unitaire ; puis il arrive au « tournant » : il faut abandonner les 20 000 ; le traitement unique est une « vieille lune » ; à la revalorisation, il y a lieu de substituer des revendications immédiates... Le Congrès, à la quasi-unanimité, applaudit ironiquement cette pitoyable intervention. Les membres de la M.O.R. humiliés et gênés, se taisent puis applaudissent par déférence pour l'homme du Parti ; pas un ne libéra sa conscience ; puissance de l'envoûtement religieux !

La discussion du rapport moral se poursuit dans une atmosphère quelque peu chargée d'électricité quand soudain surgit un gros incident. Le président de séance, Jean Aulas, est avisé par les camarades Moulin, présents dans la salle, que l'Inspecteur d'Académie du Rhône leur notifie la révocation de P. Moulin et la censure d'I. Moulin, l'un et l'autre frappés pour les « jaunes » lors du mouvement d'abstention aux commissions de la C.E.P.E. Le président porte à la connaissance du Congrès la double décision de l'administration. Aussitôt, la M.O.R., pour montrer qu'elle seule a le sens et le désir de l'action propose de sortir immédiatement sur la place publique et manifester

sous les fenêtres de l'inspection académique toute proche. En vain, le président de séance, le secrétaire fédéral et divers camarades soulignent-ils les inconvénients d'une manifestation improvisée, désordonnée, sans ampleur, à une heure mal choisie, et proposent-ils pour le lendemain une manifestation de rue soigneusement étudiée. La M.O.R., s'obstine ; elle veut un geste dont elle se glorifiera, elle f-vaut aussi mettre le Bureau fédéral en délicate posture. Une fraction du Congrès cède au chantage et suit les leaders de la M.O.R., puis ; après avoir traversé la rue, revient au bout de vingt minutes.

Aulas dénonce la manœuvre de la M.O.R. et donne lecture des propositions du Bureau fédéral relatives à la manifestation de rue qu'une commission de six membres, deux par tendance, organisera avec le Bureau fédéral.

La séance suivante sera présidée par P. Moulin, assisté des camarades frappés ou menacés. Un télégramme dont le texte est adopté à l'unanimité, sera adressé au Congrès du S.N. pour demander son appui. Le lendemain, une magnifique manifestation de rue se déroule dans préparé par la commission est remis par le Bureau Fédéral au Préfet de la Haute-Vienne. À la dislocation du cortège, Boursicot, des Indirectes, Cogniot, de l'I.T.E., et Gilbert Serret, secrétaire fédéral, prennent la parole.

Ces incidents apaisés, le Congrès se jette avec passion dans les débats. Les tendances sont aux prises sur tous les problèmes. La gestion fédérale est âprement critiquée et combattue par la M.O.R., et non moins âprement défendue par le secrétaire fédéral et les militants de la majorité fédérale, de la Ligue syndicaliste. Un très grand et les militants de la majorité fédérale, de la Ligue syndicaliste. Un très grand nombre d'orateurs interviennent. Deux discours seront particulièrement importants : celui de Dommanget qui traite la question sociale avec une ampleur de vues et une éloquence rares, celui de Rollo qui prononce, selon Racamond lui-même, « la plus complète et la plus décisive condamnation de la Charte d'Amiens ».

Le vote du rapport moral donne 217 voix au B.F., 141 à la M.O.R. et 79 à la L.S. Après quelques autres votes de moindre importance, le « Problème de l'I.T.E. » va être abordé. La salle ne sera accessible qu'aux syndiqués, telle est la décision prise par le Congrès malgré la M.O.R. qui veut au contraire une séance publique. Pour couper court à

une discussion sur l'horaire à suivre et qui s'annonce très passionnée, le président de séance Lagain, et Thomas proposent que le temps de parole soit ainsi fixé : une heure au rapporteur Jean Aulas, une heure à l'I.T.E., une demi-heure à chacune des trois tendances.

Majorité fédérale et la Ligue syndicaliste acceptent. Vernochet qui réclame le droit de répondre en dernier lieu déclare alors qu'il se refuse à participer au débat et se retire. La M.O.R. l'approuve bruyamment et organise un tapage tel que le rapporteur ne peut se faire entendre. On se dirait reporté aux pires heures du Congrès de Marseille !

Le président de séance parvient, non sans difficulté, à annoncer que si ce sabotage continue, les délégués défilèrent à la tribune pour voter les conclusions du rapport d'Aulas discutés dans les syndicats et publiés dans *l'École Émancipée*. Les cris redoublent. Le défilé à la tribune commence ; la M.O.R., dans son ensemble, se refuse à voter. Les conclusions du rapporteur sont adoptées par 277 voix contre 26.

Le cap difficile franchi, le calme revint comme par enchantement.

Et, sans plus attendre, le Congrès aborde la discussion sur « l'École Laïque et le Prolétariat ». Nous ne reviendrons pas sur un débat dont nous avons précédemment parlé.

À la dernière séance, le secrétaire confédéral Racamond apporta ce qu'il est convenu d'appeler le « salut » de la C.G.T.U. Racamond, certes, défendit la ligne de la C.G.T.U., mais il le fit avec courtoisie et habileté. Son discours prit fin sur une invitation à oublier Marseille et à travailler à l'œuvre commune. Le président de séance ; Thomas, le remercia en évoquant sans doute en son for intérieur la lamentable et odieuse exhibition d'un autre secrétaire confédéral, l'année précédente.

Signalons enfin le vote d'un texte sur l'U.R.S.S. présenté par le syndicat de l'Allier. La première partie saluant l'U.R.S.S. est adoptée à l'unanimité ; mais la deuxième partie rencontre l'opposition formelle de la M.O.R. et est adoptée par 268 voix contre 132 et 23 abstentions. Elle est importante en ce sens que la Fédération, pour la première fois, émet à l'égard de l'U.R.S.S. une critique grave qui ira s'approfondissant sans cesse :

« 2^e partie – Demande au gouvernement des Soviets de rapporter les mesures d'exil, de déportation et d'emprisonnement contre les révolutionnaires d'octobre, et notamment Léon Trotsky et Racovsky, afin de leur permettre de participer par leur inlassable énergie à l'œuvre commune dans l'intérêt supérieur de la révolution et de la dictature du prolétariat.

« Demande que les ouvriers révolutionnaires poursuivies pour délits politiques soient traduits devant les organismes réguliers de la justice prolétarienne, et non devant la justice administrative réservée à l'ennemi de classe ».

Après avoir adopté les motions corporatives, les comptes rendus financiers, les modifications aux Statuts et réglé diverses questions secondaires, le Congrès réélit à mains levées le Bureau Fédéral sortant. Il désigne au Conseil Fédéral, *pour la M.F.* : Bernard (Rhône), Faure (Isère), Aulas (Saône-et-Loire) et Aubert (Bouches-du-Rhône) ; *pour la M.O.R.* : Gautrand (Hérault), Lefebvre (Ardèche), et Moulin (Rhône) ; *pour la L.S.* : Vergnes (Ardèche)

Le lendemain, se tiennent le Congrès des groupes féministes, la Conférence nationale des professeurs et la réunion des Amis et Collaborateurs de l'*École Émancipée*. Enfin, dans la soirée du même jour, a lieu un magnifique meeting organisé par le syndicat de la Haute-Vienne et la Fédération. Plus de 2 000 travailleurs, et notamment les ouvriers de la chaussure en grève, y participent. Rollo, vivement applaudi, y prend la parole au nom de la Fédération.

Ainsi se termine la deuxième année de (résistance aux folies staliennes. La Fédération, qui devait infailliblement passer aux mains de la M.O.R., selon les augures du P.C., demeure maîtresse de ses destinées et sort triomphante du Congrès de Limoges.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.

Par Gilbert SERRET

Chapitre XXXI

ENTRE DEUX FEUX

Un voyage à Moscou qui se termine à... Berlin

[Retour à la table des matières](#)

Le 3 juillet 1931, Lozovsky, secrétaire de l'I.S.R., adresse, par les soins du bureau confédéral, aux Fédérations unitaires des Ports et Docks, de l'Alimentation, de l'Enseignement et au Réseau de l'État, une invitation à se rendre à Moscou pour « *causer au sujet des questions qui concernent les destinées ultérieures du mouvement unitaire et ouvrier de France* »

Lozovsky laisse entrevoir que « *face à l'offensive capitaliste de plus en plus violente, on pourra rétablir l'unité dans les rangs du mouvement syndical unitaire* ».

Les camarades des Ports et Docks, de l'Alimentation et du Réseau de l'État partirent dès les premiers jours d'Août, munis de passeports, eurent leur entrevue avec les représentants de l'I.S.F. et rentrèrent en France avant la fin du mois. Bien entendu leur entrevue fut sans aucun effet, les chefs de l'I.S.R. se refusant à prendre en considération les arguments présentés par les minoritaires. Lozovsky rédigea un opus-

cule que diffusa la C.G.T.U. et qui était un monument de vilenie à l'égard d'Engler, Bouville, Rambaud.

La délégation de l'Enseignement comprenait quatre membres, trois de la Majorité fédérale : Maurice Dommanget, Jean Aulas et Gilbert Serret et un de la Ligue syndicaliste : Jean Cornec.

Aucun n'avait de passeport : Dommanget avait jugé plus habile de ne le point demander. Les trois autres qui l'avaient demandé ne l'avaient point obtenu, le Gouvernement refusant alors formellement de le leur délivrer.

Le Congrès de Limoges prit fin le 7 août, à deux heures du matin. Le même jour, les quatre délégués gagnent Paris. Le lendemain matin, ils se rendent au siège de la C.G.T.U. où ils trouvent l'énigmatique Claveri, trésorier confédéral. Celui-ci remet à G. Serret l'argent du voyage, un pli pour remettre à Berlin, à l'agence occulte de l'I.S.R., et un rapide croquis de la capitale allemande. Quant aux... « moyens » que l'Ambassade russe devait fournir, ils n'étaient pas là !...

La délégation quitte néanmoins Paris dans l'après-midi du 8 et se rend à Metz où le secrétaire de l'Union Régionale doit lui faciliter son passage en Allemagne. À Metz, personne au bureau de l'U.R. si ce n'est un brave cheminot syndiqué, par hasard de passage au siège et qui apprend à la délégation que le secrétaire régional est en tournée pour plusieurs jours ! Le voyage débute plutôt mal.

La délégation décide alors de passer en Luxembourg qu'elle atteint dans la nuit. Le 9 au matin, elle gagne la petite ville de Wasserbieling ; à la frontière allemande

De là, elle réussit à parvenir à Trèves, non sans inconvénients variés.

La délégation gagne ensuite Berlin, où elle arrive le 10 au matin. C'est le lendemain du « plébiscite rouge » hitléro-communiste contre la social-démocratie ⁵². À la suite d'incidents sanglants de la nuit, la

⁵² En septembre 1930, au lendemain de leur éclatant succès aux élections pour le Reichstag, les nazis avaient demandé des élections en Prusse où la majorité était détenue par une coalition centriste dirigées par les social-démocrates. Devant le refus du gouvernement prussien, ils avaient alors engagé la procédure légale pour un référendum sur cette question. Le référendum eut lieu le 9 août 1931, et la proposition des nazis pour de nouvelles élections

moitié de la ville est en état de siège. Nos quatre camarades se rendent, non sans prudence, au bureau occulte de l'I.S.R. où ils fournissent les renseignements utiles à la confection des faux-passeports indispensables. De là ils gagnent un gîte tranquille où la police ne songera point à les dénicher.

Et là, ils attendent... car il n'y a pas moyen de franchir la double frontière polonaise ou d'effectuer en bateau par Stettin sans passeport. Ils attendent, dans la plus vive impatience, échafaudant d'impossibles projets, jusqu'au... 18 août au soir.

Se rendant enfin compte que l'I.D.R. les abandonne délibérément à Berlin, ils décident alors de rentrer à Paris, se rendent Rue Grange-aux-Belles et remettent à Racamond l'argent qui reste du voyage ainsi qu'une déclaration écrite relatant l'échec de leur mission.

Rentré chez lui, le secrétaire fédéral reçoit un télégramme de l'I.S.R. que lui a fait suivre l'agence occulte de Berlin. Ce télégramme est l'aveu cynique que l'I.S.R. a sciemment saboté le voyage de la délégation de l'Enseignement :

« Informez les représentants de la minorité de la Fédération de l'Enseignement que le Profintern s'occupera de leur affaire après leur arrivée. C'est la Fédération de l'Enseignement qui doit elle-même réunir les documents pour leur arrivée légale. Le Profintern ne dispose d'aucune autre voie ».

Assertion purement mensongère. Il était en effet convenu que le voyage se ferait illégalement, comme pour les nombreux camarades sans passeport. De plus, en même temps que la délégation fédérale, un militant confédéral, Simonin, se rendait à Moscou dans les mêmes conditions ; mais l'I.S.R. sut procurer à Simonin une autre voie que

l'emporta avec 9 millions de voix (37 % des électeurs inscrits). Le parti communiste avait appelé en juillet à voter pour de nouvelles élections, avec les nazis contre les social-démocrates. Il avait baptisé « plébiscite rouge » le référendum dont les nazis faisaient le « plébiscite brun ». Ce front unique de fait entre nazis et communistes est l'un des épisodes marquant de la troisième période : il est généralement considéré comme l'une des étapes de la montée d'Hitler vers le pouvoir.

« la voie légale » puisqu'il put accomplir son voyage sans inconvénients.

L'I.S.R. ne désirait point entendre l'Opposition unitaire et la Majorité fédérale de l'Enseignement pour n'avoir pas à leur répondre ; elle redoutait l'argument d'une minorité demeurait fermement sur une position révolutionnaire ; elle pensait sans doute aussi qu'il lui serait plus facile ainsi d'assimiler l'O.U. et la M.F. au « Comité pour l'indépendance du Syndicalisme » pour mieux perdre l'une et l'autre aux yeux des adhérents de la C.G.T.U.

Le Congrès confédéral unitaire

[Retour à la table des matières](#)

Il devait se tenir à Paris en Septembre. Brusquement, il fut reporté au 8-14 novembre. Du coup, la Fédération et ses 61 syndicats n'y pourront participer. Peut-être est-ce là ce que veut le Bureau confédéral ? La fédération, en effet, était en mesure, du fait de sa position révolutionnaire et du récent « tournant » de la C.G.T.U. d'apporter une redoutable critique de l'orientation et de l'action confédérales.

Le Gouvernement qui refuse les passeports aux militants fédéraux refusera aussi les congés aux délégués des syndicats unitaires de l'Enseignement, congés accordés avec bienveillance aux fonctionnaires pour assister à toutes sortes de Congrès !

Le Bureau fédéral rédige, fait éditer et distribuer au Congrès confédéral, une nouvelle « Déclaration de la Fédération unitaire de l'Enseignement ».

C'est une dure critique des erreurs et des fautes passées. C'est la condamnation sévère des mœurs et des méthodes de la M.O.R., du syndicalisme de secte et de la subordination au P.C. C'est aussi la réprobation de l'orientation que le Comité pour l'indépendance du syndicalisme vient d'adopter en matière d'unité syndicale. C'est enfin la proclamation de la nécessité du retour au syndicalisme de lutte de classes. La déclaration se termine par ces lignes :

« Une première solution est dès maintenant à notre portée : c'est le retour loyal, sincère, sérieux de notre centrale au syndicalisme unitaire de classe que notre Fédération n'a jamais cessé de préconiser.

Nous sommes des opposants à la direction confédérale et à celle de l'I.S.R. dans la mesure où elles s'opposent à ce syndicalisme-là, mais nous sommes encore plus des opposants aux Jouhaux de la C.G.T. et de l'Internationale syndicale d'Amsterdam. Malgré les injures, les calomnies et les manœuvres, nous entendons rester fidèles à nos organisations révolutionnaires et travailler à leur redressement et à leur développement, tant qu'un congrès national de fusion n'aura pas, avec toutes les garanties nécessaires, réalisé l'Unité syndicale.

Toujours en vue du Congrès de Magic-City, le Bureau Fédéral adopte deux motions importantes, l'une sur l'orientation votée au Congrès fédéral de Limoges. La seconde, en plus de l'exposé de la position fédérale sur l'Unité (congrès de la fusion globale, démocratie syndicale, liberté d'opinion, reconnaissance de la lutte des classes), renferme la double condamnation de la motion d'unité votée en Septembre par le Congrès de Japy de la C.G.T. et de la position de la fraction des « 22 » qui envisage l'unité par la rentrée à la C.G.T.

Trois camarades retraités, Lucie Colliard, Jarrige et Ducret, assistent au Congrès, distribuent la Déclaration de la Fédération et représentent divers syndicats de la M.F. et de la L.S. Le secrétaire fédéral, profitant du congé » du 11 novembre assistera à 3 séances et prendra la parole sur l'Unité.

Au Congrès de la C.G.T. qui s'est tenu en Septembre, l'Unité avait été aussi l'objet d'une importante discussion. La thèse des « 22 » ayant été écartée par 4 678 voix contre 432 et 195 abstentions, une habile manœuvre fut opérée par le bureau confédéral secondé par Delmas du S.N. des Instituteurs. Une motion fort adroite, suivie d'une déclaration non moins adroite de Jouhaux, évoque la nécessité de l'Unité et sa possibilité par... la rentrée à la C.G.T. de ceux qui veulent retourner ou aller à « la vieille maison ». L'absence de garantie, la réalisation de cette étrange unité par la démolition et la scission de la C.G.T.U. au profit de la C.G.T. sont camouflée derrière d'onctueuses affirmations. Les partisans des « 22 » n'en demandent pas davantage ! Ceux qui, la veille, condamnaient les fusions partielles se rallient à la motion Delmas qui sera adoptée à la presque unanimité du congrès ré-

formiste. Dumoulin, dans l'article leader du *Cri du Peuple* dira sa « joie », son « allégresse pour le cœur et l'esprit de voir triompher l'espérance et d'acheminer l'idée vers la victoire » !!... Boville, Monatte et d'autres emboîtèrent le pas.

Mais une fraction des « 22 » groupés autour de Piquemal, des Indirectes, désapprouve cet abandon de la charte des « 22 » et des « 500 ».

Le mouvement pour l'Unité syndicale est désormais scindé en deux tronçons, l'un préconisant la rentrée à la C.G.T., l'autre restant fidèle au congrès de fusion ; celui-ci est représenté par la Fédération autonome et quelques militants unitaires comme Charbit du Livre et Engler des Ports et Docks.

Au congrès de la C.G.T.U., le Bureau confédéral mène contre le C.I.S. une attaque en règle agrémentée de violences verbales. On sent chez les dirigeants communistes la volonté très nette de pousser les Rambaud, Boville, Chambelland, etc ; hors de la C.G.T.U. Ceux-ci ripostent avec force et tentent de justifier la fusion dans la C.G.T. qu'ils préconisent depuis le Congrès de Japy.

Le secrétaire fédéral, G. Serret, défendra à la tribune le point de vue de l'O.U. et de la Fédération. Visiblement, son argumentation porte auprès des délégués de la base. L'un d'eux demande l'édition en brochure de cette intervention ; le bureau du Congrès, pris au dépourvu par cette proposition, manœuvre puis se résigne à procéder à un vote à mains levées ; et malgré l'approbation de plus de la moitié des délégués, il déclare écartée la proposition d'éditer le discours de G. Serret !

Au cours de l'intervention qu'il fera ultérieurement à la tribune du congrès, Dahlem, le délégué de l'I.S.R. répondra longuement au secrétaire fédéral, montrant ainsi combien notre position était sérieuse, solide, et susceptible d'entraîner l'assentiment de la base.

Au vote final, les délégués choisis avec soin parmi les communistes sûrs se rangeront néanmoins du côté du Bureau confédéral. Par 1 324 voix contre 165 à la motion du C.I.S. et 30 seulement au texte de la Fédération, la direction de la C.G.T.U. l'emporte.

La motion confédérale mérite d'être connue, ne serait-ce que pour permettre de mesurer la singulière ampleur du « tournant » que la

C.G.T.U. réalisera en 1934 sur le problème de l'unité ; en voici donc quelques extraits :

« Les syndicats unitaires combattront avec la dernière énergie toute tentative d'orienter les masses vers la collaboration des classes comme une trahison des intérêts de la classe ouvrière.

La résolution de Japy, y compris les déclarations de Jouhaux, soutenue par les chefs minoritaires des « 22 » n'est autre chose qu'une tentative de ce genre.

Le VI^e Congrès déclare que les syndicats s'opposent avec force à la volonté des dirigeants réformistes et chefs minoritaires de soumettre le mouvement syndical à leur pratique de la collaboration des classes définie une fois de plus à Japy.

Le VI^e Congrès est convaincu que les travailleurs n'accepteront jamais l'unité syndicale dans le cadre et sur le programme de la C.G.T. réformiste

C'est dans la lutte contre la bourgeoisie et ses soutiens les dirigeants réformistes et les minoritaires que les prolétaires créeront leur C.G.T. unique de lutte de classe ».

L'unité ainsi conçue devant être conditionnée par l'adoption d'un programme, la motion confédérale en propose un où nous lisons notamment :

« Contre l'arbitrage, pour le droit de grève.

Lutte contre les préparatifs de guerres impérialistes.

Rejet absolu de la collaboration de classes avec la bourgeoisie nationale et internationale (Conseil national économique, B.I.T., S.D.N.) »

Enfin, cette unité se réalisera, nous dit la motion, par « les comités d'unité », comités bâtis à l'image des comités de lutte qui, n'existent... nulle part !

Ainsi donc rien de changé à la C.G.T.U. quant à l'Unité syndicale.

Rien de changé non plus à l'orientation générale du syndicalisme. Certes, les leaders étrillés par l'I.S.R. en juillet, viendront à la tribune pour déclarer que jusqu'ici le mépris des tâches pratiques, la proclamation verbale du rôle dirigeant mal compris, la politisation méca-

nique des grèves, le mépris de la démocratie de la démocratie syndicale, etc., etc. ont provoqué la chute des effectifs et l'isolement de la C.G.T.U. Mais soucieux de sauvegarder le principe de l'infailibilité de l'I.S.R. et de l'I.C., ils ajouteront que la « ligne » était juste néanmoins, et que seule l'application en fut défectueuse.

Au terme de ce Congrès de Magic-City, il s'avère donc que la C.G.T.U. persiste dans les errements et les folies de la veille et continue à sombrer dans le sectarisme le plus desséchant.

Scission confédérale et scission fédérale

[Retour à la table des matières](#)

L'I.C., l'I.S.R., le P.C. et la C.G.T.U. voulaient la scission syndicale afin de se débarrasser de la « pourriture » réformiste et minoritaire. À Moscou, les Vassiliev et les Piatnisky ne se gênaient point pour proclamer bien haut ce que les communistes de stricte obéissance pensaient tout bas et disaient entre eux.

Le premier déclarait :

« Quand on ouvre un abcès, l'organisme se débarrasse de ses impuretés, cesse d'être fébrile et se renforce, de même la C.G.T.U. s'étant débarrassée des microbes de la pourriture réformiste, microbes que sont les chefs minoritaires, et ayant nettoyé ses organes dirigeants des amis de Dumoulin et autres agents de la Bourgeoisie, se renforcera vite et se transformera en force redoutable... »

(L'Internationale Communiste, n° 19, 1er Octobre 31 p. 1 316).

Et le second, répondant à Engler, Boville et Rambaud venus à Moscou en Août pour « causer » avec Lozovsky, affirmait avec un rare cynisme :

« Les leaders minoritaires en veulent à Vasiliev pour avoir, au Congrès de l'I.S.R. pendant le rapport de la C.G.T.U., déclaré que celle-ci doit poser, au cours des réunions ouvrières, la question des théories et

plus encore de la pratique des chefs minoritaires. Les membres de leurs syndicats auraient déclaré depuis longtemps : « Chassons-les des syndicats » Quel dommage que la C.G.T.U. n'ait pas réalisé ce que proposait Vassiliev ! Nous n'aurions peut-être pas dû perdre un temps fou à prendre connaissance des rapports de Boville et de Rambaud.

Je termine. Des réponses que vous allez donner aux questions posées hier par Lozovsky dépendra votre appartenance ultérieure à l'I.S.R., sinon il nous faudra nous séparer de vous, leaders... »

(Discours de Piatnitsky, membre du C.E. de l'I.C. au B.E. de l'I.S.R.

(L'Internationale Communiste, id. p. 1 361).

Mais si elle voulait la scission, la direction confédérale entendait en laisser la responsabilité à la minorité du C.I.S. Elle se borna donc à injurier celle-ci, à la menacer sans trêve, à lui rendre la vie impossible.

À l'exception d'Engler et de sa Fédération des Ports et Docks, les minoritaires du C.I.S. tournaient de plus en plus le dos à la C.G.T.U. et au syndicalisme de lutte de classes, et orientaient leur regard vers la C.G.T. et son syndicalisme de collaboration.

La psychose d'unité, d'unité-talisman, d'unité-à-tout-prix, devait faire le reste, surtout quand la C.G.T. adopta son habile motion de Japy cependant que la C.G.T.U persistait dans son attitude violemment anti-unitaire.

Dès lors, puisque l'unité totale est irréalisable, il faut réaliser sans retard le plus grand morceau possible d'Unité, il faut passer à la C.G.T. ! C'est ce que firent, au début de 1932, les syndicats unitaires des cheminots, de l'alimentation, des tabacs, des arsenaux qui suivaient Rambaud, Boville, Chambelland et quelques autres.

La scission confédérale devait avoir inévitablement sa répercussion au sein de la Fédération de l'Enseignement. La L.S., qui jusqu'ici avait proclamé son attachement à la C.G.T.U. et surtout à la Fédération, est ébranlée par l'ignorance du passage de ses amis à la C.G.T.

Le syndicat des Côtes-du-Nord demande, en Décembre 1931, que le Conseil fédéral de Noël soit élargi à tous les syndicats et qu'un Congrès fédéral extraordinaire ait lieu à Pâques pour « examiner la situation fédérale et confédérale ». Le B.F. d'abord, le Conseil fédéral

ensuite, repoussent ces propositions que Vergnes, représentant de la L.S., soutient au Conseil fédéral de Noël.

Le mouvement de désagrégation est déclenché à la fois dans le Finistère, les Côtes-du-Nord, l'Indre et la Charente.

En fin Décembre, le Conseil syndical du syndicat du Finistère se prononce pour la fusion, au sein du S.N. et propose la convocation d'assemblées générales régionales devant lesquelles sera portée la question. En même temps, Lagain, secrétaire de la L. S., et Thomas font savoir dans la presse minoritaire leur intention de quitter la C.G.T.U. pour aller à la C.G.T.

Immédiatement, le B.F., par tracts et appels divers, intervient auprès des syndiqués du Finistère. Il envoie Rollo et Bouët dans les assemblées régionales organisées par le Conseil syndical pour combattre la tentative de Cornec-Allot et reconstituer, le cas échéant, le syndicat unitaire. Le Conseil syndical l'emporte et le syndicat aussitôt au S.N. ; mais un syndicat nouveau se créa peu après avec Daniel comme secrétaire.

Dans la Charente, le B.F. représenté par L. Bouët est activement secondé par des camarades des trois tendances qui battent les scissionnistes à l'Assemblée générale du syndicat. Le syndicat continue avec Duqueroix comme secrétaire. Mesnard et Lafort suivis par un petit nombre de syndiqués passent au S.N. à leur tour.

Dans les Côtes-du-Nord, les secrétaires Le Jort et Collet maintiennent le syndicat à la Fédération malgré Lagain qui part au S.N. avec une minorité de camarades.

Dans l'Indre, Thomas et Ballereau doivent s'y prendre à deux fois pour faire passer leur syndicat au S.N. L. Bouët, au nom du B.F., Pierrette Rouquet pour la fraction de la L.S. fidèle à la Fédération, Dehaussy pour la M.F., et enfin quelques M.O.R. résistent et organisent un syndicat dont Dehaussy sera le secrétaire.

En trois mois, la Fédération vient de perdre cinq cents adhérents, après une crise grave. La fièvre scissionniste paraît enrayée, mais reprendra-t-elle pas ? Désormais, Cornec, Thomas, Ballereau et leurs amis vont exercer une pression morale sur les partisans de la L.S. restés à la Fédération. Une campagne systématique est entreprise contre l'organisation que l'on vient de quitter et que l'on cherche à démolir.

On s'en prend parfois même à la personne des camarades restés fidèles à la fédération

Dans l'École Émancipée, L. Bouët et G. Serret réagissent avec vigueur aux attaques et à l'argumentation des scissionnistes ! La C.G.T.U. est inféodée au P.C. ? D'accord ! mais la C.G.T. ne l'est-elle pas à la Bourgeoisie de gauche ? Au surplus, la C.G.T.U malgré ses tares est révolutionnaire tandis que la C.G.T. patauge dans le plus plat réformisme et la collaboration de classes. La lutte des tendances sévit à la fédération ? C'est vrai, hélas ! mais la L.S. est fort loin d'y être malmenée par la direction fédérale ; l'atmosphère n'y est en aucune façon irrespirable ; la liberté d'opinion y est plus large que dans n'importe quelle autre organisation unitaire ou confédérée. La Fédération n'a qu'un écho dérisoire dans le personnel, tandis que le S.N. est une puissante organisation de masse ? N'exagérons rien ! mais si cela était, il ne faut pas oublier que le tout-puissant S.N. n'a pas fait mieux, sur le plan corporatif, que la chétive fédération unitaire. Il a même capitulé en pleine action, à maintes reprises, alors que ce ne fut jamais le cas de la fédération sur qui s'acharne la répression de l'Administration et des Pouvoirs publics

En vérité, les scissionnistes partirent parce qu'ils étaient fatigués du syndicalisme de lutte de classes ; ils le prouvèrent bien dès leur arrivée au S.N. quand ils se rangèrent derrière le Bureau dont ils approuvèrent toujours le corporatisme étroit, le « syndicalisme d'argent », l'esprit collaborationniste et l'inaction sociale.

Au sortir de cette crise, que d'aucuns pensaient être fatale, la Fédération reprit courageusement sa route, toujours confiante en elle-même, jamais démoralisée ou abattue.

La M.O.R. persévère dans sa besogne néfaste

[Retour à la table des matières](#)

La direction fédérale est dans l'obligation de mener de pair la lutte contre la fraction de la L.S. qui veut la disloquer et l'entraîner au S.N., et la lutte contre la M.O.R. qui poursuit sa besogne de démolition intérieure.

Les affirmations les plus solennelles de l'I.S.R. et de la C.G.T.U. sur la nécessité d'un retour réel à la pratique de la démocratie syndicale et à la loyauté dans les rapports entre camarades sont plus vaines que jamais. La C.G.T.U. demeure comme par le passé toujours aussi sectaire, toujours aussi soumise aux caprices du P.C. Elle va même pratiquer la « liaison étroite » avec le P.C. sur le terrain électoral, à l'occasion des élections législatives de Mai 1932 ! Elle participe en effet à la foire sur la place. Elle monte sur les tréteaux électoraux pour : *« montrer aux travailleurs que le bulletin de vote n'a de valeur que s'il s'exprime pour une politique et un parti révolutionnaires et que seul, le Parti communiste a fait preuve de sa volonté et de sa capacité de défendre les intérêts de la classe ouvrière »*.

Minée par les luttes de tendances, ravagée par le syndicalisme de secte et la stupide politique de subordination au P.C., la malheureuse C.G.T.U., au lieu de se tenir prudemment à l'écart de la bagarre électorale, va se faire le rabatteur du P.C. ! Mieux encore ! elle va violer ses propres statuts pour satisfaire les exigences insensées du P.C. L'article 7 des statuts confédéraux interdit en effet aux fonctionnaires confédéraux et aux membres de la Commission exécutive, les fonctionnaires et les secrétaires d'Unions Régionales et de Fédérations, les fonctionnaires confédéraux et les secrétaires d'Unions Régionales et de Fédérations, payés avec les cotisations syndicales, de se lancer, tête baissée, dans la mêlée électorale comme propagandistes ou candidats du P.C. On voit même des dirigeants de grève se présenter aux

élections espérant ainsi bénéficier du prestige acquis parmi les grévistes (Richetta, à Vienne, par exemple) ⁵³.

Notons en passant qu'au Congrès de Limoges, Racamond s'était taillé un certain succès en déclarant qu'à l'avenir « on parlerait moins du rôle dirigeant mais qu'on l'appliquerait mieux » : il avait en outre affirmé que c'étaient les minoritaires qui s'obstinaient à coller une étiquette communiste sur le dos de la C.G.T.U.

La classe ouvrière signifiera durement sa réprobation de tels procédés : le P.C. perdra 300 000 voix sur les élections de 1928 ; et dans les centres où les dirigeants de grève se sont mués en quémandeurs de fauteuils parlementaires, les voix communistes seront deux à douze fois moins nombreuses qu'aux élections antérieures.

Là encore, les faits dans leur brutalité donnaient raison aux « ignorants » et aux « ânes bâtés » de la Majorité Fédérale, contre les grands stratèges du P.C. et de la C.G.T.U.

Bien entendu, à l'intérieur de la Fédération, la M.O.R. ne reste pas inactive. En toutes occasions, sur toutes les questions, les plus insignifiantes comme les plus graves, elle va attaquer systématiquement la direction fédérale, entraver ou contrecarrer son action, tenter de la salir par des calomnies. L'atmosphère des syndicats contribuera à être à

⁵³ Le 1^{er} mars 1932, les ouvriers et ouvrières du textile de Vienne (Isère) s'étaient mis en grève contre la menace d'une diminution de 10 % de la prime de la vie chère. Les 8 à 10 000 grévistes – dont la C.G.T.U. avait pris la tête – tinrent 52 jours. Mais leur lutte demeura isolée, en grande partie par la volonté des dirigeants unitaires qui allèrent jusqu'à faire exclure du comité de grève des membres qui avaient accepté une contribution à la solidarité venant du cartel des syndicats autonomes de Lyon. Le 23 avril, au lendemain de la reprise du travail, Joanny Berlioz écrivait dans l'*Humanité* : « Les 8 000 grévistes de Vienne ne sont pas vaincus. Ils voteront pour Richetta leur guide ». Ancien militant libertaire, rallié tardivement à la C.G.T.U., Richetta était devenu communiste à la suite d'un voyage en U.R.S.S. C'est en tant que secrétaire de la Fédération unitaire du Textile qu'il avait dirigé la grève de Vienne, dont il était originaire. Sa candidature aux élections, comme candidat du P.C., avait été annoncée par Benoît Frachon, dans une réunion de grévistes, en même temps que l'ordre de reprise du travail donné par la C.G.T.U. Elle ne fut pas un succès : Richetta obtint 749 voix seulement dans la 1^{re} circonscription de Vienne où, quatre ans auparavant, Berlioz en avait obtenu 1 076.

être empoisonnée par les ragots, les manœuvres et les violences des « fanatisés de la secte ».

Dès la rentrée d'Octobre, Bouthonnier écrit dans l'organe de la M.O.R., que la manifestation de la rue de Limoges organisée par le Bureau Fédéral organisée par le Bureau Fédéral contre la révocation de Moulin fut « autorisée par les pouvoirs public ». Cette calomnie tendant à laisser croire à une collusion entre le Bureau Fédéral et le Préfet de la Haute-Vienne fut énergiquement flétrie par le secrétaire fédéral. Cela n'empêche point la M.O.R. de récidiver et de continuer dans cette voie ! Elle affirme, dans l'*Humanité*, la *Vie Ouvrière*, les hebdomadaires communistes, les bulletins syndicaux et son propre bulletin de tendance, que la Fédération « a nié la crise », que la direction fédérale est « objectivement au service de la bourgeoisie », que l'aide apportée aux révoqués a été « insuffisante et tardive », que la M.F. et la L.S. s'entendent pour faire passer la Fédération au S.N., que le bureau fédéral ne comprend pas et ne veut pas comprendre le caractère de la répression que la Fédération est à la remorque du S.N. en ce qui concerne les traitements, etc.

Le bulletin de la Majorité Fédérale, que dirige Rollon, secrétaire de la M.F. et l'*Action syndicaliste* des camarades de la L.S. ripostent de temps à autre à ces affirmations éhontées ; mais ce n'est pas suffisant. Aussi, au Conseil fédéral de Pâques 1932, le secrétaire fédéral excédé par tant de mauvaise foi et de boue, va-t-il pousser une attaque particulièrement précise et accablante contre ceux qu'il appelle « les démolisseurs de la Fédération ». Après avoir fustigé tous les mensonges, toutes les insultes, toutes les calomnies, il en prend aux gestes d'indiscipline grave dont la M.O.R. s'est rendue coupable. Celle-ci, en effet, s'obstine à défendre devant le S.N. et le personnel, le programme revendicatif repoussé par le Congrès de Limoges ; elle a créé un Comité anti-statutaire des Professeurs ; elle défend « la prime de séjour » pour la Seine, alors que la Fédération condamne toutes les indemnités sauf celles de Postes déshérités et de charges de famille ; elle a l'intention de faire déposer à la Chambre, par le P.C.F., une proposition de loi sur l'avancement ; elle a décidé d'entreprendre, par-dessus la tête du B.F., une campagne nationale contre la répression ; elle publie un Manifeste à tout le personnel dans lequel elle s'insurge contre le programme fédéral et attaque bassement la direction fédérale, etc. etc.

À ce réquisitoire implacable qui n'épargne pas non plus la C.G.T.U., la M.O.R. répond piteusement qu'elle n'est pas en mesure de se défendre faute d'avoir un dossier sous la main ; ensuite, elle ajoutera, avec son insolence coutumière, qu'elle est disciplinée dans la C.G.T.U. et l'I.S.R., et que cela lui suffit !

La lutte contre la stalinisation du mouvement syndical continuera dans l'*École Émancipée* avec vigueur. Le secrétaire fédéral, Bouët, Rollo, Dommaget, Guibert, etc. dénonceront sans pitié le syndicalisme de secte de la M.O.R. et de la C.G.T.U. et ses conséquences funestes pour le mouvement prolétarien.

De son côté, l'Opposition unitaire, un moment paralysée par des dissensions de fractions rivales⁵⁴, publie le *Combat unitaire* sous la direction d'un cheminot dévoué, le camarade Ardouin ; malheureusement cet organe, auquel collaborent les militants fédéraux, n'aura que quelques numéros.

Les organisations « Annexes »

[Retour à la table des matières](#)

Cette formule de J. Aulas, quelque peu cruelle pour l'amour-propre de l'U.G.E.E., des Groupes de Jeunes, du Comité des Professeurs et de l'I.T.E., était au fond très juste. Ces organisations, en effet, n'existaient et ne vivaient que dans la mesure où elles étaient soutenues et animées par la Fédération.

Vigoureusement combattue par la Fédération qui refuse même d'entrer en contact avec elle, l'U.G.E.E. sombre et disparaît progressivement.

⁵⁴ La crise de l'opposition unitaire, au printemps de 1931, était elle-même, selon toute apparence, la conséquence de la crise au sein de la Ligue communiste, organisation d'opposition trotskyste dont le journal, *la Vérité*, avait jusque-là servi de tribune à l'O.U. La crise de la Ligue provenait d'ailleurs de désaccords au sujet de l'attitude à avoir vis-à-vis de l'opposition unitaire : elle se termina par le départ de la Ligue, quelques mois après celui de Rosmer, de Michel Collinet, Patri, Gourget, eux-mêmes animateurs de l'O.I.S. Voir Trotsky, *Le mouvement communiste en France*.

Les Groupes de Jeunes, à l'égard desquels la Fédération observe la même attitude de défiance, suivent la même pente. Le Comité central, en plein désarroi depuis Limoges, est incapable de mener une action quelconque. Le trésorier, Rassinier, s'est séparé de la majorité s'est séparé de la majorité du Comité central qui s'obstine à suivre aveuglément la M.O.R. et le P.C. dans toutes leurs folies. Les groupes disparaissent, refusent de cotiser, tombent en sommeil.

L'organe Les jeunes, de plus en plus vide, est de moins en moins lu. À la veille du Congrès de Bordeaux, 578 cartes seulement sont payées au Comité central. Au congrès, le secrétaire Masson fournira le chiffre de 1 391 adhérents, contre 1 983 l'année précédente. Enfin 14 groupes seulement, sur 61 existant jadis, assisteront à ce pauvre congrès où Rassinier, Guibert et Bravey feront entendre quelques dures vérités.

Les professeurs M.O.R. n'ayant pas accepté à Limoges le vote du Règlement-type des Comités de Catégories et le Règlement intérieur du Comité des Professeurs et assimilés, le schisme continue : d'une part, le Comité statutaire avec Mussigmann, Barrué, Bernard, Patri ; d'autre part, le Comité dissident avec Bruhat, Lefebvre.

Et la lutte de l'an dernier reprend. Le Bureau Fédéral et, en particulier, Mussigmann, son secrétaire aux 2^e et 3^e degrés ; font preuve d'une fermeté et d'une persévérance qui finiront par triompher de l'indiscipline de la M.O.R.

Durant toute l'année, Bruhat lance, au nom de la Fédération, des circulaires dans lesquelles il s'intitule secrétaire général de la Section des Professeurs et attaque le B.F., l'accusant de provocation, de sectarisme, d'escroquerie syndicale ! À l'extérieur de la Fédération, dans sa propagande, dans ses rapports avec les syndicats des professeurs autonomes ou confédérés, le Comité dissident agit toujours par-dessus la tête de la Fédération et à son insu – ce qui n'est déjà pas mal ! – et en laissant croire aux uns et aux autres qu'il exprime l'opinion de la Fédération – ce qui est beaucoup mieux ! Il met sur pied un programme de revendications spéciales aux 2^e et 3^e degrés qui n'est en vérité autre chose qu'un simple démarquage du programme M.O.R., et il écarte délibérément le programme élaboré par le Congrès de Limoges.

À la veille du Congrès de Bordeaux, le B.F., sur proposition de Mussigmann, fera preuve d'un large esprit de conciliation afin d'en

arriver à l'unification du Comité des professeurs. De leur côté, les dissidents saisiront l'occasion offerte pour sortir de l'impasse dans laquelle ils s'étaient engagés ; ils céderont sur les points essentiels. Et le Congrès de Bordeaux s'ouvrira sous le signe de l'unité du Comité des Professeurs.

L'I.T.E. avait accueilli avec une mauvaise grâce bien compréhensible les décisions du Congrès de Limoges. Aussi son secrétariat c'est-à-dire – Cogniot seul, Vernochet étant écarté et repoussé à l'arrière-plan – va-t-il reprendre et même aggraver la lutte contre la section française et continuer dans la voie tracée par l'I.S.R. et l'I.C.

Le bulletin de l'I.T.E. est ouvertement un organe de tendance au service de la M.O.R. Les militants fédéraux qui refusent de s'incliner devant les folies stalinienne ne valent pas mieux que « ces messieurs du S.N. » qui possèdent l'art de « loger le maximum de canailleries dans le minimum de mots ». Les réformistes, qu'ils soient de France ou d'ailleurs, sont tus des « social-fascistes » qu'il faut écraser sans pitié.

Les minoritaires de la S.L. et surtout le B.F. et la M.F. sont des individus particulièrement néfastes que le bulletin de l'I.T.E. dénonce avec violence. Ils trahissent le personnel enseignant ; ils ne luttent non contre la guerre, ni contre les menaces de réduction des traitements ni contre la répression ; ils réservent tous les coups pour le vaillant P.C., pour la clairvoyante C.G.T.U., pour l'active I.T.E., pour l'U.G.E.E., et les Groupes de Jeunes si perspicaces ! C'est l'opportunisme « le plus borné » qui conduit « la section française à la baisse des effectifs et à l'impuissance pratique ». La « clique » qui dirige la fédération, « en fait, tourne le dos à la lutte des classes » et prend « une orientation de plus en plus néfastes », cette clique, par exemple, s'est « associée de fait » aux fêtes du Cinquantenaire de l'école en propageant le mot d'ordre de défense laïque. D'ailleurs, que peut-on attendre de « ces adversaires les plus vils du mouvement ouvrier révolutionnaire », de ces « agents vulgaires du capital financier » ?

Ces paquets de boue, qu'escortent le mensonge ; le bluff et la démagogie, c'est l'essentiel de l'activité de l'I.T.E. au cours de cette année. Le bilan qu'elle présentera au prochain congrès d'Hambourg est franchement négatif : toutes les sections nationales sont en recul, aucune besogne positive et utile n'a été menée à bien. Le secrétaire gé-

néral, épaulé par Bouthonnier qui est devenu un... « nouvel employé » au bureau de l'I.T.E. mais qui remplace en fait Vernochet, prétend néanmoins faire la leçon à notre Fédération !

Dans l'*École Émancipée*, J. Aulas publie, par tranches, à partir de Mai, un rapport très complet dans lequel sont examinés l'orientation, la tactique, l'action, les statuts et le fonctionnement de l'I.T.E. depuis sa création. Avec précision, il met à nu les erreurs et les grossières fautes commises depuis la proclamation du rôle dirigeant et la subordination à l'I.C. de toutes les organisations prolétariennes. Au Congrès de Bordeaux, quand sera discuté le problème de l'I.T.E. qui est à nouveau à l'ordre du jour, J. Aulas apportera des précisions supplémentaires particulièrement accablantes et irrécusables.

Aperçu de l'activité fédérale

[Retour à la table des matières](#)

Cette année encore, la rubrique « Le Gouvernement contre le personnel enseignant » dans les colonnes de l'*École Émancipée* ne chômera point.

P. Moulin est révoqué malgré l'avis du C.D. Le professeur délégué Alexandre s'est vu retirer une délégation à cause de ses opinions communistes ; Boyer est révoqué de son emploi de professeur d'E.P.S. sous le prétexte que sa brochure contre l'École laïque a été trouvée entre les mains d'un élève de l'école où il exerce. En plus de ces cas récents et particulièrement graves, de nombreux camarades sont atteints plus ou moins durement pour délit d'opinion, délit syndical, délit politique ou par basse vengeance de maires cléricaux ou d'inspecteurs autoritaires. Citons la Rapport moral du Bureau Fédéral en vue du Congrès de Bordeaux :

« Nous avons défendu encore I. Moulin (censurée), Escouroux (déplacé), les 4 camarades Bony et Simon (réprimandés), Paya (déplacé), G. et L. Bouët (maintenus d'office), Freinet (menacé de sanctions), Meriaux (menacé de déplacement), Thomas (poursuivi devant les tribunaux par des « jaunes »), I. Calas (refus de réadmission dans les cadres), Laplace (toujours déplacé d'office), Lefebvre (poursuivi devant les tribunaux et dépla-

cé), Costantin (condamné à 2 ans de prison), Nizan (menacé de sanction), la camarade S. Weil (menacée de sanction), Binet (exclu du lycée), Thien (expulsé de France), Moreau (poursuivi devant les tribunaux), Alziary (inquiété), Madeleine Faraut (condamnée devant les tribunaux), Fajon (refus de réadmission), dans les cadres et poursuites devant les tribunaux), Poulleau et Pagneux (inquiétés), Valière et Raynal (poursuivis devant les tribunaux), la camarade Badet (retrait de délégation de stagiaire), G. et L. Gautrand (toujours déplacés), Le Coutallet (réprimande), Guyou (menace de sanction), Bois (emprisonné), Fajon (poursuivi devant les tribunaux). »

Notons aussi que pour la première fois, le préfet de l'Ardèche refuse un passeport à G. Serret ; le préfet de Saône-et-Loire agit de même à l'égard de J. Aulas.

Loin de les contraindre au silence, ces mesures répressives exaltent les membres de la Fédération la résistance ; malgré les coups, malgré les plus graves menaces, malgré les attaques combinées de la Réaction, de l'Administration et des Pouvoirs publics, les militants fédéraux et la Fédération toute entière tiennent courageusement tête à la répression.

Absorbée par d'autres tâches, la Fédération fait passer au second plan la lutte contre la Direction d'école, au cours de l'année 1931-32. Toutefois, elle n'abandonne rien de son attitude première et, en maintes occasions, elle se prononce avec force :

« Pour la suppression des indemnités de direction et des avantages accordés aux directeurs ;

Pour la disparition de la fonction de déchargé de classe les économies ainsi réalisées permettant la suppression immédiate de la 6^e classe et le reclassement de ceux qui l'ont subie ;

Pour la dénonciation vigoureuse dans l'École Émancipée et la presse syndicale des faits d'autoritarisme dont les directeurs se rendent coupables avec la complicité de l'administration ; des avantages et faveurs accordés aux directeurs, des prérogatives qu'ils s'attribuent au détriment des autres maîtres ;

Contre les inspections des directeurs ;

Contre les compositions de contrôle faites par les directeurs dans les classes des adjoints ;

Pour la transmission directe des rapports d'inspection ;

Contre les inspections en présence du directeur ;

Pour la levée complète des sanctions prises contre les camarades ayant appliqué les mots d'ordre fédéraux ;

Pour le remplacement de la direction d'école par le Conseil des Maîtres souverains »

Et elle défend Cl. et L. Gautrand déplacés, Mériaux menacé de sanction, Freinet menacé de déplacement, Bec menacé de sanctions et Dessoilin déplacé d'office.

Bien que ce qu'il est convenu d'appeler l'appareil fédéral soit à peu près inexistant à la Fédération, le secrétaire corporatif J. Salducci parvient à mettre sur pied un programme qui est autrement plus vaste, plus précis et plus conforme aux intérêts du personnel que le programme d'organisations pourvues de nombreux adhérents et de dirigeants délivrés des soucis du métier. Il n'est pas une seule revendication si minime soit-elle qui ait été écartée ou négligée par le secrétaire corporatif et la Commission corporative fédérale. Qu'il s'agisse des suppléants ou intérimaire, des normaliens malades, de la titularisation par promotion, de la responsabilité civile, de la réouverture des délais de validation, des reclassements, des postes déshérités, des mutations (avec barème chiffré reposant essentiellement sur l'ancienneté et excluant le « mérite » sous toutes ses formes), des malades de Saint-Feyre, des revendications des maîtres indigènes, de la réforme du C.D., la Fédération est en mesure de présenter un programme mûrement réfléchi.

Le secrétaire corporatif aux 2^e et 3^e degrés saura, lui aussi, formuler les jurés revendications de ses camarades : statut pour les délégués, amélioration matérielle et morale de la situation des catégories déshérités, suppression des heures supplémentaires, communication aux intéressés de leurs rapports d'inspection, disparition des notes secrètes réforme profonde de la Direction, etc.

Les Groupes féministes, au lendemain de leur Congrès de Limoges, se remettent à la besogne.

Les revendications antérieures se sont heurtées à l'hostilité des Pouvoirs publics, la loi de Juillet 1920 demeure et demeurera longtemps encore en vigueur, la réversibilité de la retraite sur la tête du

veuf ne sera jamais acquise, la proposition de loi sur les indemnités pour charges de famille et les pensions d'orphelins restera dans les cartons de la Chambre... Il est donc nécessaire de reprendre ces revendications. Le Comité central et les militants féministes se remettent à la tâche.

Sur le plan social, les Groupes mettent les travailleuses en garde contre les illusions du vote des femmes, combattent la guerre et ses préparatifs, publient sous la signature de Josette Cornec une étude intéressante sur la prostitution, poursuivent la lutte contre la pénétration du cléricanisme à l'école.

Au Congrès de Bordeaux des groupes féministes, sous la présidence de Marier Guillot assistée de Lucienne Hubert et de Jeanne Jouveshommes, la discussion toujours fraternelle roule sur les problèmes étudiés en cours d'année. À noter que le Congrès suit à l'unanimité Suzanne Giovanni qui demande la suppression au Brevet supérieur de la mention spéciale aux Maternelles, et qu'il combattra la féminisation systématique de l'enseignement primaire. Un sérieux programme d'étude sera élaboré pour l'année suivante. Mais hélas ! rien ne pourra être fait... Ce Congrès de Bordeaux est en fait le dernier congrès des Groupes féministes. Le nouveau Comité central est choisi en Saône-et-Loire et les fonctions essentielles doivent être assumées par Germaine Thomas qui tombe malade et doit cesser toute activité, par Hélène Thomas qui tombe à son tour malade, et par la vaillante Marie Guillot dont les forces sont à bout et qui meurt peu de temps après sa mise à la retraite.

Au Congrès suivant (Reims 1933), après une année au cours de laquelle ils n'existent pour ainsi dire point, les Groupes féministes qui jouèrent un rôle si utile dans la Fédération disparaissent définitivement.

En dehors de la publication de la partie scolaire de l'École Émancipée et des *Éditions de la Jeunesse*, la Fédération manifeste une activité pédagogique qui n'est point négligeable. Le Rapport moral de fin d'année précise en ces termes l'activité fédérale sur ce plan :

« Nous ne reviendrons que très brièvement sur notre position dans la question de la valeur sociale de l'école laïque ; nous répéterons seulement que nous ne nous faisons aucune illusion sur la valeur de l'école pour

abolir le régime et instaurer la paix ; mais qu'en attendant l'école prolétarienne du travail qui ne pourra être conquise que par la révolution sociale, il nous faut utiliser l'école laïque, au maximum, pour le profit du prolétariat et contre le renforcement de l'idéologie bourgeoise et les empiètements réactionnaires.

Nous voulons donc faire servir l'école à l'instruction des enfants du prolétariat : d'où notre campagne pour l'enseignement des enfants de la batellerie (campagne reprise récemment par l'Humanité), pour la fréquentation scolaire, pour l'éducation des enfants anormaux.

Nous voulons un prolétariat capable de juger, d'exercer son esprit critique, de se débarrasser des préjugés, des formules abêtissantes, des idées toutes faites : aussi avons-nous fait la guerre aux programmes, au surmenage abrutissant, continué une campagne active en faveur de la coéducation, poursuivi une lutte soutenue, contre le C.E.P. néfaste, œuvré pour l'emploi étendu des méthodes actives à l'école (imprimerie, collections d'enseignements pour l'histoire et la géographie), diffusé notre littérature pour enfants : Éditions de la Jeunesse, et éditions de l'imprimerie : Gerbe, et journaux scolaires.

Notre travail professionnel a eu comme complément nécessaire, notre action pour améliorer les conditions d'hygiène de l'école populaire, notre campagne contre les taudis scolaires et le scandale des inspections médicales.

Enfin, nous avons combattu les illusions réformistes sur l'école : paix par l'école, orientation professionnelle ; et dénoncé les intentions du gouvernement de se servir de l'école pour des fins chauvines : fêtes nationales, éducation physique, manuels chauvins ».

La Vie pédagogique de l'École Émancipation, grâce à une collaboration nombreuse, et variée autant qu'originale.

Signalons enfin que la question des programmes limitatifs sera étudiée dans les syndicats et rapportée au prochain congrès fédéral par Boutreux dont les conclusions seront adoptées.

C'est en Avril-Mai 1932, qu'ont lieu les élections au conseil départemental. Ces consultations du personnel permettent de mesurer l'influence de la Fédération et sont, à ce titre, intéressantes.

Que seront les élections qui viennent ? Les militants sont quelque peu inquiets pour plusieurs raisons.

D'abord, le S.N. qui dispose d'un organe puissant commence une active campagne qui porte incontestablement mieux que le simple

tract édité par le Bureau Fédéral et tiré à 70 000 exemplaires. Ensuite la scission dans le Finistère et la Charente réalisée au moment des élections va enlever au moins 500 voix à la Fédération. Enfin, la Fédération, malgré sa propre proposition, porte, aux yeux de certains collègues, le stigmate de la C.G.T.U. ; elle est rendue responsable des folies de celle-ci. Le syndicat de l'Ardèche, par exemple, perdra trois sièges sur les quatre qu'il détenait, par la faute notamment d'un secrétaire d'Union régionale qui dépensera son activité dans la campagne électorale du P.C. en Avril 1932.

Il y a donc lieu de s'attendre à une chute du nombre des voix. Effectivement, le nombre des voix unitaires qui était de 13 195 au premier tour des élections de 1929, passe à 10 500 environ.

Un certain nombre de syndicats unitaires ont, comme par le passé, fait liste commune avec la section du S.N. La Fédération n'a qu'une douzaine d'élus. Mais il faut observer qu'il n'a été présenté des candidats que dans 50 départements. De plus, les 10 000 voix unitaires correspondent à plus de deux fois les effectifs de la Fédération, tandis que le S.N. est loin de retrouver le chiffre total de ses adhérents puisqu'il recueille seulement 69 990 voix. Enfin, le jeu strict de la représentation proportionnelle aurait donné à la Fédération un huitième des sièges à pourvoir et non une douzaine.

Il n'y a donc pas lieu d'être trop inquiet. Et même, si l'on compare les résultats des élections au C.D. aux résultats des élections similaires dans d'autres corporations, on peut se féliciter très chaudement ! Partout ailleurs, en effet, (cheminots, P.T.T., etc.) la chute des voix unitaires est extrêmement dure : c'est la conséquence inévitable de la visualisation des syndicats unitaires par le P.C. et des folies de la « Troisième période ».

Avancement, traitements et retraites

[Retour à la table des matières](#)

Au cours du mouvement d'abstention au C.E.P., l'année précédente, le S.N. n'avait cessé de publier d'enthousiastes bulletins de victoire. La réalité était quelque peu différente puisqu'au Congrès d'Août

1931, il apparaîût que le nombre des « jaunes » fut de 20 000, soit le quart des effectifs du S.N. !

Du coup, le S.N. abandonne sans bruit l'abstention aux Conférences pédagogiques d'Automne qui était prévue depuis plus d'un an, et décide que l'action sera prise... plus tard...

« si le personnel enseignant primaire n'obtient pas satisfaction au cours de la discussion devant le Parlement ».

Et pourtant, plus que jamais, l'action énergique s'impose ! Le projet du Gouvernement sur l'avancement prévoit le maintien des 6 classes, le maintien du choix et, en particulier, l'accès à la 1^{re} classe uniquement au choix. En outre, la loi de 1924 sur les Retraites est menacée d'un redoutable bouleversement. Enfin, la diminution des traitements que la plupart de pays d'Europe viennent de réaliser semble bien entrer dans les vues du gouvernement Tardieu.

Au laisser-aller et à la passivité du S.N., la Fédération de l'Enseignement oppose une attitude de lutte. Dès la rentrée d'Octobre 1931, le secrétaire fédéral écrit dans l'*École Émancipée* :

« Nous l'avons dit et répété bien des fois : à l'offensive gouvernementale, il n'est qu'un moyen de résistance, l'action directe préparée avec soin, appliquée par la masse, menée résolument jusqu'au bout.

C'est cette élémentaire vérité que nous ne cesserons de faire connaître au personnel pour l'entraîner, malgré les éternels freineurs, vers l'action efficace.

Et l'action efficace, c'est la GRÈVE.

C'est ainsi, par exemple, que pour combattre la rationalisation capitaliste, pour arracher la revalorisation intégrale, pour protéger leurs droits à la retraite et pour défendre leurs traitements menacés, les fonctionnaires et ouvriers de l'État et des grands services publics : postiers, enseignants, douaniers, cheminots, etc...doivent compter, non pas sur les stations des chefs syndicaux dans les bureaux ministériels et la prochaine foire électorale, mais exclusivement sur l'action directe.

Le jour où cette mase aura compris où la mène la politique des réformistes sans réformes tels que Laurent, Glay et C^{ie} ; le jour où elle sortira du bourbier de la collaboration pour se lancer dans une grève de masse

qui frappera l'opinion publique et donnera aux gouvernants un avertissement salutaire ; ce jour-là – et ce jour-là seulement – aboutiront nos revendications légitimes ».

L'École Émancipée, les bulletins syndicaux, la Partie commune, les ordres du jour du Bureau Fédéral et du Conseil fédéral appellent sans répit le personnel à la lutte énergique. La Fédération a conscience qu'une grave bataille va s'engager et elle sait que si le personnel est vaincu, le mal sera difficilement réparable avant longtemps ; elle sait aussi que par la brèche ainsi, ouverte passeront bien d'autres atteintes aux conditions de vie du personnel enseignant et des fonctionnaires. Elle sait, au surplus, que toute mesure frappant les travailleurs de l'État sera le signal d'une nouvelle et formidable vague de diminution des salaires ouvriers. La Fédération voit le danger et le dénonce ; elle dénonce aussi l'insuffisance du réformisme :

« L'heure est donc grave !

Si les fonctionnaires français se bercent d'illusions ou s'endorment sur les propos optimistes des partisans de la collaboration à tout prix, ils risquent fort de courir à de cruelles déceptions. Demain, fort de leur passivité, le Gouvernement leur infligera une bonne petite diminution pour combler le déficit du budget.

C'est pourquoi il faut agir d'urgence. Il faut notamment dénoncer la formidable duperie que constitue cette campagne « d'action syndicaliste » que la Fédération réformiste des Fonctionnaires va entreprendre et poursuivre jusqu'aux élections. Ce n'est pas par des discours ronflants que l'on combat des adversaires aussi puissants que le Capitalisme et l'État. Les fonctionnaires n'ont que faire des sabres de bois et des pétards mouillés que leur offrent les Delmas, Laurent et C^{ie} !

Il faut aussi, pour en éviter le retour, fustiger vertement la reculade du S.N. qui abandonne son programme d'action – bien timide pourtant ! – et décidé le vote du budget !

Il faut qu'en toutes circonstances, à l'occasion des réunions du personnel, des meetings de nos adversaires, des conférences pédagogiques, etc., nous lancions un puissant courant de résistance aux prétentions gouvernementales. Protester ne suffit pas : nous dirons donc au personnel, une fois de plus, quelle est l'action à mener : nous lui dirons que la « création d'une nouvelle Commission des Traitements », réclamée par la S.N., est une duperie de plus, que seule l'action directe massive fera reculer le Gouvernement ».

Toujours en vue de l'action qui s'impose, la Fédération reprend ses propositions de front unique. Elle rappelle que, jusqu'ici, le S.N. des Instituteur et de la F.G.E. ont toujours repoussé ses avances ; elle revient quand même à la charge préconisant des accords à objectifs limités entre les deux organisations.

Mais à toutes ces propositions, le S.N. et la F.G.E. répondent invariablement par le silence hautain, ou par l'invitation à rentrer à la C.G.T. !...

Le danger se fait de plus en plus proche. Aussi chaque semaine l'École Émancipée tient-elle le personnel en haleine ; elle insiste sur la nécessité absolue du front unique et de l'action vigoureuse pour barrer la route aux projets gouvernementaux ? Les syndicats se conforment aux directives fédérales ; en outre, ils adressent à tous les parlementaires. Les syndicats se conforment aux directives fédérales ; en outre, ils adressent à tous les parlementaires une énergique protestation et s'efforcent d'entrer en contact avec les sections confédérées.

Jusque là, la F.G.E. et le S.N. maintiennent d'une façon formelle leur opposition au projet Lefas sur l'avancement. Zoretti, Roussel et Mérat, dans une lettre ouverte au Ministre ne parlent rien moins que d'une « indignité ». La secrétaire corporative du S.N., Marthe Pichorel, affirme que les membres du S.N. sont « irréductiblement attachés » au projet que le Bureau oppose au texte Lefas. Le 19 mars, l'*École Libératrice*⁵⁵ déclare encore : « nous lutterons inlassablement contre l'aggravation de nos conditions actuelles d'avancement que constitue l'accès à la 1^{re} classe exclusivement au choix ».

Soudain, l'opposition « irréductible » tombe ! Le 17 mars, le Conseil national extraordinaire du S.N., réuni d'urgence, décide de capituler. Il invite ses « amis » du Parlement à laisser passer le projet Lefas !...

⁵⁵ *L'École Libératrice* était – et est encore – l'organe du S.N.I. dont les adhérents sont obligatoirement abonnés. Son numéro 1 est daté du 28 septembre 1929. Les unitaires pouvaient se targuer d'une autre ancienneté pour leur *École Émancipée* dont le premier numéro était, lui, daté du 1^{er} octobre 1910. Pour l'année scolaire 1965-66, l'*École Émancipée*, publiée par la coopérative des « amis de l'É.É. » portait la mention « 50^e année ».

Le Conseil fédéral de la Fédération unitaire, réuni à la Bourse du Travail d'Avignon, le 25 mars, flétrit comme il convient cette reculade, dans un Appel aux membres de l'Enseignement où nous lisons notamment que « *une fois de plus, le S.N. trahit les intérêts du personnel enseignant* ».

Comme à l'ordinaire, au S.N., on s'estime satisfait ; Glay, pousse l'audace, dans un article de l'*Œuvre*, jusqu'à parler de solution de « sagesse » !

Grâce à la capitulation réformiste, Tardieu vient de remporter une victoire sur les fonctionnaires ; le barrage ayant cédé sans qu'il y ait lutte, le Gouvernement va poursuivre son offensive.

Il sen prend ensuite aux retraités, Après une de ces comédies dont le Parlement est coutumier, Tardieu-Flandin obtiennent le vote d'un projet dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

La classification des services actifs et services sédentaires est supprimée et remplacée par la classification en catégorie A et catégorie B. Les instituteurs qui étaient dans les services actifs sont rangés dans la catégorie A correspondant aux services sédentaires.

L'âge de la retraite est 60 ans.

Le minimum de pension passe de 6 000 à 7 000fr. et la maximum de 30 000 à 45 000.

La péréquation des pensions se fera en 3 paliers, n'en bénéficieront que les retraités âgés d'au moins 65 ans.

Il résulte de ces modifications que le maximum des $\frac{3}{4}$ de traitement d'activité ne sera plus atteint par les retraités et que les jeunes auront à souffrir de l'embouteillage des cadres.

Ce coup très dur sans réaction sérieuse de la part des organisations confédérées de fonctionnaires. Quant au Cartel unitaire, il est toujours en sommeil. Seule la Fédération autonome des Fonctionnaires tente, mais en vain, d'organiser la résistance : elle propose, pour la huitième fois, le front unique à la Fédération des Fonctionnaires qui, pour le huitième fois le repousse...

Il est vrai que les confédérés lancés à fond dans leur « campagne d'action civique » mettent leurs espoirs en de bonnes élections qui

porteront au pouvoir les hommes de gauche. À quoi bon, dans ces conditions, envisager l'action directe ?

Les élections législatives ont lieu le 1^{er} et 8 mai : elles sont nettement à gauche. Tardieu est remplacé par Herriot ; la démocratie triomphe ! Hélas ! l'équipe ministérielle a bien changé, mais la nouvelle Chambre et le nouveau Ministère sont, comme leurs prédécesseurs, au service de la Bourgeoisie. Les fonctionnaires ne tardent pas à s'en apercevoir. Le gouvernement Herriot, non seulement ne change rien aux décisions antérieures prises par les Tardieu et C^{ie}, mais encore, il s'oriente vers la diminution des traitements. Il fait lancer, par la presse, quelques ballons d'essai : la situation financière est très grave ; le budget est en déficit ; un prélèvement de 10 % sur les traitements est inévitable ; le prélèvement en question ne sera pas aussi sévère qu'on le murmure ; il s'agit d'une majoration de 150 % de l'impôt sur le revenu pour les fonctionnaires, etc.

La Fédération réagit avec force contre ces hypocrites manœuvres et lance le triple mot d'ordre :

« Pas un sou de diminution !

Front unique !

Action directe ! »

Les organisations de fonctionnaires autonomes, confédérée ou unitaires s'agitent aussi et protestent, plus ou moins en raison inverse de leur confiance en la nouvelle équipe de politiciens au Pouvoir.

Le Gouvernement comprend que la résistance du fonctionnaire de base, n'est pas suffisamment usée ; il lui faut l'abaisser. Au lieu de réduire les traitements, il va « *frapper les dépenses administratives de toutes natures d'une réduction globale égale à 5 % du montant de la rétribution des personnels* » ;

Les organisations réformistes, non seulement ne combattront pas ce projet qui va devenir l'article 6 de la Loi des Finances, mais encore elles participeront à réduction. La commission qui mettra au point le texte de cet article comprendra, en effet, Laurent, Neumeyer, Lacoste, Vitalis, Courrières, Belin, Delmas (S.N.), Merat (F.G.E.), etc. *La Tri-*

bune des Fonctionnaires pousse l'astuce jusqu'à voir, dans cette nouvelle atteinte aux intérêts des fonctionnaires, une « victoire ».

Étrange victoire qui va déclencher toute une série de réductions dont pâtiront les fonctionnaires et qui, dans l'enseignement, va provoquer les fermetures de classes de cette période !

Ainsi, par la faute évidente et directe des organisations réformistes, l'année scolaire 1931-1932 est marquée par la triple défaite de l'avancement, des retraites et de l'article 6.

Le Congrès de Bordeaux (août 1932)

[Retour à la table des matières](#)

Voyage à Berlin, Congrès confédéral, scission dans la C.G.T.U., scission dans la Fédération, aggravation de la lutte des tendances, atteinte à notre avancement et à nos retraites, vote de l'article 6 préfaçant les réductions prochaines, accentuation du danger de guerre, préparation du Congrès d'Amsterdam, développement de la crise économique, tels sont les principaux événements qui s'échelonnent du Congrès fédéral de Limoges au Congrès fédéral de Bordeaux.

Le copieux Rapport Moral Fédéral, la M.O.R. oppose... un contre-rapport publié dans *Le Travailleur de l'Enseignement* : les « centristes-trotskystes » n'ont pas dénoncé les chefs des organisations réformistes à l'occasion des luttes corporatives ; ils ont laissé le champ libre aux scissionnistes ; ils sont responsables de la diminution des voix aux élections aux C.D. ; ils font de la « provocation » avec leur voyage à Moscou ; ils refusent de choisir entre Amsterdam et l'I.S.R. ; ils se sont « opposés » à l'action contre la répression et pour les traitements ; de ce fait, ils portent « les plus lourdes responsabilités » ; ils abordent le problème de la lutte contre l'impérialisme français d'une façon « opportuniste et social-démocrate » ; ils n'ont accompli une œuvre utile, d'ailleurs minime, que « sous la pression de la majorité confédérale » ; bref c'est un « bilan de faillite » que la Fédération apportera à Bordeaux.

Cette diatribe, accumulant les plus flagrantes contre-vérités et écrite avec le fiel, trahit la rage impuissante de la M.O.R.

Depuis le Conseil fédéral de Pâques, la Majorité fédérale a poussé une très dure offensive contre le bluff, les mensonges, les calomnies, l'indiscipline et la servilité stalinienne de la M.O.R. Elle a démasqué sans pitié les fautes et les folies de la C.G.T.U., du P.C., de l'I.S.R. et de l'I.C.

Incapable de répondre, la M.O.R. se venge donc en publiant son contre-rapport moral.

Que sera le Congrès ? C'est sans inquiétude que les militants fédéraux le voient venir, malgré la redoutable scission des mois derniers. Ils se sentent solidement armés contre la M.O.R. ; il ont la conscience tranquille après une dure année de labeur ; enfin, dans les assemblées syndicales, les adhérents se sont à nouveau prononcés en majorité pour la Majorité fédérale et le Bureau fédéral. L'impression de force tranquille et de ferme résolution que donne la Fédération contribuera pour beaucoup à calmer les débordements de la M.O.R. et à lui donner conscience de ce qui est permis et de ce qui ne le sera plus.

Le premier point positif à noter, c'est la reconstitution de l'unité au sein du Comité des professeurs.

Le 3 août, c'est-à-dire la veille même du Congrès fédéral, la fraction dissidente dirigée par Cogniot s'incline devant la fraction demeurée fidèle aux Statuts fédéraux. Elle apporte au Comité statutaire la déclaration écrite suivante :

« 1° Le Congrès est souverain.

« 2° Cette souveraineté s'exerce dans le cadre des statuts.

« 3° Le mot « approbation » de l'article 7 a prêté à différentes interprétations. Par esprit de conciliation, nous acceptons la discussion et les modifications par le Congrès du Règlement intérieur présenté par la Conférence des Professeurs, étant bien entendu que le secrétaire corporatif des 2^e et 3^e degrés, membre du Bureau Fédéral, est élu par le Congrès et que la Conférence choisit elle-même les autres membres du bureau de la Section »

Le Comité statutaire qui aurait voulu que la nomination du secrétaire général du Comité fût aussi faite en Congrès fédéral se déclare néanmoins satisfait. Et l'unité du Comité des Professeurs est acquise ; le Congrès, les jours suivants, adopte les propositions unanimes présentées par les professeurs.

Le nouveau bureau du Comité comprend Bruhat (secrétaire général), Mussigmann (secrétaire corporatif, membre du B.F.) et Bouchet (secrétaire pédagogique). Daudin, Mussigmann, Husson, Colette Audry, Patri, Aubert, Bonin, Cohen, Leduc ⁵⁶ et Rousselle sont choisis comme délégués de leurs catégories respectives.

Le lendemain, 4 Août, s'ouvre le Congrès fédéral dans une atmosphère de courtoisie et de calme qu'on ne connaissait plus depuis Besançon. Odette Boyau préside, assistée de Morgan délégué de la section anglaise de l'I.T.E., et de Labesque.

Comme toujours, c'est la discussion du Rapport Moral qui va provoquer les débats les plus amples et les plus riches.

La M.O.R. n'abordera pas cette année les grands problèmes. Seuls Garmy, Dolmazon et Lenoble traiteront de la grave question de la guerre ; mais ce que pour reprocher au bureau Fédéral de n'avoir ni su ni voulu combattre la guerre menaçante. La M.O.R., fuyant donc les débats de doctrine, entend ne connaître que les questions corporatives. Bouthonnier, a horreur des discussions théoriques !...

La Ligue Syndicaliste, réduite considérablement par le départ de ses anciens dirigeants passés au S.N., vient d'affirmer sa fidélité à la Fédération par la voix de Duqueroix, Boyau et Richard. Barrué, son animateur, montera à la tribune pour affirmer sa confiance exclusive dans le mouvement syndical ; au cours de son discours plein d'esprit, il raillera avec cruauté ou malice, les conceptions syndicales de la M.O.R. et de la Majorité Fédérale.

⁵⁶ Il s'agit de Victor Leduc, à l'époque membre du P.C. et dirigeant de l'U.G.E.E., qui ne joua jamais de rôle véritable à l'intérieur de la Fédération. Membre de l'équipe d'Action à la Libération, Leduc est après-guerre membre du P.C. et son nom est prononcé, à tort ou à raison, à propos de toutes les oppositions ou prétendues telles à l'intérieur du P.C. IL est l'auteur d'un ouvrage sur la coexistence pacifique, et, pendant plusieurs années, secrétaire général adjoint du S3 de Paris du SNES.

La M.F. s'exprimera notamment par l'organe d'un nouveau militant Michel Collinet qui, se plaçant sur le terrain purement doctrinal, justifiera la position de sa tendance et condamnera la M.O.R. et ses inspireurs. Servi par une éloquence puissante, il retrace à grands traits les événements économiques et sociaux de l'heure présente et tire les leçons qui s'imposent. Il dresse un écrasant réquisitoire contre les folies et les erreurs de l'I.C. et de ses « derviches tourneurs ». Avisant dans la salle le secrétaire confédéral Gitton, l'un de nos plus grotesques insulteurs, il le somme de justifier sur-le-champ toutes les infamies accumulées sur le compte des militants probes et désintéressés de la vieille Fédération. Oui, qu'il s'explique, qu'il ait donc le courage de déclarer que ces hommes qui n'ont jamais cherché les honneurs, les sinécures ou les « fromages » de politiciens, qui ont toujours pratiqué le refus de parvenir, sont des « dilettantes », des « brocanteurs en réformisme », des « agents de la bourgeoisie » ! L'auditoire, tout vibrant d'émotion, emporté par l'âpre et pathétique harangue de Dommanget, se tourne vers Gitton et attend... Celui-ci, écrasé et pitoyable, répond... qu'il répondra quand viendra son tour de parole. Et quand son tour de parole viendra, il ne sera capable, comme le notera A. V. Jacques dans la *Révolution prolétarienne* ; que de rugir des banalités, passer à côté des questions, chanter la gloire de l'I.C. infaillible et de la C.G.T.U toute puissante.

Au nom de la M.F. encore, Rollo aura pour mission de crever le bluff des « tournants » et de dénoncer les erreurs monumentales de la « ligue politique toujours juste » dictée et imposée par Moscou.

En dehors des trois tendances essentielles, pour la première fois deux courants nouveaux s'affirment à la tribune. À vrai dire, ils ont de nombreux points de contact avec la M.F. Néanmoins, par certains côtés, ils en diffèrent sensiblement. C'est ainsi que L. Hérard envisage le passage de la Fédération à la Fédération autonome des Fonctionnaires parce que l'atmosphère de la C.G.T.U. est irréprochable, et que P. Naville reproche à la Fédération de n'avoir pas foi en le redressement du P.C. ⁵⁷.

⁵⁷ Ancien militant du P.C., Lucien Hérard était passé à la S.F.I.O. où il soutenait la tendance gauchiste et unitaire de Zyromski et M. Pivert, *La Bataille socialiste* ; il devait être ultérieurement l'un des dirigeants de la Gauche révolutionnaire de la S.F.I.O., puis, à partir de 1938 du Parti socialiste ouvrier

Enfin, parlant au nom du Bureau fédéral, le secrétaire fédéral intervient dans les débats. Documents en mains, il justifie sa gestion, dresse le bilan d'une année de travail écrasant, riposte aux plus récentes accusations de la M.O.R. Puis, élargissant le problème, il dit la nécessité impérieuse du redressement du syndicalisme à une heure aussi grave ; ses accents passionnés et ses appels pathétiques vont au cœur du Congrès qui se dresse, applaudit avec chaleur et chante *l'Internationale* ⁵⁸.

Le vote sur l'Orientation et le Rapport moral a lieu ensuite et donne 220 voix à la M.F. (dont 18 avec réserves), 155 voix à la

et paysan (P.S.O.P.) de M. Pivert. P. Naville, lui, était membre de la Ligue communiste (trotskiste). Depuis la crise de l'O.U. (et de la Ligue), les trotskistes avaient pris leurs distances vis-à-vis de l'opposition unitaire et, par conséquent des dirigeants de la majorité fédérale : luttant pour le « redressement » du P.C. et de l'I.C., ils reprochaient aux dirigeants fédéraux de ne pas croire à cette perspective.

⁵⁸ La modestie de Gilbert Serret l'empêche ici de donner à son intervention le relief et l'importance qu'elle revêtit aux yeux des congressistes. A. V. Jaquet, membre de la Ligue syndicaliste écrivait à ce propos dans la *Révolution prolétarienne* du 25 août 1932 : « Gilbert Serret, secrétaire de notre Fédération, a été le bon serviteur au cours de tout le congrès. Ce petit bonhomme au visage ouvert ; aux yeux vifs, s'est surpassé. Il a droit à notre reconnaissance. Orateur précis, à la voix agréable, Serret a été une révélation pour beaucoup d'entre nous. Ses interventions nombreuses l'ont classé comme un « debater » de premier ordre. Mais il s'est surpassé, il a été notre porte-parole à tous quand, répondant pour la dernière fois aux critiques de la M.O.R., il a adressé à tout le congrès un pathétique appel d'union. Serret a eu alors des accents émouvants, déchirants, pour nous inviter à cesser nos querelles. Cet humble instituteur qui exerce dans un petit coin de l'Ardèche, où la réaction est si forte, a été la voix même de tous les obscurs militants qui, depuis vingt-cinq ans, ont fait la Fédération, ont souffert pour elle, n'imaginant pas, dans leur simplicité révolutionnaire que la confrontation des tendances pouvait conduire aux haines affreuses qui se sont étalées au congrès de Marseille. Aussi, quelle émotion dans la salle, à mesure que la voix de Serret se faisait plus persuasive. Chaque appel de Serret est coupé d'applaudissements répétés. Des institutrices pleurent en silence. Et, quand Serret a fini, spontanément, tous les assistants, tous, se lèvent et entonnent une formidable *Internationale*. C'est la plus belle, c'est l'inoubliable minute du congrès. En s'élevant au-dessus des tendances, en leur rappelant qu'elles inscrivent toutes sur leur drapeau le mot de Révolution, Serret a agi en bon syndiqué unitaire. Qu'il en soit remercié chaleureusement ». (P. 9) Hommage d'autant plus précieux qu'il émanait d'un minoritaire.

M.O.R. (dont 6 conditionnelles), 31 voix seulement à la L.S. et 14 abstentions. La M.F. dispose de la majorité absolue. La motion qui l'emporte à la fois sur la thèse de la M.O.R. et sur celle de la L.S. déclare dans sa conclusion :

« ...Le Congrès condamne sans réserve la subordination du mouvement au mouvement politique, la violation de la démocratie syndicale, les pratiques bureaucratiques et le sectarisme, le lancement inconsidéré de mots d'ordre revendicatifs et de mots d'ordre d'action, les basses attaques, les insultes, les manœuvres obliques et les procédés d'intimidation contre les opposants.

Le Congrès condamne aussi la conception anarcho-syndicaliste qui s'inspire de la charte périmée d'Amiens

Il estime que si le syndicalisme se suffit à lui-même, il ne saurait avoir la prétention de suffire à tout.

Il déclare qu'il est vain, dangereux et contraire parfois aux événements historiques de proclamer d'une façon absolue, comme le fait la Ligue Syndicaliste dans sa motion d'orientation, la suprématie du mouvement syndical sur le mouvement politique.

Il estime contraire à l'esprit d'unité la condamnation des fractions, au sein du mouvement syndical. Le mouvement doit être en effet ouvert à tous les travailleurs, y compris ceux qui attribuent à d'autres forces révolutionnaires une supériorité sur le syndicalisme.

Enfin, le congrès condamne de la façon la plus formelle la fraction de la L.S. qui, en passant à la C.G.T., a déserté la lutte que nous menons et s'est efforcée de ruiner le mouvement révolutionnaire au profit de ceux qui pratiquent une politique de collaboration et de compromission à l'égard de la Bourgeoisie.

Le Congrès confirme la position antérieure de la Fédération sur la question de l'orientation syndicale et se prononce :

Pour l'indépendance organique du syndicalisme ;

Pour le jeu loyal et total de la démocratie syndicale à tous les échelons ;

Pour la liberté d'opinion, la liberté de tendances et le droit de fraction ;

Pour l'abolition des pratiques et des manœuvres qui avilissent et affaiblissent le mouvement syndical ;

Pour le syndicalisme de masse ouvert à tous les travailleurs sans distinction d'opinion politiques ou philosophiques, se plaçant nettement sur

le terrain de la lutte des classes et œuvrant pour la libération du Proletariat ».

Au sujet de l'Unité, les voix se répartissent sur trois motions. La motion de la M.F., qui maintient fermement sa position et condamne le geste des scissionnistes du Finistère, de l'Indre, les Côtes-du-Nord, et de la Charente, recueille 218 voix. La motion M.O.R. reprenant la position de la C.G.T.U. obtient 158 voix. La motion de la L.S. refusant de blâmer sa fraction qui vient de passer au S.N. mais préconisant tout de même l'Unité par le Congrès de fusion n'a que 39 voix ; enfin, il y a 11 abstentions.

Le programme revendicatif présenté par le secrétaire corporatif Salducci donnera lieu à une discussion très brève ; une Commission désignée par le Congrès modifie sur quelques points de détail le projet du Bureau Fédéral. Le rapporteur de cette Commission Rollo, présente la motion revendicative au Congrès et la fait adopter à l'unanimité. Seul Bouthonnier fera des réserves sur le paragraphe relatif au traitement unique. Ce document qui va devenir la plateforme revendicative au Congrès de la Fédération pour l'année qui commence et qui est adopté par l'ensemble de la Fédération fut essentiellement l'œuvre de la direction fédérale. Néanmoins, le bulletin de la Fédération trois mois après prétendra que la plateforme n'a été votée que « sous la pression de la base », de la base animée, bien entendu, par les grands stratèges de la M.O.R. !

De ce document, extrayons le passage essentiel sur les moyens de lutte à employer :

« ...Le Congrès, considérant que seule l'action directe minutieusement préparée et énergiquement conduite permettra de résoudre le problème des traitements à notre avantage,

Dénonce et demande à tous les syndicats de dénoncer l'attitude de la Fédération des Fonctionnaires qui, en acceptant une diminution de traitement si l'indice des prix descend au-dessous de 500, sème ainsi le confu-sionnisme et le défaitisme et favorise les manœuvres gouvernementales, s'engage à faire le maximum d'efforts pour grouper les masses ensei-gnantes dans le plus large front unique, en collaboration avec la classe organisée dans ses syndicats et avec les conseil de parents d'élèves, pour s'opposer à toute attaque même partielle du gouvernement contre nos

conditions d'existence et nos droits acquis et pour populariser l'idée de la grève dans le Corps enseignant.

Déclare qu'il soutiendra effectivement tout autre moyen d'action qui pourrait être proposé par la base ou d'autres organisations »

À Limoges, le débat sur l'I.T.E. ne put avoir lieu. La Fédération, bien résolue à ne pas céder à la manœuvre décidée, en cours d'année, de porter la même question à l'ordre du jour du Congrès de Bordeaux et désigne à nouveau Jean Aulas comme rapporteur.

J. Aulas publie dans l'École Émancipée son volumineux rapport qu'il complète ensuite au Congrès. Il rappelle la politique opportuniste et droitiste mais nettement « unitaire » de Vernochet avant 1929 ; il montre les ravages de la politique sectaire de l'I.T.E. sous l'influence de Cogniot, à partir de cette date. La domestication de l'I.T.E. au profit de l'I.C. provoque, comme dans toutes les organisations dominées par les communistes, le lancement de mots d'ordre absurde, la lutte fratricide des tendances, les tournants insensés, la chute des effectifs, le désarroi et la paralysie générale. À ce tableau déjà bien sombre, J. Aulas apporte des précisions sur l'incurie, l'inaction, le désordre et la gabegie. La lecture d'une lettre d'un ancien normalien de Quimper que l'I.T.E. utilisa en 1929 contre le syndicat du Finistère et la Fédération et qu'elle chasse dans des conditions obscures apporte maints détails troublants.

Cogniot seul – car Vernochet est définitivement éliminé ⁵⁹ – va répondre à J. Aulas. Il passe à côté de toutes les questions posées par le rapporteur et ne répond à aucun des points très précis énumérés dans la longue motion rédigée par J. Aulas. Les documents *Le Lay ?* ⁶⁰. Vulgaires ragots « policiers » émanant d'un « employé congédié exhalant sa rancœur » ! Par contre, Cogniot s'étend longuement sur des considérations générales étrangères au débat. Enfin, sur un ton aimable, il invite la Fédération à ne plus boudier !

⁵⁹ Léon Vernochet fera bientôt partie du groupe d'opposants autour de la revue *Que faire ?* avec André Ferrat, et sera exclu du P.C.

⁶⁰ Le Lay était l'ancien normalien de Quimper mentionné au paragraphe précédent.

La cause est entendue : tout le monde a compris du côté M.F. et L.S., tandis que du côté M.O.R. on ne demande pas à en entendre davantage...

On vote sur deux textes. Celui de la M.O.R. fait confiance à l'I.T.E. Celui du B.F. qui reprend les conclusions de J. Aulas : l'I.T.E. doit revenir à sa ligne unitaire ; elle doit être autonome et remplir sa mission de propagande et de documentation ; son orientation et sa gestion actuelles doivent être blâmées ; un plan de travail pratique doit être dressé et appliqué ; les sections doivent exercer un contrôle sérieux sur les finances de l'I.T.E. ; les statuts doivent être respectés ; les membres du Comité exécutif et du secrétariat doivent être pris parmi les candidats choisis par les sections nationales ; la section française propose comme titulaires du Comité exécutif les camarades du Comité exécutif les camarades L. Bouët, J. Aulas et G. Serret et comme suppléant le camarade J. Salducci ; au secrétariat de l'I.T.E. elle propose L. Bouët ; les Congrès de l'I.T.E. déclare que l'I.T.E. n'ayant pas fourni à la section française le rapport financier réclamé depuis 1931, celle-ci ne versera pas les cotisations de 1931, les cotisations de 1932 ne seront pas versées non plus si le rapport financier détaillé de 1932 n'est pas fourni ; de plus, le taux de la cotisation de 1932 sera ramené au taux de la section qui a versé la plus faible cotisation par adhérent.

La fédération adopte ces décisions qui frappent durement les naufrageurs de l'I.T.E. par 258 voix contre 162 et 6 abstentions.

L'abcès est vidé !

Le Congrès entend les résultats des travaux de sa Commission des conflits ; l'exclusion et la non-réintégration des Mayoux dans le syndicat des Bouches-du-Rhône revient encore parmi d'autres affaires.

« Le Congrès condamnant une fois de plus l'institution bourgeoise qu'est la C.E.P. ;

Déclare que les instituteurs révolutionnaires doivent tout mettre en œuvre pour d'affranchir le plus possible du contrôle de l'administration ;

Sans vouloir, sur la question des programmes limitatifs, imposer aux syndicats une position uniforme qui peut gêner leur activité actuelle, leur laisse le soin d'établir la plateforme de revendications répondant à la situation de leur département ».

Pour la deuxième fois, la Fédération se prononce sur l'U.R.S.S. en formulant des réserves qui vont chaque année s'aggravant. Le paragraphe imposé par la M.F. et contre lequel la M.O.R. votera, dit en effet :

« Demande à nouveau le retrait des mesures administratives d'exil, de déportation et d'emprisonnement prises contre les révolutionnaires d'Octobre et en particulier Trotsky, Rakovsky et Riazanov, ainsi que le rétablissement définitif du contrôle ouvrier et de la légalité révolutionnaire, garanties de la dictature du prolétariat ».

Parmi les multiples motions votées, sur l'enseignement de l'espéranto dans les écoles, sur la répression, l'Espagne, l'Allemagne ou les questions corporatives, retenons celle qui donne mandat à la Fédération de participer au Congrès mondial contre la Guerre qui aura lieu à Amsterdam. Là encore, l'unanimité du Congrès se fait sur le texte du Bureau Fédéral.

Puis, à mains levées, le nouveau Bureau Fédéral et le nouveau Conseil Fédéral sont élus.

Jean Salducci (Bouches-du-Rhône), secrétaire général ⁶¹
Jules Aubert (Bouches-du-Rhône), secrétaire corporatif.
Fernand Mussigmann (Ardèche), secrétaire aux 2^e et 3^e degrés.
Aimé Marsaud (Vaucluse), secrétaire pédagogique.
Daniel Bravey (Ardèche), secrétaire à la propagande.
Simone Fraisse (Ardèche), secrétaire à l'internationale.
Jean Angelini (Bouches-du-Rhône), trésorier.

⁶¹ Jean Salducci était né le 1 mai 1892, fils d'un artisan tailleur, qui mourut quand il avait six ans. Il avait été élève de l'École normale d'Aix-en-Provence de 1909 à 1912, et s'était syndiqué en 1920. Secrétaire du syndicat des Bouches-du-Rhône en 1928, il avait été membre du bureau fédéral depuis 1930. Il devait conserver le secrétariat fédéral jusqu'au congrès de 1935, pour assurer ensuite la direction de l'*École Émancipée*. Sous l'occupation, membre du mouvement de résistance *Combat* ; il devait être arrêté en avril 1943. Déporté successivement à Buchenwald, Naschwiller puis Dachau, il est mort le 7 février 1945.

Autres membres du Conseil fédéral :

Pour la M.F. :

J. Aulas (Saône-et-Loire), E. Denante (Vaucluse), G. Serret (Ardèche), M. Valière (Hérault).

Pour la M.O.R. :

Margaillan (Bouches-du-Rhône), ⁶² Madeleine Faraud

Pour la L.S. :

H. Vergnes (Ardèche)

Délégué de l'École Émancipée :

L. Bouët.

Après une vibrante allocution de Dommaget qui préside, le Congrès prend fin le 6 août à 8 heures du soir. En cortège et au chant de l'*Internationale*, les délégués et auditeurs traversent une partie de la ville et se heurtent violemment aux agents de police massés sur la place Gambetta.

Le soir, un splendide meeting contre la guerre se déroule sous les auspices de la fédération et du Comité de Bordeaux contre la guerre. Pour la circonstance, le Maire socialiste Marquet a mobilisé sa police aux abords de la salle ; le « panier à salade » a même été amené dans une rue voisine. G. Serret représente à ce meeting la Fédération dont il rappelle le passé historique ; son évocation poignante de la guerre de demain et l'affirmation de la volonté la farouche héroïque ; son évoca-

⁶² Margaillan allait bientôt passer dans les rangs de la majorité fédérale. Après la libération, passé à la tendance réformiste, il devait être pendant plusieurs années l'un des secrétaires, « autonome », de la Fédération de l'Éducation nationale.

tion poignante de la guerre de demain et l'affirmation de la volonté farouche de la Fédération de la faire reculer par tous les moyens, y compris le déclenchement de l'insurrection, déchaînent un ardent enthousiasme parmi les auditeurs qui entonnent l'*Internationale*.

Ainsi prit fin le Congrès fédéral de Bordeaux, l'un des plus beaux Congrès de la Fédération. Malgré ses blessures, malgré la scission, malgré les coups de la M.O.R., la Fédération poursuit sa marche en avant, confiante en son idéal, forte de toute la volonté de ses adhérents et de ses militants.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.
Par Gilbert SERRET

Chapitre XXXII

PROBLÈMES POLITIQUES : LE FASCISME ET LA GUERRE

La lutte contre la Guerre

[Retour à la table des matières](#)

La crise mondiale bat son plein. L'armature économique des nations capitalistes craque de toutes parts. La situation de l'Europe et du Monde va s'aggravant. L'idée de la guerre qui serait une issue à la crise hante la Bourgeoisie.

C'est alors qu'apparaît un courant antiguerrier extraordinairement vaste mais très superficiel et sans portée sérieuse. C'est l'I.C. – instrument de l'U.R.S.S. au sein des masses laborieuses – qui en est l'instigatrice et l'animatrice. Quelle raison profonde dicte à l'U.R.S.S. épurée d'ennemis de toutes parts, se sent incapable de résister à un assaut éventuel des nations impérialistes ; ne pouvant compter sur l'aide des partis communistes réduits à l'état de squelettes, elle va donc substituer à l'inaction de ceux-ci une action moins profonde certes, mais plus vaste qui la protégera momentanément, en attendant des circonstances plus favorables. D'autres estiment au contraire que, dès le début, Staline songe à une guerre éventuelle contre le Japon ou

même contre l'Allemagne qui se jette chaque jour un peu plus dans les bras d'Hitler. Donner le change pour se préparer des appuis matériels et moraux au moment où l'on forme les plus mauvais desseins, voilà un procédé de hideux machiavélisme bien digne de celui qui, quelques années plus tard, fera assassiner la vieille garde bolchevique. La suite des événements semble bien justifier cette dernière hypothèse.

Par le truchement de deux intellectuels très connus et très estimés dans l'univers entier de l'I.C. va donc organiser un vaste courant contre la Guerre.

Henri Barbusse, communiste, et Romain Roland, pacifiste, lancent, en Avril-Mai 1932, un pathétique Appel contre la guerre et convient tous les partis, tous les groupements, tous les hommes se réclamant du pacifisme à un grand rassemblement mondial où seront forgés une doctrine de paix et un immense réseau de comités dont la mission sera de barrer la route à la guerre. Le Congrès mondial qui devait avoir lieu à Genève puis à Strasbourg se tiendra finalement à Amsterdam. Un écho formidable répond à l'appel de Rolland-Barbusse ; les peuples, meurtris dans leur chair et sentant peser sur eux l'ombre des canons, approuvent avec enthousiasme l'idée d'un vaste front unique de tous par-dessus toutes les frontières. Seules l'Internationale Ouvrière Socialiste et la Fédération Syndicale Internationale qui ont flairé Moscou derrière les deux grands écrivains ; s'abstiennent et même osent frapper les militants qui répondent à l'appel pacifiste.

Le Bureau Fédéral, réuni le 19 Mai, n'hésite pas à donner son adhésion. Mais il adopte à ce sujet une vigoureuse et nette résolution qui se termine ainsi :

« La Fédération de l'Enseignement estime que si le Congrès veut voir clair dans le problème de la guerre, il doit tout d'abord déchirer toutes les illusions pacifistes semées par la bourgeoisie libérale et le Réformisme : ce n'est pas avec des rameaux d'olivier qu'on fera baisser la gueule des canons. »

La S.D.N. est un instrument dont les États capitalistes se servent pour duper les masses laborieuses.

L'armée internationale au service de cette S.D.N. est une monstruosité. Le projet de réduction des armements des nations capitalistes est à la fois une naïveté et une perfidie.

La Fédération de l'Enseignement pense que le Congrès International de Genève manquerait son but et se discréditerait à jamais s'il écartait les moyens révolutionnaires de lutter contre la guerre.

Seule sera de nature à nous garder la paix, l'action puissante et irréductible de travailleurs intellectuels et manuels, bien persuadés que la guerre est une inhérente au régime capitaliste et que le seul moyen de supprimer définitivement la guerre est d'abattre le monstrueux régime qui l'engendre ».

Le Congrès de Bordeaux, à l'unanimité, fait sienne l'initiative du B.F. et une délégation représentant la fédération assistera au Congrès d'Amsterdam. Elle comprendra Marcelle Bravey, Daniel Bravey, F. Bernard, L. Hérard, J. Aulas et G. Serret ; M. Collinet, retenu en Espagne, ne pourra venir.

Le Comité français d'organisation compte dans son sein un représentant de la Fédération, le camarade G. Serret.

Pour obtenir leur passeport, J. Aulas, F. Bernard et G. Serret éprouvèrent des difficultés qu'il a fallu vaincre par une intervention de Barbusse auprès d'Herriot, Ministre de l'Intérieur.

Le Congrès se déroula du 27 au 30 Août 1932. Ce fut, non un congrès de travail recherchant des moyens précis d'action contre la guerre, mais un immense meeting désordonné et bruyant, adroitement mené par l'allemand Münzenberg, porteur des ordres de Staline. ⁶³.

⁶³ Will Münzrberg (1887-1940), communiste allemand, avait été secrétaire de l'Internationale des Jeunesses communistes. En 1921, il était devenu l'organisateur du Secours ouvrier international, et, à ce titre, le bâtisseur de ce complexe d'affaires de presse, littérature, cinéma, cantines, organismes divers de solidarité connu sous le nom de « **Trust Müzenberg** ». Il devint rapidement le principal organisateur de la liaison avec les « compagnons de route », intellectuels ou autres, et passe pour avoir été l'organisateur des différents congrès internationaux, de Bruxelles contre l'impérialisme, d'Amsterdam et de Paris – salle Playel. Exclu du P.C.A. en 1938, Müzernberg fut interné en France en 1940 et trouva la mort dans ces circonstances extrêmement suspectes.

Trente mille organisations diverses représentant trente millions de membres ont envoyé 2 200 délégués. À cette masse déjà imposante, s'ajoutent 800 auditeurs. La multiplicité des races et des langues, l'absence de rapport préalable, le confusionnisme général, l'atmosphère de délire savamment entretenu par des chants révolutionnaires et d'innombrables « *rot Front* » etc., etc., rendent impossible tout travail sérieux. Les oppositionnels trotskystes qui proposent de solutions révolutionnaires sont bâillonnés. G. Serret également sera écarté de la tribune alors que Dumas, représentant le S.N. qui n'adhèrera jamais au mouvement d'Amsterdam, y parlera près de vingt minutes.

Il sort finalement de ce congrès un Comité mondial et une Résolution dont la composition et le contenu sont adoptés sans discussion, par acclamation.

Le Comité, constitué surtout par des personnalités sans mandat, ne représentant rien en fait d'organisation ouvrière, sera en liaison très vague et intermittente avec des Comités nationaux ou locaux construits de la même façon : étrange front unique !

Quant à la Résolution, que renferme-t-elle ? Des banalités sans valeur, des phrases ronflantes et fumeuses inspirées ou tracées par Barbusse, l'affirmation de la solidarité avec l'U.R.S.S. ; elle contient aussi quelques paragraphes qui, avec le recul du temps, ne sont pas dépourvus de valeur et de... saveur :

« Le Congrès constate que le maintien des frontières artificielles, imposée par les traités de paix qui n'ont été que des traités unilatéraux de représailles et des opérations d'ordre politique, ont compromis le proche avenir pour l'avantage momentané des vainqueurs, et provoqué entre les pays des dissensions profondes et des oppressions des minorités qui appellent la guerre sur toutes les frontières. La base même de ces traités : l'article 237 de l'Acte de Versailles incriminant l'unique responsabilité de l'Allemagne, constitue une contre-vérité criante qui, exploitée par un jeu de mysticisme démagogique, a renforcé les réactions fascistes de l'Allemagne.

Le Congrès constate que, indépendamment de telle ou telle manœuvre d'apparence pacifiste, tous les impérialismes, celui des États-Unis comme celui de l'Angleterre, de la France, du Japon ou de l'Italie, travaillent pour la guerre.

Il constate le rôle de premier plan joué par l'impérialisme, français qui s'attache à amener en Europe, sous sa direction et à l'aide de ses vassaux polonais, roumains et autres, en proie eux-mêmes, à leur propre impérialisme, un regroupement des forces impérialistes, un pays (Fédération Danubienne, Pacte de Lausanne), en vue de la guerre dont il prépare le déchaînement.

Le Congrès met, avant tout, l'opinion publique en garde contre les institutions officielles et notamment la S.D.N. qui fonctionne à Genève, émanation directe des puissances impérialistes et qui, dans ces grandes cérémonies pompeuses fait du pacifisme en paroles et du militarisme en fait. Il demande aux hommes loyaux qui sont venus ici à l'appel d'un cri de ralliement contre la guerre, de démasquer cette hypocrisie qui, comme tout pacifisme verbal, n'a d'autre but que d'endormir la vigilance des masses et de les laisser surprendre à nouveau par la guerre.

Il met les vrais ennemis de la guerre en garde contre les compromissions politiques de certains dirigeants d'organisations ouvrières avec le régime régnant, cette collaboration consolide ce régime et trahit la cause de la lutte contre la guerre. L'attitude des chefs de l'Internationale Socialiste, en août 1914, fait proéminent de l'histoire de la dernière guerre, marque, dans le mouvement d'émancipation humaine, un éclatant recul. L'attitude de la direction de l'I.O.S. à l'égard de ce Congrès indique qu'elle continue sa politique de 1914, en contradiction flagrante avec les vrais principes du socialisme ».

Le 28 Août, les délégués de la Fédération font, aux membres de l'Enseignement présents au Congrès, la proposition de se réunir en section d'étude. Le 29, les instituteurs et professeurs de différentes nations (Tchécoslovaquie, Roumanie, Angleterre, Allemagne, Belgique et France) se réunissent en vue d'amorcer une action efficace contre la guerre, dans le cadre professionnel. G. Serret est choisi comme président et F. Bernard comme secrétaire. Après discussion à laquelle Dumas, du S.N., s'abstient de participer tout en étant présent, une section technique est formée ; elle comprend les camarades Hostan Jan (Tchécoslovaquie), M^{me} Bologne (Belgique), Kumbelen et Rysler (Allemagne), Aulas (F.U.) et Burger (S.N.) pour la France, R. Krihiff (Algérie), et Moor (Angleterre). Enfin la résolution suivante est adoptée à l'unanimité, moins l'abstention de Dumas :

« Les Membres de l'enseignement présents au Congrès constatant que : dans tous les pays capitalistes et colonies, les budgets de l'instruction publique, surtout les crédits de l'école des masses laborieuses – l'école primaire – sont réduits ou annulés sans scrupule tandis que s'enflent dans des proportions monstrueuses les budgets de la guerre.

Que durement frappés à travers leurs parents par la baisse des salaires et le chômage, les enfants de prolétaires languissent dans la misère physiologique, gisent sans secours, meurent de faim.

Que sous le couvert du pacifisme et de la neutralité scolaire se développent à l'école le chauvinisme, la haine des races dites inférieures et des minorités nationales, la campagne d'excitation contre l'Union Soviétique.

Que la militarisation et la fascisation de l'enfance et de la jeunesse sont poursuivies méthodiquement à l'école et après l'école par tous les gouvernements impérialistes.

Estiment que : le personnel enseignant mondial doit prendre conscience du rôle important qu'il peut jouer dans la lutte contre la guerre ; invitent les travailleurs de l'enseignement à riposter à la pression idéologique et économique exercée par la bourgeoisie sur l'école :

En intensifiant la lutte contre les manuels chauvins ;

En soutenant les revendications linguistiques des minorités nationales ;

En refusant de s'associer aux célébrations d'anniversaires impérialistes ou chauvins ;

En opposant aux organisations bourgeoises de scoutisme et de préparation militaire les organisations prolétariennes des enfants et de la jeunesse ;

En faisant appel aux organisations ouvrières pour s'opposer aux économies dans le domaine scolaire et pour organiser des conseils de parents, plaçant ainsi l'école sous l'influence du prolétariat ;

En appuyant de toutes leurs forces tout mouvement prolétarien dirigé contre le capitalisme générateur de guerre ;

Émettent le vœu que les organisations syndicales internationales universitaires réalisent le front unique pour mener la lutte contre la guerre dans le cadre des directives données par le Congrès Mondial d'Amsterdam »

G. Serret ne put pas lire cette résolution à la tribune du Congrès ! Au surplus, ni G. Serret, ni Moor, ni Esanu ne furent choisis comme membres du Comité mondial. On leur préféra... Lapière, du S.N... Ce n'est que quand le S.N. se retira complètement du Mouvement d'Amsterdam (peu après le Congrès) que G. Serret remplaça Lapière ; mais on le désigna au titre de représentant de l'I.T.E. ! Devant sa protestation, on convint qu'il représenterait la Fédération de l'Enseignement...

Mais la Fédération et son représentant, de toute évidence, ne plaisaient point. L'un et l'autre faisaient preuve d'une indépendance d'esprit vraiment fâcheuse : ils protestaient contre l'omnipotence du bureau français (Barbusse, G. Duchêne, Francis Jourdain et Guy Jerram), contre la position du Comité qui soutenait l'impérialisme chinois en lutte contre l'impérialisme nippon, contre le sectarisme stalinien du Comité lui-même.

Le Comité n'inséra jamais la résolution des membres de l'Enseignement rédigée à Amsterdam, ne facilita en aucune façon le travail de la section technique de l'Enseignement, repoussa systématiquement toutes les suggestions et remarques de G. Serret. Il fit même mieux : sans avertissement et sans explication, il élimina G. Serret du Comité mondial !!

Ces mesquineries marquées au coin du plus pur esprit de secte stalinienne n'empêchèrent point la Fédération de poursuivre courageusement sa lutte pacifiste et révolutionnaire. *L'École Émancipée*, la « Partie Commune », les bulletins syndicaux, les syndicats et les militants mirent toute leur ardeur à dénoncer la guerre et à élargir l'influence du Mouvement d'Amsterdam.

La Fédération décida, sur proposition du Bureau Fédéral, d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Congrès la question de la guerre. G. Serret fut désigné comme rapporteur.

Le rapporteur publia dans *L'École Émancipée* d'Avril à Août, une longue étude dans laquelle il examina la question sous l'angle théorique aussi bien que sous l'angle pratique, en ce qui concerne le corps enseignant aussi bien qu'en ce qui concerne le prolétariat tout entier.

Articles et discussions entre militants fournirent à la presse bourgeoise l'occasion de violentes attaques contre nos militants « antipatriotes » et « agent de l'étranger ».

Au congrès de Reims, la motion contre la guerre, élaborée par le rapporteur et adoptée par le Bureau Fédéral fut votée à une forte majorité. Malgré sa longueur, ce document qui n'a pas vieilli (sauf en ce qui concerne l'U.R.S.S.) et dont la netteté s'impose à sa place ici. Il est, selon le rapporteur lui-même, la « *charte de la vieille Fédération dans sa lutte contre la guerre* ».

« Le Congrès de Reims de la fédération de l'enseignement unitaire,

Considérant d'une part que la guerre est le plus épouvantable cataclysme qui puisse s'abattre sur l'humanité et que la guerre de demain sera infiniment plus meurtrière que celle d'hier par le fait de l'accroissement énorme et continu des armements dans le monde entier et surtout par l'aviation, des gaz et des bactéries ;

Considérant d'autre part que les dangers de guerre mondiale sont plus proches que jamais par le jeu normal des odieux traités signés en 1919 et depuis cette époque, par l'existence d'un antagonisme fondamental entre le vieux monde capitaliste et l'U.R.S.S., par l'avènement du fascisme en Allemagne et surtout par l'aggravation ininterrompue de la crise économique qui ébranle le système capitaliste tout entier et en accents les contradictions internes menant directement à la guerre !

Considérant enfin que depuis 1918, la guerre n'a en fait jamais disparu, qu'elle a sévi sous des formes diverses dans toutes les parties du monde, qu'elle continue présentement au Maroc et en Amérique du Sud et qu'elle risque de se rallumer en Chine ;

Proclame sa haine de la guerre et affirme sa volonté de lutter avec la dernière énergie contre la guerre et les fauteurs de guerre, poursuivant ainsi l'action clairvoyante et héroïque de la Fédération durant les années durant les années tragiques de la grande tuerie.

Le Congrès,

Estime que la course au profit, la lutte des appétits impérialistes, les rivalités des groupes impérialistes et l'impérieuse nécessité pour la bourgeoisie de pressurer toujours davantage la classe ouvrière et de rechercher à tout prix des marchés et des débouchés nouveaux toutes choses qui constituent la caractéristique même du régime capitaliste – sont les causes profondes des conflits armés à l'époque actuelle ;

Trouve une confirmation de cette opinion dans l'examen attentif des causes de toutes les expéditions coloniales du passé, de la guerre mondiale de 1914-18, de la lutte armée et du capitaliste conduit inévitablement à la guerre ;

Rappelle que des hommes politiques de la bourgeoisie n'ont pas hésité à reconnaître que les guerres actuelles ont des raisons essentiellement économiques, que le jeu du régime capitaliste conduit inévitablement à la guerre ;

Dénonce le rôle de la presse, de l'école, de la littérature, du cinéma, de la radio, des Églises, de tous les hommes politiques de la Bourgeoisie, de toutes les institutions nationales ou internationales dirigées par des représentants du capitalisme qui cachent sciemment aux masses les causes vraies de la guerre, et qui prétendent qu'il faut voir les raisons de la guerre dans des différences de races de cultures, de civilisations ou de religions.

Le Congrès,

Considérant que la guerre est essentiellement d'ordre économique, que le régime capitaliste porte la guerre en son sein, que la guerre ne disparaîtra définitivement qu'avec l'anéantissement du capitalisme mondial ;

Déclare que la lutte conséquent contre la guerre se confond avec la lutte révolutionnaire du prolétariat contre le régime, que le prolétariat ne peut ni ne doit en aucune circonstance se solidariser avec sa bourgeoisie, que la classe ouvrière doit être guidée uniquement par un internationalisme prolétarien sans réserve et par la volonté de frapper l'impérialisme en général et le capitalisme en son propre pays en particulier ;

Affirme que ces principes sont toujours valables, qu'il s'agisse de la guerre civile mettant aux prises le prolétariat et la bourgeoisie d'un pays, des conflits entre une nation impérialiste et une colonie en révolte contre l'opresseur, de la guerre de pays capitalistes contre l'U.R.S.S. isolée, ou qu'il s'agisse de la guerre entre nations impérialistes ;

Le Congrès,

En ce qui concerne plus spécialement ce dernier genre de guerres ;

Préconise :

a) Une inlassable, par la parole et par l'écrit, tendant à montrer aux travailleurs les ruines et les horreurs, de la dernière guerre et de la guerre de demain, les causes réelles de la guerre et ses causes apparentes, le mécanisme du déclenchement des conflits, les multiples préparatifs de guerre réalisés par les impérialismes mondiaux, le rôle de la presse et de toutes

les forces utilisées par l'impérialisme pour « mobiliser les consciences », la nécessité de l'étude et de l'utilisation de l'Espéranto ;

b) Une lutte impitoyable contre le militarisme, le colonialisme, le chauvinisme, la croyance en la supériorité de certaines races, les sophismes de la guerre du Droit contre la Barbarie, de la guerre « offensive » et de la guerre « défensive », de la défense en régime capitaliste, de la guerre de la démocratie contre le fascisme ;

c) Un examen critique rigoureux des mots d'ordre de lutte ou contre la guerre ;

d) Le renforcement numérique et l'éducation révolutionnaire des organisations syndicales de la classe ouvrière appelées à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre la guerre ;

e) Une action de tous les instants, directe et indirecte, sur tous les terrains, contre les préparatifs de guerre et la guerre elle-même : pour la défense de nos revendications, contre le budget de la guerre, contre les démonstrations chauvines, contre les sociétés militariste, pour les victimes du militarisme, etc.

f) L'organisation méthodique de l'action à l'intérieur même des positions et des forces de l'impérialisme ;

g) L'organisation de manifestations de rues, de démonstrations massives, de grèves partielles, d'actions aussi diverses que multiples dictées par les nécessités et les possibilités du moment ; le boycottage ouvrier international des nations en lutte ;

h) La grève générale, stage supérieur dans la lutte contre la guerre et prélude de l'action décisive contre le régime ;

i) Au cas d'échec partiel ou complet des mesures préventives, c'est-à-dire au cas où malgré la résistance des travailleurs les impérialismes feraient la guerre, la classe ouvrière doit rester fidèle aux principes de l'internationalisme prolétarien et ne doit pas hésiter à utiliser la crise résultant de la guerre et les moyens mis en ses mains par l'impérialisme pour entraîner les masses, faire la paix et abattre le régime fauteur de guerres.

Le Congrès,

Dénonce l'hypocrisie de la S.D.N., du pacifisme des gouvernements et de tous les traités, résolutions, conférences et pactes internationaux ;

Souligne l'impuissance du pacifisme sentimental, l'inefficacité et l'impossibilité du désarmement, l'insuffisance et la fragilité du désarmement moral ;

Reconnaît le courage de l'attitude de objecteurs de conscience, mais ne peut les suivre dans leur action individuelle, passive, visant seulement l'armée et la guerre et non le régime ;

Appelle les objecteurs animés de sentiments prolétariens à mettre leur ardeur et leur courage au service de l'action massive et résolument combattive du prolétariat contre le régime capitaliste qui provoque la guerre.

Le Congrès,

Considérant que la lutte conséquente contre la guerre impérialiste ne peut être menée jusqu'au bout que par les organisations de la classe ouvrière se réclamant de la lutte des classes et de la révolution ;

Juge qu'il importe de réaliser nationalement et internationalement l'unité syndicale et l'indépendance organisme et à une impossibilité de mener une action efficace ;

Réclame la réalisation du front unique sur un programme net d'action immédiate avec les organisations ouvrières et les groupements sincèrement décidés à lutter contre la guerre ;

Maintient son adhésion au mouvement d'Amsterdam au sein duquel il travaillera à faire triompher son point de vue.

Le Congrès,

Sans tomber dans le travers des réformistes qui croient en « la paix par l'école », considère cependant que les membres de l'enseignement peuvent et doivent, en tant que tels, mener une action contre la guerre.

Ils doivent combattre l'enseignement de classe de la Bourgeoisie, le militarisme, le chauvinisme, la militarisation et la fascination de l'enfance et de la jeunesse (P.M.S., etc.). Ils doivent s'opposer à ce que l'école soit au service des forces impérialistes et guerrières et lutter activement, dans leur enseignement, en faveur de la Paix.

Les membres de l'Enseignement doivent combattre les manifestations impérialistes et chauvines, les organisations et société scolaire ou extra-scolaires qui préparent à la guerre : scoutisme, tir, etc.

En dehors de leur classe, les membres de l'Enseignement peuvent encore mettre leurs connaissances spéciales et leur activité particulière au service de la lutte contre la guerre. Ils s'efforceront de placer l'école sous l'influence du prolétariat en organisant des conseils de parents. Ils seront tous qualifiés pour apporter un concours précieux à une organisation de l'enfance et de la jeunesse ayant pour but de soustraire la génération ouvrière de demain au poison chauvin et belliciste et aux mensonges de l'enseignement bourgeois ».

La lutte contre le fascisme

[Retour à la table des matières](#)

Le développement et l'aggravation de la crise économique et de la crise sociale incitent la Bourgeoisie aux abois à faire appel à la dictature fasciste, tant pour remédier à l'anarchie économique que pour étouffer toute velléité de révolte prolétarienne.

L'Allemagne vaincue, écrasée et mutilée plus qu'aucune autre nation du monde, est la proie de la crise ; elle se débat désespérément dans une situation chaque jour plu terrible. Les observateurs impartiaux que n'aveugle point le parti-pris et qui examinent avec objectivité l'évolution du rapport des forces, redoutent le triomphe d'Hitler. Les militants fédéraux et plus particulièrement Paul Sizoff (Michel Collinet), Frétiaux et Simone Weil, dénoncent dans *l'École Émancipée*, en 1931 et 1932, l'imminence du danger hitlérien, en soulignant que la force de l'hitlérisme était faite pour une grande part de l'extraordinaire faiblesse et de l'incapacité à la fois de la social-démocratie et du parti communiste.

Simone Weil, pour avoir fait preuve de lucidité, fut attaquée avec une violence inouïe par les communistes et, pour avoir publié son étude sur l'Allemagne, « *l'École Émancipée* » fut gratifiée de l'épithète de « torchon contre-révolutionnaire ».

Mais voici qu'en Mars 1933, Hitler arrive au Pouvoir : non par la voie brutale comme Mussolini, mais par la voie démocratique. Il ne rencontre aucune résistance d'ensemble : ni insurrection, ni soulèvement, ni grève ; seules, des résistances individuelles, héroïques, mais vaines, ont lieu çà et là. Nos accusations contre la social-démocratie et le Parti Communiste étaient bien en deçà de la réalité, Hélas !...

Maître du Reich, le Führer déchaîne alors ses bandes armées : destruction des organisations ouvrières, emprisonnements, brutalités, massacres. Le prolétariat allemand est bientôt écrasé sous la botte du dictateur.

L'instauration du fascisme en Allemagne qui va déterminer un changement considérable dans la politique extérieure de toutes les na-

tions et surtout de l'U.R.S.S., provoque aussitôt un vaste courant de résistance au sein du prolétariat mondial.

Le Comité d'Amsterdam saisit l'occasion pour lancer, tout en s'effaçant soigneusement, un Congrès européen contre le Fascisme.

Bien entendu, la Fédération – sans illusion – adhère à ce Congrès qui aura lieu à Paris, salle Pleyel, en Juin 1933.

C'est Jean Aulas, mandaté par le B.F., qui y représentera la Fédération.

Le Congrès de la salle Pleyel fut la réédition du Congrès d'Amsterdam : absence de propositions claires, absence de propositions pratiques pour la réalisation du front unique, absence de discussion libre et sérieuse ; ce fut seulement et simplement un vaste meeting international de près de 3 000 personnes. Les camarades de base venus au Congrès étaient tous angoissés par la tragédie allemande et désiraient par-dessus tout connaître les raisons de la débâcle ouvrière afin de ne point la voir un jour dans leur propre pays. Un certain nombre d'oppositionnels qui manifestaient la volonté de dire ce qu'ils savaient des fautes commises par le parti communiste allemand et l'I.C. furent frappés et expulsés – ce qui n'empêcha point Cachin d'affirmer dans *l'Humanité* du 8 juin 1933 :

« Chacun de ceux qui voulaient présenter des observations fut admis à s'exprimer librement et démocratiquement ».

Jean Aulas lui-même connut les douceurs du régime de la liberté d'expression de ce congrès... antifasciste. On savait qu'il condamnerait également la social-démocratie allemande et le parti communiste allemand, l'une robée par le réformisme le plus plat et le bureaucratisme le plus lâche, l'autre ravagé par un sectarisme sans limite. On savait que Jean Aulas avait un franc-parler, une indépendance de caractère et un courage redoutables.

Sachant cela, on lui accorda... cinq minutes... à la fin du Congrès. Puis, au bout de quelques secondes on le hua, on le traita de « trotskyste » et de « salaud ». Et le président Racamond lui retira jésuitiquement la parole. Jean Aulas protesta avec vigueur mais fut obligé de quitter la tribune ; le « service d'ordre » alerté d'urgence, le surveilla

étroitement et condescendit – reconnaissons-le de bonne grâce – à ne pas le « passer à tabac ».

Par contre, le radical Bergery qui avait déjà un pied hors du Mouvement d'Amsterdam eut, à la tribune, tout le temps désirable pour apporter des critiques et justifier les idées qui devaient peu après animer le « front commun » lancé avec Langevin, Boville, Lefèvre et Monnet.

Par contre aussi, les Cachin et les Doriot disposèrent abondamment de la tribune. Il est vrai qu'ils avaient sur la vieille Fédération de l'Enseignement l'avantage – ô ironie ! – l'un d'avoir joué en 1915 le rôle d'agent de l'Entente auprès de Benito Mussolini, l'autre de posséder l'étoffe d'un renégat qui passera bientôt au fascisme !

De la résolution finale que les délégués votèrent... sans la connaître puisqu'elle fut rédigée après le Congrès, nous ne dirons rien. Notons seulement qu'en ce temps-là, le Mouvement d'Amsterdam – Pleyel réclamait :

« L'action contre la guerre impérialiste par la lutte contre le traité de Versailles, les armements de la bourgeoisie, les traités secrets, les institutions impérialistes de la S.D.N., les budgets et les crédits de guerre, les manœuvres militaires, les transports de munitions et l'entretien des corps de mercenaires ; le droit de libre disposition pour l'Alsace-Lorraine ; la lutte contre l'oppression et la guerre coloniale et le droit des peuples colonisés de disposer d'eux-mêmes » et condamnait avec la dernière énergie « l'antifascisme frelaté » qui capitule « dans la lutte contre le gouvernement démocratique (Daladier, en l'occurrence) sous prétexte que le fascisme est un plus grand danger » ou qui est prêt à réaliser l'Union sacrée et à faire la guerre contre les nations fascistes.

Peu après, le Mouvement contre la guerre (Amsterdam) et le Mouvement anti-fasciste de Pleyel fusionnèrent – ce qui fut facile, attendu que les mêmes personnages, à peu de chose près, se trouvaient dans les deux Comités – et le Mouvement unifié devint le « Mouvement d'Amsterdam – Pleyel contre la Guerre et le Fascisme »

Mais à partir de ce moment la Fédération ne se prêta plus à la comédie. Elle refusa, au Congrès de Reims, de participer au Congrès mondial des Jeunes. Elle refusa aussi d'apporter son concours au Co-

mité Mondial d'Unité du Corps Enseignant organisé par Cogniot sur le modèle et sous l'égide des Congrès d'Amsterdam et Pleyel.

Toutes ses forces, elle le consacra désormais plus utilement à la lutte quotidienne contre le fascisme qui s'organisait en France et n'allait point tarder à apparaître en plein jour.

L'action corporative

[Retour à la table des matières](#)

Le nouveau secrétaire fédéral, Jean Salducci, a rempli pendant deux ans les fonctions de secrétaire corporatif dans le précédent B.F. Aussi est-il tout à fait au courant des questions corporatives. Secondé par J. Aubert, il va donc leur faire une large place dans l'action générale de la Fédération.

Comme toujours, la lutte contre la répression sera activement soutenue d'un bout à l'autre de l'année, de nouvelles victimes venant sans cesse s'ajouter aux anciennes. Toutefois, cette année débute par deux victoires : Moulin, révoqué depuis un an est réintégré à Lyon ; Laplace, déplacé d'office, revient à son ancien poste. Par contre, Boyer est toujours révoqué, Alexandre sans emploi, Cl. et L. Gautrand maintenus d'office, etc.

Et voici les nouvelles victimes : Guibert (Cantal) est maintenu d'office, Marchetti (Var) qui n'accepte pas les vexations directoriales est inquiété par ses chefs, Barel (Alpes-Maritimes) est maintenu d'office. Valière, Raynal et Fajon (Hérault) sont poursuivis en correctionnelle puis devant la Cour d'appel pour délit d'opinion. Romeas et Dolmazon (Loire) sont en butte à la vindicte de leurs chefs. Treint (Seine) demande en vain sa réintégration. Sportisse (Algérie) est inquiété à nouveau. Jacquet (Rhône), pour avoir riposté aux mesquineries d'un chef tatillon, est traduit devant le C.D. aux fins de censure par l'I.A. Matte ; mais l'affaire s'arrête là, l'I.A. étant mis à la retraite. Costantin (Seine-Inférieure), qui fait appel d'une condamnation en correctionnelle à plusieurs mois de prison par application des lois scélérates, est maintenu d'office/ Alessandri (Alpes-Maritimes) est inquiété pour ses opinions communistes. Bouthonnier (Seine) qui demande un poste après son congé pour convenances personnelles

n'obtient rien. En Ille-et-Vilaine, un inspecteur primaire trop laïque et trop indépendant (il a combattu la politique de Tardieu dans un meeting !) est déplacé d'office ; la fédération le défend contre le Ministre. Ajoutons que la plupart des militants sont l'objet d'enquêtes discrètes de la police ou même des inspecteurs primaires chargés par les Préfets de ramasser ou de susciter si possible les éléments d'une « *histoire* »

À toutes ces affaires viennent s'ajouter d'autres plus graves.

Freinet (Alpes-Maritimes) est victime d'une abominable cabale montée par le Maire réactionnaire et les calotins de la commune : la violence de la campagne est telle, qu'un jour, l'école est **assiégée** par une bande d'énergumènes déchaînés. Bien entendu, l'Administration prend en fait position contre l'instituteur auquel elle inflige un déplacement d'office !

Le Corre (Seine-Inférieure) est, lui aussi, l'objet des brutalités fascistes. Déjà déplacé d'office pour ses opinions communistes, il est condamné par défaut à six mois de prison en vertu des lois scélérates ; les cléricaux du coin exigent aussitôt son départ, fomentent la grève scolaire et provoquent toutes sortes d'incidents ; là encore, l'Administration se comportera comme dans les Alpes-Maritimes, comme partout : Le Corre sera à nouveau déplacé !

Le B.F. et l'ensemble des syndicats prennent très tardivement la défense de tous ces camarades ; la Fédération, toute entière, est à leurs côtés pour assurer leur défense.

J. Salducci, Aubert et Angelini, au cours d'une entrevue avec le Ministre De Monzie, défendent la cause des camarades frappés ! Le B.F. organise une vaste campagne de solidarité matérielle en faveur des antifascistes allemands qui, par milliers, fuient la féroce dictature d'Hitler ! Il s'efforce de faire élargir le projet de loi d'amnistie que la nouvelle Chambre vient de voter. Il défend les étudiants indochinois que le Gouvernement de gauche vient de chasser de France, le militant ouvrier Olzanski que le même Gouvernement vient de « dénaturiser »⁶⁴, les victimes de l'abominable répression indochinoise, les tra-

⁶⁴ Olzanski, secrétaire de la Fédération unitaire du sous-sol avait été menacé de dénaturalisation et d'expulsion dès le mois de mai 1932. Le 16 septembre 1934, il était dénaturalisé arrêté et expulsé. Cette mesure faisait évidemment

vailleurs suisses qui, au nombre de dix-sept, furent tués par la milice de Genève, le 9 novembre 1932, les militants martyrisés en Allemagne et dans le reste du monde, y compris l'U.R.S.S. où Victor Serge et tant d'autres sont emprisonnés sans jugement.

Le B.F. apporte aussi tout son appui à la défense des normaliens d'Aix en lutte contre les vexations et les brimades de leur directeur Gleyze. Excédés, ces jeunes gens établirent leur cahier de revendications, et, avec une unanimité et un courage qu'il faut citer en exemple, ils entreprirent un beau mouvement protestataire couronné par une grève de la faim. Pressions administratives, renvoi dans leur famille, menaces de sanctions graves, rien ne les fit céder. Et ils triomphèrent ! Aucune sanction contre eux ; par contre le directeur – tyran – fut mis à la retraite immédiatement « *sur sa demande* »...

Le mouvement avait été conduit d'un bout à l'autre par les élèves – maîtres eux-mêmes secondés par les deux syndicats d'instituteurs des Bouches-du-Rhône qui avaient réalisé le front unique.

C'est aussi au cours de la même année que le B.F. fit sienne la cause des camarades du syndicat unitaire de la Mayenne poursuivis par l'Église. Monseigneur Grellier, évêque de Laval, Monseigneur Cesbron, pronotaire apostolique, vicaire général et président du syndicat ecclésiastique du diocèse de Laval, et le Vicomte de Banville, président de l'Union catholique mayennaise, se considèrent injuriés et diffamés par un article du bulletin syndical *L'Émancipation* de la Mayenne et poursuivent devant le tribunal correctionnel de Laval l'imprimeur-gérant et les camarades Micart et Gaumer, l'un comme secrétaire de rédaction du bulletin, l'autre comme secrétaire du syndicat.

Le texte incriminé a pour titre « Catéchisme rectifié ». C'est une critique spirituelle de la religion ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant :

« 1. Qu'est-ce que l'Église ?

des naturalisés des citoyens mineurs et menaçait particulièrement les militants ouvriers.

L'Église est une vaste entreprise d'exploitation ayant pour but, moyennant finances, d'assurer ses membres participants contre les risques de l'enfer.

2. Sous quelle raison sociale cette entreprise est-elle établie ?

Sous la raison sociale : « Mystérium Mystificationem, Quibus et Compagnie ». Ce qui veut dire, pour ceux qui ne connaissent pas le latin : Verse toujours à la caisse, après on verra.

3. Comment opère cette société financière ?

Sans payer patente, elle vend des messes, des bénédictions, des amulettes, donne des représentations, fait des quêtes, ouvre des troncs et des souscriptions ; s'occupe de médecine, de sorcellerie, de journalisme, d'occultisme, de politique et prélève sur ses sociétaires une contribution appelée le « denier du culte ».

Les deux « monseigneurs » et le vicomte réclament la bagatelle de 20 000 francs de dommages et intérêts – ce qui tend à laisser croire que l'Église est bel et bien une entreprise commerciale !

Fin Mai, le tribunal correctionnel acquitte Micar et Gaumer, mais condamne l'imprimeur-gérant à 100 francs d'amende avec sursis, 500 francs de dommages-intérêts à l'évêque et 1 000 francs au syndicat ecclésiastique. Ce jugement qui constitue en fait l'interdiction de critiquer les religions, leurs rites et leurs dogmes, est un véritable défi à la pensée libre.

L'affaire du « Catéchisme rectifié » ne s'arrête pas là. Tant par solidarité envers les camarades de la Mayenne que par volonté de porter quelques rude coups à la religion, de nombreux syndicats et des sections de la Libre-Pensée publient à leur tour le pamphlet qui a déchaîné la colère de ceux que les sans-culottes de 93 appelaient « *les bêtes noires venimeuses* ». Mais, forte de son premier succès, l'Église riposte. Elle intente des poursuites contre Taupinard, membre de la Libre-Pensée et du Syndicat de l'Oise, et contre Daniel, secrétaire du syndicat du Finistère.

À la requête du Syndicat ecclésiastique du diocèse de Beauvais, Taupinard est condamné par le tribunal correctionnel de Beauvais. Dommaget est cité comme témoin. À l'occasion du procès, une belle manifestation de rue, organisée par la Libre-Pensée de l'Oise et le Syndicat de l'Enseignement se déroule au chant de

l'« *Internationale* » autour du palais de Justice, de la cathédrale et de l'évêché.

Dans le Finistère, à la requête de l'évêque, de son vicaire général et du Syndicat ecclésiastique notre camarade Daniel est condamné à 10 000 francs de dommages-intérêts pour avoir apposé le timbre du Syndicat de l'Enseignement sur le tract de la Libre-Pensée reproduisant le « *Catéchisme rectifié* » !

Fort heureusement, survient sur ces entrefaites un important arrêt de la Cour de Cassation relatif à un procès de même nature intenté à l'*Ère Nouvelle* et au *Quotidien*. Désormais, des écrits comme le fameux *Catéchisme rectifié*... « n'excèdent pas la libre discussion d'opinions philosophiques, sociales ou religieuses » (Arrêt du 29 Novembre 1934).

Du coup, les prélats de la Mayenne se désistent en prenant les frais à leur charge, et la Cour d'Appel de Rennes, s'appuyant sur cet arrêt de la Cour de Cassation, infirme le jugement du tribunal de Quimper et acquitte Daniel.

La Section des Professeurs enfin unifiée s'est activement mise au travail et dirige toute son activité dans le sens des décisions des Congrès fédéraux. Certes, il y a bien quelques désaccords entre le groupe M.O.R. et le groupe M.F. – L.S. mais ils ne paralysent point l'action et la vie du Comité. Le bureau, composé de Bruhat, Mussigmann et Bouchet, travaille au renforcement de l'organisation et s'efforce d'œuvrer au sein des groupements confédérés ou non, des diverses catégories du 2^e et du 3^e degrés. Il décide en outre d'étudier les répercussions de la crise économique sur l'enseignement et de redoubler d'effort contre le cléricalisme universitaire (Cercle Fustel de Coulanges, Union nationale des Membres de l'Enseignement public, Davidées, etc.). À ces objectifs, partiellement atteints en fin d'année, le bureau du Comité ajoute la défense des revendications des catégories les plus déshéritées et notamment des jeunes professeurs et des licenciés en chômage. La monstrueuse politique de compression que vient de mettre en pratique le Gouvernement issu des élections de gauche, de Mai 1932, prive en effet de poste 1 085 licenciés (675 femmes et 410 hommes).

Tentatives de front unique avec les organisations du second degré, défense des professeurs inquiétés ou frappés par les Pouvoirs publics,

active propagande pour que le 20 février 1933 soit un succès parmi les professeurs, sont aussi à mettre à l'actif du Comité. L'université syndicaliste, confiée à Husson, suivit une ligne syndicale convenable, exception faite de quelques écarts de plume de la M.O.R. L'Assemblée du Comité se déroula à Reims dans une atmosphère de courtoisie. Le nouveau bureau sera ainsi formé :

Bruhat (secrétaire général), Bernard (Secrétaire corporatif, membre du B.F.) et Bouchet (secrétaire pédagogique). Malade, épuisé par trois années bien remplies, frappé par un deuil cruel, Mussigmann se trouvera dans l'obligation d'abandonner à la fois le B.F. et le bureau du Comité des Professeurs.

J. Salducci et J. Aubert donnent cette année une impulsion vigoureuse à l'activité corporative fédérale. La Commission corporative reconstituée les années précédentes, va faciliter la besogne du Bureau Fédéral.

Nous noterons plus loin tout ce qui sera fait sur les questions des traitements, des retraites et des fermetures d'écoles.

Bornons-nous à signaler très succinctement l'effort accompli dans le domaine communément qualifié de corporatif. La lutte contre la Direction sans avoir l'ampleur des années précédentes, continue ; la Fédération des Directeurs, animée d'un esprit nettement antisindicaliste, est notamment dénoncée avec force.

Les revendications des normaliens sont reprises par le secrétaire à la propagande, D. Bravey, et par le secrétaire de la commission spéciale, Retail : amélioration du régime intérieur, liberté de lecture et de sortie, auto-organisation, défense des intérêts des normaliens à Sainte-Feyre ⁶⁵. Trois propositions de loi sont déposées ; dans la première, il est demandé la stagiairisation des normaliens dès juillet pour qu'ils puissent avoir un poste dès leur sortie et percevoir un traitement du-

⁶⁵ Un normalien malade était renvoyé dans sa famille à qui incombaient tous les frais médicaux. S'il était atteint de tuberculose il pouvait être admis au sanatorium de Sainte-Feyre, mais sa famille devait assurer les frais de séjour et de traitement. La Fédération avait raison de dénoncer le « triste sort des normaliens malades », car, une fois guéri (s'il y parvenait), l'ancien normalien avait ensuite les plus grandes difficultés pour retrouver sa place dans une É.N. ou un poste d'instituteur. Situation d'autant plus dramatique que la grande majorité des élèves-maîtres étaient d'humble origine.

rant les vacances ; par la deuxième, la Fédération réclame l'augmentation du nombre des élèves à admettre chaque année dans les É.N. ; enfin, la troisième est particulièrement importante puisqu'elle soulève le vaste problème de l'unité d'origine des maîtres : passage obligatoire par l'École Normale, titularisation par promotion, organisation d'un cadre de suppléants choisis parmi les titulaires. Toutes ces revendications, tout ce travail sont portés à la connaissance des normaliens par la diffusion, pendant les vacances de Pâques, d'un tract tiré à 15 000 exemplaires.

La stupide politique d'économies à outrance provoque le renvoi de nombreux suppléants qui se trouvent ainsi sans ressources ; émue par une situation qui est quelquefois tragique, la fédération réclame l'inscription des chômeurs de l'Enseignement aux caisses de chômage.

À la loi de 1932 sur la titularisation des Brevets Élémentaires, dangereuse par certaines de ses dispositions, la Fédération oppose la titularisation de tous les vieux stagiaires, intérimaires et suppléants munis du seul B.É. même s'ils n'ont pas le C.A.P...

En ce qui concerne l'avancement, la Fédération réclame l'accès à la première classe à l'ancienneté, la suppression des promotions au choix et de la sixième classe ; elle reprend sa vieille revendication du Reclassement général, un nombre considérable de collègues ont, depuis la fin de la guerre, des retards de carrière parfois énormes.

L'indemnité nationale aux titulaires des postes déshérités, la réforme de la législation sur le logement et sur l'indemnité représentative, la responsabilité civile demeurant toujours à l'ordre du jour des travaux du Bureau Fédéral. La proposition de loi sur le balayage obligatoire des classes, rédigée par N. Brahic (Ardèche), fait l'objet d'un nouveau dépôt.

Secondé par Roujeau (Haute-Vienne), le secrétaire corporatif fait déposer une proposition de loi protégeant efficacement le personnel contre les risques des accidents professionnels.

La fédération n'a certes jamais eu le fétichisme de l'action parlementaire ; mais elle ne s'en est jamais désintéressée. Ainsi, cette année, des dossiers sont fournis à divers députés qui les utilisent plus ou moins complètement et à plus ou moins bon escient ; ces dossiers con-

cernent : la loi sur la gémination que le S.N., fit défendre devant le Parlement et qui risque, dans certains cas de nuire à l'école, le Traitement unique, l'avancement les conséquences de la Crise dans l'Enseignement, les indemnités diverses, la responsabilité civile, les normaliens, le reclassement, les retraites, les instituteurs indigènes, l'amnistie, la Direction, les promotions au choix, etc., etc.

Malgré tous ses efforts, aucune revendication formulée par la Fédération n'eut les faveurs du Parlement. Protestations et propositions de lois demeurèrent sans effet ; le Gouvernement était, non seulement résolu à ne rien accorder, mais encore bien décidé à rogner sur les avantages acquis par les fonctionnaires.

Faut-il indiquer que les organisations numériquement beaucoup plus nombreuses (S.N., F.G.E., F.G.R.) et ayant leurs petites et grandes entrées dans les Ministères n'obtinrent rien non plus. Mais cela, les contempteurs de la Fédération passés au S.N. dont « la puissance de réalisation est énorme » l'oubliaient volontiers quand ils traçaient un parallèle entre la Fédération et le S.N...

Des suppressions de postes au projet de Monzie

[Retour à la table des matières](#)

Le nouveau secrétaire pédagogique aimé Marsaud, dès la rentrée d'Octobre, va redonner une activité nouvelle à la Commission pédagogique fédérale. Il met sur pied ou reconstitue dix-sept sous-commissions :

Morale (G. et L. Bouët), chauvinisme à l'école (P. Vaquez), littérature pour enfants (F. Derouret-Serret), C.E.P.E. (Gauthier), gémination (Clerc), livres scolaires (J. Balanche), enseignement en langue maternelle (M.L. Marsaud), espéranto (Bourguignon), enfants des bateliers qui, au nombre de 15 à 20 000, ne fréquentent pas l'école (Delattre). Cette répartition des tâches pédagogiques entre des camarades qualifiés qui cherchent ensuite des collaborateurs dans leur entourage est susceptible de donner d'excellents résultats. La partie scolaire de l'*École Émancipée* sera précisément réalisée cette année selon cette

méthode : la Commission pédagogique du Syndicat de l'Ardèche qui compte de nombreux collaborateurs de la partie pédagogique ou scolaire de l'*École Émancipée*, s'est réunie régulièrement et fréquemment au cours de l'année écoulée et a mis sur pied, pour les écoles à une classe, un travail aussi sérieux que copieux portant sur le Français, les Sciences le Calcul et le Dessin.

Dans tous les domaines pédagogiques, la Fédération est ainsi en mesure de présenter un travail étudié avec soin, répondant bien aux désirs de ceux qui mettent effectivement la main à la pâte et pour qui la pédagogie est une science non pas livresque mais réellement vivante.

Alors que le corps enseignant, dans les organisations syndicales, s'efforce de perfectionner sa culture et ses instruments professionnels, on s'acharne dans les sphères gouvernementales à battre en brèche l'édifice scolaire. Sous la direction du Ministre De Monzie, bien connu pour sa fameuse circulaire sur le « débraillé cynique » des propos et des attitudes des instituteurs révolutionnaires, le Gouvernement de gauche va entamer le plus parfait sabotage de l'école laïque qu'on ait vu jusqu'ici.

Le célèbre article 6 de la loi des finances de 1932, réduisant de 5 % toutes les dépenses administratives, dont nous avons déjà parlé, et qui fut l'œuvre des chefs réformistes, va avoir de graves répercussions dans l'enseignement. Déjà en Juillet, le nombre de admissions dans les écoles normales a été réduit dans maints départements, en application de cet article. Au cours de la discussion de la loi du 15 juillet 1932, le sénateur Jossot dépose un amendement visant à de nombreuses suppressions de postes dans tous les ordres de l'enseignement. Il le retire sur la promesse formelle du ministre du Budget que les dispositions de et amendement seront reprises dans la loi des finances de 1933. Mais le Ministre de l'Éducation nationale n'attend pas plus longtemps. Dès le mois d'Août 1932, il rappelle dans une circulaire aux Inspecteurs d'Académie, les termes de l'amendement Jossot et il ajoute :

« En attendant que le Parlement donne force de loi à ces dispositions, il convient de procéder dès maintenant à la suppression de tous les emplois qui ne sont pas strictement indispensables au bon fonctionnement du service scolaire. Au surplus la situation économique et financière fait à

tous les administrateurs un impérieux devoir de réduire les dépenses au minimum ».

Les prescriptions ministérielles sont appliquées avec célérité par l'administration. Dans certains départements, on supprime des dizaines de postes, une quarantaine en Vendée, autant en Mayenne, autant dans le Cantal, une trentaine de postes, une cinquantaine en Ardèche, etc. On bouleverse les mutations de Juillet. Nombreux sont les suppléants et les intérimaires que l'administration remercie et qui restent ainsi sans emploi, malgré rendus ; certains, chargés de famille, n'ayant pu économiser un sou sur leurs maigres appointements, se trouvent dans la plus noire misère, du jour au lendemain. Des normaliens ne sont pourvus de postes qu'après la rentrée d'Octobre. Suppressions de classes et transformations en écoles mixtes nuisent à l'école laïque et profitent à l'école confessionnelle. Certaines localités n'ont même plus d'école laïque. Dans nos campagnes désertiques, de pauvres enfants sont astreints désormais, par tous les temps, à faire de longs trajets pour se rendre à l'école voisine. Enfin, l'arrêt des constructions scolaires va aggraver la situation des maîtres et des élèves des grandes villes où déjà des milliers d'enfants sont à la rue faute de place dans les écoles.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les conséquences néfastes de l'article 6 de la loi du 15 juillet et de la circulaire De Monzie d'août 1932. Et tout cela, quelques mois après les fameuses fêtes du Cinquantenaire au cours desquelles les politiciens actuels se proclamèrent les ardents défenseurs de l'école et de la laïcité !...

La Fédération combat avec force la circulaire De Monzie. Le S.N. lui-même comprend si bien la faute commise par ses dirigeants qui élaborent l'article 6, que l'un de ses militants, Lapierre, a le droit d'écrire dans le numéro de *Monde* du 15 octobre 1932 :

« 5 % de réduction sur tous les budgets dit l'article 6 enfanté par ce nouveau Procuste (le ministre des finances) ou par ses inspecteurs généraux dont le cerveau est généralement plus fertile ».

De toutes parts, les protestations s'élèvent contre la circulaire ministérielle. Syndicats, assemblées du personnel, municipalités laïques,

parents d'élèves, groupements politiques et syndicaux d'extrême-gauche manifestent une telle réprobation que le Ministre modère ses ardeurs. Sur 1 800 postes qui devaient être supprimés, un milieu seulement le fut.

Après l'article 6, après la circulaire De Monzie, voici maintenant le Décret suspendant le recrutement des fonctionnaires et agents de l'État. Ce décret signé de Paul-Boncour, président du Conseil, et d'Henri Chéron, ministre des finances, en date du 2 janvier 1933, arrête le recrutement jusqu'au 31 décembre de la même année. Le « *camarade* » Paul-Boncour, salué avec joie par les dirigeants de la Fédération des Fonctionnaires, va se comporter comme son prédécesseur Herriot. Pour boucher le déficit budgétaire de l'ordre de 15 à 20 milliards, il va s'en prendre non pas aux dépenses d'ordre militaire par exemple mais exclusivement aux dépenses d'utilité publique. Il trouvera ainsi, quelques millions peut-être, mais ce faisant, il apportera sans aucun doute les plus graves perturbations dans les administrations, d'une part, et d'autre part, il plongera dans la misère de nombreux jeunes gens qui seront voués au chômage avant même d'avoir pu obtenir un emploi. Dans l'Enseignement, plus qu'ailleurs peut-être, les conséquences de ce décret seront néfastes : pour l'école d'abord, pour les enfants ensuite, en outre pour les maîtres en activité dont les charges seront accrues, enfin pour tous les jeunes gens qui travaillent en vue d'entrer dans l'enseignement. Faut-il ajouter que l'arrêt du recrutement amènera l'administration à embaucher un personnel auxiliaire toujours mal rétribué et souvent soumis – ce qui sera doublement intéressant.

Profitant de l'heure qui lui paraît vraiment propice, le Ministre de l'Éducation nationale De Monzie va tenter de réaliser quelques-unes de ses idées... aussi originales que dangereuses pour l'Enseignement populaire.

Le 24 Janvier 1933, il dépose sur le bureau célèbre dans les annales de l'Enseignement. Le projet et l'exposé des motifs, vagues à souhait et contradictoires en bien de points, trahissent l'intention de porter de profonds bouleversements dans l'Enseignement primaire. En quoi consisteront es innovations ? Nul ne le sait avec exactitude, mais les organes pédagogiques les plus pondérés et les plus officiels, eux-mêmes, disent leur inquiétude :

À côté des formules d'une obscurité inquiétante, le projet De Monzie renferme des précisions qui, à elles seules, motivent du personnel et surtout de la Fédération.

La scolarité sera prolongée jusqu'à 14 ans, dit le projet. En fait, elle sera réduite, attendu que l'âge d'obtention du C.E.P.E. sera ramené de 1 à 11 ans. À partir de 11 ans, bien des enfants quitteront l'école ; dans le meilleur des cas, la fréquentation du 2^e cycle élémentaire (de 11 à 14 ans) sera dérisoire. La fréquentation pour cette deuxième période sera d'autant plus mauvaise que le projet prévoit, pour les enfants de plus de 12 ans, les absences pour travaux agricoles pouvant atteindre deux mois

Le C.E.P.E. en question, que sera-t-il ? Mystère ! Il semble cependant que le Ministre ait l'intention de le rendre très simple, si simple que les écoles confessionnelles avec leur personnel au rabais pourront aisément l'obtenir.

Aux élèves de 14 ans au moins, il pourra être délivré un « *Certificat d'études primaires complémentaires* » qui portera mentions des études générales ou professionnelles faites par ces élèves. À défaut de ce parchemin sans valeur, un autre, plus ridicule encore, que le projet désigne sous le nom de « *certificat d'assiduité scolaire* », leur sera délivré. Il attestera simplement que son titulaire a satisfait à la loi sur la fréquentation scolaire obligatoire. Ces deux certificats pourront être délivrés non seulement par l'enseignement public mais aussi par l'enseignement confessionnel.

Ce projet plus nocif, somme toute, que le projet Léon Bérard de 1923 (un C.E.P.E. à 11 ans et un autre à 12 ans) fut dénoncé avec force par le Bureau Fédéral et combattu sans répit par la Fédération. Le S.N., le syndicat des inspecteurs primaires lui-même et bien d'autres groupements professionnels s'opposèrent avec plus ou moins de vigueur, au projet du Ministre.

Sur ces entrefaites, la Chambre tire de l'oubli une proposition de loi votée au Séant en 1921, sur la prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans, la fait sienne, le 30 Mai 193, après y avoir incorporé un certain nombre d'adjonctions qui s'apparentent au projet De Monzie.

Plus habile, ce nouveau texte reçoit l'approbation de la plupart de groupements qui combattaient le projet. De Monzie ; c'est ainsi, par

exemple, que la S.N. le salue comme « un succès ». Néanmoins il restera lettre morte.

Au Congrès de Reims, le secrétaire pédagogique Aimé Marsaud présente, en conclusion de son rapport sur ces deux projets, une résolution qui est adoptée à l'unanimité :

« Considérant

1° Que le projet de loi sur la fréquentation scolaire et la prolongation de la scolarité obligatoire déposé le 24 janvier 1933 par M. de Monzie ne vise rien moins qu'à une prétendue réforme de l'enseignement primaire ;

2° Que le projet de loi portant le même titre voté par la Chambre des députés dans sa séance du 30 mai 1933 concourt d'une manière plus insidieuse encore au même but.

Dénonce

La manière dont sont préparées les nouvelles mesures, c'est-à-dire sans discussion préalable dans les assemblées et la presse corporative, sans aucune consultation des instituteurs chargés de les appliquer.

Reconnaissant

1° Qu'une véritable réforme des programmes et du régime du C.E.P. est nécessaire pour substituer à un enseignement livresque et dogmatique le développement éducatif des facultés de l'enfant ;

2° Que la mauvaise fréquentation scolaire est pour notre enseignement primaire un mal plus profond et plus dangereux que les déficiences des programmes et du régime du C.E.P. ;

3° Que la prolongation de la scolarité obligatoire est une nécessité impérieuse

4° Que la gratuité de l'enseignement comporte pour la collectivité « l'obligation de fournir aux enfants les moyens matériels de fréquenter l'école », entre autres l'allocation d'une indemnité représentative

du salaire d'appoint que l'enfant des familles prolétariennes apporte à partir de l'âge de 12 ans) sa famille ;

5° Que la fixation du C.E.P. à 11 ans est officiellement envisagée en vue d'assurer le recrutement de l'enseignement secondaire et primaire supérieur alors qu'au lieu de bouleverser l'enseignement primaire il conviendrait plutôt de procéder à la réduction du cycle secondaire jugé jusqu'ici intangible ; que le recrutement du 2^e degré serait assuré aussi bien par un examen spécial du genre de ceux des Bourses, examen qui devrait être assez scrupuleux pour éviter l'encombrement des classes du 2^e degré ! qu'en même temps cette fixation à 11 ans est très dangereuse en créant une instruction au rabais que peu d'élèves ruraux dépasseront et en favorisant le recrutement des écoles religieuses ;

6° Que toute mesure tendant à accroître le nombre des élèves de nos classes est dirigée à la fois contre mes instituteurs et les élèves. En effet, notre tâche devient chaque jour plus pénible, plus délicate, plus épuisante, du fait que les nerveux ne sont pas recueillis dans des établissements spéciaux. D'autre part l'enseignement, pour être fructueux, doit être donné pour ainsi dire sur mesure, ce qui implique des effectifs réduits ;

7° Que l'accroissement de effectifs doit s'accompagner d'un programme hardi de créations de classes et de constructions scolaires incompatible avec les dernière prescriptions ministérielles (arrêt de recrutement, révision de la carte scolaire, retard dans l'octroi de crédits pur constructions scolaires).

S'élève

Contre les menaces ouvertes ou déguisées contenues dans les projets susvisés ;

a) Contre la fréquentation scolaire par la scission en 2 degrés de notre enseignement primaire, le C.E.P. à 11 ans et la création de Cours supérieurs et Complémentaires cantonaux ;

b) Contre les maîtres par la suppression envisagée d'Écoles normales, l'introduction de maître de l'enseignement technique recrutés au hasard, sans garantie de savoir pédagogique, la suppression de nombreux postes ruraux.

Demande

1° Le retrait du projet De Monzie ;

2° Le rejet par le Sénat des articles 13 et 17 du projet voté par la Chambre des députés le 30 mai 1933 ;

3° Le vote du projet primitif du Sénat comportant seulement une amélioration de la loi sur la fréquentation scolaires et la prolongation à 14 ans de l'obligation scolaire, mais avec toutes mesures d'ordre économique susceptibles d'en assurer l'application stricte en France et aux Colonies ;

4° La mise à l'étude d'une réorganisation sérieuse de notre enseignement primaire et secondaire avec le concours et sous le contrôle des groupements corporatifs de l'enseignement et de la classe ouvrière groupée dans ses syndicats.

Se prononce, comme mesure transitoire :

1° Pour le maintien du *statu-quo* dans l'organisation pédagogique primaire ;

2° Pour le report à 13 ou 14 ans du C.E.P. ;

3° Pour l'abrogation immédiate de toutes les mesures dites d'économies, relatives aux suppressions de postes et constructions scolaires.

S'engage

À lutter pour l'aboutissement des réformes ci-dessus, en accord avec les autres organisations syndicales de l'enseignement et de la classe ouvrière.

S'engage également, devant la carence gouvernementale, à populariser largement dans le corps enseignant l'idée de la grève des conférences pédagogiques, non comme un geste passif, les instituteurs restant dans leur classe, mais bien comme une action directe de masses,

les maîtres prenant eux-mêmes en main la direction de la conférence et par conséquence la cause de l'école ».

20 Février 1933

[Retour à la table des matières](#)

Comment sortir de la crise dans laquelle le régime glisse chaque jour un peu plus ? Le Capitalisme envisage uniquement – peut-il d'ailleurs envisager autre chose ? – la réduction des prix de revient, réduction obtenue notamment par la compression des salaires.

Mais cette compression des salaires ne saurait être envisagée sur une vaste échelle si l'État à ses propres fonctionnaires une rétribution sans changement. Il faut donc imposer au parlement une réduction des traitements. À cet effet, toute la Bourgeoisie va mener une habile campagne en vue d'arracher cette diminution de traitements qui constituera une excellente préface à la réduction des salaires de l'industrie privée. Au surplus, les prélèvements sur les traitements permettront de boucher le trou du Budget sans avoir recours à des mesures contre le Capital.

Et les bruits les plus divers circulent, comme par hasard, dans la presse : tous les pays étrangers ont réduit les traitements de leurs fonctionnaires et la prospérité est revenue ; les fonctionnaires seront les premiers intéressés à un prompt redressement financier ; en n'acceptant pas les réductions envisagées, ils font figure de profiteurs du régime ; si l'on compare leur sort des ouvriers, ils apparaissent comme de véritable privilégiés ; les réductions ne seront d'ailleurs que provisoires et sans gravité ; etc. etc. Ballons d'essais, manœuvres hypocrites tendant à préparer les esprits à l'acceptation des réductions prochaines !

Voici en effet, le Gouvernement Herriot-Germain Martin qui se décide à formuler d'une manière précise ses intentions. En Novembre 1932, pour la première fois, il insère dans le projet de loi des finances deux articles frappant les émoluments bruts d'une retenue de 2 à 5 % à partir de 12 000 francs, et les indemnités diverses, à l'exception de l'indemnité pour charges de famille, d'une réduction de 20 %.

Ce projet provoque une vive émotion chez les fonctionnaires dont les organisations syndicales prennent des résolutions menaçantes.

Le Gouvernement mesure l'impopularité de ses propositions, flaire le danger, louvoie et n'insiste point.

Son successeur, le Gouvernement Paul-Boncour-Chéron, après avoir habilement lanterné son monde ; revient à la charge et préconise l'augmentation de 6 à 10 % du taux de la retenue pour la retraite ; cette originale mesure (accompagnée d'ailleurs de quelques autres du même goût) ne sera, bien entendu que provisoire et exceptionnelle !... La culbute du Ministère met un terme à d'aussi généreuses intentions.

Et voici au pouvoir Daladier, un radical bon teint, flanqué de Bonnet et de Lamoureux. Le nouveau Ministère, à son tour, met sur pied un nouveau projet de réduction. Mais, à l'encontre de ses prédécesseurs, il déclare ne vouloir pas porter atteinte aux traitements de moins de 20 000 F. Politicien retors, l'ex-professeur Daladier se contente pour l'instant de l'emporter sur le principe ; il ne fera d'ailleurs l'aveu le 13 Mars à la Radio quand il dira :

« Nous avons préféré, à la méthode parfois préconisée des compressions brutales et massives dont les conséquences eussent été, suivant nous, désastreuses, la méthode qui consiste à procéder par étapes, à condition qu'on soit décidé à ne point s'arrêter en route ».

De la Chambre au Sénat, du Sénat à la Chambre, le projet primitif fait la navette ; chaque voyage lui vaut de nouveaux remaniements. Mais, de toute évidence, un texte définitif va être adopté. Le danger est donc là tout proche.

Les organisations de fonctionnaires redoublent d'activité : réunions syndicales, meetings et manifestations diverses se multiplient. Unitaires et autonomes réalisent le front unique et s'apprêtent à la bataille. Par contre les confédérés refusent tout accord avec les unitaires et les autonomes ; toutefois paraissent décidés à une action qu'ils tiennent cachée.

Par *l'École Émancipée*, par circulaires, le bureau fédéral insiste avec force sur l'enjeu de la bataille qui s'annonce et il fixe l'action à suivre ; la seule arme efficace pour faire céder le Gouvernement et la

Bourgeoisie, dit-il, c'est la grève générale de 24 heures, avec réunions locales et manifestations ; mais étant donnée l'énorme supériorité numérique des effectifs confédérés, la conduite à tenir sera la suivante ; tout en diffusant nos mots d'ordre de lutte, et quelles que soient nos réserves sur l'action entreprise et les buts poursuivis par les réformistes, nous mettrons en pratique tous les mots d'ordre que la Fédération des Fonctionnaires lancera.

La Fédération autonome et le Cartel unitaire, de leur côté, seront amenés à expliquer la même tactique.

Le 16 février, le secrétaire fédéral, Jean Salducci, apprend que l'action prévue par la fédération des Fonctionnaires sera déclenchée 4 jours plus tard, le 20 février. Immédiatement, il avertit et alerte par circulaire tous les syndicats et les invite de façon pressante à réaliser le front unique avec les sections de base du S.N. Sur l'initiative des unitaires, le front unique se réalise en de très nombreux départements, malgré les ordres des chefs réformistes : à la base, on se rend parfaitement compte qu'une action ne peut être couronnée de succès que si les unitaires y participent.

Le 20 février, l'ordre de demi-heure de grève est appliqué par plus de 500 000 travailleurs des Administrations de l'État et des Services publics. Les membres de l'Enseignement primaire retardent de demi-heure la rentrée de l'après-midi ; dans les autres branches de l'Enseignement où les horaires sont différents de ceux de l'Enseignement primaire, les professeurs, répétiteurs, etc., se réunissent et transmettent une protestation à leur chef d'établissement. Le mouvement revêt une belle ampleur à Marseille où 300 délégués d'écoles, sous le signe du front unique, vont remettre la protestation du personnel à l'Inspecteur d'Académie puis au Préfet.

Malheureusement le mouvement est trop courte durée et passe inaperçu en maintes localités. Devant l'entêtement des Chambres, il aurait dû être repris et élargi ; à la grève d'une demi-heure aurait succéder la grève d'un jour avec manifestations locales. Mais il n'en fut rien, les chefs réformistes en ayant décidé autrement !...

Le Parlement et le Gouvernement, que la demi-heure de grève du 20 février n'a pas émus, votent, le 28 février, avec l'appui d'une grosse majorité de la fraction parlementaire socialiste, un texte de loi

qui comporte les réduction des traitements à partir de 12 000 F. et qui contient une grave menace pour mes indemnités.

C'est la défaite !

Défaites due à la double capitulation de la fraction S.F.I.O. et du Cantal confédéré.

Désormais, par la brèche ouverte, de nouvelles mesures frappant les fonctionnaires vont pouvoir passer.

Quelques semaines plus tard, dans le Rectificatif à la loi des finances, le Gouvernement réclame aux retraités un « nouvel effort » de l'ordre de 550 millions ; il s'agit notamment de retarder la deuxième tranche de péréquation et de réaliser un prélèvement uniforme de 5 % sur toutes les retraites, y compris celles des combattants.

La Chambre de gauche, qui vient pourtant de faire ce que n'avait osé faire la précédente Chambre de droite renâcle : elle a conscience de l'impossibilité de son vote du 28 février et n'ose point revenir à la charge tout de suite. Alors le Gouvernement tourne la difficulté et livre bataille sur le décret du 8 novembre que Herriot a pris en application de la loi du 31 Mars 1932. Ce décret classe les fonctionnaires en deux catégories : la catégorie A (services sédentaires) et la catégorie B (services actifs). En faisant passer un certain nombre de celles-ci dans celles-là, le Gouvernement réalise des économies de l'ordre de quelques millions. Les instituteurs qui étaient, depuis fort longtemps et à juste titre, classés dans les services actifs sont désormais rangés dans la catégorie A. Ils en conçoivent une vive déception, voire de la colère. La retraite à 60 ans, c'était en effet, pour beaucoup, la retraite pour les morts. Le Bureau Fédéral combattit de toutes ses forces cette mesure qui portait un grave préjudice aux maîtres d'école. Le S.N. plaça sa confiance en le Parlement et en De Monzie, le Ministre de l'Éducation Nationale.

À la Chambre, le Grand Maître de l'Université fit à ce sujet, le 3 Avril, des promesses formelles, des... promesses seulement ! Le nouveau secrétaire permanent du S.N., A. Delmas, s'en contenta et annonça dans *l'École Libératrice* : « une belle victoire du S.N. dans la question des retraites »

Il précisa même : « Nous avons gagné notre cause... Toute inquiétude doit être désormais écartée. Le Gouvernement a pris publique-

ment position. L'idée que cet engagement ne puisse être suivi d'effet ne viendra à l'esprit d'aucun d'entre nous ».

L'idée ne vint sans doute à l'esprit d'aucun dirigeant du S.N. mais elle fut celle de toute la Fédération ! Le Conseil fédéral, le Bureau fédéral, *l'École Émancipée* et les syndicats mirent le personnel en garde contre la comédie qui venait de se jouer à la Chambre. Ils eurent en l'occurrence, singulièrement raison : les instituteurs furent, en effet, maintenus dans la catégorie A, et ce n'est qu'en 1936 qu'ils furent reclassés dans la catégorie B. La « belle victoire » du S.N. avait été simplement une défaite, une grave défaite qu'un syndicaliste de combat et non de confiance aveugle en le Parlement aurait sans doute pu éviter.

Nouveaux remous dans la Fédération

[Retour à la table des matières](#)

Au lendemain du Congrès fédéral de Bordeaux (1932), se tint à Hambourg le Congrès de l'I.T.E.

Aucun des délégués désignés par la Fédération ne put y assister, le Gouvernement ayant refusé à tous les passeports nécessaires. Le Congrès aurait pu se déplacer et poursuivre ses travaux dans un pays accessible à la délégation française comme cela s'était fait jadis et comme l'avait demandé le Congrès de Bordeaux, mais il s'en garda bien...

Il fut ainsi très commode, sinon très loyal, d'écarter les propositions de la section française et de condamner ses dirigeants.

Le Congrès d'Hambourg estima que, depuis Anvers, l'orientation générale du Comité exécutif avait été juste et son activité pratique excellente. Il approuvera sans réserve toute la politique passée, et écarta totalement les propositions votées par le Congrès de Bordeaux. Sans consultation préalable des sections, il modifia les statuts de l'I.T.E. afin de couvrir les violations antérieures. Il fit entrer à « *titre personnel* » des camarades (bien dans la ligne, évidemment) tant au Comité exécutif qu'au secrétariat lui-même – ce qui est inadmissible dans un groupement constitué par des sections nationales.

Pour représenter la section française à la direction de l'I.T.E., le Congrès d'Hambourg choisit non pas les camarades proposés par le Congrès de la Section française mais une majorité imposante de M.O.R. (Fournial, Wallon, Cogniot, Barne, Delanoue) et deux camarades de la M.F. (G. Serret qui occuperait les fonctions de secrétaire corporatif de l'I.T.E. et J. Aulas qui deviendrait membre du Comité exécutif). De plus, L. Bouët et J. Salducci proposés par le Congrès de Bordeaux sont écartés.

Ces décisions furent rejetées par le bureau de la Section française dès qu'elles furent portées à sa connaissance, et ni G. Serret, ni J. Aulas ne se prêtèrent à la comédie qu'on voulait leur faire jouer.

L'I.T.E. céda cependant sur une importante question : celle du rapport financier. C'est ainsi que le secrétaire fédéral J. Salducci, et J. Aulas, particulièrement au courant de la vie de l'I.T.E., se rendirent le 1^{er} Décembre 1932, au siège de l'I.T.E., à Paris, pour examiner trésorerie, gestion et comptes depuis le Congrès d'Anvers (Août 1930) jusqu'au Congrès d'Hambourg (Août 1932). Le moins qu'on en puisse dire est qu'il fut accablant pour les dirigeants de l'I.T.E. : absences de nombreuses pièces comptables, désordre sans nom, dépenses exagérées, subventions inadmissibles à l'U.G.E.E. et au Groupe des Jeunes, augmentations arbitraires de traitements des secrétaires et employés, impossibilité de justifier l'emploi d'une somme atteignant 147 000 francs, etc., etc.

En possession désormais de ce qu'on appelle, par périphrase sans doute, le « *rapport financier* », la Fédération paye à l'I.T.E. ses cotisations, conformément aux décisions de ses congrès. La secrétaire aux relations internationales, Simone Fraisse, fournit régulièrement à l'I.T.E. un rapport complet sur l'activité de la section française. Par ailleurs, la Fédération s'efforce d'entretenir des relations correctes avec l'I.T.E. ; mais celle-ci persiste dans son hostilité : refus de renseigner la Fédération, prétention de la régenter, immixtions dans sa vie intérieure, appui ouvert à la M.O.R.

Le Congrès d'Amsterdam ayant ouvert la série des grands congrès spectaculaires, l'I.T.E. en profite pour organiser au début d'août 1933, à Paris, un « *Congrès Mondial d'Unité contre les réductions de Traitements et la Guerre* ». Ce Congrès dont le président fut l'agrégé Prenant, officier de la Légion d'Honneur, fut lancé sans consultation des

sections. Il avait exclusivement pour but de redorer le blason terni de l'I.T.E. et d'atteindre la section française ; mais celle-ci refuse de redorer le blason terni et s'abstient de participer au Congrès qui fut d'ailleurs un échec.

Rien de changé donc quant à l'hostilité de l'I.T.E. à l'égard de la Fédération.

Rien de changé non plus dans l'attitude de la M.O.R.

Certes, au C.C.N, du début de Novembre, L. Bouët note un revirement sensible. À la tribune, il se fera entendre sans difficulté ; en leur for intérieur, se rendent compte de la situation désastreuse de la C.G.T.U. De plus, les leaders confédéraux apporteront des affirmations rassurantes... Mais il ne s'agit, hélas ! que d'un *tournant* en paroles ! En fait, rien n'est changé : domination absolue du P.C. sur le mouvement syndical, brutalités dans les propos et les gestes à l'égard des opposants, absurde politique de front unique et d'unité, tactique et mots d'ordre aussi insensés qu'au temps de la Troisième période...

Dans la Fédération, par exemple, la M.O.R. poursuit activement sa besogne en vue de conquérir la direction fédérale, après avoir écrasé la M.F. et la L.S. ; les moyens qu'elle emploie sont multiples sinon bien nouveaux.

Elle affirme que sans elle, le Bureau Fédéral ne s'occuperait point des traitements, de l'avancement, des retraites et, d'une manière générale, de toutes les questions corporatives. Elle laisse entendre que la Fédération n'agit que contrainte et sous la pression de la masse – de la masse dont la M.O.R. seule interprète fidèlement les aspirations ! Chaque fois qu'elle le peut, la M.O.R. tâche d'avoir l'initiative d'un geste ou d'une action afin de pouvoir affirmer ensuite, avec une apparence de vérité, que toute l'œuvre positive de la Fédération est en somme son œuvre propre. Elle accuse la direction fédérale de redouter l'action, de freiner la lutte, d'être à la remorque du S.N. Elle s'évertue à prouver « l'incapacité » et la « carence » du B.F. qu'elle oppose à sa propre compétence et à sa propre combattivité. Elle s'efforce de créer des difficultés à la Fédération en lançant des mots d'ordre différents de ceux que le Congrès de Bordeaux a envisagés et en s'insurgeant contre la discipline fédérale.

Quand ces moyens sont sans effet, la M.O.R. revient à ses armes de prédilection : le mensonge et la calomnie à l'égard des militants. Pour imposer silence aux opposants, elle n'hésite pas non plus à user des procédés les plus répugnants ; c'est qu'à une assemblée générale du syndicat de la Seine, le jeune camarade Prader, violemment injurié par les dirigeants de la M.O.R. est finalement ceinturé et descendu de la tribune par Barne en personne.

La haine de tendance, attisée par les augures du 120, rue Lafayette, se manifesta notamment contre l'*École Émancipée*.

Bien que la revue fût ouverte à tous et qu'elle acceptât tous les articles de doctrine à condition qu'ils aient une tenue élevée, elle était boycottée par la M.O.R. depuis qu'elle s'était rendue coupable d'hérésie ; la M.O.R. prit prétexte de la publication des articles « ignominieux » de F. Bernard, Simone Weil et J. Prader.

F. Bernard donna en effet une série d'articles intitulés « *Sarcasmes et Blasphèmes* » dans lesquels il opposait la froide raison au fanatisme et à l'esprit de parti ; sa plume corrosive et son esprit étincelant autant peut-être que sa pensée irritèrent ceux qui pensent par procuration.

Simone Weil publia une solide et copieuse étude sociale sur l'Allemagne dont elle venait de visiter les milieux prolétariens. Cette étude d'une étonnante lucidité qui mettait en évidence l'extrême danger du fascisme, la faiblesse et les erreurs dans les rangs de la M.O.R. Quand, peu après, les prévisions de Simone Weil se furent réalisés, quand Hitler prit le pouvoir sans rencontrer de résistance collectives, le chœur des vociférations se nuança d'hypocrisie : on accusa Simone Weil, l'*École Émancipée* et la fédération de « piétiner » les victimes du nazisme !!

Quant à Prader, son crime fut plus impardonnable encore puisqu'il osa émettre sur l'U.R.S.S. une opinion sacrilège. Son étude, bourrée de documents nombreux et d'origine soviétique, tendit à prouver qu'en U.R.S.S. le prolétariat ne jouissait ni des libertés, ni du bien-être dont parlaient les « Amis » bénévoles et les flagorneurs intéressés. Prader notait l'apparition d'une caste bureaucratique aux intérêts opposés à ceux du prolétariat et montrait la Russie de Staline tournait le dos à la Russie de Lénine. Son étude, modérée dans la forme et prudente dans le fond, exprimant l'angoisse sincère d'un révolutionnaire,

fut considérée par les communistes de stricte obédience comme la pire des infamies.

Pour ces raisons, s'ajoutant d'ailleurs à bien d'autres, *l'École Émancipée* fut cataloguée « revue contre-révolutionnaire » et vouée au mépris des bien-pensants.

À la rentrée d'Octobre 1932, elle avait déjà l'objet, sur un autre plan, d'une violente agression de la part de la Coopérative de l'Enseignement primaire dirigée par Freinet. Celui-ci, bien que membre de la Fédération et sans aucune raison valable ou avouable, avait écrit, dans *l'Imprimerie à l'École*, que *l'École Émancipée* était au rang des revues « ancien modèle qui mâchent la besogne aux élèves et aux éducateurs et qui emploient des méthodes désuètes flattant et encourageant la routine, mais sont indignes de véritables éducateurs ».

Il avait, de plus, affirmé sa volonté de lui faire « hautement concurrence » par « *l'Éducateur prolétarien* »

Violemment attaquée du double point de vue pédagogique et sociale, concurrencée par *l'École Libératrice* que reçoivent obligatoirement tous les adhérents du S.N., la revue fédérale voit ses jours en danger ; c'est alors que les camarades Bouët, parlant au nom du Syndicat de Maine-et-Loire chargé de *l'École Émancipée*, proposent l'abonnement obligatoire à tous les syndiqués.

La M.O.R., évidemment, combattit ce point de vue qui l'emporta néanmoins au Congrès de Reims par 221 voix contre 181 et 24 abstentions ; aux voix des détracteurs systématiques s'étaient jointes les voix de quelques syndicats qui redoutaient de voir des syndiqués non abonnés quitter la Fédération plutôt que de s'abonner à la revue.

Ces luttes de tendances toujours pénibles et parfois démoralisantes, l'isolement de l'organisation, tant dans la C.G.T.U. que dans l'ensemble du mouvement ouvrier ; sont de nature à créer un malaise dans la Fédération.

C'est ainsi que le Syndicat du Cher, après la mort de Beauvais, son militant le plus dévoué, envisage à son tour de passer au S.N., tant pour fuir la C.G.T.U. que pour entrer dans une organisation numériquement puissante et capable de mener à bien une action énergique. Battu à l'Assemblée générale à laquelle le secrétaire fédéral J. Salducci avait délégué L. Bouët, le secrétaire du syndicat du Cher, Coffin,

abandonne sa fonction qui sera assumée par Philippon, puis par Chaton.

Vivès écrit que la Fédération de l'Enseignement se trouve au bord du gouffre de la désagrégation. Visiblement, du Côté du S.N. on espère et on souhaite la dislocation et l'effondrement de la vieille Fédération à laquelle on refuse obstinément le front unique, mais à laquelle on offre non moins obstinément l'unité par la rentrée à la C.G.T.

Soudain, au sein même de la Majorité fédérale, se dessine un nouveau courant « d'unité ». C'est Rollo, ancien secrétaire fédéral, ancien secrétaire de la fraction communiste, ancien secrétaire de la majorité fédérale, qui en est l'animateur ! Sans discussion préalable au sein de la tendance à laquelle il appartient, Rollo informe quelques militants de la Majorité Fédérale, de son intention de poser le problème de l'unité sous « *un angle nouveau* ». Mandaté par le Conseil syndical de son syndicat, il fait paraître en Juin 1933 trois articles consécutifs intitulés « *Où allons-nous ?* » dans lesquels il expose son point de vue.

Rollo tire d'abord les leçons du 20 février et de l'effondrement des organisations prolétariennes d'outre-rhin.

« Qu'a-t-il manqué aux fonctionnaires pour triompher dans la dernière bataille des traitements ? Un sens plus aigu de son caractère, mais surtout une volonté plus âpre de la gagner. »

« Qu'est-ce qui a entraîné l'écrasement sans gloire du prolétariat allemand ? L'esprit caporaliste du réformisme et du communisme..... l'unité d'organisation est une nécessité majeure. Elle offrirait aux révolutionnaires un champ d'action qui se dérobe aujourd'hui ».

Le problème ainsi posé, Rollo examine les solutions qui s'offrent, et il en voit trois :

La solution de la C.G.T.U. ; elle est absurde et inacceptable.

La solution de la Fédération de l'Enseignement ; elle est excellente mais irréalisable parce qu'elle ne rencontre aucun écho ni à la C.G.T. ni à la C.G.T.U.

Reste la solution de la C.G.T. que Rollo accepte. La C.G.T.U. doit rentrer à la C.G.T. et la Fédération au S.N., dit Rollo, sous la seule garantie de la liberté d'opinion...

Quand ils eurent sous les yeux les articles de Rollo, les militants avertis ne s'y trompèrent point ; ils comprirent qu'à brève échéance, Rollo entraînerait au S.N. son syndicat du Morbihan, brisant l'unité de la Fédération. Et ils en conçurent une vive amertume...

Le Bureau Fédéral et la Majorité Fédérale répliquent aussitôt ; ils répondent à Rollo ce que Rollo lui-même avait répondu, maintes fois, à tous ceux qui par le passé quittèrent la Fédération pour réaliser « *un morceau d'unité* », pour « *aller aux masses* » ou pour « *redresser le S.N.* »

Mais Rollo revient à la charge. Le B.F. riposte et écrit, en conclusion, ces quelques lignes dont on ne peut nier aujourd'hui la perspicacité :

« Notre camarade Rollo prie la Fédération de bien réfléchir. À notre tour, nous lui demandons de réfléchir avant de choisir entre deux votes, l'une menant par un dur chemin, certes, à l'Unité syndicale totale, durable et au service du prolétariat, l'autre conduisant par une pente facile à une caricature d'Unité grosse de déchirements actuels et ultérieurs et de durs mécomptes pour le syndicalisme-révolutionnaire et la classe ouvrière ».

Cependant, la M.O.R. exulte. Dans la *Vie Ouvrière*, Bouthonnier se demande « *si, dans un proche avenir, Dommaget, Serret, Aulas, n'en feront pas autant* ».

Au Congrès suivant, à Reims, Rollo affirme son accord avec la Majorité fédérale sur toutes les questions, sauf en ce qui concerne l'unité syndicale. Traitant de celle-ci, il insiste sur l'unité « corporative », au point que de nombreux camarades déclarent, après l'avoir entendu : Rollo nous abandonnera l'an prochain pour suivre les Cornec, les thomas, les Baldacci.

La position que Rollo défend ne recueille au Congrès que 31 mandats sur 532. La Ligue syndicaliste ne lui accorde que quelques voix ; elle présente un texte différent de celui du Morbihan, sur lequel elle groupe 19 mandats. Rollo n'est appuyé que par de fractions plus ou moins importantes de la Dordogne, du Doubs, des Côtes-du-Nord, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de l'Isère et de la Vendée. Néanmoins, le danger de scission plane à nouveau au-dessus de la Fédération.

Le Congrès de Reims (août 1933)

[Retour à la table des matières](#)

La veille même du Congrès, la Commission pédagogique fédérale se réunit sous la présidence de Jacquet.

Belle et réconfortante réunion au cours de laquelle la Commission pédagogique fédérale est définitivement organisée et se met au travail avec enthousiasme.

La deuxième partie de la réunion de la réunion est consacrée à la transformation des *Éditions de la Jeunesse* qui deviennent les « *Lectures de la Jeunesse* »

Les camarades Gabrielle et Louis Bouët, pour mieux assurer la vie de *l'École Émancipée*, des *Lectures de la Jeunesse* et des Éditions fédérales, décident de prendre leur retraite sans attendre l'âge limite de venir résider à Saumur où ils consacrent tous leurs efforts aux publications de la Fédération. Sacrifice matériel accepté simplement, alors qu'au S.N. Glay prenant sa retraite d'instituteur demande à la caisse syndicale le complément de retraite qu'il aurait eu comme directeur.

D'Avril à Août, la tribune de *l'École Émancipée* a été largement ouverte à toutes les tendances pour discuter de toutes les questions corporatives ou sociales. Avec une liberté qui contraste singulièrement avec le régime du bâillon qui existe dans beaucoup d'organisations confédérée et unitaires, les critiques sont formulées de part et d'autre sans ménagement.

Les trois tendances portent à la connaissance des membres de la Fédération leurs motions d'orientation et d'unité. La M.O.R. « *approuve la ligue et la tactique de la C.G.T.U.* ». La Ligue syndicaliste, dont les effectifs et l'activité vont en décroissant rapidement, reste fidèle à la Charte d'Amiens et s'efforce de faire revivre le courant des « 22 ». La M.F. combat la domestication du mouvement syndical, les erreurs de doctrine et de tactique de l'I.S.R. et de la C.G.T.U. ; elle confirme sa position antérieure sur les problèmes d'orientation, de front unique et d'unité.

Le Congrès (5, 6 et 7 août 1933) s'ouvre sous la présidence de Poujet et aborde presque aussitôt la discussion du rapport moral, la M.O.R. renonçait définitivement à sa tactique de Marseille, Limoges et Bordeaux consistant à exiger, dès l'ouverture du Congrès, des votes par mandats sur une série de questions secondaires.

L'atmosphère ne tarde point à être passionnée. Comme d'habitude, les tendances ont préalablement choisi leurs orateurs et chacun d'eux a soigneusement étudié la question qu'il traitera. Sous l'apparent désordre des interventions, il y a donc, en réalité, antagonisme très net de doctrines diverses. Tour à tour Dolmazon, G. Serret, Jacquet, Husson, Dommaget, et Balducci gagnent la tribune et les conceptions s'affrontent avec ardeur. Les quelques trois ou quatre cents délégués et auditeurs suivent, avec une attention qui ne faiblit pas, les discussions de tactique et de doctrine ; il est vrai que ce sont là pour la plupart des militants très avertis qui suivent les congrès fédéraux depuis de longues années.

L'intervention qui dominera les débats sur le rapport moral sera, cette année, celle de Louis Bouët. Il justifie la position du Syndicat de Maine-et-Loire attaqué à la fois par la M.O.R. et les ex-unitaires passés au S.N. ; les uns et les autres ne reprochent-t-ils pas à ce syndicat de n'avoir pas « marché » le 20 Février – ce qui est faux ? Il réplique avec force aux attaques dont *l'École Émancipée* a été l'objet au cours de l'année : la revue fédérale est et doit rester une tribune libre ouverte à tous les syndiqués et il s'élève contre l'intolérance de la M.O.R. qui n'admet pas la publication d'une opinion différente de la sienne.

De cette voie coupante, avec cette éloquence sobre, directe et âpre qui le caractérisent, L. Bouët fustige ensuite avec vigueur la duplicité de la C.G.T.U. qui s'enfonce plus que jamais dans le sectarisme après avoir fait semblant d'esquiver un « *tournant* » lors du Comité Confédéral National de Novembre.

Puis il aborde le problème de l'U.R.S.S. et il dit son angoisse, l'angoisse de la Fédération, devant la dictature stalinienne, le développement de la bureaucratie, la différenciation des classes et les graves changements survenus cette année dans la politique extérieure. Et il demande aux délégués russes, présents à la tribune même du Congrès, de répondre sans détours aux questions qu'il pose, que

Dommanget et Prader ont posées, l'un sur Victor Serge, l'autre sur le sort du prolétariat russe.

À l'exception de la M.O.R. visiblement gênée, le Congrès, dans sa grosse majorité fait une chaleureuse ovation à Louis Bouët. Émouvant hommage au militant inflexible et droit qui, depuis de longues années, à travers les plus graves événements de l'époque, a servi avec un désintéressement absolu l'idéal révolutionnaire de la vieille Fédération.

Sur les 63 syndicats que compte l'organisation, 59 sont présents. Au vote sur le Rapport moral du Bureau Fédéral, la Majorité Fédérale l'emporte cette année encore très largement par 224 voix dont 12 avec réserves, contre 170 à la M.O.R., 28 à la L.S., 9 abstentions et une voix à la Ligue communiste dirigée par Pierre Naville.

Sur l'unité syndicale, les résultats sont moins brillants ; le B.F. obtient seulement 194 voix contre 174 à la M.O.R., 31 à la L.S. et 14 abstentions.

Sur des deux questions, les délégués ayant des mandats impératifs, nulle fraude ne se produit ; mais dans quelques autres votes, les délégués M.O.R. de neuf syndicats s'emparent des mandats qu'ils ont reçus de la M.F. et de la L.S. et les donnent à leur tendance ou les transforment en abstentions ! Malgré cette déloyauté, le B.F. l'emporte sur toute la ligne.

Voici maintenant le débat sur la guerre. Nous avons déjà dit plus haut quelle fut l'action fédérale depuis le Congrès mondial d'Amsterdam. Nous avons aussi donné le texte intégral de la motion adoptée au Congrès de Reims. N'y revenons donc point.

Après avoir analysé les causes apparentes et les causes profondes de la guerre, le rapporteur fédéral, G. Serret, montre que la guerre s'identifie avec la lutte contre le Régime capitaliste.

« C'est l'internationalisme prolétarien qui doit orienter notre action »
dit-il.

Et pour bien marquer l'écueil du pacifisme bêlant à éviter, il affirme que *« c'est la guerre civile qui en tuant le Capitalisme, tuera à jamais les guerres impérialistes »*.

Action préventive contre la guerre quand elle menace et action contre la guerre déjà déclenchée, lutte sur le plan social et lutte dans le cadre corporatif, dénonciation des illusions réformistes et des mensonges bourgeois tendant à créer la psychose belliciste, le rapporteur s'efforce de demeurer sur le terrain des réalités et d'apporter des propositions précises. Bien que la thèse qu'il soutient soit d'inspiration nettement communiste son rapport sera combattu par les stalinien. Berlioz, le correspondant de l'*Humanité* présentera le même rapport comme l'expression du « *pacifisme le plus plat* ». Il est vrai que la Fédération commet le crime de dénoncer la duperie du Congrès d'Amsterdam, de crever le bluff du front unique par des Comités superfétatoires et des personnalités sans mandat. Au cours des débats antérieurs au Congrès, Patri et Naville ont combattu la politique extérieure de l'U.R.S.S. Et Dommanget a rappelé le danger pour la classe ouvrière de mettre sa confiance absolue pour une action, grave entre toutes, en des intellectuels de gauche ou d'extrême-gauche ; il s'est même écrié, rappelant une formule imagée de Lounatcharsky : « le drapeau rouge auquel se rallient les intellectuels a toujours des reflets roses ».

La M.O.R., dont Labrunie sera porte-parole en la circonstance, votera donc contre le rapport fédéral et se bornera à magnifier l'œuvre du Congrès d'Amsterdam et autres Congrès montés par l'I.C. mieux encore : Bruhat et Bouthonnier, oubliant sans doute que dans un passé très récent, leur tendance luttait contre la Préparation militaire supérieure et la militarisation de la jeunesse, combattent une proposition de Barrué qui demande la démission collective des instituteurs et professeurs officiers de réserve.

Parmi bien d'autres décisions prises ou moins adoptées, notons l'abonnement obligatoire de tous les syndiqués à l'organe fédéral l'École Émancipée ; cette mesure, proposée par le rapporteur Gabrielle Bouët, sera acquise après un bref débat.

Notons aussi que l'importante motion sur les traitements (rapporteur : J. Aubert) et la résolution sur le rapport De Monzie (rapporteur : A. Marsaud) sont adoptées à l'unanimité à peu près sans débats.

Est-ce à dire que le Congrès ne fut point agité ? Certes non ! Il y eut même un certain nombre de vifs incidents qui mirent aux prises les tendances.

Il y eut l'incident Prader. Quand celui-ci apparut à la tribune, apportant les documents écrits relatifs à l'U.R.S.S., dont on contestait même l'existence, la M.O.R. déchaîna un vacarme digne du Congrès de Marseille ; la majorité du Congrès riposta avec force et Prader, très calme, très maître de lui, put se faire entendre et sut s'imposer.

Il y eut l'incident Gitton. Gitton, qui cumulait les fonctions de secrétaire de la C.G.T.U. et de secrétaire du P.C., n'aimait pas la Fédération... qui le lui rendait bien ! Cette année encore c'est à lui qu'échoit la mission de venir « saluer » le Congrès. Son temps de parole est fixé d'un commun accord ; mais, une fois installé à la tribune, il entend pérorer tout à son aise et il abuse de la bienveillance du président. Comme on refuse toute limitation du temps de parole, un vote par mandat est nécessaire ; mais soumettre le secrétaire confédéral que rehausse encore le prestige du secrétaire du P.C. à la discipline commune indigna la M.O.R. qui déclencha alors un violent tumulte. Quand Gitton veut parler, la M.O.R. se tait ; mais aussitôt du côté M.F. et L.S. le tumulte redouble et Gitton ne peut se faire entendre. Pendant un long moment, les deux parties de la salle se livrent à ce jeu. Finalement, dans un silence relatif, le vote a lieu. Battue, la M.O.R. s'incline et Gitton, rageur, ramasse ses papiers et descend de la tribune.

Il y eut aussi un vif mais bref incident dont Barne fut le héros. Profitant de l'absence de Naville, il lacère les panneaux de *la Vérité*, journal des trotskystes et le portrait de Trotsky. À la rentrée de la séance suivante, le pourfendeur du trotskysme ainsi que ses amis sont accueillis avec sévérité.

Il y eut un gros incident avec les Russes. La section soviétique avait délégué au Congrès le pédagogue Stanislas Chatzky (qui fut, semble-t-il, fusillé plus tard sur les ordres de Staline) et Litvine, typique représentant de la bureaucratie stalinienne, secrétaire de la Fédération russe de l'Enseignement et puissant personnage de l'I.T.E. C'est la première fois que les Russes assistent à un Congrès fédéral. Le président de séance, Bernard, les accueille avec émotion.

« Une angoisse, leur dit-il, étreint nos cœurs. Il a dans la politique intérieure et dans la politique extérieure de l'U.R.S.S. des faits qui nous troublent profondément. Répondez à nos questions apportez-nous les apaise-

ments nécessaires que nous puissions apporter à la Russie de 1933 l'enthousiasme que nous donnions à la Révolution d'Octobre 1917 ».

Chatzky, puis Litvine prennent la parole. Leur discours est traduit, au fur et à mesure par un stalinien de « *l'Association des Sans-Dieu* », Galperine, qui agrmente et allonge la traduction de commentaires de son cru ; ces commentaires nuancés d'insolence contribuent à indigner la majorité du Congrès.

Le discours de Chatzky – panégyrique de l'œuvre scolaire de l'U.R.S.S. – est courtoisement écouté en silence. Mais le discours de Litvine va provoquer un gros incident. Avec une irritation visible et une morgue inadmissible, le délégué de l'U.R.S.S. entend morigéner cette Fédération française qui ne cesse de ruer dans les brancards de l'I.T.E. et qui, surtout, se refuse à croire en la religion de Staline. Litvine se refuse à répondre aux questions posées par Prader, Bouët, Patri, Naville et Bernard ; il traite Razianov de « gêneur », il reproche à la Fédération de moins bien l'accueillir que le Congrès d'Unité monté à Paris par Cogniot ! Les délégués protestent. Mais il persiste dans sa volonté de donner une bonne leçon au Congrès. La majorité de la salle réagit avec une grande force. Pressé à quatre reprises de conclure, Litvine s'y refuse, puis enfin se rend de mauvaise grâce à l'invitation du président. La déception et l'indignation éclatent alors. Rollo et Dommaget déposent la motion de l'Oise sur Victor Serge. Et une vigoureuse manifestation se produit spontanément en faveur de l'auteur de « *l'An I de la Révolution Russe* », de Razianov, de Rakovsky, de Trotsky et de tant d'autres militants traqués par la Guépéou et emprisonnés sans jugement. D'un côté de la salle on scande « *Victor Serge ! Victor Serge !* » et de l'autre « *Les Soviets partout !* » Quelques cris fusent : *Vive Trotsky !* » Cependant, blême et décontenancé, Litvine descend de la tribune. Le vacarme assourdissant est au paroxysme. Face à face, passionnément tendues ; s'opposent l'une à l'autre les deux fractions du Congrès. Non ! la fédération de l'Enseignement n'est pas mûre pour la stalinisation ; les Russes peuvent s'en convaincre.

Il y eut enfin l'incident Maria Reese. Comma par hasard, au milieu de l'intervention de Dommaget, la M.O.R. fait entrer dans la salle du Congrès une députée communiste du Reichstag, *Maria Reese*, qu'accompagnent Giles (Angleterre) et Constantinescu (Roumanie) du

Comité exécutif de l'I.T.E. Chant de l'« Internationale » ; « rot-Front » exécuté pour la première fois par la M.O.R. sous le regard amusé des « *hérétiques* », applaudissements sans fin. Maria Reese vient prêter main-forte à la M.O.R.

On se souvient, en effet, que la faillite de l'I.C. en Allemagne avait provoqué de durs commentaires dans les rangs de la Fédération ? Pour riposter aux « *calomnies* » de *l'École Émancipée*, la M.O.R. avait sans doute demandé à Cogniot de lui trouver un leader en vedette du P.C. allemand qui, sans être invité, serait quand même venu faire la leçon à la Fédération. La vedette fut Maria Reese ! ⁶⁶.

Malheureusement pour elle, le Congrès ne trouve pas le temps de l'entendre avant d'avoir épuisé son ordre du jour ! Et c'est seulement à la dernière séance, sur le coup de 4 heures du matin qu'on lui accorde quelques minutes. Telle une furie déchaînée, elle prononce une brève allocution que Husson traduit avec une abondance singulière. La virulente diatribe de la députée communiste n'en impose nullement au Congrès qui réagit avec force. Simone Weil monte alors à la tribune et, malgré le bruit infernal que sa présence provoque de la part de la M.O.R., elle défend avec courage et reproche notamment, documents en mains, à l'U.R.S.S., d'avoir refermé ses frontières à l'émigration allemande. Le tumulte est à son comble et ne semble point vouloir s'apaiser. Le président Renard prend alors une sage résolution : il lève la séance et le Congrès prend fin !

⁶⁶ Quelques mois après le Congrès de Reims, Maria Reese quitta les staliniens avec fracas et passa aux trotskystes. Par la suite, on assure qu'elle rejoignit les rangs de l'hitlérisme. (G.S.) Isaac Deutcher, dans sa biographie de Trotsky, présente sous forme affirmative l'information donnée ici par Gilbert Serret sous forme dubitative. Précisons que la biographie de Maria Reese donnée dans M.d.R., ouvrage biographique sur les députés au Reichstag due à M. Schwarz, indique seulement que Maria Reese, emprisonnée en Suède, fut envoyée en Allemagne, sans qu'il soit fait mention, comme dans d'autres cas d'ex-députés communistes, de ralliement au nazisme. Maria Reese était venue au P.C. alors qu'elle était déjà députée social-démocrate, en 1929. Selon M. Schwarz, elle devait se convertir au catholicisme en 1945, et mourir en Allemagne fédérale en 1958. (P.B.)

Préalablement, le Congrès avait désigné le Bureau fédéral pour l'année 1933-1934 :

Jean Salducci, (secrétaire général),

Jules Aubert, (secrétaire corporatif),

F. Mussigmann (qui sera dès Octobre remplacé par F. Bernard, secrétaire corporatif aux 2^e et 3^e degrés),

Aimé Marsaud, (secrétaire pédagogique),

Daniel Bravey, (secrétaire à la propagande),

Simone Fraisse, (secrétaire aux questions internationales)

Jean Angelini, (trésorier),

Le nouveau Conseil Fédéral comprenait :

Pour la M.F. : J. Aulas, E. Denante, G. Serret et M. Valière,
pour la M.O.R. : Barne, L. Faraut et Dolmazon, *pour la L.S.* :
Boissel, délégué de *l'École Émancipée* : L. Bouët.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.
Par Gilbert SERRET

Chapitre XXXIII

POUR L'UNITÉ... MAIS LAQUELLE ?

[Retour à la table des matières](#)

La crise industrielle s'aggrave ; la paralysie gagne peu à peu toutes les branches de l'activité économique. Le chômage s'accroît, les faillites deviennent plus nombreuses que jamais, le Patronat poursuit sa politique de baisse des salaires, l'État incapable de boucler son budget entend réaliser des économies sur le dos des fonctionnaires. La crise industrielle se double d'une crise agricole plus brutale et plus grave encore qui accentue la première. Les prix des produits agricoles subissent une chute verticale ; le pouvoir d'achat de la paysannerie est à peine la moitié de ce qu'il était les années précédentes.

Bref, le malaise est général, et une lourde inquiétude hante le pays.

À l'extérieur, les nations capitalistes sont, à quelques nuances près, dans une situation identique. En Allemagne, l'hitlérisme s'implante solidement.

La situation générale est sombre. La Bourgeoisie, consciente du danger que comporte la ruine du régime, tente divers remèdes en vue

d'enrayer la crise. Mais sa thérapeutique s'avère vaine Elle s'oriente alors vers les solutions brutales, vers l'asservissement total de classes laborieuses, en un mot vers le fascisme.

Cette perspective de fascisation progressive de l'Europe ne va pas sans inquiéter grandement l'U.R.S.S. qui, dès lors, pour parer au danger menaçant, s'oriente résolument vers un changement radical de sa politique extérieure. Elle sort donc de son isolement et s'intègre au bloc des impérialismes profiteurs de Versailles.

Le 30 décembre 1933, Molotov fait, au Comité exécutif central de l'Union soviétique cette déclaration :

« La S.D.N. a joué le rôle de frein à l'égard de pays qui cherchaient à déchaîner la guerre ; il convient de le reconnaître comme un fait positif ».

À la même époque ⁶⁷, le journaliste Duranty du New-York Times interviewe Staline sur la même question de la S.D.N. et Staline annonce : « Il n'est pas exclu que nous soutenions la S.D.N. »

Sur le plan de la politique extérieure comme sur le plan de la politique intérieure, l'U.R.S.S. poursuit à grands pas son évolution.

Comme l'I.C. et ses filiales ne sont que des agences de la bureaucratie de Staline, nous assisterons, sur le plan politique et syndical, à toute une suite d'événements de la plus haute importance : abandon du syndicalisme lutte de classe, unité syndicale dans l'abandon de tout principe révolutionnaire, approbation et soutien de l'impérialisme français, élaboration d'un Front populaire à orientation bourgeoise, préparation à l'Union sacrée et à la Guerre. Mais à la vérité cette évolution ne s'opérera que graduellement, insensiblement en 1934, plus brutalement en 1935, cyniquement les années suivantes.

⁶⁷ G. Serret, en écrivant, n'avait pas sous la main la date exacte de l'interview de Staline au New-York Times. Celle-ci datait en réalité du 25 décembre 1933, et était antérieure aux déclarations de Molotov. Les prises de position de Staline annonçaient des tournants.

Le Congrès confédéral de Septembre 1933

[Retour à la table des matières](#)

Du 23 au 29 septembre, se tient à Paris, le 7^e Congrès de la C.G.T.U.

Le Congrès précédent avait été dirigé à peu près exclusivement contre les « 22 » et la minorité monattiste. Le mouvement des « 22 » s'est effondré, la minorité monattiste est passée à la C.G.T.

Le présent Congrès sera consacré notamment à démolir ce qui reste de la Fédération des Ports et Docks et surtout à mettre en pièces la Fédération de l'enseignement. D'un bout à l'autre des débats, il sera question des ignorants, des êtres bornés, des censeurs, des scissionnistes, des réformistes à la solde du Patronat et des contre-révolutionnaires de la Fédération de l'Enseignement. Les secrétaires confédéraux, les permanents de la Fédération d'Unions régionales, les délégués de syndicats qui montèrent à la tribune, tous vinrent condamner la position, la tactique, les mots d'ordre et les conceptions de la Fédération de l'Enseignement.

Le secrétaire confédéral Racamond qui devait quelques mois plus tard, participer activement à la liquidation de la C.G.T.U. dénonce la direction fédérale qui « *travaille à la dislocation du mouvement syndical révolutionnaire* ».

Un autre secrétaire confédéral, Monmousseau, s'indigne de ce que *l'École Émancipée* ait émis la crainte d'une entente militaire entre la France et l'U.R.S.S., s'écrie tragiquement « *L'U.R.S.S. signant un traité militaire avec la France impérialiste, cela ne peut germer que dans l'esprit des soutiens de l'Impérialisme français* »

Un troisième secrétaire confédéral, un de ces permanents à vie, qui, après avoir creché mille fois à la figure de Jouhaux, partagera avec lui la direction de la C.G.T. unifiée, Frachon, prétend que « les centristes

de l'Enseignement » ont pris pour chef Trotsky dont « *le chemin de Prinkipo à Royat* ⁶⁸ *est tracé par les livres sterling et les dollars* ».

C'est le même qui proclame :

« Nous nous appliquons de toutes nos forces pour que nos Fédérations des Ports et Docks et de l'Enseignement se débarrassent de leur direction réformiste et se donnent enfin une direction révolutionnaire »

Pour avoir critiqué la folle participation de la C.G.T.U. à la foire électorale de mai 1932, G. Serret est apostrophé en ces termes par Ricchetta :

« Ce n'est pas une gifle au figuré que tu recevrais des ouvriers de Vienne mis un coup de pied dans le derrière qui te mettrait les fesses à la hauteur de la tête ».

La haine de la Fédération pousse les staliniens jusqu'à rabaisser notre organisation et à magnifier le... S.N. justifiant ainsi les scissions passées ou futures des Cornec et des Rollo.

Les mêmes larbins qui, sur l'ordre de Staline, se mettront quelques mois plus tard à plat ventre devant les radicaux et tendront la main aux catholiques, aux Croix de Feu et à Paul Reynaud, ont le front d'accuser nos militants de « *préférer à la révolution sociale un gouvernement bourgeois à la Daladier* ».

Et Barne, applaudi vigoureusement par ses frères en stalinisme, assimile la Fédération à un « *Parti syndical contre-révolutionnaire* ».

Et toutes ces idioties, toutes ces insanités sont proférées avec haine. Le Congrès hurlera aux chausses des opposants, les insultera, les menacera. Il s'esclaffera quand Louis Bouët, pathétique, dira du haut de la tribune son attachement indéfectible à l'idéal révolution-

⁶⁸ Après son expulsion d'U.R.S.S. en 1929, Trotsky avait trouvé asile à Prinkipo, près de Constantinople. Il en était parti définitivement le 17 juillet 1933, avait débarqué en France le 24 du même mois et s'était rendu par la route dans une villa à Saint-Palais, près de Royan, où il devait demeurer du 25 juillet au 1^{er} octobre.

naire qui fut toujours le sien. Ni Simone Weil, ni Charbit (du Livre) ne purent obtenir la parole ; il leur fut même interdit de distribuer un appel à la solidarité en faveur des victimes de la répression hitlérienne ; on alla même jusqu'à le malmener à la sortie d'une séance.

Quand, pour la vingtième fois, fut chanté le refrain de l'*Internationale* accompagné du « *rot-Front* » rituel, les sept ou huit opposants présents dans la salle du Congrès ne se lèvent point pour participer à la comédie, un dirigeant de Fédération vient les traiter de « *salauds* » et il ajoute : « *c'est une balle dans la peau qu'il vous faudrait à vous !* »

C'est dans ces conditions difficiles que la Fédération doit tenir tête au Congrès confédéral. Nos délégués sont trois seulement : G. Serret, L. Bouët et J. Salducci. Ils sont soutenus par quatre ou cinq opposants et ils ont en face d'eux une masse de mille à quinze cents fanatisés.

Ils accomplissent néanmoins la mission qui leur est confiée, sans se laisser émouvoir par les violences calculées du Bureau confédéral et les vociférations des délégués triés sur le volet. Dans la limite d'une demi-heure qui leur fut accordée à chacun, ils dressent un implacable réquisitoire contre l'orientation funeste de l'I.C., de l'I.S.R., de la C.G.T.U. et du P.C. et ils affirment avec force la nécessité de redresser le mouvement révolutionnaire pour barrer la route au fascisme naissant et la guerre menaçante et pour marcher à l'assaut du régime capitaliste. J. Salducci défend notamment sa gestion fédérale, que Frachon avec une rare mauvaise foi, s'est ingénié à rabaisser. Au cours du débat sur la révision des Statuts, L. Bouët combat, en pure perte, les propositions qui ne tendent rien moins qu'à mettre un peu plus la C.G.T.U. sous la coupe du P.C. ; c'est ainsi par exemple, qu'est supprimée l'article 7 interdisant à un fonctionnaire syndical de faire acte de candidature à une fonction politique.

L'effort des trois représentants de la Fédération est vain. Ils ont battus par 162 voix contre 30.

À deux reprises, durant le Congrès, ils réunissent quelques opposants syndicalistes qui restent encore à la C.G.T.U et forment un petit comité qui d'ailleurs vivra peu, dans lequel entrent Ardouin (des Cheminots), Hue et Gosselin (des P.T.T.), Chabit (du Livre), Poulet (des Employés), Sancier (du Bijou), Engler (des Ports et Docks) et G. Serret (de l'Enseignement). Une déclaration générale de la Minorité

confédérale est élaborée et lue, par L. Bouët, à la tribune du Congrès. La voici, telle que la rapporte le compte rendu officiel :

« Bouët : *Et maintenant, voici la déclaration de l'ensemble de la minorité (bruit prolongé)*

Le Président : *Silence !*

Bouët – *Les camarades minoritaires de diverses fédérations unitaires, réunis à l'occasion du Congrès de 1933 de la C.G.T.U...*

Un délégué – *Lesquels ?*

Le Président – *Je demande à nos camarades de ne pas interrompre et d'observer la discipline syndicale.*

Bouët –... *proclament la nécessité d'affirmer leur accord complet sur les points suivants :*

Alors que la situation objective est nettement favorable à la progression de l'influence et de la puissance numérique des organisations révolutionnaires du prolétariat, on assiste à une chute ininterrompue des effectifs syndicaux et à une baisse incontestable du rayonnement de la C.G.T.U.

Les causes essentielles d'une telle situation sont la mauvaise orientation imposée par en haut à l'organisation syndicale et le sectarisme forcé pratiqué par la majorité confédérale (protestations).

Ce syndicalisme de secte est caractérisé notamment par la domination bureaucratique de la C.G.T.U. et par le P.C. ;

Par la violation de la démocratie syndicale ;

Par les manœuvres déloyales, les procédés d'intimidation, les calomnies, les violences et les menaces d'exclusion à l'égard des opposants (protestations).

Les organisations du prolétariat ne doivent en aucune façon et en aucune circonstance abandonner leur rôle d'avant-garde à des groupements disparates de personnalités irresponsables devant le mouvement ouvrier (protestations).

Le Président – *Silence, camarades.*

Bouët – *Les minoritaires de la C.G.T.U. se prononcent contre le pseudo front unique consistant à ignorer systématiquement les syndicats confédérés, tactique qui ne peut qu'aboutir au discrédit et à l'isolement des syndicats unitaires (bruit prolongé).*

Je n'insulte personne, je vous demande de bien vouloir m'écouter, j'en ai pour cinq minutes.

Le Président – *Silence, camarades.*

Bouët – *Je vous fais remarquer d'ailleurs que je lis un texte en ce moment et que je ne discute pas sur ce que nous n'avons pas dit ou sur ce que nous n'avons pas fait.*

Ils se prononcent pour le front unique loyal réalisé autant que possible (je souligne ces mots autant que possible) d'organisation en vue d'objectifs précis, correspondant aux et aux volontés des masses.

Les minoritaires de la C.G.T.U. considèrent que les fusions partielles sont impuissantes à réaliser l'unité et se prononcent pour la réalisation de l'unité syndicale par le congrès de fusion sur la triple base de la reconnaissance de la lutte des classes, de la démocratie syndicale et de l'entière liberté d'opinion.

Les minoritaires de la C.G.T.U. se prononcent enfin :

Pour l'indépendance organique du syndicalisme ;

Pour la liberté d'opinion et la démocratie syndicale ;

Pour l'abolition des pratiques et des manœuvres qui avilissent et affaiblissent le mouvement syndical ;

Pour le syndicalisme de masse ouvert à tous les travailleurs sans distinction d'opinions politiques ou philosophiques se plaçant sur le terrain de la lutte des classes et œuvrant pour la libération du prolétariat.

(Mouvements divers, bruit prolongé).

Ce 7^e Congrès fut en tous points digne de la Troisième Période par la violence à l'égard de la Minorité et par la soumission aveugle de la C.G.T.U. aux folies du P.C.

Le syndicalisme unitaire à peu près totalement domestiqué par les staliniens et rongé par le sectarisme est incapable de trouver la voie du syndicalisme de masse. Son refus de pratiquer le front unique loyal d'organisation à organisation, sa volonté « anti-unitaire », ses vociférations injurieuses à l'égard de la C.G.T., son bluff incessant, son incapacité notoire, sa proclamation du rôle dirigeant du P.C. font que le mur qui sépare la C.G.T.U. de la classe ouvrière se dresse chaque jour un peu plus haut. De 1931 à 1932, les recettes de la C.G.T.U. passent de 2 315 178 francs à 1 029 638 francs, soit une baisse de 44 %. Au Congrès confédéral de 1931, il y avait 1 113 syndicats ; présents ; à ce

Congrès-ci, il n'y en a que 894. La chute est catastrophique. La C.G.T.U. court à sa perte ⁶⁹.

Le sectarisme sévit encore à la Fédération

[Retour à la table des matières](#)

« Se débarrasser de la direction réformiste » de la Fédération de l'Enseignement, tel est le but avoué par Frachon en plein Congrès confédéral et assigné à la C.G.T.U. Celle-ci, donc, annonce une grande offensive contre le « *Parti syndical contre-révolutionnaire* » dans la *Vie Ouvrière* du 20 octobre 1933. La M.O.R. va « *suppléer* » à la carence Fédérale ; en termes clairs, cela signifie qu'un bureau occulte doublera le bureau désigné par la fédération. De plus, les Unions régionales et les fédérations seconderont les efforts de la M.O.R. dans la besogne de « *redressement* ». Enfin Syndicats, Unions locales, Unions régionale et Fédérations auront pour devoir d'apporter une aide financière à la M.O.R. C'est donc une guerre dans toutes les règles de l'art, que la C.G.T.U. va mener contre l'une de ses Fédérations qui commet le crime de ne pas penser comme elle, c'est-à-dire comme le P.C. !...

Au moment précis où s'organise la lutte des fonctionnaires contre les projets financiers du Gouvernement et où l'union s'avère indispensable, la C.G.T.U. dispose ses batteries contre la Fédération de l'Enseignement. Et la lutte des tendances va reprendre de plus belle.

L'Humanité (23 octobre) et l'organe mensuel de la M.O.R. (novembre) publient par-dessus la tête du Bureau Fédéral un Appel « À tous les Membres, à toutes les Organisations de l'Enseignement ». Cet Appel est signé de 74 camarades des tous les départements et de tous les ordres d'enseignement ; il invite les instituteurs et professeurs à créer un « Comité central de Défense des Droits acquis et des Libertés

⁶⁹ Les interventions de G. Serret, L. Bouët, J. Salducci, les deux déclarations lues par L. Bouët (ainsi d'ailleurs que le discours de M. Dommaget au Congrès de la Fédération autonome du 19 Novembre 1933) ont été publiées en brochure par la librairie du Travail (Collection : Discussion et Polémique n° 5 in-12 de 54 pages).

syndicales du Corps enseignant français ». Quel est le but vrai de ce nouveau Comité ? Un article de la *Vie Ouvrière* nous l'apprend :

« ...montrer combien est fausse la ligne de la direction fédérale des Serret-Bouët et C^{ie} ».

Ainsi donc il s'agit uniquement d'une nouvelle manœuvre hypocritement camouflée derrière la prétendue défense des intérêts du personnel. Pour mieux réussir sa tentative de tromperie la M.O.R. s'efforce, en vain d'ailleurs, de créer une similitude entre cet appel et la célèbre déclaration qui, au lendemain de Chambéry, recueilli 750 signatures et sonna le ralliement des énergies par-dessus la tête d'un bureau fédéral en pleine défaillance. Les confédérés, bien entendu, ne répondirent pas à l'appel des staliniens. Quant à la Fédération, elle dénonça énergiquement le traquenard. Et le « *Comité central de Défense...* » sombra dans le ridicule, le mépris et l'oubli !

Dans son numéro du 12 novembre, *l'École Émancipée* publie une déclaration du Bureau Fédéral qui va fournir un nouvel aliment à la campagne de calomnie de la M.O.R. Après avoir souligné la gravité du danger et affirmé la nécessité d'une réaction énergique, le B.F. reconnaît que la Fédération par ses seuls moyens ne peut lancer avec certitude de succès un mouvement de grève ; étant donnée la gravité du moment, il demande au S.N. d'entrer résolument dans la lutte jusques et y compris la grève, la Fédération s'engageant à y participer activement et au premier rang.

La M.O.R. feignit la plus vive indignation et accusa le B.F. d'avoir peur de la lutte ! Salducci riposta sans ménagement. Peu après, les faits se chargèrent d'infliger un dur démenti à la M.O.R.

Si le Comité des Professeurs demeure strictement dans son rôle, si l'U.G.E.E. et les Groupes de jeunes à peu près insignifiants, ne donnent plus signe de vie, l'I.T.E., par contre, poursuit sa besogne néfaste bien qu'elle soit réduite à sa plus simple expression ; non seulement elle n'existe pas en fait, en dehors de l'U.R.S.S. et de la France, mais l'U.R.S.S. ne versant plus aucun subside l'appareil de l'I.T.E., du même coup, a dû être supprimé, le 30 septembre 1933.

Cette situation n'empêchera point le secrétariat de l'I.T.E. d'organiser, le 24 décembre 1933, à Paris, une « Conférence nationale d'Unité ». C'est une répétition du Congrès Mondial d'Unité organisé dans les mêmes conditions, six mois auparavant. Cette Conférence qui n'est ni nationale, ni d'unité, se signale par son bluff. Il est vrai que sous le fallacieux prétexte d'unité ses organisateurs ne désireraient qu'une chose : porter un coup droit à la Fédération.

Après cette manœuvre qui fait long feu, l'I.T.E. continue à se livrer à son travail de prédilection : rabaisser la Fédération et son œuvre, calomnier ses militants. C'est ainsi par exemple que « l'employé de l'I.T.E. », Bouthonnier, qui d'ailleurs passera au secrétariat du Cartel Unitaire quand les guichets de l'I.T.E. seront fermés, osera écrire que la majorité du Syndicat des Bouches-du-Rhône « *a négocié avec l'Inspecteur d'Académie la rentrée des normaliens d'Aix* » après le magnifique mouvement dont nous avons déjà. Bouthonnier (en la circonstance, a cinglé vertement et traité de « récidiviste de la calomnie et de la canaillerie »), Cogniot, Barne et les autres leaders de la M.O.R. entendent sans doute, par des procédés de ce genre « *élever le ton des discussions* » et « *cimenter le bloc des travailleurs* » !...

Nouvelles défaites sur la question de traitements

[Retour à la table des matières](#)

Au lendemain de la victoire électorale des gauches, en mai 1932, Herriot fit adopter par le Parlement le fameux article 6 sur les économies administratives. Son successeur Paul-Boncour gratifia les fonctionnaires du décret suspendant le recrutement. Daladier fit voter le premier projet de réduction des traitements. Sarraut qui prit la place de Daladier, culbuta avant d'avoir pu réaliser son plan d'économies sur le dos des fonctionnaires.

En décembre 1933, son successeur Chautemps fut plus heureux. Les économies qu'il parvient à réaliser sont de l'ordre de :

600 millions sur les indemnités,

300 millions sur la Réforme administrative,
275 millions sur les Traitements qui sont frappés de

- 2 % de 12 000 à 15 000 F.
- 3 % de 15 000 à 20 000 F.
- 4 % de 20 000 à 25 000 F.
- 5 % de 25 000 à 35 000 F.
- 6 % de 35 000 à 50 000 F.
- 7 % de 50 000 à 100 000 F.
- 8 % au-dessus de 100 000 F.

Ces nouvelles mesures, quelle réaction provoquèrent-elles de la part des organisations syndicales ? La Fédération des Fonctionnaires qui avait collaboré à la rédaction du fameux article 6 et qui n'avait pas cru devoir lancer ses adhérents dans une action plus large après le 12 février, ne bougea pour ainsi dire point. Elle se borna à quelques déclarations et à un blâme à la fraction parlementaire de la S.F.I.O. qui s'était réfugiée dans l'abstention lors du vote des projets Chautemps. Cette attitude du Bureau de la C.G.T. fut très durement jugée ; le secrétaire de l'Union générale confédérale de l'Enseignement alla même jusqu'à dire : « nous n'avons pas été battus, mais trahis ».

La Fédération autonome des fonctionnaires, très combative, mais numériquement faible, travaille à ébranler la lourde machine confédérée, sans y parvenir, et manifeste on mécontentement sur le lieu du travail les 15 et 16 Décembre.

La Fédération de l'Enseignement, qui se trouve dans une situation plus difficile encore, agit de même à l'égard de la fédération générale de l'Enseignement et du S.N. Salducci pousse activement les syndicats à entrer en contact avec les sections du S.N. et offre à nouveau, en pure perte, le front unique à la direction du S.N.

Par *l'École Émancipée*, la Partie commune, par bulletins et tracts, la Fédération tâche de tenir le personnel en haleine et appelle les instituteurs et les fonctionnaires à la grève générale. En vain.

Quant au Cartel Unitaire, dirigé par Bouthonnier, son action revêt un caractère marqué d'aventurisme. C'est ainsi qu'il lance une journée nationale de lutte pour le 25 Octobre et avertit Salducci par une circulaire datée du 24, postée le 26 et parvenue à Marseille le 27, soit 2 jours après la « *journée* » qui fut d'ailleurs un lamentable fiasco !...

Un mois après, le Cartel unitaire récidive : il organise une nouvelle « Journée d'action » pour le 24 novembre. Et il avise Salducci, la veille seulement, par le télégramme suivant :

« Confirmons directives Humanité pour demain vendredi. Faire maximum auprès organisations intéressées. Cartel central unitaire : Bouthonier »

On demeure stupéfait devant tant de stupidité et de légèreté criminelle ! Et dire que le secrétaire du Cartel est le leader de la M.O.R. si sévère quand il s'agit de l'action fédéral ! Faut-il ajouter que la « Journée » du 24 novembre fut un piteux échec, un si piteux échec que le Cartel unitaire fut blâmé par la C.G.T.U.

Peu après, sous le Gouvernement Doumergue issu de l'émeute du 6 février 1934 ⁷⁰, les conditions de vie des fonctionnaires vont subir une nouvelle atteinte particulièrement grave.

Le déficit budgétaire est de l'ordre de quatre milliards ; pour le combler, le nouveau Président du Conseil, flanqué des radicaux et de Tardieu, se fait octroyer les pleins pouvoirs par une Chambre à plat ventre, et réalise 2 milliards 760 millions d'économies notamment sur les anciens combattants, les fonctionnaires et les retraités.

80 000 emplois seront supprimés dans le personnel de l'État ; les traitements sont frappés d'un prélèvement de 5 à 10 % sans exonération ni abattement ; le maximum de retraites est de ramené de 75 à 50 % du traitement moyen des 3 dernières années ; les pensions subissent une retenue de 5 à 15 % ; les indemnités sont lourdement frappées !

Les jeunes pour qui se ferme toute perspective d'emploi ou d'avancement, les auxiliaires qui vont être renvoyés, les vieux qu'on va jeter à la retraite, les fonctionnaires auxquels on enlève une large part d'un traitement insuffisant, tous sont brutalement frappés et manifestent une vive colère.

⁷⁰ Le gouvernement formé par l'ancien président de la république Gaston Doumergue, était au gouvernement dit « d'union nationale », comprenant notamment le « néo-socialiste » Adrien Marquet, André Tardieu, chargé de préparer une réforme de la Constitution, et le maréchal Pétain.

L'heure semble favorable au déclenchement d'un vaste et puissant mouvement de grève ; le succès considérable de la grève générale de 24 heures, le 12 février, autorise tous les espoirs.

Mais les chefs confédérés ne sont point à la lutte. Toute leur action se borne à des communiqués de presse et à des ordres du jour, cependant qu'ils refusent tout front unique aux unitaires et aux autonomes.

Le 4 avril, les Douanes actives, les Indirectes, l'ensemble de la Fédération autonome, décident la réédition des mouvements limités des 15 et 16 décembre dernier. Le 13 avril, les P.T.T., les indirectes, les Finances entament une vigoureuse action. Malgré une répression féroce – des sanctions sont prises contre 68 camarades et 30 sont révoqués – l'action continue et les postiers à l'avant-garde du combat, donnent l'exemple.

Le Bureau fédéral de la fédération de l'Enseignement alerte les syndicats, propose la grève générale de tous les fonctionnaires et demande, une fois de plus en vain, le front unique aux confédérés.

La Fédération des Fonctionnaires, débordés par la base, propose alors pour les 15 et 16 avril un « geste ». Et quel geste ! En ce qui concerne l'Enseignement, par exemple, il s'agit d'une simple pétition faite pendant l'interclasse. Pour donner un peu d'allure à une action aussi puérile, la Fédération des Fonctionnaires et la C.G.T. lancent l'idée des « États Généraux du Travail » et de la « rénovation démocratique ».

La Fédération de l'Enseignement dénonce l'attitude des réformistes, accomplit néanmoins le geste dérisoire demandé au personnel pour que nul ne puisse la critiquer, et propose enfin la grève générale des fonctionnaires pour le 1^{er} mai. Mais cet appel restera sans écho.

Finalement, après ces mouvements en ordre dispersé et d'une insuffisance évidente, tout rentre dans l'ordre : la Bourgeoisie, grâce à la complexité d'une chambre de gauche et au Gouvernement profasciste de Doumergue, vient de remporter une nouvelle et importante victoire.

Alerte au fascisme !

[Retour à la table des matières](#)

L'année 1934 débute sous le signe de l'aggravation de la crise économique en France ; le Capitalisme se débat dans une situation d'une exceptionnelle gravité. La désolation et la misère pèsent lourdement sur la classe ouvrière. La paysannerie et les classes moyennes sont hantées par le spectre de la ruine.

La Bourgeoisie française est en proie à la plus vive inquiétude. Elle se rend compte que le système économique est incurablement frappé de paralysie et que, de la misère générale, risque de surgir une vaste lame de fond balayant le régime actuel. L'heure semble donc venue pour elle de tenter une opération décisive en vue de consolider sa situation et de prolonger son règne. Les exemples des Bourgeoisies d'Italie et d'Allemagne l'incitent à s'orienter vers le fascisme.

Le moment est d'ailleurs propice. Le Parlement patauge lamentablement dans une situation inextricable. Le prolétariat, démoralisé par le chômage, désorienté par les folies staliniennes, assoupi par les soporifiques réformistes, semble incapable d'une action vigoureuse. Enfin le scandale Stavinsky éclaboussant le Parlement lui-même fournit au Fascisme un prétexte dont il tire habilement parti.

De janvier à février, la presse, aux ordres de l'Agence Havas, excite les esprits et cherche à affoler le pays. En province et dans la capitale, la Réaction se fait plus agressive et plus insolente dans ses rassemblements et ses manifestations dont le nombre croît sans arrêt. Puis dans la journée et la soirée du 6 février, la haute-Banque et la Haute-Industrie, soutenues par la Diplomatie, la Police, l'Armée, la Magistrature, la Presse et l'Église font donner les troupes de choc de l'*Action Française*, des Jeunesses patriotes, de l'Union Nationale des Combattants et des Croix de Feu. Les raisons données sont que le parlement est pourri de voleurs et de complices de Stavinsky, que le Préfet de Police, Chiappe vient d'être débarqué de son emploi et nommé Résident Général au Maroc

Les colonnes de manifestants se dirigent sur la Chambre en train de siéger. Place de la Concorde se livre une longue bataille au cours de

laquelle le sang coule. Contenus, les fascistes se dispersent après s'être livrés à quelques incendies d'autobus et d'édifices publics et à des actes de cruauté préméditée.

Le gouvernement Daladier qui n'avait rien su prévoir et qui avait reculé devant toute décision énergique, dépassé par les événements, capitule devant l'assaut fasciste et abandonne le pouvoir le lendemain. La presse bourgeoise et la T.S.F. entament aussitôt une campagne d'une infamie et d'une violence inouïes, tant pour masquer la responsabilité des assaillants que pour provoquer une révolte générale contre le Parlement et la république à l'issue de laquelle le fascisme prendrait pied dans le pays.

C'est alors que le prolétariat, qu'on croyait inerte et indifférent, se dresse soudain de toute sa hauteur formidable sur la scène de l'Histoire.

En quelques jours, et parfois en quelques heures, des plus grandes villes aux plus infimes bourgades, surgit une véhémence riposte des travailleurs. Les meetings de protestation revêtent une intensité de vie et une puissance numérique extraordinaires ; les manifestations atteignent des proportions surprenantes. Du 7 au 11 février, le pays assiste à un réveil émouvant du prolétariat. Le 9, à Paris, la bataille est ardente entre les manifestants antifascistes et la police ; le sang ouvrier coule.

Enfin voici la grande grève générale du 12 février. Lancée par la C.G.T. d'abord et aussitôt après par la C.G.T.U., elle revêt une importance considérable chez les travailleurs des grandes industries et chez les fonctionnaires. C'est elle qui constitue la plus puissante riposte au coup du 6 février et le plus ferme avertissement au fascisme.

Tels sont, dans les grandes lignes, les événements de ces jours mémorables.

Voyons maintenant comment se comportèrent les organisations se réclamant de la classe ouvrière.

Les staliniens ne voient pas venir l'émeute fasciste. André Marty, dans un article stupéfiant paru à la veille du 6 février, s'élève contre

« l'affolement » des militants devant les manifestations, sur les lieux mêmes où se trouve l'U.N.C.⁷¹.

Le comble de la bêtise et du mensonge est atteint par *l'Humanité* du 7 qui affirme en caractères énormes :

PARIS OUVRIER A RIPOSTÉ :

Le P.C., la C.G.T.U. et les autres groupements staliniens traitent le gouvernement... « *d'assassin* » ! Daladier, le président du Conseil et Frot, le ministre de l'Intérieur, sont qualifiés de... « *fusilleurs* » !

Enfin, en plein danger fasciste, les staliniens pratiquent la plus criminelle politique des divisions. Ils refusent avec mépris et insolence l'unité d'action que leur propose la S.F.I.O., dès le lendemain de l'émeute. Quelques jours après, les socialistes renouvellent leur offre de façon pressante. Voici l'ahurissante réponse de la direction du P.C. :

« Le gouvernement sanglant Daladier-Frot, soutenu par le Parti socialiste, a préparé la venue au pouvoir de l'Union nationale. Il vient de lui céder la place.

C'est ainsi que le Parti radical et le Parti socialiste font le lit du Fascisme !...

À bas l'Union nationale réactionnaire et fasciste préparée par le parti radical et le parti socialiste... »

Et il ne s'agit point là d'une erreur personnelle ou passagère !

Tout ce que le P.C. et la C.G.T.U. comptent de dirigeants continuera à injurier bassement les socialistes et à repousser le front unique. Le 5 mars, Vaillant-Couturier écrit que :

⁷¹ L'Association républicaine des anciens combattants (A.R.A.C.) était contrôlée par le parti communiste. L'Union nationale des combattants (U.N.C.) était dirigée par des éléments fascistes, tel Jean Goy, lié aux lignes et au préfet Chiappe.

« le vol et le meurtre entrelacent et mêlent en permanence les hommes de gauche et les hommes de droite » !

La position de la C.G.T. ne sera guère plus reluisante. C'est de propos délibéré que la C.G.T. décide de préparer et de lancer seule la grève du 12 ; elle ne fera point part de ses intentions et de ses décisions à la C.G.T.U. qui jouera pourtant dans la grève un rôle important. On verra même le S.N. des Instituteurs ne pas daigner informer la Fédération de l'Enseignement de l'ordre de grève qu'il va lancer ! Sa haine de la Fédération était donc plus forte que son souci de dresser un bloc sans fissure contre le fascisme ? Et pourtant les adhérents de la vieille Fédération seront, de toute évidence, à peu près partout les meilleurs animateurs de la grève.

Rappelons enfin que la C.G.T. n'a lancé l'ordre de grève qu'après avoir, en quelque sorte, obtenu l'assentiment du Gouvernement Doumergue auquel Jouhaux a rendu une visite ⁷².

Dès qu'il fut au courant des événements, le secrétaire fédéral, J. Salducci, demande aux camarades de la fédération autonome des Fonctionnaires et notamment à P. Boursicot, secrétaire du syndicat national des Indirectes, résident à Paris, de lui faire connaître, par un télégramme en langage convenu quelle sera l'attitude des confédérés.

Le 8 février, à 18 heures, J. Salducci reçoit en réponse le télégramme suivant, parti à 14 h 52 :

« Avons décidé accompagner Léon et Charles dans promenade lundi. Amicalement ; Boursicot. »

⁷² M. Lefranc écrit à ce propos : « La grève du 12 février a été organisée et s'est déroulée avec le plein assentiment de Gaston Doumergue qui a formé le gouvernement. Le nouveau Président du Conseil a une trop grande expérience politique pour ne pas sentir qu'il lui sera plus facile d'imposer un arbitrage « pacificateur » si, en face de la force des « Ligues », brutalement apparue en pleine lumière les 6 et 7, une autre force, compensatrice, apparaît. Bien loin de le desservir, la décision de la C.G.T. le sert dans la mesure où elle se déroulera dans l'ordre ». (*Histoire du Front populaire*, pp. 30-31).

Léon, c'est Léon Jouhaux ; Charles, c'est Charles Laurent ; la promenade de lundi c'est la grève pour lundi 12 février.

Une heure après, le secrétaire fédéral reçoit de la C.G.T.U. le télégramme suivant parti à 16 h 25 :

« Grève lundi ? Mots d'ordre parus dans l'Humanité. Partout réunions vendredi, samedi, dimanche, pour élaboration cahiers revendications lundi. Partout prévoir continuation grève accord avec masse. Informez vos organisations. Bureau confédéral ».

Immédiatement, les trois membres du B.F. résidant à Marseille, J. Salducci, J. Angelini et J. Aubert se réunissent et décident d'avertir sur-le-champ tous les syndicats de la fédération. Dans un café, proche de l'Hôtel des postes de Marseille, ils rédigent des télégrammes destinés aux secrétaires des syndicats, aux militants, aux membres du B.F. qui est convoqué pour le samedi 10 février au soir à Avignon, aux membres du Conseil fédéral convoqué pour le dimanche 11.

Le 9 février, une circulaire fédérale confirme les télégrammes de la veille et invite tous les syndicats à réaliser le front unique avec les sections départementales du S.N.

Le 10 au soir, le B.F. tient une courte réunion pour préparer le Conseil fédéral du lendemain.

Le 11, se réunit le Conseil fédéral. Les trois représentants de la M.O.R. n'ont pu venir ; par contre tous les militants de la M.F. sont présents et Boisset (L.S.), retenu par un meeting, s'est fait remplacer, par Vergnes. La situation est étudiée avec le plus grand soin. Malgré la pénurie des informations, le Conseil fédéral comprend que la grève est tolérée par les Pouvoirs publics après entente avec les chefs de la C.G.T. ; par ailleurs, il dénonce durement l'attitude des communistes qui s'obstinent à refuser le front unique des Socialistes. Enfin – car il faut tout envisager – on examine le cas où l'actuelle direction fédérale serait emprisonnée à la suite d'événements imprévus ; le Conseil fédéral décide que c'est l'ancien Bureau fédéral, avec G. Serret comme secrétaire, qui reprendra la direction fédérale ; cette décision bien entendu est tenue secrète.

Jean Salducci résume ainsi les débats de l'une des meilleures réunions de Conseil fédéral :

« Faire la plus large propagande pour la lutte contre le fascisme ; dès maintenant alerter la masse en vue des luttes proches, en marquant bien que l'action ne fait que commencer, en dénonçant le fascisme sous toutes ses formes ;

Faire des propositions de Front Unique pour l'action d'organisation à organisation ;

Organiser pour la lutte les milieux paysans, avec le S.N. si possible et sans lui s'il refuse ;

Organiser des milices de défense de nos réunions, de nos institutions, de nos locaux »

Le lendemain, 12 février, toute la Fédération est dans la lutte. Le front unique de syndicat unitaire à section confédérée se réalise partout. Aux meetings et aux manifestations de rues, les membres de la Fédération sont au premier rang. L'ensemble de la corporation se comporte de façon remarquable ; on note que la proportion des grévistes est plus élevée chez les instituteurs que chez les institutrices ; d'une manière très nette plus on s'élève dans l'échelle de l'Université plus s'abaisse la proportion des grévistes : les « primaires » voire les simples suppléantes, ont mieux compris leur devoir que les agrégés – ce qui est d'ailleurs tout à fait normal.

Des Inspecteurs primaires, en quelques départements, tentèrent d'intimider ou d'inquiéter les grévistes, mais en vain ; la répression frappa seulement des ouvriers de l'industrie privée.

Comment la première grève générale de vingt-quatre heures dans l'Enseignement, L. Bouët écrit :

« L'avenir, il est très sombre. Si ce mouvement devait être sans lendemain, comme fut le geste de politiciens dits de gauche à la Daladier, il n'empêcherait certainement pas les nouvelles atteintes à nos conditions d'existence, il n'arrêterait pas la marche envahissante du fascisme. Il faut donc pousser ce premier succès en vue des nouveaux combats qui viendront fatalement, car le fascisme procède par étapes, et l'on peut être sûr qu'il va continuer ses préparatifs pour d'ultimes assauts, sinon avec le

concours avoué du gouvernement Doumergue-Tardieu-Herriot, du moins avec sa complicité.

.....

Disons-nous bien, au surplus, et faisons comprendre autour de nous que notre action ne doit pas être simplement défensive. Nous barrons la route au fascisme ; cela ne signifie pas que nous renoncions à notre propagande contre le régime bourgeois à étiquette démocratique. Nous ne perdrons pas de vue que le but du syndicalisme-révolutionnaire est l'émancipation totale des travailleurs, laquelle ne peut être réalisée que par la lutte de classe et l'établissement de la dictature prolétarienne sur les ruines des dictatures capitaliste plus ou moins violentes de droite ou de gauche ».

G. Serret ajoute :

« Il serait dangereux de croire que le fascisme est vaincu en France après les ripostes puissantes de ces jours derniers ! la crise économique, l'accentuation des difficultés financières, l'accroissement de la misère et du chômage et la faillite politique de la bourgeoisie de gauche vont favoriser la besogne des aspirants-dictateurs. Le fascisme, fort de sa première victoire, reviendra à la charge.

Il faut à tout prix que nous demeurions vigilants et que nous organisions la lutte inéluctable.

Le fascisme et la lutte antifasciste doivent être à l'ordre du jour de tous nos groupements. Étudier les causes profondes du fascisme et son évolution, tirer les leçons des événements d'Allemagne, clarifier le problème confus en bien des esprits de la lutte antifasciste, faire un très gros effort de propagande antifasciste auprès des paysans et des classes moyennes, renforcer nos organisations révolutionnaires, consolider le front unique qui s'est réalisé partout, organiser dans toutes les villes une milice ouvrière antifasciste sous les auspices de front unique, travailler activement à la dissolution des ligues fascistes, accentuer la lutte revendicative, préparer des campagnes de meetings et des manifestations de rues, mettre au point les préparatifs de la grève générale étendue à toutes les corporations sans exception aucune, tels sont les problèmes qui sollicitent notre attention de façon pressante et que nous devons résoudre sans tarder si nous ne voulons pas subir demain le sort des prolétaires d'Italie et d'Allemagne ».

Et J. Salducci, tirant la leçon du 12 février, préconise la réalisation d'un vaste front unique d'organisation à organisation recouvrant le pays d'un réseau étroit :

« Le mouvement du 12 février ne doit pas rester sans lendemain. Geste symbolique pour les chefs confédérés, il doit marquer pour nous le départ d'une vigoureuse action en vue d'organiser les masses pour les batailles proches. »

« Partout et d'urgence, il faut constituer des Comités d'action, des Comités de vigilance, opérer le rassemblement des forces ouvrières ».

Alors que nul encore, ni du côté de la C.G.T. et de la S.F.I.O., ni du côté de la C.G.T.U. et du P.C., ne songeait au « Front populaire », les militants de la Fédération ne cessent de proclamer, par la parole et par la plume, la nécessité de la conjonction totale et immédiate des forces de gauche et d'extrême-gauche.

« Souder le bloc des forces antifascistes, réaliser un immense front unique de lutte contre le fascisme, tel est le problème capital à résoudre sans délai », affirment-ils. Le grave problème des classes moyenne et de la paysannerie, que d'aucuns découvriront un an plus tard, les préoccupe à juste titre ; l'un d'eux écrit, toujours dans la revue fédérale :

« Le front unique entre les tronçons divers du prolétariat ne suffit pas. La France est un pays où dominant les paysans et où les classes moyennes – proie facile du racisme – jouent un rôle important. Jusqu'ici ces couches sociales ont vécu en marge de la classe ouvrière. Elles ont subi et elles subissent l'influence partielle du parti agraire, des ligues de contribuables et de l'Église. Elles peuvent déplacer le rapport des forces dans le sens du fascisme ou dans le sens de l'antifascisme. En 1871, Paris ouvrier fut abandonné par la province paysanne. En 1934, la révolte social-démocrate de Vienne n'a trouvé aucun écho dans l'Autriche rurale. »

« Que ces exemples nous soient salutaires ! Tournons-nous résolument vers les campagnes et vers les classes moyennes. Efforçons-nous de gagner de vitesse le fascisme sur ce terrain. Par une propagande inlassable, par la parole et par l'écrit, montrons au paysan, au boutiquier, à l'artisan, à l'intellectuel ce qu'est le fascisme ; arrachons à celui-ci son masque hy-

pocrite et démagogique, faisons comprendre à ces couches sociales qu'elles doivent lier leur sort au sort du prolétariat ».

Malheureusement, tant du côté communiste on ne s'oriente pas vers le bloc des forces antifascistes bien au contraire !

Le Congrès S.F.I.O. se réunit en mai 1934, à Toulouse ; il écarte une motion Zyromski Pivert réclamant le front unique entre le deux centrales syndicales et les deux partis ouvriers.

La C.G.T. organise le même mois, une grande manifestation, l'assemblée des « États Généraux du Travail ». Le Mouvement d'Amsterdam-Pleyel réunit, toujours en ce même mois de mai, un Congrès antifasciste. Le Conseil fédéral du 30 mars décide d'envoyer des délégués à la fois aux États Généraux du Travail et au Congrès antifasciste pour que la Fédération fasse entendre son point de vue et qu'enfin se réalise « un seul et vaste mouvement national » englobant tous les Comités et tous les Groupements se réclamant de la lutte contre le fascisme.

Mais pas plus à la réunion des États Généraux du Travail qu'au Congrès antifasciste, la voix de la Fédération ne peut se faire entendre !

Au Congrès antifasciste (auquel la fédération avait envoyé J. Angelini et M. Colinnet), divers camarades défendirent néanmoins une position voisine de celle de la Fédération. Le Comité de Rouen et surtout le Comité de Saint-Denis dirigés par Doriot préconisèrent un « Rassemblement national des partis se réclamant de la classe ouvrière, des deux C.G.T., des forces syndicales autonomes, des grandes associations d'anciens combattants hostiles au fascisme, des groupements politiques, culturels, sportifs, de défense des revendications diverses intéressant les travailleurs des villes et de champs, des ligues dont les buts sont les postulats antifascistes, des comités de lutte et de vigilance »

Les Cachin et les Thorez, suivis par la grosse majorité du Congrès, combattirent cette proposition qu'ils devaient reprendre quelques mois plus tard en vue de réaliser le Front Populaire !

Le grand tournant des communistes sur le Front Unique et l'Unité

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'à la mi-juin 1934, toutes les organisations communistes, officielles et officieuses, proclament hautement que le seul front unique admissible était le front unique « à la base », contre les chefs réformistes. En mars de la même année, Gitton déclarait que « l'essentiel c'est de Juin, sans aucune consultation de la base et que le but poursuivi est d'arracher les ouvriers à l'influence de la social-démocratie ».

Soudain, au début de Juin, sans aucune consultation de la base ou même du Comité Confédéral National, la direction de la C.G.T.U. change complètement d'attitude. Elle offre, en termes corrects, à la direction de la C.G.T., le front unique, pour lutte contre les décrets-lois et le fascisme.

Au même moment – coïncidence étrange ! – la direction du P.C. fait une proposition de même nature à la direction de la S.F.I.O., pour sauver la tête de Thaelmann.

Et le Comité d'Amsterdam-Pleyel – coïncidence tout aussi étrange ! – s'adresse aux organismes dirigeants de la C.G.T., de la S.F.I.O., de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Fédération des Coopératives, de la Fédération des Combattants républicains, etc., pour leur offrir la liaison permanente dans un front unique d'action antifasciste.

Ainsi, après avoir, des années durant, sali les militants de la Fédération et les opposants de diverses écoles parce qu'ils préconisaient le front unique d'organisation à organisation, les staliniens abandonnent brusquement leur ancienne conception et se rallient à celle qu'ils combattaient la veille !

Mais ce « tournant », imposé par Moscou, et que les « derviches tourneurs » de la C.G.T.U. et du P.C. exécutent sans broncher, avec une ardeur qui n'a d'égale que l'ardeur mise jusqu'ici à combattre le

front unique d'organisation, n'est en réalité qu'une étape pour arriver à un « tournant » plus étonnant encore.

En effet, le 13 juin, la C.E. de la C.G.T.U. propose à la C.G.T. de réaliser... l'unité syndicale ! de réaliser l'unité syndicale par... la fusion simultanée et par un Congrès national de fusion ! À peu de choses près, c'est la proposition qui valut tant d'outrages aux « 22 » et à la Fédération de l'Enseignement.

Ici encore le revirement est imposé par Staline et exécuté par le bureau de la C.G.T.U. qui ne cherche même pas à la justifier et qui l'impose à ses adhérents sans qu'il leur soit possible d'en discuter.

Ces deux volte-face qui amènent la C.G.T.U. sur les positions même de la Fédération ne sont pas sans inquiéter les militants qui s'efforcent de voir clair dans les machiavéliques manœuvres du Kremlin. Ils se demandent, en effet, quelles raisons profondes peuvent bien déterminer un revirement aussi subit et aussi complet le 1^{er} juillet, soit 15 jours après le double « tournant », a lieu à Valence le Congrès de l'Union Drôme-Ardèche. Racamond y représentera le bureau de la C.G.T.U. Les militants du syndicat de l'Ardèche décident de s'y rendre et de questionner le secrétaire confédéral pour savoir exactement ce que veut la C.G.T.U. et où elle va.

Les débats leur apportent tous les éclaircissements désirables. Et le lendemain, le secrétaire de la majorité fédérale adresse à ses correspondants départementaux et aux militants fédéraux une longue circulaire où il dit notamment :

« 1° – Où en est actuellement la direction fédérale ?

Elle veut l'Unité Syndicale complète de la base au sommet, entre toutes les centrales existantes, par le Congrès de fusion à condition que soit reconnue la liberté d'opinion et que soit respectée la démocratie syndicale.

Racamond a répété devant nous toutes les concessions déjà faites à la C.G.T. Il les a même précisées. Voici :

La C.G.T.U. ne pose plus comme condition « sine qua non » l'adoption de son programme revendicatif !

Le programme des États-Généraux de la C.G.T. ne constitue pas pour la C.G.T.U. un obstacle à l'unité.

La Charte d'Amiens contient surtout de bonnes choses et ne peut être un obstacle à l'Unité.

Les « Syndicats Uniques » constituent une simple formule que la C.G.T.U. retirera si besoin est ; ce qui importe, c'est l'unité et non le moyen d'y parvenir.

La C.G.T.U. est partisane de l'indépendance organique du syndicalisme et cette condition ne le fera pas reculer dans sa marche vers l'unité.

La C.G.T.U. ne formulera aucune critique haineuse de la C.G.T. ; elle imitera la P.C. qui par la bouche de Ramette, député, a déclaré en pleine Chambre des Députés que les critiques contre les députés S.F.I.O. seraient éliminées des colonnes des Cahiers du Bolchévisme puisque ces critiques étaient une entrave à la réalisation du Front Unique.

La C.G.T.U. en ce qui concerne l'adhésion de la C.G.T. Unique à une Internationale Syndicale, ne pose aucune condition ; elle se soumettra à la majorité qui se prononcera pour l'I.S. Rouge, pour l'I.S. réformiste ou pour l'autonomie.

Racamond, à aucun moment, n'a attaqué l'État-Major réformiste ; il a même eu la bassesse de parler de la blessure de Jouhaux le 1^{er} mai 1919 !

Il a répété maintes fois que le jour est proche où l'on verra à la même tribune de la même C.G.T. s'exprimer en termes courtois les ex-dirigeants de la C.G.T. et ceux de la C.G.T.U., Lenoir et Racamond, etc...

Vous le voyez, le tournant dépasse tout ce que vous pouviez imaginer.

Le P.C. et la C.G.T.U. sont venus sur nos positions. Ils sont même très loin dans la voie des concessions.

Dans mes interventions, j'ai félicité la C.G.T.U. de son tournant, exprimé le vœu qu'il soit sincère et durable, et rappelé que la fédération avait eu raison quatre ans avant la C.G.T.U. Racamond, sur ce dernier point, m'a répondu que les événements ont changé depuis quatre ans, que le fascisme était là depuis février seulement et que par conséquent, nos propositions bonnes aujourd'hui étaient mauvaises hier !!!

2° – Jusqu'où ira la C.G.T.U. ?

Tous les Camarades de l'Enseignement qui étions là, avons eu l'impression très nette que la C.G.T.U., dans son désir brûlant de faire « toutes les concessions » pour réaliser « à très brève échéance » l'unité capable d'accepter la rentrée pure et simple à la C.G.T.

Certes, Racamond n'a rien dit, mais on sentait cela, dans ses interventions et surtout dans ses réponses à des questions précises.

Pour l'instant, la C.G.T.U. et le P.C. en sont stade du Congrès de fusion mais si la C.G.T. tergiverse quelque peu, j'ai l'impression que l'on passera au stade de la rentrée pure et simple à la C.G.T.

3° – Les raisons profondes de ce tournant

Pour mesurer le degré de sincérité et de solidarité de ce revirement total il est nécessaire de connaître les vraies raisons qui poussent les chefs de la C.G.T.U. et du P.C.

Questionné sur ce point, Racamond a déclaré que c'est la peur du fascisme qui dicte le rassemblement global en une seule Centrale ; c'est aussi la volonté des masses qui a amené la C.G.T.U. à faire les propositions et les concessions que l'on connaît.

Bien entendu, Racamond n'a pas dit la vérité et ne pouvait pas la dire. Mais nous ne sommes pas assez novices dans le mouvement syndical et pas assez ignorants des questions de politique extérieure pour ne point voir que la vérité est ailleurs.

Vraisemblablement, plusieurs raisons d'inégale importance ont provoqué le tournant.

Le meilleur moyen d'isoler et d'écraser Doriot ⁷³, c'était de lui prendre sa plate-forme. C'est ce qu'ont fait la C.G.T.U. et le P.C.

Il était imprudent de tourner le dos aux masses réclamant le Front Unique et l'Unité ; le P.C. et la C.G.T.U. ont donc senti la nécessité de changer de tactique.

C'est surtout pour des raisons d'ordre international que nous assistons à l'actuel tournant.

L'U.R.S.S. sait que le fascisme en France amènerait des complications internationales extrêmement dangereuses pour elle. La peur du fascisme en France, et, pour Staline, le commencement de la sagesse ; Moscou a

⁷³ Rappelons que Jacques Doriot développait contre la ligne « ultra-gauche » de la direction du P.C. une opposition qui réclamait une politique de Front Unique avec la S.F.I.O. Exclu en 1934, au moment du « tournant » vers la politique qu'il préconisait, il devait quelque temps se maintenir dans une position « centriste », à la tête du rayon de Saint-Denis, avec d'autres exclus comme Henri Barbé. C'est en 1936 qu'il fondera le Parti populaire français (P.P.F.), s'orientant résolument vers le fascisme dont il sera l'un des représentants français pendant la guerre et l'occupation.

donc décidé le tournant et est décidé à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la soumission de la Centrale Unitaire à la Centrale réformiste.

Deux faits confirment ce point de vue. D'abord l'évolution de la doctrine du P.C. en ce qui concerne le problème de la guerre. Comme moi, vous avez lu avec stupéfaction et dégoût le passage du discours de Thorez à la conférence nationale du Parti où il parle de la Révolution et des Hommes de 89 et surtout de l'amour du pays Ce couplet, comme le dit Doriot, est l'annonce d'un changement considérable de la position du P.C. face à la Guerre.

Staline ne veut-il pas nous faire marcher dans quelque tuerie sous les drapeaux fraternellement mêlés de la France impérialiste et de l'U.R.S.S. ?...

Vous avez remarqué aussi que la C.G.T. ne répond plus sur le ton de jadis aux propositions de la C.G.T.U. On cause, on discute gentiment, alors qu'hier encore le sursitaire Jouhaux ne voulait avoir « rien de commun avec les universitaires ». Est-ce que, par hasard, l'homme néfaste d'Août 1914, ne serait pas de mèche avec Staline ?

Je crois que là est la vérité.

Staline redoute la venue du fascisme en France et a peur d'une agression de l'Allemagne. Il donne l'ordre à la C.G.T.U. et au P.C. de modifier leur position, non pas dans l'intérêt du prolétariat mondial, mais dans l'intérêt exclusif de l'U.R.S.S. D'où conjonction des forces socialistes et communistes à tout prix, unité syndicale à tout prix, préparation à tout prix d'une révision de la politique de Lénine en ce qui concerne la lutte contre la Guerre.

4° – La solidité du tournant

Dans ces conditions, le tournant paraît être durable.

La C.G.T.U., enchaînée à la politique extérieure de l'U.R.S.S. ira jusqu'au bout.

D'ailleurs, elle s'est trop engagée pour reculer d'ici longtemps.

Je crois que l'on peut tenir pour durable le tournant actuel.

5° Que devons-nous faire ?

Nous devons porter toute notre attention sur l'évolution de la C.G.T.U., et du P.C., de l'I.C., et de la politique extérieure de l'U.R.S.S., afin de bien voir où l'on veut nous mener.

Nous devons nous tenir fermement sur nos positions de toujours en ce qui concerne le front unique et l'unité ; nous avons raison ; soyons fermes ; soulignons que c'est nous qui avons vu juste... »

Les événements qui se déroulèrent par la suite, montrèrent que la Fédération, en la circonstance, on manqua point de perspicacité.

L'Instituteur, l'École et la Guerre

[Retour à la table des matières](#)

Le Congrès précédent (Reims 1933) avait pris position sur le problème sur le problème général de la Guerre.

Le congrès suivant (Montpellier 1934) avait pris position sur le problème général de la Guerre ; la démission collective des membres de l'Enseignement de leur grade d'officier de réserve et le rôle de l'Instituteur et du Professeur en faveur de la Paix.

La première question, soulevée à Reims par Barrué, sera l'objet de discussions ardentes dans l'*École Émancipée*. Les uns, comme Bouthonnier, Bruhat, Nadeau, Manachère, Vrillon, affirment que l'instituteur officier de réserve peut jouer un rôle antimilitariste et mener au moment opportun une action révolutionnaire d'une portée supérieure à celle de l'instituteur resté dans le rang. Florens, Caillas, Barrué, G. Serret s'appuyant sur l'histoire et sur l'expérience prétendent le contraire.

La discussion qui ne semble point près de finir tourne court et s'arrête net devant l'impossibilité pratique pour l'officier de réserve de donner sa démission ; une étude détaillée et approfondie de G. Serret met en effet en évidence toutes les difficultés s'opposant à ce geste. La question, de ce fait, est abandonnée.

Mais aussitôt, la fédération, soucieuse de tracer nettement à ses membres en tant qu'éducateurs leur devoir contre la guerre, let à l'étude le problème plus vaste de l'École et la Guerre. G. Serret est choisi comme rapporteur fédéral. Il publie dans la revue une longue étude qui vaut à la Fédération une nouvelle campagne de dénonciation et d'injures de la part des journaux réactionnaires. La motion, présentée par le rapporteur au Congrès de Montpellier, rallie tous les suf-

frages. Elle complète heureusement la motion adoptée l'année précédente à Reims et, comme celle-ci, elle mérite d'être connue.

La voici donc intégralement :

« Motion sur l'école et la guerre.

Le Congrès de Montpellier,

Rappelle qu'en régime bourgeois, l'École est orientée dans le sens des intérêts spirituels et matériels de la Bourgeoisie pour laquelle la guerre est une nécessité vitale. L'École ne peut donc pas être orientée contre la guerre. À des degrés divers et sous des formes multiples, l'École a joué son rôle dans la préparation morale à la guerre ;

Par ses programmes, ses manuels et ses maîtres, elle forge une mentalité nationaliste, cocardière, militariste et guerrière ; c'est aussi par ses omissions volontaires sur la réalité sociale et la vérité historique que l'École fabrique cette mentalité qui accepte aveuglément et rapidement la guerre.

Le Congrès,

Considérant que dans une certaine mesure l'instituteur ou le professeur peut, dans son enseignement, travailler en faveur de la Paix ;

Déclare que le maître doit bannir de l'École tout enseignement de haine, tout esprit chauvin et militariste. Il doit s'efforcer de faire naître dans l'esprit, de fraternité et de solidarité prolétarienne et internationale. Il doit montrer les causes profondes et fraies des guerriers et des expéditions coloniales. Il doit, dans son enseignement, r établir la vérité historique, montrer la combat douloureux et grandiose de la classe des travailleurs à travers les âges, faire toucher du doigt la réalité sociale.

Le Congrès,

Demande à la Fédération, aux syndicats et aux syndiqués, de poursuivre la campagne entreprise dès 1919 contre les manuels chauvins ;

Approuve l'École Émancipée d'avoir publié cette année un Cours d'Espéranto dans la partie scolaire ;

Et invite les organisations ouvrières à accentuer la propagande en faveur d'une langue internationale afin de rendre plus facile les relations entre la jeunesse du monde entier.

Le congrès,

Se prononce pour le boycottage de toutes les organisations et sociétés scolaires ou extra-scolaires et de toutes les manifestations tendant à développer le culte de armes et de la force, la haine de l'étranger, l'orgueil national et l'esprit guerrier ;

Il préconise la réalisation de cours aux adultes donnés soit à l'école du soir, soit aux Bourses du Travail, et tendant à montrer les causes et les effets des guerres et à développer dans les rangs de la jeunesse l'amour de la paix ;

Il estime que pour être efficace et durable l'enseignement anti-guerrier de l'école doit être approuvé, soutenu et complété (choix de lectures, d'une profession, etc.) par les parents des élèves ; en conséquence dans les milieux où la chose est possible, il est indispensable de créer des groupements de parents, en liaison autant que faire se peut, avec les syndicats ;

Le Congrès,

Demande à la Fédération de dénoncer l'œuvre néfaste, pour la paix notamment, des patronages religieux et du scoutisme ;

Il estime que classe ouvrière ne doit pas envoyer ses enfants dans ces organisations où l'on dispense une éducation religieuse, nationaliste et guerrière ;

Il se déclare partisan de groupements réalisés, contrôlés et dirigés par des instituteurs et professeurs syndiqués et par les organisations ouvrières (municipalités, syndicats, etc.) et accueillant les enfants et jeunes gens auxquels seront donnés des plaisirs sains d'ordre physique et une éducation conforme à celle dont nous avons donné ci-dessus les principes. Disons en passant que cette éducation ne doit en aucune façon être un dressage et un asservissement à une doctrine politique quelconque.

Le Congrès,

Condamne vigoureusement le principe et la pratique de la préparation militaire tant à l'école primaire que dans les É.N. et les grandes écoles ;

Il s'élève avec force contre la présence des gradés dans les établissements scolaires ; contre la pression exercée dans les É.N. sur les élèves-mâtres pour qu'ils acceptent de suivre les cours – non obligatoires – de P.M.S. et d'infirmières ;

Il appelle les normaliennes, les normaliens et les syndicats à combattre la P.M.S.

Il demande l'abolition de la P.M.S. obligatoire ou facultative et l'abrogation de la loi A. Chéron du 26 juin 1933.

Le Congrès,

Considérant enfin le caractère rural de notre Fédération et les connaissances pédagogiques et autres de ses adhérents ;

Demande aux syndicats de l'enseignement de tourner leurs efforts vers une campagne acharnée dans les milieux paysans en vue d'amener ceux-ci à souder leurs forces aux forces prolétariennes ; contre la guerre menaçante.

Problèmes corporatifs

[Retour à la table des matières](#)

L'extrême importance des événements qui se sont succédés au cours de cette année et qui ont exigé de tous les militants un effort soutenu n'a point provoqué le ralentissement de l'activité corporative et pédagogique de la Fédération.

Comme par le passé, avec une énergie inflexible, la Fédération s'est dressée pour la défense de toutes les victimes de la répression et contre toute mesure tendant à restreindre l'indépendance du personnel enseignant.

Sur la pression des journaux de droite, le Ministre de l'Instruction Publique De Monzie, déjà célèbre par diverses circulaires, en adresse une nouvelle, en septembre 1933, aux Inspecteurs d'Académie pour les inviter à sévir contre les instituteurs pacifistes ; certains d'entre eux n'ont-ils pas, en effet, et l'outrecuidance de faire entendre quelques paroles énergiques à la tribune du Congrès du S.N. de 1933 ?

Alors que Glay, l'ex-secrétaire du S.N. désavoue dans *la Lumière*, les propos de « quelques illuminés » et dégage ainsi la responsabilité du S.N., la Fédération riposte avec énergie au Ministre en se solidarissant avec les camarades menacés et en affirmant sa volonté de réaliser avec les autres fonctionnaires et la classe ouvrière l'action efficace qui fera reculer la guerre.

La liste des camarades dont la fédération soutien la cause est, cette année encore, presque aussi longue que les années précédentes. Aux camarades brimés (Gautrad, Freinet, Bouthonnier, Fajon, Calas, Roméas, etc.) qui n'ont point obtenu réparation, il faut ajouter Ravaux (Charente), Dolmazon et Marie Doron (Loire), Boyau (Gironde), Carpentras (Var), Vallon (Hautes-Alpes), Lacroix (Jura), Dubois (Nord), M.-L. et J. Mayoux (Nord), Maumey (Gironde), Fournial (Haute-Garonne), Noe (Pyrénées-Orientales), Delattre (Nord), Lansoy (Yonne), Ferrat (Jura), Maulandi (Alpes-Maritimes), Guillon (Saint-Dié, Vosges), etc. Les uns sont en butte à l'hostilité des municipalités cléricales, d'autres sont blâmés, censurés ou déplacés par leur administration, certains mêmes sont emprisonnés puis condamnés en correctionnelle, tous sont frappés pour leur action sociale ou l'expression de leurs opinions révolutionnaires.

Lèbre et Élise Avenas (Ardèche) sont poursuivis et condamnés en correctionnelle pour avoir dénoncé dans les organes syndicaux les turpitudes de l'Église.

La répression frappe impitoyablement. La Fédération se solidarise sans réserve avec les camarades des P.T.T., des Finances, des Douanes actives et des indirectes révoqués par Doumergue.

Elle n'oublie pas non plus les révolutionnaires qui, dans tous les pays du monde, gémissent dans les prisons et les bagnes. Elle ne craint pas, enfin, d'élever la voix en faveur de l'ancien chef de l'Armée Rouge, l'inflexible révolutionnaire Léon Trotsky, chassé de Russie, repoussé partout, errant sur la « *la Planète sans visa* », cherchant un abri que bourgeois et staliniens lui refusent avec une grande férocité.

Le Comité des professeurs, dont le bureau est formé est formé par Bruhat, Bernard et Bouchet, cette année encore se cantonne dans son rôle de Comité d'étude au sein de la Fédération et réalise, à la satisfaction de toutes les tendances, un appréciable travail tant dans le domaine de la propagande que dans celui de l'action corporative et sociale.

Sous la direction de Daniel Bravey, le benjamin du Bureau Fédéral, la Fédération édite, cette année, un bulletin de huit pages, *L'Émancipation des Normaliens* destiné aux élèves-maîtres des É.N. Cet organe est adressé à nos jeunes camarades, à l'occasion des vacances de Noël et de Pâques ; il a pour but de connaître la fédération,

son œuvre passée, son action présente et son idéal révolutionnaire ; il est aussi un organe de défense des intérêts matériels et moraux des normaliens.

L'initiative est heureuse si l'on en juge par le succès qu'elle obtient. La diffusion du bulletin, combinée avec les réunions clandestines de propagande parmi les élèves-maîtres, que faisaient depuis longtemps de nombreux syndicats, n'aurait pas manqué d'accentuer le recrutement de la Fédération parmi les jeunes.

Rien de plus fastidieux que l'action corporative quand n'aboutit aucune revendication, si minime soit-elle, du fait de l'entêtement d'un Gouvernement dont l'unique volonté est de réaliser des économies ! L'action corporative, dans ces conditions, n'est cependant point tout à fait inutile. Son insuccès ne contribue-t-il pas, précisément, à faire comprendre aux travailleurs la vanité du réformisme à la petite semaine et la nécessité de l'action révolutionnaire de large envergure ?

Cette année, tout l'énorme travail corporatif fédéral accompli par J. Aubert et la Commission corporative est vain quant aux résultats. Non seulement aucune réforme corporative n'est acquise, mais sur les grandes questions des traitements, de l'avancement, des retraites et du recrutement, c'est, nous l'avons vu, la défaite la plus grave.

Mentionnons qu'en sus des revendications déjà anciennes qu'il faut sans cesse remettre à l'ordre du jour des assemblées syndicales, il en est d'autres que les événements imposent ou que les militants formulent pour la première fois.

Il faut combattre la loi du 30 décembre 1932 qui lèse de nombreux suppléants et intérimaires et défend les débutants sans emploi. Il faut reprendre la proportion de loi sur les accidents professionnels survenant aux maîtres au cours de leur travail scolaire. Il faut intensifier la lutte contre les suppressions de postes que le Gouvernement Doumergue vient d'imposer par milliers (décret-loi du 5 juin 1934). Il faut combattre le décret du 17 décembre 1933 qui, désormais, rend obligatoire la participation du personnel aux jurys d'examens et de concours. Il faut réclamer le relèvement du taux des indemnités pour études surveillées et de logement.

Sur le plan pédagogique, le secrétaire Marsaud stimule l'activité des sections pédagogiques syndicales et des responsables de sous-commissions.

C'est ainsi que l'Hérault réalise une collection de problèmes « prolétariens », l'Ardèche une étude documentée sur les classes-promenades, le Maine-et-Loire un cours romancé de géographie, la Gironde, une étude d'ensemble sur la pédagogie nouvelle.

La partie pédagogique de *l'École Émancipée* publie, parmi des études aussi nombreuses que diverses, le travail des sous-commissions. C'est ainsi que Maurice Dommaget, secrétaire de la sous-commission de pédagogie socialiste, donne une très longue étude sur les idées pédagogiques de Victor Considérant. Cette série d'articles du plus haut intérêt pédagogique, historique et social sera, par la suite, éditée en un opuscule par les soins de l'École Émancipée ⁷⁴.

Le congrès de Montpellier (août 1934)

[Retour à la table des matières](#)

Il se tient salle du Pavillon populaire, dans un cadre charmant de fraîcheur et de verdure.

À l'ouverture de la première séance présidée par Gautrand, assisté d'Élise Avenas et de Fournial, le secrétaire général Jean Salducci salue la mémoire des camarades disparus en cours d'année et notamment de deux d'entre eux : Edmond Bazot et Marie Guillot.

Deux pures figures du syndicalisme révolutionnaire. Simples et modestes, fraternels et généreux, fidèles à leur idéal qu'ils ne trahirent jamais, courageusement pacifistes en pleine période de folie meurtrière, intègre et droits, lucides aux pires heures d'affolement général, passionnément attachés à la Fédération et à la classe ouvrière, Ed-

⁷⁴ M. Dommaget : *Les Idées pédagogiques de Victor Considérant*, une brochure, in-12, 48 p. (avec le buste de Considérant érigé à Salins, sa ville natale).

mond Bazot et Marie Guillot furent de ces militants à qui on ne songe, malgré l'éloignement, qu'avec une poignante émotion.

Le Congrès de Montpellier fut un beau Congrès au cours duquel la Fédération manifesta à la fois sa clairvoyance quant aux événements qui s'esquissaient sur le plan de la guerre et de l'unité, et son sérieux quant à l'action à entreprendre pour écraser à jamais le fascisme menaçant.

Tous les camarades qui cherchaient à comprendre et qui se refusaient à penser par procuration se demandaient avec inquiétude la raison véritable du « tournant » que le P.C. et la C.G.T.U. venaient de réaliser si brutalement et si totalement au cours de la première quinzaine de Juin. Nous avons déjà vu que les militants de la Majorité Fédérale avaient apporté une réponse à la question qui hantait les esprits. Le Congrès, à son tour, va tenter de voir clair dans ce grave problème comportant tant d'inconnues.

F. Bernard le premier, aborde le grave sujet :

« Quand je vois la Russie se mettre à genoux devant Herriot ⁷⁵, entrer en relation avec le gouvernement d'Union nationale, je me demande si l'évolution sur la question de l'Unité n'est pas dictée par la Russie ».

Et Monmousseau, secrétaire confédéral et délégué de la C.G.T.U. répond aussitôt, catégoriquement :

« Je le nie, au nom de la C.G.T.U. »

Puis, G. Serret entre dans le vif du débat : le P.C. a esquissé, voici quelques mois, une nouvelle orientation. Maurice Thorez, son secrétaire général, a lancé la phrase célèbre : « Nous qui aimons notre pays » et affirmé qu'il ne faut plus tendre le poing à l'Église. Ces formules, reprises en chœur par l'ensemble du P.C., annonçaient un renversement de tactique et de doctrine qui s'est précisé en Juin. La

⁷⁵ Édouard Herriot s'était rendu en visite en Union soviétique en septembre 1933 et y avait été reçu avec chaleur. Son voyage précédait de peu celui du ministre de l'Air, le radical Pierre Cot.

C.G.T.U. s'apprête à capituler devant la C.G.T. réformiste, à liquider peu à peu son programme, son action et son idéal révolutionnaires. Ces faits sont dictés par Staline ; ils font partie intégrante du plan de l'U.R.S.S. qui se rapproche du bloc impérialiste franco-anglais, qui signe des pactes de non-agression et d'assistance, qui entre à la S.D.N. cette « caverne de brigands impérialistes » selon Lénine. L'unité syndicale apparaît donc comme une étape vers l'Union sacrée.

« L'ouvrier français, précise notre camarade, sous les ordres de Weygand⁷⁶, ira peut-être un jour, pour la défense de l'U.R.S.S. se battre contre l'ouvrier allemand ».

Devant cette tragique perspective, G. Serret affirme que la vieille Fédération, fidèle à son passé héroïque, ne se laissera point détourner de sa route sous d'hypocrites prétextes et qu'elle pratiquera devant la guerre qui s'annonce, le défaitisme révolutionnaire et l'internationalisme prolétarien.

Monmousseau, présent dans la salle, comprend qu'il est nécessaire d'intervenir pour atténuer l'effet produit par les interventions de F. Bernard et G. Serret.

Et le secrétaire confédéral commence par déclarer que Moscou ne donne jamais des ordres mais prodigue des conseils – ce qui fait s'esclaffer le Congrès.

Monmousseau aborde ensuite le problème qui passionne les délégués. Ses déclarations, notées avec soin par le secrétariat du Congrès, revues et approuvées par Monmousseau lui-même, son trop importantes pour être résumées. Les voici donc, d'après le compte-rendu du Congrès :

⁷⁶ L'historien britannique Max Beloff écrit que des chefs militaires comme Pétain, Camelin et Weygand étaient considérés en 1934 comme partisans de l'alliance franco-soviétique. Il fait état, à ce sujet, de contacts répétés entre l'attaché militaire soviétique à Paris, le colonel Ventsov, et un membre de l'État-major du général Weygand, le Colonel de Lattre de Tassigny (futur maréchal de France) (*The Foreign Policy of Soviet Russia*, vol. 1, 1929-1936, pp. 139-140).

Monmousseau en vient à la politique extérieure de l'U.R.S.S. et pose la question : l'U.R.S.S. a-t-elle conclu, ou peut-elle conclure une alliance militaire avec un État capitaliste ? L'U.R.S.S., dit-il, ne signera jamais d'alliance militaire avec un pays capitaliste. *Pourquoi ? Parce qu'elle est socialiste* (exclamations, rires) *et que nos camarades seraient fous de penser qu'un État capitaliste peut aller au secours d'un état socialiste. L'U.R.S.S. ne peut non plus signer une alliance militaire qui l'entraînerait à la guerre pour un groupe impérialiste contre un autre groupe impérialiste, parce que l'U.R.S.S. veut la paix.*

Monmousseau pense que l'hypothèse d'une alliance militaire avec l'U.R.S.S. ayant pour résultat l'union sacrée sous le couvert de la défense de l'U.R.S.S. serait une monstrueuse trahison, pire que celle de 1914, parce qu'elle serait concertée. Il affirme que participer à la défense nationale, c'est participer à l'écrasement de la classe ouvrière ».

En ce qui concerne le « tournant » sur le front unique et l'unité, le secrétaire confédéral s'en tire en déclarant qu'il n'y a pas de « tournant » ! Puis il assure le Congrès que *« la C.G.T.U. ne fait aucune concession de principe sur son programme et sa tactique de classe »*, et il conclut en disant que *« la C.G.T.U. n'ira pas à la C.G.T. unique pour liquider le mouvement révolutionnaire et que dans la question de l'unité, il y aura un vainqueur et un vaincu : le vaincu sera le capitalisme et la collaboration des classes »*

En ce début d'Août 1934, c'est-à-dire plusieurs mois après l'amorce du « tournant » de l'I.C. et quelques mois avant la fameuse déclaration de Staline, il n'est pas concevable que le secrétaire confédéral Monmousseau ignorât tout des intentions profondes des chefs de l'I.C., il n'est pas concevable que Monmousseau le rôle de dupe. Non ! l'homme qui formulait sur l'unité syndicale et surtout sur la guerre de telles déclarations que les faits démentaient déjà et devaient démentir plus formellement encore à brève échéance, ne pouvait pas ne pas mentir.

Et c'est pourquoi, M. Dommanget, dans une puissante intervention revient à la charge. Citons ici le compte rendu de cette séance.

« Dommanget rappelle ensuite les doutes qui assaillent Renaud Jean au retour du 4^e congrès de l'I.C. au sujet du rapport de Boukharine, envisageant l'attitude d'un État prolétarien vis-à-vis des États impérialistes en cas de guerre impérialiste. Il cite le rapport Boukharine et se demande si par un paradoxe monstrueux la « Défense de l'U.R.S.S. » deviendrait le talisman perfide par lequel on voudrait nous faire fouler aux pieds les principes de la lutte de classe et de l'Internationalisme prolétarien. La réponse négative de Monmousseau est contredite par un article récent de Pari dans lequel celui-ci admet que les contractants d'un Pacte sont tenus de porter secours à l'État attaqué. Nous ne pouvons envisager la défense de l'U.R.S.S. de cette façon, dit-il.

Il pense que la guerre est la grande diversion de l'heure, le vomitif qu'il faut administrer au prolétariat pour le guérir de la fièvre maligne du socialisme. Son devoir est de déclarer que la Fédération fera en cas de guerre l'unité sous le drapeau de l'Internationale prolétarienne et de crever à cette tribune les nuages noirs qui s'amoncellent à l'horizon et où se rejoignent déjà, à ce qu'il lui semble, l'union sacrée impérialiste et une certaine imposture prolétarienne.

Reprenant le mot de Jaurès : « On ne fait pas sa part à la guerre », dit-il. Nous devons avoir le courage de rappeler à l'U.R.S.S. que l'aigle de la victoire invoquée déjà par d'autres révolutionnaires en 1792 est devenue l'aigle impérial emportant dans ses serres la révolution meurtrie ».

La M.O.R. ne riposte que mollement aux assauts de la Majorité Fédérale. Seul Dolmazon assure que « *La C.G.T.U. reste inébranlablement fidèle à l'internationalisme prolétarien et au défaitisme révolutionnaire* ».

Au lendemain du Congrès de Reims la discussion sur l'Unité syndicale avait été reprise comme chaque année.

La M.O.R. aussi, avec toutefois cette différence qu'elle préconisait la réalisation de syndicats « uniques », organismes où cohabiteraient provisoirement deux conseils syndicaux unitaire et confédéré en vue de faire l'unité... contre les chefs de la C.G.T. et... sur la plateforme de la C.G.T.U. !

La L.S. se partageait entre la thèse de la M.F. et celle de Rollo.

Enfin, Rollo reprenait, avec plus d'insistance que jamais le thème de l'unité immédiate entre le S.N. et la Fédération : il donnait l'impression de cacher une partie de son jeu, de vouloir notamment faire passer au S.N. la Fédération tout entière ou son syndicat du Mor-

bihan tout au moins. F. Bernard, rappelant les nombreuses scissions passées – accès de fièvre quarte, dit-il – souligne dans *l'École Émancipée* ce qu'il y a de commun dans les raisons réelles et les prétextes avancés par tous ceux qui successivement partirent pour « *aller aux masses* » ou pour « *redresser le S.N.* ». Et il écrit en conclusion d'une minutieuse étude :

« Il faut que la Fédération vive. Il ne faudra pas qu'à chaque Congrès, elle continue à se dire comme Christ en Galilée, faisant le tour de ses apôtres : « En vérité, l'un de vous me trahira »

Mais voici le grand « *tournant* » de juin 1934.

Tandis que, sur la question de l'Unité, les trois tendances : M.F., M.O.R., et L.S. se rapprochent, Rollo s'obstine à faire cavalier seul : il veut à tout prix l'unité corporative immédiate ; il est impatient, semble-t-il de passer au S.N. avant même que ne se réalise l'unité totale qui, de toute évidence, est proche.

Le Congrès de Montpellier décide d'envoyer une délégation au Congrès du S.N. qui se tien à Nice. La délégation est composée d'Aulas, Aubert et Labrunie. Son mandat est fixé avec précision par une motion votée par 390 voix contre 27 à un texte de Rollo et 3 abs-tentions.

Cette motion déclare notamment :

« Le Congrès estime que l'Unité syndicale indispensable à la classe ouvrière est réalisable à brève échéance.

Cette unité, pour être efficace et durable, doit reposer sur les bases suivantes :

1°) Indépendance du syndicalisme à l'égard des gouvernements des partis politiques, ainsi que des sociétés philosophiques et religieuses ;

2°) Liberté d'opinion et liberté d'expression.

3°) Démocratie syndicale comportant notamment la représentation des minorités aux différents organismes de direction ;

4°) Reconnaissance de la lutte de classe.

Le Congrès de la Fédération Unitaire de l'Enseignement demande au S.N. réuni en Congrès à Nice et à l'ensemble des adhérents de la F.G.E. d'agir auprès de la C.G.T. pour qu'elle réponde favorablement aux propositions de la C.G.T.U. en vue de la convocation rapide du Congrès de fusion des centrales syndicales ».

En somme, la Fédération veut bien l'unité avec le S.N., mais elle désire que la fusion fédérale se réalise en même temps que la fusion confédérale et dans les mêmes conditions. Elle ne veut pas se risquer dans une aventure, au cas, par exemple, où la C.G.T.U. reviendrait sur ses propositions et où la C.G.T. refuserait les garanties indispensables ; la Fédération n'a qu'une confiance limitée en la C.G.T. et la C.G.T.U. et n'entend point être dupe des manœuvres de l'une ou de l'autre.

Rollo et le S.N., au contraire, veulent l'unité corporative immédiate, sans avoir des garanties formelles de la part des deux Centrales.

À Nice, Aulas défend la position du Congrès de Montpellier devant le Congrès du S.N. qui, visiblement, attendait la fusion immédiate. Puis, allant jusqu'au bout des concessions, après accord avec le Congrès unitaire consulté téléphoniquement, les trois délégués rédigent un texte qu'ils lisent au Congrès du S.N. et qu'ils espèrent faire voter au Congrès de la Fédération.

Le voici :

« Le congrès de Montpellier accepte la fusion immédiate de la fédération de l'Enseignement et du S.N. dès le lendemain au C.C.N. de la C.G.T. qui doit se tenir le 5 octobre, si le C.C.N. accepte l'organisation en commun avec la C.G.T.U. d'un Congrès Confédéral de fusion.

Le Congrès fédéral de fusion des forces de l'enseignement pourrait avoir lieu à Noël 1934, les garanties incluses dans la Motion de Montpellier étant acceptées ».

Au retour de la délégation, ce texte est adopté et complété, sur proposition de L. Bouët, par l'additif suivant :

« Et invite le S.N. à manifester sans plus tarder sa volonté d'unité en acceptant l'action commune avec la Fédération de l'Enseignement contre les décrets-lois, le fascisme et la guerre ».

De toute évidence, l'unité est en marche.

À l'ordre du jour du Congrès, figure aussi la question du fascisme.

Le Bureau fédéral avait désigné Michel Collinet comme rapporteur qui publia dans les colonnes de *l'École Émancipée* et de *l'Émancipation* une étude historique et théorique du plus vif intérêt. Au Congrès, il compléta son rapport par des considérations d'ordre pratique.

Avec un sens très aigu de la réalité sociale, de nombreux camarades de toutes les tendances intervinrent dans la discussion. Tous les aspects du problème fasciste et de la lutte antifasciste furent examinés par Husson, Aubert, Feraud, Bruhat, Serret, Lapraz, Barrué, Fabre, Égreteau. Ce dernier fit une intervention substantielle sur les organisations corporatives de l'Enseignement à tendances fascistes : Union nationale, Cercle Fustel de Coulanges, Fédération des Professeurs non syndiqués, Fédération nationale des Groupements professionnels d'Instituteurs, Union corporative des Instituteurs, Davidées, etc.

Puis le Congrès adopta à l'unanimité le motion élaborée par Collinet et dont nous donnons ci-dessous les paragraphes essentiels :

« Le Congrès constate que la lutte contre le fascisme et la guerre est une lutte de tous les instants qui doit continuellement s'élargir et s'organiser sur tous les terrains. Combattre le fascisme, c'est non seulement défendre par l'action directe les libertés démocratiques et syndicales conquises par le prolétariat, c'est également défendre les conditions de vie et de travail des classes laborieuses ; en ce qui concerne le corps enseignant, c'est se dresser contre les décrets-lois, la répression, le sabotage de l'enseignement à tous les degrés, et la militarisation de l'université. À l'école, autour de l'école, parmi les ouvriers et les paysans, chaque membre du corps enseignant doit être un animateur et un organisateur dans la lutte contre le fascisme et la guerre.

Le Congrès affirme que l'action vigoureuse des masses vaincra le fascisme. Dans cette bataille, le prolétariat, dont la mission historique est renverser le régime capitaliste, doit réaliser son unité syndicale en même temps que l'action commune la plus large. Ainsi, il augmentera sa capaci-

té de combat et entraînera avec lui les paysans travailleurs et l'ensemble des classes moyennes ruinées par la crise économique sur la voie de l'émancipation des travailleurs.

Le Congrès de la Fédération Unitaire de l'enseignement, réuni à Montpellier les 4, 5, 6 août 1934, résolu à placer au premier plan l'organisation de la lutte antifasciste,

Décide en particulier :

1° – de créer, une commission fédérale antifasciste, chargée de dénoncer les manifestations du fascisme dans l'université, de réunir toutes la documentation indispensable, qui se mettrait en rapport avec l'I.N.F.A.⁷⁷ et le Comité de vigilance (Alain, Langevin, Rivet)

2° – De confier à un membre du Conseil fédéral, la tâche particulière et essentielle d'organiser le travail antifasciste auprès des paysans, en liaison avec la C.G.P.T.⁷⁸ et la Fédération Unitaire de l'agriculture ».

En dehors des trois grandes questions qui retiennent l'attention du Congrès, il est nécessaire de marquer que la discussion sur l'U.R.S.S. de l'étonnante amélioration du sort des travailleurs, de la volonté de paix des dirigeants soviétiques ; il affirme « sa fierté d'être stalinien » ; mais il écarte délibérément les questions que Bouët pose avec insistance.

C'est alors que Bouthonnier crut bon d'intervenir pour affirmer que Victor Serge avait trahi !

⁷⁷ L'INFA, Institut pour l'étude du fascisme, était vraisemblablement l'une de créations de Müzenberg. Arthur Koestler y travailla quelque temps. Il se chargeait de documenter et d'informer le public, publiant livres, brochures, bulletins de presse, ainsi qu'un bulletin mensuel. Quant au Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes, il était né au lendemain des journées de février 1934, de l'initiative d'un auditeur à la Cour des Comptes ? Walter, dit Pierre Gérôme, et de l'appui des dirigeants du S.N.I., André Delmas et Georges Lapierre. Il était présidé par trois intellectuels, Alain (radical), Paul Rivet (socialiste) et Paul Langevin (communiste). Son manifeste est daté du 5 mars 1934. (Voir à ce sujet Delmas, *op. cit.* pp. 30-35).

⁷⁸ La Confédération Générale des Paysans Travailleurs (C.G.P.T.) longtemps présidée par Renaud Jean et affiliée au Conseil paysan international (Kresntern) était contrôlée par le Parti Communiste.

- « *Et la preuve qu'il a trahi ? ... demande-t-on de tous côtés.*
- « *C'est que vous le soutenez !* » répond Bouthonnier.

À cette insolence, le Congrès riposte avec vigueur Bouthonnier, pas fier, est muet à la tribune. La protestation s'enfle et se prolonge tant contre le porte-parole de la M.O.R. que contre la dictature du régime stalinien.

Décidément, Litvine n'a pas de chance ; Pour la deuxième fois qu'il assiste aux Congrès fédéraux, son discours n'a pas le don de conquérir les esprits et de déchaîner l'enthousiasme...

Finalement Bouthonnier, que Monmousseau désavoue pour ses propos, fait des excuses publiques, platement. Et tout rentre dans l'ordre.

La motion Bouët-Dommanget en faveur de Victor Serge est ensuite votée par 242 voix contre 170 et 22 abstentions.

Le rapport moral du Bureau fédéral est adopté par 236 voix, contre 163 à la M.O.R., 22 à la L.S. et 15 abstentions.

Le camarade A.V. Jacquet insiste ensuite longuement sur l'importance sociale de la paysannerie en France et demande par un ordre du jour, qui sera d'ailleurs adopté par le Congrès, que la Fédération s'intéresse de façon permanente à la vie agricole.

Les Groupes de Jeunes, dont le secrétariat passe de Fournial à Berthet jouiront à nouveau comme avant le Congrès de Marseille, de la bienveillance de la Fédération, s'ils savent se cantonner dans leur rôle strict.

Une séance complète du Congrès est, cette année, consacrée aux questions de l'enseignement et des maîtres indigènes et soulève ainsi un émouvant aspect du problème colonial. Après une discussion à laquelle participent Barrué et Meysonnier, un ordre du jour est adopté à l'unanimité. Quelques paragraphes nous montreront l'importance de la question et surtout l'esprit anti-impérialiste avec lequel la Fédération savait l'aborder.

« Le Congrès de la fédération unitaire de l'Enseignement se prononce :

1° – *Pour l'égalité complète du personnel enseignant indigène par rapport aux collègues de la métropole, en ce qui concerne la formation professionnelle ; les traitements, les conditions matérielles et morales, les droits juridiques, politiques et syndicaux.*

2° – *Pour le soutien actif et organisé des travailleurs de l'Enseignement et des étudiants indigènes pour l'enseignement participants à la lutte anti-impérialiste dans les colonies françaises, par la Fédération unitaire de l'Enseignement.*

3° – *Pour le redoublement d'efforts de la part de la F.U. de l'enseignement dans la métropole même, contre la propagande colonialiste, et contre toutes les organisations qui sont le véhicule de cette propagande, contre la tendance officielle de l'Enseignement orientée soit dans le sens de la « bonne » colonisation, contre la propagande missionnaire et toute propagande analogue, pour un contact étroit entre les étudiants pour l'enseignement originaires des colonies qui séjournent dans la métropole.*

En conséquence, la F.U. de l'Enseignement luttera pour le relèvement des traitements et des conditions d'existence des instituteurs indigènes d'après le principe : « À travail égal, salaire égal », pour la péréquation des instituteurs avec les autres fonctionnaires sans exception de race, de couleur, de sexe ou de religion, pour le droit commun en matière de liberté politique et syndicale, sur une base d'égalité sans distinction de race ou de couleur, etc. Tout en combattant la tendance des travailleurs intellectuels indigènes de certains pays coloniaux et semi-coloniaux à se considérer comme les chefs tout désignés des ouvriers et des paysans ignorants et pauvres, tout en développant le sentiment de classe et le conscience de l'hégémonie du prolétariat, il faut travailler sans relâche et systématiquement à organiser et à entraîner dans la lutte des instituteurs...

Le Bureau Fédéral et le Conseil Fédéral sont renouvelables. Jean Salducci, malgré l'extrême fatigue de deux années d'un dur labeur, accepte la charge du *secrétariat fédéral* pendant une année encore.

Marcel Valière est nommé secrétaire corporatif, Fernande Basset, secrétaire à la propagande, Florens, secrétaire aux relations internationales, F. Bernard, secrétaire aux 2^e et 3^e degrés, Jean Angelini, trésorier, et Henri Sarda, secrétaire pédagogique.

Les autres membres du C.F. sont :

Élise Avenas, E. Denante, J. Aulas et G. Serret, pour la M.F. A. Dolmazon, V. Barne et R. Lopin, pour la M.O.R. ; P. Boisset, pour la L.S.

Enfin un camarade est adjoint au B.F. pour les questions paysannes, G. Serret.

Après le Congrès, et selon une vieille et excellente habitude, un meeting public est organisé par la Fédération et le Syndicat de l'Hérault. La Fédération y fait entendre et applaudir longtemps sa conception du pacifisme révolutionnaire et au syndicalisme de lutte de classe.

Ainsi prit fin un beau congrès de camarades croyaient être le dernier de la vieille fédération ⁷⁹.

⁷⁹ Pour des raisons internes à l'ancienne majorité fédérale », Gilbert Serret ne pouvait, en 1938, parler de la rencontre organisée, au lendemain du congrès de Montpellier, entre un certain nombre de dirigeants de la Fédération et Trotsky. Ce dernier se trouvait en effet ; depuis plusieurs mois, à Domène, chez Laurent Beau, militant de la Fédération qui lui avait offert asile. De Montellier partirent, dans trois voitures, Maurice et Eugénie Dommaget, Gilbert et France Serret, Jean et Suzanne Aulas, Lagrange et Lèbre. La rencontre se fit à Noyarey, chez Raoul Faure. Trotsky espérait gagner les dirigeants de la Fédération à sa fraction, les convaincre de venir la renforcer à l'intérieur de la S.F.I.O. Il souhaitait aussi les faire revenir sur la décision du congrès qui posait des conditions à l'unité qu'il jugeait, quant à lui, urgente. Curieusement, il défendit devant eux, à quelques nuances près, la position qui avait été au congrès celle de Rollo. Mais les dirigeants unitaires n'étaient pas prêts à se laisser convaincre. L'entrevue fut sans lendemain. Voir à ce sujet *Le Mouvement communiste en France*, de L. Trotsky.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.
Par Gilbert SERRET

Chapitre XXXIV

UNITÉ SYNDICALE, ANTIFACISME ET UNION SACRÉE

[Retour à la table des matières](#)

En quittant Montpellier, délégués et auditeurs emportent la certitude qu'ils viennent de vivre le dernier congrès fédéral.

« L'unité se fera d'ici la Noël », affirme-t-on. Les pourparlers sont très avancés entre la C.G.T. et la C.G.T.U. et il semble bien que ni l'une ni l'autre ne peuvent plus reculer.

En route vers l'Unité

En réalité, l'unité ne se réalisera pas aussi rapidement qu'on l'avait pensé tout d'abord.

Du côté réformiste, il y avait une inquiétude, une méfiance et une parti-pris évidents. On ne s'expliquait point un pareil revirement chez

les unitaires et l'on craignait, par suite, une nouvelle manœuvre destinée à « plumer la volaille ». Les permanents installés depuis 15 ou 20 ans dans l'appareil de la C.G.T. songeaient, non sans raison, à leur situation matérielle menacée par l'afflux des permanents de la C.G.T.U. Enfin, le vieil État-Major réformiste voulait bien l'unité, mais à la condition qu'elle réalise sur la plateforme et dans l'esprit de la collaboration des classes !

Du côté unitaire, il y avait avant tout le souci, dicté par Moscou, de préparer la vassalisation de la future C.G.T. unique et prenant, notamment, un certain nombre de garanties pour détenir une partie des postes de commandement. Peut-être y avait-il aussi, chez les permanents unitaires, la crainte de la perte de l'emploi. Les élections cantonales et municipales de la Seine vinrent à point nommé pour permettre un lucratif dédommagement aux bureaucrates « gamellards » que l'Unité risquait fort de renvoyer à l'usine...

La masse syndiquée (soit au maximum un million de travailleurs dont un quart seulement était spécifiquement ouvrier) désirait ardemment l'unité en laquelle elle voyait la condition nécessaire et suffisante à son émancipation.

L'ensemble du prolétariat non syndiqué, par contre, semblait ne pas se passionner outre mesure quant au problème qui se posait devant les Centrales syndicales. Certes, il y avait bien eu le sursaut du 12 février, mais il y avait surtout le souvenir des années d'échecs, de batailles perdues, de désillusions ; il fallait attendre l'événement électoral de Mai 1936 pour donner conscience, à la classe ouvrière, de sa force numérique et, si elle rejoignait l'organisation syndicale, de sa puissance sociale.

C'est donc sous le regard quelque peu indifférent de la grande masse, mais vivement attentif de travailleurs syndiqués, que les directions confédérales entreprirent des pourparlers qui durèrent plus d'une année.

Le C.C.N. unitaire, réuni le 4 Octobre 1934, adopte une longue résolution où il est dit notamment :

« ...Fusion de la base au sommet.

Les C.C.N. confédérés et unitaires, dans le but d'assurer la maximum d'efficacité à l'action de la classe ouvrière, décident de lancer en commun le mot d'ordre de fusion de toutes les organisations syndicales, de la base au sommet, sur les bases suivantes :

- a) Assemblées de fusion dans chaque localité où existent plusieurs syndicats de la même industrie. L'assemblée syndicale est souveraine pour déterminer l'orientation du syndicat unifié ; elle élit sa direction suivant le principe de la représentation proportionnelle de la minorité ;
- b) Assemblées fusion d'unions et de fédérations sur les mêmes bases de la démocratie syndicale et de la représentation proportionnelle ;
- c) Organisation d'un Congrès national de fusion pour la constitution d'une C.G.T. unique, de défense des intérêts des travailleurs contre le capitalisme.

À ce congrès participeront les délégués régulièrement élus par les syndiqués dans leurs assemblées syndicales régulières.

Le congrès détermine le programme et l'orientation de la C.G.T. unique, élit sa direction sur la base du principe de la représentation proportionnelle.

Pour la plus large démocratie syndicale.

Les deux C.C.N. déclarent que l'unité syndicale doit se réaliser pour la défense des intérêts des travailleurs contre le capitalisme, par conséquent le syndicalisme doit être indépendant de la bourgeoisie et de ses gouvernements.

Le syndicat doit grouper dans son sein l'ensemble des travailleurs à quelque parti ou secte philosophique ou religieuse qu'ils appartiennent. Il ne saurait être subordonné à un parti quelconque. Le syndicat doit déterminer en toute indépendance, par le jeu naturel des libres

discussions et votes des assemblées régulières, son orientation et son activité.

Le syndicat garantit à chacun de ses membres le droit le plus absolu de défendre, dans l'organisation, ses conceptions de la lutte et de l'orientation syndicale, il exige la discipline dans l'action. Il assure à chaque syndiqué l'entière liberté d'appartenir au parti de son choix, d'y militer comme il l'entend ; il lui demande seulement que son activité extérieure ne porte pas atteinte aux intérêts des travailleurs, ni à leur unité syndicale.

Dans tous les rouages du mouvement, la plus large démocratie syndicale doit être respectée... »

À ces proportions claires, précises et acceptables, le C.N.N. confédéré répond par le 11 octobre, soulève des questions de procédure, formule des considérations subalternes et déclare surtout que l'unité n'est concevable que par « la fusion des forces syndicales dans l'organisation syndicale de base c'est-à-dire dans le syndicat confédéré » *la fusion de la Fédération internationale syndicale d'Amsterdam*.

L'accord que l'on croyait voir sortir des débats des deux C.C.N. ne se réalise donc point. C'est l'échec, l'échec dû essentiellement à l'État-Major de Jouhaux et à ceux qui, comme Delmas, mandaté par leurs organisations pour défendre le Congrès de fusion sans vainqueurs, ni vaincus, se rallient au C.C.N., à la thèse de la rentrée de la C.G.T.U à la C.G.T.

Malgré les chefs réformistes, l'idée du Congrès de fusion fait son chemin. Les Services publics et les P.T.T. confédérés l'adoptent. Mais Jouhaux et ses sous-ordres ripostent ; la polémique dans le *Peuple* reprend sur un ton très dur ; le front unique est plus que jamais dénoncé par les augures réformistes.

La proposition des Services publics confédérés est adoptée par la C.G.T. dont l'un des leaders, Laurent, dira qu'elle est « l'organisation de la désorganisation » ;

Fin Janvier 1935, la désaccord persiste. Les confédérés s'emparent des déclarations de Piatnitsky sur ma volonté des communistes de jouer un rôle décisif dans le mouvement syndical ; ils exigent la condamnation des « fractions » et autres groupements de tendance ; ils brandissent la menace d'exclusion pour délit fractionnel.

En Mars 1935, les C.N.N. unitaire et confédéré se réunissent à nouveau. Les réformistes combattent et écartent la thèse des Services publics et restent sur leur position d'hostilité totale aux propositions des unitaires qui sont allés pourtant très loin dans la voie des concessions.

Mais la C.G.T.U., poussée par Moscou, s'efforce de trouver grâce auprès des chefs réformistes. Non seulement, la presse unitaire et communiste ne critique plus les adversaires d'hier, mais encore elle les encense régulièrement. De plus, et ceci est capital, l'orientation du P.C. et de la C.G.T.U. tend de plus en plus ouvertement vers le réformisme.

Enfin, le 6 juin, les pourparlers qui avaient été un instant rompus, reprennent, car la C.G.T.U. vient de faire une nouvelle et décisive concession : la condamnation des fractions et des tendances ⁸⁰.

⁸⁰ Le 6 Juin 1935, en effet, paraissait dans l'*Humanité* un article de Marcel Gitton déclarant :

« Et si cela doit faire tomber le dernier obstacle, si nos déclarations antérieures sont jugées « insuffisantes », nous proclamons, seulement animés du souci de réaliser l'unité syndicale affective et durable : « Il ne saurait y avoir de fractions quelles qu'elles soient à l'intérieur effective et durable : « Il ne saurait y avoir de fractions quelles qu'elles soient à l'intérieur des syndicats. Le mouvement syndical ne peut reconnaître d'autres organisations que ceux qu'il se donne lui-même pour assurer son fonctionnement et son libre développement ».

Deux jours plus tard, l'*Humanité* publiait une déclaration de la C.G.T.U. comprenant les passages suivants :

« 1° Les syndicats rassemblant les ouvriers de toutes opinions doivent être absolument indépendants du patronat, du gouvernement et des partis ;

2° Les assemblées et congrès syndicaux sont seuls qualifiés pour prendre les décisions intéressant la vie des organisations ;

3° La démocratie syndicale doit donner à chaque syndiqué la garantie qu'il peut, à l'intérieur du syndicat, défendre librement son point de vue sur toutes les questions intéressant la vie de l'organisation ;

[...] 7° La liberté d'opinion et le jeu de la démocratie syndicale ne doivent pas entraîner la constitution dans les syndicats d'organismes agissant comme des fractions. Chaque syndiqué étant entièrement libre d'adhérer et de militer dans les organisations politiques et philosophiques de son choix, il ne peut se réclamer dans le syndicat que de sa qualité de syndiqué ».

Les discussions entre délégations aboutirent le 24 juillet 1935 à une déclaration commune des deux centrales affirmant notamment : « La liberté

Dès lors, la C.G.T.U. s'abandonne totalement et, tout en sauvant les apparences, elle s'apprête à réaliser son intégration à la C.G.T. Les contacts entre Unions et Fédération reprennent et se font plus profonds.

L'unité reprend son essor. Elle sera réalisée aux prochains Congrès confédéraux de Septembre 1935 et définitivement scellée au Congrès de Toulouse de Mars 1936.

La Fédération, tout au long de ces événements, voit clair dans le jeu des uns et des autres. Elle discerne et dénonce non seulement le sectarisme buté des réformistes mais encore les vraies raisons qui font des plus farouches adversaires de l'Unité les plus fervents protagonistes de la même Unité.

Au Congrès de Montpellier, elle avait affirmé une fois de plus sa position bien connue.

Elle reste fermement fidèle à ses engagements. Aux C.C.N., ses délégués, Bouët et Salducci, soutiennent les propositions de la direction confédérale unitaire tant qu'elles sont conformes aux conceptions fédérales ; mais ils font des réserves ou formulent des critiques quand la direction unitaire cède devant les exigences réformistes.

Au Conseil fédéral de Noël 1934, le Bureau Fédéral fait adopter une motion demandant à la C.G.T.U. de provoquer une Conférence nationale sur l'Unité à laquelle seraient invitées toutes les organisations syndicales existantes. Mais le bureau confédéral, désireux de ne pas se lier les mains, repousse cette proposition qui aurait pu démarrer l'unité en panne.

Il n'est pas inutile de noter ici combien différente fut l'attitude du S.N.

En août 1934, en son Congrès de Nice, le S.N. Adopte une motion réclamant le congrès fédéral National d'octobre en ces termes :

d'opinion et le jeu de la démocratie prévus et assurés par les principes fondamentaux du syndicalisme, ne sauraient justifier ni tolérer la constitution d'organismes agissant dans les syndicats comme fractions, dans le but d'influencer et de fausser le jeu normal de la démocratie ». Frachon, Croizat, Brout, Raynaud, Semat, Marcel Paul et Parsal l'avaient signée pour la C.G.T.U.

« Le Congrès du Syndicat National...

2° – De demander à la C.A. de la C.G.T. de mettre à l'ordre du jour du Comité Confédéral National d'octobre la question de la réalisation pratique immédiate de l'Unité organique Nationale ;

3° – De faire défendre un projet d'unité totale prévoyant

a) Une prise de contact préalable du sommet à la base entre les représentants responsables de diverses organisations (confédérations, Fédérations, Syndicats confédérés, unitaires, autonomes).

b) Des Assemblées générales de fusion des Syndicats, des congrès fédéraux, de fusions corporatives, et enfin un congrès confédérale de fusion »

La même motion contient un paragraphe sur l'indépendance du syndicalisme et les droits des minorités qu'il faut citer :

« Le Congrès affirme que pour être efficace et durable, l'unité syndicale doit se réaliser en plein accord sur les directives suivantes :

1° Indépendance totale du syndicalisme à l'égard des gouvernements, des partis politiques, des organisations religieuses et philosophiques ;

2° Démocratie syndicale qui comporte la liberté d'opinion, d'expression et le droit de représentation des minorités.

3° Le respect de la discipline dans l'action »

Excellentes décisions !

Mais au C.C.N. confédéré du 5 octobre – deux mois après ! – Delmas propose lui-même le texte suivant qui sera adopté et qui est la condamnation du congrès de fusion :

« Le C.C.N. confirme que l'Unité syndicale ne peut être réalisée que dans la reconstitution de la vieille C.G.T. ».

Et le 11 octobre, la C.G.T., voté par Delmas, dans lequel il est dit :

« L'unité ne peut se réaliser au sommet que dans la C.G.T. ; à la base que dans les syndicats confédérés ».

Rejetant le Congrès de fusion, le S.N. ne se préoccupe donc que de réaliser l'unité dans l'ancienne maison » – ce qui est un comble, la vieille maison étant, en la circonstance, la fédération de l'Enseignement ! Et en attendant, le S.N. désire réaliser l'unité... corporative, c'est-à-dire l'absorption de la Fédération ! Cette « rage d'unité » est d'autant plus inquiétante qu'elle s'accompagne du refus systématique de réaliser avec la Fédération de l'enseignement l'unité d'action contre les décrets – lois Doumergue et la répression des Berthod et autres Mallarmé !

La F.G.E. se comporte exactement de la même manière. Le 5 octobre 1934, elle tient une réunion de son Conseil national. Le secrétaire général J. Salducci, donne mandat à Bruhat et à Colette Audry de s'y rendre et d'y porter des propositions précises relatives à l'unité d'action immédiate et à l'unité par le congrès de fusion.

La parole est accordée à nos deux camarades ; ils exposent donc le point de vue fédéral.

En réponse, le bureau de la F.G.E. leur fait savoir que le Conseil national refuse l'unité d'action ; quant à l'unité, le C.C.N. confédéré, en train de siéger, formulera la réponse...

Au congrès de Montpellier, Rollo et la minorité qui le suit ont refusé obstinément de se rallier à la motion qui exprime le point de vue commun de la C.G.T.U. et de la Fédération. Invité, par Labrunie, à préciser nettement sa position, Rollo répond qu'il applaudira si le Congrès de fusion se réalise et qu'il ne veut pas quitter la Fédération, quoi qu'on en dise.

En vérité, dès le lendemain du Congrès, il travaille à disloquer la fédération et notamment à faire passer au S.N. son syndicat du Morbihan. Sans crier gare, sans même avertir la direction fédérale où il ne compte jusqu'ici que des amis de vieille date, il propose, le 11 octobre, au conseil syndical de son syndicat de consulter par referendum les syndiqués sur la fusion avec la section départementale du S.N., c'est-à-dire l'adhésion du syndicat unitaire à la section morbihannaise du S.N. Sa proposition est acceptée, bien que se manifestent quelques

résistances de camarades affirmant que la disparition du syndicat par ce moyen est anti-statutaire. Le referendum, clos le 4 novembre, donne 142 voix pour le passage au S.N. contre 13, sur 260 adhérents.

Malgré la résistance d'un noyau de camarades qui, avec Cardun, Guyot, Larnicol et Marie Lefur, refusant de suivre Rollo, et malgré l'organisation à Auray d'une Assemblée générale avec le concours de L. Bouët, délégué par le B.F., la scission est réalisée. En quittant la Fédération dont il fut un militant en vue, un secrétaire général, un secrétaire de la fraction communiste, puis de la Majorité fédérale, Rollo se laissa aller à quelques méchancetés à l'adresse de ses amis de la veille... ⁸¹.

Peu de mois après, la preuve était faite que Rollo avait en vue, non point le « redressement » du S.N., mais seulement sa propre intégration dans un syndicalisme qu'il avait jadis accusé maintes fois de vénalité, de couardise et de platitude.

Après avoir soufflé sur le Morbihan, le vent de fusion immédiate, c'est-à-dire de la rentée pure et simple au S.N., souffle sur quelques autres syndicats.

Le Conseil syndical des Côtes-du-Nord présente le B.F. comme hostile à l'unité et... propose la fusion avec la section départementale du S.N., lors à cette nouvelle scission ; Gabrielle Bouët, déléguée par le B.F., y défend le point de vue fédéral. Finalement, le camarade Geoffroy dépose un ordre du jour de fidélité à la Fédération qui recueille la majorité des voix. La minorité, battue, ne s'incline pas ; elle passe, peu après, au S.N... Le secrétariat est désormais assuré par Coutard.

Dans les Basses-Pyrénées, la proposition de Richard : réaliser la fusion immédiate avec le S.N., combattue par Aubert, est repoussée à une forte majorité.

Dans la Gironde, Barrué et Boyau entraînent à leur tour leur syndicat au S.N.

⁸¹ Après son entrée au S.N.I., Joseph Rollo devenait membre du bureau que dirigeait André Delmas et y était chargé de la « défense laïque ». Il devait, sous l'occupation, remplacer Georges Lapierre à la tête du S.N. clandestin, avant d'être arrêté et déporté à Neuengamme où il devait trouver la mort.

En Dordogne, Pasquet et Baylet tentent la même opération. Mais le syndicat, dont une fraction importante résiste aux menées scissionnistes, ne peut être dissous, les statuts exigeant pour ce faire l'unanimité des membres ; il continuera donc avec l'équipe des camarades Combroux, Alice Michel, Fallières, Chapdeville, etc. cependant que le groupe Pasquet-Baylet s'engagera dans le sillage de Rollo.

Ces défections contribuent à ébranler quelques camarades dans le reste de la Fédération. Aux réunions du Conseil fédéral de Noël et de Pâques, aux Assemblées générales du syndicat de l'Ardèche et dans els colonnes de l'*Action syndicaliste*, Boissel, conseiller fédéral représentant de la L.S., préconise plus vivement que jamais la fusion corporative au sein du S.N., en attendant la fusion des deux C.G.T. Mais à l'encontre de la plupart des autres, Boissel et ses amis restent disciplinés dans leur syndicat et surtout n'abandonnent point leur conception du syndicalisme-révolutionnaire, Boissel lui-même, s'écriera à l'Assemblée générale de l'Ardèche, en Juillet 1935, faisant allusion à l'attitude des communistes :

« Mais si un jour, il s'avérait que la C.G.T. unifiée nous conduise à la guerre, nous serions alors parmi les premiers à briser toutes relations avec une Centrale liée à l'Union sacrée ».

Ces camarades, les Richard, les Vergnes, les Barrué, les Boissel, les Pasquet et bien d'autres encore ne tardèrent point à prouver que leur différend avec la vieille Fédération ne portait point sur les questions fondamentales du syndicalisme et n'entamait nullement leurs convictions pacifistes et révolutionnaires.

C'est au cours de cette même période que la Fédération connut une floraison de syndicats dits « uniques » : Deux-Sèvres, Isère, Loiret, Hautes-Alpes, Loir-et-Cher, Vendée, Cher, Yonne, Eure-et-Loir, Charente-Inférieure, etc. La formule en était lancée par la C.G.T.U. qui voyait là un excellent moyen de noyauter la C.G.T. par la base. Ces syndicats « uniques » furent de nature fort diverse. Leur « unification » allait du simple contact accidentel entre une délégation unitaire et une délégation confédérée jusqu'à la fusion des assemblées, des bureaux et des bulletins ; toutefois, dans tous les cas, les trésoreries et les cartes syndicales étaient distinctes. Certains syndicats « uniques »

étaient provisoires, d'autres étaient décidés à durer malgré les vicissitudes de l'unité ; plusieurs furent rompus par la volonté soit de la fraction unitaire, soit de la fraction confédérée.

Ils furent combattus à la fois par la Fédération et par le S.N., pour des raisons opposées bien entendu !

Le S.N. voyait en eux une forme du front unique abhorré et, surtout, un obstacle au courant fusionniste qui tentait de désagréger la Fédération.

La Fédération avait réservé son jugement à Montpellier, à leur égard ; mais par la suite, elle fut dans la nécessité de les combattre. La plupart, en effet, glissaient vers la paralysie ou l'étouffement au seul bénéfice du S.N. : au surplus, à la faveur de la conclusion, de la lassitude et de l'énervement, le syndicat « *unique* » risquait de préparer la rentrée au S.N., après un court passage dans l'autonomie.

Tout au long de cette année agitée et fertile en incidents, le Bureau Fédéral tient ferme le gouvernail de la Fédération. Il ne se laisse point tenter par les appels réitérés du S.N. ; il se dresse avec force devant le courant de désagrégation ; il fait preuve de lucidité en repoussant la dangereuse tactique des syndicats « uniques », en appuyant la C.G.T.U. quand elle agit conformément aux intérêts des syndicats « uniques, en appuyant la C.G.T.U. quand elle agit conformément tactique aux intérêts du syndicalisme révolutionnaire, en la combattant quand elle s'abandonne et s'oriente vers une Unité qui annonce et prépare l'Union sacrée.

La dernière année d'activité fédérale

[Retour à la table des matières](#)

L'unité, malgré les vicissitudes de l'heure, se fera donc. C'est désormais évident.

Et la Fédération pense que cette unité consacrerait, en fait, sa disparition au sein du S.N. La plupart de ses militants croient même qu'il leur sera à peu près impossible de mener une action révolutionnaire dans les rangs de la lourde organisation réformiste.

C'est donc bien la fin de la Fédération et lui faire abandonner peu à peu toute l'activité corporative, de sacrifices, de luttes...

Le découragement va-t-il s'emparer de la Fédération et lui faire abandonner peu à peu toute l'activité corporative pédagogique et sociale ?

Ce serait la mal connaître ! Jusqu'à la dernière minute de son existence, elle poursuivra sa mission, comme si elle ne devait point connaître de terme. Il semble même qu'avant de disparaître, la Fédération ait voulu rassembler toutes ses forces, malgré les défections douloureuses, pour que cette dernière année d'action syndicale soit à la hauteur des années écoulées. Rien ne sera négligé par elle sur le terrain pédagogique et corporatif ; elle se jettera avec une ardeur farouche contre la préparation de l'Union sacrée et de la Guerre et elle prendra l'initiative du Congrès de St-Denis ; elle redoublera d'efforts dans l'action antifasciste et tracera les grandes lignes d'un Front populaire de Classe et d'Action révolutionnaire, enfin, au cours de l'année et dans son ultime congrès, elle marquera avec force la nécessité de l'action paysanne-action qui n'a été étudiée jusqu'ici par aucun congrès d'instituteurs ou de fonctionnaires.

Après chacun de leurs congrès, la presse commente peu ou prou les faits et les propos des instituteurs syndicalistes. Cette année, *le Matin*, *l'Écho de Paris*, *l'Action Française*, *la Croix*, tous les journaux réactionnaires de Paris et une multitude de feuilles cléricales de province hurlent aux chausses des maîtres d'école. Le sénateur Gautherot, professeur de l'Université catholique, Jean le Mée et Jules Laurent, passés maîtres dans l'art de la dénonciation des instituteurs et des professeurs syndicalistes, le vieux Gustave Hervé, le désintéressé Tardieu et enfin Doumergue en personne s'en prennent aux orateurs qui, à Nice, firent entendre des propos pacifistes. Pour ce crime, le Ministre de l'Éducation nationale, l'ex-proudhonien Berthod, fait traduire Babau, Blain, Lelache et Thomas devant le Conseil départemental, dès la rentrée d'octobre, en vue de la censure.

Au même moment, Maurice Dommanget est inquiet pour un discours qu'il a prononcé à Sérifontaine (Oise), au nom du Comité de Vigilance des antifascistes de Beauvais. La presse réactionnaire aux ordres de l'Évêché et une certaine générale Pallu, dans une affiche, accusent Dommanget d'avoir « traité le drapeau de loque immonde et

de pourriture », évoqué les « crachats » du maréchal Pétain et porté atteinte au respect dû aux morts de la guerre. Bien entendu, les déclarations de Dommanget sont soigneusement dénaturées. Le gouvernement préfasciste qui n'a rien à refuser à l'Évêché et à l'État-Major et qui trouve d'autre part une excellente occasion de frapper un redoutable militant, s'empresse de traduire Dommanget devant le Conseil départemental aux fins de révocation. Mais Dommanget est énergiquement défendu par son syndicat, par la Fédération et par un grand nombre d'organisations de gauche et d'extrême-gauche. Il est finalement censuré – pour la troisième fois – par 7 voix contre 6 et une abstention.

Après Dommanget, vient le tour de Barbe, professeur d'E.P.S. : on le déplace, sans explication, pour délit d'opinion vraisemblablement

Lucien Hérard, professeur d'E.P.S. à Besançon, actif militant du mouvement anti-g-fasciste et du syndicat, mène une lutte vigoureuse contre les fascistes de la région. À l'occasion d'une bagarre, il est poursuivi pour ... coups et blessures, et... condamné à 50 francs d'amende, sans sursis !

Noé (Pyrénées-Orientales) est l'objet des tracasseries d'un Inspecteur d'Académie particulièrement autoritaire et brutal.

Le Corre (Seine-Inférieure) est victime, le jour de la rentrée des classes, d'une nouvelle attaque des cléricaux de sa localité. L'Administration, aux ordres des fascistes, lui inflige un déplacement d'office et l'envoie dans un petit hameau. Mais là, nouvelles brimades : la municipalité cléricale refuse de le recevoir ; la grande presse de droite, nationale et locale mène grand bruit et réclame sa révocation.

Peu après, Paul Verdier, professeur au lycée de Pau, voit son amende doublée mais la prison ramenée de 8 mois à 3 mois, avec sursis, par la Cour d'Appel. Il est toujours suspendu de ses fonctions. Par la suite, ils sera déplacé d'office et victime d'agressions fascistes.

Alexandre, répétiteur au lycée de St-Brieuc perd à nouveau son emploi malgré des promesses formelles et aucune explication ne lui est fournie : le Gouvernement se venge ainsi de son activité de militant unitaire et communiste.

Maumey (Gironde), précédemment inquiété pour son action anti-fasciste, est condamné à un mois de prison avec sursis et 200 francs d'amende, puis suspendu.

Le Gouvernement Doumergue – Tardieu – Herriot – Marquet s'acharne contre nos camarades ; la révocation de Boyer est toujours maintenue, la réintégration de Bouthonnier, I. et R. Calas, Maria Bernuchon et Fajon toujours refusée ; contrairement à la loi Roustan ⁸². A. Costentin est maintenu à Rouen.

Pour leur action syndicale, Lopin et Bougeot (Jura), sont condamnés à de la prison.

Les bandes fascistes se font, de jour en jour, plus insolentes. *La Solidarité française*, du 20 octobre 1934, en son charabia habituel, écrit : « *L'heure H va fatalement sonner... Il y a des cloches qui déjà sonnent, et dont les Le Corre entendent déjà sonner le glas des exécutions prochaines* ».

Certains journaux fascistes, dont Le Franciste, publient des listes de noms et adresses de militants à surveiller et, le moment venu, à supprimer. Des camarades (G. Serret notamment) sont menacés de mort par les fascistes.

Sportisse (Algérie), déjà censuré en 1930, est invité par l'Inspecteur d'Académie de Constantine à cesser toute activité sociale. Il sera finalement révoqué par le successeur de Berthod, pour son action parmi les travailleurs algériens.

Flécharde (Mayenne), dont le poste vient d'être fermé, est nommé dans une commune voisine ; une cabale réactionnaire se dresse contre sa venue. L'Administration qui n'a rien à refuser au clergé, le déplace d'office.

À Dijon, l'inspecteur primaire Voiron, coupable de trop d'indépendance d'esprit est grossièrement et publiquement pris à partie et menacé par le Préfet de la Côte d'Or.

⁸² La loi Roustan permettait de rapprocher de leur mari les institutrices mariées lorsque les conjoints se trouvent dans des départements différents.

Labrunie (Lot-et-Garonne), militant communiste, est en butte à l'hostilité d'un politicien local qui veut l'expulser d'Agen ; la sollicitude de l'administration, comme toujours va non pas à l'instituteur tracassé mais au tyranneau d'arrondissement. Et Labrunie est déplacé d'office.

En Novembre 1934, Doumergue est remplacé par Flandin, et Mallarmé succède à Berthod. Avec Mallarmé, la répression contre le personnel enseignant va redoubler : Guyot (Morbihan) est l'objet d'une enquête pour avoir pris la parole en réunion publique et sera sanctionné par un « avertissement ». Un normalien de Versailles est exclus pour délit d'opinion pacifiste ; Aubry (Yonne) est traduit devant le C.D. pour « écart de langage » au cours d'une réunion électorale ; Aubert (Basses-Pyrénées), professeur d'E.P.S, est invité par le Ministre à mettre un terme à sa campagne « d'agitation et de désordre » ; à Bruard (Loire), le Ministre inflige un avertissement pour avoir mis sa signature au bas d'une note de presse sur l'unité chez les fonctionnaires !

Arnaud (Ardèche), à la suite d'une belle et vigoureuse manifestation antifasciste à Privas, est condamné, en Appel, à 15 jours de prison avec sursis, 30 F. d'amende et 600 F. De dommages-intérêts, cependant qu'un fasciste voit sa peine de correctionnelle d-réduite au minimum.

En Haute-Garonne, Fournial est avisé que le Ministre demande sa comparution devant le C.D. aux fins de révocation.

Madeleine Prêt (Eure), est réprimandée pour voir transmis un ordre du jour en faveur de Le Corre ; Leymarie (Cantal), est réprimandé pour un motif identique.

À Aurillac, les camarades confédérés M. et S. Deixonne ⁸³, professeurs, sont suspendus pour leur action contre la guerre.

Geslin (Sarthe) est inquieté à la suite d'une cabale de la clique pré-fasciste.

⁸³ Maurice Deixonne était alors professeur et membre de la tendance de gauche de la S.F.I.O. Il devait être ultérieurement membre de la Gauche révolutionnaire derrière Marceau Pivert mais demeurait à la S.F.I.O. lors de l'exclusion des pivertistes en 1938. Président du groupe parlementaire de la S.F.I.O. à la fin de la IV^e République.

M^{elle} Bernadou, institutrice confédérée de Seine-et-Oise, est censurée pour avoir fait apprendre en classe un texte pacifiste de Victor Hugo.

Les camarades Nicol et Rouxel (Manche), sont réprimandés pour avoir fait « la propagande des théories révolutionnaires et l'apologie des régimes communistes ».

Marlin (Loiret) est victime d'une abominable cabale de ses adversaires politiques ; ne l'accuse-t-on pas d'attentat à la pudeur ? Traduit devant les tribunaux il sera victime d'une inqualifiable iniquité judiciaire et révoqué.

Daygues (Ardèche) est lui aussi victime d'une infâme cabale cléricale et traduit en correctionnelle pour sévices contre un élève. L'inanité de l'accusation est telle que le tribunal l'acquitte.

André (Basses-Pyrénées), est inquieté pour avoir expliqué, dans la presse, l'opposition de la Fédération à la vente du timbre anti-tuberculeux.

Pur avoir assisté à une réunion syndicale, Jehan Mayoux ⁸⁴ (Nord), professeur délégué d'E.P.S. est menacé de renvoi dans les cadres de l'enseignement primaire.

Louis Hobey (Seine-Inférieure), a affirmé en conférence publique : « *Je ne ferai plus la guerre* ». Il est réprimandé. Dans le même département, Cance est inquieté pour avoir voté, en... 1935, un ordre du jour en faveur de l'objecteur de conscience, Ferjasse. Un autre camarade encore, Laval, est blâmé pour avoir prsidé une réunion publique.

Sur ces entrefaites, le Ministre Mallarmé déclare s'occuper de 92 affaires disciplinaires ! Sur 80 affaires déjà engagées, 25 l'ont été sur des rapports du Ministre de... l'Intérieur, 11 sur l'intervention du Ministre de... la Guerre, 4 sur l'intervention du Ministre de la ... Justice, et un certain nombre d'autres sur la dénonciation de la... presse réactionnaire et d'anonymes ! À leur insu, de nombreux syndicalistes, antimilitaristes et pacifistes sont donc l'objet d'enquêtes policières et administratives qui, un beau jour, aboutissent à une sanction discipli-

⁸⁴ Il s'agit du fils de François et Marie Mayoux, déjà poursuivi lorsqu'il n'était qu'un enfant et qui sera encore frappé pour le manifeste des 121 lors de la guerre d'Algérie.

naire. Il est vrai que l'on vit sous le signe du fascisme et du militarisme. Le maréchal Pétain ne prétend-il pas que « *l'école doit être l'antichambre de la caserne* » ?...

Fauvet (Loiret) est déplacé d'office pour avoir distribué un tract du groupe des Jeunes aux normaliens

Les normaliens de Privas sont menacés pour avoir protesté contre les deux ans.

Larrère (Landes) est brutalement pris à parti pour son action pacifiste, par *l'Ami du Peuple*.

Dans le Nord, une suppléante, M^{me} Loby, est renvoyée pour un délit de pacifisme

Jean Aulas est inquiété pour des propos tenus au cours d'un meeting.

George, professeur au Prytanée de La Flèche, est suspendu pour ses opinions communistes ⁸⁵.

Martinat (Allier) est inquiété pour antimilitarisme.

Sauleau (Mayenne) pour avoir expédié un ordre du jour contre les 2 ans, et Boy (Rodez) pour activité politique, sont inquiétés aussi.

Deux normaliens de Bauvais sont exclus pour antimilitarisme notamment.

G. Serret est inquiété pour ses articles contre la guerre, parus dans *l'École Émancipée*.

Enfin, à ses innombrables mesures d'intimidation et de répression, s'ajoute la lourde menace du Statut – muselière que le Gouvernement Doumergue veut imposer aux fonctionnaires.

Sans faiblesse ; avec une ardeur qui ne fléchit jamais, la Fédération prend en mains la cause de toutes ces victimes de la répression et dénonce l'Administration, le Gouvernement et la Justice dociles aux ordres de la Bourgeoisie. Elle se solidarise aussi avec les camarades de la Fédération autonome des fonctionnaires, de indirectes, des Douanes actives et des finances frappés par les Pouvoirs publics. Elle apporte son aide matérielle et morale aux mineurs des Asturies en ré-

⁸⁵ Il s'agit du géographe Pierre George.

volte contre le fascisme espagnol ⁸⁶, aux travailleurs coloniaux déportés et à tous ceux qui, comme Victor Serge ou Thaëlmann ⁸⁷, subissent les rigueurs des pays de dictature.

La politique de restriction et de pénitence continue avec Doumergue, puis avec ses successeurs Flandin et Laval.

1 800 postes primaires ont été supprimés depuis 1932. Cela ne suffit ! 2 000 suppressions nouvelles sont prévues pour la rentrée d'Octobre 1934. L'école laïque va être durement atteinte par cette odieuse mesure que contresignent les radicaux du Ministère. La population enfantine sera aussi victime de cette décision. Enfin, ces fermetures provoqueront des renvois massifs d'intérimaires et de suppléants dont la situation, par ces temps de chômage, deviendra parfois angoissante. Les normaliens sortants de Juillet 1934 seront nommés intérimaires. Le nombre des élèves-maîtres à admettre dans les Écoles normales sera fortement réduit. Un certain nombre de maîtres n'ayant pas 55 ans sont mis à la retraite à copter du 1^{er} août.

C'est la politique d'économies à outrance ! À outrance... pour tous les budgets d'utilité sociale seulement. C'est ainsi, par exemple, que le budget des cultes en Alsace-Lorraine et en Algérie – 30 ans après la séparation des Églises et de l'État – sera exempté de la réduction de 10 % imposée aux autres budgets.

Frapper le personnel dans ses intérêts matériels, le frapper aussi dans ses conquêtes sociales, telle est la volonté du Gouvernement. Nous avons déjà vu avec quelle brutalité les Ministres de l'Éducation nationale sévissent contre les professeurs et les instituteurs dont l'activité sociale déplaît aux maîtres de l'heure. Mais cela n'est pas suffisant ! Berthod rédige la fameuse circulaire du 15 septembre 1934 qui réduit considérablement les minces avantages dont jouit le personnel au Comité consultatif des mutations.

⁸⁶ La grève générale déclenchée par les parties et syndicats ouvriers espagnols contre l'entrée des droites au gouvernement en octobre 1934 se transforma dans les Asturies en véritable insurrection ouvrière. La répression, conduite par les troupes marocaines et la Légion étrangère, et où s'illustra le général Franco, fut particulièrement féroce. Le mot d'ordre de l'insurrection asturienne « U.H.P. » (Union de los Hermanos Proletarios) eut un écho énorme.

⁸⁷ Victor Serge était détenu en U.R.S.S. et fut libéré ; Thaëlmann, en revanche, devait rester dans les prisons nazies jusqu'à son exécution en 1944.

« En aucun cas, le Comité ne devra être appelé à émettre un vote ».

« Vous vous abstenerez de classer, en séance du Comité, les candidats par la simple addition des éléments d'un barème ».

« C'est vous-même, dans votre cabinet, qui, en possession de tous les renseignements utiles, devez arrêter les propositions définitives ».

Un an plus tard, le 24 août 1935, Mario Roustan, digne successeur des Berthod et des Mallarmé aggravera encore l'autoritarisme de cette circulaire :

« Après les débats du récent congrès du groupement « Syndicat National des Instituteurs », je considère que les autorités administratives ne doivent plus avoir de relations avec lui. Jusqu'à nouvelles instructions, vous n'accorderez aucune audience à ses représentants... »

Enfin voici l'avalanche des décrets-lois Laval ! Le 17 juillet 1935, l'ancien révolutionnaire qui fut même, on s'en souvient, avocat-conseil de la Fédération, signe une première série de mesures tenant à assurer l'équilibre du budget, ranimer l'économie nationale, consolider le franc, combattre la spéculation et restaurer le prestige national !... En vérité, l'essentiel de ces mesures hétéroclites réalise sur les fonctionnaires, cheminots, retraités, assurés sociaux et anciens combattants une économie massive de onze milliards. Les traitements sont uniformément amputés de 10 % à partir du 1^{er} juillet ; l'avancement est retardé d'un an ; pour l'institutrice mariée à un fonctionnaire percevant l'indemnité de résidence, suppression complète de cette indemnité – ce qui entraîne pour certaines institutrices de la Seine une réduction globale de 40 % de leur gain ; interdiction de cumuler une pension de réversion et une pension personnelle d'ancienneté ; etc., etc.

Avec l'équipe Laval-Herriot, la politique de déflation au profit de la bourgeoisie et au détriment des classes laborieuses bat son plein.

Aussi l'indignation est-elle vive parmi les victimes et l'heure paraît-elle venue d'une vigoureuse riposte par les manifestations de rue et par la grève.

Au cours de cette période, sans jamais se lasser, le Bureau Fédéral propose l'action commune au S.N. qui, sans jamais se lasser aussi, refuse catégoriquement.

Alors que du côté des unitaires et des autonomes, on travaille activement à soulever l'indignation des fonctionnaires et des travailleurs de l'État et surtout à sceller le front unique en vue de la bataille qui exige la conjonction de toutes les forces, du côté des confédérés on se borne à des jérémiades, à des motions platoniques, à des stations dans les antichambres ministérielles et on repousse les propositions viriles.

Le S.N. qui a la nostalgie de la collaboration fait des grâces devant le nouveau Grand Maître de l'Université, Mario Roustan. « Il y a vraiment quelque chose de changé au Ministère de l'Éducation nationale » dira Levasseur, le 20 juillet, de ce Ministre qui, un mois après produira contre les syndicats d'instituteurs et le S.N. en particulier, la circulaire du 24 août 1935, digne d'un Bérard ou d'un Monzie !

Le 24 Juillet 1935, le Cartel confédéré publie un manifeste qui est à la fois l'aveu de la capitulation et la confirmation de ce que la Fédération a affirmé maintes fois, à savoir que toute l'action réformatrice vise à porter au pouvoir un gouvernement de gauche :

« ...En conséquence, les travailleurs des administrations et services publics, décidés à conduire la seule action efficace contre les décrets-lois se donnent comme tâche essentielle et immédiate de provoquer, en accord avec la C.G.T., un vaste rassemblement des forces populaires portant au pouvoir un gouvernement chargé d'appliquer la nouvelle politique réclamée par l'ensemble du monde du travail ».

Une fois de plus, devant l'attaque de la Bourgeoisie, la bureaucratie réformatrice capitule combattre et ne songe qu'à s'accrocher aux basques des politiciens de gauche.

En janvier 1935, le bureau du S.N. fait savoir, par la presse, son intention de provoquer une démission collective de ses conseillers départementaux pour protester contre la censure infligée à M^{elle} Bernadou, malgré l'avis du C.D. de Seine-et-Oise.

J. Salducci fait savoir aussitôt à Delmas que la Fédération, quelles que soient ses réserves sur une action aussi restreinte et aussi tardive,

participera à la campagne s'il s'agit d'une consultation extraordinaire du personnel, d'une réélection des conseillers départementaux démissionnaires : mais s'il s'agit d'une démission générale suivie de élections ordinaires qui auront lieu en Avril, la Fédération se réserve de présenter des candidats partout où elle le jugera nécessaire.

Cette lettre qui a le mérite de la loyauté et de la clarté n'aura pas l'honneur d'une réponse du bureau du S.N. Celui-ci, en effet, ne veut pas d'action commune, d'une part, et d'autre part, tient à reléguer les unitaires au rôle de suiveurs.

Alors que le S.N. rétrécit sa campagne au seul cas de Bernadou et à la lutte contre Mallarmé, la fédération s'élargit à la lutte contre le Fascisme, le Gouvernement préfasciste et la république dans son ensemble.

Les élections ordinaires, aux Conseil Départements ont lieu en Avril-Mai. Dans de nombreux départements les unitaires présentent quatre candidats sur un programme de combat. Dans certains autres, une liste commune et un programme commun sont élaborés. Dans quelques rares départements (Seine, par exemple) les unitaires font voter pour les candidats du S.N. par « esprit d'unité ». Enfin, certains syndicats s'abstiennent de participer aux élections.

Au total, la Fédération compte 13 élus ; chiffre qui ne correspond point à son rayonnement réel, à sa véritable influence.

C'est surtout par l'*École Émancipée*, obligatoire pour tous les syndiqués depuis le 1^{er} octobre 1934n et par les *Lectures de la Jeunesse* que s'exprime l'activité pédagogique de la Fédération

Développer les qualités de cœur et d'esprit de l'enfant, enrichir sa sensibilité, libérer son esprit, lui ouvrir des horizons nouveaux, lui donner le goût de la recherche personnelle et de la réflexion, telles sont les préoccupations constantes affirmées sans répit par la Fédération.

Mais cette œuvre généreuse autant que délicate, la Fédération ne la conçoit pas sans liaison étroite avec le milieu social. Elle sait combien souvent la famille, le passé, la société, le régime capitaliste font obstacle au libre et plein épanouissement de l'enfance. Aussi combat-elle, au cours de cette année scolaire, avec une inlassable énergie, les suppressions d'écoles, la politique insensée d'économies en matière sco-

laire, le dressage et la militarisation de la jeunesse, les causes de « *l'enfance malheureuse* » ou de « *l'enfance dite coupable* », l'emprise cléricale, etc.

Malgré les défections, l'*École Émancipée* continuera à tenir honorablement son rang parmi les revues pédagogiques.

Les *Lectures de la Jeunesse* sans cesse plus riches, poursuivront leur développement. Il est vrai que celles-ci et celles-là seront toujours l'objet d'un soin particulièrement vigilant de la part de camarades G. et L. Bouët assumant leur tâche avec un incomparable dévouement.

Sous la direction de Fernande Basset, le Bureau Fédéral continue à faire paraître « *l'Émancipation des Normaliens* », à la veille de chaque période de vacance. Ce bulletin fort bien conçu, traitant de toutes les questions susceptibles d'intéresser les jeunes camarades, est rédigé par des militants compétents : AUBERT, CARREZ, BRAVEY, BERNARD, VALIÈRE, Germaine THOMAS, BERTHET, HÉRARD, SERRET, etc.

Les groupes de Jeunes, sous la direction de Berthet et de Boullu collaborent loyalement avec la Fédération et se cantonnent dans leur rôle d'études ; l'*École Émancipée* insère leurs communications, le B.F. fait siennes leurs revendications. L'entente ne va pas toutefois sans quelques heurts. Ainsi les groupes de jeunes organisent à Paris une Conférence d'Unité qui, en ne considérant le problème de l'unité que sous l'angle corporatif, s'oppose aux volontés de la Fédération pour qui l'unité ne doit pas être considérée que sur le plan confédéral. La Fédération non seulement ne participe pas à cette Conférence – qui fut d'ailleurs un échec – mais combat l'initiative du Comité Central.

La Section des Professeurs travaille aussi en plein accord avec le B.F. et fait œuvre vraiment utile en dénonçant le fascisme dans l'enseignement secondaire et supérieur, en faisant connaître le chômage auquel sont voués les jeunes intellectuels sans emploi, en défendant les professeurs que la Bourgeoisie poursuit de sa haine de classe.

Quant à l'I.T.E., elle devient de plus en plus inexistante pour la Fédération ; il est vrai qu'elle ne mène plus qu'une activité insignifiante.

Les luttes de tendance semblent s'apaiser à l'approche de la grande embrassade de l'unité veulent les staliniens. La M.O.R. a perdu son

agressivité de jadis. La Ligue Syndicaliste est disloquée et affaiblie. La Majorité Fédérale a cessé de faire paraître son organe de tendance.

Mais les événements internationaux et nationaux vont provoquer, avant la fin de l'année scolaire, un violent remous dans le syndicalisme français et surtout au sein de la Fédération. Les anciennes classifications vont être bousculées ; des hommes et des conceptions qui, hier, s'opposaient, vont se rapprocher ; la fraction qui se prétendait à l'extrême-gauche du mouvement ouvrier va rapidement sombrer dans l'opportunisme, le réformisme et le nationalisme. C'est notamment la grave question de la guerre qui va provoquer ces discussions passionnées et tracer à travers les courants et les tendances, une nouvelle ligne de démarcation.

La tribune libre de *l'École Émancipée* va rettenir à nouveau sous le choc des luttes idéologiques. Les militants fédéraux utiliseront même les colonnes d'un nouvel organe de la Minorité confédérale *l'Avant-Garde syndicaliste* pour faire connaître à la classe ouvrière les conceptions pacifistes et révolutionnaires. Cet organe dirigé par une équipe de camarades parisiens (Sancier du Bijou, Colette Audry de l'Enseignement, Davoust des Ingénieurs, Bardin des P.T.T., etc.) ne durera que peu de temps et disparaîtra, faute d'argent, au lendemain du Congrès de Toulouse de la C.G.T. réunifiée.

Comme l'année précédente, la fédération fournit cette année un très gros effort dans la lutte contre la Fascisme qui, à la faveur d'un Gouvernement complice et d'un Parlement domestiqué, continue à s'organiser au grand jour, dans tout le pays.

Nous ne parlerons pas de l'action incessante menée par les syndicats, ni du dévouement admirable de tous les militants sans exception, qui se dépensèrent sans compter comme organisateurs, animateurs et orateurs des comités antifascistes locaux et régionaux.

Nous n'évoquerons même pas tous les aspects de l'action fédérale sur le terrain de l'antifascisme.

Nous nous bornerons seulement à noter que la Fédération sut fournir un effort appréciable dans deux directions distinctes : la réalisation du Front populaire de classe ; la propagande tendant à détourner la paysannerie du fascisme et à la souder au mouvement spécifiquement prolétarien.

Avant même le Congrès de Montpellier (août 1934), c'est-à-dire à une époque où aucun des grands groupements politiques et syndicaux ne voulait de l'action commune, la Fédération formulait le désir de voir se réaliser un Comité national de Vigilance et d'Action groupant toutes les organisations décidées à la lutte antifasciste. Une motion, présentée par la Majorité Fédérale, adoptée par un certain nombre de syndicats et destinée au Congrès de Montpellier (par un oubli regrettable, elle ne fut pas mise aux voix) disait :

« En une deuxième phase, le Comité d'action national réalisant le front unique suprême pourrait réunir en des assises nationales grandioses tous les partis, coopératives de production et de consommation, syndicats, groupes culturels, philosophiques et sportifs, organisations d'anciens combattants, mutuelles, ligues, comités divers et municipalités se réclamant de la classe ouvrière, de la transformation sociale et de la lutte antifasciste.

Le Congrès estime que les délibérations d'assises nationales convoquées sur cette base, sans aucune arrière-pensée de bénéfice ou d'hégémonie par une organisation quelconque, représentaient le mieux les vœux et les aspirations de la France du travail et détermineraient un mouvement irrésistible et décisif qui, enrayant et décisif qui, enrayant le fascisme, serait le prélude de la révolution sociale ».

Et Maurice Dommanget écrivait dans *l'École Émancipée* du 16 décembre 1934 :

« Mettons donc à profit le répit que nous laisse la « dernière expérience parlementaire » pour entrer dans la voie du Front unique et constructif suprême. Popularisons l'idée de Versailles des Travailleurs, des États Généraux du Travail, de la culture et de la Pensée Libre largement ouverts aux groupements de toutes catégories se réclamant de l'action ouvrière, du socialisme, de la culture prolétarienne, de la pensée libre, de la technique, de la lutte pour la paix, de la coopération ; des libertés démocratiques.

Dans un rassemblement grandiose et constructif, donnons un sens concret à l'idée du Bloc populaire, ouvrons la voie qui mène à la seule issue de la crise, la Révolution Sociale ».

La Fédération avait montré, dans un passé récent, qu'elle comprenait mieux que quiconque l'absolue nécessité du bloc des forces de

gauche et d'extrême-gauche pour barrer la route au fascisme montant. Mais elle savait aussi que le fascisme plonge ses racines dans le régime capitaliste et qu'il ne sera possible de l'éliminer à jamais que par une lutte impitoyable dirigée contre le régime lui-même. En matière de lutte antifasciste, la défensive ne suffit point ; c'est l'offensive qui s'impose et qu'il faut mener jusqu'à la victoire définitive. Le Front populaire que la Fédération appelle de tous ses vœux ne doit donc pas être la réédition du lamentable Cartel des Gauches. Il ne saurait se borner à une action timorée se déroulant dans le cadre du régime bourgeois ; il ne saurait être, non plus, le terrain de manœuvre pour le Parti communiste qui cherche visiblement à orienter le pays vers l'union sacrée et la guerre. Front populaire, oui ! Mais Front populaire axé sur la lutte des classes et orienté vers la Révolution sociale.

Faut-il ajouter que les craintes formulées en 1935 par la Fédération n'étaient pas sans fondement ?...

Au Congrès de Montpellier, divers camarades dont Jacquet, Serret et Dommanget, soulignèrent l'importance du problème paysan à une heure aussi grave et ils demandèrent à la Fédération de s'y intéresser. De Montpellier à Angers, la Fédération se penche donc avec sur la question rurale, ouvrant ainsi au syndicalisme ouvrier un champ d'activité trop longtemps abandonné aux partis politiques et à l'Église

La crise industrielle a provoqué la crise agraire qui sévit depuis deux ans en France et qui va s'aggravant. Les prix des produits agricoles s'effondrent. La misère hante les campagnes. À la faveur du désarroi, le fascisme vert des Dorgères et C^{ie} s'implante dans le monde rural ⁸⁸.

Tant pour sauver la paysannerie de la misère que pour briser la menace fasciste, la fédération composée essentiellement de ruraux lance un double cri d'alarme et d'appel : Face aux campagnes !

Il faut pénétrer le milieu rural ; organiser les paysans, défendre leurs intérêts matériels, les lier au prolétariat de l'usine et aux petits

⁸⁸ Henry Dorgères est le pseudonyme d'Henri d'Halluin (né en 1897). Fils de boucher, il se lança dans le journalisme et se spécialisa dans les questions agricoles. En 1934, il créait le *Front paysan*, violemment antiparlementaire et les « Chemises vertes ». À cette époque, certains voient en lui un apprenti-Führer français. Député d'Ille-et-Vilaine en 1956.

fonctionnaires, leur montrer la voie du salut commun. Les bulletins syndicaux, la partie commune, et l'École Émancipée (dans laquelle G. Serret, Legrand, Desvaux, Dage, Parsal, Carer, Biscarlet traitent du problème paysan) orientent les efforts de la Fédération. Le Conseil fédéral de Lyon (Noël 1934) étudie la question et décide de l'inscrire à l'ordre du jour du prochain Congrès fédéral.

De la déclaration de Staline au Congrès de St-Denis contre la guerre et l'Union sacrée

[Retour à la table des matières](#)

Depuis longtemps déjà, les militants qui scrutaient avec attention les moindres événements de la politique extérieure de l'U.R.S.S. et les faits et gestes de l'I.C. et de ses sections nationales, avaient clairement vu où le stalinisme entendait conduire le prolétariat mondial.

Au Congrès de Montpellier, on s'en souvient, les congressistes de la M.F. et de la L.S. manifestèrent au grand jour leur inquiétude que justifiait la politique de l'U.R.S.S., certaines déclarations de responsables communistes et aussi le brusque tournant de la C.G.T.U. et du P.C. sur le Front unique et l'unité syndicale. Aussi sans plus attendre, la Fédération redouble-t-elle de vigueur dans la lutte contre la guerre.

Régulièrement, *l'École Émancipée* fait entendre sa voix contre les 18 mois et les 2 ans, contre l'augmentation des crédits militaires, contre la défense passive et la loi Sarraut, contre les Pétain et autres maréchaux réclamant la domestication du personnel enseignant et la militarisation de la jeunesse, contre la loi Forcinal-Daladier frappant les objecteurs, contre la politique impérialiste de la France et les menaces de guerre s'accumulant dans tous les pays du monde.

Au fur et à mesure que s'affirme la nouvelle politique extérieure de l'U.R.S.S. *l'École Émancipée* exprime sa réprobation.

En Avril 1935, dans un article intitulé « la guerre Impérialiste et le Front populaire », H. Legrand pose la question que Bernard, G. Serret et Dommaget posaient à Montpellier :

« Dans le cas d'une alliance militaire entre la France et l'U.R.S.S. contre l'Allemagne, que compte faire le P.C. au sujet de la défense nationale ? »

Le secrétaire fédéral, Jean Salducci, dans un appel intitulé « Nous ne serons pas complices » fait, en ces termes allusion aux tortueuses manœuvres des néo-guerriers du P.C. :

« Et l'on travaille à l'union sacrée ; une union sacrée revue, corrigée et augmentée. Comme en 114, plus qu'en 191, on avise aux meilleurs moyens d'avoir le prolétariat, on espère d'autant mieux l'avoir que la tromperie peut prendre cette fois des formes nouvelles ».

Dans le même numéro, L. Bouët s'émeut du « soutien inconditionné de l'U.R.S.S. » que Gitton, secrétaire de la C.G.T.U., réclame dans *l'Humanité* ; il pose ensuite la question qui surprend pas mal de camarades mal informés :

« L'U.R.S.S. est-elle encore vraiment le pays de la révolution prolétarienne » ? puis il conclut en affirmant :

« Voilà, à cette heure si grave de l'histoire, le point précis sur lequel il faut une explication entre nous. Le soutien inconditionné de l'U.R.S.S., qu'est-ce que cela comportera au moment de la mobilisation ? Et si l'I.R.S. ; derrière l'I.C., embouche la trompette guerrière, que fera la C.G.T.U ? Sera-t-elle contre la défense nationale quand même ou d'abandonnera-t-elle d'une façon aussi lamentable que la C.G.T. de 1914, sous prétexte de rester avec l'I.C. « qui ne peut se tromper » ? Toute réponse évasive ne saurait nous satisfaire.

Quant à nous, et ce sera la conclusion de ce premier article, nous estimons devoir rester, quoi qu'il arrive, fidèles à la résolution adoptée à notre congrès fédéral de Reims, confirmée à Montpellier. »

Au Conseil fédéral d'avril 1935, J. Salducci fait adopter un Ordre du Jour contre la guerre et qui dit notamment dans un passage que la M.O.R. combat :

« La politique intérieure et surtout extérieure de l'U.R.S.S., adhésion à la S.D.N., ententes avec les émissaires des impérialismes européens, etc., la présence dans les écoles militaires françaises d'officiers de l'armée rouge, la quasi certitude d'une alliance franco-russe, l'obligent à ne pas faire sienne la déclaration « Nous apportons un soutien inconditionnel à la défense de l'U.R.S.S. » faite par Gitton au dernier C.C.N. unitaire ».

Par contre, il estime toujours « que le prolétariat ne peut ni ne doit en aucune circonstance se solidariser avec sa bourgeoisie, que la classe ouvrière doit être guidée uniquement par un internationalisme prolétarien sans réserve, et par la volonté de frapper l'impérialisme en général et le capitalisme de son propre pays en particulier ».

Le 12 mai, c'est G. Serret qui affirme et montre que « la politique extérieure de l'U.R.S.S. est diamétralement opposée à l'internationalisme prolétarien. Il conclut, en termes catégoriques :

« Face à tous ceux qui, sous l'hypocrisie des mots et des prétextes, veulent nous pousser à la tuerie prochaine, nous crions : non ! Nous ne marchons pas ! Nous ne marchons pas ! Nous ne voulons à aucun prix de l'Union sacrée ! Nous ne suivrons ni Blum, ni Cachin ! Nous n'écouterons que notre conscience de révolutionnaire, nous demeurerons irréductiblement fidèles à notre internationalisme prolétarien ! »

Mais voici que les événements se précipitent. Le Ministre des Affaires extérieures, Laval, est allé en Russie où il a été reçu de magnifique façon. Une entrevue, d'une considérable importance tant au point de vue diplomatique que militaire et social, a lieu entre Staline et le représentant de l'impérialisme français. Et le 16 mai, comme une bombe, éclate la déclaration désormais célèbre de Staline-Laval dans laquelle la France et l'U.R.S.S. affirment notamment :

« Le devoir tout d'abord leur incombe, dans l'intérêt même du maintien de la paix, de ne laisser affaiblir en rien les moyens de leur défense nationale.

À cet égard, M. Staline comprend et approuve pleinement la politique de défense nationale faite par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité »

Pour beaucoup de communistes du rang, c'est le coup de massue ! Ils ne comprennent pas et, ne pouvant douter de la pureté des intentions du « chef bien-aimé », ils attendent que *l'Humanité* du lendemain fasse en eux la lumière. Les plus malins affirment qu'il s'agit là d'une ruse qui touche au génie ! *L'humanité* patauge et cherche à concilier sous des phrases fumeuses et lamentables la phraséologie d'hier et les actes de demain. La presse bourgeoise tout entière exulte. Elle évalue d'un coup toute la portée de la déclaration de Staline : d'une part la France acquiert l'alliance d'une nation puissamment armée, d'autre part elle obtient la condamnation et l'abandon définitifs et formels de toute la redoutable politique antimilitariste, internationaliste et révolutionnaire du P.C. et de la C.G.T.U.

La Fédération de l'Enseignement que les événements n'ont pas prise au dépourvu, dénonce avec force la monstrueuse trahison stalinienne et affirme bien haut ses principes révolutionnaires et pacifistes de vieille date.

L'École Émancipée, par la plume de G. Serret, riposte sans ménagement :

« Le Gouvernement russe vient donc de signifier nettement aux prolétaires de tous les pays qu'il ne poursuit plus la politique prolétarienne de la Révolution d'Octobre, mais qu'il s'est engagé dans la voie thermidorienne et bonapartiste. »

Tout cela nous mène d'abord à l'Union sacrée, ensuite à la Guerre.

Sous les ordres de Weygand qui, pour la circonstance reprendra du service, armés des mitrailleuses Hotchkiss et des canons de Scheider, pour la défense des intérêts de l'U.R.S.S. et De Wendel, nous irons donc, au besoin, égorger les travailleurs allemands, nos frères ! Et ça pour la « défense inconditionnée de l'U.R.S.S. » pour barrer la route à l'hitlérisme, pour la Liberté ! Tout comme en 1914 ce fut le Droit !...

Certes, il se trouvera des Péri, des Gitton, des Cachin et autres dialecticiens de même farine, pour nous persuader qu'il faut marcher, que c'est conforme aux enseignements de Marx et de Lénine, qu'il y va du salut de

la Patrie des Travailleurs, qu'il et de notre devoir de défendre « le pays que nous aimons », etc., etc.

Il se peut que ces sophismes trouvent crédit dans les rangs des travailleurs.

Mais nous, sous aucun prétexte, à aucun prix, nous n'acceptons ces mensonges infâmes. Nous dénonçons la trahison stalinienne et la collusion scandaleuse entre l'appareil étatique russe et notre impérialisme. Nous proclamons que notre ennemi fondamental est chez nous et que la lutte pour la Paix se confond avec la lutte pour notre libération. Nous demeurons, envers et contre tous, des internationalistes et des révolutionnaires ».

Désormais la tribune libre de la revue est presque entièrement consacrée à des discussions ardentes entre les militants M.O.R. acceptant sans bronche le nouveau Credo, et les militants de la M.F. et de la L.S. demeurés fidèles aux batailles et à l'idéal de la veille. Prennent part à cette discussion passionnée sur l'un des plus graves problèmes de l'après-guerre de nombreux camarades citons :

Il n'est peut-être pas inutile de noter ici qu'un certain nombre de M.O.R. notoires se détachant avec éclat du P.C. et se rapprochent de la M.F. A. Guilloché, à Marguillan, à Faraut, à Leclerc qui avaient déjà quitté le P.C., d'autres se joignent et, parmi eux, Léon Vernochet, l'ancien secrétaire de l'I.T.E. ; plus tard se détacheront d'autres camarades à qui la politique chauvine et belliciste du Parti donnera la nausée.

Parallèlement à cet effort poursuivi par *l'École Émancipée* et les bulletins syndicaux le Bureau Fédéral réuni à Valence, le 23 mai, prend deux décisions importantes : d'une part, il lance un bulletin spécial entièrement consacré à la Guerre, à l'Union sacrée et au reniement communiste ; d'autre part, il décide d'organiser à Paris une conférence nationale de tous les opposants à la guerre, premier pas vers une conférence internationale. G. Serret est désigné pour seconder J. Salducci dans ces deux tâches importantes.

Le bulletin spécial compte 24 pages ; il est tiré à des dizaines de milliers d'exemplaires qui seront diffusés dans les milieux de

l'enseignement, dans les réunions ouvrières ou pacifistes, et qui seront envoyés à quelques personnalités et aux organisations et journaux d'extrême-gauche. Cette véritable brochure, intitulée : « *À bas la guerre ! Pour le rassemblement des opposants irréductibles au Massacre des Travailleurs* », fut rédigée avec un soin tout particulier. Chacun des rédacteurs eut à traiter un sujet bien délimité pour éviter les redites et convenant parfaitement à ses connaissances spéciales où son tempérament.

Louis Bouët évoque « *Notre Fédération pendant la guerre de 1914-1918* » pour tirer des leçons qui s'imposent à l'heure actuelle. Maurice Dommanget analyse l'évolution de la politique extérieure de l'U.R.S.S. depuis Lénine jusqu'à Staline. Gilbert Serret examine dans son détail le mécanisme d'hier et la doctrine stalinienne d'aujourd'hui. Michel Collinet riposte aux Ouvriers américains. L. Faraut ironise sur les lamentables « *explications* » des non moins lamentables scribes de l'*Humanité*. Daniel Bravey met en parallèle la faillite de la II^e Internationale en 1914 et la faillite de la III^e Internationale en 1935. Régis Messac considérant la technique de la guerre de demain montre qu'« *au lieu de compter paresseusement sur la guerre pour amener la révolution, il faut courageusement faire la révolution pour empêcher la guerre* ».

F. Bernard, avec son ironie habituelle, raille les acrobatiques « *tournants* » de l'Internationale communiste. Enfin, pathétique, Gabrielle Bouët appelle la jeunesse à la lutte et l'invite à reprendre le mot d'ordre de l'ancienne Internationale : « *Plutôt l'insurrection que la guerre* ».

L'ensemble est précédé par une forte déclaration du Bureau Fédéral où il est dit :

« Quant à nous, nous demeurerons fidèles aux enseignements de Lénine. Résolument dressée contre la guerre, la Fédération de l'enseignement, qui a écrit une des pages le plus glorieuses de son histoire en pratiquant un pacifisme internationaliste irréductible au cours de la dernière boucherie, se devait de faire entendre sa voix au moment où se jouent les destinées du prolétariat.

Pleinement consciente du danger, n'ignorant pas au surplus toutes les difficultés qu'elle rencontrera sur sa route, elle va s'appliquer à répandre le mot d'ordre qui a été toujours le sien :

« *Contre la guerre étrangère par tous les moyens* ».

La Fédération s'adresse ensuite à toutes les individualités susceptibles de participer à un Rassemblement contre la guerre et l'Union sacrée. Les réponses arrivent de toutes parts ; presque toutes sont favorables à la proposition du B.F. Elles émanent de communistes comme Charlot, l'ex-secrétaire de l'U.G.E.E., d'anarchistes de toutes nuances, d'objecteurs de conscience, d'hommes et de femmes emprisonnés ou ayant subi la prison pour antimilitarisme, de syndicalistes, de socialistes d'extrême-gauche, de trotskistes, de pacifistes, d'ouvriers qui signent une déclaration collective, de divers groupes d'opposition, de militants du mouvement politique ou syndical tels que Reynier, Rosmer, Emery, Guilbeaux, Martinet. Citons de ce dernier un extrait de la lettre qu'il écrivit de la clinique médicale de St-Cloud où il était en traitement le 4 juin 1935, à G. Serret :

« Quand Élie Reynier m'a transmis votre lettre, je venais d'ailleurs de lire votre article dans *l'École Émancipée* et j'avais pensé – une de ces intentions qu'on a le tort de ne jamais réaliser ! – vous écrire quel plaisir il m'avait causé.

C'est dire que je suis en principe entièrement d'accord avec l'initiative de la Fédération. Je n'oublie pas que j'ai été, durant la guerre, l'un des collaborateurs les plus assidus et les plus blanchis de *l'École*. C'est un de mes plus beaux souvenirs – et c'est une grande joie pour moi que la fédération n'ait pas plus changé que je n'ai changé »

D'un côté, voici la *Révolution prolétarienne* avec Monatte, le rayon de Saint-Denis avec J. Doriot, les socialistes de gauche avec Marceau Pivert, et des isolés comme H. Poulaille : le secrétaire de leur Comité provisoire d'organisation est R. Louzon et la trésorière Lucie Colliard.

D'un autre côté voici *Nouvel Âge* avec G. Valois et Weber, l'action léniniste, les trotskistes, quelques représentants de la fédération, « la Construction sociale », *l'Internationale*, la *Lutte des Classes*, la *Lutte finale* avec Treint ; leur secrétaire est Tessier.

Ce schisme est dû au fait que la *Révolution prolétarienne* conteste à G. Valois, en raison de son passé, le droit de jouer un rôle militant dans la présente lutte contre la guerre et l'Union sacrée ⁸⁹.

La Fédération, émue de ce désaccord qui risque de nuire au Mouvement intervient auprès de deux Comités parisiens. Le Bureau Fédéral et G. Serret multiplient les démarchent auprès des uns et des autres. L. Bouët va à Paris pour aplanir le différend. Un effort de réciproque conciliation aboutit à la formation d'un Comité provisoire unique ; il se bornera à préparer la Conférence nationale qui aura lieu à St-Denis les 10 et 11 août 1935.

À l'unanimité, le Comité demande que le rapport d'introduction soit présenté par G. Serret. Celui-ci se récuse et propose Monatte. Mais le Comité, devant le refus de Monatte, insiste. Finalement, G. Serret accepte, à la condition d'être secondé par L. Bouët.

La presse d'extrême-gauche, à l'exception de quelques petits journaux, fait le plus complet silence sur la préparation de la Conférence. Quant à la presse de droite, elle s'empare des déclarations faites par les camarades de l'Enseignement et les désigne à la vindicte publique et surtout à la répression. Pivert (de la gauche révolutionnaire), Weber, Rodrigues et Sainte-Lague (de Nouvel Âge). G. et L. Bouët, Colinet et G. Serret, tous membres de l'Enseignement, sont particulièrement pris à partie

Voici, sur ces entrefaites, le Congrès fédéral d'Angers dont nous parlerons longuement par ailleurs.

À ce Congrès, la question de la guerre occupe une place importante, peut-être la plus importante. Trois séances lui seront consacrées. Trois séances lui seront consacrées, fréquemment hachées d'applaudissements enthousiastes ou de protestations violentes, riches en minutes pathétiques. Rarement à un congrès politique ou syndical

⁸⁹ Alfred Georges Gressent (1878-1944) dit Georges Valois avait eu en effet une carrière politique originale. Disciple de George Sorel, ce « royaliste syndicaliste » collabore à l'*Action française* et semble avoir séduit Charmes Maurras. Mais très vite, devenu fervent admirateur de Mussolini, il rompt avec les monarchistes pour fonder, en 1925, cependant, il avait renié son passé monarchiste et fasciste. Il devait mourir en déportation à Bergen-Belsen.

on assista à une controverse aussi élevée et aussi émouvante sur un problème aussi complexe et aussi grave.

Voici tout d'abord Bernard, vigoureusement soutenu par ses amis, qui oppose non sans malice les affirmations d'hier et les affirmations d'aujourd'hui choisis, il accable les communistes sous le poids de leur énorme inconscience et de leur reniement injustifiable. Puis il commente la déclaration de Staline dont il met en lumière les dessous inquiétants et les conséquences funestes ; il prévoit en particulier le revirement ultérieur des communistes français sur l'importante question du colonialisme. Pour son intervention si claire et si pénétrante, la grosse majorité du Congrès l'applaudit longuement.

Escuroux, lui succède. C'est un M.O.R. loyal ; il reste attaché au culte de l'U.R.S.S. mais condamne la déclaration de Staline. Assis entre deux selles, il est approuvé et combattu à la fois par les deux fractions du Congrès.

Voici maintenant George dont les camarades de tendance font sonner le titre d'agrége. Il y a quelques mois, il était socialiste, aujourd'hui, il est stalinien. Il est allé en U.R.S.S. pendant quelques jours. Il tient donc à démontrer que c'est le pays du socialisme que tout y est pour le mieux et il apporte des affirmations, des conclusions, des chiffres et des graphiques dont le moindre eût demandé des mois d'enquête, d'observation et de travail. Il conclut néanmoins en déclarant que notre devoir est de défendre la Patrie des Travailleurs

Avec G. Serret, le débat devient vite passionné. En réponse à George, il brandit un numéro des *Isvestia* et lit la traduction d'un abominable décret signé de Staline étendant la peine de mort aux enfants de douze ans⁹⁰ ! Après ce coup droit aux thuriféraires de l'U.R.S.S. qui en sont stupéfaits, il évoque la politique de Lénine et l'oppose à celle de Staline, il examine le contenu et les conséquences du Pacte franco-russe, marque la redoutable portée de l'orientation actuelle et future de la politique communiste ; il explique l'évolution de l'U.R.S.S., la déclaration de Staline et la trahison de l'I.C. par l'avènement de la caste bureaucratique et il conclut :

⁹⁰ Il s'agit du décret du 8 avril 1935, en fait l'une des mesures de mise en place de la terreur consécutives à l'assassinat de Kirov en décembre 1934 et prélude à la grande épuration de 1936-1939.

« La Fédération de l'Enseignement restera inébranlablement fidèle à son passé et à la tactique révolutionnaire que la C.G.T.U. et le P.C.F. ont servilement et totalement trahie depuis le 15 mai dernier. Nous continuerons de combattre le pacte et la déclaration de Staline, les deux ans et la course aux armements, la « sécurité » et l'union sacrée, les dogmes bourgeois et les sophismes staliniens. Nous dirons que l'Unité se prépare surtout en vue de l'Union sacrée avec Jouhaux et Blum. Nous dénoncerons les louches complaisances des staliniens à l'égard des radicaux à la Herriot-Daladier-Frot que l'on veut porter au pouvoir pour faciliter le jeu du Pacte. Nous nous dresserons vigoureusement contre la guerre et nous demeurerons toujours des internationalistes et des révolutionnaires ».

Le Congrès entonne alors « L'Internationale ».

A. George qui tente la périlleuse mission d'expliquer et de justifier le décret russe condamnant à mort des enfants de douze ans, Bernard répond avec une émotion contenue et une rare élévation de pensée. Il rappelle que l'un des premiers décrets pris en 1917 par le Conseil des Commissaires du Peuple abolissait la peine de mort. Il montre ce qu'il y a d'odieux dans l'exécution d'un homme et surtout d'un enfant de douze ans et déclare qu'un tel décret place l'U.R.S.S. au-dessous du fascisme d'Hitler et de Mussolini.

Voici maintenant Bruhat dont l'ardeur et la documentation font un adversaire redoutable. Il s'efforce de démontrer que l'U.R.S.S. veut la paix, qu'elle ne cherche point à encercler l'Allemagne, que la politique de Staline est la suite logique de celle de Lénine, que l'U.R.S.S. se borne à tirer parti des rivalités et des contradictions impérialistes pour prolonger la paix. Il exhume de vieux textes d'histoire ou de doctrine pour justifier la déclaration de Staline. C'est ainsi qu'il rappelle et approuve l'attitude de Marx et d'Engels lors des conflits guerriers de 1848, de 1870-71, etc. À ces affirmations s'en ajoutent d'autres que leur auteur devait condamner après :

« Pour notre part, nous faisons nôtre la déclaration récente de Maurice Thorez : « Nous lutterons pour le droit à l'Alsace-Lorraine à disposer d'elle-même, pour l'indépendance et le soutien des peuples coloniaux africains et indo-chinois ». Nous tenons au mot d'ordre du défaitisme révolutionnaire ».

Après s'être gaussé de l'hétérogénéité des participants de la Conférence de St-Denis, il proclame la volonté de ses amis de monter la garde autour de la Révolution russe triomphante.

La M.O.R. chante le premier couplet de « *l'Internationale* » cependant que la M.F. et la L.S. restent assises ; mais quand la M.O.R. se rassied le reste du Congrès se lève et entonne le fameux couplet des généraux ⁹¹ !

L'attention du Congrès redouble quand Dommanget aborde la tribune. La première partie de son intervention seulement a trait à la guerre.

« L'argument consistant à dire que peu d'organisations seront rassemblées est ridicule et inconséquent venant de la part de camarades se réclamant de Lénine, lequel fut longtemps seul, dans la dernière guerre. Robespierre se trouva seul à lutter contre la guerre. Il avait raison. La Fédération est seule, mais l'avenir dira si elle a tort. Elle est fière, en tout cas, d'avoir saisi la première le prolétariat de ses appréhensions au Congrès de Montpellier et elle tient à rappeler que ses prévisions, accueillies par des rires ou des protestations de la M.O.R. ont été largement dépassées ».

Il marque ensuite avec force que la III^e Internationale est descendue plus bas que la II^e aux temps maudits de 1914-1918.

Quand Dommanget, vigoureusement applaudi, regagne sa place, Collinet enchaîne sans désespérer. Il établit que, malgré la participation de l'U.R.S.S., la prochaine guerre sera impérialiste. Il répond à la partie doctrinale de l'exposé de Bruhat et il montre qu'il n'est pas permis de justifier la déclaration de Staline par la lettre de Lénine aux Ouvriers américains ⁹². Collinet met ensuite le Congrès en garde

⁹¹ Le « couplet des généraux » (S'ils s'obstinent, ces cannibales, à faire de nous des héros, *ils sauront bientôt que nos balles sont pour nos propres généraux*) fut en effet systématiquement abandonné par les militants du P.C. dans les manifestations après le « tournant patriotique ».

⁹² La « Lettre aux ouvriers américains » (Tome 28 des ŒUVRES, pp. 57-71) avait été écrite au mois d'août 118 : Lénine y justifie des accords circonstanciels et limités dans le temps des révolutionnaires avec les impérialistes contre d'autres impérialistes pour renforcer le prolétariat et affaiblir « la

contre le danger d'un gouvernement de Front populaire, orienté par les staliniens, qui nous mènerait droit à l'union sacrée et à la guerre.

« Le Front populaire, tel qu'il est orienté par le P.C. est fort inquiétant pour l'avenir. Le P.C. fraye le chemin du gouvernement radical. Il lui fabrique un « programme » financier aussi démagogique qu'inopérant dont l'impossibilité de réalisation fera le jeu du fascisme. D'ailleurs, un tel gouvernement mènerait droit à l'union sacrée ; si on ne veut pas que le front populaire aboutisse à ce désastre, il faut que le prolétariat cimente à l'intérieur son propre front de classe, qui, imposant à l'ensemble de la population travailleuse ses résolutions socialistes de la crise économique, l'entraîne vers la révolution socialiste et la destruction du capitalisme, seul moyen de lui donner la paix, le pain et la liberté ».

Le débat rebondit encore et se passionne avec Escouroux, Legrand, Cazaubon, Colette Audry.

Finalement, la position du B.F. est adoptée par 176 voix, contre 145 à la M.O.R., 38 à une motion Escouroux et 4 abstentions.

Voici le texte de la motion votée :

« La Fédération de l'enseignement confirme son attachement indéfectible aux principes fondamentaux inclus dans les motions contre la guerre votées dans ses Congrès antérieurs, et notamment à Reims (1933) et Montpellier (1934) ;

Affirme une fois de plus sa volonté de demeurer fidèle à son passé de lutte contre la guerre durant les années maudites de la tuerie mondiale de 1914-18 ;

Considérant que le pacte d'assistance mutuelle franco-russe se substitue à l'ancienne politique extérieure de l'U.R.S.S. selon laquelle la sécurité du premier état prolétarien était assurée d'une part grâce à l'Armée rouge, et d'autre part grâce à l'appui du prolétariat mondial ;

Considérant que ce pacte lie militairement l'U.R.S.S. à l'impérialisme français sous l'égide de la S.D.N. inféodée aux impérialismes bénéficiaire du traité de Versailles !

bourgeoise du monde entier ». Le texte tout entier est rédigé dans la perspective de la révolution prolétarienne mondiale proche.

Considérant qu'il ne peut en aucune façon « décourager l'adversaire » et qu'il n'est point un instrument de paix puisqu'il peut nous entraîner à la guerre ;

Considérant que le pacte franco-russe est la négation même de toute la doctrine antimilitariste et anti-guerrière de Marx, de Liebknecht et de Lénine ;

Condamne le pacte d'assistance de la façon la plus formelle :

Condamne non moins vigoureusement la déclaration de Staline approuvant pleinement la politique de défense nationale poursuivie par l'impérialisme français, et les déclarations des dirigeants français du P.C. et de la C.G.T.U., affirmant que Staline a raison, et qui, de ce fait poussent les travailleurs de ce pays à réaliser l'Union sacrée, à participer à la tuerie fratricide du prolétariat allemand et du prolétariat français.

La Fédération, fidèle à la fois à son passé de lutte, à ses affirmations maintes fois formulées et à la tradition révolutionnaire, s'élève contre la trahison perpétrée par l'appareil d'État russe et par la bureaucratie stalinienne ;

N'admet en aucune façon et sous aucun prétexte l'Union sacrée, la défense nationale en régime capitaliste, la politique militaire de l'impérialisme français, la soumission à l'État-major, le sophisme de la sécurité, la confiance en la bourgeoisie et ses gouvernements.

Approuve le bureau Fédéral dans son action contre la Guerre et la trahison stalinienne ;

Blâme la direction de la C.G.T.U. qui, sans aucune consultation des Syndicat, Unions Régionales, Fédération ou C.C.N. et en dépit de la déclaration de Monmousseau au Congrès de Montpellier, a suivi servilement le porte-parole de l'I.C. et de l'appareil d'État russe ;

Appelle les travailleurs à la lutte révolutionnaire contre la Guerre impérialiste et, au cas où elle éclaterait néanmoins, pour sa transformation en guerre de libération du prolétariat.

Nombreux sont les congressistes d'Angers qui s'en vont ensuite à Saint-Denis, au Congrès contre la Guerre et l'Union Sacrée (10 et 11 août 1935).

Plus de 800 auditeurs venus de tous les coins du pays, appartenant à toutes les corporations, affiliés aux groupements les plus divers, se pressent dans la vaste salle de la Mairie de St-Denis. Il y a là des anarchistes, des syndicalistes, des opposants communistes de toutes nuances, des socialistes de gauche, des pacifistes, des révolutionnaires, des dirigeants de la L.I.C.P. (Ligue Internationale des Combattants de la Paix), des jeunes et des militants chevronnés, des français en grand nombre, mais aussi pas mal de camarades espagnols, italiens, allemands, hongrois, belges, etc...

De ces hommes et de ces femmes, la plupart resteront inébranlablement fidèles à leurs convictions ; mais quelques-uns, par contre, entreprendront une retentissante évolution, tels les Doriot, les Barbé, les Guilbeaux... ; d'autres plus prosaïquement retourneront au bercail réformiste.

Que va-t-il sortir de cette assemblée disparate ? C'est avec un peu d'inquiétude que les militants de la Fédération se posent la question.

G. Serret, au nom du Comité provisoire d'organisation, développe longuement le rapport introductif qu'il a élaboré avec L. Bouët. Il trace à grands traits le tableau de l'Europe et du Monde au lendemain de la Guerre : Traité de Versailles, monument de cupidité impérialiste, source inévitable de conflits ultérieurs – L'évolution de la politique extérieure de l'U.R.S.S. parallèlement à sa politique intérieure et à l'avènement de la catastrophe bureaucratique. Dans une deuxième partie de son intervention, il montre ce que sera la guerre de demain, sur le plan technique et sur le plan social, et énumère les sophismes qui seront utilisés pour conduire les peuples à l'Union sacrée. Il met à nu les desseins cachés des staliniens qui, par l'Unité syndicale et le Front populaire, orientent les masses vers la Guerre au profit des profiteurs syndicale et le Front populaire, orientent les masses vers la Guerre au profit des profiteurs de la Révolution russe. La troisième partie de son exposé, G. Serret le consacre à expliquer comment le prolétariat peut et doit lutter contre la guerre ; pour ce faire, il reprend les rapports qu'il a précédemment développés devant les Congrès fédéraux de Reims (1933) et de Montpellier (1934). Enfin, dans la dernière partie de son intervention, il dit ce que doit être, sur le quadruple plan local, régional, national et international, l'organisation du Mouvement contre la Guerre et l'Union sacrée.

Un grand nombre de camarades prennent ensuite la parole. Chacun d'eux apporte des considérations intéressants, certes, mais trop générales, sans caractère pratique et parfois fort sectaires. On sent chez certains le souci de faire triompher un point de vue particulier, marqué au coin de la plus intraitable rigidité de doctrine ; d'autres paraissent animés d'un souci exclusif : faire connaître et imposer leur organisation. Il y a cependant quelques interventions où apparaît le souci de bâtir quelque chose de solide, de durable et capable d'entreprendre une propagande immédiate et une action positive. Mais voici qu'éclate un violent incident.

Certains anarchistes et le « noyau » de la *Révolution prolétarienne* n'admettent pas que *Nouvel-Âge* soit représenté par G. Valois au Congrès de St-Denis. Cette prétention heurte le sentiment de la majorité. Louzon, Valois etc., prennent la parole. De tumultueuses obstructions se produisent. À la suite du vote par la Congrès d'une motion déclarant que *Nouvel-Âge* est libre de choisir son propre représentant. Chambelland quitte avec éclat la présidence. Mais Bouët le remplace.

Malheureusement, la scission est désormais installée ouvertement dans le congrès. À la Commission des Résolutions, l'entente est difficile à réaliser entre ces courants d'idées si divers, entre ces hommes qui dans un passé récent se combattaient avec âpreté ; au surplus le cas Valois soulevé par la *R.P.* et les anars paralyse tout, malgré l'engagement de G. Valois de se soumettre à un jury d'honneur devant lequel il sera appelé à se justifier des attaques de ses adversaires.

Guy Jerram, à la fin de la dernière séance, vient rapporter au nom de la Commission des Résolutions :

« Il était difficile, en cette dernière réunion, d'arriver à une motion d'unanimité. La Commission se mit d'accord pour présenter les trois points suivants à l'approbation de la conférence :

*1° Salut fraternel aux ouvriers de Toulon et de Brest*⁹³.

⁹³ En août 1935, les travailleurs des arsenaux de Brest et de Toulon s'étaient mis en grève contre les décrets-lois Laval. Il y eut, dans les deux ports, fusillades et plusieurs victimes, de véritables combats de rue. La C.G.T. et la C.G.T.U., fidèles à la ligne de la S.F.I.O. et du P.C., et soucieuses de ne pas

2° *Affirmation de la solidarité de la conférence avec les jeunes socialistes, dont l'organe Révolution a été saisi aux portes mêmes de la conférence* ⁹⁴.

3° *Réunion d'une commission, le mardi soir 13. Cette commission verra si elle doit désigner le jury d'honneur demandé par Valois (devant les interruptions des anarchistes en particulier et d'autres camarades de la R.P.), Guy Jerram est amené à expliquer qu'il est difficile de refuser un tel jury à un homme attaqué qui le demande, mais que la Commission des Résolutions n'a pas pris de décision là-dessus laissant ce soin à la Commission qui se réunira.*

De plus, cette commission aura pour tâches de rapporter les résolutions définitives et de préparer une conférence plénière à la veille des congrès confédéraux. Cette conférence désignera un comité chargé de préparer et de mener l'action.

- *Création d'un organisme de liaison.*
- *Création d'un bulletin d'information.*
- *Préparation d'une conférence internationale.*
- *Organisation de comptes rendus publics.*
- *Rédaction de manifestes, etc. ».*

Puis le Congrès prend fin aux accents de l'*Internationale*.

Mais il est dès lors bien visible que la tentative de Rassemblement des Irréductibles contre la Guerre et l'Union sacrée est vouée à l'échec.

L'anarchiste Chazoff publie dans l'organe... de la C.G.T., le peuple, un article de calomnies contre le Congrès, pour la plus grande joie des réformistes, des socialistes et des communistes d'union sa-

effrayer la petite bourgeoisie et les alliés radicaux du Front populaire, condamnèrent l'action des « provocateurs » dans ces deux villes.

⁹⁴ *Révolution* était l'organe des Jeunesses socialistes de la Seine qui venaient de suivre leurs dirigeants Fred Zeller, David Rousset et autres, exclus des J.S. quelques semaines avant les trotskystes qui étaient entrés en 1934 dans la S.F.I.O. Les J.S. de la Seine formaient les Jeunesses socialistes révolutionnaires (J.S.R.) cependant que leurs dirigeants rejoignaient les trotskystes.

créée. De son côté, la R.P. donne asile à la prose de Chazoff et s'efforce de démolir ce qui a été tenté.

La Commission issue de la Conférence se réunit à plusieurs reprises. J. Salducci, Colette Audry, L. Bouët, etc., assistent tour à tour à ses débats. L. Bouët en est même désigné secrétaire. Elle ne put – sauf à la cinquième séance – faire œuvre utile : un vif désaccord existe quant à l'action à mener. Quels mots d'ordre faut-il lancer. Quelle position faut-il prendre à l'égard des partis ?... Enfin le cas Valois empoisonne littéralement l'atmosphère.

Le mouvement, parti dans l'enthousiasme, va s'amenuisant sans cesse.

À la veille des Congrès de la C.G.T. et de la C.G.T.U. a lieu une deuxième Conférence nationale. Le nouveau secrétaire fédéral, Marcel Valière y assiste avec une délégation fédérale. Colette Audry y représente notamment un sérieux rapport sur la guerre italo-éthiopienne. Une résolution contre la guerre et l'union sacrée est adoptée ; elle sera présentée aux deux congrès confédéraux.

Les débats montrent que le Mouvement de St-Denis tire à sa fin. M. Valière en fait la constatation implicite quand il écrit (l'*Émancipation* du 10 Novembre 1935) au sujet de cette deuxième conférence :

« Après examen approfondi ; rappel de la réunion de St-Denis, incidents, opposition de certaines organisations, conceptions différentes de l'opposition à la guerre, le bureau fédéral conclut que la Fédération doit continuer à se dresser de toutes ses forces contre la guerre et l'Union sacrée, qu'elle doit participer largement à tout mouvement qui tendra à faire reculer ce fléau ; mais qu'elle doit aussi prendre elle-même la direction de l'action et faire le maximum d'efforts pour dresser le prolétariat contre le nouveau 914 qu'on lui prépare. La Fédération devra se servir largement de sa revue l'École Émancipée pour proclamer ses mots d'ordre, diffuser ses manifestes, et rassembler les opposants à la guerre ».

Après cette deuxième Conférence, le Mouvement de Saint-Denis continue ; mais son déclin est proche. La Fédération de l'Enseignement, du fait de sa fusion avec le S.N. ne peut plus en faire partie. De nombreuses personnalités et d'importants groupements,

pour des raisons diverses, se retirent. Peu à peu s'éteint ce mouvement qui portait en son sein tant d'espoirs.

Le dernier Congrès fédéral

(Angers, août 1935)

[Retour à la table des matières](#)

Il se tient dans une salle de la Bourse du Travail d'Angers que les camarades ont ornée de grands calicots blancs en lettres rouges les formules célèbres de Marx, Jaurès, Lénine, contre la guerre, l'impérialisme et le militarisme.

La première séance est présidée par Dufour, assisté de Marsaud et de Fournial.

Plusieurs centaines de militants sont là, participant ou assistant au dernier congrès d'une Fédération dans l'Enseignement qui leur fut chère à tous et qui l'est encore à la plupart.

Cinq grandes questions préoccupent les congressistes : la Guerre, l'Unité syndicale, le Chômage dans l'Enseignement, le problème agraire et les Organisations d'Enfants et d'Adolescents.

Nous avons dit plus haut ce que fut le grand débat sur la Guerre ; nous n'y reviendrons donc pas.

Au début de la discussion sur l'unité syndicale, le télégramme suivant de Delmas parvient au Congrès :

« Le Congrès du Syndicat National des Instituteurs adresse au Congrès de la Fédération Unitaire son salut le plus fraternel. Il exprime son ardent désir de voir se réaliser l'unité syndicale totale. Se déclare prêt à appuyer auprès de la Fédération Générale toute proposition de Congrès de fusion ».

Le Congrès répondit par le télégramme ci-dessous :

« Congrès Fédération Unitaire adresse au Congrès Syndicat National son salut le plus fraternel. Il le remercie du salut envoyé. Exprime lui aus-

si à nouveau son ardent désir de réaliser sans tarder Unité syndicale organique totale. Demande instamment au S.N. un envoi délégation. Congrès Unitaire se propose aujourd'hui après discussion envoi délégation Congrès Unitaire à Congrès S.N. »

Après quoi, le débat s'engage. Les uns défendent les syndicats « uniques »⁹⁵ parce qu'ils préparent l'unité ; les autres les condamnent parce qu'ils paralysent le syndicalisme révolutionnaire.

Puis, avec J. Aulas, le fond est abordé. Il rappelle la position fédérale à laquelle on a dû, en fin de compte, arriver. Il reproche sévèrement à la C.G.T.U de n'avoir pas sauvegardé le droit de tendance ou de fraction et d'avoir ainsi accepté les brimades dont seront fatalement l'objet, à l'avenir, les minoritaires s'élevant contre les conceptions de la bureaucratie réformiste. Puis il dénonce la farce, la farce peut être sinistre, qui se prépare sous le couvert d'un Front populaire opportuniste, bourgeois et chauvin. Et il conclut, vivement approuvé et applaudi, en demandant que l'*École Émancipée* demeure, au lendemain de l'unité, l'organe de liaison des instituteurs et professeurs révolutionnaires⁹⁶.

⁹⁵ C'est en 1934 que les dirigeants de la C.G.T.U. lancèrent le mot d'ordre « syndicats uniques » : il s'agissait de syndicats permettant la double appartenance, à la C.G.T. comme à la C.G.T.U. Lucien Midol (interview par Claude Willard dans Cahiers de l'Institut Maurice Thorez n° 1, pp. 83-84) évoque une réunion du Bureau politique du P.C. où Benoît Frachon, citant l'exemple de Marseille suggéra l'adoption de ce mot d'ordre dont Delmas écrit par ailleurs (op. cit. p. 49) que « c'était bien là une application de la vieille tactique du front unique accommodée aux aspirations ouvrières du moment ». Les « syndicats uniques » se développèrent très rapidement parmi les cheminots où dominait la C.G.T.U. et, selon Delmas, les dirigeants C.G.T. furent débordés par ce « courant irrésistible ». Delmas raconte qu'il s'insurgea contre cette attitude d'« opposition passive » qui, selon lui, « risquait de conduire (la C.G.T.) à la désagrégation », et préconise une définition claire des « conditions de l'unité ». En fait les « syndicats uniques » avaient servi à convaincre les dirigeants de la C.G.T. qu'il fallait une discussion au sommet.

⁹⁶ L'*École Émancipée* est demeurée jusqu'à ce jour, au sein de la F.G.E., puis au sein de la F.E.N., en tant que « revue syndicale et pédagogique bimensuelle », l'expression du courant syndicaliste révolutionnaire dans l'enseignement.

Bermann, Faure, Lulé, Legrand, Colette Audry, défendent le même point de vue. La M.O.R., c'est-à-dire Boulu, Fournial, George, Bruhat, Bouthonnier défendent la thèse confédérale, l'unité à tout prix, l'unité pour l'unité, l'unité dans la capitulation. Bien entendu, ils jurent leurs grands dieux qu'il n'y a pas capitulation de la part de la C.G.T.U., qu'elle est toujours et qu'elle restera toujours révolutionnaire. Mais voilà, les conditions sociales ont changé..., il faut barrer la route au fascisme... C'est pour enrayer le fascisme que nous sacrifions les fractions sur l'autel de l'unité, s'écrie en substance Bouthonnier. Le leader de la M.O.R. pousse l'impudence jusqu'à affirmer :

« Nous, nous ne sommes pas des sectaires ! »

L'intervention qui, par son ampleur et son élévation de ton, domine le débat sur l'Unité syndicale est, sans conteste, celle de Louis Bouët. Le vieux militant fait l'historique de la scission de 1921 pour montrer que l'unité syndicale n'est possible, loyale et durable que dans la mesure où la liberté d'opinion et de tendance est reconnue sans réserve aux minorités. À ceux qui acceptent la rentrée au S.N. et à la C.G.T. sans garantie, sous réserve aux minorités. À ceux qui acceptent la rentrée au S.N. et à la C.G.T. sans garantie, sous prétexte qu'il y a quelque chose de changé au S.N., il montre par des faits récents que le réformisme et la collaboration des classes y règnent en maîtres absolus. À la délégation qui va partir à Paris, il demande de défendre devant le Congrès du S.N. l'idée de l'unité pour la lutte des classes, de demander la création d'un syndicalisme universitaire groupant toutes les catégories dans le syndicat départemental unique, de réclamer la liberté d'opinion et de tendance et enfin d'accepter l'action commune immédiate contre les décrets-lois.

La Fédération va disparaître... Il faut qu'une dernière fois soit affirmée sa grandeur dans le passé, sa clairvoyance, son courage aux heures du danger, pour cette mission. Avec une émotion qui donne à sa voix une frémissement inaccoutumé et poignant, le vieux militant évoque alors les trente années d'histoire fédérale. Puis il termine en affirmant avec force, confiant en l'idéal qu'il a toujours servi et en les jeunes, que « l'esprit de la vieille Fédération ne disparaîtra pas ».

Louis Bouët descend de la tribune, longuement applaudi par la majorité du Congrès. Nombreux sont, à cette minute, les camarades étreints par une vive émotion.

Une motion sur l'unité, présentée par J. Aulas, reçoit l'approbation unanime du Congrès. Puis c'est le départ de la délégation comprenant J. Aulas, Sarda et Bouthonnier.

Le Congrès accueille par le chant de l'*Internationale* ceux que le spirituel et irrévérencieux Vaquez appelle « les pèlerins de l'Unité ».

J. Aulas rend compte de son mandat. Puis Vivès a la parole. Son intervention est résumée en ces termes par le secrétariat du Congrès :

« Ce n'est pas sans émotion ni appréhension que j'apporte le salut fraternel de mes camarades du S.N. Nous voulons l'unité organique et syndicale totale à l'échelle fédérale et internationale. Nous ne pouvions nous résoudre à ce fait que d'ardents militants vivaient séparés et même se combattaient. Nous voudrions voir dans nos congrès ces jeunes, vous êtes un congrès de jeunes, sont la force et l'avenir. Nous ne discutons pas du principe de l'unité. Elle est virtuellement réalisée. Elle sera consacrée solennellement par des congrès confédéraux. Quant à l'unité dans l'enseignement, les commissions de la F.G.E. et de la F.U. auront à se mettre d'accord. Il y aura fusion à mi-chemin et naissance d'une nouvelle organisation dans laquelle le travail sera fait avec la plus grande liberté ; il n'y aura jamais d'obstacle à l'expression de la pensée ; seule la loi des majorités devra trancher.

Nous avons regretté que vos débats d'hier nous aient montré que sur la question des fractions, il n'y ait pas eu l'adhésion de la majorité de votre Congrès.

Nous faisons l'unité sous la pression des événements. Vous apporterez vos doctrines votre activité, votre foi, votre jeunesse, le S.N. apportera son nombre.

L'unité confédérale est inéluctable ; l'unité corporative l'est donc aussi. Il faut, en conséquence, donner, au prochain Bureau Fédéral, le mandat de conduire les pourparlers avec la Fédération confédérée et le S.N. La M.O.R. entend faire participer ses propres représentants à ces pourparlers, mais J. Salducci s'y oppose et le Congrès suit le secrétaire général. C'est donc le prochain B.F. qui entrera en contact avec els dirigeants confédérés.

Dans la soirée du deuxième jour de Congrès a lieu un meeting organisé par le syndicat de Maine-et-Loire et la Fédération.

Devant une salle comble parlèrent P. Boursicot de la Fédération autonome des fonctionnaires, Hénaff du Bureau confédéral, L. Bouët qui présidait le meeting, G. Serret et Bernard. Des chœurs d'enfants ou d'adultes chantant des hymnes révolutionnaires se firent entendre après chaque discours.

Signalons combien furent goûtés par le public ouvrier angevin les interventions des représentants de la Fédération sur le syndicalisme universitaire (L. Bouët), la guerre (G. Serret) et l'éducation de la jeunesse (Bernard).

Le troisième jour, après le vote du Rapport moral qui donne 196 au B.F., 151 à la M.O.R. et 10 abstentions, a lieu l'audition du délégué de la C.G.T.U., Hénaff. Il est accueilli par l'internationale chantée seulement par la M.O.R. La M.F. et la L.S., assises, attendent la fin du couplet puis se lèvent et entonnent le couplet des généraux.

Parfait prototype stalinien forgé par les écoles de Bobigny et de Moscou, digne émule des Gitton, des Claveri, des Frachon et autres Monmousseau ou Racamond, Hénaff est avant tout « l'homme du Parti ». Il ne tarde donc pas à attaquer cette Fédération rebelle que ni la M.O.R., ni la C.G.T.U., ni l'I.S.R. n'ont pu mater. Il est insolent à maintes reprises ; puis il dépasse les limites : « Ceux qui ont, de façon jésuitique, parlé contre le front populaire, se seraient fait chasser, le 14 juillet, des rangs de la classe ouvrière ».

Du coup, les interruptions indignées éclatent de toutes parts. Le bruit croît soudain, Hénaff ne peut poursuivre. Le calme revenu, il ajoute une nouvelle sottise qui déchaîne un rire de mépris : « Au Congrès de la Fédération, on parle dans la stratosphère ». Puis, n'ayant pu insulter à sa guise le congrès qu'il est venu... saluer, il se pose en martyr et déclare

« J'ai été profondément indigné, je croyais que les travailleurs de l'Enseignement, s'ils n'avaient pas peur de nos arguments, nous laisseraient parler ».

Cette foi, c'en est trop ! Une véritable colère s'empare du Congrès. Le tumulte est indescriptible. Les invectives jaillissent de toutes parts. M.F. et L.S. protestent avec violence contre l'insulteur que la M.O.R. a le front de soutenir, Hénaff médusé, comprend la leçon ; puis grâce à l'intervention du président de séance qui lui adresse un avertissement sévère, il continue, mais sur un autre ton. En domestique zélé, il veut justifier la déclaration du « Chef des Peuples ». « Oui, s'écrit-il, Staline a raison ! » La tempête éclate à nouveau : la M.F. et la L.S. scandent, dans un vacarme qui va *crescendo* : « Sac au dos ! Sac au dos ! » cependant que de l'autre côté du Congrès on scande : Les Soviets, c'est la paix ! »

C'est au jeune camarade Margailan que le Bureau Fédéral a confié le soin de rapporter sur la question du chômage dans l'Enseignement. Le futur secrétaire corporatif développe son remarquable rapport et recueille l'approbation du Congrès unanime.

Non seulement il montre l'étendue et la gravité du chômage, non seulement il propose de remèdes efficaces, mais encore il sait prouver comment le chômage dans l'Enseignement n'est qu'un aspect du chômage en général, lequel trouve sa cause profonde dans la nature même du régime capitaliste. Excellente leçon corporative, sociale et révolutionnaire.

Après avoir dirigé et alimenté, pendant l'année écoulée, la rubrique paysanne dans la revue fédérale, G. Serret développe son rapport sur le Problème agraire et paysan, devant un Congrès captivé par la documentation doctrinale et l'expérience vécue du rapporteur.

G. Serret souligne d'abord l'importance considérable de la question agraire en France et indique avec soin la position que le syndicalisme-révolutionnaire doit observer devant les diverses couches de la paysannerie. Puis, avec une précision saisissante, il présente la crise agraire dans tous ses aspects, en explique les causes et fait une critique serrée des prétendus remèdes de la Bourgeoisie (loi sur le blé, le vin, le lait, etc.). Le rapporteur marque ensuite l'emprise de la réaction et du fascisme sur la paysannerie par le moyen de syndicats agraires dont il étudie un spécimen particulièrement important et puissant : Le Syndicat du Sud-Est. En passant, il établit comment, dans les campagnes, c'est l'Église qui est le fourrier du fascisme. Puis il démasque les hoberaux cupides, actionnaires des firmes d'engrais, voleurs des assu-

rances, exploiters d'ouvriers et grands dirigeants des syndicats agricoles. Enfin, il aborde la grave et délicate question de la conquête de la paysannerie ; il explique ce que doit être le programme revendicatif, comment il faut le présenter, comment aborder les auditoires paysans, comment organiser les travailleurs ruraux et comment les mener à l'action, premier pas sur la toute difficile de la Révolution sociale.

Unanimement approuvé et chaleureusement applaudi ce rapport sera, à la demande de tout le Congrès, édité en brochure à la rentrée d'Octobre 1935 ⁹⁷.

C'est au cours de la dernière séance du dernier congrès fédéral – séance présidée par L. et G. Bouët – que F. Bernard rapporte sur les Organisations d'Enfants et d'Adolescents. Limité par le temps, il se borne aux grandes lignes de son remarquable rapport. Il étudie les buts, les statuts et l'activité des organisations religieuses, des organisations de scouts, des patronages laïques, des Faucons rouges socialistes et des Pionniers communistes. Il note en passant, non sans malice, le tournant réalisé par ceux qui, abandonnent le dressage en honneur au cours de la troisième période (cellules d'école, grèves scolaires d'élèves, etc., etc.), s'orientent vers une éducation moins dogmatique. Puis il précise sa conception que partage le Congrès : pas de dressage, pas de caporalisation de la jeunesse, pas de bourrage de crânes pour quelque cause que ce soit ; Bernard place sa confiance exclusivement dans une éducation basée sur la raison, la science, la liberté, assurant le plein développement physique, intellectuel et moral de l'enfant et de l'adolescent.

⁹⁷ Gilbert Serret – Le Problème agraire et paysan devant le corps enseignant (une brochure in-8° de 40 p.).

Le Congrès désigne ensuite le B.F. et la C.F. composée comme suit :

BUREAU FÉDÉRAL.

Secrétaire général : Marcel Valière (Hérault)

Secrétaire corporatif : A. Margailan (Bouches-du-Rhône),

Secrétaire à la propagande : Fernande Basset (Saône-et-Loire),

Secrétaire aux relations internationales : J. Salducci (Bouches-du-Rhône),

Secrétaire aux 2^e et 3^e degrés : Régis Messac (Hérault),

Trésorier : J. Angelli (Bouches-du-Rhône).

CONSEIL FÉDÉRAL.

Représentants de la M.F. : J. Aulas, Élise Avenas, F. Bernard, E. Florens, G. Serret.

Représentants de la M.O.R. : Barne, Lopin, Messeau.

Puis le Congrès – le dernier Congrès – prend fin au chant de l'*Internationale*.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.
Par Gilbert SERRET

Chapitre XXXV

LES DERNIERS MOIS DE LA FÉDÉRATION UNITAIRE

[Retour à la table des matières](#)

Le nouveau Bureau Fédéral – à la tête duquel se trouve un militant actif, bien au courant des questions corporatives et sociales, à l'intelligence nette et à la volonté ferme – durant les cinq mois de sa « *gestion* » s'occupe essentiellement de la réalisation de l'Unité syndicale.

Cependant, il ne néglige point les revendications pédagogiques ou corporatives qui intéressent le corps enseignant.

La lutte contre les décrets-lois Laval-Herriot absorbe une part importante de l'activité de secrétaire corporatif Margaillan. Une motion revendicative très complète est élaborée par notre camarade en vue de servir de base d'étude et d'action à la fédération de l'Enseignement, ai lendemain de son unification.

La résistance à la répression judiciaire et administrative se poursuit activement. Marcel Valière, le secrétaire fédéral, reprend la défense de

Marlin (Loiret) dont l'odieuse condamnation a été confirmée en appel, et qui vient d'être relevé de ses fonctions ! Boy (Aveyron) est maintenu d'office au lycée de Rodez. Le B.F. s'efforce d'obtenir la réintégration de Bouchet, normalien exclu de l'É.N. de Beauvais. Pour avoir transmis à la légation de Lettonie un ordre du jour flétrissant la fascisme letton qui vient de condamner à mort un militant antifasciste, Florens est menacé de sanction par le ministre Mario Roustan ! Marsaud est réprimandé pour avoir introduit, dans la bibliothèque de la classe, *Jean Sans Pain* de P. Vaillant-Couturier. Enfin, Suzanne Bardou, parce qu'elle a transmis le journal *Révolution* à un camarade soldat, est inquiété pour... provocation de militaire à la désobéissance.

La lutte contre la Guerre et l'Union sacrée est poursuivie par la publication d'articles de Colette Audry, Valière, Collinet, G. Serret, etc., dans l'École Émancipée. Contre la guerre italo-éthiopienne en particulier, contre les dangers de guerre rôdant dans le Monde, contre la monstrueuse politique belliciste et chauvine des staliniens, qui décidément dévalent à vive allure la pente du reniement, la Fédération ne cesse de se dresser.

En date du 30 novembre 1935, le Ministère Laval-Herriot-Roustan prend deux nouveaux décrets-lois importants.

L'un bouleverse de fond en comble le régime des Écoles Normales. Il stipule notamment que le concours d'admission sera ouvert aux candidats âgés de 18 ans, pourvus du Brevet supérieur, du Baccalauréat ou du Diplôme complémentaire d'Études secondaires ; la durée de la scolarité sera de deux ans. En termes clairs, ce décret-loi signifie que l'École Normale ne pourra plus être accessible aux fils des familles pauvres ; par contre les ratés de secondaire y auront accès. C'est, par suite, la modification profonde de l'esprit du futur corps enseignant. Au surplus, ce décret-loi amorce, sous l'hypocrite prétexte d'une « réorganisation », la suppression des Écoles Normales depuis longtemps réclamée par la meute cléricalo-fasciste.

Le deuxième décret-loi prévoit la fermeture « provisoire » (? !...) de l'école, primaire publique « lorsque la population scolaire d'une commune ou d'un hameau est inférieure à six élèves » et la fermeture de l'une des écoles « lorsque deux écoles publiques distantes au plus de trois kilomètres comptent au total moins de vingt élèves ». Ce

qu'aucun Ministère, si réactionnaire fût-il, n'avait eu le front d'envisager, un Gouvernement comprenant des radicaux se sent le courage de le faire ! Et cette tentative de démolition de l'école laïque est réalisée sous le couvert d'une politique sordide d'économies à outrance.

Bien entendu, ces deux décrets-lois sont accueillis comme ils le méritent. Ils soulèvent contre eux la quasi unanimité du personnel et des organisations laïques. La Fédération qui, à maintes reprises, avait dénoncé et combattu pareilles menaces contre les Écoles Normales et les Écoles primaires, fut au premier rang dans la lutte contre les décrets-lois de Novembre 1935.

Si importants qu'ils soient, les événements d'ordre corporatif cèdent le pas devant la préparation de l'Unité.

Le 20 septembre, une première entrevue a lieu entre les délégués de la fédération unitaire et ceux qui de la Fédération confédérée.

Le 23, une délégation unitaire se présente au congrès de la F.G.E., à Paris, et Valière lit une déclaration : nous demandons que la structure fédérale soit examinée et tranchée au prochain congrès de fusion ; nous demandons la disparition des syndicats de catégories (instituteurs, professeurs d'E.P.S., professeurs de collèges, etc., etc.) et leur unification en un seul syndicat départemental ; nous réclamons la reconnaissance explicite et complète de la liberté d'opinion et d'expression pour les minorités ; nous désirons que la fusion corporative subordonnée à la fusion corporative subordonnée à la fusion confédérale soit faite sous le contrôle de commissions paritaires ; enfin, en attendant l'unité, nous proposons à la F.G.E. l'action commune contre les décrets-lois. Et Marcel Valière termine ainsi sa déclaration :

« Au terme de cette déclaration, nous formulons simplement ce souhait : que votre congrès accepte les modalités de fusion telles que nous venons de les exposer, qu'il accepte aussi cette action commune immédiate seule susceptible de tenir en échec la gouvernement. Et alors, notre vieille Fédération de l'Enseignement :

Celle de 1907 ;

Celle de Chambéry ;

Celle qui, de 1914 à 1918, au prix des plus durs sacrifices pratiqua seule en France l'internationalisme prolétarien ;

Celle qui, depuis trente années, lutte sans faiblir contre la répression gouvernementale ;

Se réjouira d'entrer avec son expérience des luttes sociales dans la Fédération Unique de demain qu'elle animera de sa conviction et de sa foi révolutionnaire ;

Fédération unique qui apportera à la classe ouvrière sa contribution à cette double tâche ;

Arracher le pouvoir des mains de la bourgeoisie et instaurer le régime socialiste ».

Du 24 au 27 septembre a lieu à Issy-les-Moulineaux le dernier Congrès de la C.G.T.U. dont les débats se déroulent en même temps que ceux de la C.G.T., à Paris.

De dernier Congrès confédéral unitaire est à l'image des précédents. Il n'en diffère ni par l'atmosphère de sectarisme borné, ni par la pauvreté intellectuelle, mais seulement par les « thèses » qui sont... à l'opposé des « thèses » de jadis...

Perdue au milieu de la masse des délégués bien dans la « ligne », la délégation de la Fédération comprend : Valière, Fernande Basset, Laure Voyant, Messac, Salducci, Angelini, Margailan et L. Bouët. Elle a à tenir tête à la meute hurlante et menaçante des fanatiques que les Hénaff et autres Frachon excitent contre elle.

Margailan, au nom de la Fédération, parlera de l'unité syndicale. Du haut de la tribune, il lancera avec force quelques cinglantes vérités qui feront se cabrer le Congrès. Il résistera néanmoins aux vociférations menaçantes des forcenés :

« Vous n'êtes plus ce que vous étiez hier. À une heure où se pose le dilemme fascisme ou révolution, vous vous refusez à considérer la situation comme révolutionnaire ; vous guidez le prolétariat vers la voie sans issue du parlementarisme le plus confus, vous l'éloignez de l'action directe, vous l'engagez dans l'union sacrée...

Nous voulons l'unité, nous la désirons de toute notre âme, mais nous la voulons avec la garantie que nous pourrions faire entendre notre voix, la propager. Vous nous refusez cette garantie ; vous faites donc l'unité contre nous, pour étouffer les voix qui s'élèvent contre une politique de collaboration des classes.

Et bien, cette garantie qui nous est refusée, nous nous efforcerons de l'obtenir. Dans les pourparlers que nous menons avec la Fédération générale de l'Enseignement, nous essayons de sauver la possibilité d'expression des minorités révolutionnaires. Quelle que soit la loi que nous aurons à subir, nous affirmerons ce droit et nous le prendrons. Sur ce point, qui permet de discriminer maintenant les révolutionnaires et partisans de la collaborations des classes, nous ne céderons pas ».

Puis, c'est le tour de Valière qui monte à la tribune pour justifier la position de la Fédération sur le problème de la guerre. violemment interrompu, basement injurié, il tient tête lui aussi, crânement, et assène au Congrès quelques dures vérités :

« C'est parce que nous nous sommes dressés contre le pacte franco-russe et la déclaration de Staline que la direction confédérale nous présente aujourd'hui comme des contre-révolutionnaires.

Nous protestons énergiquement contre une accusation aussi calomnieuse, et nous nous croyons particulièrement qualifiés pour le faire puisque notre organisation a toujours donné l'exemple de l'internationalisme prolétarien et du défaitisme révolutionnaire, et qu'elle est la seule qui, au cours des années de 1914 à 1919 a osé dans sa revue l'École Émancipée mener l'action énergique qui s'imposait contre la guerre alors que Jouhaux et d'autres, qui prétendent aujourd'hui nous donner des leçons, se vautraient dans le chauvinisme le plus sanglant ».

Très habilement, il utilise les déclarations que fit Monmousseau à Montpellier (1934) pour répondre aux élucubrations du Monmousseau de 1935.

Puis, toujours au milieu des interruptions brutales, il dénonce la duperie du Front populaire réformiste, bourgeois et guerrier et il dit quel Front populaire de classe et de combat ouvrant la voie à la Révolution veulent les minoritaires de la C.G.T.U. et de la C.G.T.

Enfin, il donne lecture de la résolution adoptée par la Minorité des deux centrales réunies le 23 septembre, à l'occasion de la deuxième conférence de St-Denis :

« Au début d'un an de vicissitudes, l'unité syndicale désirée par les masses étant sur le point de se réaliser, les camarades minoritaires de la C.G.T. et de la C.G.T.U. réunies à l'occasion des Congrès confédéraux de 1935, affirment leur accord complet sur les points suivants :

Ils se réjouissent de cette unité syndicale indispensable pour que les masses ouvrières prennent confiance en elles-mêmes et s'engagent sur le chemin de la victoire.

Ils feront tous leurs efforts pour que soient levées les dernières difficultés qui subsistent encore et que soit, enfin menée l'action syndicale révolutionnaire, seule efficace actuellement.

Ils ne doivent pas se dissimuler, en effet, que l'Unité qui se prépare se fera dans l'abandon de la lutte des classes. La direction de la C.G.T., qui ne fait pas un pas en avant, et celle de la C.G.T.U. qui vient sur les positions réformistes de la C.G.T. – et ceci en une période d'une gravité exceptionnelle pour l'avenir du prolétariat – scellant leur accord :

1° – Pour adhérer à la politique de confusion du front populaire, tel qu'il est conçu actuellement ;

2° – Pour préconiser un plan dit de rénovation économique dans le cadre de la société capitaliste, masquant ainsi au Prolétariat la nécessité capitaliste, masquant ainsi au Prolétariat la nécessité de s'emparer du pouvoir pour réaliser la transformation sociale ;

3° – Pour soutenir la S.D.N. qui reste, comme par le passé, une « caverne de brigands impérialistes » ;

4° Pour renoncer au droit de libre expression des tendances et de libre organisation.

Cette unité risque de consacrer la collaboration des classes et de préparer l'union sacrée. Contre ce danger, les camarades minoritaires sont prêts à tendre toutes leurs énergies. Ils affirment indispensables à la vie d'un mouvement sain et fort :

L'indépendance organique du syndicalisme à l'égard des gouvernements et des partis politiques ;

La liberté d'opinion, la liberté de tendance à l'intérieur du syndicat, la démocratie syndicale ;

Ils s'engagent à combattre en commun dans la C.G.T. reconstituée, pour un syndicalisme de masse, ouvert à tous les travailleurs, sans distinction d'opinion politiques ou philosophiques, se plaçant sur le terrain de la

lutte de classes et œuvrant pour la libération du prolétariat par la pratique de l'action directe, son moyen spécifique de lutte.

Ils invitent les syndicats à organiser les travailleurs occupés et en chômage pour leur lutte efficace contre les bande fascistes et en vue de la grève générale : contre les décrets-lois ; contre toute atteinte aux conditions de vie des classes laborieuses ; contre l'union sacrée et le déclenchement de la guerre ».

À ces deux solides interventions, Benoît Frachon... « répondra ». Il répondra non par des faits et par des arguments, mais seulement par de pauvres phrases qui se veulent spirituelles mais qui trahissent l'indigence intellectuelle de leur auteur. Voici d'ailleurs le sténogramme de la lamentable réponse du domestique de Staline à nos camarades Margailan et Valière :

« Vous les avez entendus ces soi-disant doctrinaires. Ils ont mis un livre de Marx à leur chevet. Et voilà qu'ils s'imaginent posséder la science infuse du marxisme. Ils ont cherché dans les livres admirables de Marx non pas ce qu'ils y pourraient trouver pour accomplir d'une façon satisfaisante leur tâche de militants ouvriers, mais ce qui pourrait être utilisé par eux contre le communisme et l'Union Soviétique. (Applaudissements).

Ils n'ont oublié qu'une chose : c'est que le marxisme c'est la vie et eux ils sont en dehors de la vie. Ils sont dans leur petit cénacle quelques-uns à triturer les textes. Ils se réunissent à quelques dizaines et ils croient qu'ils sont le nombril du monde (Rires).

Ils ne se rendent pas compte, ceux qui viennent à cette tribune, dire : « Nous ferons ci et nous ferons ça... », ils ne se rendent pas compte que leur secte déjà si petite, si étroite, sera noyée dans l'unité reconstituée (Applaudissements).

Contre les faits, contre les apparences, ils veulent rester quelqu'un. Ils sont effrayés devant l'unité qui va se réaliser. Ils sont effrayés de se trouver avec des hommes comme Vivès, comme Delmas⁹⁸, avec les nôtres, Barne, Bouthonnier et tant d'autres (Vifs applaudissements).

⁹⁸ Delmas trouvait à cette époque grâce aux yeux des dirigeants communistes, mais cette situation ne devait pas durer longtemps. Delmas allait en effet faire l'un de dénonciateurs de la « colonisation » communiste au sein de la C.G.T., puis l'un des défenseurs de la politique de paix à tout prix symboli-

Ils sont effrayés de se trouver avec eux parce que ceux-là ont une idée plus haute, une compréhension plus nette du rôle du militant (Applaudissements). – (Compte rendu officiel, page 210).

De la rentrée d'octobre au Congrès de fusion de Magic-City, le Bureau Fédéral consacre la majeure partie de son activité à régler avec soin les conditions de la fusion prochaine.

Dans les départements, les fusions entre syndicat unitaire et section de la F.G.E. se poursuivent rapidement. Il n'y a guère qu'en Ardèche où l'unité ne pourra se réaliser, les confédérés refusant de s'incliner devant la majorité de l'assemblée de fusion, qu'ils accuseront ultérieurement, d'avoir imposé la « dictature du gueuloir » ; puis repoussant l'arbitrage de l'union départementale, les confédérés de l'Ardèche s'abstiendront de participer à la seconde assemblée de fusion convoquée par les soins de l'U.D. Ce n'est qu'un an plus tard, grâce à l'arbitrage confédéral, que l'unité pourra être réalisée dans ce département, au cours d'une troisième assemblée de fusion.

L'*École Émancipée* et le bulletin fédéral mènent activement campagne pour que l'unité dans l'enseignement se réalise en pleine clarté. Fernande Basset, Valière, Bouët, Aulas, Salducci, Serret, Bernard, Messac, Legrand, Jacquet et le Bureau Fédéral, répliquant à l'*Humanité* racontant à sa façon le congrès de la C.G.T.U., ripostent aux exigences et aux prétentions du S.N. et de la F.G.E., défendent la conception du syndicat inique et de la fédération d'industrie. Ils réclament la liberté d'opinion et de tendance, l'élimination de fonctionnaires d'autorité (inspecteurs primaires, Directeurs d'É.N.), la représentation proportionnelle des tendances dans les organismes de direction, l'unification de la presse corporative, la non-rééligibilité des fonctionnaires syndicaux.

Le B.F., réuni le 8 décembre, revient à nouveau sur les préparatifs du prochain congrès de fusion. Puis il décide de faire un versement à la Coopérative de l'*École Émancipée* nouvellement fondée pour qu'elle édite une *Histoire de la fédération de l'Enseignement*. Enfin elle fixe au 26 décembre la date de la réunion du dernier Conseil fédéral.

sée par l'accord de Munich. Il devenait alors une cible, l'agent de Georges Bonnet, etc...

Cependant la M.O.R. épaulée de son mieux les chefs réformistes. Bouthonnier dans *l'Humanité*, ne veut pas contraindre « *les directeurs d'É.N., les inspecteurs primaires, etc.* » à quitter la C.G.T. Il se prononce pour la structure de la F.G.E. et il « craint » que « *derrière l'intransigeance du bureau fédéral unitaire ne se cachent des buts politiques qui n'ont rien à voir avec les intérêts présents de l'organisation syndicale* ».

Il salue en passant les « responsables de la F.G.E. et du S.N. des instituteurs » comme « d'actifs et loyaux militants du Front populaire » qui ont « travaillé effectivement et efficacement à la réalisation de l'unité syndicale »...

La dernière réunion du Conseil fédéral se tient à Paris le 26 décembre 1935, dans une petite salle de café. De nombreux camarades de la M.F. et de la L.S. y assistent. Ni l'I.T.E., ni le cartel unitaire des fonctionnaires, ni le Cartel unitaire des fonctionnaires, ni la C.G.T.U. ne sont là ! Seuls Lopin et Messeau représentent la tendance stalinienne.

Sous la présidence de Bernard, les débats s'ouvrent. Le secrétaire fédéral, Marcel Valière, développe son rapport sur l'Unité ; il justifie l'attitude prise durant ces cinq mois. Au cours de la discussion qui suit, L. Bouët, J. Ailas et G. Serret mettent les camarades en garde contre la duperie du Front populaire en gestation et ils dénoncent « les communistes qui, dès maintenant, se placent à la droite des réformistes ». La M.O.R. réagit mollement à ces âpres critiques.

Le même jour, le S.N. réunit son Conseil national. Sans attendre la décision qui sera prise le lendemain quant à la structure de la Fédération unifiée, il procède à l'élection de son bureau, montrant ainsi en quelle piètre considération il tient les propositions unitaires et avec quelle mentalité il aborde l'unité !

Le Congrès de fusion de Magic City (27 décembre 1935) est ouvert par les deux secrétaires Valière et Mérat, Vivès préside.

Mérat rappelle le contenu de la Charte confédérale d'unité du 24 juillet sur l'indépendance absolue du syndicalisme. Valière précise que la Fédération unitaire tient au respect de la liberté d'opinion impliquant la liberté d'expression et le droit de se concerter, par tendance, au sein du mouvement syndical.

Après avoir adopté la proposition unitaire d'admettre toute la presse au Congrès, une discussion s'engage sur les questions financières. La F.G.E. apporte 160 000 francs environ et la F.U.E. 38 000 F plus 10 000 F. de cotisations à recouvrer. Alors que la M.O.R., la veille même, a approuvé le compte rendu financier de la Fédération, Barne, Bonin et quelques autres de leurs amis insinuent que la direction fédérale a dû sans doute, distraire une certaine somme, cent mille francs environ de l'avoir financier pour subventionner les groupements trotskistes et autres. Bouthonnier, le politicien sans dignité, spécialiste des besognes sales, précise en ces termes, dans la *Vie Ouvrière* du 3 janvier 1936, les calomnies de ses amis :

« Disons-le nettement : ont-ils distrait du fonds commun cette grosse somme pour la répartir être les différents organes politiques qu'ils soutiennent ? »

Les réformistes, encouragés par la M.O.R., veulent une Commission ce contrôle qui examinerait la gestion unitaire passée, cependant examinée et approuvée par le Conseil fédéral !

Ferme et digne, le trésorier Angelini réplique : le passé de notre Fédération unitaire jusqu'à la réunion incluse du Conseil fédéral du 26 décembre regarde les membres de la Fédération unitaire et non les membres de la F.G.E., de même que le passé de la F.G.E. Néanmoins, par esprit de conciliation, Angelini consent à verser sa comptabilité à la Fédération unifiée. Mais cette proposition n'étant pas retenue, les unitaires déclarent se désintéresser de la suite de ce débat

Puis l'on passe à l'examen du mode de votation dans le présent Congrès.

Les confédérés entendent que les sections départementales de la F.G.E. et aussi les syndicats nationaux prennent part au vote. L. Bouët, au nom de la F.U.E. combat cette façon de faire et demande que seuls votent les syndicats départementaux. Il démontre qu'une telle prétention, « contraire à la logique et au bon sens, conduirait à la violation du droit et de la démocratie syndicale. On ne peut donner a priori une consécration officielle aux syndicats de catégorie quand se pose précisément la question de leur existence. Cette manière de faire reviendrait à donner dans le congrès une double représentation aux confé-

dérés, à l'exclusion de la quasi-unanimité des unitaires, la fusion n'étant réalisée que dans les syndicats départementaux. Comme la plupart des syndicats de catégorie n'ont pas consulté leurs adhérents, il s'agirait, en ce qui les concerne, d'un vote des directions et non de la base qui doit être souveraine. En définitive, il ne s'agirait plus de fusion ; on exigerait une rentrée pure et simple des unitaires dans les organisations confédérées. La démocratie syndicale et la justice exigent donc que les seuls syndicats départementaux fusionnés prennent part au vote dans ce congrès, le mode de votation de l'avenir étant d'ailleurs réservé jusqu'à ce qu'ait été tranchée la question essentielle de la structure ».

Enfin, à mains levées, les propositions des confédérés soutenues par la M.O.R. est adoptée : les confédérés réformistes sont certains, de ce fait, d'avoir une forte majorité puisqu'ils voteront deux fois et les unitaires une seule. L'unité se réalise, n'est-ce pas ? sous le signe de la démocratie syndicale !

Voici maintenant l'important débat sur la structure.

Delmas soutient la thèse de la structure Fédération de métiers, c'est-à-dire maintien des syndicats nationaux dont le nombre est de 29. Cette organisation corporatiste et anti-syndicaliste est si évidemment indéfendable que Delmas propose le resserrement des catégories qu'on ne fera jamais et rappelle l'existence des syndicats départementaux de la F.G.E. qui n'ont jamais vécu et qu'on ne cherchera jamais à faire vivre.

Valière soutient au contraire la thèse de la Fédération d'industrie formée de syndicats départementaux comprenant indistinctement toutes les catégories d'enseignants. Cette structure qui permet de sortir du corporatisme étroit et du mesquin esprit de catégorie a le plus grand mérite de répondre aux nécessités sociales de l'heure présente. De plus elle ne sacrifie en aucune façon les intérêts particuliers des catégories diverses puisqu'il serait toujours loisible de créer des comités de catégories au sein de la fédération. Enfin, elle a fait ses preuves dans le passé puisqu'elle fut, de 1919 à 1935, la structure de la F.U.E. ⁹⁹.

⁹⁹ L'École Émancipée, dans son numéro 13 du 19 mars 1936 reprend les propositions faites en 1935 par Marcel Valière de réorganisation sur la base

Au vote par mandats, la thèse de la F.G.E. l'emporte par 483 voix $\frac{1}{2}$ (dont 113 voix des syndicats nationaux), contre 89 voix $\frac{1}{2}$ (dont 6 voix des syndicats nationaux) et 10 abstentions.

L'ordre du jour appelle ensuite la question de la représentation proportionnelle de la Minorité dans les organisations de contrôle.

Delmas le combat, bien qu'elle ait été incluse dans la motion votée au Congrès de Nice du S.N. Il ne faut pas, dit-il, cristalliser les tendances, les tendances qui rongent et ruinent le syndicalisme.

La représentation proportionnelle est défendue avec éloquence et avec force par Aulas. Les divergences d'opinions, quand il s'agit des questions sociales, sont inévitables et souvent même souhaitables. La liberté d'opinion est indispensable au mouvement syndical. La liberté d'opinion exige la liberté et le droit de tendance. La représentation proportionnelle est la conséquence naturelle à la fois de l'unité véritable et de la liberté d'expression. Au surplus ce n'est pas la représentation proportionnelle qui crée les tendances ; mais plutôt le refus de la représentation proportionnelle qui entretient et envenime les luttes de tendances.

Cette remarquable intervention faite de précision, de clarté et de logique ébranle partiellement les convictions des délégués confédérés.

Au vote, la représentation proportionnelle n'est écartée que par 315 voix (dont 87,5 des syndicats nationaux) contre 223 (dont 23,5 des syndicats nationaux) et 30 abstentions.

Les confédérés ayant repoussé la proposition d'une séance de nuit, il ne reste alors que peu d'instant. La non-rééligibilité, la liberté d'opinion et de tendance, l'élimination des fonctionnaires d'autorité, la fusion de la presse corporative sont écartées, tout simplement !

Et l'on désigne la Commission administrative. Mérat présente une liste de 23 noms de confédérés et offre 4 sièges à la fédération unitaire. Mais sur ces 4 sièges, deux doivent aller à la M.O.R. !

Irrévéreux, maints unitaires sourient de cette proposition illogique (puisque la représentation proportionnelle est repoussée), et burlesque (puisque elle accorde deux sièges à la M.O.R. pour représenter

d'une « fédération d'industrie » de la Fédération de l'Éducation nationale aux prises avec une crise de structure.

la Fédération qu'elle renie). Les représentants de la fédération repoussent avec mépris l'aumône qu'on veut leur faire.

Navrés de l'échec de leur ingénieuse combinaison, les confédérés ajoutent deux noms de M.O.R. à leur liste et la C.A. de 25 membres est ainsi adoptée par le Congrès de fusion.

Le Congrès va prendre fin. Vivès et Mérat, se félicitent de l'unité corporative ainsi réalisée. Valière, ferme, précis et net, déclare alors que les ex-unitaires ne bouderont point à la besogne et n'abandonneront en rien l'idéal de lutte de la vieille organisation révolutionnaire de l'Enseignement ¹⁰⁰.

¹⁰⁰ Gilbert Serret devait être le porte-parole de la minorité « Lutte de Classes » au congrès de Nantes de la C.G.T. en novembre 1938. Expression de cette continuité du syndicalisme révolutionnaire, c'était Marcel B-Valière, le dernier secrétaire de la fédération unitaire qui, lors du premier congrès de la C.G.T. après-guerre en avril 1946 allait être le porte-parole de la minorité « Front ouvrier » contre les mots d'ordre de « Produire d'abord » et de « la grève arme les trusts » et la politique de collaboration au sein des gouvernements tripartites pratiquées alors tant par Jouhaux que par Benoît Frachon, la S.F.I.O. que le P.C.

C'est fini ! Le Congrès de fusion qui ne fut en réalité que le congrès d'absorption de la F.U.E. par la F.G.E. prend fin. Aux accents d'une *Internationale* sans souffle, se terminent les débats qui consacrent la disparition de la fédération ¹⁰¹.

¹⁰¹ Pour les auteurs, c'était la fin de leur vie militante active. Mis à la retraite, François Bernard mourait d'une pneumonie le 1er novembre 1940. Déplacé d'office et persécuté par Daladier puis par Vichy, Gilbert Serret trouvait la mort en 1943 dans des circonstances obscures : l'hypothèse de son assassinat n'a pas été exclue par ses amis. Retraité, Maurice Dommaget s'est consacré à ses recherches qui ont fait de lui l'un des grands spécialistes français de l'histoire sociale et des idées. Louis Bouët, en retraite lui aussi avec sa compagne, est resté fidèle au portrait tracé en 1953 par M. Max Ferré : « Louis Bouët ne perd pas (...) un pouce de sa grande taille ; le visage régulier, le regard un peu lointain, il apparaît froid et sévère. Au demeurant, il est accueillant, affable, malicieux et parle volontiers du mouvement syndical qu'il connaît parfaitement (...) Aucun orgueil, aucune jactance, aucun désir de se poser en victime, ou en homme qui a joué un rôle dans l'histoire. Il est simplicité et effacement, entre sa bibliothèque et sa vigne qu'il taille avec amour (...) Obstinés dans leurs convictions, inspirés par un devoir exigeant, fidèles par fierté et honnêteté à la ligne de conduite très tôt tracée, d'un désintéressement total, Louis et Gabrielle Bouët demeurent les exemples frappants d'un syndicalisme indépendant et combattif prêt à toutes les épreuves et à tous les sacrifices, dans le but de promouvoir un monde meilleur ». (Histoire du mouvement syndicaliste révolutionnaire chez les instituteurs, p. 241).

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.

Par Gilbert SERRET

ANNEXES

I. CHARTE D'AMIENS (1906)

[Retour à la table des matières](#)

(Motion Griffuelhes adoptée par 830 voix contre 8 et 1 abstention)

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la C.G.T. : « La C.G.T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat... ».

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe ouvrière.

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc...

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peuvent se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir le groupement la production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'venir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs quelles que soient leur opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au-dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès décide qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupement syndicaux, à se préoccuper des parties et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale.

II – CONGRÈS DE LILLE (25 juillet 1921)

A – *Motion de la majorité* (adoptée par 1 572 voix contre 1 325)

[Retour à la table des matières](#)

Le 16^e congrès de la C.G.T., s'inspirant de la continuité de l'action syndicaliste, renouvelle l'affirmation que l'effort de transformation sociale poursuivi par les travailleurs organisés prendre fin seulement par la disparition des classes, la suppression du salariat, l'avènement des producteurs à la direction de l'activité sociale.

Le Congrès reprend dans leur intégralité les principes inscrits dans la résolution d'Amiens, confirmés par tous les congrès ultérieurs de la C.G.T., qui lui donnent ainsi un caractère absolu. Il ajoute que l'interprétation donnée à ces principes et les prévisions qui y sont ajoutées excluent sans équivoque possible, sans qu'il puisse s'établir une confusion, toutes les thèses qui prétendraient accommoder l'autonomie nécessaire et totale du syndicalisme aux visées d'un parti politique ou d'un gouvernement quels qu'ils soient.

Il y a une contradiction irréductible entre l'indépendance du mouvement syndical et toutes les formes de liaison permanente à une action politique qui mettrait le mouvement, ses forces, ses possibilités à la remorque d'un parti et qui entraînerait les travailleurs à des luttes non décidées par eux-mêmes, pour un objet qu'ils n'auraient pas discuté, pour des fins qu'ils n'auraient pas déterminées.

Le Congrès donne mandat à la C.G.T. de poursuivre la réalisation du programme minimum comportant notamment la reconstitution des régions dévastées, la nationalisation industrialisée des grands services publics, les assurances sociales, le contrôle ouvrier, et enfin la résistance aux tentatives du patronat contre les salaires et les heures de travail, conformément à la charte d'Amiens qui précise que le syndicalisme doit agir pour l'accroissement du mieux-être des travailleurs et pour la réalisation immédiates.

Considérant que, pour la réalisation de ce programme, le mouvement ouvrier ne dispose que d'une arme vraiment efficace : l'unité, le Congrès estime que « la coordination de efforts ouvriers » doit être la préoccupation dominante des militants.

Constatant d'autre part que, dans la situation actuelle du monde, toutes les questions particulières à chaque pays sont conditionnées par des solutions internationales, le Congrès maintient son adhésion à la Fédération syndicale internationale, dont le siège est actuellement à Amsterdam.

Le Congrès déclare que l'unité ouvrière ne pourra être effectivement maintenue dans l'action quotidienne que par une discipline volontaire des syndiqués et des organisations.

Les opinions diverses qui doivent librement s'exprimer, ne sauraient justifier l'injure entre militants ; Cette pratique est une indignité

syndicale que le Congrès flétrit et condamne. Le respect mutuel ne porte aucune atteinte à la liberté d'opinion.

Les droits des minorités restent ce qu'ils doivent être, personne ne peut limiter la faculté de critique mais les minorités ont pour obligation stricte de s'incliner devant les déclarations prises ; sous aucun prétexte, les groupements d'affinités ou de tendances ne peuvent se substituer à l'organisation corporative départementale ou nationale, cette substitution ayant jeté la confusion et rendu toute propagande et tout effort solidaire impossibles.

B – *Motion de la minorité*

Le Congrès confédéral de Lille entend réaliser le coup de barre à gauche souhaité par les derniers congrès et remettre la C.G.T. sur la route du syndicalisme révolutionnaire.

Cette orientation nouvelle est attendue par les masses syndiquées autant que par les militants ; le désarroi actuel provenant à la fois des conditions économiques et de la politique confédérale de guerre et d'après-guerre peut et doit faire à une nouvelle période de confiance et d'action.

Le Congrès de Lille ramène la C.G.T. au respect de l'esprit et de la lettre de la Charte d'Amiens ; il rappelle que le syndicat est le groupement essentiel des travailleurs, qu'on n'a pas le droit de le briser en plusieurs tronçons, et auquel on doit apporter le meilleur de soi-même, pour l'œuvre revendicatrice journalière, comme pour l'œuvre préparatoire à l'émancipation intégrale des travailleurs.

Rappelant les principes qui ont toujours servi de moteur au syndicalisme révolutionnaire, il ne les laissera pas remplacer par un esprit syndical de paix sociale et acheminant vers des mouvements téméraires et désordonnés. En raison même du rôle immense qu'ils attachent au syndicalisme, les révolutionnaires désirent plus que quiconque le voir méthodique, vigoureux et hardi.

Le Congrès se prononce énergiquement contre toute décision d'exclusion de syndicats ou de syndiqués révolutionnaires qui abouti-

rait fatalement à la scission, briserait l'unité ouvrière, affaiblirait le mouvement syndical et le rendrait incapable pour un certain temps d'accomplir sa mission.

Il réclame le droit indescriptible d'opinion pour toutes les tendances dans le cadre de la C.G.T. Il demande aux partisans d'Amsterdam de respecter l'unité syndicale nationale, comme l'ont respectée les partisans de l'Internationale syndicale rouge de Moscou qui n'ont pas vu là une raison de sortir de la C.G.T.

Le Congrès réprovoque la Commission administrative confédérale et le Bureau confédéral pour leur politique d'exclusion ; il affirme sa volonté de maintenir l'unité syndicale :

1° – Émanation directe des forces ouvrières organisées dans la C.G.T., le Congrès confédéral proclame à nouveau que l'idéal syndicaliste ne se réalisera que par la transformation totale de la société.

Née de la lutte des classes, expression complète de la situation faite au prolétariat, s'inspirant pour son action et dans son objet de la défense des intérêts professionnels et du développement complet du droit du travail, l'organisation ouvrière répète que son but essentiel est la disparition du patronat et du salariat.

Imprégné de ces principes, ayant ce but devant les yeux, le Congrès rappelle et reprend les termes de la résolution d'Amiens qui déclare :

« La C.G.T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du patronat et du salariat.

Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires etc... Mais cette besogne n'est qu'une partie de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare des travailleurs qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir le groupement de production et de répartition, bases de réorganisation sociale ».

Le Congrès de Lille, en condamnant la collaboration de classes, considère que ce ne sont pas les tractations inévitables entre patrons et ouvriers qui constituent les actes de collaboration, mais la participation dans les organismes permanents à l'étude en commun (entre représentants de la classe ouvrière et ceux de la classe bourgeoise) des problèmes économiques dont la solution ne saurait que prolonger l'existence du régime actuel.

Il déclare que la recherche des solutions économiques inspirée par le souci de « l'intérêt général », est contraire aux principes énoncés ci-dessus ; que le rôle du syndicalisme doit être déterminé par l'intérêt de classe et que tout appel à l'effort des travailleurs pour organiser ou accroître le production, tant que subsistera le régime capitaliste, est en désaccord avec la Charte d'Amiens.

Considérant que, dans la période révolutionnaire, le rôle essentiel du syndicalisme est de dresser une opposition constante aux forces capitalistes, le Congrès estime que le travail de documentation ou d'éducation technique et professionnel en vue de la réorganisation sociale ne saurait être négligé.

Il déclare que les syndicats doivent constituer les cadres de la société nouvelle, doivent attirer et absorber les techniciens et non pas être dominés par eux.

Le véritable Conseil économique du travail ne sera donc pas extérieur au syndicalisme, mais constitué dans son sein, avec son esprit, dans chacune des cellules de notre organisation. De bas en haut, dans le syndicat, l'Union départementale, la fédération, la C.G.T. doit poursuivre ce travail de préparation à la gestion des moyens de production et d'échange, parallèlement à la lutte journalière contre le patronat et pour la conquête des revendications ouvrières.

Fidèle à la résolution d'Amiens, le Congrès considère que le syndicalisme est, par son origine, par son caractère et son idéal, une force révolutionnaire ; il affirme à nouveau son indépendance complète vis-à-vis des groupements politiques ou philosophiques ; il déclare qu'aucune influence extérieure ne peut s'exercer sur lui dans son action quotidienne nationale ou internationale.

Il estime que le syndicalisme doit porter au maximum l'effort des syndicats ouvriers, afin de détruire le régime capitaliste et de réaliser la Révolution prolétarienne.

Dans cette œuvre révolutionnaire, le syndicalisme, plaçant la révolution au-dessus de tout système et de toute théorie, se déclare prêt à accepter l'aide de toutes les autres forces révolutionnaires.

2° – Le syndicalisme dans l'Internationale : au milieu du chaos de ce monde bouleversé, les travailleurs ont, plus que jamais, le devoir impérieux de se tendre la main par-dessus les frontières et de déclarer qu'ils appartiennent à leur classe avant d'appartenir à l'État qui les opprime.

Pour opposer un front commun et irrésistible à la puissance capitaliste internationale, les ouvriers du monde entier doivent en effet se réunir au sein d'un organisme dans lequel ils retrouvent internationalement le prolongement de la lutte de classes qu'il engagent dans leur propre pays contre leur patronat respectif.

Estimant que la place d'un mouvement syndical basé sur la lutte de classes et sur l'internationalisme ne peut être dans l'Internationale d'Amsterdam, intimement liée avec le Bureau International du Travail subventionné par les gouvernements capitalistes, le Congrès déclare que la C.G.T. française doit se retirer de cet organisme de collaboration de classes et que, sans violer la Charte d'Amiens, elle peut adhérer à l'Internationale syndicale rouge de Moscou, à la condition expresse que ses statuts respectent l'autonomie du mouvement syndical.

III – CONGRÈS DE BOURGES DE LA C.G.T.U. (1923)

[Retour à la table des matières](#)

(Résolution adoptée par 962 mandats contre 366)

Appelé à déterminer d'une façon précise l'orientation du syndicalisme français, le Congrès de Bourges confirme la résolution de Saint-Étienne.

S'il veut remplir sa mission révolutionnaire, le syndicalisme doit savoir adapter ses tactiques et ses moyens d'action aux exigences de la lutte que lui imposent les circonstances et la nature des événements par rapport aux buts qu'il poursuit.

Le Congrès de Bourges rappelle qu'en reprenant la solution d'Amiens, le Congrès de Saint-Étienne s'est déjà inspiré de ces nécessités lorsqu'il a précisé l'esprit et la portée de cette résolution, conformément aux événements révolutionnaires résultant de la guerre mondiale et mis en valeur par la Révolution russe.

Le Congrès de Bourges considère comme dangereuse l'interprétation de la motion d'Amiens qui consiste à n'envisager la révolution sociale que sous l'angle étroit d'une conception économique au nom de laquelle le syndicalisme interdirait à ses adhérents la libre expression de leurs opinions politiques ou philosophiques au sein des assemblées syndicales.

Il estime qu'une telle conception aboutirait fatalement à limiter l'activité du syndicalisme à des objectifs purement corporatifs.

Loin de nier la valeur de l'autonomie syndicale, le Congrès est fermement convaincu que l'autonomie du syndicalisme vis-à-vis des groupements extérieurs est une condition indispensable à son existence ; résolu à défendre cette autonomie, il estime que la libre expression des tendances et des opinions au sein des syndicats est non moins nécessaire au développement du syndicalisme et au maintien de son unité organique.

En conséquence, le Congrès de Bourges précise que les statuts confédéraux et la Charte d'Amiens reprise par la résolution de Saint-Étienne proclament que le syndicalisme groupe tous les travailleurs sans distinction de tendance et de doctrine, et leur reconnaissent l'entière liberté de participer, en dehors des syndicats, à toute forme de groupement et de lutte correspond à leur conception philosophique et politique.

Restant dans l'esprit de la résolution de Saint-Étienne et de celle adoptée lors du II^e congrès de l'I.S.R. sur la question syndicale française, le Congrès, reprenant la motion Sémard, déclare que si les statuts, les formes d'organisation, les mots d'ordre et les décisions de la C.G.T.U. ne peuvent ni être modifiés, ni transgressés de l'extérieur, et

nul militant, quelle que soit sa fonction, ne peut violer son mandat sans être justiciable devant son organisation, là s'arrêtent les droits de contrôle de l'organisation syndicale sur ses adhérents.

La C.G.T.U., autonome dans sa forme d'organisation, dans la détermination de ses moyens d'action, à moins d'être un groupement de sectes ne sera jamais à l'abri de la pénétration des idées politiques ou philosophiques. Le Congrès estime qu'il n'appartient pas aux organismes syndicaux de juger les moyens par lesquels un groupement politique ou syndicaliste fait pénétrer ou veut faire pénétrer ses idées dans le mouvement syndical.

Sans vouloir juger de la tactique adoptée par tel ou tel groupement extérieur à la C.G.T.U., il déclare que, seule en cette question, l'autonomie de la C.G.T.U. l'intéresse et que les Comités créés par des sectes, partis, groupements, fonctionnant officiellement, ne sauraient constituer un danger de subordination parce qu'ils ne peuvent normalement se substituer aux organisations syndicales, dans la tâche qu'elles ont pour mission de poursuivre, sans mettre les délégués ou fonctionnaires syndicaux en état de violer leur mandat.

Dans ce cas, les fonctionnaires ou délégués auraient à répondre de cette violation devant les organismes dont ils ont la charge.

Ayant ainsi déterminé la position du syndicalisme en face des groupements extérieurs et au sein du mouvement révolutionnaire, le Congrès déclare que, s'il n'est pas dans son rôle d'exercer un contrôle sur l'opinion des syndiqués, il a le devoir de les inviter à ne pas introduire de querelles de parti au sein des organisations syndicales, à ne se revendiquer en aucune circonstance de leur parti au sein de nos assemblées délibératives, et à n'y formuler aucune attaque contre des militants et syndiqués parce que membres d'une secte philosophique ou d'un parti politique.

Les accords circonstanciels :

Confirmant la résolution d'Amiens, le Congrès considère que le syndicalisme est, par son origine, par son caractère et son idéal, une force révolutionnaire : plaçant la révolution sociale au-dessus de tous systèmes et de toute théorie, il est convaincu que la révolution ne

pourra s'accomplir que par la coordination de toutes les forces prolétariennes œuvrant pour le même but.

Si nul ne peut contester que le syndicalisme peut se suffire à lui-même dans sa vie administrative, dans l'élaboration de ses tactiques, dans la libre détermination et la conduite de son action quotidienne nationale et internationale, le Congrès de Bourges repousse la thèse du « syndicalisme au-dessus de tout » et suffisant à tout, comme une formule en contradiction avec l'expérience journalière du mouvement révolutionnaire mondial, et il estime que le syndicalisme doit rechercher la collaboration de toutes les autres forces révolutionnaires pour l'accomplissement de sa mission.

Cette collaboration, non point permanente, mais circonstanciel, avec les groupements extérieurs, ne peut être envisagée qu'en vue de poursuivre, par des moyens d'action directe, en dehors de toute préoccupation électorale, des objectifs nettement déterminés et dictés par la nécessité de la lutte de classes sur le terrain national et international.

La C.G.T.U. et l'Internationale

Le Congrès de Bourges enregistre avec la plus grande satisfaction les modifications apportées par le II^e congrès de Moscou aux statuts et résolutions de l'Internationale syndicale rouge, conformément aux désirs exprimés par le congrès confédéral de Saint-Étienne.

En reconnaissant l'autonomie du mouvement syndical en France, en supprimant la clause de liaison organique incluse dans l'article 11 et dans les résolutions votées au 1^{er} Congrès de l'I.S.R., le II^e Congrès de Moscou a permis au syndicalisme français de se développer normalement et de réaliser la plus grande unité ouvrière, en lui donnant la possibilité de grouper dans son sein toutes les tendances du mouvement ouvrier.

Considérant que le mouvement international révolutionnaire ne peut atteindre sa puissance maximum que si les rapports entre différents organismes sont établis sur les bases d'une loyauté réciproque.

Le Congrès de Bourges approuve sans réserve l'adhésion de la C.G.T.U. à l'I.S.R. dans les conditions déterminées par le II^e congrès

de Moscou, et fait confiance aux militants responsables de la C.G.T.U. pour l'application loyale des statuts et résolutions de l'Internationale.

IV – CONGRÈS DE RÉUNIFICATION DE TOULOUSE (C.G.T. et C.G.T.U.) 1936

Préambule des Statuts

[Retour à la table des matières](#)

Le mouvement syndical, à tous ses échelons, s'administre et décide de son action dans l'indépendance absolue du patronat, des gouvernements, des partis politiques, des sectes philosophiques ou autres groupements extérieurs

Il se réserve le droit de répondre favorablement ou négativement aux appels qui lui seraient adressés par d'autres groupements en vue d'une action déterminée. Il se réserve également le droit de prendre l'initiative de ces collaborations momentanées, estimant que sa neutralité à l'égard de partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menaceraient les libertés publiques, comme les réformes en vigueur ou à conquérir.

Les assemblées et Congrès syndicaux statutaires sont seuls qualifiés pour prendre des décisions.

La démocratie syndicale assure à chaque syndiqué la garantie qu'il peut, à l'intérieur du syndicat, défendre librement son point de vue sur toutes les questions intéressant la vie et le développement de l'organisation.

Les Syndicats groupant les salariés de toutes opinions, aucun de leurs adhérents ne saurait être inquiété pour la manifestation des opinions qu'il professe en dehors de l'organisation.

La liberté d'opinion et le jeu de la démocratie, prévus et assurés par les principes fondamentaux du syndicalisme, ne sauraient justifier ni tolérer la constitution d'organismes agissant dans les syndicats

comme fractions, dans le but d'influencer et de fausser le jeu normal de la démocratie dans leur sein.

Les Syndicats, qui, par leur nature même et leur composition, rassemblent des travailleurs d'opinions diverses, font preuve de l'esprit le plus large pour maintenir leur unité.

Leurs statuts doivent prévoir les moyens de maintenir Leur cohésion, le respect des principes admis par les deux délégations, et des Chartes votées.

Ils assurent le maintien des Syndicats dans leur rôle constant de défense des intérêts ouvriers.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
 des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.
 Par Gilbert SERRET

CHRONOLOGIE

[Retour à la table des matières](#)

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
	1884 : Loi autorisant les syndicats	
	1886 : Congrès de la Fédération nationale des Syndicats	
1887 : Congrès de fondation d'un syndicat d'Instituteurs mort-né	1887 : Fondation de la première Bourse du Travail	
	1890 : Première célébration du 1 ^{er} Mai	
	1895 : Congrès de Limoges. Fondation de la C.G.T.	
1900 : 1 ^{er} congrès national des amicales d'instituteurs		
	1902 : Réorganisation de la C.G.T. Griffuelhes secrétaire général	

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
1903 : Fondation de <i>l'Émancipation de l'Instituteur</i>		
1905 : Fondation de la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs. Procès des « 40 ». Manifeste des Instituteurs syndicalistes.	1905 : Fondation de syndicats de fonctionnaires. Poursuites et révocations.	
		1905-1906 : Première Révolution russe. Apparition des soviets.
1906 <i>avril</i> : 1 ^{er} congrès de la fédération à Paris. Nègre secrétaire.	1906 <i>avril</i> : Grèves dans le nord 1 ^{er} mai, grèves et manifestations (octobre) Clemenceau décide la lutte contre la C.G.T. Le Congrès de la C.G.T. vote la <i>Charte d'Amiens</i> .	
1907 : <i>mars</i> : 2 ^e congrès de la Fédération à Nantes. Adhésion votée à la C.G.T. Nègre révoqué	1907 <i>juin</i> : émeutes des vigneron du midi. Poursuites contre les fonctionnaires	Accord anglo-russe
1908 <i>avril</i> : 3 ^e congrès de la Fédération à Lyon. Ripert au secrétariat.	1908 : Grèves et bagarres (Draveil, Ville-neuve-St-Georges). Poursuites contre les dirigeants de la C.G.T. <i>octobre</i> : la C.G.T. opposera la grève générale à la guerre. <i>février</i> : Démission de Griffuelhes	

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
	mai : échec de la grève des postiers <i>juillet</i> : Jouhaux secrétaire de la C.G.T.	
1910 <i>avril</i> : 4 ^e congrès de la Fédération à Angers. Léger secrétaire. Parution de <i>l'École Émancipée</i>	1910 <i>octobre</i> : Briand brise la grève des cheminots.	1910 : Incident d'Agadir. Crise franco-allemande.
1912 <i>août</i> : 7 ^e congrès à Chambéry. Vote de la résolution sur le sou du soldat. Dissolution des syndicats d'instituteurs <i>septembre</i> : manifeste des instituteurs syndiqués.	1912 <i>septembre</i> : le congrès de la C.G.T. au Havre se déclare solidaire des instituteurs.	1912 <i>octobre</i> : début de la guerre des Balkans (novembre) : congrès socialiste de Bâle.
1913 <i>août</i> : 8 ^e congrès à Bourges. Chalopin et la Seine prennent la direction. Cottet secrétaire.	1913 <i>septembre</i> : Loi de Trois ans	1913 Loi militaire en Allemagne
1914 <i>août</i> : Hélène Brin secrétaire <i>octobre</i> : <i>l'École Émancipée</i> interdite, remplacée par <i>l'École de la Fédération</i>	1914 <i>juillet</i> : interdiction du meeting de la C.G.T. contre la guerre. <i>août</i> : Parti socialiste et C.G.T. dans l'Union sacrée : Guesde ministre et Jouhaux commissaire. <i>décembre</i> : Monatte démissionne du C.C.N. de la C.G.T.	1914 <i>Août</i> : début de la première guerre mondiale. Syndicats et partis aux côtés des gouvernements.
1915 : Les militants de la Fédération (Bouët,	1915 <i>août</i> : conférence de la C.G.T. LA fédéra-	1915 <i>septembre</i> : conférence de Zimmerwald

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
<p>M. Guillot) en contact avec l'opposition Internationale (Monatte, Rosmer, Trotsky)</p> <p><i>août</i> : 9^e congrès, à Paris, semi clandestin.</p>	<p>tion est dans la minorité.</p> <p><i>octobre</i> : arrestation de Louise Saumoneau.</p> <p><i>novembre</i> : premiers pas du Comité pour la reprise des relations internationales (C.R.R.I.)</p>	
<p>1916 : La Fédération dans l'opposition à la C.G.T. (Comité de Défense syndicaliste).</p> <p><i>juillet</i> : 10^e congrès à Paris.</p>	<p>1916 Formation du C.D.S.</p>	<p>1916 <i>avril</i> : conférence de Kienthal</p>
<p>1917 août : 11^e congrès à Paris, interdit. Les dirigeants syndicaux en Conseil de guerre</p>	<p>1917 <i>mai-juin</i> : mutineries dans l'Armée française</p> <p><i>novembre</i> : Clemenceau président du Conseil</p> <p><i>Décembre</i> : conférence de la C.G.T. Défection de plusieurs minoritaires qui rallient Jouhaux.</p>	<p>1917 <i>février</i> : début de la Révolution russe.</p> <p>Chute du tsarisme.</p> <p>Formation des soviets</p> <p><i>octobre</i> : insurrection dirigée par les bolcheviks. Instauration du pouvoir des soviets.</p>
<p>1918 août : 12^e congrès à Paris, interdit</p>	<p>1918 <i>mai</i> : conférence des syndicats minoritaires (C.D.S.) à St-Étienne.</p> <p><i>juillet</i> : congrès de la C.G.T.</p> <p><i>août</i> : la minorité « centriste » en majorité au Parti socialiste : direction Cachin-Frossard.</p>	<p>1918 <i>mars</i> : paix séparée entre la Russie soviétique et les Centraux, à Brest-Litovsk.</p> <p><i>Mai</i> : début de la guerre civile et de l'intervention alliée en Russie.</p> <p><i>Novembre</i> : révolution en Allemagne. Fin de la 1^{re} guerre mondiale</p>

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
<p>1919 <i>août</i> : 13^e congrès, à Tours. La Fédération change de nom, Bouët secrétaire.</p> <p><i>septembre</i> : les amicales se prononcent pour la transformation en syndicats.</p>	<p>1919 <i>avril</i> : mutinerie dans la flotte</p> <p><i>mai</i> : Succès de la grève pour les 8 heures. Le C.R.R.I. devient comite de la III^e Internationale</p> <p><i>août</i> : Jouhaux vice-président de l'Internationale syndicale d'Amsterdam</p> <p><i>septembre</i> : offensive de la minorité au congrès de Lyon de la C.G.T.</p> <p><i>novembre</i> : victoire du Bloc national aux élections.</p>	<p>1919 <i>mars</i> : 1^{er} congrès de la III^e Internationale</p> <p><i>juin</i> : Signature du Traité de Versailles</p>
<p>1920 janvier : la Fédération décide d'adhérer à une Internationale syndicale révolutionnaire à venir.</p> <p><i>août</i> : 14^e congrès à Bordeaux.</p> <p>Négociations pour la fusion avec les amicales « syndicalistes ».</p>	<p>1920 janvier socialiste de Strasbourg quitte la II^e Internationale</p> <p><i>février</i> : 1^{re} grève des cheminots</p> <p><i>mai</i> : échec de la grève des cheminots. La C.G.T. contre la grève générale. Arrestation de Lorient, Monatte, etc...</p> <p><i>juillet</i> : Rosmer à Moscou et Cachin-Frossard pour l'adhésion à l'Internationale communiste</p> <p><i>décembre</i> : congrès de Tours ddu P.S. La majorité pour l'adhésion à l'I.C. Le P.C. naît. LA S.F.I.O. se maintient.</p>	<p>1920 <i>juillet-août</i> : II^e congrès de l'I.C. à Moscou : adoption des « 21 conditions »</p> <p>Préparatifs de fondation de l'I.S.R.</p>

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
<p>1921 <i>août</i> : 15^e congrès à Paris. Marie Guillot secrétaire. Bouët à l'<i>É.É.</i></p> <p>Fondation de l'I.T.E.</p>	<p>1921 <i>juillet</i> : congrès de Lille de la C.G.T.</p> <p>La minorité près de prendre la direction</p> <p><i>septembre</i> : le C.C.N. de la C.G.T. interdit l'adhésion des syndicats aux C.S.R.</p> <p><i>décembre</i> : la scission se fait de part et d'autre, les minoritaires exclus, s'organisant (C.G.T.U.)</p>	<p>1921 <i>mars</i> : Insurrection de Cronstadt et adoption de la NEP en U..R.S.S.</p> <p><i>juin-juillet</i> : 2^e congrès de l'I.S.R.</p> <p><i>juillet</i> : 3^e congrès de l'I.C. : « pour la conquête des masses »</p> <p><i>décembre</i> : l'I.C. lance le mot d'ordre de front unique</p>
<p>1922 <i>avril</i> : la fédération décide d'adhérer à la C.G.T.U.</p> <p><i>août</i> : 16^e congrès à Paris.</p>	<p>1922 <i>juin</i> : Les anarcho-syndicalistes du « Pacte » à la tête de la C.G.T.U.</p> <p>1^{er} congrès de la C.G.T.U. à St-Étienne</p> <p>Défaite des hommes du « pacte ».</p> <p><i>décembre</i> : adhésion de la C.G.T.U. à l'I.S.R.</p>	<p>1922 <i>novembre</i> : 4^e congrès de l'I.C.</p> <p><i>décembre</i> : le 2^e congrès de l'I.S.R. modifie les statuts pour pouvoir accueillir la C.G.T.U.</p>
<p>1923 <i>août</i> : Congrès fédéral à Brest. Cornec secrétaire</p>	<p>1923 <i>janvier</i> : démission de Frossard du P.C. Adhésion de Monatte. Poursuites.</p> <p><i>octobre</i> : le P.C. pour un « bloc ouvrier et paysan »</p> <p><i>Novembre</i> : 2^e congrès de la C.G.T.U. à Bourges</p> <p>Défaite des anarcho-syndicalistes</p> <p><i>décembre</i> : la S.F.I.O. pour le Cartel des</p>	<p>1923 Occupation de la Ruhr, par l'armée française.</p> <p>Début de la discussion dans le P.C. russe</p> <p>Échec de la révolution attendue en Allemagne</p>

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
	gauches.	
<p>1924 août : Congrès fédéral à Paris. Rollo secrétaire.</p>	<p>1924 mai : victoire électorale du Cartel des Gauches <i>juillet</i> : Souvarine exclu du P.C. <i>décembre</i> : Rosmer et Monatte exclus du P.C. Fondation de <i>La Révolution prolétarienne</i>.</p>	<p>1924 janvier : défaite de Trotsky et de l'opposition dans le P.C. russe ; mort de Lénine <i>juin-juillet</i> : 5^e congrès de l'I.C. Début de la « bolchevisation » <i>octobre</i> : début de la campagne contre le trotskysme</p>
<p>1925 août : congrès fédéral à Paris</p>	<p>1925 avril : chute du gouvernement des Gauches mai : début de la guerre du Rif. Campagne du P.C. et de la C.G.T.U.</p>	<p>1925 mai : formation du comité syndical anglo-russe (ligne droite)</p>
<p>1926 août : congrès fédéral à Grenoble. Dommanget secrétaire, élu à l'unanimité.</p>	<p>1926 : orientation « droite » du P.C. sous la direction Cachin-Doriot. Fondation de la Ligue syndicaliste avec Monatte. <i>juillet</i> : Poincaré au pouvoir</p>	<p>1926 avril : naissance de l'opposition unifiée au U.R.S.S.</p>
<p>1927 août : Congrès fédéral à Tours. Persécution contre les militants</p>	<p>1927 avril-mai Sarraut dit « le communisme, voilà l'ennemi » <i>novembre</i> : lettre du C.C. du P.C. sur la tactique « classe contre</p>	<p>1927 octobre : défaite de l'opposition unifiée. Trotsky exclu.</p>

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
	classe »	
<p>1928 <i>août</i> : Congrès fédéral à Paris Aulas secrétaire.</p> <p><i>novembre</i> : message de l'I.C. critiquant la direction de la Fédération</p>	<p>1928 <i>avril-mai</i> : victoire de la droite aux élections. Poincaré continue.</p> <p>Tournant « à gauche » du P.C. Renouvellement de la direction</p> <p>Début de la « troisième période »</p>	<p>1928 <i>février</i> : Trotsky déporté</p> <p>Début du « tournant à gauche » en U.R.S.S. et dans l'I.C.</p> <p><i>juillet-août</i> : 6^e congrès de l'I.C.</p> <p>Débuts de la période ultra-gauchiste dite « troisième période »</p>
<p>1929 <i>janvier</i> : la fraction communiste de l'enseignement se prononce contre le message de l'I.C.</p> <p><i>août</i> : congrès de Bruxelles Aulas à Bruxelles devant l'I.T.E.</p> <p><i>octobre</i> : 1^{er} manifeste de la fédération</p>	<p>1929 <i>avril</i> : secrétariat collectif du P.C. avec Barbé, Célor, Thorez, Frachon</p> <p><i>juillet</i> : persécution policière contre le P.C.</p> <p><i>août</i> : Échec de la journée d'action du 1^{er} août</p> <p><i>septembre</i> : 5^e congrès de la C.G.T.U. Menaces contre les minorités</p> <p><i>octobre</i> : création du Comité pour l'indépendance du syndicalisme</p>	<p>1929 <i>février</i> : Trotsky expulsé d'U.R.S.S.</p> <p>Défaite de Boukharine et de la « droite »</p> <p>Vers une réorganisation des directions des P.C.</p> <p><i>octobre</i> : krach de Wall-street.</p> <p>Début de la crise mondiale.</p> <p><i>décembre</i> : fin de la Nep en U.R.S.S.</p>
<p>1930 <i>avril</i> : 2^e manifeste de la fédération</p> <p><i>août</i> : congrès fédéral à Marseille</p> <p>Violents incidents provoqués par la M.O.R.</p> <p>G. Serret secrétaire</p>	<p>1930 <i>mars</i> : entrevue Rosmer-Dommanget</p> <p><i>avril</i> : naissance dans la C.G.T.U. de l'Opposition unitaire</p> <p>Vague d'exclusions du P.C. et de la C.G.T.U.</p> <p>Nombreuses démissions.</p>	<p>1930</p> <p>CRISE POLITIQUE EN ALLEMAGNE</p> <p>CHÔMAGE MONSTRE</p> <p>MONTÉE DES NAZIS</p>

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
	Novembre : appel des 22 pour l'« unité syndicale »	
1931 août : Congrès fédéral à Bordeaux Jean Salducci secrétaire	1931 septembre : Congrès de la C.G.T.U. à Magic-City La Fédération à la tête de l'opposition.	1931 LE P.C. ALLEMAND REFUSE LE FRONT UNIQUE AVEC LES SOCIALISTES QU'IL TRAITE DE SOCIAL-FASCISTES
1932 août : Congrès fédéral à Reims. Violents incidents	1932 mai : Victoire des gauches aux élections. Premières diminutions des salaires et traitements	1932 IDEM
1933 août : congrès fédéral à Reims. Violents incidents	1933 février : (20 grève des fonctionnaires d'une demi-heure juin : congrès pour la paix à Pleyel septembre : Bouët porte-parole de l'opposition au congrès de la C.G.T.U.	1933 janvier : Hitler au pouvoir. Terreur nazie contre la classe ouvrière décembre : Staline laisse prévoir l'entrée de l'U.R.S.S. à la S.D.N.
1934 août : Congrès fédéral à Montpellier Monmousseau dément que le P.C. puisse accepter la défense nationale Pourparlers d'unité avec le S.N. Août : Congrès fédéral à Angers Valière secrétaire.	1934 février (6) : manifestation des Ligues (9) Manifestation du P.C. – C.G.T.U. (12) grève générale C.G.T.-C.G.T.U. Manifestations communes socialistes-communistes juin : batailles de rue en province juillet : pacte d'« unité	1934 février : (1-6) Écrasement des ouvriers de Vienne. août : Hitler Reichsführer septembre : entrée de l'U.R.S.S. à la S.D.N. octobre : insurrection ouvrière des Asturies. Répression.

Syndicalisme enseignant	Mouvement français	Dans le monde
<p>décembre : congrès de fusion des syndicats d'enseignants à Magic-City</p> <p>Fin de la fédération.</p>	<p>d'action de la C.G.T.U. à la C.G.T.</p> <p>Propositions d'unité de la C.G.T.U à la C.G.T.</p> <p><i>octobre</i> : appels de M. Thorez pour un Front populaire</p> <p><i>novembre</i> : Delmas et le C.N. pour un rassemblement populaire »</p> <p>Suite des pourparlers d'unification syndicale.</p> <p>mars : service militaire prolongé</p> <p>mai : entretiens Laval-Staline. Pacte franco-soviétique</p> <p>juin : la C.G.T.U. accepte de renoncer aux « fractions » à août : batailles de rue à Brest et Toulon contre les décrets-lois de Laval.</p> <p>Septembre : congrès de la C.G.T.U. à Issy-les – Moulineaux : l'unité en marche.</p>	<p><i>décembre</i> : assassinat de Kirov qui sera le prétexte des grandes purges en U.R.S.S.</p> <p>Staline approuve la politique de défense du gouvernement Laval. Hitler dénonce de pacte franco-soviétique comme une menace.</p> <p>Août : 7^e congrès de l'I.C.</p> <p>Adoption de la politique des « Fronts populaires ».</p>

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.

Par Gilbert SERRET

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

Le lecteur curieux pourra se reporter à la Thèse de lettres de M. Max Ferré, Histoire du mouvement syndicaliste révolutionnaire chez les instituteurs (*des origines à 1922*) (Paris, 1954, Éditions S.U.D.E.L.)

Il y trouvera une bibliographie très complète pour cette période (pp. 318-325). À l'époque de la soutenance de sa thèse, M. Ferré avait pu consulter le présent ouvrage sous forme de manuscrit ou d'épreuves d'imprimerie. Il avait également pu disposer du manuscrit, toujours inédit, de Louis Bouët, *Trente ans de combat* fréquemment cité au cours de ces pages.

En ce qui concerne le syndicalisme enseignant chez les professeurs, forcément un peu négligé dans ce travail, on trouvera un point de départ très précieux dans l'étude de Monsieur P. Gerbod, *Associations et syndicalismes de 1928 à 1928*, publiée dans le numéro 55 d'avril-juin 1966 de la revue *Le Mouvement social*, pp ; 3-46.

On ne nous tiendra pas rigueur pour les autres ouvrages, de renvoyer, faute de place, le lecteur aux notes en bas de page.

Le syndicalisme dans l'enseignement.
*Histoire de la Fédération de l'enseignement
des origines à l'unification de 1935.*

Tome III. Quatrième partie
Le second avant-guerre et la fin de la fédération.

Par Gilbert SERRET

Principaux sigles utilisés

[Retour à la table des matières](#)

- A.R.A.C. Association Républicaine des Anciens Combattants (fondée par Henri Barbusse et Vaillant-Couturier, d'inspiration communiste).
- B.E. Brevet élémentaire, examen qui sanctionnait les trois premières années de l'enseignement primaire supérieur et se passait à quinze ans.
- B.F. Bureau fédéral, exécutif de la Fédération.
- B.P. Bureau politique, organisme dirigeant du Parti communiste, désigné par le Comité central.
- B.S. Brevet supérieur, examen sanctionnant les études primaires supérieures, passé à dix-sept ans.
- C.A.P. Commission administrative permanente ; organisme dirigeant de syndicat ou de parti.
- C.C. Comité central.
- C.C.N. Comité confédéral national, organisme dirigeant de la C.G.T. ou de la C.G.T.U.

- C.D. Conseil départemental de l'enseignement primaire (organisme consultatif) ou conseiller départemental (membre du conseil).
- C.D.S. Comité de défense syndicaliste (organisme minoritaire dans la C.G.T. avant la scission).
- C.E.P. Certificat d'études primaires.
- C.G.P.T. Confédération des Paysans travailleurs.
- C.G.T. Confédération Générale du Travail.
- C.G.T.S.R. C.G.T. syndicaliste révolutionnaire.
- C.G.T.U. C.G.T. unitaire.
- C.I.S. Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme.
- Confédéré Adhérent à la C.G.T. (par opposition à « unitaire »).
- C.P. Conférence Pédagogique (journée de formation pédagogique pour les instituteurs organisée sous la direction des inspecteurs primaires).
- C.S.R. Comités syndicalistes révolutionnaires (organismes minoritaires dans la C.G.T. après la scission).
- C.V.I.A. Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes.
- E.N. École Normale d'instituteurs ou d'institutrices (recrutement par concours sur le plan départemental).
- E.N.S. École normale supérieure (formant des professeurs soit pour des Lycées – rue d'Ulm, Sèvres – soit pour les écoles primaires supérieures – Saint-Cloud, Fontenay).
- E.P.S. École primaire supérieure, écoles créées en 1886, offrant cinq années d'études sanctionnées par le Brevet supérieur. Leur recrutement et le recrutement social des maîtres et maîtresses en faisaient le « secondaire du peuple ».
- F.D.F. Fédération des fonctionnaires (autonome).
- F.E. Fédération de l'enseignement (alias Fédération unitaire) affiliée à la C.G.T.U. souvent appelée ici « la Fédération » tout court.
- F.E.N. Fédération de l'Éducation nationale, actuellement autonome.

F.G.E.	Fédération Générale de l'Enseignement, fondée en 1929, affiliée à la C.G.T.
F.I.A.I.	Fédération Internationale des Associations d'Instituteurs.
F.U.	Front unique.
G.d.J.	Groupes de Jeunes (de la Fédération).
G.F.	Groupes féminins (de la Fédération).
G.S.R.	Groupes syndicalistes révolutionnaires (organismes minoritaires dans la C.G.T.U.)
I.A.	Inspecteur d'Académie (responsable départemental de l'enseignement).
I.C.	Internationale communiste (alias Komintern, Comintern, III ^e Internationale).
I.P.	Inspecteur primaire.
I.P.	Instruction Publique (le titre de ministre de l'« Instruction Publique » a précédé celui de ministre de l'« Éducation nationale »).
I.S.R.	Internationale syndicale Rouge (alias Profintern) liée à l'Internationale communiste.
I.T.E.	Internationale des Travailleurs de l'Enseignement.
L.S.	Ligue syndicaliste.
M.F.	Majorité fédérale.
M.O.R.	Minorité oppositionnelle révolutionnaire (organisée par le P.C. au sein de la fédération).
O.U.	Opposition unitaire.
P.C.	Parti Communiste.
P.S.	Parti Socialiste (S.F.I.O.)
P.T.T.	Postes, Télégrammes, Téléphone
R.P.	La revue <i>La Révolution Proletarienne</i> de Monatte.

- S.F.I.O. Section française de l'Internationale ouvrière (parti socialiste).
- S.N. ou S.N.I Syndicat national des instituteurs, affilié à la C.G.T. à partir de la Scission de 1921 ; aujourd'hui membre de la F.E.N. autonome.
- T.U. Traitement ...unique (mot d'ordre fédéral).
- U.D. Union départementale de syndicats de la même confédération.
- U.G.E. Union générale des Etudiants.
- U.G.É.É. Union générale des Etudiants pour l'Enseignement.
- U.L. Union locale de syndicats de la même confédération.
- U.N.G. Union nationale des combattants.
- Unitaire Syndiqué à la C.G.T.U.
- U.R. Union régionale de syndicats (à la C.G.T.U. seulement).
- V.O. La *Vie Ouvrière*, hebdomadaire syndicaliste dirigé par Monatte jusqu'en 1922, puis par Monmousseau, organe de la C.G.T.U. jusqu'à la réunification.

FIN